UNIVERSITY OF ARIZONA
39001026978497

JEAN MOLINET

LA VIE — LES ŒUVRES

Jean MOLINET présente à Philippe de CLÈVES
le Roman de la Rose moralisé

(La Haye, ms. 128 C V, fol. 1).

PQ
1571
M7
D8

Noël DUPIRE
AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE
DOCTEUR ÈS LETTRES

JEAN MOLINET

LA VIE -- LES ŒUVRES

PARIS
LIBRAIRIE E. DROZ
25, RUE DE TOURNON

MCMXXXII

DU MÊME AUTEUR :

Le Mystère de la Passion de Valenciennes (*Romania*, XLVIII, 571-584).

Alternances phonétiques en picard (*Romania*, LIII, 151-176).

Bibliographie des travaux d'Ernest Langlois, in-8, 68 p., Paris, E. Droz, 1929.

Essai de délimitation des dialectes picard et wallon, *Revue du Nord*, XVII (1931), p. 218-220.

UNIVERSITY OF ARIZONA LIBRARY

841.29
M727
D9

PRÉFACE

Nous avons entrepris cet ouvrage en 1910 sur les conseils d'un maître regretté, Ernest Langlois, dont nous gardons un pieux souvenir. Il nous a initié aux méthodes de la philologie romane avec une affectueuse rudesse qui cachait mal une grande bonté. Par l'ensemble de ses travaux, il nous a donné un admirable exemple de probité scientifique.

Il nous a semblé que nous ne pouvions aborder notre étude sur Jean Molinet, avant d'avoir établi au moins une édition critique de ses Poésies. Nous avons commencé par là et nous avions déjà collationné la plus grande partie des manuscrits et des éditions, lorsqu'en 1914 notre besogne a été interrompue.

Quand, en 1919, nous avons repris une vie normale, nous avons constaté avec peine que la maison que nous habitions à Valenciennes était démolie et saccagée et que les feuillets que nous avions noircis avaient été dispersés et jetés aux vents. Longtemps nous nous sommes demandé si l'œuvre anéantie serait jamais recommencée.

57/58 C.

En 1921, à l'École des Hautes Études, nous avons fait la connaissance de M. Mario Roques, qui devint notre second maître. Alors que de lourdes obligations professionnelles et une santé chancelante nous faisaient douter du succès de notre entreprise, il nous a engagé à reprendre notre travail ; il n'a cessé de nous encourager, de nous stimuler et nous a donné les plus sages conseils. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression sincère de notre profonde gratitude.

Nous avons aussi l'agréable devoir de remercier ceux qui ont bien voulu faciliter nos recherches.

Nous réservons un souvenir ému à la mémoire de Max Bruchet, l'homme de cœur et l'archiviste incomparable dont l'affection, relevée d'humour, nous était précieuse. Nous prions M^lle E. Lancien, sa collaboratrice dévouée aux Archives du Nord, d'accepter l'hommage respectueux de notre pensée reconnaissante.

Nous sommes heureux de rappeler le nom de notre cher ami, Dom Louis Gougaud, bénédictin de Farnborough : son érudition vaste et précise nous a été, plus d'une fois, fort utile.

A M. Maurice Hénault, bibliothécaire de la ville de Valenciennes, à M. André Martin, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, à tous ceux enfin qui nous ont aidé peu ou prou, nous adressons nos plus vifs remerciements.

INTRODUCTION

L'école des Rhétoriqueurs a été sévèrement jugée et Jean Molinet, l'un des plus fameux, n'a pas été épargné. Pour Gaston Paris, il « mêle, dans sa prose et dans ses vers, la plus plate trivialité à l'enflure la plus pédantesque » [1]. A. Molinier n'est pas plus indulgent : « L'oubli dans lequel il tomba est vraiment mérité ; rien de plus illisible aujourd'hui que les poésies de circonstance de Molinet » [2].

Molinet avait, de son temps, meilleure réputation. Ses contemporains le tenaient en singulière estime ; sans être dupe des éloges outrés qu'ils lui adressaient, on doit reconnaître que ces louanges attestent une renommée bien établie.

Olivier de la Marche, dans le Prologue de ses *Mémoires* composé en 1493, dit qu'il voudrait avoir *le stile et subtil parler de Georges Chastellain, la memoire ou l'entendement de Vasque de Lucene* ; il regrette que *Dieu ne lui ait donné l'influence de rethoricque si prompte et tant experte comme a maistre Jehan Molinet* [3].

Quand mourut Jean Ockeghem, Guillaume Crétin écrivit un long poème en l'honneur de ce célèbre musicien. Il y déplore la mort des poètes Chartier, Chastellain, Gréban, Meschinot, Milet, Nesson qui auraient pu louer dignement le défunt. Puis il s'adresse à son ami Molinet et le presse de composer sur Ockeghem *quelque petit volume* [4]. Un peu plus tard, il le somme plaisamment de lui envoyer quelques vers et, les ayant reçus, il lui réplique end es termes qui font sourire, mais qui expriment une grande déférence : *Et semble que Tulle par eloquence, Orose par historiographie, Octovien par melliflue rethoricque n'aient estés dignes d'arrouser leurs plumes en tes ruisseaux pegasees* [5].

1. G. Paris, *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge*, 254.

2. A. Molinier, *Les Sources de l'histoire de France, Première partie*, V, 47.

3. Olivier de la Marche, *Mémoires*, éd. Beaune et d'Arbaumont, I, 14.

4. E. Thoinan, *Déploration de G. Crétin sur le trépas de Jean Okeghem* (Paris, 1864), 35 ; M. Brenet, *Musique et musiciens de la vieille France*, 54.

5. Voir la liste des poésies de Molinet dans notre *Étude critique des manuscrits et éditions*.

Vers la fin de sa vie, en 1515, Crétin n'avait pas oublié Molinet, puisqu'il le cite encore dans le prologue du *Recueil des Chroniques françoises* :

Que puys je escripre apres mes directeurs,
Tres eloquentz precepteurs et recteurs,
De Meun, Greban et Georges Chastellain,
Apres le doulx stille de maistre Allain,
De Molinet l'invention subtille,
De Sainct Gelais la veine si gentille
Et de Castel la doulce resonance... [1]

Octovien de Saint-Gelais n'admirait pas moins Molinet, si nous en croyons une poésie dialoguée où Octovien trouve que la faconde de son ami *passe et excede tous orateurs du monde* [2].

En l'an 1503, pour garantir à Philippe le Beau, revenant d'Espagne, un heureux voyage à travers la France, les jeunes comtes de Foix, de Montpensier et de Vendôme furent envoyés à Valenciennes. A cette occasion, Molinet envoie à Florimont Robertet, trésorier du roi de France, une lettre en vers où il célèbre les jeunes princes et son illustre correspondant. François Robertet se charge de répondre pour son frère et ne manque pas de vanter le *magistral ouvrier, voire vieil routier, extolleur et historiographe de la tres excelse et triumphante maison archiducalle, l'honneur du pays, recreation et divin tresor des Valenciennois* [3].

Nicaise Ladan composa en 1506 une *Deploration sur la mort du roy Philippe de Castille* et lui aussi rend hommage à Molinet :

En outre aussy, je n'ay point le savoir
De Molinet, prudent indiciaire... [4]

Jean Lemaire n'oublia jamais tout ce qu'il devait à Molinet. A plusieurs reprises, il l'appelle *son precepteur et parent* [5]. Dans les pre-

1. H. Guy, *La Chronique française de maître G. Crétin* (*Revue des langues romanes*, XLVII, 393).

2. Ce poème anonyme figure dans les mss. de la Bibl. nat., Nouv. Acquis. fr. 477, fol. 90, et 10262, fol. 179. Il est sans doute antérieur à 1502, date de la mort d'Octovien.

3. *Lettre a maistre Florimond Robertet et response par maistre Francois Robertet* ; voir notre *Étude critique...* ; p. 53.

4. Valenciennes, ms. 706, fol. 8 ; cf. E. Picot, *Catalogue de la bibliothèque James de Rothschild*, I, 300.

5. Jean Lemaire, *Œuvres*, éd. Stecher (Bruxelles, 1882-1891), III, 255, IV, 190 et 522. On admet généralement que Jean Lemaire était le neveu de Jean Molinet. On lit, en effet, dans le ms. de la Bibl. nat. fr. 1717, fol. 96, la mention · *Épitaphe en maniere de dialogue faict par Jehan Le Maire, nepveu dudict Molinet.* Nous ne croyons pas exacte cette indication

miers mois de 1504, pour déplorer la fin prématurée de Louis de Luxembourg, comte de Ligny, il écrit la *Plainte du Désiré*. Il évoque le souvenir de quelques poètes, Jean Robertet, Georges Chastellain, Octovien de Saint-Gelais, puis il continue :

Un bien y ha, qu'encor me reste et dure
Mon Molinet, moulant fleur et verdure,
Dont le hault bruit jamais ne perira [1].

Dans ces vers, il promet l'immortalité à son maître. Quelques années plus tard, il relate sa mort en termes émus : *En ce mois d'aout, par ung lundy XXIII*e *d'icelui, en la bonne ville de Valenciennes, termina sa vie par mort, aggravé de vieillesse et de maladie, en l'aaige de LXXII ans, le chief et souverain de tous les orateurs et rhetoriciens de nostre langue gallicane, c'est assavoir maistre Jehan Molinet, chanoine de la Salle le Conte, renommé par tous les quartiers d'Europe ou ladite langue a lieu* [2]. Ainsi, d'après le témoignage même de son disciple, la renommée de Molinet s'étendait bien loin.

Elle devait lui survivre, car, au cours du XVIe siècle, il garde encore beaucoup d'admirateurs. Dans le prologue du *Contreblason des faulses Amours*, l'auteur, un chartreux nommé Destrées, regrette, selon la formule habituelle, de n'avoir point le *tres agu ou ingenieux stille ou ornature* d'écrivains célèbres ; il termine son énumération par ces mots : *maistre Jehan Molinet, indiciaire belgicque, mon souverain precepteur* [3].

Pour célébrer la mémoire de Charles de la Trémoïlle, Jean Bouchet publie, en 1517, *le Temple de bonne Renommee*. Dans le voyage qu'il fait pour retrouver l'âme de ce héros, il rencontre les ombres de poètes illustres et donne sur chacun d'eux une brève appréciation :

---

tardive. Jean Molinet était sans doute le parrain de Jean Lemaire. Ils ont le même prénom, ce qui était de règle alors entre parrain et filleul. D'autre part, *parent* et *parrain* semblent s'être confondus, comme en fait foi le document suivant : *Philippe de Lalaing entreprint par la silence (lis. lisence) et congié de son souverain seigneur et parent, Philippe duc de Bourgogne et de Brabant faire un pas sur une fiction de faerie* (Arras, ms. 168, (264) fol. 56 verso). Philippe de Lalaing était et ne pouvait être que le filleul de Philippe le Bon. Ce qui expliquerait la confusion, c'est que, dans le picard, *parent* se prononçait *parin* ; de plus, *parrin et marrine* remplaçaient *parrain et marraine* ; cf. Molinet, *Naufrage de la Pucelle*, v. 28: *Mere et marrine, a toy me rendz encline.*

1. Jean Lemaire, III, 72 ; cf. Jean Lemaire, *La plainte du Désiré*, p. p. D. Yabsley, Paris, 1932, p. 80.

2. Jean Lemaire, IV, 521.

3. G. Alexis, *Œuvres*, p. p. A. Piaget et E. Picot (Paris, 1896), I, 277.

Si vous lisez les faiz de Molinet
Vous trouverez qu'il eut son moulin nect,
Quant le roman de la Roze arrosa
De sa science et le moralisa [1].

Au début du *Grand et vrai art de pleine rhetorique*, paru en 1521, Pierre Fabri déclare que *la science a esté amplement magnifiee en nostre langage de plusieurs et grans orateurs* et, parmi eux, il cite Molinet. Il lui emprunte beaucoup d'exemples et, parlant du lai et du virelai, il le juge *excellent orateur en la plupart de ses ouvrages* [2].

Pierre Grosnet de Troyes publia, en 1531, *les motz dorez de Cathon en francoys et en latin*. Dans ce recueil composite, formé de distiques moraux et de poésies diverses, se trouve une pièce qui a pour titre : *De la louange et excellence des bons facteurs qui bien ont composé en rime* : Jean Molinet et Jean Lemaire sont loués dans le même quatrain [3].

Clément Marot célèbre aussi notre rhétoriqueur . En 1540, paraissent les œuvres de Hugues Salel, son compatriote ; à cette occasion, il compose un dizain *sur les poetes francoys morts avant eulx deux* ; plus exactement, il cite les écrivains dont telle ville ou telle province a le droit de se glorifier :

De Moulinet, de Jean Le Maire et Georges
Ceulx de Hainault chantent a pleines gorges [4].

Dans une de ses dernières poésies, parue en 1543, la *Complainte de Monsieur le General Guillaume Preudhomme*, il rappelle encore le souvenir de *Molinet aux vers fleuris* [5].

Dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, Adrien du Hecquet, prieur du couvent des Carmes d'Arras, voit en Molinet un poète illustre et savant, mais surtout merveilleusement doué pour les plaisanteries et les jeux de mots : *nec obscurum, nec indoctum virum, facetiis, leporibus, salibus, apophtegmatibus, dicteriis ac denique obliquis strophis usque ad prodigium scatentem* [6].

1. Jehan Bouchet, *Le temple de Renommee*, Bibl. Nat. Rés. Ye 357, feuillet lxii verso.

2. *Le grand et vrai art de pleine rhetorique* de Pierre Fabri, p. p. A. Héron (Rouen, 1890), I, 11 ; II, 61.

3. *Recueil de poésies françaises* p. p. A. de Montaiglon (Paris, 1855-1878), VII, 7.

4. Bibl. nat., Rés. Ye 1666 ; cf. P. Villey, *Tableau chronologique des publications de Marot* (Extrait de la *Revue du XVI[e] siècle*, VII, 85).

5. P. Villey, *Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot* (Paris, 1921), 140 ; Cl. Marot, *Œuvres*, éd. P. Jannet, II, 270.

6. *Peripetasma argumentorum insignium, authore F. Adriano Hecquetio, atrebatino carmelita, sacrae theologiae professore.* Lovanii. Ex officina Joannis Bogardi, anno 1564, fol. aa IIII recto.

La renommée de Molinet nous est encore attestée par les multiples copies de son œuvre variée. *L'Art de Rhétorique* subsiste dans deux manuscrits et plusieurs éditions. Nous n'avons qu'un manuscrit de la *Passion en rime franchoise* et deux manuscrits du *Mistère de saint Quentin*, mais la *Passion* comprend près de 40.000 vers et le *Mistère* en compte 24.115. Les manuscrits des *Chroniques* sont nombreux. Le *Roman de la Rose moralisé* apparaît dans deux manuscrits et dans plusieurs éditions, dont une imprimée sur vélin et ornée de miniatures. Les *Poésies*, enfin, ont été souvent copiées ou imprimées ; de 1531 à 1540, les éditions des *Faictz et Ditz* se multiplient. Quelques poèmes surtout eurent une grande vogue : La *Complainte de Grece*, qui répondait à de sérieuses préoccupations, puisque les Turcs ne cessaient d'inquiéter les nations occidentales, se retrouve dans 10 manuscrits et 3 éditions. Nous lisons dans 7 manuscrits et 1 édition le *Trosne d'honneur*, composé en l'honneur du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. La *Ressource du petit peuple*, décrivant les souffrances et les misères du peuple, est reproduite dans 8 manuscrits et 2 éditions. Le *Voiage de Naples*, relatant l'expédition de Charles VIII en Italie, est conservé dans six manuscrits et une édition. Nous avons 7 manuscrits et 11 éditions du *Temple de Mars*, qui présente un tableau vivant des horreurs de la guerre. Les *Eages du Monde*, qui sont comme l'ébauche d'une légende des siècles, se trouvent dans 6 manuscrits et une édition. Le *Salut fait sur Ave Maria* (7 manuscrits, 2 éditions) figure surtout dans des recueils de prières.

L'œuvre de Molinet fut donc admirée jusque vers le milieu du XVI^e^ siècle, mais toute cette notoriété s'est bien évanouie. Jusqu'en ces dernières années, Molinet n'était que l'auteur obscur d'une pièce ridicule adressée à Crétin et les critiques les plus autorisés ne le ménageaient pas. Comment expliquer le profond discrédit où il est tombé ? Il est certain qu'il a recherché, dans la prose et dans la poésie, les complications raffinées de la forme et qu'il passe pour un des représentants les plus caractéristiques de l'école des Rhétoriqueurs. Par là, se comprend la sévérité, sans doute excessive, de certains juges qui, ne tenant pas compte de l'évolution du goût, apprécient une œuvre de la fin du XV^e^ siècle avec des idées modernes et condamnent rigoureusement l'emphase et la subtilité du rhétoriqueur valenciennois. Mais il y a plus : il n'est pas possible de juger équitablement un auteur mal connu. Or, si l'on excepte le *Mistère de saint Quentin* qui a été bien édité, les ouvrages de Molinet apparaissent aujourd'hui dans de mauvaises conditions : les *Poésies* se lisent dans des éditions anciennes, aussi

incomplètes que fautives ; nous n'avons pas d'édition récente du *Roman de la Rose moralisé* ; les *Chroniques* ont été mal publiées par Buchon (1827-1828). Cela étant, on peut se demander si Molinet ne ressemble pas aux silènes rabelaisiens, à ces boîtes ornées de figures grotesques mais renfermant des drogues précieuses. En tout cas, les critiques les plus récents le traitent avec plus d'égards. Si M. H. Guy l'accable encore de railleries trop faciles [1], M. P. Champion s'efforce de lui rendre justice ; il étudie une bonne partie de l'œuvre, dont il relève les défauts mais aussi les qualités ; il est regrettable que d'assez nombreux documents d'archives lui aient échappé [2]. M. A. Thérive veut réhabiliter complètement Molinet. L'ayant jugé digne d'être comparé à Marot, il ajoute : « Il n'y a peut-être que Victor Hugo et Ronsard pour dépasser en poésie son invention de mots et son abondance pittoresque. Retenez, retenez le nom de ce flamand presque génial, qui a cultivé tous les genres, du sublime au dégoûtant » [3]. Cette appréciation paraîtra sans doute trop élogieuse : on pourra voir, au cours de notre étude, dans quelle mesure elle est justifiée.

1. H. Guy, *L'école des Rhétoriqueurs*, 158-173.
2. P. Champion, *Histoire poétique du XV^e siècle*, II, 309-444.
3. A. Thérive, *Le Retour d'Amazan*, 125.

CHAPITRE I

LA VIE

La biographie de Jean Molinet peut se diviser en deux parties : 1° de 1435 à 1475 ; 2° de 1475 à 1507. La première partie est mal connue ; pour la seconde, les Archives du Nord nous ont fourni des documents précieux. Nous exposerons d'abord ce que nous avons pu savoir de sa naissance, de ses études, de son arrivée à Valenciennes, où il devient disciple de Georges Chastellain et finit par le remplacer comme chroniqueur. Puis, nous montrerons comment il remplit ses fonctions d'historiographe et nous esquisserons le tableau de son activité littéraire et artistique.

La Naissance ; le maître ès arts ; le disciple de Georges Chastellain (1435-1475)

Jean Molinet naquit en 1435, à Desvres, dans le Boulonnais. La date de naissance peut se déduire du témoignage de Jean Lemaire, relatant que Molinet mourut à Valenciennes, le 23 août 1507, à l'âge de 72 ans [1]. Cette assertion est confirmée par le testament même de Molinet, daté du 13 août 1507, et par un *recort* du 16 septembre 1507 établissant que l'un de ses fils, Philippe Molinet, est envoyé en possession de sa part d'héritage [2]. Dans une lettre à son ami Anthoine Busnois, v. 13-16, Molinet nous indique son pays d'origine :

Je suis meschans, vieux et barbus,
Tout chargiet de menus anois,
Ung chetif veau, lourt et phebus,
Du plat pays de Boulenois [3].

1. Voir l'Introduction, p. 3.

2. Archives de Valenciennes, série JJ, n° 2026 ; le n° 2027, daté du 7 août 1522, mentionne une donation du second fils, Augustin Molinet, chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame de Condé-sur-l'Escaut, en faveur de son neveu, Augustin Molinet, fils de Philippe.

3. *Lettre a maistre Anthoine Busnois* ; les citations des poésies sont faites d'après l'édition critique que nous avons établie. Pour les titres des pièces, nous renvoyons aux tables que nous avons dressées à la fin de notre *Étude critique...*

Dans les *Chroniques* (ch. 40), il est question de Desvres : *Desvrene, une grosse bourgade de trois a quatre cents maisons, seant en la fosse de Boullenois* [1].

D'Oultreman nous rapporte que Molinet fut enterré en l'église de la Salle le Comte, à Valenciennes, avec ce *vénérable épitaphe* :

Me Molinet peperit Divernia Boloniensis ;
Parisius docuit ; aluit quoque vallis Cygnorum
Et quamvis magna fuerit mea fama per orbem,
Haec mihi pro cunctis fructibus aula fuit [2].

Il ressort du second vers que Molinet fit ses études à Paris ; il y devint même maître ès arts. Vers la fin de sa vie, il adressa une curieuse épître en latin aux élèves des péripatéticiens du collège de Montaigu [3]. Les antithèses y sont trop cherchées, les jeux de mots trop voulus, pour que nous prenions l'auteur pleinement au sérieux. Toutefois quelques faits peuvent s'en dégager. Après avoir obtenu la maîtrise, Molinet dut rester plusieurs années à Paris, car il nous rappelle qu'il a été secrétaire au collège du Cardinal Lemoine : *dum dudum Cardinalis Monacus super stultos triumphavit, suus fui scriba indoctus.* Dans cet établissement, dont le fondateur était originaire du diocèse d'Amiens, des avantages particuliers étaient réservés aux étudiants de la nation de Picardie [4]. De plus, Molinet, plaisantant sur les termes scholastiques, indique qu'il a étudié le traité d'Aristote sur les Catégories : *Recordor tamen legisse Predicabilia Porphirii et Predicamenta Aristotelis* : [5] *vidi genus generalissimum*

1. L'édition publiée par Buchon est tout à fait défectueuse ; nous la contrôlons par les mss. fr. de la Bibl. nat. 5618 et 20435.

2. *Histoire de la Ville et Comté de Valentiennes* par feu Henry D'Oultreman (Douai, 1628), 379. A. Wauters traduit ainsi l'inscription : « Desvres, la boulonnaise, m'a donné le jour ; Paris m'a instruit, le Val des Amours m'a nourri et, quelque grande qu'ait été ma célébrité dans le monde, m'a servi de cour, outre ce qu'il me valait » (*Biographie nationale* (Bruxelles, 1899), XV, 70. Wauters avait, dans son texte, *Vallis Amorum*, au lieu de *Vallis cygnorum*, désignation de Valenciennes. D'autre part, il a mal interprété le mot *aula*. Nous comprenons : « Cette Salle le Comte où je repose me tint lieu de tous biens ». Cette interprétation est confirmée par un passage de la vie des poètes de G. Colletet, disant de Chastellain : *Il fut ensevely in aula Comitis, c'est-à-dire dans la chapelle de la Cour ou du Comte de Charolois, en laquelle fut depuis inhumé Jean Molinet, son illustre disciple* (Bibl. nat., Nouv. Acq. fr. 3073, fol. 123 verso).

3. *Individuis Porphirianae arboris militonibusque peripateticorum Montis acuti...* ; cf. *Étude critique...*, p. 69.

4. L'abbé Lebeuf, *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris*, Rectifications et additions, par F. Bournon (Paris, 1901), 396.

5. Il s'agit du Commentaire de Boèce sur l'Introduction de Porphyre aux Catégories d'Aristote ; voir S. Brandt, M. A. *S. Boethii in Isagogen Commenta*, Lipsiae, 1906.

in congregatione patrum, speciem specialissimam in ornatu mulierum, diferentiam maximam inter magnates procerum, proprium quod inest omni in claustro religionum et, quod dolenter refero, accidens quod mihi adest in pupillis oculorum.

Il serait intéressant de savoir jusqu'en quelle année Molinet prolongea son séjour à Paris. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il s'y trouvait encore avant 1461, car, dans un passage du *Roman de la Rose moralisé* (ch. 84, *Moralité)*, il fait allusion au roi de France, Charles VII, qui mourut cette année-là : *il advint du temps du tres crestiien roy, Charles, VII*e *de ce nom, moy estant a Paris, que par ung desgel fort merveilleux, les grandes glaces, ensamble l'impetueulx cours des eaues, rompirent le pont Nostre Dame, fondé sur pilotis* [1]. Il garda de Paris un agréable souvenir, puisque, dans ses *Chroniques* (ch. 149), il en fait un éloge enthousiaste : *Paris, cité royale, qui semble un petit paradis, et, de nom et de fait, habonde en délices, en beauté et en floriture, plus que nul que on voye a l'œil...* [2]

Quels furent les débuts de Molinet à la cour des ducs de Bourgogne ? Jusqu'à présent, la question n'a pas été bien éclaircie. Kervyn de Lettenhove a essayé d'interpréter quelques passages de la *Complainte sur la mort Madame d'Austrisse*. Selon lui, Molinet se présente dans cette pièce comme un pélerin qui veut échapper à l'infortune et cherche un peu de bonheur tranquille. Il commence son voyage par Bruges ; dans cette ville opulente, il aperçoit des hôtels somptueux aux enseignes variées et il se demande dans lequel il pourra trouver un confortable asile. Prenant ces indications à la lettre, Kervyn de Lettenhove admet que Molinet est passé à Bruges dans les derniers jours de mars 1482, en se rendant à un pèlerinage où il faut reconnaître Notre-Dame d'Ardenbourg [3].

Il est difficile d'accepter cette interprétation. On peut remarquer

---

1. Voir H. Sauval, *Histoire et Recherches des Antiquités de Paris* (Paris, 1733), I, 202 : « En 1460, la Marne et la Seine grossirent extrêmement, la Marne surtout ».

2. Il y a là comme un thème traditionnel. Déjà, au XIIIe siècle, le chirurgien milanais Lanfranc s'écriait dans un transport d'enthousiasme : *O Paris, tu es nommee cité royale, o Paris sans parail, o Paris, en touttes pars renommee, o Paris, de tous sens aornee* (Bibl. nat., ms. fr. 19080, fol. 2). Jean Lemaire (*Œuvres*, I, 105), rendra le même hommage à *la très heureuse parisienne cité, capitalle de la couronne de France, mere et maistresse souveraine des études de tout le monde.* Dans le *Champ fleury* de Geoffroy Tory, l'éloge devient dithyrambique (Bibl. nat. Rés. V, 515, fol. VI) ; cf. l'édition de M. G. Cohen, Paris, 1932, folio VI recto et VIII recto.

3. *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, 2e Série (1862), XII, 37.

d'abord que le nom de Bruges n'apparaît que dans l'édition de 1531, v. 25-29 :

Je m'aprochay d'une tres grosse ville
Pour mon devot saint voiage entasmer ;
Tous biens y sont conduis par loy civile ;
Son nom est fort bruyant, gent et non ville,
Pour le présent, Bruges se faict nommer...

Les meilleurs mss. donnent une variante moins précise :

Son nom estoit bruyant, gent et non ville,
Sur le thiois, sy ne le scays nommer...

D'autre part, Molinet cite comme principaux hôtels l'*Escu de France, Aux trois luppars, l'Escu de Bretaigne, l'Escu de Savoye, l'Escu d'Artois* : on voit immédiatement que ce sont là des appellations fictives. Nous avons, du reste, une liste des tavernes les plus célèbres de Bruges, vers la fin du XV^e^ siècle : la plupart d'entre elles avaient des enseignes en flamand [1].

Sans tomber dans la même erreur, M. Ph. A. Becker croit pouvoir tirer des renseignements bibliographiques de la *Complainte* : Molinet raconte bien un voyage imaginaire, mais les divers hôtels qu'il énumère indiqueraient les différents seigneurs avec qui il serait entré en relations. Il nous dit, par exemple, qu'il a été *très bien logé à l'Escu de Savoie*, mais que l'hôte et l'hôtesse sont morts et les enfants dispersés (str. 8). Il s'agirait ici d'Amédée IX de Savoie qui mourut en 1472, de sa femme Yolande, sœur de Louis XI, et de leurs enfants que le roi de France prit sous sa protection [2]. On pourrait conclure de la strophe 8 que Molinet, avant 1472, fut un des serviteurs de la cour de Savoie. M. Becker reconnaît que pour l'hôtel de Ravestain et l'hôtel de Saint Pol le sens reste obscur ; il convient aussi que, s'il n'est pas douteux que la *doloire* (str. 12) désigne les seigneurs de Croy, qui portaient d'argent avec trois haches de gueules, l'allusion reste peu claire, parce que la date est incertaine. Il conjecture néanmoins qu'après avoir quitté la Savoie, Molinet a tenté vainement de trouver un refuge chez le seigneur de Ravestain,

1. Gilliodts van Severen, *Inventaire des Archives*, VI, 478. Un des plus récents historiens de Bruges reproduit la plaisante erreur de Kervyn de Lettenhove : Malcolm Letts, *Bruges and its Past* (London, 1924), 112, note 5 : « There is a list of inns with an amusing account of the reception accorded to the French poet and historian Molinet, who tried them all without much success in 1482 ».

2. Philippe de Commynes, *Mémoires*, éd. J. Calmette, II, 123-125.

auprès du connétable de Saint Pol et des sires de Croy. *Au toison d'or* (str. 13), la demeure est pleine de chevaliers : le poète les cite complaisamment et signale que Ligne et Boussu ont été *nouvellement escrips*. En effet, Jean de Ligne, seigneur de Barbançon et Jean de Hénin, seigneur de Boussu, avaient été admis au rang de chevaliers, au chapitre tenu à Bois-le-Duc en 1481. M. Becker tire de là les conclusions suivantes : Molinet doit avoir eu une situation dans l'Ordre de la Toison d'or. Il fut peut-être secrétaire du chancelier, mais plus vraisemblablement héraut d'armes. Par le *Chapeau rouge* (str. 16), il faut entendre Ferry de Clugny, évêque de Tournai depuis 1474 et par la *Crosse* (str. 17), Henry de Berghes, évêque de Cambrai, depuis 1480. Après de longues pérégrinations, Molinet se serait arrêté à l'hôtel de l'*Aigle romain* (str. 21), chez Maximilien d'Autriche et sa femme, Marie de Bourgogne. Mais son bonheur ne devait pas durer, puisque la noble dame mourut le 25 mars 1482. Tels sont les faits que M. Becker croit pouvoir établir, pour éclairer la biographie de Molinet [1].

Ces interprétations sont ingénieuses mais elles font à l'hypothèse une trop large part. Nous ne pouvons croire que Molinet ait vécu à la cour de Savoie : il ne nous reste aucune pièce de lui célébrant le duc Amédée et sa famille et, à cette époque, les poètes attachés à un prince ne manquent pas de chanter ses louanges. D'autre part, il est invraisemblable que Molinet ait eu un emploi dans l'Ordre de la Toison d'or. Les offices de poursuivant, héraut ou roi d'armes étaient honorifiques, mais un maître ès arts pouvait espérer mieux. En réalité, les recherches que nous avons faites aux Archives du Nord sont restées infructueuses [2].

---

1. Ph.-A. Becker, *Autobiographisches von Jehan Molinet* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, XXVI, 641-651).

2. Voici, de 1473 à 1477, les noms que nous avons relevés : Gilles Gobert, dit Toison d'or, roi d'armes (Archives du Nord, B 2096, n° 67208, 25 novembre 1473) ; il avait succédé en 1468 à Lefebvre de Saint-Rémy et devait être remplacé, en 1493, par Thomas Isaac ; Tristan Boullin, roi d'armes de Hainaut (B 2097, n° 67293, 10 juin 1473) ; Jean de Sainte Aldegonde, dit Lothier, héraut d'armes (B 2088, n° 66589, 23 mars 1473) ; Guillaume de Loches, dit Namur, héraut d'armes (B 2102, n° 67515, 7 février 1475) ; Nicolas Rosen, dit Limbourg, héraut d'armes (B 2106, n° 67763, 2 avril 1475) ; Antoine Scorion, dit Frise, héraut d'armes (B 2106, n° 67739, 19 mai 1475) ; Jean Panier, dit Franche-Comté, héraut d'armes (B 2105 bis, n° 67652, 9 février 1476) ; Aymery de Lesturcq, dit Bourgogne, héraut d'armes (B 2111, n° 67980, 20 août 1476) ; Guillaume de la Tour, dit Saint Georges, héraut d'armes (B 2111, n° 68042, 17 octobre 1476) ; Jean Loncle, dit Fusil, héraut d'armes (B 2113, n° 68130, 28 novembre 1477) ; Philippot Garot, dit Quesnoy, poursuivant d'armes (B 2085, n° 66130, 15 mars 1473) ; Ernoulet Marchand, dit Beauverger, poursuivant d'armes (B 2106, n° 67747, 28 mars 1475) ; Pierre de Courbeton, dit Gorinchem, poursuivant d'armes (B 2106, n° 67742, 10 septembre 1475) ; Gilles Jaspart, dit Ferrette, poursuivant d'armes (B 2113, n° 68148, 15 septembre 1477).

On peut donc regarder le poème de Molinet comme une fiction où l'on trouve quelques allusions à des faits contemporains, mais peu de confidences personnelles : son pélerinage fictif lui donne l'occasion de passer en revue les princes, seigneurs ou prélats dont il veut illustrer le nom.

Par contre, l'examen attentif de ses premières œuvres nous conduit à des résultats plus certains. C'est à partir de 1463 qu'il commence à célébrer la maison de Bourgogne : la *Complainte de Grece* fut composée au début de 1464 [1] ; le *Dictier des quatre vins franchois* exalte comme une victoire bourguignonne la bataille de Montlhéry (juillet 1465). Après la mort de Philippe le Bon, Molinet composa l'épitaphe du duc et écrivit en son honneur un opuscule mêlé de prose et de vers: c'est une sorte d'apothéose du prince défunt, qui, par dessus les neuf cieux où sont glorifiés les neuf preux, doit prendre place sur le *Trosne d'honneur*. Molinet présente cette œuvre à Charles le Téméraire, en lui souhaitant la même glorification :

A toy, duc resplendissant,
Mon ouvrage je presente,
Ou ton pere tres puissant
A gloire tres exellente ;
Prens de vertu telle sente
Qu'appres luy ton guerdonneur
Te doint le trosne d'honneur.

Dans toutes ces pièces, il célèbre trop le duc de Bourgogne pour n'avoir point profité de ses largesses. Un passage de la *Complainte sur la mort Madame d'Austrisse*, v. 146-157, est significatif :

Il me souvint de l'escut de Bourgonne,
Lequel Philippe et Charles son enfant
Tindrent en hault estat tant triumphant
Que bruit en fut jusques en Castellonne...
On y trouvoit cour ouverte, notable,
Coustel sur nappe, et large et ronde table
A tous passans, il y a des ans vingt.

La Complainte est de 1482 ; vingt ans auparavant, dès 1462, Molinet put apprécier les libéralités de Philippe le Bon [2]. Sans doute, il n'eut point, pendant un certain temps, de fonction officielle, mais, si nous

1. Voir, plus bas, ch. II.

2. Dans le *Trosne d'honneur*, il vante encore les bontés du prince : *gens de tous estas et de toutes nations, arrivés en son hostel, estoient repeus, aidiés et soustenus de sa main plantereuse.*

y prenons garde, nous constatons qu'il nous donne des renseignements précis sur cette partie de son existence. A plusieurs reprises, dans ses *Chroniques*, il se déclare disciple de Georges Chastellain : *Moi doncques, le plus rude de tous les aultres, son tres humble disciple, nourri en son ecole pluseurs ans et imbuit, sans y donner approche, en son elegant style.* Ce passage se trouve dans l'*Autre prologue* des *Chroniques* et, au ch. 35, il dit encore : *Messire George Chastellain, chevalier, son indiciaire et historiographe, mon precepteur et predecesseur immediat, lequel trespassa durant le siege de Nusse.*

Il résulte de là que Molinet s'est attaché assez tôt à Georges Chastellain. Depuis 1455 [1], Chastellain résidait à Valenciennes, dans une maison qui dépendait de l'hôtel de la Salle le Comte [2]. En 1461, cette demeure avait besoin de réparation ; le toit était mal en point et la pluie augmentait les dégâts. A la demande de Chastellain, les gens de la Chambre des Comptes de Lille écrivirent à Theodore Delacourt, receveur de la Salle, pour que l'on fît les travaux nécessaires[3]. Dans un autre document, Chastellain nous montre la dignité de son caractère. S'adressant aux gens de la Chambre des Comptes, il refuse d'accepter l'argent qu'on lui a envoyé pour un service rendu, mais réclame ce qu'on lui doit réellement [4]. Cette belle lettre, encore inédite, n'est pas datée, mais elle doit remonter à 1465. A cette époque, Chastellain, qui avait une santé délicate, était âgé de 62 ans. Molinet devait lui servir de secrétaire et l'aider à rédiger sa *Chronique*.

En 1471, dans une pièce plaisante en vers latins et français, Molinet mentionne quelques faits intéressants et, en particulier, l'avènement

---

1. Archives du Nord, B 8043, fol. 77 verso : *A Georges Chastellain, escuier pannetier de Monseigneur le duc, auquel mondit seigneur a ordonné tenir sa residence, en son hostel c'on dist la Salle en Valenchiennes* ; la lettre patente de Philippe le Bon est du 25 juin 1455.

2. Arch. du Nord, B 9898 fol. 46 verso (1474) : *Aultre despense a l'esglise et hostel de la Salle... A Gilliart du Gardin, cordier, pour avoir livré ou temps de ce compte six cordes de tille, icelles mises et employees tant au puis de la grant Salle, au puis de la maison de la Recepte, comme a la maison ou Messire Jorge tient sa residence.*

3. Arch. du Nord, B 17687, 18 juillet 1461.

4. Arch. du Nord, B 17698 : *Une chose est de quoy ne me puis taire, c est que m'avez tout esvergondez de m'avoir envoié argent, dont je ne suis point costumier de le prendre, ne aussi qu'on m'en envoie, car je ne veul point vendre mon service fait as gens de bien, a pris d'argent... J'envoie devers vous faire une petite supplication, sur une chambre que j'ay fait poindre et garnir d'ung cassis de virriots... L'ouvrage est bel et plaisant et l'ay fait faire a l'appetit de Monseigneur de Charollois, qui y couche dedens, quand il y est... J'ay grant somme alloué en ma maladdie et en mon voiage de Saint Quentin, la ou j'ay fait ma noefvaine et ne m'est mestier de paier la maison de Monseigneur a mes despens.*

du pape Sixte IV [1]. Sa présence à Valenciennes en 1473 est attestée par plusieurs documents. Le premier mai de cette année, Charles le Téméraire tint dans cette ville le douzième Chapitre de l'Ordre de la Toison d'or. La fête fut somptueuse et brillante : elle dura douze jours et la duchesse de Bourgogne, Marguerite d'York, y assista [2]. Molinet contribua, pour sa part, à l'éclat des réjouissances. Selon Jean Cocqueau, il y eut force *histoires et ballades*, des joutes et des tournois ; Molinet *fit une belle comedie, pour laquelle eut dix escus* [3]. Le maître et le disciple purent se réjouir en cette occasion : si Molinet put faire apprécier ses talents littéraires, Chastellain reçut la récompense que lui avait méritée son dévouement à la maison de Bourgogne : il fut admis au rang de chevalier de l'Ordre de la Toison d'or [4].

Chastellain n'avait plus que quelques années à vivre : il mourut le 13 février 1475 [5]. Depuis presque un an, Charles le Téméraire assiégeait la ville de Neuss, qui s'était rebellée contre l'archevêque de Cologne, Robert de Bavière, frère du comte palatin, Frédéric le Victorieux. Molinet se rendit auprès du duc de Bourgogne ; il sollicita et obtint la charge que son maître avait si bien remplie. Il raconte lui-même cette démarche dans ses *Chroniques*, *Autre prologue* : *Moy doncques, le plus rude de tous les aultres, me tyrai vers la serenité de nostre tres redoubté prince invaincu, estant en son siege de Nusse, et luy depriay, en toute humilité, qu'il lui pleusist moy donner licence de parachever ce que mon tres honoré seigneur et maistre, que Dieu pardoint, avoit encommancé et icelui, de sa benigne gré, et en faveur de haults et puissants seigneurs, mes mediateurs intercessoires, le m'accorda liberalement.* L'un de ces protec-

---

1. Voir ch. II.

2. Ph. de Commynes, *Mémoires*, éd. Godefroy-Lenglet, II, 205.

3. Archives de Mons ; Jean Cocqueau, *Mémoires de Valenciennes*, II, 206. Une mention analogue se trouve dans un registre des *Résolutions prises au grand conseil de la Ville* : Valenciennes, ms. 765, fol. 3, 4 juin 1473 : *La despense faicte a la venue dudit seigneur duc, passee et advouee, si comme aux seigneurs qui estoient avec luy, hiraulx pour le rachapt des liches et bailles qui avoient este posez sur le marché pour les joustes, maistre Jehan Marmion paintre, maistre Jehan Molinet aiant composé quelque comedie...*

4. Valenciennes, ms. 789, fol. 66 verso : *Au commencement de ceste noble messe fut fait ung chevalier, nommé messire Georges de Chastellain et un autre a l'offertoire, messire Thumas Mallet.* Ce dernier reçut *une somme de 72 livres pour acheter vingt aunes de velours et en faire une robe longue pour sa nouvelle chevalerie* (Arch. du Nord, B 2096, n° 66161).

5. Arch. du Nord, B 9899 fol. 35 verso : *A messire George Chastellain, chevalier, conseillier de mon tres redoubté et souverain seigneur, le duc de Bourgogne... pour VI^{XX} XVI jours, a commenchier au premier jour d'octobre 1474 et fenissant au XIII^{e} jour du mois de febvrier prochain enssuivant 1474, qui font lesditz VI^{XX} XVI jours, que lors audit XIII^{e} jour termina ledit George vie par mort...*

teurs influents fut certainement Philippe de Croy, comte de Chimay. Il se trouvait avec Charles le Téméraire au siège de Neuss, quand Chastellain, peu de temps avant sa mort, lui envoya une lettre où il vantait l'admirable endurance de ces vaillants soldats qui menaient une vie pénible sur les bords du Rhin. Le comte, de son côté, lui écrivait : *Grand temps et longs jours sont, monsieur l'indiciaire, que je ne fus refreschy de vostre amour par souvenir, recommandations, ne lettres et, si vous estiez ingrat en vostre aise et repos pour oublier mon souffrir, ce ne vous serait point los... Pensez si nos pavillons glaciés et chargiés de nege sont estuves d'Allemaingne, si les plumes de nos litz sont duvets de Hollande, si le pavé de nos rues ou sommes enfangiés jusqu'a genoux est le marchié de Vallenchiennes* [1].

1. Georges Chastellain, *Œuvres*, éd. Stecher, VIII, 261.

L'Historiographe de Charles le Téméraire, de Maximilien d'Autriche et de Philippe le Beau (1475-1507)

Molinet devint donc chroniqueur de la Maison de Bourgogne en 1475 : il était âgé de quarante ans. A une époque que nous ne pouvons préciser, il s'était marié et avait eu deux enfants. Par testament, quelques jours avant sa mort, il léguait ses biens à ses deux fils, Augustin Molinet, sous-diacre, chanoine de l'église Notre-Dame de Condé, et Philippe Molinet qui avait épousé une demoiselle Marguerite Bourlinette. Le premier devait recevoir une *maison a heritage*, le second, *un heritage contenant deux louaiges*, les deux immeubles attenant par derrière aux murs de la Salle le Comte [1].

Molinet entra aussitôt en fonctions. Sa carrière d'historiographe fut assez mouvementée et il devait, plusieurs fois, changer de maître. De 1475 à 1485, nous n'avons pu relever aucune mention de Molinet aux Archives du Nord. Il est vrai que le dépôt de Lille présente de regrettables lacunes pour cette période particulièrement troublée. Molinet assista à la décadence rapide de la puissance bourguignonne : ce furent d'abord les échecs sanglants de Granson et de Morat, puis le désastre de Nancy et la mort tragique de Charles le Téméraire en janvier 1477. Ce furent ensuite les conquêtes de son souple et perfide ennemi, le roi Louis XI, qui s'empara rapidement de la Bourgogne et soumit la Picardie, le Boulonnais et l'Artois. Après le mariage de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche, de nouvelles escarmouches se produisirent en Flandre et en Hainaut, jusqu'à la rencontre meurtrière de Thérouanne (août 1479). Quelques années plus tard, la duchesse d'Autriche mourut d'une chute de cheval et les belligérants signèrent

---

1. Archives de Valenciennes, JJ, nº 2026. Suivant E. Roy (*Revue de Philologie française*, IX, 22), il y aurait eu un troisième fils, Balthazar Molinet, qui mourut comme historiographe de Charles-Quint. Cette assertion erronée est reproduite par M. H. Guy, *L'École des Rhétoriqueurs*, 171. Dans la même page, Molinet est dépeint comme un poète famélique : on voit ce qu'il faut penser de cette affirmation.

le traité d'Arras qui consacra le démembrement de l'état bourguignon (1482). Vinrent enfin quelques années d'accalmie et, en février 1486, Maximilien, élu roi des Romains, devint l'héritier présomptif de l'Empire.

A partir de ce moment, nous disposons de nombreuses pièces d'archives qui, d'année en année, nous permettent de suivre Molinet jusqu'à la fin de sa vie. Par mandement du 17 octobre 1485, Molinet, chanoine de la Salle, devait toucher une pension annuelle de cent écus, soit 240 livres tournois, soit encore 120 livres de quarante gros, monnaie de Flandre, la livre [1]. Tout alla bien jusqu'en 1490 : cette année-là, Molinet ne reçut point ses émoluments [2]. Le roi des Romains, Maximilien, *Massimiliano pochi danari*, comme disent les Italiens, avait souvent besoin d'argent [3]. Molinet dut réclamer les arrérages de sa pension. Comme la Recette générale du Hainaut faisait des difficultés pour le payer, il obtint d'être assigné sur la Recette de la Salle à Valenciennes et finit par toucher son dû [4]. Un autre document inédit de 1494 nous apprend que Molinet était à la fois chanoine de la Salle, de Condé et de Saint-Géry de Cambrai. Philippe Bauduin, receveur de la Salle, dressant en décembre 1494 un état du revenu du domaine, signale les diverses prébendes dont profite Molinet, mais il ne veut pas les

---

1. Arch. du Nord, B 8058, fol. 56 verso, 1485-1486 : *A maistre Jehan Molinet, chanosne de la Salle en Vallenchiennes, a present ordonné historiographe et chroniqueur du Roy, la somme de VI^{xx} livres de XL gros, monnaie de Flandre, la livre, apparant du don de ceste pention par mandement, en date du XVII^{e} d'octobre mil IIII^{c} IIII^{xx} chincq, declarant en oultre ledict maistre Jehan Molinet estre partant tenuz de servir audit estat et mettre et redigier par escript tous les fais, gestes, proesses et aultres vertus comendables de feuz les prédecesseurs du roy, que Dieu absoille, et de luy et au surplus faire bien, deuement et lealment, toutes et singulieres, les choses que bon et leal historiographe et chronicqueur dessys dit poelt et doit faire et qui audit estat compete et appertient...* Cette mention vaut pour l'année 1485-1486 ; nous avons un texte identique dans B 8059, fol. 45 recto, pour 1487 ; dans B 8060, fol. 46 verso, pour 1488 ; dans B 8061 fol. 62 recto, pour 1489 ; dans B 8062 fol. 66 recto, pour 1490.

2. Archives du Nord, B 8062, fol. 66 recto : *En tant que touche l'annee presente, obstant les grans afferes du roy et les grans cherges que ceste recepte a eues, il ne luy reste possible payer ceste annee.*

3. H. Hauser et A. Renaudet, *Les débuts de l'âge moderne*, 14.

4. Arch. du Nord, B 9916, fol. 36 verso : *A maistre Jehan Molinet, cronicqueur et historiographe du roi Nostre Seigneur, pour sa pension de C escus par an, dont il estoit assigné sur la recepte générale de Haynnau..., ledit Mollinet considerant qu'il ne povoit estre payé de sa dite pension, a obtenu son assignation de sa dite pension sus ceste recepte, contenant que avec le paiement de l'annee, il soit payé des arrerages a luy deus et ce, en trois années a venir et a egale portion. Or appert qu'il lui est deu deux annees escheues au XVII^{e} d'avril 1491, apres Pasques.* Comme on lui devait deux années, soit 480 livres tournois, il reçut pour les trois années 1492, 1493 et 1494, 240 l. t., plus le tiers de 480 l. t. soit 400 l. t. : B 9916, fol. 37 recto, B 9917, fol. 36 recto, B 9918 fol. 34 verso.

lui reprocher, car il estime que les fonctions d'historiographe ne sont pas une sinécure [1].

Dans la même année 1494, Maximilien abandonne à son fils, l'archiduc Philippe le Beau, le gouvernement des Pays-Bas. Molinet passa au service du nouveau souverain et, jusqu'à la mort du prince (septembre 1506), il devait rester son chroniqueur officiel.

Il eut encore des difficultés avec les gens des finances. En 1495, il avait reçu sa pension régulière de 240 l. t. [2], mais, en 1496, elle fut réduite de moitié [3]. Dans une pièce amusante, intitulée *Gaiges retrenchiés*, Molinet nous conte sa mésaventure ; il fait, comme d'ordinaire, un jeu de mots sur son nom, v. 41-45 :

Ce Molinet tant vermolu devient
Que nul n'y vient apporter sa monnee ;
Il cline en bas, ame ne le soustient,
Ni entretient, ne scet a quoy il tient
Qu'on luy retient une demye annee...

Grâce à un puissant protecteur, Bauduin de Lannoy, sans doute, il eut bientôt gain de cause. Dans une lettre écrite à Malines [4], le 5 mars 1497, les *Président et gens des Comptes*, s'adressant au Receveur de Valenciennes, lui ordonnent instamment de payer à Molinet ce qui lui revient. Le document est fort important, car il nous révèle qu'à cette époque notre rhétoriqueur était conseiller de l'archiduc Philippe le Beau : *Maistre Jehan Molinet, conseillier, cronicqueur et historiographe de nostre dit seigneur, nous a presentement remonstré comment puis nagaires il avoit obtenu lettres de relievement d'icelluy seigneur sur la restrinction de la moitié de sa pension faicte par les ordonnances du mois de may IIIIxx quinze... Nous escripvons par devers vous et vous ordonnons et neantmoins mandons, de par icelluy Seigneur, que, incontinent apres la reception de cestes, vous advisez de payer et contenter le dit maistre Jehan Molinet de ladite somme de VIxx l. t. a lui deue* [5]. Le receveur de Valenciennes fut

1. Arch. du Nord, B 9718 fol. 11 : *Le XIIIe partie, sur Maistre Jehan Molinet cronicqueur, lequel a de pencion sur icelle recepte cent escus par an, pour redigier les fais et gestes notables des prinches de par decha. Il est vray qu'il est chanonne de la Salle, de Condet et de Saint Gery en Cambray ; mais ledit estat est chose de paine et de labeur de corps.* Nous verrons plus loin tout le parti qu'on peut tirer de ce texte.

2. Archives du Nord, B 9919, fol. 34 recto.

3. Arch. du Nord, B 9920, fol. 38 recto.

4. La Chambre des Comptes de Lille était alors transférée à Malines.

5. Arch. du Nord, B 17777 ; nous devons ce document à la gracieuse obligeance de Mlle

obligé de s'exécuter. Pour l'année 1497, il signale que *monseigneur voelt que enthierement il* [Molinet] *soit payé* ; pour l'année suivante, il remarque que la pension de Molinet n'est pas *restraincte, veu son anchienneté et que son estat est labeur de corps*. Au reste, il ne devait payer le chroniqueur que jusqu'en l'an 1500 [1].

A partir de 1501, Molinet figure de nouveau dans les Registres de la Recette générale du Hainaut. Jusqu'à la fin de sa vie, il toucha régulièrement son salaire, sauf en 1505 où il n'en reçut que la moitié, mais il fut remboursé l'année suivante [2].

Dans la dernière partie de sa vie, Molinet profita des largesses de Philippe le Beau. Dès le 20 juin 1499, il était gratifié de dix-neuf livres, dix sols, *en considération des bons et agreables services que lui faisoit journellement, mesmement pour emploier en l'achat de bon drap pour en faire une robe et autres habillemens* [3]. Des lettres patentes du 16 septembre 1501, nous font connaître un nouveau présent de l'archiduc d'Autriche. Molinet reçoit une gratification de cinquante livres pour un ouvrage qu'il a fait à l'éloge du prince [4] : il s'agit vraisemblablement de la *Nais-*

E. Lancien, qui l'a découvert tout récemment. Sur l'importance du grand Conseil et du Conseil privé sous Philippe le Beau, voir Andreas Walther, *Die Burgundischen Zentralbehörden unter Maximilian I und Karl V* (Leipzig, 1909), 20-21.

1. Année 1497 : Arch. du Nord, B 9921, fol. 34 verso ; année 1498: B 9922, fol. 37 verso ; année 1499, B 9923, fol. 34 recto ; année 1500, B 9924, fol. 36 recto.

2. Archives du Royaume de Belgique, Chambre des Comptes, nº 3198 : *A maistre Jehan Molinet, chroniqueur de mondit seigneur, lequel semblablement solloit estre assigné sur la recepte de Valenciennes et presentement il est assigné sur ceste recepte, pour une annee eschute le XVI^e^ jour d'aprril après Pasques, l'an mil V^c^ et ung, lesdits C escus qui font II^c^ XL l. t.* Une mention identique se retrouve jusqu'en 1507 : Arch. du Nord, B 8073, fol. 57 recto (1502) ; B 8074, fol. 52 recto)1503) ; B 8075, fol. 63 verso (1504) ; B 8076, fol. 63 recto (1505) ; B 8077, fol. 69 verso (1506) ; B 8078, fol. 56 recto (1507).

3. Arch. du Nord, B 2165, fol. 201 recto ; cf. la quittance, B 2167, nº 71841 : ce sont les premiers documents où Molinet est qualifié de prêtre. A propos d'achat de drap, Adrien du Hecquet, *Peripetasma*, fol. IIII verso, raconte une plaisante histoire : *Philippus, Castilliae rex, Caroli Quinti Caesaris pater, viginti sex Philippicos ei, ut tunicam emeret, dono dederat. Venit is gaudio gestiens ad eum cujus erat nummos numerare ; porrigit ille solum tredecim. Molinetus tacitus submurmurans et indignatus discedit ; emit quattuor panni ulnas ac his mediam tunicae talaris partem jubet confici per sartorem ; repetit regiam sic mutilus et altero solum humero vestis parte tecto ; occurrunt aulici, circumspiciunt. Ille recta accessit ac regem ipsum, ut decebat, salutavit. Rex videns illum, partim honeste cultum, partim adhuc lacerum, petiit quaenam esset ea vestis ridicule forma. Respondit : Regia liberalitas me viginti sex Philippicis donarat, ut tunicam talarem novo panno mihi compararem at tredecim solum recepi, quibus empta est haec tunicae pars ; quum reliqui tredecim accedent, alteram partem adjiciam, veniamque veste integra tectus. Risit princeps humanissimus et dure objurgans œconomum, addito et altera eris parte, vestivit totum Molinetum.* Vraie ou fausse, l'anecdote témoigne de l'esprit mordant de Molinet.

4. Archives du Nord, B 2174, nº 72357 : *et vous mandons par ces presentes que vous faictes payer et delivrer a maistre Jehan Molinet la somme de cincquante livres... en consideration*

sance de Charles d'Austrice, qui fut imprimée, à cette époque, par Jehan de Liège, à Valenciennes. Vers la fin de septembre 1501, Molinet eut encore douze l. t., en récompense de ce qu'il avait fait pour Marguerite d'Autriche, lorsque, fiancée au duc Philibert, elle passa par Valenciennes pour se rendre en Savoie [1].

Philippe le Beau même s'intéresse aux *Chroniques* rédigées par son historiographe : en juin 1502, il ordonne au comte Englebert de Nassau, son lieutenant général, de les lui faire parvenir [2]. Le 16 février 1503, il fait à son chroniqueur un nouveau don de dix livres, *pour certaines causes a ce le mouvans, dont il ne veult autre declaration icy estre faite* [3].

Les honneurs mêmes ne manquaient pas à Molinet. Des 1497, il était conseiller de l'Archiduc ; en 1504, l'empereur Maximilien, par lettres patentes, l'anoblit [4]. Alors que son maître Chastellain avait été nommé Chevalier de la Toison d'or, il obtint des armes parlantes, dont il fut le premier, sans doute, à s'amuser [5].

Enfin le 29 janvier 1505, Molinet put encore disposer de six livres *pour employer en l'achat de drap noir, pour en faire une robe de deul* [6]. A cette date, en effet, Philippe le Beau, fit célébrer, avec la plus grande magnificence, en l'église de sainte Gudule, à Bruxelles, le service mortuaire de sa belle-mère, Isabelle, reine de Castille [7].

Les fonctions d'historiographe étaient absorbantes et pénibles. Dans les documents que nous avons cités, les gens des finances constatent, à

---

ce que presentement il nous a presenté en don ung livre qu'il a fait et composé a nostre louenge... ; cf. la quittance, B 2175, n° 72509.

1. Valenciennes, ms. 547, fol. 50 verso.

2. *A Augustin van Walen, messaigier de Malines, la somme de XXXVI solz dudit prix, pour le XIX^e^ du mois de juing 1502 et dudit lieu de Malines, porter lettres de par Monseigneur de Nassou a maistre Jehan Molinet estant lors a Valenchiennes ou a Condé, par lesquelles il luy mandoit de luy envoyer le recueil des Cronicques du Roy, pour, par son ordonnance, les lui enveyer.* Ce document qui se trouve aux Archives du royaume de Belgique est cité par A. Pinchart, *Archives des Arts, Sciences et Lettres* (Gand, 1881), III, 55.

3. Archives du Nord, B 2188, n° 73538.

4. Besançon, ms. 84, fol. 86 verso ; Bibl. nat. fr. 5229, fol. 141 recto. Les lettres patentes sont datées des Calendes d'avril 1503, mais Pâques tombant, cette année-là le 16 avril, elles sont, en réalité, du 1^er^ avril 1504.

5. En voici la description détaillée : Bibl. nat. fr. 5229, fol. 142 verso : *L'escu d'azur a ung cheveron d'or, a trois petitz molinetz d'or, deux en chief, ung en pointe, equipolez entre le chevron, ledit escu heaulmé au timbre de deux grandes esles espanyes, chascune my partie d'or et d'azur, assavoir a dextre le gros de l'esle d'or a douze plummes d'azur, et a senestre le gros de l'esle d'azur a onze plummes d'or et, au milieu, sur le heaulme ung molinet pareil a chascun de l'escu, mantelé de foellage d'or et d'azur.*

6. Arch. du Nord, B 2191, fol. 283 recto ; cf. la quittance, B 2194, n° 74267.

7. Molinet, *Chroniques*, ch. 326.

plusieurs reprises, que *cet estat est labeur de corps*. Le chroniqueur accompagnait souvent le souverain, il assistait aux cérémonies officielles : c'était le meilleur moyen d'en donner une exacte relation. Quand nous étudierons les *Chroniques*, nous verrons que Molinet ne signale que quelques-uns de ses voyages, mais, en fait, il dut se déplacer souvent. Il ne se borne pas à raconter ce qui intéresse la maison de Bourgogne et d'Autriche ; il relate aussi les faits essentiels qui se produisent dans les pays étrangers. De plus, le poète intervient aussi souvent que le prosateur. Qu'il s'agisse d'une naissance, d'un mariage ou d'une mort illustre, d'une bataille ou d'un traité de paix, Molinet compose un poème pour célébrer l'événement . L'entourage du prince n'est pas oublié : les grands seigneurs ou les prélats sont honorés de ses vers. De là proviennent tant de poésies de circonstance, qui sont le complément des *Chroniques* [1].

Molinet n'est pas seulement chroniqueur et poète de cour. Son activité littéraire est très variée. Il s'occupe de versification, et, avant 1492, il écrit un *Art de Rhétorique*. Il est, de plus, auteur dramatique : vers 1482, il versifie le *Mistère de saint Quentin*. En 1501, il assiste à une représentation de la Passion, à Mons [2] et, peu de temps après, dans la *Passion en rime franchoise*, il remanie, à son tour, le fameux Mystère. Vers l'an 1500, à la demande de Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain, il entreprend une œuvre singulière : il dérime le *Roman de la Rose* et y ajoute un commentaire mystique.

Malgré sa renommée, Molinet n'eut pas de relations littéraires très étendues. C'est un fait curieux que, dans tous ses ouvrages, on ne rencontre point le nom d'Érasme. Or Érasme avait été ordonné prêtre, en avril 1492, par l'évêque de Cambrai, Henry de Berghes, dont, en 1502, Molinet devait déplorer le trépas. On ne trouve pas davantage la moindre mention de l'humaniste Robert Gaguin, qui, né dans les environs de Béthune, était alors général des Trinitaires, en même temps que poète et historien. Le fait s'explique : Molinet reste un homme de la fin du Moyen âge, tandis qu'Érasme et Gaguin annoncent et préparent la Renaissance. Molinet, cependant, signale la mort de Jean Standonck [3] et d'Olivier Maillard, dans le *Debat du poisson et de la chair*, v. 179-182 :

---

1. Voir, chap. II, la liste chronologique des œuvres.

2. *Au roy Herode, pastoureaux et autres, en nombre de 22 personnes et plus, et ou estoit Moutinet de Vallenchiennes, cedit jour, au soupcr, au Cherf, a l'ordonnance de Messeigneurs eschevins, donnet 70 s.* ; cf. G. Cohen, *Le livre de conduite du Régisseur et le compte des dépenses pour le Mystère de la Passion, joué à Mons en 1501* (Paris, 1925), LXVII.

3. Sur Jean Standonck, voir encore, Molinet, *Chroniques*, ch. 322.

Le bon Standon, plus pur que n'est or fin,
Le grand prescheur, maistre Olivier Maillart,
Nourrys de toy, qui pis vault que viel lart,
Sont expirés et mis en basse lame.

Molinet envoie quelques lettres rimées à plusieurs de ses contemporains [1]. Philippe de Fenin s'était avisé de lui adresser une piécette où des monnaies figuraient le début et la fin de chaque vers [2] : Molinet lui fit réponse de la même manière. Vers 1495, Guillaume Crétin lui avait demandé de célébrer la mémoire d'Ockeghem et Molinet avait composé deux épitaphes, l'une en français, l'autre en latin. Un peu plus tard les deux rhétoriqueurs échangèrent des épîtres fort élogieuses.

Un autre correspondant de Molinet fut Florimond Robertet. Ce personnage important, d'abord attaché au service de Charles VIII, était, en 1500, conseiller de Louis XII et secrétaire de ses finances. Quand Philippe le Beau revint d'Espagne en 1503, son beau-père, le roi Ferdinand, qui avait eu des difficultés avec Louis XII, ne consentit au retour de l'archiduc que si le roi de France voulait bien donner des ôtages. De jeunes princes du sang furent envoyés à Valenciennes ; ils furent logés à la Salle le Comte et Charles de Croy, en particulier, eut mission de leur faire fête [3].

En cette occasion, Molinet écrit à Florimond Robertet. Il lui rappelle l'amitié qui unissait Jean Robertet, son père, et Georges Chastellain, v. 9-16. :

George, mon maistre et ton elegant pere,
En temps prospere, eurent loz authentique
De bien dicter, qui sur tous ars impere ;
Mais toy, j'espere, es en plus haulte sphere,
Qui recupere et passe rethorique...

---

1. Dans une étude sur la *Vie littéraire à la Cour de Louis XII*, P.-A. Becker établit que la missive en vers a été en usage dès la fin du XIV^e^ siècle (*NeuphilologischeMitteilungen*, XXIII, 114).

2. Les poésies de Philippe de Fenin se trouvent dans A, fol. 415 recto-456 verso ; voir notre *Étude critique...* ; la poésie, dont il s'agit, est au fol. 424 recto.

3. Arch. du Nord, B 2181, fol. 145 recto : *A Messire Charles de Croy, prince de Chimay, la somme de dix sept cens seize livres, qui deue lui estoit pour, par ordonnance de mondit seigneur, estre parti d'Avesnes le X^e^ de février XV^c^ deux et alé devers les seigneurs de France a Valenciennes, ayans illec tenu hostaige pour mondit seigneur, pour la sceurte de sa personne, durant son passaige par France, de son retour de son voyaige d'Espaigne, tant pour recevoir et festoyer iceulx seigneurs hostaigiers, comme pour y entretenir un bon et honneste plat par dessus son ordinaire, pour recevoir tous seigneurs, chevaliers, gentilzhommes et autres gens de bien, qui venoient*

Le frère de Florimond, François Robertet, répondit à Molinet dans les termes les plus flatteurs.

Notre rhétoriqueur s'intéressa aussi au mouvement artistique de son temps. Les premières impressions, ornées de miniatures ou de gravures sur bois, ne le laissèrent pas indifférent. C'est, sans doute, sur sa prière que Jehan de Liège vint s'établir à Valenciennes, avec son matériel portatif, pour y imprimer, entre autres pièces, la *Ressource du petit peuple, la Robe de l'Archiduc* et *la Naissance de Charles d'Austrice*.

En 1473, Molinet avait collaboré avec Jehan Marmion, afin de rehausser l'éclat des fêtes organisées à Valenciennes pour le douzième chapitre de la Toison d'or. Simon Marmion était installé dans cette ville depuis 1458 ; il s'était marié vers la fin de 1464 avec la fille d'un riche bourgeois, Jeanne de Quarouble : Molinet le connut et admira ses œuvres. Le célèbre peintre mourut le jour de Noël 1489 ; il fut enterré dans la chapelle de Saint Luc, dans l'église de Notre-Dame la Grande : Molinet composa pour lui une épitaphe admirative [1].

Molinet fut aussi un fervent de l'art musical. Il dit, dans sa *Response a Guillaume Cretin* : *En toy flourissent par excellence trois redolentes fleurs qui en moy perissent par viellesse. l'une est Gramaire, qui en moy decline, Musicque qui diminue et Rethoricque dont je ne suis de riens trop ricque.* Il nous est resté de lui une chanson qui a été publiée [2].

Dans le *Temple de Mars, le Siege d'Amours, la Collaudation a Madame Marguerite, le Debat du gendarme et du viel amoureux*, enfin dans l'*Oraison a Nostre Dame* qui a pour incipit : *Tout a par moy, affin qu'on ne me voye*, les strophes commencent ou se terminent par un vers de chanson. Un curieux passage du *Roman de la Rose moralisé* (Ch. 86, Moralité), nous révèle à la fois la compétence du technicien et les qualités du prosateur :

S'il vous samble que Dandenare face plus que le possible ou miroer de ce monde par son art magicque, je vous dis bien que Fortune fait encoire plus fort es choses quasi incredibles, par sa fainte musique, car souvent

---

journellement au passe temps desdits hostaigiers, a la chasse, a la paulme et aultrement a leur plaisir, pour l'honneur de mondit seigneur, et ce depuis le XI^e^ jour du mois de fevrier XV^c^ deux, qu'il arriva audit Valenciennes, ou estoient les dits hostaigiers, jusques au III^e^ jour de juillet 1503, que du congié de mondit seigneur, ilz s'en partirent pour retourner en France...

1. M. Hénault, *Les Marmion* (Paris, 1907), 8-11 ; cf. F. Winkler, *Die Flämische Buchmalerei* (Leipzig, 1925), 37-40. Paul Durrieu, *La Miniature flamande*, 1921, p. 23.

2. E. Droz et G. Thibault, *Poètes et musiciens du XV^e^ siècle* (Paris, 1924), 84. Selon Rob. Eitner, le ms. 88, 7 de la Bibliothèque de Munich contient un *Salve Regina* de Molinet, à 5 voix en 4 parties (R. Eitner, *Biographisch-Bibliographisches Quellen-Lexicon der Musiker*, VII, 20).

advient qu'elle eslieve une povre minime de petite valeur, sy le fait monter en pou d'espace, par regles, degrés et jointures de la main, tellement qu'elle se treuve au plus haut de la game, tant augmentee et de sy grant value que ceste povre note qui n'estoit que simple minime devient une grande maxime, portant une bien longue queuwe et illec chante a haulte voix : le serviteur hault guerdonné. Et quant Fortune voit qu'il se degoise et glorifie en son estat, qui n'est point de majeur parfait, elle dit a ses chambourieres : la, la, la, faictes luy bonne chiere. Mais la fine gaupe, cognoissant les tampz, les modes, les couleurs, les imperfections, les prolations, les proportions et les tons de musicque, soudainement le fait descendre de hault en bas par soubtilles muances, dont elle scet les tours, sy qu'elle le boute jus du nit, se l'apprend a deschanter son petit mineur et a diminuer tant legierement et sy bas que sa voix n'est plus oye... Molinet connaît à fond les termes musicaux et il s'en sert, comme d'un symbole, pour décrire les vicissitudes de la fortune. Dans ses *Chroniques*, ch. 9, il fait un éloge enthousiaste de la musique : *Car musique est la resonance des cieulx, la voix des angeles, la joye de paradis, l'esperit de l'aer, l'organe de l'eglise, le chant des oyselets, la recreation de tous cœurs tristes et desolés, la persecution et enchassement des diables...* Molinet compta parmi ses meilleurs amis les plus célèbres musiciens : Jean Ockeghem, Anthoine Busnois, Loyset Compère [1]. Commentant une *Prière pour les musiciens* de Loyset Compère, G. Adler remarque que la plupart des compositeurs qui sont cités dans cette pièce, en particulier, Du Fay, Busnois, Caron, Ockeghem, Hémart, Régis se rattachaient à Cambrai ; il ajoute qu'il serait fort utile d'établir, textes en mains, les relations de Tinctoris, Faugues et Molinet avec l'école cambraisienne [2]. Or, le document de 1494 que nous avons cité plus haut, nous indique que Molinet était à la fois chanoine de la Salle, de Condé et de Saint-Géry de Cambrai : ce canonicat de Saint-Géry le rattachait encore plus étroitement à l'école musicale de Cambrai.

Vers la fin de sa vie, Molinet fut atteint d'une pénible infirmité : il perdit en partie la vue. Dans la pièce qu'il adresse, en 1497, a Madame Marguerite, princesse de Castille, il nous apprend, v. 41-45, qu'il ne voit plus que d'un œil. :

---

1. Voir plus bas, chap. VI, le développement sur les Poésies familières. Dans ses *Chroniques* (ch. 122), Molinet raconte qu'il a entendu, en 1486, une musicienne extraordinaire : *auquel souper sur vint une josne fille de l'eage de vingt ans, la mieulx chantante et jouante d'instruments que pieca ne fust veue ne oye ; dont, pour conjoïr l'archiduc, elle chanta seule chansons et motets, et jooit, en chantant, de luth, harpe, rebecque et clavechinbolon, tant melodieusement, artificiellement et de vraie mesure, qu'elle sembloit mieux estre une angelle que creature humaine.*

2. G. Adler, *Denkmäler der Tonkunst in Oesterreich*, VII Jahrgang, Trienter Codices I (Wien, 1900), XXXIII.

Princesse illustre, humble, doulce et humaine,
Le Molinet, qui ne voit que d'ung œul
Et qui ne scet aller, s'on ne le maine,
Vous rend merchy, mile foys la sepmaine
De vostre don et gracieulx recœul... [1]

Malgré tout, son activité ne faiblit pas. Il continua à rédiger ses *Chroniques* presque jusqu'à la fin de ses jours, puisque le dernier chapitre a trait à la mort du roi de Castille (23 septembre 1506), et que, d'autre part, la dernière pièce de vers qu'il écrivit déplore le même événement. Il ne devait pas survivre longtemps au prince qu'il avait si bien servi, puisqu'il mourut le 23 août 1507. Dès le 18 mars de cette année, Maximilien avait institué sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas et l'avait chargée de la tutelle de ses neveu et nièces [2].

La princesse ayant appris la mort du chroniqueur écrivit aux chanoines de la Salle et au Receveur général du Hainaut de recueillir tous les papiers que Molinet avait pu laisser. Le 1er septembre 1507, Jean Delacroix s'acquitta de la mission qui lui était confiée [3]. Molinet fut enterré dans l'église de Notre-Dame de la Salle, à côté de son maître Georges Chastellain. Jean Lemaire, leur rendant à tous deux un pieux hommage composa une épitaphe *en vers alexandrins interrogatifs et responsifs* [4]. Charles Le Clerc, trésorier des guerres, s'offrit à la faire graver sur cuivre ou sur marbre [5].

---

1. Il revient encore sur cette infirmité dans la *Lettre a Loyset Compere*, v. 13-16, et dans la piece *A Monseigneur de Ville*, v. 28 :

Moy, borgne d'œul et le maire des letz.

De cette laideur nous avons un témoignage amusant dans l'ouvrage d'Adrien du Hecquet, *Peripetasma*, fol. aa v recto : *Hunc forte alloquebatur mulier rustica ac petiit ubi ageret Molinetus. — Est, inquit ille, hic usquam in templo ; disquire illum. — Tum illa : quo judicio aut signo inter concanicos, qui multi sunt numero, dignoscere potero ? — Conspice, inquit ille, omnes et omnium deformissimum accede ; ille est haud dubie. Vagatur illa ac spectat, rectaque Molinetum repetens ait : Tu ipse omnium deformissimus est nec deformiorem invenio. — Ergo, inquit ille, ego sum.*

2. Arch. du Nord, B 870, n° 24419 ; cf. Le Glay, *Correspondance de Maximilien et de Marguerite* (Paris, 1839), II, 431 ; L. M. G. Kooperberg, *Margaretha van Oostenrijk* (Amsterdam, 1908), 197. On voit par là que Molinet ne fut jamais bibliothécaire de Marguerite d'Autriche. Cette erreur due à Vinchant, *Annales du Hainaut*, V, 165, a été souvent reproduite, même de nos jours.

3. Archives du Nord, B 18847, n° 29698 : *lesquelz Chronicques enthierement comme ilz me les ont delivrez, sans y riens reserver, je vous envoyc par ce present porteur, mon clerc, avec l'un des executeurs du deffunt, pour, par vous, en estre faict et ordonné, comme il appertiendra.*

4. Voir notre *Étude critique...* p. 53.

5. Dédicace de Jean Lemaire à Charles le Clerc (15 février 1508) : *tu, de ton plain gré, t'es offert de faire graver ce present leur epitaphe en cuivre ou en marbre, ou l'enrichir en tableau de paincture pour le poser ou lieu, ouquel ilz sont sepulturez* (Jean Lemaire, *Œuvres*, IV, 321).

CHAPITRE II

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ŒUVRES

La liste que nous avons établie est forcément incomplète : seules y figurent les œuvres qui ont pu être datées avec quelque certitude. La date des *Poésies* est discutée et justifiée ; pour les autres ouvrages, nous renvoyons aux différents chapitres qui leur sont consacrés.

Début de 1464 : *La Complaincte de Grece.*

M. Guy remarque que ce poème « ne se laisse pas exactement dater » [1], et P. Champion fait observer qu'il est postérieur au second traité d'Arras (1482), et au mariage des infants d'Espagne (1496) [2]. Nous avons vu que la version primitive se trouve dans un ms. de la Bibliothèque de l'Arsenal [3]. Nous y lisons un passage très précis : *N'est-ce celuy qui, en sa maison, reschaufa et nourry en eaue doulce le tres noble dauphin et qui, attendant les menaces des grosses balleines, le couronna roy des regnans ? N'est-ce celuy qui nouvellement et tout a une heure a recueilly cerfs vollans et luppars et qui la lupparde royal, fuitive de son regne, a reconfortee doulcement ?* Dans la première phrase, l'allusion est claire : il s'agit de Philippe le Bon et du dauphin qui, dès 1463, devait régner sous le nom de Louis XI. D'autre part, la *lupparde royal, fuitive de son regne*, est la reine d'Angleterre, Marguerite d'Anjou, qui, après la défaite des Lancastre à Hexham, débarqua à Lécluse en août 1463. Georges Chastellain nous dépeint la fortune de la malheureuse princesse, qui était venue à *telle decadence et rabaissement* [4]. Il ajoute que Philippe le Bon lui fit remettre *deux mille escus d'or et un riche diamant*. L'entrevue avait eu lieu à Saint-Pol, le 31 août 1463. La *Complainte de Grece* est donc postérieure à cette date. De plus, le duc de Bourgogne était alors vivement

1. H. Guy, *op. cit.*, 165.

2. P. Champion, *Histoire poétique du XV^e siècle*, II, 403.

3. Voir notre *Étude critique...* p. 114.

4. Georges Chastellain, *Œuvres*, IV, 285.

préoccupé d'une expédition contre les Turcs. Après s'être emparé de Mitylène et de Trébizonde, Mahomet II avait ravagé la Transylvanie et annexé la Bosnie (1463) ; ses troupes avaient envahi le Péloponèse, au cours de la même année. Le pape Pie II, en octobre, conclut une alliance avec le duc de Bourgogne et Venise [1]. Philippe le Bon commença ses préparatifs : il comptait s'embarquer à Aiguesmortes [2]. Au débutde 1464, le bruit courut que l'armée vénitienne avait subi une défaite en Morée [3]. C'est vers cette époque qu'il faut placer la composition de la *Complaincte*. C'est aussi dans les premiers mois de 1464 que fut écrite *l'Epistre faitte en contemplation du saint voyage de Turquie, adreissant a la tres crestienne et tres heureuse maison de Bourgogne* [4]. Soit qu'il n'ait pu obtenir l'adhésion de l'empereur d'Allemagne et du roi de France, soit qu'il ait craint d'abandonner ses riches provinces, à cause de l'inimitié de son fils ou en raison même de sa santé chancelante et de son âge avancé, Philippe le Bon renonça à faire campagne contre les Turcs. Il se fit suppléer par le bâtard Antoine de Bourgogne qui s'embarqua à Lécluse le 21 mai 1464, mais n'alla pas plus loin que Marseille [5].

Fin de 1465 : *Dictier des quatre vins franchois.*

Après la bataille de Montlhéry (juillet 1465), et le traité de Saint-Maur-les-Fossés (octobre 1465), Charles le Téméraire, comte de Charolais, prit possession des villes de la Somme, en son propre nom. Or, nous lisons, dans cette pièce, les v. 179-182 se rapportant à Louis XI :

Et puis, par force desgorgua
Sans ris, esbattement, ne gua [6],
Le vin de Somme, en grand langueur,
Et but du vin de Crevecœur [7].

---

1. P.-M. Perret, *Histoire des relations de la France avec Venise* (Paris, 1906), I, 396.

2. Olivier de La Marche, *Mémoires*, III, 36, note 2.

3. P.-M. Perret, *op. cit.*, I, 421.

4. G. Doutrepont, *Notices et extraits des manuscrits*, XLI, 9.

5. P.-M. Perret, *op. cit.*, I, 425 n. Dans un document du 18 mai 1464, on trouve une énumération des pièces d'artillerie livrées à Antoine de Bourgogne (Archives du Nord, B 3533, nº 125651).

6. Le mot *gua*, « plaisanterie », se retrouve dans un passage de la *Chronique* de Georges Chastellain, *Œuvres*, V, 255 : *pensans que cela serait tourné a jeu et a gas.*

7. M. P. Champion, *Histoire poétique du XVe siècle*, II, 312-316, donne une interprétation audacieuse de ce morceau ; voir le compte-rendu de M. Petit-Dutaillis, *Revue historique*, CXLV (1924), 232.

Après août 1471 : *A Maistre David Walle.*

Nous avons aux vers 29-32 :

Mortuus est papa Paulus,
Qui estoit grans et espaulus ;
Sixtus Quartus, mi domine,
Est pape et fort adominé...

Paul II mourut le 26 juillet 1471 et Sixte IV fut proclamé pape le neuf août [1].

Après juin 1467 : *Le Trosne d'honneur. Epitaphe du duc Philippe de Bourgogne.*

Philippe le Bon mourut le 15 juin 1467 [2].

1475 : *De nuz de Nuz.*

Le siège de Neuss dura de juillet 1474 à mai 1475 [3].

Après septembre 1475 : *Le Temple de Mars.*

Pour M. P. Champion, le *Temple de Mars* est l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, saccagée par les routiers en 1479 : le poème serait donc de cette époque [4]. Le commentaire et la date nous semblent inexacts. MM. Stein et Picot ont daté le *Temple de Mars* de 1476. Ils voient dans les vers 249-255 une allusion à la trêve franco-bourguignonne de Souleuvre (13 septembre 1475) [5]. Une mention du ms. p, fol. 296 verso, nous permet de confirmer ce résultat : *Che present livre fut escrit la nuit de grand Pasque, l'an de grasse M. IIIIc LXXVI, par moy Jehan, sirre de Haynin et de Louvegnies* [6]. Or ce manuscrit, si bien daté, contient le *Temple de Mars.*

1475-1506 : *Les Chroniques.*

Après août 1477 : *Le Naufrage de la Pucelle.*

Le mariage de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche eut lieu le 19 août 1477. Un passage du poème y fait allusion : *le triumphant*

---

1. L. Pastor, *Geschichte der Päpste*, Dritte und vierte Auflage (Freiburg in Brisgau, 1904). II, 444 et 454.

2. Georges Chastellain, *Œuvres*, V, 227.

3. Molinet, *Chroniques*, ch. I-XXI.

4. P. Champion, *Louis XI*, I, 29.

5. H. Stein et E. Picot, *Recueil de pièces historiques*.. 13 ; cf. Molinet, *Chroniques*, ch. 25 ; Ph. de Commynes, *Mémoires*, éd. J. Calmette, II 81.

6. Voir notre *Étude critique*... p. 77.

aigle royal [l'empereur Frédéric III] *luy envoya ung sien fils tres noble, inclit et vertueux.* On retrouve à peu près les mêmes termes dans les *Chroniques*, ch. 46 : *Le pouillon de l'aigle, par qui j'entends tres hault et tres puissant prince, Monseigneur l'archiduc d'Austrice, fils du triomphant empereur Frederick, doibt estre uni par le lien matrimonial a la josne leonesse, ma tres redoubtee princesse, madamoiselle de Bourgogne, fille du tres fort et tres victorieux lion, monseigneur le duc Charles, que Dieu absolve* [1].

Après juillet 1478 : *Le Chappelet des Dames.*

Deux faits permettent de dater ce poème. Le premier est le baptême de Philippe, fils aîné de Marie de Bourgogne et de Maximilien (28 juin 1478) : *Le sainct temple ou il a esté presenté est Sainct Donat, le souverain de ce temple est Reverend pere en Dieu, Monseigneur Ferry de Glugny, evesque de Tournay, lequel, en lieu de circuncision, luy a dignement administré le sainct sacrement de baptesme* [2].

Le second est la trêve qui fut conclue le 11 juillet 1478 entre Louis XI et Maximilien : *Et ainsi comme au joyeux advenement de nostre Seigneur la paix regna universelle l'espace de douze ans, pareillement la tresve a esté donnee aux hommes de bonne volonté l'espace de douze mois* [3].

Après août 1479 : *La Journee de Therouenne.*

La bataille de Guinegatte eut lieu le 7 août 1479 [4].

Début de 1481 : *La Ressource du petit peuple.*

M. Guy se demande s'il ne faut pas faire remonter cette œuvre à l'année 1477 [5]. P. Champion date la pièce d'avril 1479 [6]. Ces indications sont erronées. Nous relevons, en effet, deux passages importants :

L'autre consaude est la petite Marguarite de Bourgoigne, apparue puis ung an au tres fructueux jardin du duc d'Austriche...

Et descendirent ces pelerines en ung petit logeis appelé Treves, charpenté depuis demy an et ralongiet depuis trois mois...

Marguerite, fille de Marie de Bourgogne et de Maximilien, naquit à Bruxelles, le 10 février 1480 [7] et Molinet nous apprend qu'elle avait

1. Voir aussi K. Rausch, *Die burgundische Heirat Maximilians* I (Wien, 1880), 178.
2. Cf. Molinet, *Chroniques*, ch. 59.
3. Cf. Molinet, *Chroniques*, ch. 60 ; Ad. Bachmann, *Deutsche Reichsgeschichte* (Leipzig, 1894), II, 627 ; J. B. von Weiss, *Weltgeschichte* (Leipzig, 1904), VII, 505.
4. Cf. Molinet, *Chroniques*, ch. 66 ; J. B. von Weiss, *op. cit.*, VII, 506.
5. H. Guy, *op. cit.*, 168.
6. P. Champion, *Histoire poétique*, II, 338.
7. Cf. Molinet, *Chroniques*, ch. 68.

un an, quand il écrivit la *Ressource du petit Peuple*. D'autre part, la trève conclue pour six mois et prolongée depuis trois mois, n'est pas celle du 11 juillet 1478, mais bien celle du 27 août 1480[1]. Si l'on ajoute neuf mois à cette date, on aboutit également au printemps de 1481.

Après mars 1482 : *Complainte sur la mort Madame d'Austrisse.*

Marie de Bourgogne mourut à Bruges, le 27 mars 1482[2].

Vers 1482 : *Le Mistère de saint Quentin.*

Après janvier 1483 : *Ung dictier de Renommee, Vertus et Victoire.*

Les v. 224-256 visent la bataille que Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain, gagna sur Guillaume de La Marck, à Hollogne-sur-Geer, le 9 janvier 1483 :

On voit l'exploit commis devant Houlongne,
Par le prince d'Orenge, il est certain,
Et le tres noble enfant de Ravestain[3].

Juillet 1485 : *Le bergier sans soulas.*

Les vers 397-404 rappellent la mort de Guillaume d'Aremberg, qui fut décapité à Maestricht le 17 juin 1485[4]. D'autre part, la strophe suivante est significative, v. 451-455 :

Vecy juillet, ung mois imperial,
Fort curial, que le roi d'Ilion
Doibt triumpher, par droit original,
En tribunal et avoir son real
Siege royal au trosne du lyon...

En juillet 1485, l'empereur Frédéric commença à s'occuper de faire élire son fils Maximilien roi des Romains ; en fait, cette élection n'eut lieu que le 16 février 1486, à la diète de Francfort[5].

Juillet 1485 : *Ung dictier sus ceux de Gand.*

P. Champion date la pièce de 1492[6]. La mort de Guillaume d'Arem-

1. J. B. von Weiss, *op. cit.*, VII, 506 ; H. Martin , *Histoire de France*, VII, 141-142.
2. Molinet, *Chroniques*, ch. 85.
3. Cf. Molinet, *Chroniques*, ch. 93 ; J. de Chestret de Haneffe, *Histoire de la maison de La Marck* (Liége, 1898), 49.
4. Cf. Molinet, *Chroniques*, ch. 113.
5. H. Ulmann, *Kaiser Maximilian I* (Stuttgart, 1884), I, 7 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 124.
6. P. Champion, *Histoire poétique*, II, 355, note 4.

berg (17 juin 1485) est mentionnée dans les vers 145-152. Dans une autre strophe, v. 137-144, nous apprenons que Maximilien et son fils Philippe se sont retrouvés à Gand ; les Gantois essayèrent de se révolter, mais ils furent durement châtiés, v. 153-168. Ces faits se passèrent du 7 au 22 juillet 1485 [1].

Après avril 1486 : *L'arbre de Bourgonne sus la mort du duc Charles.*

On lit à la fin de ce poème : *Puis un tres saige pasteur agripinois... luy offrit en lieu d'aureole une couronne de laurier et adoncques bergiers et bergieres, ortolains et ortolaines, cryerent tous a une voix : Vive le Roy* ! Maximilien fut couronné roi, le 9 avril 1486, à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Cologne, avec le cérémonial habituel [2].

Carême 1489 : *Dictier pour Jehan de Tournay.*

Jean de Tournay partit pour la terre sainte, le 25 février 1488, et rentra à Valenciennes le 7 mars 1489 [3].

Fin décembre 1489 : *Le cry des monnoies.*

La pièce commence par ces vers :

Galant, qui quiers la haulse des monnoies
Pour ton profit singulier, tu te noies,
Car elles sont tournees en l'empire ;
Argent est court, povres gens ont du pire...

Dans ses *Chroniques*, ch. 223, Molinet donne de curieuses précisions sur la date et sur la nature de cette crise monétaire : *A cause de l'entretenement et nourriture des guerres dures et austeres es pays de Monseigneur l'Archiduc, les monnoies estoient, comme dict est, tellement montees en valeur, que une piece d'or valloit trois, semblablement d'argent, qui estoit grand dommaige et desplaisir... Pendant le temps que l'on besongnoit sur ce point, le terme de Noel approchoit, que rentiers et aultres crediteurs debvoient recevoir leurs debtes ; si couroit la voix qu'il seroit rabassé des monnoies et que la criee se feroit brief...*

Fin décembre 1489 : *Dictier a Monseigneur de Nassau.*

Ces vers furent présentés au comte de Nassau, quand il revint de France, après avoir conclu la paix de Montils-les-Tours (31 octobre 1489) [4].

---

1. H. Ulmann, *op. cit.*, I, 2 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 115 et 116.
2. H. Ulmann, *op. cit.*, I, 8 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 133 à 140.
3. Valenciennes, ms. 595, fol. 312 verso.
4. H. Ulmann, *op. cit.*, I, 72 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 222, fin.

Fin décembre 1489 : *Epitaphe de Simon Marmion.*

Elle se termine ainsi :

Le jour et l'an de la Nativité
Nostre Seigneur, mil avec quatre cens
Quatre vingt neuf, lors fort debilité,
La fiere mort, par son habileté,
Me despouilla ame, cœur, force et sens...

Avant 1492 : *L'Art de Rhétorique.*

Après juillet 1492 : *Le Jeu de palme.*

Les deux premières strophes mentionnent la pacification de Gand (29 juillet 1492) [1].

Après mai 1493 : *La Robe de l'Archiduc.*

La dernière strophe fait allusion au traité de Senlis (23 mai 1493) [2].

Après juin 1493 : *Collaudation a Madame Marguerite.*

Après la publication de la paix de Senlis, Marguerite d'Autriche revint de France et fut reçue triomphalement à Valenciennes (12 juin 1493) [3].

Après août 1493 : *La Mort Federicq empereur.*

L'empereur Frédéric III mourut le 19 août 1493 [4].

Après juin 1493 : *A l'honneur de l'empereur et de sa seconde femme.*

Le mariage de Maximilien et de Blanche-Marie Sforza eut lieu le 24 juin 1493 [5].

Après avril 1494 : *L'epitaphe Monseigneur d'Esquerdes.*

Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, mourut le 22 avril 1494 [6].

Vers 1494 : *Revid a Maistre Pol de Mol, lieutenant du Chasteau de Lille.*

---

1. V. Fris, *Histoire de Gand* (Bruxelles et Paris, 1913), 160 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 252.

2. H. Hauser et A. Renaudet, *Les Débuts de l'âge moderne*, 8 et 72 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 263.

3. Max Bruchet, *Marguerite d'Autriche* (Lille, 1927), 19 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 264.

4. H. Ulmann, *op. cit.*, I, 180 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 268.

5. H. Ulmann, *op. cit.*, I, 218 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 269.

6. H. Ulmann, *op. cit.*, I, 233 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 270.

Nous lisons aux vers 11-13 :

La pension que j'ay du roy
Ne me vault en temps de desroy
Le pris d'ung cheval escorfault.

C'est à partir de 1494 que Molinet n'est plus historiographe de Maximilien, mais bien de Philippe le Beau. D'autre part, une lettre et un acte d'attestation du 24 avril 1494 nous informent que Paul de Mol était lieutenant de Baudouin de Lannoy, seigneur de Molembais, capitaine du château de Lille [1].

Après septembre 1496 : *Le Voiage de Naples.*

Nous trouvons une indication utile dans les vers 129-136 :

Se mort n'eusist boutté en son coffin
Le beau dauphin, seigneur du Dauphiné
Le Cherf vollant, cler comme ung seraphin,
Des dieux affin, se mectoit sus, affin
De mettre a fin ce qui n'est point finé ;
S'on a finé d'ung nouveau dauphin, né
Pour affiner de vertus, sans finesse :
Le roy s'en va, du debat la fin n'esse.

Le dauphin, fils de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, mourut le 6 décembre 1495 ; le second dauphin naquit le 8 septembre 1496 et trépassa le 3 octobre suivant [2].

1495 : *Jo. Obghem Epitaphium. Epitaphe de venerable Seigneur Obregam.*

Jean Ockeghem mourut à Tours en 1495 [3].

1496 : *Gaiges retrenchiés.*

En cette année, la pension de Molinet fut réduite de moitié [4].

Octobre 1496 : *L'aliance matrimoniale des enfans d'Austrice et d'Espaigne.*

Jeanne d'Aragon, dite Jeanne la Folle, vint dans les Pays-Bas, pour

1. Archives du Nord, B 2149, nº 70314 ; d'après B 2166, nº 71661, Paul de Mol avait encore les mêmes fonctions le 12 juillet 1499.

2. Le Roux de Lincy, *Vie de la reine Anne de Bretagne* (Paris, 1860), I, 133.

3. G. Adler, *Handbuch der Musikgeschichte* (Frankfurt, 1924), 261.

4. Voir chapitre précédent, p. 18.

épouser Philippe le Beau : elle arriva à Anvers, le 19 septembre 1496. Le fait est relaté dans les vers 113-115 :

Pensons quel bien, quel tresor, quelle richesse,
L'archiduchesse avec sa baronnie
A amené par mer, qu'elle nous lesse...

Dans les *Chroniques*, ch. 288, Molinet emploie les mêmes termes : *Oncques ne fut veue telle richesse, jamais ne fut veu tel thresor, ne oncques ne fut veue telle noblesse* [1].

Après avril 1497 : *A Madame Marguerite, princesse de Castille.*

Le titre même de la pièce indique qu'elle est postérieure au mariage de Marguerite d'Autriche et du prince de Castille (3 avril 1497) [2].

Après octobre 1497 : *Ballade : Manne du ciel, doulce fleur de concorde.*

Les vers 30-31 font allusion à la mort du prince de Castille : celui-ci mourut, à Salamanque, dans sa vingtième année, le 4 octobre 1497 [3].

Après avril 1498 : *Le Donnet au roy Louis douziesme.*

Louis XII fut proclamé roi le 9 avril 1498 [4].

Après novembre 1498 : *La Nativité Madame Lienor.*

Nous lisons aux vers 65-67 :

Nobles parens, dignes de grant merite,
Et Marguerite, une fleur d'Engleterre,
Tindrent sur fontz Liennorette inclite...

Le baptême d'Alienor, fille aînée de Philippe le Beau, eut lieu à Bruxelles, le 30 novembre 1498 [5].

Après mars 1500 : *La naissance de Charles d'Austrice.*

Les vers 153-154 rappellent le baptême du duc Charles, qui fut célébré à Gand, le 7 mars 1500 [6]. Une autre pièce, *Sur la Nativité monseigneur le duc Charles*, est de la même époque.

1500 : *Le Roman de la Rose Moralisé.*

---

1. H. Ulmann, *op. cit.*, I, 243.
2. Max Bruchet, *op. cit.*, 24 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 291.
3. Max Bruchet, *op. cit.*, 24.
4. Ph. de Commynes, *Mémoires*, éd. J. Calmette, III, 312.
5. Molinet, *Chroniques*, ch. 299.
6. H. Ulmann, *op. cit.*, II, 99 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 305.

Après septembre 1500 : *Regrès pour le trespas d'Albert, duc de Zassen.*
Albrecht de Saxe mourut le 12 septembre 1500 [1].

Après octobre 1501 : *L'Arche ducalle.*
Les vers 41-42 donnnent une indication précise :

Mais Marguerite, en qui Vertus s'avoye,
Tire en Savoye, et sy ara sa vie...

Marguerite partit de Bruxelles, le 27 octobre 1501, pour aller épouser en Savoie le duc Philibert [2].

Après novembre 1501 : *Lettre a Monseigneur l'Archiduc quand il alla en Espaigne.*

Mon dit seigneur [l'archiduc Philippe] *et madite dame, sa femme, l'an d'humaine salvation* 1501, *quatriesme jour de novembre, partirent de leur ville de Bruxelles, accompaigniés de l'archevesque de Bezenchon, Henry de Berghes, evesque de Cambrai, Chancelier de l'Ordre du Toison, Chief du Conseil et de la Chapelle, Charles de Ranchicourt, prevost de Nostre-Dame d'Arras, premier maistre des requestes de l'hostel et moult d'aultres gens de ce conseil...* [3]

De la même époque, une *Ballade touchant le Voyage d'Espaigne* et *le Voyage d'Espaigne.*

Après 1501 : *La Passion en rime franchoise.*

Octobre 1502 : *Epitaphe de Monseigneur Henry de Berghes.*

Les vers 62-63 indiquent à quelle date mourut l'évêque de Cambrai :

L'an mil cincq cens deux paya mortel cens,
Comme je sens, en octobre, sept jours... [4]

Novembre 1502 : *Traictié a la louenge de Nicolas de Ruttre, evesque d'Arras.*

Nicolas de Ruttre fut pourvu de l'évêché d'Arras et entra dans cette ville, le 20 novembre 1502 [5].

---

1. H. Ulmann, *op. cit.*, II, 99 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 305.
2. Max Bruchet, *op. cit.*, p. 33 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 314.
3. L. P. Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas* (Bruxelles, 1876), I, 126 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 315.
4. Molinet, *Chroniques*, ch. 318.
5. Molinet, *Chroniques*, ch. 319.

Après mars 1503 : *Vers en l'honneur de Maximilien et de la maison d'Austrice.*

Nous avons des indications précises dans la strophe suivante :

Par l'aliance utille et d'exellence
De l'archiduc a la fille d'Espaigne,
Avons bon eur, fructueuse opulence,
Auctorité, honneur, magnificence,
Gloire et salut, qui les bons accompaigne
Et quatre enffans, de noble et rice espargne,
Charles, Fernande, Alienore, Ysabel...

Le dernier vers énumère les quatre premiers enfans de Philippe le Beau : Alienore naquit en novembre 1498 ; Charles, le 24 février 1500 ; Isabelle, le 27 juillet 1501 ; Fernando, le 10 mars 1503.

3 mai 1503 : *Lettre a maistre Florimond Robertet.*

Il est question, dans cette pièce, des comtes de Foix, Montpensier et Vendôme. Ces jeunes princes séjournèrent à Valenciennes du 11 février au 3 juillet 1503 [1]. D'autre part, Molinet date sa lettre du *Jour saincte Croix*. L'année liturgique comprend deux *jours saincte Croix* : l'Invention de la Sainte Croix, le 3 mai, et l'exaltation de la Sainte Croix, le 14 septembre ; il s'agit donc ici du 3 mai. Il faut placer vers la même époque la *Ballade a Monseigneur de Foix, Monpensier et Vendosme* et la *Recommendation a Monseigneur Charles de Vendosme.*

Après février 1504 : *Le debat du poisson et de la chair.*

Les vers 179-182 permettent de le dater :

Le bon Standon, plus pur que n'est or fin,
Le grand prescheur, maistre Olivier Maillart,
Nourris de toy, qui pis vault que viel lart,
Sont expirés et mis en basse lame...

Jean Standonck mourut le 5 février 1504 [2].

Après mai 1504 : *Epitaphe du conte de Nassau.*

Le comte Englebert de Nassau mourut le 30 mai 1504 [3].

1. Voir chapitre précédent, p. 22.

2. A. Renaudet, *Jean Standonck*, *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (Paris, 1908), 78 ; cf. Molinet, *Chroniques*, ch. 322.

3. Molinet, *Chroniques*, ch. 324.

Vers novembre 1504 : *A Monseigneur de Ville, premier chambellan de l'archiduc d'Austrice.*

Une commission, datée du 18 janvier 1503, nomme Jean de Luxembourg, seigneur de Ville, conseiller et second chambellan de l'archiduc d'Autriche [1]. D'autre part, une attestation du même personnage nous apprend qu'il était premier chambellan en novembre 1504 [2].

Janvier 1505 : *Epitaphe de Dame Ysabeau, royne de Castille.*

Isabelle de Castille, belle-mère de Philippe le Beau, mourut le 26 novembre 1504. La nouvelle parvint dans les Flandres, vers la fin de l'année 1504 [3].

Après le 15 janvier 1505 : *Au roy de Castille.*

Quand fut accompli le service mortuaire de la reine de Castille (14 janvier 1505), Philippe le Beau fut appelé roi de Castille :Les *ceremonies des obsecques accomplies, monseigneur l'archiduc print title nouvel et fut nommé par pays, seigneuries, mandemens et escriptures : Philippe, par la grace de Dieu, roy de Castille, de Leon et de Grenade...* [4]

Après septembre 1506 : *Les Regrès de la mort Philippes, roy de Castille.*

Philippe le Beau, roi de Castille, mourut le 23 septembre 1506 [5].

---

1. Archives du Nord, B 2187, nº 73437.
2. Archives du Nord, B 2187, nº 73402.
3. H. Ulmann, *op. cit.*, II, 243 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 326.
4. Molinet, *Chroniques*, ch. 326, fin.
5. H. Ulmann, *op. cit.*, II, 296 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 341.

CHAPITRE III

LES CHRONIQUES

Les *chroniques* de Molinet ont été diversement jugées [1] : M. H. Guy reproche surtout à Molinet de n'avoir songé qu'à glorifier les princes dont il était le chroniqueur officiel : « Jamais conscience ne se vendit plus honnêtement. Rétribué pour juger sublimes les actes de ses maîtres et condamnables ceux de leurs ennemis, notre homme, aveugle volontaire, s'acquitta de sa fonction sans faiblesse et ne connut que la consigne. La partialité lui paraissait le premier de ses devoirs, le fondement de la morale des historiens appointés [2] ». A. Molinier et G. Doutrepont s'accordent à blâmer le vocabulaire pédantesque et la forme redondante et obscure, mais ils reconnaissent que Molinet est un narrateur bien informé [3]. Enfin un historien compétent, dont on récusera difficilement le témoignage, formule un jugement plutôt favorable : « Bien que Molinet ne puisse être comparé à Chastellain, qu'il prétend continuer, ni pour le talent, ni pour l'intelligence, son travail n'en constitue pas moins une source précieuse pour l'abondance et la

---

1. Les manuscrits des *Chroniques* sont nombreux. La Bibliothèque royale de Bruxelles n'en compte pas moins de 17, dont 8 remontent au XVI[e] siècle. Sans prétendre donner une liste complète, nous signalons ceux que nous avons relevés : Bibl. nat., fr. 5618, 24035 et nouv. acq. fr. 6258 ; le ms. fr. 24034, prêté à Louvain, en 1914, a été brûlé dans l'incendie de la Bibliothèque ; Bibl. James de Rothschild, n° 2334 (E. Picot, *Catalogue*, III, 135) ; Lille, 542-544, 545, 546 ; fonds Godefroy 116, 117, 118-119 ; Cambrai, 729-730 ; Arras, 594 ; Amiens, 488. Pour donner une idée de l'importance des *Chroniques*, nous indiquons que le ms. fr. 5618, de 0,210 sur 0,290, comprend 389 folios d'une cursive menue et serrée. Les *Chroniques* ont été publiées par Buchon en 5 vol. (Paris, 1827-1828). Cette édition qui reproduit assez mal le ms. fr. 5618 est inutilisable. Depuis longtemps, M. Pirenne en a démontré l'insuffisance, en soulignant les bévues les plus graves, *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, (Bruxelles, 1904), 21. MM. G. Doutrepont et O. Jodogne préparent une édition nouvelle, qui sera la bienvenue.

2. H. Guy, *op. cit.*, 161.

3. A. Molinier, *Les Sources de l'histoire de France* ; Première partie, V, 47 ; G. Doutrepont, *La littérature française à la Cour des ducs de Bourgogne*, 448.

précision des renseignements. Si, en qualité d'historiographe de la maison de Bourgogne, Molinet nous fournit la version officielle des événements, en revanche et en raison même de ses fonctions, il a pu se documenter exactement sur les faits qu'il raconte et l'on chercherait vainement dans l'historiographie flamande ou française de nos provinces, à cette époque, une source digne de lui être comparée » [1].

1. H. Pirenne, *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (Bruxelles, 1904), 21.

Comment Molinet a compris et rempli ses fonctions d'historiographe

On a reproché à Molinet l'emploi de termes obscurs. Il se trouve, il est vrai, dans l'édition Buchon, des phrases inintelligibles, mais, le plus souvent, c'est l'éditeur qui en est responsable : beaucoup de passages seraient clairs, s'ils avaient été lus et imprimés correctement [1]. Parfois cependant, Molinet se sert d'expressions insolites : ce sont des mots empruntés à des langues étrangères et, en particulier, au flamand ; ce sont aussi des appellations locales, comme *Iselaires* [2].

D'autre part, il est fort exagéré de voir en Molinet un « écumeur de latin » qui se complaît à créer des termes pédantesques et prétentieux. Reconnaissons qu'il se guinde parfois à une grandiloquence ridicule. Les périodes qui commencent les Frologues des *Chroniques* sont caractéristiques : *La tres illustre et refulgente maison du Seigneur et duc de Bourgogne est magnifiquement fondee sur la sommité des montaignes. Les geans terriens, qui sont entendus les victorieux princes, regens et conducteurs du bien publicque, sont comme montaignes excelses, ou est assis le hault trosne d'honneur, vers qui les nobles preux du siecle tournent la face et tendent bras et mains. En l'altitude de ces grosses montaignes, soubz qui tremblent et se humilient rudes rochers, tres durs perons et tres fortes murailles, comme sont cruels tirans, fiers satellites et orgueilleux rebelles, est authentiquement situee la tres noble, resplendissante et opulente maison des Bourguignons, dont aujourd'huy sa renommee court par les sept climatz, sa clarté illumine les tenebres du monde et sa beauté decore le quartier d'occident.*

Ces morceaux d'apparat sont rares. Au début de son œuvre, Molinet

1. Voici quelques exemples typiques : I, 78, chap. 10 : *Lavergiere fut approchee et subtillement ajustee, laquelle avoit sieute de plusieurs courtaux* ; il faut lire : *la Bergiere*, qui était le nom d'un canon de Charles le Téméraire, cf. ch. 29 ; II, 223, ch. 66: *lesquels avoient trouvé tant d'arcs et de saiettes, qu'ils les firent voler en l'aer, comme bouillons de nege, en temps d'iver* ; il s'agit de *pouillons* (papillons) *de nege*, de « flocons » ; III, 77, ch. 144 : *l'empereur, en habit dissimulé, embrochié, vint veoir cest estat magnifique et, comme passe, l'on donna au roi a laver* au lieu de : *et ce convive passé* ; III, 278, ch. 176 : *ils firent lire un mandement scellé en gauve chiere* pour *en ganne chire*, « en cire jaune ».

2. *Chroniques*, III, 457, ch. 202 : *firent faire grans, parfons et larges trenchies par Iselaires, ceulx du Haut Pont et aulcuns paysans de Flandres.* Godefroy, VIII, 341[b], enregistre *Yselaire.* sans pouvoir l'expliquer. *Les Iselaires* étaient les poissonniers et maraîchers du faubourg de l'Isle à Saint-Omer, cf. Justin de Pas, *Mystères et Jeux scéniques à Saint-Omer*, 1913, p. 9.

croit nécessaire de hausser le ton. Décrivant la magnificence du siège de Neuss (ch. 9), il accumule les expressions hyperboliques, pour décrire le train fastueux du duc de Bourgogne. Dans une apostrophe emphatique (ch. 18, fin), il recommande à Charles le Téméraire la prudence et la modération. Après le désastre de Nancy, il déplore avec solennité les tribulations de la maison de Bourgogne (ch. 45, début). Il célèbre avec la même emphase l'union de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche (ch. 46). Ce long chapitre est agrémenté de citations et de réminiscences de la Bible, d'une prophétie de la Sibylle et d'une digression imprévue sur les origines troyennes des Romains, des Bretons et des Hainuyers. Autre développement brillant : quand l'empereur Frédéric se rencontre à Bruxelles, en 1486, avec son fils Maximilien et son petit-fils l'archiduc Philippe, Molinet assiste à l'entrevue et, pour célébrer cet heureux événement, il écrit un petit traité intitulé le *Paradis terrestre* (ch. 149). Ayant commencé par des remarques traditionnelles sur la valeur symbolique des planètes [1], il assimile à Dieu l'empereur Frédéric et compare le père, le fils et le petit-fils à la sainte Trinité. Qu'il y ait dans les pages que nous venons d'énumérer une enflure qui fait sourire, que l'on y trouve, plus que dans les autres œuvres, des néologismes calqués sur le latin, rien n'est plus certain. Mais ces passages particulièrement soignés ne représentent qu'une faible partie des *Chroniques* ; nous établirons, d'autre part, dans l'étude du Vocabulaire, que Molinet n'a forgé qu'un nombre restreint de latinismes [2].

Le reproche de partialité est plus grave et mérite d'être sérieusement examiné. S'il était avéré que Molinet n'est que le complaisant thuriféraire des princes dont il reçoit des gages, que, par flatterie ou par intérêt, il n'hésite pas à dénaturer les faits, il s'ensuivrait que ses *Chroniques* doivent être consultées avec une grande circonspection. Mais est-ce vraiment le cas ? D'abord comment a-t-il compris ses fonctions de chroniqueur ? Il ne manque pas de nous renseigner sur ce point. A la fin du second Prologue, il déclare qu'il exposera les événements mémorables, qu'il verra lui-même ou qu'il apprendra *par gens dignes de foi, ou par escripture authentique*. Au début du récit de la bataille de Guinegatte (ch. 66), il annonce qu'il rapportera ce qu'il a pu savoir *par le record de gens dignes de foi, presens lors sur le camp*... Ailleurs (ch. 48, fin), il fait une déclaration importante, qui prouve son désir d'être bien informé :

---

1. Déjà Fulgence avait donné des explications allégoriques du soleil et de la lune (*Mitologiarum libri III*, éd. Helm, Leipzig, 1898).

2. Voir, plus bas, le chapitre VIII.

Aultres tres cleres haultes proesses de grand renom ont esté achevees en aultres quartiers et places, a l'honneur de la maison de Bourgoigne, lesquelles je tiendrai en silence, jusques a ce que je me polrai trouver es lieux ou les exploicts en ont esté faits, pour enquerir la verité. Le même souci de vérité se manifeste encore plus loin (ch. 118, début) : *Je metterai par escript, au vrai le plus pur que possible me sera, les estats, cerimonies, entrees, receptions, joustes, bancquets, festoiements, nouvelletés, singularités, honneurs et magnificences que nous appelons triomphes, qui furent faicts en ce voyage...*

Il est certain qu'il dut se déplacer assez souvent pour compléter ses informations. Il nous dit qu'il assista au siège de Neuss. En juillet 1486, Maximilien se rendit à Bruxelles avec son fils Philippe, pour y rencontrer son père l'empereur Frédéric ; Molinet fut témoin de l'entrevue (ch. 148) : *Et disoient aulcuns qui les regardoient : Veez ci figure de la Trinité, le pere, le fils et sainct esprit. Moy le plus simple de tous autres, oyant ces motz et regardant ces trois personnes ensemble...* En mai 1490, il apprend qu'un adolescent du village d'Arin [1] a des visions : le jeune homme voit en songe sa mère, qui lui ordonne de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Hal, pour qu'elle soit délivrée des peines du purgatoire. Le fils s'en va, mais est obligé de s'arrêter en chemin. Sa mère lui apparaît de nouveau et lui enfonce les doigts si rudement dans le bras qu'il en garde des cicatrices. Molinet se rend à Hérin, pour vérifier ce fait singulier (ch. 228) : *Et pour cognoistre la verité de ceste apparition que je reputoye estre frivole, Damp Jehan Defontaine, notable religieu de Saint Benoit, tresorier de Nostre Dame la Grande, en Vallenchiennes, me mena audit Arrin...*

En réalité, Molinet fit bien d'autres voyages, dont il n'a pas parlé. Il prit soin aussi de se procurer les documents officiels. Il nous raconte, par exemple, qu'en 1479 les aigles impériales furent effacées sur les portes, à Cambrai, et remplacées par les armes de France, *dont l'empereur Frederick tres mal se contenta, comme j'ai apperçu par la coppie d'une lettre missive envoyee au roi de France* (ch. 70). Molinet nous prouve enfin sa bonne foi, quand, à plusieurs reprises, il déclare que certains événements lui sont restés inconnus (ch. 60, fin ; ch. 93, 156, 315).

Notre chroniqueur, animé des meilleurs desseins et désireux de connaître la vérité, a-t-il toujours réalisé ses intentions ? Ce n'était pas chose aisée, au temps et dans le milieu où il vécut. Il commence ses *Chroniques* en 1475, à une époque où Charles le Téméraire forme les projets les plus ambitieux, où la maison de Bourgogne, riche et puissante, se dresse

1. Hérin, canton de Valenciennes.

orgueilleusement en face du royaume de France. Philippe le Bon n'oublia jamais les liens de parenté et de vassalité qui l'unissaient au roi de France : il eut les plus grands égards pour le dauphin Louis, quand il séjourna à Genappe et même lorsqu'il fut couronné à Reims. Le duc Charles était entré en conflit avec Louis XI, alors qu'il n'était encore que comte de Charolais. L'hostilité s'accrût entre les deux princes, le roi nouant contre son adversaire les intrigues les plus perfides, le duc, opiniâtre et farouche, s'obstinant dans une lutte qui devait lui être fatale.

Molinet, d'autre part, passa la plus grande partie de sa vie à Valenciennes. Si cette ville resta fidèle à la maison de Bourgogne, Tournai, Vicoigne et Saint-Amand relevaient du roi de France. Arras devait être tantôt française et tantôt bourguignonne, tandis que Cambrai se prévalut longtemps de sa neutralité. Parfois même des factions opposées déchiraient la même cité. Il en résultait un grand trouble dans les esprits. On s'explique ainsi que les seigneurs de Croy, grands amis de Philippe le Bon, aient pris parti pour Louis XI [1], que le comte de Saint Pol ait été décapité en place de Grève, le 19 décembre 1475, pour avoir servi et trompé simultanément les deux princes rivaux, que le sire de Commynes ait quitté en 1472 son maître bourguignon, que Jean de Neuchâtel, Philippe de Crèvecœur et Philippe Pot aient également offert leurs services au roi de France.

Molinet n'eut pas l'humeur versatile : il resta toute sa vie attaché à la cour de Bourgogne. Il avait reçu de son maître un bel exemple de dignité et d'impartialité. Georges Chastellain a, dans plusieurs passages, exprimé son amour de la vérité : *Sy requiers et supplie aux lisans, de quelque party qu'ils soient, François, Bourgongnons ou Anglois, que sur moy leur plaise oster toutes partialités, suspicions et faveurs, et me juger tel que me proteste, leal françois avec mon prince, osant prononcer verité contre mon maistre, ou besoin sera, non me feignant de mesme contre François ni Anglois, desquels la gloire n'est a esteindre pour l'un parti ni l'autre, mais a chascun garder sa portion, selon l'advenir et fortune des cas* [2]. Vers la fin de sa vie, il déplore, comme une lutte intestine, les hostilités qui se sont engagées entre le suzerain et le vassal ; il s'efforce de les juger tous deux avec équité, en ne cessant de revendiquer sa qualité de français : *Doncques qui Anglois ne suis, mais François, qui Espagnol ne Ytalien ne suis, mais François, de*

1. Antoine de Croy, premier chambellan de Philippe le Bon, grand maître d'hôtel de France, et Jean de Croy, gouverneur de Hainaut, étaient fils de Jean de Croy et de Marguerite de Craon ; cf. Georges Chastellain, *Œuvres*, V, 153 : *Et estoient les deux freres et le roy, comme trois testes en ung sac, tousjours ensamble...*

2. Georges Chastellain, *Œuvres*, I, 12.

deux François, l'un roy, l'autre duc, j'ai escrit leurs œuvres et contentions, et les graces et les gloires que Dieu leur a envoyé en leur temps [1]. Tels sont les sentiments de ce vieux chroniqueur, qui, originaire du comté d'Alost, s'est toujours proclamé français et dont l'œuvre, malheureusement mutilée, d'un style souvent difficile et tendu, accuse un admirable souci d'impartialité. Son disciple Molinet s'est-il montré digne de lui ? Pour mieux en juger, nous diviserons les *Chroniques* en trois périodes : 1° : De 1475 à la paix d'Arras, 1482 ; 2° : de la paix d'Arras au traité de Senlis, 1493 ; 3° : du traité de Senlis à la mort de Philippe le Beau, 1506.

La première partie est la plus mouvementée. Le conflit entre Charles le Téméraire et Louis XI devient de plus en plus violent. Le duc de Bourgogne est défait et massacré à Nancy, en janvier 1477 ; son adversaire fait main basse sur la Bourgogne, la Picardie et l'Artois. Il manque de finesse diplomatique en laissant Marie de Bourgogne épouser, en 1478, Maximilien d'Autriche. Les hostilités se poursuivent : en 1479, les troupes de Maximilien se heurtent, près de Thérouanne, à l'armée française ; la bataille, avec des péripéties diverses, reste indécise. Quelques années plus tard, Marie de Bourgogne meurt accidentellement et bientôt est signée la Paix d'Arras. Marguerite d'Autriche, fille aînée de Maximilien, était fiancée au dauphin de France, pour réconcilier les belligérants. Pendant toute cette période, Molinet est nettement bourguignon. En dehors même des morceaux pompeux que nous avons signalés et qui rappellent ses poésies de circonstance [2], il ne cache nullement ses sympathies pour la maison de Bourgogne. Par contre, il juge sévèrement Louis XI, qu'il représente comme un ennemi sans scrupule. Il flétrit les milliers de faucheurs envoyés par le roi de France pour couper, pendant trois jours, des blés encore verts, dans la région de Valenciennes et de Douai (ch. 45). Il rappelle avec indignation la cruauté inhumaine des soldats français dans le combat de Guinegatte (ch. 65) : *Trois cents lances françoises... vindrent cherger sur le charoy du duc et occirent les vivendiers, prestres seculiers, mendians religieux, femmes enchaintes, paiges, ladres et les enfans qui pendoient à la mamelle.*

Molinet, toutefois, ne ferme pas les yeux sur les défauts du duc Charles. A plusieurs reprises, il lui prêche la prudence et la modération ; il lui reproche même de ne pas écouter les conseils de capitaines expérimentés et dépeint son caractère opiniâtre, irascible et mélancolique (ch. 35) : *Il est it fort melancolieux et fort incité a l'ire, depuis la perte de Gran-*

1. Georges Chastellain, *Œuvres*, IV, 21 ; voir aussi IV, 392.

2. Voir, plus bas, le chapitre VI.

son. Et disent aulcuns de ses privés serviteurs qu'il prendoit parfois un libvre, pour faire maniere de vouloir lire, et s'enclooit seulet et illec, par grant courroux, tiroit cheveux et se destordoit, en faisant les plus angoisseux regrets et plainctes que jamais furent oys [1]...

De la paix d'Arras au traité de Senlis, s'étend une période moins agitée. Molinet en relate les faits les plus importants. Il décrit minutieusement les cérémonies organisées pour le couronnement du Roi des Romains ; il conte les démêlés de Maximilien avec les Flamands et rapporte les péripéties de la lutte engagée entre Maximilien et Philippe de Clèves. Il expose aussi qu'Anne de Bretagne, que Maximilien aurait voulu épouser, finit par se marier avec le jeune roi Charles VIII. Les hostilités n'ont pas cessé entre les troupes françaises et bourguignonnes ; c'est une guerre d'escarmouches, marquée de multiples incidents, comme la prise et la reprise de Saint-Omer, mais le conflit est moins aigu : Maximilien a des difficultés dans les Flandres ; Pierre et Anne de Beaujeu doivent tenir tête aux coalitions féodales. Le traité de Senlis scelle la réconciliation : il stipulait notamment que Charles VIII restituait à Maximilien l'Artois, le Charolais et la Franche-Comté et que Marguerite d'Autriche serait remise aux ambassadeurs de Philippe le Beau [2]. La tâche de Molinet est devenue plus aisée : son récit gagne en précision.

Dans la dernière partie des *Chroniques*, les faits sont relatés plus succinctement. Nous voyons se dérouler la brève carrière de Philippe le Beau, qui prend le gouvernement des Pays-Bas dès 1494, se marie en 1496 avec Jeanne d'Aragon, devient roi de Castille en janvier 1505 et meurt prématurément, en septembre 1506. Nous apprenons aussi les infortunes de Marguerite d'Autriche, qui, épouse du prince Jean d'Aragon en 1497, fut veuve quelques mois plus tard et épousa en 1501 le duc Philibert de Savoie qui mourait trois ans après. Molinet consacre aussi quelques chapitres aux rois de France. Il raconte l'expédition de Charles VIII en Italie et la bataille de Fornoue ; il décrit le sacre de Louis XII et son entrée à Paris, la conquête du Milanais par les troupes françaises et leur échec dans le royaume de Naples. Français et Bourguignons vivent désormais en bonne intelligence. En 1501, il est question du mariage de Charles d'Autriche, le futur Charles-Quint, avec Claude de France.

1. D'après l'ambassadeur milanais, Louis XI considère le duc de Bourgogne comme un homme de valeur insignifiante, de peu de sens, orgueilleux, irascible et semblable à une bête : *'Che questo figlolo del duca de Bergogna è de pochissimo valore et da poco sentimento, superbo, iracondo et a modo de una bestia ;* B. de Mandrot, *Dépêches des Ambassadeurs milanais en France*, I, 361.

2. L. Mirot. *Manuel de géographie historique*, 154.

La même année, Philippe le Beau, se rendant en Espagne, traverse la France et est reçu joyeusement par les bonnes villes. A son retour, Louis XII et la reine lui font fête à Lyon et Philippe le Beau s'entremet pour réconcilier son beau-père et le roi de France. Cette fois, Molinet est à l'aise ; il n'a plus à prendre parti ; il remplit ses fonctions d'historiographe avec sérénité.

Nous pouvons, du reste, contrôler la véracité de notre chroniqueur : il suffit de comparer certains chapitres des *Chroniques* à des travaux d'historien qui reposent sur les documents originaux. La description du siège de Neuss est confirmée en tout point par les Archives de Cologne. L'exactitude se vérifie même dans les détails : après la reddition de Linz, et malgré les clauses de la capitulation, les troupes de l'empereur Frédéric détroussèrent les habitants de la ville et les Bourguignons retardataires, ce qui donne à Molinet l'occasion de blâmer la perfidie germanique (ch. 12) : *Vela la certaine asseurance et leale confidence d'entre vous, fins rustres d'Allemaigne ! Vela la vraye credence et noble parolle sociale que vous entretenez aux aultres, quand vous avez les bras au-dessus...* [1] Le fait n'est pas contesté par un chercheur allemand, qui, voulant en atténuer la gravité, explique que l'empereur ne fut pas maître de la soldatesque et qu'il se retira mécontent à Andernach [2].

Le récit de la défaite de Charles le Téméraire à Morat (juin 1476), concorde avec ce que rapportent les dépêches de l'ambassadeur milanais [3].

De la bataille de Guinegatte, Molinet a laissé une longue relation. Après examen des sources, E. Richert lui reproche de céder à des sympathies personnelles, pour supprimer des détails intéressants. Il reconnaît toutefois que le récit de Molinet n'est pas un panégyrique de Maximilien, puisque tout l'honneur de la journée est attribué aux piétons flamands et au vaillant comte de Romont [4]. Là encore, Molinet veut être exact et complet : il rapporte qu'au début de l'engagement une compagnie de Bourguignons fut enfoncée et poursuivie jusqu'aux remparts d'Aire et qu'au cours de la mêlée une troupe de Français s'empara de l'artillerie du duc d'Autriche et s'en servit contre lui, jusqu'à ce que le comte de Romont pût reprendre les canons et rétablir la situation [5].

---

1. Dans les chapitres 2 et 6, Molinet flétrit encore la déloyauté des *Germaniens*.

2. F. Schmitz, *Der Neusser Krieg* (Bonn, 1893), 34.

3. De Gingins La Sarra, *Dépêches des ambassadeurs milanais*, II, 251, 259, 296, 300, 301, 346.

4. E. Richert, *Die Schlacht bei Guinegatte* (Berlin, 1907), 38.

5. Dans la *Journee de Therouenne*, Molinet, se grisant de mots et d'enthousiasme, célèbre la victoire de Maximilien d'un ton bien différent.

Molinet n'est pas moins digne de foi, quand il relate les longs démêlés que Maximilien eut avec les Flamands. C'était un grave conflit où les opiniâtres défenseurs des franchises municipales s'insurgèrent contre le pouvoir absolu du souverain et finirent par s'incliner devant lui [1]. Un savant bien informé, tout en déclarant que Molinet est hostile aux revendications communales, juge qu'il est peut-être le plus exact des chroniqueurs et il ajoute : « Sa connaissance des choses et des personnalités gantoises tient du prodige ». [2]

Molinet traite des affaires italiennes avec le même souci de vérité. Qu'il raconte le meurtre du duc de Milan, ou la conjuration des Pazzi contre les Médicis, sa narration reste vraie dans l'ensemble, sinon dans les moindres détails [3].

Ces quelques exemples suffisent pour établir la véracité de Molinet. S'il est bourguignon, tant que les hostilités entre la France et la maison de Bourgogne et d'Autriche l'obligent à prendre parti, il n'en reste pas moins soucieux de vérité et d'exactitude ; en tout cas, dans la dernière partie des *Chroniques*, son impartialité ne saurait être contestée.

1. H. Pirenne, *Les anciennes démocraties des Pays-Bas* (Paris, 1917), 247.

2. V. Fris, *Bibliographie de l'histoire de Gand* (Gand, 1907), 74.

3. P.-M. Perret, *Histoire des relations de la France avec Venise*, II, 126 ; H. Pirenne et A. Renaudet, *La fin du Moyen âge*, 2e partie, 110.

Défauts des Chroniques

L'œuvre historique de Molinet n'est pas sans défauts : on y relève les mêmes imperfections que dans la plupart des chroniques contemporaines. On ne peut demander, sans doute, aux mémorialistes du XV^e^ siècle l'art de la composition et le souci de précision qui sont de règle pour l'historien moderne ; mais on peut regretter que les reprises d'un même développement, les erreurs de date, les inconséquences mêmes se présentent trop souvent chez les anciens historiographes. On a remarqué que Thomas Basin, qui assista au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, la fait naître à Vaucouleurs et se trompe de trois mois, quand il rapporte la première entrevue de la Pucelle avec le dauphin [1]. Olivier de La Marche accumule les bévues, lorsqu'il s'agit des liens de parenté de la famille ducale ; il place après le siège de Neuss (1475) les noces de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York, auxquelles il avait assisté en 1468. Les éditeurs des *Mémoires* ne manquent pas de lui en faire grief : « On peut lui reprocher un grand mépris de la chronologie, qu'il observa rarement, même pour les événements qui le concernent personnellement et dont il aurait dû le mieux garder la date en mémoire » [2]. Commynes même, le plus moderne des chroniqueurs, n'est pas à l'abri de semblable reproche. B. de Mandrot, dans son édition, cite une quantité d'erreurs surprenantes, « sous la plume d'un homme qui a joué son rôle dans la plupart des événements qu'il raconte et dont la présence d'esprit et la mémoire étaient prodigieuses » [3]. Le plus récent éditeur essaie de réduire la gravité et le nombre de ces inadvertances, mais il reconnaît pourtant que Commynes « laisse parfois échapper des inexactitudes, ne se met guère en peine de précisions chronologiques et se contente aisément d'approximations parfois fort larges » [4].

Molinet donne, le plus souvent, des dates précises, parce qu'il a l'habitude de manier les documents officiels, dont il reproduit intégra-

1. J. Huizinga, *Herbst des Mittelalters* (München, 1928), 352.
2. Olivier de La Marche, *Mémoires*, éd. H. Beaune et J. d'Arbaumont, I, XCVIII.
3. Ph. de Commynes, *Mémoires*, éd. B. de Mandrot, Introduction, LXXXVII.
4. Ph. de Commynes, *Mémoires*, éd. J. Calmette, I, XV, note 3.

lement un grand nombre. Cependant la composition des *Chroniques* n'est pas toujours très soignée ; il ne se fait pas scrupule de narrer deux fois le même événement. Louis XI chasse une partie des habitants d'Arras et donne à la ville le nouveau nom de *Franchise* : le fait est mentionné dans les chapitres 40 et 64. A Cambrai, les aigles impériales sont effacées aux portes et remplacées par les fleurs de lys et, de nouveau, la cité retrouve sa neutralité : les chapitres 58 et 70 relatent ce même incident. Aux chapitres 69 et 80, la description d'un hiver extrêmement rigoureux est reprise à peu près dans les mêmes termes. On ne trouve donc point une composition irréprochable dans les *Chroniques* de Molinet.

L'imitation des historiens anciens eut de fâcheux résultats pour beaucoup de chroniqueurs du XV^e^ siècle. Il faut excepter ici Commynes, qui, dégagé de l'influence antique et surtout soucieux de pénétrer les mobiles secrets des actions humaines, donne un accent tout moderne à son œuvre. Les Anciens avaient une conception particulière de l'histoire : pour eux, il s'agissait bien moins de rétablir les faits dans toute leur vérité que de les présenter avec le plus d'agrément ; c'était plus un art qu'une science. Tite-Live s'abstient de transcrire un hymne du temps des guerres puniques, parce qu'il est grossier et informe. De même, les discours authentiques sont bannis des ouvrages d'histoire : ils en rompraient l'harmonie. Tacite refait à sa manière une allocution de l'empereur Claude, dont un heureux hasard nous a conservé l'original. Les historiens anciens mêlent à leurs récits des harangues fictives qui sont de brillants morceaux d'éloquence.

Beaucoup d'historiographes de la fin du moyen âge se sont inspirés des modèles antiques et l'on peut, du reste, établir comment cette influence s'est exercée. Dès le XIV^e^ siècle, apparaissent des versions en langue vulgaire de Tite-Live et de Valère-Maxime. La première et la troisième décade, les neuf premiers livres de la quatrième décade de l'Histoire romaine furent traduits entre 1352 et 1356 par le théologien Pierre Bersuire : l'ouvrage obtint le plus grand succès. Il fut fort apprécié à la cour des ducs de Bourgogne : en 1400, Philippe le Hardi reçut de Dine Raponde, *en bonne estrainne*, un Tite-Live richement enluminé et relié, qui contenait la traduction de Bersuire[1]. En 1409, Jean sans Peur fait acheter pour lui un Valère-Maxime, qui n'est autre que la version entreprise en 1375, pour Charles V, par Maître Simon de Hesdin et

1. G. Doutrepont, *La littérature française...*, 121 et 123 ; L. Mirot, *Études Lucquoises : Dine Raponde* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 89, 240).

achevée en 1401 par Nicolas de Gonesse. Si nous en croyons Olivier de la Marche, Charles le Téméraire avait aussi une prédilection marquée pour l'histoire romaine: *Jamais ne se couchoit qu'il ne fist lire deux heures devant lui le seigneur de Humbercourt, qui moult bien lisoit, et retenoit et faisoit lors lire les haultes histoires de Romme et prenoit moult grand plaisir es faictz des Rommains* [1]...

Les historiens latins étaient donc fort goûtés à la cour des ducs de Bourgogne. On s'explique que les chroniqueurs bourguignons les aient lus avec soin et s'en soient inspirés. Georges Chastellain, en particulier, insère, dans sa *Chronique*, beaucoup de harangues longues et pompeuses. Pour ne citer qu'un exemple, Philippe le Bon, après la mort de son père, prononce une savante lamentation, en présence de ses serviteurs et Messire Athis de Brimeu lui fait une éloquente réponse [2].

Dans les *Chroniques* de Molinet, les discours sont rares et généralement courts. Ils sont néanmoins d'une facture soignée et sont ornés de figures de style. Au siège de Neuss, les Lombards ont manqué de courage et ont fui devant l'ennemi. Charles le Téméraire leur adresse une apostrophe véhémente ; ses phrases sont harmonieusement balancées ou terminées par des consonances identiques : *Vous estiez le soing de ma labeur, la verge de mes ennemis et l'appoy de mon honneur. Comment polrez-vous recouvrer ceste verecundeuse perte et tres dommageuse gastine ? Vous avés monstré vostre segnicieuse œuvre et sommeilleuse fetardité, car j'esperoie avoir de vous fruict et bruict honorable et j'ai trouvé, en fin de cens, faulte et fraude miserable...* (Ch. 14).

De plus, les historiens latins avaient l'habitude de mentionner des prodiges ou des événements merveilleux : c'était là encore comme un ornement de l'histoire. Les mémorialistes bourguignons se conforment, sur ce point aussi, à la tradition ancienne. Georges Chastellain nous en donne un témoignage curieux. Après avoir rapporté une pluie de sang à Gênes, il ajoute : *Autrefois, au temps que les Romains estoient en leur regne, comme raconte Titus Livie, en est-il plu a Rome, par diverses fois, sur quoy les Romains se conseillerent a leurs dieux et leur en firent sacrifices, car notoient bien que ce sont prodiges et presages d'aucuns maux et meschiefs...* [3]

Ailleurs, *prenant pié sur cas semblables dont les nobles historiographes romains ont escrit*, il raconte une lutte étrange, qui eut lieu en Bretagne,

1. Olivier de La Marche, *Chroniques*, II, 334.
2. Georges Chastellain, *Œuvres*, I, 57-64.
3. Georges Chastellain, III, 116.

vers l'an 1448, entre une bande de huit à dix mille geais et un nombre égal de pies [1].

Molinet suit encore docilement son maître. Il signale aussi des pluies de sang. Il y en eut une en 1476 qui fut comme le présage de la défaite de Morat (ch. 29) ; une autre, en 1482, fut tout à fait mémorable (ch. 80) : *En ce temps, le quatorziesme jour de febvrier et le vendredi ensuivant, plut sang meslé avecq eaue en la ville de Digeon, en Bourgogne, comme il apparut sur pierres, thieules t aultres couvertures de maisons, langes et buees estant lors au soleil, ou les empraínctes dudit sang sont demourees, lesquelles furent lors monstrees au roy Loys de France...* Molinet rappelle aussi un miracle qui se produisit à Notre-Dame de Cambrai, en 1478, et émut vivement Louis XI (ch. 58) : *A l'heure de complie, au moment où l'on chantoit le verset : O Salutaris hostia, le ciboire qui renfermait l'hostie consacree descendit de lui-même sur l'autel.* Autre fait miraculeux : en 1501, dans le pays de Liège, on vit apparaître des croix, tantôt dans les maisons, tantôt sur les vêtements des dames. Notre chroniqueur ne paraît pas entièrement dupe, car il essaie d'expliquer ces apparitions (ch. 311): *autres soustenoient que icelles croix estoient artificiellement faictes par aulcuns subtils painctres, qui bien les scavoient imprimer sur les vestemens des femmes, affin que la nouvelle en fusist hastivement espandue par les regions, affin aussi d'amener les princes de la terre à faire aulcune bonne croisee, comme firent anchiennement ceulx qui, par extreme proesse et vaillance concquirent la saincte cité de Jherusalem...* Molinet rapporte encore un événement singulier qui, en 1485, fit grand bruit. Non loin de Rome, on trouva dans un cercueil le corps de Julia, fille de Zénon, sénateur romain. Tous ses membres étaient intacts, comme si la mort était récente. Elle avait les cheveux crépus et noirs ; les yeux clos étaient bien conservés. Quand on la découvrit, elle était blanche comme lait ; sitôt qu'elle fut au vent et à la pluie, elle devint toute noire (ch. 109). Il s'agit, cette fois, non d'un miracle, mais d'une découverte archéologique ; le fait eut un tel retentissement qu'il se forma une légende merveilleuse qui se répandit jusqu'en Hainaut. Des maçons lombards, mettant à jour un ancien tombeau sur la voie Appienne, découvrirent un sarcophage de marbre renfermant un corps de jeune fille qui avait été embaumé. L'enthousiasme des humanistes et la curiosité de la foule furent excités au plus haut point. Le pape Innocent VIII fut obligé de faire enterrer le cadavre secrètement [2].

1. Georges Chastellain, III, 359.

2. J. Burckhardt, *Die Kultur der Renaissance in Italien* (Leipzig, 1899), I, 198 ; L. Pastor, *Geschichte der Päpste im Zeitalter der Renaissance* (Freiburg in Brisgau, 1899), III, 254.

Comme à beaucoup de chroniqueurs de son temps, on peut reprocher à Molinet des négligences de composition. Restant soumis à l'influence des historiens anciens, il introduit dans ses *Chroniques* des discours d'un style châtié et rapporte trop complaisamment des faits merveilleux.

Intérêt des Chroniques

Il nous reste à montrer les mérites particuliers des *Chroniques* de Molinet. Nous insisterons d'abord sur l'habitude qu'il a de transcrire les textes diplomatiques [1]. C'était alors une nouveauté et nous apprécions trop aujourd'hui les documents originaux pour ne pas approuver cette heureuse innovation. Molinet, du reste, ne rapporte pas seulement, dans leur teneur exacte, les trêves et les traités conclus de 1475 à 1506 ; il reproduit même, à plusieurs reprises, des lettres importantes de souverains ou de grands personnages [2] : il est fort précieux de trouver tous ces documents intercalés dans la relation même des faits.

Les *Chroniques* ont un autre intérêt : elles présentent un tableau complet et varié de la société et des mœurs contemporaines. Molinet a d'abord marqué la physionomie particulière de chacun des princes qu'il a servis. Qu'il s'agisse de Charles le Téméraire dont il dépeint l'humeur violente et taciturne, l'opiniâtreté intraitable et farouche ; de Maximilien qui, dans la lutte qu'il soutint contre les Flamands, allia parfois la perfidie à la brutalité (ch. 184, fin) ; de Philippe le Beau, qu'il représente comme *humain, affable, vertueux, pacifique, fidele, prudent et magnifique* (ch. 334), il nous donne sur les différents chefs de la maison de Bourgogne et d'Autriche des renseignements utiles. Il a noté également les

1. En voici la liste dans l'ordre chronologique : Trêve de Souleuvres, septembre 1475, (ch. 25) ; traité réglant la cession de la Franche-Comté au roi de France, février 1477, (ch. 38) ; trêve de Pont-à-Vendin, juillet 1478, (ch. 60) ; paix d'Arras, 1482, (ch. 91) ; paix de Bruges, mai 1488, (ch. 182) ; paix de Gand, mai 1488, (ch. 183) ; traité d'alliance entre Maximilien et Henri VII d'Angleterre, 1489, (ch. 204) ; paix de Francfort, 1489, (ch. 220) ; paix de Flandre, 1489, (ch. 222) ; traité de Lécluse, 1492, (ch. 255) ; traité conclu entre Charles VIII et Henri VII, 1492, (ch. 258) ; paix de Senlis, 1493, (ch. 263) ; traité de Paris, 1498, (ch. 298) ; traité d'alliance entre Philippe le Beau, roi de Castille et le roi d'Aragon, 1506, (ch. 339).

2. Lettre de Louis XI au comte de la Trémoïlle, janvier 1477, (ch. 37) ; lettre de Charles VIII aux États de Brabant et de Hainaut, 27 mai 1485, (ch. 110) ; Réponse de l'archiduc d'Autriche, 25 juin 1485, (ch. 111) ; lettre de l'empereur Frédéric à l'archiduc Philippe, 6 mars 1488 (ch. 175) ; lettre du même aux Etats de Hainaut, 8 mars 1488, (ch. 175) ; monitoire du pape Innocent VIII aux Gantois, avril 1488, (ch. 180) ; lettres de Philippe de Clèves à Maximilien et réponses de Maximilien 1488, (ch. 187-189) ; lettre de Louis XII aux maire et échevins de Saint-Omer, 29 mai 1506, (ch. 338) ; lettre du roi de Castille, Philippe le Beau, au légat de France, 24 juillet 1506, (ch. 340) ; lettre de Henri VII d'Angleterre à Monseigneur de Chièvres, 18 octobre 1506, (ch. 341).

traits généraux qui les distinguent : il relève le caractère sacré de leur personne ; il montre qu'ils observent scrupuleusement les lois de l'étiquette et décrit avec complaisance le faste dont ils aiment à faire étalage.

Les rois de France étaient comme animés d'une force divine, dès qu'ils avaient reçu l'onction sainte à Reims ; par l'imposition des mains, ils avaient même le pouvoir de guérir certaines maladies [1]. Les ducs de Bourgogne, en tant que vassaux tout puissants, voulurent avoir les mêmes prérogatives. Leur personne était considérée comme sacrée : on se servait de versets bibliques pour leur faire honneur. Quand Philippe le Bon fit son entrée solennelle à Gand, en 1458, il put lire sur des banderoles des inscriptions tirées des livres saints [2]. Molinet regarde aussi le prince comme une image de la suprême majesté. Il n'hésite pas à comparer l'empereur Frédéric, son fils et son petit-fils à la sainte Trinité (ch. 139, fin) : *Ainsi qu'il n'est que un seul Dieu au ciel, il n'est et ne doit estre que un seul seigneur en terre, attribué a trois personnes, c'est assavoir la couronne imperiale a l'empereur Frederick, le sceptre au roy Maximilian, et le chapeau archiducal au duc Philippe... Par ces trois grands personnages, avons vraie similitude de la tres saincte Trinité : le pere n'est creé de nul des deux, le fils est engendré du pere et l'archiduc Philippe, qui signifie amour, procède de l'ung et de l'autre.* Molinet se défend de vouloir déifier les monarques : il veut seulement *edifier le simple peuple qui a dur croit les sainctes escriptures.* Pour lui, il s'agirait bien moins d'assimiler les princes à Dieu, que de vulgariser les textes saints en les appliquant aux grands de la terre. En fait, il était devenu banal de vénérer le souverain dans les mêmes termes que Dieu et l'usage constant des formules sacrées avait fort affaibli leur caractère [3].

Si les lois de l'étiquette étaient observées à la cour du roi de France, les ducs de Bourgogne et leurs successeurs furent aussi les gardiens vigilants d'un minutieux cérémonial. Philippe le Bon n'oublia jamais le respect qu'il devait à un membre de la famille royale : il ne manquait pas de fléchir le genou devant le dauphin, quand il se fut réfugié près de lui. Molinet exprime le même souci des préséances, quand il décrit l'entrevue de Maximilien et de son père (ch. 119) : *Un amiable debat s'ensuivit entre l'empereur et l'archevesque de Coulongne, pour l'ordre de marcher ; car l'empereur voloit mettre ledit archevesque a sa dextre et*

1. O. Cartellieri, *Am Hofe der Herzöge von Burgund* (Basel 1926), 56 ; voir, en particulier, sur le toucher des écrouelles, M. Bloch, *Les rois thaumaturges*, 89-146.

2. Georges Chastellain, III, 416.

3. J. Huizinga, *op. cit.*, 223.

l'archevesque y voloit mettre l'archiduc ; toutes fois ils s'accorderent et marcherent par la maniere qui s'ensuit : premiers, les gens de l'empereur, ceux de l'archevesque de Coulongne, ceux du duc de Jullers, les gentilshommes de l'archiduc, les trompettes qui firent grand debvoir, messeigneurs les princes le marissal de l'empereur qui portoit l'espee nue, l'empereur, l'archevesque de Coulongne au dextre costé et l'archiduc, ayant le chief descouvert au senestre costé. Un petit arriere, a grande leesse et a hault triumphe, le tres puissant pere et son tres noble fils entrerent en la ville d'Aix. Et fut le pere convoyé du fils jusques en sa chambre, puis le fils retourna a son logis. Dans toutes les cérémonies officielles, qu'il s'agisse de l'entrée solennelle d'un souverain ou des fêtes de l'Ordre de la Toison d'or, qu'il soit question de célébrer un baptême, des noces ou des funérailles, on observe toujours de minutieuses prescriptions.

Pour l'étiquette, les ducs de Bourgogne rivalisent avec les rois de France : ils l'emportent sur eux par le luxe et l'opulence. Le domaine bourguignon comprenait les riches et puissantes cités flamandes dont la prospérité était proverbiale. Le Banquet du faisan avait donné lieu, en 1454, à de somptueuses fantaisies.

En 1468, le plus magnifique apparat fut déployé aux noces de Marguerite d'York et de Charles le Téméraire [1]. Molinet décrit, à son tour, le faste bourguignon. Dans les joyeuses entrées de souverain, il montre avec quelle magnificence les bonnes villes décoraient les rues et installaient, dans les carrefours, des échafauds où s'ordonnaient de merveilleux tableaux vivants [2]. Pour les chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, les fêtes les plus brillantes sont organisées [3]. Les baptêmes des princes sont l'occasion de pompeuses réjouissances. Quand, par exemple, le fils de Marie de Bourgogne et de Maximilien, Philippe, fut tenu sur les fonts, l'église de Saint Donat, à Bruges, fut tendue de drap et de riche tapisserie (ch. 59) : *Devant ceux qui portoient aucunes riches choses servans au saint mystere de ce baptisement, precederent douze nobles chevaliers, ayans chascun la torse au poing ; desquelles choses l'aube aornee de riche pierrerie fut portee par monseigneur de Renty, les bachins d'or et une serviette par monseigneur de la Gruthuyse, la saliere et le sel par Loys, monseigneur de Luxembourg, fils de Monseigneur le Connestable, et le ciron*

1. O. Cartellieri, *op. cit.*, 167 ; J. Huizinga, *op. cit.*, 381.

2. Voir, en particulier, les chap. 23, 95, 115, 148, 185, 264, 272, 275, 283, 288, 297, 303, 310, 314, 315, 333.

3. Les chapitres furent tenus à Bruges en 1478 (ch. 51), à Bois-le-Duc, en 1481 (ch. 83), à Malines, en 1491 (ch. 235), à Bruxelles, en 1501 (ch. 310).

de vierge cire par le fils de Messire Adolphe de Gheldre, les huissiers marchans en tres belle ordonnance. Tres haulte et tres noble princesse Madame Marguerite d'Yorq, ducesse de Bourgoingne, vestue d'une robe de velours noir, portoit l'enfant entre ses bras, dessus lequel estoit une tres riche couverture de drap d'or cramoysi, fourree d'armines a longue queue, laquelle portoit Madame Adriane de Bourgongne[1], *espeuse a Monseigneur de Ravestain et estoit la dicte dame vestue d'orfabverie, la plus riche de jamais*[2]. Rien n'est plus significatif que la magnificence étalée au siège de Neuss : Charles le Téméraire y avait fait venir à ses frais neuf cents belles tentes et riches pavillons (ch. 9). Si Maximilien et Philippe montrèrent moins de faste, le dernier duc de Bourgogne suivait la tradition de ses ancêtres.

Après le souverain, la noblesse. Dans les *Chroniques*, les plus illustres familles sont représentées. A côté des opulents seigneurs de Croy figurent les valeureux seigneurs de Lalaing, dont plusieurs moururent sur le champ de bataille ; à côté des seigneurs de Lannoy, les sires de Berghes, dont l'un, Henry, fut évêque de Cambrai ; à côté de Philippe de Crèvecœur, qui, passé au service du roi de France, tint longtemps un train princier dans l'Artois, apparaît Philippe de Clèves, qui prit parti pour les communes flamandes contre Maximilien et devint, par la suite, chambellan de Louis XII, son royal cousin. Et combien d'autres !

Molinet a noté les caractères les plus saillants de l'idéal chevaleresque, qui, vers la fin du XV^e^ siècle, jette encore, avant de disparaître, un assez vif éclat. Il a bien montré d'abord ce qu'il y a de foncièrement religieux dans la chevalerie. Il donne en tête des *Chroniques* une définition précise : *La premiere milicie et prouesse chevalereuse qui oncq fut mise en exploict, fut perpetree au ciel par le glorieux arcangele, prince de la milicie angelique, lequel dompta Lucifer, le tres horrible dragon abominable... Aultres tres renommés faicts d'armes se sont depuis achevés sur la terre par les humains champions de la foy catholique, lesquels, pour obtenir palme de victoire par grace divine et force vertueuse ont espandu leur sang en militant contre vicieuses temptacions... A ceste milicie terrienne et chevalerie humaine me suis arresté du tout, pour principale matiere de notre histoire.* Le même mysticisme se retrouve dans les ordres de chevalerie. Georges Chastellain appelle la *Toison d'or* une *religion* et il en parle respectueusement comme d'un mystère sacré. Molinet marque bien aussi le caractère religieux des fêtes de la Toison d'or : les princes et les chevaliers se

1. Il s'agit d'Anne de Bourgogne, fille naturelle de Philippe le Bon.

2. Pour d'autres baptêmes, voir les chapitres 68, 84, 299, 305, 306, 312, 322, 333.

rendent à l'église en procession solennelle ; revêtus de leur costume d'apparat, ils prennent place dans les stalles du chœur pour entendre chanter la messe ; à l'offertoire, ils font leur devoir, selon la mode accoutumée. Les fêtes s'achèvent généralement par des tournois.

Par là se manifeste un autre trait de l'esprit chevaleresque : les chevaliers mettent leur point d'honneur, non seulement à pratiquer la vertu et la piété, mais encore à se couvrir de gloire. Ils en trouvent l'occasion dans des luttes en champ clos, où deux seigneurs pesamment armés rivalisent d'adresse et de courage sous les yeux des nobles dames. Les pas d'armes sont un des divertissements les plus réputés. Il se mêlait à ces joutes une part de sorcellerie ou de magie, qui rappelait les romans de la Table Ronde. Il en est ainsi pour le tournoi qui eut lieu à Bruges en 1463 [1]. De même, Molinet nous conte (ch. 276-277) les exploits de Claude de Vauldrey, *chevalier, esclave et serviteur a la belle geande, a la blonde perruque, la plus grande du monde...*

Plus encore que dans les tournois, les seigneurs pouvaient montrer leur vaillance sur les champs de bataille. Molinet indique que le métier des armes est le glorieux privilège des nobles et il les défend contre les reproches dont ils étaient parfois accablés (ch. 11) : *Pensez un petit, vous riches bourgeois et aultres hongnars, qui murmurez sur l'estat de noblesse, qui vivez en tranquillité pacifique et repos delectables, avironnés de tours murees et de fors propugnacles, pensez un petit et considerez que les nobles chevalereux n'ont pas tant d'avantaige... Le riche tresor de prouesse est de si cher coust et digne preciosité que les haults conquerans du monde y aventurent corps et ame et tres souvent les plus vaillans y demeurent en la poursuite...*

Bien différents étaient les sentiments qu'inspiraient les vilains. On entendait par là tout aussi bien les riches bourgeois et les commerçants que les membres des corporations et les paysans. Georges Chastellain attribue toutes les qualités à la noblesse qui doit exalter la vertu et maintenir la justice ; il parle du peuple d'un ton dédaigneux : *Pour venir au tiers membre, qui fait le royaume entier, c'est l'estat des bonnes villes, des marchans et des gens de labeur, desquels il ne convient faire si longue exposition que des autres, pour cause que de soy il n'est gaires capable de hautes attributions, parce qu'il est au degré servile...* [2] Molinet n'a pas les

1. F. Brassart, *Le Pas du Perron fée*, (Douai, 1874) ; O. Cartellieri, *op. cit.*, p. 128 et 278 reprend la même orthographe : il s'agit du *Perron feé*, « ensorcelé » ;cf. G. Doutrepont,, *La Littérature...*, 106.

2. Georges Chastellain, VII, 13.

mêmes préventions. Il montre avec quelle âpreté farouche les chefs des corporations flamandes défendaient les franchises communales. Il s'indigne, il est vrai (ch. 165), que les corps de métiers de Bruges aient eu l'audace, en 1487, d'emprisonner Maximilien, mais il a pris soin d'indiquer les différents griefs que les Flamands avaient contre leur souverain : Maximilien gardait auprès de lui des bandes de lansquenets qui ne cessaient de piller le pays et, de plus, il avait lourdement imposé les cités (ch. 162) : *et disoient que ne le duc Philippe, ne le duc Charles n'avoient autant tiré de chevance de Flandres, comme avoit fait le roy de sa premiere venue.* En fait, Molinet parle du peuple avec une grande sympathie. Il décrit, en plusieurs endroits, les misères qui résultaient de guerres continuelles, il flétrit les déprédations que les gens d'armes commettaient même en temps de paix. Les commerçants n'osaient transporter leurs marchandises, craignant d'être détroussés ; les paysans vivaient dans l'angoisse, se demandant si, d'un jour à l'autre, leurs biens ne seraient pas saccagés. Nous avons un témoignage curieux de ces transes perpétuelles dans la dernière partie du récit d'un voyage en terre sainte accompli, en 1489, par Jehan de Tournay, bourgeois de Valenciennes : *C'estoit audit an et jour ung grand pitié du pays de par deca ; pour laditte nuict et touttes les nuictz les hommes couchoient au clochier de ladite eglise ; il n'y avoit homme qui osast couchier en lit par les villages, depuis ladite ville d'Arras, jusques aux portes de Vallenciennes*[1].. Cette insécurité de la campagne, ces maux de la guerre dont pâtissent surtout les petites gens, Molinet les déplore en quelques phrases émues (ch. 146) : *Aulcuns compaignons de guerre qui lors se tenoient es frontieres de France, pendant le voyage d'Allemaigne, se prindrent a courre sur les frontieres, a saisir places, a prendre bons marchands et a pillier le plat pays et ainsi se coutourna la bonne paix, au povre peuple tant desiree, en foible et mortelle langueur ; et la mauldite guerre, toute engendree et concheute, se print a croistre, nourir et pulluler, au grand dommaige et foule du pays...*

Telles sont les *Chroniques* de Molinet. Nous voudrions, pour terminer, dégager leur valeur littéraire, documentaire et humaine.

Nous avons relevé, dans les *Chroniques*, plusieurs morceaux soignés, où Molinet, haussant le ton, tombe dans une emphase un peu comique. Dans ces passages grandiloquents, il use, sans doute, de latinismes, mais son langage n'est jamais obscur ni prétentieux. Pour donner plus d'éclat à sa prose, il se sert parfois de figures de style aujourd'hui périmées ; en particulier, il se plaît à balancer les membres de phrase et à

1. Valenciennes, Ms. 595, fol. 308 verso.

les terminer par des finales identiques[1]. Le plus souvent, Molinet présente les faits très simplement ; son récit est vivant, alerte, sobre et parfois émouvant. Il nous conte, par exemple, avec une émotion contenue, l'exécution du seigneur de Dugelles, condamné à mort par les doyens des corporations de Bruges. Sa femme, tenant ses deux jeunes filles par la main, va s'agenouiller devant chaque doyen, en le suppliant d'avoir pitié de son mari, mais ses prières restent vaines, ch. 171 : *La dame sentant que requeste amiable, promesse et satisfaction n'y valoient, toute desconfortée et quasi demi morte, fut, ensemble ses enfants, a tres grande paine tiree de la presse ; elle fut bleschee en ung bras et ramenee a son hostel... Lors le bon chevalier qui n'esperoit plus en sa vie dit au bourreau : Maistre Charles, mon ami, fay ton office et me mects hors de la veue de ce peuple merveilleux. A ces mots se mit a genoulx ; il eut les yeux bandés, et maistre Charles lui trencha la teste, laquelle cheut sur un drap vermeil.*

Une autre qualité des *Chroniques*, c'est leur véracité. Molinet s'efforce toujours d'avoir des renseignements exacts et complets. Sans doute, dans le conflit qui a éclaté entre Charles le Téméraire et Louis XI, il lui est difficile de ne point prendre parti pour le duc de Bourgogne, mais il tâche néanmoins de raconter les faits aussi fidèlement que possible. Au fur et à mesure que les hostilités diminuent, la besogne du chroniqueur devient plus aisée et, quand le roi de France est réconcilié avec la maison de Bourgogne et d'Autriche, Molinet remplit ses fonctions d'historiographe en toute impartialité. Il a eu aussi le mérite de joindre à ses *Chroniques* non seulement la copie authentique des trêves ou traités conclus de 1475 à 1506, mais aussi la transcription de documents échangés par de grands personnages. En procédant ainsi, il nous a montré qu'il avait le souci d'une information sûre et complète. De plus, il n'est pas sans intérêt de trouver mêlés à la trame de son récit les textes diplomatiques les plus importants.

Les *Chroniques* nous offrent enfin un tableau vivant et varié de la société contemporaine. Les chefs de la maison de Bourgogne nous apparaissent avec leur physionomie particulière, en même temps que sont notés leurs caractères généraux. L'idéal chevaleresque est sur le point de disparaître : nous voyons les nobles s'efforcer de le faire revivre, avant qu'il s'évanouisse complètement. Molinet nous montre aussi avec quelle opiniâtreté farouche les corporations des villes flamandes défendaient leurs privilèges. Il nous fait voir enfin toutes les misères qui acca-

1. Ces exemples de prose rimée sont assez nombreux : ch. 1 ; 9 ; 11, fin ; 13 ; 14 ; 52 ; 59 ; 66 ; 161, fin ; 168 ; 184, fin ; 240, fin ; 334 ; voir, plus bas, le chap. IX.

blaient le pauvre peuple et, notamment, les paysans, qui devaient subir tous les pillages des gens d'armes. Sans doute, Molinet ne cherche pas à discerner les raisons cachées des actions humaines et il rapporte parfois des faits singuliers avec une grande crédulité : ce n'est ni un profond psychologue, ni un grand esprit ; c'est un homme de bonne foi, à qui rien d'humain n'est étranger.

CHAPITRE IV

L'ART DE RHÉTORIQUE

Le traité de Molinet [1] est conservé dans deux manuscrits : Bibl. nat. fr. 2159 et 2375. Le ms. 2159 est en parchemin et comprend 32 feuillets de 0,202 sur 0,153. Il date de la fin du XV^e siècle, mais est antérieur à 1492, puisqu'il a appartenu à Louis de Bruges qui mourut le 24 novembre de cette année [2]. Ce volume exécuté avec beaucoup de soin ne contient que l'opuscule de Molinet avec cette rubrique : *Cy commence un petit traittié, compilé par maistre Jehan Molinet, a l'instruction de ceulx qui veulent apprendre l'art de rethorique.*

Le manuscrit 2375 est sur papier, du XVI^e siècle [3]. Le traité occupe les feuillets 14-38 : en voici le début et la fin : *Cy commenche l'art de rethorique composé par maistre Jehan Molinet... Explicit l'art de rethoricque fait par maistre Jehan Molinet.* Le manuscrit contient plusieurs pièces de Molinet, sans indication d'auteur ; par contre *l'Art de Rhétorique* lui est formellement imputé.

Il existe plusieurs impressions gothiques de ce traité, mais aucune ne porte le nom de Molinet. La plus ancienne est celle qu'Antoine Vérard a fait paraître, à Paris, le 10 mai 1493 ; deux sont dues à Jean Trepperel, l'une de 1499, l'autre sans date ; une autre fut publiée par Jean de Guerlins à Toulouse [4] ; une autre encore, à Poitiers, sans date, par Jean et Enguilbert de Marnef [5].

L'édition Vérard se présente sous deux formes : quelques exemplaires sont sur vélin, d'autres sur papier. Voici une description des premiers : Le folio 1 recto porte le titre : *l'art et science de rhetorique pour faire*

1. Nous nous sommes servi de l'excellent travail d'E. Langlois, *Recueil d'arts de seconde rhétorique* (= Langlois, *Recueil*), en le complétant sur quelques points.

2. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, I, 144.

3. Pour une notice complète, voir notre *Étude critique...* p. 56-66.

4. D'après A. Martin, *Le livre illustré en France au XV^e siècle*, p. 118, le premier livre imprimé par Jean de Guerlins à Toulouse n'est pas antérieur à 1491 et il publiait encore en 1521.

5. Jean de Marnef fut libraire à Poitiers de 1485 à 1510 (A. Martin, *op. cit.*, p. 124).

rigmes et ballades ; au verso, se trouve la dédicace au roi Charles VIII, se terminant par ces mots : *Sire, se c'est chose qui gueres ne vaille, vous prendrés en gré de vostre tres humble et tres obeissant subjet et serviteur Henry de Croy, lequel aucunesfois, par maniere de passe temps, si est bien voulu occuper.* Le haut du folio 2 recto est occupé par une miniature qui représente l'auteur offrant son livre au souverain. Le texte commence par ces mots : *S'ensuit l'art et science de rhetorique pour cognoistre tous les termes...* ; il se poursuit jusqu'au bas du folio 13 recto. Le folio 13 verso reproduit un rondeau suivi du quatrain suivant :

Visez, musez, de hault en bas lisez,
Nom et surnom du roy vous trouverez,
Charles huitiesme, qui Dieu doint bonne vie
Et en la fin la grant joie parfournie.

Puis vient le colophon : *Cy finist l'art et [science de] rhetorique, de faire rimes et balades, imprimé a Paris le dixieme jour de may, l'an mil quatre cens quatre vings et treize par Anthoine Verard, libraire demourant a Paris sur le pont Nostre Dame, a l'image Saint Jehan l'evangeliste, ou au palais, au premier pillier devant la chapelle, ou l'on chante la messe de messeigneurs les presidens.* Le folio 14 recto reproduit la marque de Vérard[1].

Les éditions sur papier ressemblent beaucoup aux vélins ; elles présentent les particularités suivantes : Le verso du premier folio est blanc et ne comprend pas la dédicace ; le folio 2 recto contient une gravure sur bois de même dimension que la miniature, mais un peu différente : les personnages du second plan sont identiques, ceux du premier plan ont été changés. D'un côté, on voit un écrivain présentant un ouvrage à un personnage qui paraît être un clerc ; de l'autre, apparaît Charles VIII et, pour masquer un pupitre, on a placé un homme de cour entre le roi et l'auteur [2].

L'édition de Jean de Guerlins est identique à l'impression sur papier de Vérard. Elle reproduit aussi le rondeau final avant le colophon qui est ainsi libellé : *Cy fine l'art de rethorique de faire rimes et ballades. Nouvellement imprimé à Tholose par maistre Jehan de Guerlins* [3].

1. La Bibl. nat. possède un exemplaire sur vélin, Rés. Vélins 577 ; un autre se trouve au British Museum, I B. 41139; cf. R. Proctor, *An index to the early printed books in the British Museum*, II, 605.

2. A. Martin, *op. cit.*, p. 84, a montré que, par raison d'économie, Vérard faisait servir la même planche, avec de petites modifications, dans des ouvrages différents. Une impression sur papier se trouve à la Bibl. nat., Rés. Ye 10 ; une autre, à la Bibliothèque Mazarine, 708 A.

3. Un exemplaire est à la Bibl. nat., Rés. Ye 1201.

L'Art de Rhétorique est bien de Molinet
Date de composition

On a cru longtemps que l'*Art de Rhétorique* était d'Henri de roy. Déjà en 1883, Bijvanck montrait que l'édition Croy-Vérard était un nouveau cas de supercherie littéraire et que le traité était l'œuvre de Molinet [1]. En 1890, E. Langlois reprenait la démonstration dans sa thèse latine et il la complétait en 1902 dans son *Recueil d'arts de seconde rhétorique* [2]. Dans l'Introduction et les notes qu'ils ont écrites pour le *Jardin de Plaisance*, A. Piaget et E. Droz ont contesté cette attribution. Après avoir tenté de réfuter les arguments de Langlois, ils arrivent à cette conclusion : « L'auteur de *l'Art de Rhétorique*, qui n'avait rien à faire avec la famille princière de Croy, était probablement originaire d'un des nombreux Crouy que mentionne le Dictionnaire des Postes [3] ». Nous avons observé ailleurs que les commentateurs du *Jardin de Plaisance* n'ont apporté aucune raison décisive pour rejeter l'attribution des manuscrits [4]. Nous nous bornerons à ajouter quelques remarques.

Pour enlever la paternité de l'*Art de Rhétorique* à Molinet, il faut accepter les assertions de l'édition Vérard comme authentiques et considérer les données des manuscrits comme fausses et apocryphes. Chacune de ces opinions nous paraît également insoutenable.

Tout d'abord, il est difficile d'admettre que la dédicace qui se trouve dans les vélins est originale : elle démarque le prologue qui figure dans les manuscrits. Ici, l'auteur s'adresse à un *tres honnoré* seigneur et, selon la coutume, révèle, par un jeu de mots, son nom véritable. Là le personnage à qui est destiné l'ouvrage est le roi Charles VIII et celui qui lui en fait présent est Henri de Croy. Dans l'édition, les passages qui expriment des sentiments hostiles aux Français ont été modifiés ; quelques substitutions de mots en ont changé l'esprit et le sens. De plus l'impression est beaucoup plus incorrecte que les manuscrits ; elle fourmille de

1. W. G. C. Bijvanck, *Essai critique sur les œuvres de François Villon* (Leyde, 1883), p. 80, note 2.

2. E. Langlois, *De artibus rhetoricae rythmicae* (Paris, 1890), 51-58 ; *Recueil*, LVI-LXV.

3. *Jardin de Plaisance*, II, 48.

4. Voir notre *Étude critique*, p. 117.

fautes ; il y a un grand désordre dans le texte : l'imprimeur a dû intervertir les feuillets du manuscrit dont il se servait. Que conclure de ces faits ? Il semble s'imposer que l'édition est une copie contrefaite des manuscrits. Antoine Vérard, qui était beaucoup plus libraire qu'imprimeur, avait l'habitude de ce genre de travaux. A. Martin dit de lui : « Vérard était un homme de goût, sans doute, mais il était aussi, nous ne voulons pas dire surtout, un commerçant [1] ». Vérard avait également la spécialité de préparer des exemplaires de luxe pour le roi de France. Il les faisait établir sur vélin et orner de miniatures. Pour que le volume eût plus de prix, il devait être nécessairement dédié au souverain ; d'autre part, en indiquant que l'auteur de l'*Art de Rhétorique* était Henri de Croy, Vérard trouvait le moyen de flatter un grand seigneur et de satisfaire en même temps les goûts royaux [2]. Dans l'impression sur papier, la dédicace, devenant moins utile, est supprimée et le verso du folio 1 reste blanc ; par contre, le rondeau qui précède le colophon, au folio 13 verso, est maintenu, parce que, pour enlever le rondeau, il fallait recomposer la page. Tous ces détails s'expliquent bien, si l'on reconnaît à Vérard l'esprit avisé d'un commerçant parfois peu scrupuleux. Enfin Vérard — ce point n'a pas été remarqué jusqu'ici — n'a pas respecté davantage une autre œuvre de Molinet. Il publia en 1500 une édition sur vélin avec miniatures, en même temps qu'une impression sur papier, du *Roman de la Rose moralisé* [3]. Cette fois, le nom de l'auteur n'est pas modifié, mais, pour les besoins de la cause, la dédicace à Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain, manque dans les éditions Vérard. Heureusement, le ms. de La Haye 128 C 5 donne le texte original et dévoile la supercherie.

Ce qui vaut pour le ms. de La Haye, vaut aussi pour les mss. de l'*Art de Rhétorique*. Pour achever notre démonstration, nous signalerons un fait qui n'a pas encore été mis en lumière : les prologues de l'*Art de Rhétorique* et du *Roman de la Rose Moralisé* ont entre eux des ressemblances, qui ne peuvent être fortuites :

---

1. A. Martin, *op. cit.*, 83.

2. E. Langlois, *Recueil*, LXIII, considère comme très probable que Molinet a dédié son *Art de Rhétorique* au seigneur de Croy, Philippe I, ou à son fils Henri, et, comme très possible que celui-ci s'en soit attribué plus tard la paternité et l'ait offert comme sien au roi de France. Nous croyons plus simple de supposer que Vérard s'est contenté de demander à Henri de Croy d'approuver son projet. Les seigneurs de Croy servaient à la fois la maison de Bourgogne ou d'Autriche et le roi de France : Philippe de Croy avait été chambellan de Philippe le Bon et de Louis XI ; son fils, Henri de Croy, fut conseiller et chambellan de Louis XII.

3. Voir, plus bas, le chap. v.

Art de Rhetorique, ms. fr. 2159 :

Pour ce que nouvellement, comme j'entens par voz gracieuses missives, estes tiré soubz l'estandart de Cupido le dieu d'Amours, et que vous mon tres honnoré seigneur, tout entrepris d'ardant desir, desirez estre tres leal et chevalereux champion, pour conquerre vostre partie adverse et obtenir d'elle victore glorieuse, vous estes adressiet vers moy, affin d'user de l'art de rhetorique.

Roman de la Rose mor., ms. La Haye, 128 C 5 :

Ne suffit a vostre tres haulte seignourie, prosperant en fleur de jonesse, militer soubz le triumphant estandart de Mars, le grand dieu des batailles, dont vous avez veu les exploits plus que nul prince de vostre eage, se, avecq ce, comme embrasé d'ardant desir, espris d'amoureuses estincelles, ne desirez estre champion des dames, ensievant le tres plaisant guidon de Venus, deesse d'amour...

Constatons, pour terminer, que, dans les mss., le prologue de l'*Art de Rhétorique* s'achève par la plaisanterie traditionnelle, qui est une signature authentique : *De laquelle rhetorique, mon tres honnoré seigneur, se c'est chose qui guaires vaille, vous prenderés en gré, s'il vous plaist, tant la fleur comme la farine, tele que vostre tres humble et petit molinet a sceu tourner entre ses meules.*

E. Langlois a établi que l'*Art de Rhétorique* a été écrit entre 1477 et 1492. Nous sommes en mesure de serrer la date d'un peu plus près. Molinet, ayant expliqué ce qu'il entend par *rhetorique batelee*, cite plusieurs des poèmes, où il a employé ce genre de rimes. Il énumère la *Complainte de Grece* (1464), *le Throsne d'honneur* (1467), *le Temple de Mars* (1475), *le Naufrage de la Pucelle* (1477), *et la Ressource du petit peuple* (1481). Puis il donne un exemple que Langlois n'a pas identifié : c'est une strophe de la *Complainte de la mort Madame d'Austrice* :

Art de Rhetorique, *Recueil* p. 222 :

Povres gens sont a tous lez reversez,
Tensez, bercez, confachiez, confon-
[dus,
Tappez, trompez, tourmentez, tron-
[delez,
Brulez, rifflez, tempestez, triboulez,
Pelez, choulez, espantez, esperdus,
Passez, perdus, martelez, morfondus,
Roingniez, tondus, pensis, patibulés,
Pris et souspris, pilez et pestelez.

Complainte, v. 369-376 :

Les povres gens sont puis sa mort
[reversés,
Tensés, bersés, confractés, confundus,
Tappés, trompés, tempestés, tron-
[dellés,
Brullés, rifflés, tourmentés, triboullés,
Pillés, choullés, espantés, esperdus,
Passés, perdus, marvoiés, morfondus;
Camus, confus, craventés et craintis :
Les grands poissons mengüent les
[petis.

La *Complainte* est postérieure au mois de mars 1482 : c'est donc après cette date et avant 1492 que fut composé l'*Art de Rhétorique*.

Analyse de l'Art de Rhétorique

Après la dédicace, Molinet commence par donner une définition de la rhétorique vulgaire ; c'est *une espece de musique appellee richmique, laquelle contient certain nombre de sillabes avec aucune suavité de equisonance.* Puis il distingue les voyelles et les consonnes, définit la syllabe et le mot. Ayant étudié les mots masculins ou parfaits, qui se terminent par une syllabe accentuée, et les mots féminins ou imparfaits dont la dernière syllabe est muette, il établit que l'e muet final s'élide devant une voyelle qui suit et constate que les vers à rime féminine ont une syllabe de plus que les vers à rime masculine.

Après ces considérations générales, Molinet définit la rime doublette ou plate, les vers sizains [1], les vers septains et les vers brisés qui en sont dérivés ; il traite ensuite des vers huitains, de la rhétorique batelée, des vers douzains, des vers alexandrins. Après vient un développement sur la rime enchaînée, sur la rhétorique à double queue ou rime couronnée et sur les complaintes amoureuses. Puis Molinet en arrive aux rondeaux simples de 1, 2, 3, 4, 5 syllabes, aux rondeaux jumeaux, aux rondeaux doubles, aux rondeaux doubles de chanson ou simples virelais, aux doubles virelais, à la taille palinode [2], qui consiste dans la reprise de certains vers, au fatras. Molinet examine ensuite la ballade commune, la ballade balladant, la ballade fatrisée ou jumelle, le simple lay, le lay renforcé, le chant royal, le serventois, la riqueraque et la baguenaude. Pour terminer, il recommande les rimes équivoques et léonines, condamne les rimes rurales et les rimes en goret, interdit de répéter le même mot à la fin du vers et donne des exemples de rimes riches et de rimes équivoques.

---

1. Il faut remarquer que Molinet entend par là des strophes de six vers, et ainsi de suite, sauf pour les vers alexandrins.

2. Les commentateurs du *Jardin de Plaisance* ont eu raison de corriger l'expression *taille palernoise* que Langlois n'avait admise qu'à contre-cœur, *Jardin de Plaisance*, II, 59-60. Le *Jardin de Plaisance*, b III recto b, donne un exemple de *taille palinode*.

Valeur de l'Art de Rhétorique

Le traité de Molinet est assez bien ordonné. Sans doute, les développements sur la rime sont un peu dispersés. Molinet parle d'abord des rimes plates ; à propos des strophes de huit vers, il définit la rime batelée ou intérieure ; un peu plus loin, il passe en revue la rime enchaînée ou couronnée et, à la fin du traité, les rimes défecteuses ou les plus estimables. Par contre, il donne des indications précises sur les variétés de vers ou de strophes et il étudie méthodiquement les différents poèmes à forme fixe. Ce qui fait encore l'intérêt de cet opuscule, c'est qu'il présente une riche matière. Molinet qui excellait dans les formes poétiques usuelles de son temps, soit qu'il les empruntât à ses devanciers et particulièrement à son maître Chastellain, soit qu'il les illustrât lui-même, en a donné une description détaillée. Il joint, de plus, à la définition un exemple qu'il extrait parfois des œuvres d'autrui, mais souvent de ses propres poésies. Les modèles proposés pour les ballades, le chant royal et le serventois sont de lui ; de lui aussi, la strophe qui contient des rimes batelées ; de lui encore, sans doute, le fatras proposé comme exemple : on retrouve, en effet, les deux premiers vers de cette pièce dans le *Mistère de saint Quentin*, v. 9777-9778.

Pour apprécier toute la valeur de l'*Art de Rhétorique*, il suffira de noter ce que Molinet doit à ses devanciers et ce dont les grammairiens postérieurs lui sont redevables.

Molinet a connu des traités de versification en latin. Quelques-unes de ses définitions rappellent celles qui étaient admises dans les *artes rhytmicae*. Molinet nomme rhétorique vulgaire *une espece de musique appellee richmique*. Jean de Garlande avait déjà dit : *rithmica species est artis enim musice* [1]. Une autre explication semble également empruntée : *Richmique... laquelle contient certain nombre de sillabes avec aucune suavité de equisonance* ; on peut en rapprocher les mots suivants : *Rithmus est consona paritas sillabarum certo numero comprehensarum* [2]. E. Langlois

1. G. Mari, *I trattati medievali*, 35.

2. G. Mari, *op. cit.*, 17.

a remarqué aussi que, pour la définition de l'e féminin, Molinet reproduit ce qu'avait énoncé déjà Jacques Legrand :

Archiloge Sophie	*Art de Rhetorique* :
Si doiz doncques scavoir que quant ce voyeul e se prononce imparfaictement et faintement, lors la sillabe qui est terminee en tel voyeul est appelee femenine...	*Et est assavoir que toutte diction imparfaitte et de singulier nombre fine par e imparfaitement et faintement sonnant, comme vierge, mere...*

Les Regles de la seconde rhetorique et le traité de l'anonyme lorrain présenteraient aussi quelques points de ressemblance avec l'opuscule de Molinet [1].

Molinet, toutefois, a donné plus qu'il n'a reçu. Un art de Rhétorique qui se trouve dans le ms. 2375, fol. 38 verso-41 recto, et dont nous avons une édition gothique imprimée vers 1500, à Lyon [2], offre la particularité d'être écrit en vers. Ce système est très fâcheux. E. Langlois en marque fort bien le défaut : « Quand aux difficultés de la mesure et de la rime on ajoute celle, beaucoup plus grande, d'enfermer la règle dans le cadre trop étroit ou trop large de l'exemple même, on court les risques d'être à la fois incomplet, diffus et obscur » [3]. Il existe beaucoup d'analogies entre ce traité anonyme et l'œuvre de Molinet. D'après les passages que l'on peut rapprocher, il apparaît comme évident que l'imitateur n'est point notre rhétoriqueur [4].

Il semble bien aussi que l'Infortuné, auteur de l'*Instructif de la seconde rhetorique*, se soit inspiré de Molinet. Tel n'est point l'avis des commentateurs du *Jardin de Plaisance*, qui reproduit l'*Instructif*. Voici, en effet, ce qu'ils nous disent sur la date de composition de cet opuscule : « Le traité de l'Infortuné contient une pièce qui a échappé à l'attention des érudits. Cette pièce a été écrite à la louange d'un roi de France. Il y est question d'un roi « atteint de fortune anormale », qui « eut patience en son adversité et qui finit par « extirper division totale » et réduire « son règne en unité ». Ce prince, que l'Infortuné appelle « le bon roy catholique » n'est autre que Louis XI. Attribuant sa « victoire générale » à la divinité, ce roi institua une « feste tres principale » pour louer Dieu à perpétuité. Ces allusions semblent se rapporter à l'année 1472. Le 22 mars de cette

1. E. Langlois, *Recueil*, LXVI-LXVII.
2. Bibl. nat., Rés. Ye 241 (5).
3. E. Langlois, *Recueil*, LXXII.
4. Voir les rapprochements établis par E. Langlois, *Recueil*, LXXI.

année-là, en effet, une trève solennelle fut conclue entre le roi de France et le duc de Bourgogne et, peu après, Louis XI donna l'ordre à « son bon populaire, manans et habitans de sa cité de Paris, que d'ores en avant, a l'eure de midi que sonneroit a l'eglise dudict Paris la grosse cloche, chascun feust flechi, un genoil en terre, en disant Ave Maria, pour donner bonne paix et union ou royaume de France » (*Journal de Jean de Roye*, éd. B. de Mandrot, I, 264) ... En 1501, l'Infortuné paraît avoir tout bonnement repris un traité qu'il avait composé longtemps auparavant [1] »...

Nous ne pouvons accepter ces conclusions. Il nous paraît difficile de considérer comme une grande fête l'obligation pour les Parisiens de s'agenouiller à l'heure de midi et de dire un Ave. Mais une autre constatation est décisive : Louis XI n'a jamais cessé d'être le roi très chrétien et le roi catholique qui a ramené l'unité dans son royaume en chassant les Maures de Grenade n'est autre que Ferdinand d'Aragon. Un passage des *Mémoires* de Commynes est significatif : *Le pape leur* [à Ferdinand et à Isabelle] *avoit voullu attribuer le nom de tres chretien et l'oster au roy* [de France] *et plusieurs fois leur avoit escript ainsi au dessus de leurs briefz qu'il leur envoyoit ; et pour ce que aulcuns cardinaulx contredisoient a ce tiltre, leur en donna ung aultre, en les appellant tres catholiques et ainsi leur escript encore et est a croire que ce nom leur demeurera a Rome* [2]. C'est en décembre 1496 que le pape Alexandre VI décerna le titre de rois catholiques à Ferdinand et à Isabelle. Ce fait nous permet de fixer entre 1497 et 1501 la date de composition de l'*Instructif de la seconde Rhetorique*. Dans ces conditions, on peut admettre que l'Infortuné a utilisé *l'Art de Rhétorique* de Molinet. Tous deux condamnent les redites (*Recueil*, p. 250 et 251 ; *Jardin de Plaisance*, a III verso b) ; ils ont la même aversion pour les rimes de goret, qui sont bonnes pour les bergers et les ruraux (*Recueil*, p. 249 ; *Jardin de Plaisance*, a III verso a) ; ils recommandent les verbes composés de prépositions (*Recueil*, p. 251 ; *Jardin de Plaisance*, a VI recto b).

Dans le *Grand et vrai art de pleine Rhétorique*, Fabri s'est surtout inspiré de l'Infortuné. Il met en prose une grande partie de son traité et cite souvent son nom. Il a donné de certains vers difficiles une version plus claire et a développé des passages concentrés et obscurs.

Il s'est également servi de l'*Art de Rhétorique* de Molinet : il lui emprunte des développements sur les vers septains, sur la riqueraque et

1. *Le Jardin de Plaisance*, II, 49.

2. Ph. de Commynes, *Mémoires*, éd. J. Calmette, III, 295.

sur la rime deux et as [1]. Il l'imite également, quand il traite des redites, des ballades et des baguenaudes [2]. Il fait même une erreur, à propos de la rime batelée. Molinet en avait donné une définition que Fabri a mal interprétée : il a cru que la rime batelée s'appliquait aux décasyllabes qui avaient une césure après la quatrième syllabe masculine et il décompose chaque vers batelé en deux petits vers.

Un autre traité anonyme, *L'Art et science de Rhétorique* [3], qui se place vers 1525, reproduit presque entièrement l'œuvre de Molinet. L'auteur s'est contenté de la mettre à jour, en ajoutant quelques tailles nouvelles, Il écrit une quarantaine d'années après son modèle et expose les nouveautés introduites dans l'art de la versification. Il signale notamment les tercets mis en honneur par Jean Lemaire, la règle de l'alternance des rimes masculines et féminines et l'interdiction de l'emploi d'une syllabe féminine à la césure, si elle n'est pas élidée. Le traité se termine par un long catalogue de rimes.

L'Art de Rhétorique est un opuscule important : il nous fait comprendre les caractères particuliers des poésies de Molinet et nous donne des indications utiles sur l'état de la versification vers 1490.

---

1. P. Fabri, *Le grand et vrai art de pleine rhétorique, Second livre*, éd. Héron, 91, 96 et 51
2. P. Fabri, *op. cit.*, 22, 87-93 et 120.
3. E. Langlois, *Recueil*, 265-426.

CHAPITRE V.

LE ROMAN DE LA ROSE MORALISÉ

Molinet nous apprend qu'il a entrepris cet ouvrage sur la prière d'un de ses protecteurs, Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain. Il voulut présenter à ses contemporains une version plus moderne du *Roman de la Rose* et y ajouter des commentaires édifiants. L'œuvre eut assez de vogue, puisqu'elle nous a été gardée dans deux manuscrits et dans plusieurs éditions. Comment peut-on expliquer ce succès ?

On peut considérer aujourd'hui comme une sorte de sacrilège d'avoir dérimé le *Roman de la Rose*, mais au XV^e^ siècle, et à la cour des ducs de Bourgogne, le fait, nous le verrons, n'était pas rare. On trouve assez singulière l'idée de découper en chapitres le poème de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung et d'y adjoindre des explications religieuses et morales, mais le procédé n'était pas nouveau. En définitive, pour faire comprendre pourquoi l'on prise peu une œuvre fort estimée de son temps, il ne suffit pas d'alléguer des divergences de goût : il est plus utile de rechercher dans quelles conditions elle a pu être exécutée. Nous tâcherons donc d'établir à quelle date exacte Molinet écrivit le *Roman de la Rose moralisé* ; de montrer comment il a été amené à traduire le poème ancien et à en donner un commentaire mystique ; de faire voir enfin de quelle manière il a réalisé son double dessein.

Date de composition

Le *Roman de la Rose moralisé* est conservé dans deux manuscrits et dans plusieurs éditions. L'un des manuscrits se trouve à la Bibliothèque royale de La Haye, sous la cote 128 C 5 : c'est un in-folio en papier, de 240 feuillets à deux colonnes, de la fin du XV^e^ siècle. Le folio 1 comprend une miniature qui représente l'auteur offrant son œuvre à Philippe de Clèves [1]. Le second manuscrit est le n^o^ 24.393 du fonds français de la Bibl. nat. : c'est également un in-folio en papier, de 389 feuillets, du début du XVI^e^ siècle. Parmi les éditions, la plus ancienne est celle d'Antoine Vérard [2] : c'est un in-folio gothique, sans date, de 4 feuillets non chiffrés et de 181 feuillets chiffrés. La seconde est de Guillaume Balsarin, Lyon 1503 ; c'est un in-folio gothique, à 2 colonnes, de 45 lignes à la page. La troisième, également in-folio gothique, de 128 feuillets, à 2 colonnes, est de la veuve Feu Michel Le Noir, Paris, 1521 [3]. Nous avons constaté l'identité presque absolue du manuscrit 24.393 et de l'édition Vérard : il serait toutefois malaisé de dire si le ms. est antérieur ou postérieur à l'édition.

Un fait incontestable, c'est la supériorité du ms. de La Haye. Il est d'abord plus complet. Il donne la dédicace qui manque dans l'édition Vérard, puisqu'il commence par ces mots : *Au tres noble commandement et pour accomplir le bon plaisir de illustre prince et mon tres redoubté seigneur, Monseigneur Philippe de Cleves, Seigneur de Ravestain, fut ce Romant de la Rose moralisé et translaté de rime en prose, ou sont comprins le prologue, cent et sept chapitres, reduis par sens moral de fole amour vicieuse a divine amour vertueuse.* De plus, parmi les exemples d'amours singulières énumérés dans le Prologue, le ms. de La Haye est seul à relater un cas curieux qui serait advenu dans le Boulonnais : *Une juesne fille de Boulenois fut*

1. Molinet porte une robe mauve ; il a les cheveux noirs et une très large tonsure. La figure est assez laide, ce qui est un indice d'authenticité. Voir la planche, en tête du présent livre.

2. F. W. Bourdillon, *The early editions of the Roman de la Rose* (London, 1906), p. 33 et 193.

3. Pour la description détaillée de ces éditions, voir F. W. Bourdillon, *op. cit.*, p. 64-68. La Bibl. nat. possède deux exemplaires de l'édition Vérard, sur vélin, avec miniatures, Rés. Vélins 1101 et 1102 ; un autre exemplaire sur vélin est au British Museum, C. 22. c. 2.

enamouree d'ung juesne filz, lequel, pour retenance de perpetuele amour, lui lanca ou doy une verge d'or, prometant jamais avoir aultre. Peu de tempz après, le jovencel enoeulla une aultre fille, laquelle il fiancha par le gré de ses amis et manda a sa premiere dame par amours qu'elle lui renvoyast sa verge. La fille fort esbahie de ces nouvelles mist grand paine a tirer hors l'aneau de son doy, ce que faire ne pœult. Et comme touchie d'ung rain de jalousie, a demi foursenee, print ung grant couteau dont on minche la poree, mit son doy sur le bloc, si le trencha et, par grand couroux, renvoya a son amy et l'aneau et le doy.

D'autre part, dans l'édition Vérard, comme dans le ms. 24.393, le texte est souvent altéré. Les graphies picardes sont francisées : on a *richesse* pour *ricesse*, *bouche* pour *bouce*, *franchise* pour *francise*, *ceinturelle* pour *chainturelle*, *cieulx* pour *chieulx*, *descendre* pour *deschendre*, *poignee* pour *poignie*, *assiegee* pour *assiegie*, *esloignee* pour *eslongie*, *grasse* pour *crasse*, *reth* pour *rois*, etc... Les termes picards sont traduits ou mal interprétés : on a *corbeille* pour *mande* (ch. 82, Moralité) ; *lavages* pour *lavaches* « grandes pluies » (ch. 85, Moralité) ; *noix de geauge*, pour *noix gaugue* (ch. 107, Mor.) ; *grans lacz* pour *graux* (ch. 21 Mor.). Parfois même, on relève d'assez graves erreurs : *les yeux surtilans* pour *sintilans* (ch. 17, Mor.) ; *tulle de pitié* pour *title* (ch. 18, Mor.) ; *lancer leurs franchillons en la messon d'autruy* pour *leurs fauchillons* (ch. 53, Mor.) ; *la louve haue le plus gras mouton* pour *happe* (ch. 62, Mor.) ; *iceulx comettes ayans longues ceignes* pour *crignes* (ch. 87, Mor.) ; *rongié et exaulcié* pour *essucié* (ch. 90, Mor.) ; *tels eschemelés escrivains* pour *eschervelés* (ch. 91, Mor.).

A quelle date Molinet composa-t-il le *Roman de la Rose moralisé* ? Ce serait à l'en croire, vers l'an 1500. Voici, en effet, les derniers vers du colophon :

L'an quinze cent, tournay molin au vent
Et le convent d'amours ouvri ma baille ;
Chargiet de grain, s'engrenay telement
Que rudement, a mon entendement,
Prins du fourment la fleur que je vous baille :
Rués la paille, après qui maint sot baille,
A la happaille et loing du jardinet :
Le monnier doibt avoir son molin net [1].

1. Le colophon commence par ces vers :

Vrays champions d'amours plus fors que fer
Qui triumpher querez en haulte tente...

L'édition Vérard donne une variante inintelligible : *en faulte tente*. F. W. Bourdillon, *op. cit.*,

F. W. Bourdillon pense qu'il ne faut pas tenir compte de la date donnée par Molinet. Il estime que le *Roman de la Rose moralisé* fut écrit en 1483. Voici les arguments sur lesquels il fonde son opinion. Molinet s'est servi d'un manuscrit du *Roman de la Rose* ; s'il avait composé son œuvre en 1500, il n'aurait pas manqué d'employer l'une des éditions qui se multipliaient alors. Le colophon rimé qui termine l'ouvrage ne doit pas être pris au sérieux : ce n'est qu'une plaisanterie traditionnelle. D'autre part, Molinet rappelle la paix d'Arras de décembre 1482, qui stipulait les fiançailles de Marguerite d'Autriche avec le dauphin (ch. 85, Mor.), mais il ne fait aucune allusion à des faits postérieurs ; il ne mentionne ni l'annulation du mariage de Marguerite, ni son retour en Flandre. De plus, il est question de Louis XI, comme s'il était toujours vivant (ch. 86, Mor.) ; or le roi mourut en décembre 1483. L'œuvre de Molinet est donc antérieure à cette date et doit remonter à la première moitié de 1483. Le seigneur à l'instigation de qui Molinet entreprit son travail est Philippe de Clèves. S'il n'est pas nommé dans le Prologue [1], son nom apparaît dans la Moralité du ch. 86 : *Et se nous voulons avoir par deça vraye apparence du miracle dessus dit, il nous souviengne de Monseigneur Philippe de Cleves, seigneur de Ravestain, au commandement de qui j'ay entrepris faire cest labeur.* Se fondant sur quelques indications du prologue, F. W. Bourdillon suppose que ce prince, déjà célèbre par ses exploits guerriers, avait l'intention de se marier, ce qui n'eut lieu qu'en 1487, quatre ans après que Molinet eut achevé son ouvrage [2].

Tous ces arguments ne sont pas probants. Nous reconnaissons que Molinet s'est servi d'un manuscrit et nous tâcherons même d'établir de quel manuscrit. Mais il est hasardeux de prétendre que s'il avait composé son œuvre vers 1500, il aurait utilisé l'une des récentes éditions du *Roman de la Rose* : c'est pure conjecture. Il est exact que, dans son travail, Molinet ne relate point ce qui advint à Marguerite d'Autriche après 1482, mais peut-on conclure de ce silence que le *Roman de la Rose moralisé* n'est pas de beaucoup postérieur à cette date ? De plus, la conclusion tirée de la mort du roi Louis XI ne résiste pas à l'examen. F. W. Bour-

---

p. 164, se donne beaucoup de peine pour expliquer cette leçon inexplicable. Il n'est pas plus heureux, quand il traduit les deux premiers vers du second couplet ; il faut comprendre : « l'an 1500, je tournai mon moulin au vent et le couvent d'amour ouvrit mon enclos. » La *baille* désigne la perche de bois fixée horizontalement à des pieux plantés de place en place et, par suite, l'enclos ainsi délimité.

1. Dans le ms. de La Haye, l'œuvre lui est expressément dédiée. On ne comprend pas que M. P. Champion écrive dans son *Histoire poétique du XV^e siècle*, II, 407, note 1 : « Mon sentiment est qu'il s'agit d'une commande d'un des trois jeunes princes, hôtes de Valenciennes ».

2. F. W. Bourdillon, *op. cit.*, 147, 160 et 162.

dillon s'est servi du texte de l'édition Vérard ; la version du manuscrit de La Haye est différente. Molinet commente, après Jean de Meung, un passage d'Aristote [1] ; il rapporte qu'un homme tombé malade eut la vue très affaiblie, mais, par la vertu des miroirs, il croyait voir se déplacer devant lui sa propre figure (ch. 86, Mor.) :

Édition Vérard

Se nous voulons apparcevoir ce miracle a l'œil aupres de nous, sans le querir fort loings, regardons qui est celluy ou qui sont ceulx qui, par avoir sentu les tres angoisseux et fort poingnans esguillons de la guerre, ont esté fort debilitez de leur veue et puis reduys en telle convalescence qu'ils voyent devant eulx leur face toute vive.

Long est la personne du tres victorieux et tres chrestien roy de France, Loys unziesme de ce nom ; c'est celluy qui, par les durs et terribles exploicts de guerre a esté comme a demy privé de sa noble lumiere, luy estant es tenebreuses, obscures et dangereuses prisons ou il fut detenu et maintenant, plus par grace de Dieu que par la faveur de fortune, il voyt devant ses yeulx la tres clere, vive face royale resplendre glorieusement, non en son royaume seulement, mais es longtaines nacions et provinces est son ymage empraincte en painctures, deniers d'or et sigilatures. Et se nous voulons avoir...

Manuscrit de La Haye

Se nous volons perchevoir ce miracle a l'œul auprez de nous, sans le querir fort loingz, regardons qui est celui ou qui sont ceulx qui, par avoir sentu les tres angoisseux et fort poindans esguillons de la guerre, ont esté fort debilitez de leur veue et puis reduys en telle convalessence qu'ilz voyent devant eulx leur face toute vive. Ce ne sont pas les vieux testons savoyens, ne milanois, les galias ne les Marias, car jassoit ce qu'ilz ayent eu grand cours et soyent de bon argent, sy n'ont il esperit ne vie. Mais je ne scaroye trouver ce miracle plus vivement apparoir, qu'en la personne du tres victorieux et tres cristiien roy de France, Loys XI^e^ de ce nom, c'est celuy qui, par les durs et terribles exploicts de guerre a esté comme a demy privé de sa noble lumiere, luy estant es tenebreuses, obscures et dangereuses prisons ou il fut detenu et maintenant, plus par la grace de Dieu que par la faveur de fortune, il voit devant ses yeux sa tres clere vive face royale resplendir glorieusement es fins harnois de Milan bien polis, son vray patrimone et legal heritage ; ce sont grans admiracions aux gens d'estranges nations. Et se nous volons avoir...

Le texte de l'édition Vérard présente un passage inintelligible : *Long est la personne*. La leçon du ms. de La Haye, sans être limpide, est plus

1. *Le Roman de la Rose*, p. p. E. Langlois, IV, 314.

claire. On y relève une allusion au duc de Milan [1] et au Milanais, vrai patrimoine du roi de France. Mais alors, il n'est pas question de Louis XI, mais bien de Louis XII [2]. Notre démonstration sera plus complète et décisive, quand nous en viendrons à Philippe de Clèves. Établissons d'abord que Molinet signale un certain nombre d'évènements postérieurs à la mort de Louis XI. Il termine un pressant appel aux Chrétiens contre les Infidèles, en citant un fait précis (ch. 91, Mor.) : *Querez autres enclumes, querez, povres marisseaulx miserables, et, puisque avés marteaulx en main, martelez sur les dos et sur les ventres des horribles Turcqz infideles, qui vous menassent et se vantent de marteler brief sur voz testes. Approchiez qui vous approche, abbayez qui vous abbaye, barguigniez qui vous barguaigne, estonnez qui vous estonne. Forgiez nouvelles armures, fourbissiez vostre feraille et vous acquerez en Europe ossy glorieux nom sur les Turcqz que le victorieux roy de Castille s'est acquis en Auffricque, sur les Mores, en sa concqueste de Grenade.* C'est au début de 1492 que les Maures furent expulsés du royaume de Grenade [3]. D'autre part, Molinet, énumérant les méfaits de Faux-Semblant, cite un fait curieux (ch. 32, Mor.) : *Et qui veult cognoistre au vray de ses actes et horribles faictz, sans gueires eslongier noz mettes, regardons l'angoisseux traveil et piteuse desolacion qu'il a perpetré au Quesnoy le Comte, l'espace de six ou sept ans, aux tres devotes notables filles, religieuses reformees de l'ordre de Saint Augustin.* Il s'agit là de religieuses qui firent du scandale et Molinet raconte longuement l'aventure dans ses *chroniques* (ch. 234) : *Ceste diabolique pestilence dura continuellement audit monastere du Quesnoy l'espace de six ou sept ans, ou plusieurs notables filles furent piteusement vexees et menees en divers pelerinaiges pour remede et guerison.* Or l'affaire éclata en 1491 et se prolongea pendant six ou sept ans, nécessitant même l'intervention de l'évêque de Cambrai. Il faut en conclure que le *Roman de la Rose moralisé* ne fut pas écrit avant 1498. Mais nous pouvons être encore plus précis. Examinons le cas de Philippe de Clèves ; F. W. Bourdillon n'a pas bien interprété le passage qui lui est consacré (ch. 86, Mor.) : *Et se nous volons avoir par deça vraye apparence du miracle dessus dit, il nous souviegne de Monsegneur Philippe de Cleves, seigneur de Ravestain, au commandement duquel j'ay entreprins faire ceste labeur, comment pour redimer de detencion perilleuse et tres dur emprisonnement la majesté royale,*

1. Jean-Galeas Sforza mourut le 21 octobre 1494 ; cf. H. Hauser et A. Renaudet, *Les débuts de l'âge moderne*, 73.

2. Il est vrai qu'on a *Loys unziesme*, d'un côté et *Loys XI^e* de l'autre ; il est assez difficile d'expliquer cette erreur.

3. H. Hauser et A. Renaudet, *op. cit.*, 23 ; Molinet, *Chroniques*, ch. 240.

nostre futur imperateur, duquel il est prochain parent, il se mit en hostage fort pesant... puis fut assiegiet par terre et par mer d'amis, d'ennemis... Mais il se deffendi vigoreusement de l'escu de patience, tellement qu'apres avoir oubliiet toutes doleurs et fait son marchepiet d'envie, il mire maintenant sa noble face, non seulement es harmures de Milan, mais ossy en la refulgente et tres precieuse coronne de France et rechoit la sainte odeur et la reflamboyant splendeur des redolentes fleurs de lis dont le roy son cousin germain est triumphament aorné... Un peu plus loin, Molinet ajoute, en parlant du roi : *ilz sont grans et puissans geans, souvrainement le roy tres cristien, car sa voix, son nom et son bruit sont tant haultains, qu'ilz sont oys par les climatz du monde et font trambler les mescreans et faulx Turcqz infideles ; son destre brach embrasse tout le royaume de France, il tient Bretaigne en main et son senestre brach s'etend par dessus toute Ytalie.*

Toutes les allusions que renferme ce développement sont claires. Philippe de Clèves eut de sérieux démêlés avec Maximilien. En février 1488, Maximilien fut emprisonné par les Brugeois. Quand il put recouvrer sa liberté, Philippe de Clèves dut se porter garant des promesses de son souverain et rester comme otage à Gand. Quelques semaines plus tard, Maximilien, ne tenant point parole, reprit les armes contre les Flamands. Philippe de Clèves, tout en protestant de sa loyauté envers l'archiduc Philippe le Beau, se déclara champion des communes de Flandre et se rapprocha du roi de France. Ce fut l'origine d'un conflit qui devait durer plusieurs années. Après des vicissitudes diverses, Philippe de Clèves se retira dans la forteresse de Lécluse, où il fut assiégé par les troupes de Maximilien [1]. A cette époque déjà, Charles VIII fait délivrer *a son ami et feal conseiller et chambellan, la somme de trois mil livres tournois pour luy aider a supporter les frais, mises et depenses que faire luy conviendra* (11 juillet 1491) [2]. Quand Louis XII monta sur le trône, Philippe de Clèves se rendit en France et assista au couronnement de son royal cousin [3]. Peu de temps après, il recevait du souverain une importante pension [4]; il l'accompagnait dans son expédition d'Italie et était nommé gouverneur de Gênes. [5] Le roi dont le bras s'étend sur toute l'Italie est Louis XII incontestablement. Il suffit de se rappeler que Louis XII entra à Milan au mois d'octobre 1499. On arrive ainsi à la conclusion que le *Roman de la Rose* fut moralisé en l'an 1500. Une der-

1. J. de Chestret de Haneffe, *Histoire de la Maison de La Mark* (Liége, 1898), 49.

2. Bibl. nat., *Pièces originales*, 787, n° 15 ; le n° 18, daté du 28 janvier 1492, signale un nouveau don de 5911 livres à Philippe de Clèves et à ses associés.

3. Le sacre eut lieu le 27 mai 1498 ; Ph. de Commynes, *Mémoires*, p. p. J. Calmette, III, 315.

4. Bibl. nat., *Pièces originales*, 787, n° 22 et 26, 30 et 31.

5. Bibl. nat., *Pièces originales*, 788, n° 120.

nière indication confirme ce résultat (ch. 69, Mor.) : *Par ceste vieille est entendu l'amour de Nostre Seigneur, qui, puis le tampz de grace il y a mile et cinq cens ans, a tousjours contendu d'estre aymee de toutes manieres de gens* [1].

1. Se fiant à F. W. Bourdillon, E. Langlois a placé en 1483 la composition du *Roman de la Rose moralisé* (*Roman de la Rose*, I, 32). La même inexactitude se retrouve dans l'ouvrage de L. Thuasne, *Le Roman de la Rose* (Paris, 1929), 71.

Molinet suit la tradition en dérimant et moralisant le Roman de la Rose

Comment Molinet a-t-il moralisé le *Roman de la Rose* ? Son œuvre est divisée en chapitres ; dans chacun d'eux, il traduit en prose un certain nombre de vers, puis il ajoute une *Moralité*, un commentaire religieux et moral. Pour chacun de ces procédés, il avait de nombreux modèles.

Dès le XIII^e^ siècle, on mit en prose des poèmes antérieurs. Un poète, qui vivait peut-être en Angleterre, composa, à la fin du XII^e^ siècle, une sorte de trilogie : *Joseph d'Arimathie*, *Merlin*, *Perceval*. De l'ouvrage original nous n'avons que la première partie et le début de la seconde, mais toutes trois ont été traduites en prose assez tôt. Vers la fin du XII^e^ siècle, Herman de Valenciennes écrivit une *Estoire de la Bible*, en laisses d'alexandrins : dès le XIII^e^ siècle, on en a une version dérimée [1]. Au début du XIII^e^ siècle, Henri de Valenciennes raconta l'histoire de l'empereur Henri de Constantinople. Il composa son œuvre en strophes d'alexandrins monorimes, mais elle ne nous est parvenue que sous la forme d'un remaniement en prose [2]. Les chansons de geste n'échappèrent pas à cette évolution. Il semble bien que le *Chevalier au Cygne* fut l'une des premières à subir cette transformation [3]. Au XIV^e^ siècle, le procédé fut souvent employé ; au XV^e^, il devient tout à fait usuel. On a pu dresser une longue liste d'épopées qui ont été dérimées vers la fin du moyen âge [4]. Les ducs de Bourgogne, en particulier, se préoccupèrent d'avoir des versions en prose d'anciens poèmes épiques. C'est dans leur entourage qu'on s'appliqua surtout à rejeunir, en brisant le rythme, les vieilles chansons de geste [5]. Il est donc assez naturel que Molinet ait pensé à traduire le *Roman de la Rose* [6].

1. J. Bonnard, *Les traductions de la Bible en vers français au Moyen âge* (Paris, 1884), 11 ; H. Suchier et A. Birch-Hirschfeld, *Geschichte der franz. Literatur* (Leipzig, 1913), I, 274.
2. *Romania*, XIX, 67.
3. On a une version en prose dans un ms. du XIII^e^ siècle, Bibl. nat. fr. 781.
4. L. Gautier, *Les Épopées françaises* (Paris, 1892), II, 544-555.
5. G. Doutrepont, *La Littérature française..*, 485.
6. Il existe, du reste, une autre traduction un peu plus ancienne ; elle se trouve dans le ms. fr. 1642 de la Bibl. nat. et dans le ms. 744 du Musée Condé.

On estime, d'autre part, que c'est une entreprise singulière d'avoir joint un commentaire mystique au poème de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung. Molinet, dans le Prologue, nous a bien indiqué ce qu'il voulait faire : *Et affin que je ne perde le fourment de ma labeur et que la farine qui en sera molute puist avoir fleur salutaire, j'ay intention, se Dieu me donne la grace, de tourner et convertir soubz mes rudes meules le vicieux en vertueux, le corporel a l'espirituel, la mondanité en divinité et souverainement de le moraliser.* Molinet développe sa pensée, quand il reproche à Jean Gerson de s'être tenu au sens littéral et de n'avoir pas pénétré la signification profonde du *Roman de la Rose* (ch. 107, Mor.) : *Verité est que maistre Jean Jerson, fort auctorisié en theologie et de tres clere renommee, a la requeste et faveur d'aucunes notables dames composa ung petit livre intitulé la Reprobation du Romant de la Rose, mais, en ce faisant, il s'arresta seulement sur le sens litteral, sans destouiller la fusee. Et fit ainsi que le petit enfant, auquel on donne une grosse verde noix gaugue ; sitost qu'il le tient dedans sa main, il le met en bouche, cuydant que ce soit une pomme et quant il le sent amere, il le rue a ses piedz, mais se il avoit eu l'advis de mettre la noix hors de le cosse, de luy croquier l'escargne et oster la peau, il trouveroit le charneau moult friant.*

En essayant de dégager le sens intime du *Roman de la Rose*, Molinet était sans doute loin de supposer qu'il suivait une fort ancienne tradition. L'interprétation symbolique d'un écrit considéré comme divin existe déjà dans l'antiquité. Dans la communauté fondée à Jérusalem, la lettre sacrée de l'ancienne loi devint le noyau spirituel du judaïsme et, en Grèce, les Stoïciens firent d'Homère le créateur de toutes les notions métaphysiques et morales [1]. L'exégèse judéo-grecque trouva son plus illustre représentant en Philon d'Alexandrie. Ce fut l'un des hommes les plus instruits et les plus influents de son temps. Il rassembla les explications allégoriques de ses prédécesseurs, les compléta par des commentaires personnels. Il développa et perfectionna la science de l'herméneutique, à tel point qu'il eut une profonde influence sur les premiers Pères de l'Église [2]. Selon lui, à côté du sens ordinaire, il existe un sens plus élevé. Il maintient sans doute l'acception littérale pour la plus grande partie des livres saints, mais il ajoute qu'il faut suivre les règles du symbolisme, pour pénétrer la signification véritable. Pour l'écrivain sacré, l'essentiel est le sens allégorique, qui est au sens littéral

1. C. Siegfried, *Philo von Alexandria* (Iéna, 1875), 9.

2. P. Heinisch, *Der Einfluss Philos auf die aelteste Christliche Exegese* (Münster, 1908), 29.

ce que l'âme est au corps, un objet à son ombre [1]. Saint Justin et Clément d'Alexandrie s'inspirent de la doctrine de Philon. Clément d'Alexandrie subdivise le sens allégorique en sens mystique, moral et prophétique ; le sens prophétique coïncide avec le sens typique de saint Justin ; le sens moral est identique au sens éthique de Philon et le sens mystique du Père de l'Église correspond au sens physique de l'exégète juif [2].

Au III^e siècle, Origène soutient de même que les livres saints peuvent être soumis à une triple interprétation : *Triplicem namque in Scripturis divinis intelligentiae inveniri saepe diximus modum, historicum, moralem et mysticum* [3].

Un peu plus tard, saint Jérôme revient aux mêmes commentaires, mais il établit une gradation et place le sens mystique au-dessus des deux autres [4].

Au XII^e siècle, Hugues de Saint-Victor expose à son tour comment il faut interpréter l'Écriture sainte, en spécifiant qu'il ne faut pas chercher partout et toujours un triple sens [5].

Alexandre de Halès, au XIII^e siècle, admet quatre interprétations dans les textes scripturaires, puis il compare ces explications multiples au mystère de la Trinité. Tout le passage est intéressant, parce que chacun des modes d'interprétation est soigneusement défini : *Et videtur quod multiformitas intellectuum sacrae scripturae est in quatuor, in historia, allegoria, tropologia, anagogia. Sed contra hoc objicitur, quia Hugo de Sancto Victore ponit tantum tres, historiam, allegoriam, tropologiam... Respondeo quod, cum veritas prima sit et una, modus scientiae veritatis primae est trinus in uno : unus litteralis ; triplex spiritualis : anagogicus, qui est sursum ducens in primum principium ; allegoricus, qui est enunciativus archanorum primae veritatis ; tropologicus vel moralis, qui est ordinativus ad summam bonitatem. Unde anagogicus ad patrem, allegoricus ad filium, moralis refertur ad spiritum sanctum* [6].

Par là se précise la théorie de l'exégèse biblique qui devait trouver, au XIII^e siècle, son développement complet dans saint Thomas et surtout dans saint Bonaventure. Le Docteur angélique, suivant le procédé

---

1. P. Heinisch, *op. cit.*, 55.
2. P. Heinisch, *op. cit.*, 58.
3. Migne, *Patr. lat.*, XII, 455 ; cf. XII, 262.
4. Saint Jérôme, *Œuvres* (Paris, 1879), VI, 585 ; cf. VIII, 409.
5. Migne, *Patr. lat.*, CLXXVI, 789.
6. Alexandre de Halès, *Universae theologiae summa* (Venise, 1576), fol. A3, verso b.

d'exposition qui lui est habituel et qu'il emprunte, d'ailleurs, à Boèce, présente d'abord sous forme de syllogisme les propositions qu'il veut ensuite réfuter. Après avoir posé le raisonnement qui prétend établir qu'il n'y a pas plusieurs sens sous la même lettre, il développe son opinion : *La première signification, en vertu de laquelle les mots signifient des choses, constitue le premier sens, à savoir le sens historique ou littéral. Quant à la signification en vertu de laquelle les choses signifiées par les mots signifient elles-mêmes d'autres choses, on l'appelle sens spirituel, lequel est fondé sur le sens littéral et le suppose. Or le sens spirituel se divise en trois sens... Le sens allégorique résulte du symbolisme par lequel la loi ancienne est la figure de la loi nouvelle ; le sens moral résulte du symbolisme par lequel les choses accomplies dans le Christ ou dans les figures du Christ sont les signes de ce que nous devons faire ; le sens anagogique résulte du symbolisme par lequel ces choses figurent ce qui a lieu dans la gloire éternelle* [1].

Saint Bonaventure expose à peu près les mêmes idées dans plusieurs de ses ouvrages. Voici un des passages les plus significatifs : *Habet postremo ipsa Scriptura profunditatem, quae consistit in multiplicitate mysticarum intelligentiarum. Nam praeter litteralem sensum habet in diversis locis exponi tripliciter, scilicet allegorice, moraliter et anagogice. Est autem allegoria, quando per unum factum indicatur aliud factum, secundum quod credendum est. Tropologia, sive moralitas est, quando per id quod factum est, datur intelligi aliud quod faciendum est. Anagogia, quasi sursum ductio est, quando datur intelligi illud quod desiderandum est, scilicet aeterna felicitas Beatorum* [2]. Il y a plus : Saint Bonaventure présente la quadruple interprétation d'un texte sacré comme un procédé d'amplification oratoire. Il composa, en effet, un *Ars Concionandi*, dont nous extrayons quelques phrases : *Septimus modus dilatandi est thema diversimode exponere. Sunt autem quatuor modi exponendi : litteralis, allegoricus, tropologicus vel moralis, anagogicus... Ex his patet quod per allegoriam instruitur fides, per tropologiam informantur mores, per anagogiam levamur in altum, superiora vel caelestia contemplantes* [3].

Ces principes d'exégèse reçurent de nombreuses applications, mais nous ne citerons que les œuvres essentielles. Au IX[e] siècle, apparut un

1. Saint Thomas, *Somme théologique* (Paris, 1927), I, 58.

2. S. Bonaventurae, *Opera omnia* (Ad Claras Aquas, 1891), V, 205. Ailleurs, V, 389, saint Bonaventure illustre sa pensée d'images fort ingénieuses. Guillaume Durant reproduit la théorie traditionnelle dans le *Rationale Divinorum* ; voir la traduction de Jean Golein (1374), dans le ms. fr. 437 de la Bibl. nat., fol. 5 verso.

3. S. Bonaventurae, *op. cit.*, IX, 19.

ouvrage important, dont l'influence fut considérable : Walahfrid Strabo écrivit des gloses pour l'Ancien et le Nouveau Testament [1]. Elles eurent grand renom : Pierre Lombard s'y réfère sous le nom d'*auctoritas* ; on les appelait aussi *glosa ordinaria*. Longtemps en usage, elles furent imprimées à la fin du XV^e^ siècle et réimprimées jusqu'au XVII^e^ siècle. Strabo reproduit généralement les Commentaires des Pères de l'Église ; il indique souvent ses sources, mais, quand la glose est anonyme, on peut supposer qu'elle est de lui. Il suit, au reste, la méthode de ses prédécesseurs : il explique d'abord le sens littéral, puis le sens mystique, parfois aussi le sens moral [2].

Au XIV^e^ siècle, Nicolas de Lyre ouvre une période nouvelle dans l'histoire de l'exégèse biblique. S'inspirant surtout de saint Thomas, il compose une œuvre immense : il écrit cinquante livres pour expliquer le sens littéral de toute la Bible, et il y ajoute trente-cinq livres de *Moralités*. Ce qui le caractérise, c'est moins encore le désir de recourir aux exégètes juifs pour corriger le texte latin corrompu que la ferme intention de mettre en valeur le sens littéral et de réduire le nombre des interprétations allégoriques ou morales [3]. Au début du XVI^e^ siècle, Pierre Desrey n'hésitait pas à compiler la masse indigeste de commentaires que l'Écriture sainte avait suscités [4]. Vers la même époque, le sermonnaire Michel Menot appliquait encore fidèlement les règles édictées par saint Bonaventure dans son *Ars Concionandi* [5].

Ce qui est plus curieux, c'est qu'on ait soumis aux mêmes principes d'exégèse la mythologie païenne. Déjà Fulgence avait repris au VI^e^ siècle l'explication stoïcienne des mythes anciens, mais il y ajoutait une interprétation chrétienne [6]. Il fait un mélange singulier de récits de la fable et de commentaires mystiques. Dans le jugement de Pâris, par exemple, les trois déesses sont des symboles : Minerve représente la vie contemplative, Junon, la vie active, Vénus, la vie sensuelle [7]. Il donne également une explication allégorique et morale de l'Énéide et la Thébaïde de

1. Migne, *Patr. lat.*, CXIII et CXIV.

2. M. Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters* (München, 1911), Erster Teil, 305 ; *Realencyclopedie für protestantische Theologie und Kirche* (Leipzig, 1908), XX, 791 ; L. Eigl, *Walahfrid Strabo* (Wien, 1908), 55.

3. *Realencyclopedie für prot. Theologie* (Leipzig, 1903), XII, 29.

4. *Le premier volume des Expositions des Epistres et Evangiles de Karesme* (Paris, 1519), fol. a 2.

5. E. Gilson, *Michel Menot et la technique du Sermon médiéval (Revue d'histoire franciscaine*, II, 344).

6. A. Ebert, *Histoire générale de la littérature du Moyen âge* (Paris, 1883), I, 509.

7. Fulgentius, *Mitologiarum libri III*, éd. Helm (Leipzig, 1898).

Stace subit le même traitement [1]. L'œuvre des poètes peut se comparer à une noix : *In nuce enim duo sunt, testa et nucleus ; sic in carminibus poeticis duo, sensus litteralis et misticus. Latet nucleus sub testa, latet sub sensu litterali mistica intelligentia* [2]. L'influence de Fulgence fut grande et durable, comme en témoigne le grand nombre de manuscrits qui, du IX^e^ au XII^e^ siècle reproduisent ses œuvres [3].

À partir du XIII^e^ siècle, les *Métamorphoses* d'Ovide furent enrichies de commentaires moraux. On eut d'abord un traité intitulé *Integumenta Ovidiana* : il comprend 249 distiques et doit être de Jean de Garlande. Il faut citer ensuite les *Expositiones* de Thomas Walleys et le Commentaire latin de Nicolas Trivet.[4] Le franciscain Jean de Ridewall écrivit, dans la première moitié du XIV^e^ siècle, un *Fulgentius Metaforalis*, où les dieux et les déesses sont les symboles des vertus et des vices, mais il composa aussi un ouvrage qui avait pour titre : *Ovidii Metamorphoseos CCXVIII fabule moraliter exposite* [5].

L'œuvre la plus célèbre en ce genre est l'*Ovide moralisé*. On ne saurait trop insister sur l'importance de ce poème anonyme qui comprend environ 70.000 vers. D'après les dernières recherches, on pourrait en placer la composition avant 1305 [6]. Dans le prologue l'auteur marque bien son dessein, v. 44-59 :

Qui le sens en porroit savoir,
La veritez seroit aperte,
Qui soubz les fables gist couverte.
Ne puis pas faire mencion
De chascune exposicion
Des fables, quar trop i metroie
Et les auditors greveroie ;
Trop seroit longue la matire,
Si ne porroie tant escrire ;
Mes les mutacions des fables
Qui sont bones et profitables,

1. Les mss. portent le titre : *S. Fulgentii episcopi super Thebaïden*. Skutsch a démontré qu'il s'agit d'un seul et même écrivain (Pauly-Wissowa, *Realencyclopédie*, XIII, 225).

2. Fulgentius, *op. cit.*, 180.

3. Pour les mss., voir P. Lehmann, *Rheinisches Museum*, LXI, 107. Sigebert de Gembloux fait grand éloge de Fulgence (Migne, *Patr. lat.*, CLX, 554).

4. E. Faral, *Les Arts poétiques du XII^e^ et du XIII^e^ siècles* (Paris, 1923), 42, 45-46.

5. H. Liebeschütz, *Fulgentius Metaforalis* (Leipzig, 1926), 48 et 65.

6. *Ovide Moralise*, éd. De Boer (Amsterdam, 1915), I, 11 ; le tome III (livres VII-IX) est paru en 1931 ; cf. *Romania*, LVII, 609.

Se Dieus le m'otroie, esclorrai
Au plus briement que je porrai,
Pour plus plaire a ceulz qui l'orront
Et maint profiter i porront...

Un peu plus tard, Pierre Bersuire augmentait son *Reductorium Morale* d'un *quinzième livre contenant quinze livres de fictions poetiques et specialement les fictions des Metamorphoses d'Ovide avec leurs moralités* [1]. Il nous apprend aussi que, lorsqu'il acheva la seconde rédaction de son livre, en 1342, il se servit de l'*Ovide Moralisé* [2].

L'exégèse théologique s'étendit même aux sciences naturelles ; la zoologie, en particulier, fut au service du symbolisme chrétien. Le *Physiologus* en donna une expression complète et puérile [3]. Ce fameux ouvrage dont les origines sont lointaines et obscures, cette « sorte de cathéchisme de la symbolique animale [4] », exerça une grande influence sur les genres littéraires les plus variés ; de plus, il marqua d'une profonde empreinte tout le développement artistique du moyen âge [5]. En raison même de ses descriptions de monstres fabuleux, le *Physiologus* compte parmi les livres qui furent le plus répandus. Dès le XI[e] siècle, il était traduit en allemand ; au commencement du XII[e] siècle, Philippe de Thaon le mit en français [6]. Il y eut bientôt toute une floraison de bestiaires, qui, bien que dérivés de la même source, ont su garder quelque originalité [7]. L'élément moral y est plus ou moins important, mais il se développe de plus en plus dans les Sommes d'histoire naturelle du XIII[e] siècle et dans les compilations analogues du siècle suivant [8].

---

1. Bibl. nat., ms. lat. 14136, fol. 198 recto.

2. En Italie, Pétrarque développe les mêmes idées sur l'essence de la poésie : sous la parure des symboles, le poète cache un enseignement moral ; voir P. de Nolhac, *Pétrarque et l'humanisme* (Paris, 1892), 111 et 359. Boccace applique également aux fables antiques les principes d'exégèse qui avaient été établis pour les textes sacrés ; cf. Joannis Bocatii *Genealogiae Deorum* (Basileae, 1532), 4.

3. M. Goldstaub, *Der Physiologus und seine Weiterbildung, Philologus, Supplementband* VIII 2, p. 340.

4. Dreves, *Die Jagd des Einhorns*, 1892, p. 68.

5. E. Mâle, *L'art religieux du XIII[e] siècle en France* (Paris, 1919), 48.

6. Ch. V. Langlois, *La Connaissance de la Nature et du Monde*, 1927 p. 1.

7. M. Goldstaub und R. Wendriner, *Ein Tosko-venezianischer Bestiarius* (Halle, 1892), 186 et 204.

8. J.-Th. Welter, *L'Exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen âge* (Paris, 1927), 335-350. On trouve, dans cet ouvrage, d'utiles indications sur des œuvres diverses.

D'autres ouvrages sont également pourvus de commentaires moraux. Au XIII^e siècle, les frères Prêcheurs ou Mineurs donnèrent une grande importance à l'homélie. L'usage s'établit d'insérer dans les sermons familiers de courts récits, tantôt sérieux, tantôt plaisants. On en fit même des recueils qui se présentent sous une double forme : parfois on se borne à rassembler des historiettes et on laisse au prédicateur le soin d'en tirer la moralité et, dans ce genre, la collection la plus complète nous est fournie par les *Exempla* de Jacques de Vitry [1]. Parfois, au contraire, les anecdotes sont suivies d'une interprétation morale : Robert Holcot, dominicain d'Oxford, compila, sous le titre de *Moralités*, une cinquantaine de récits moralisés. Plusieurs de ces aventures se retrouvent dans le recueil des *Gesta Romanorum*, qui remonte sans doute à la fin du XIII^e siècle [2]. A la même veine se rattachent les *Contes Moralisés* de Nicole Bozon : ce franciscain anglais a rassemblé, à son tour, à l'usage des sermonnaires, des récits agrémentés d'une moralisation [3].

La manie moralisante alla plus loin encore : elle s'étendit même à des ouvrages de grammaire. On est un peu surpris de voir qu'une particularité grammaticale s'explique par le mystère de la Trinité : *Personae autem verbis accidunt III. ; quod credo divinitus esse inspiratum, ut quod in Trinitatis fide credimus, in eloquiis inesse videatur* [4]. *L'Egloga Theoduli* ou *Theodulus* donna lieu à toutes sortes d'interprétations allégoriques. Conrad d'Hirschau ne le considère pas comme un manuel élémentaire pour de jeunes écoliers, il le met au rang des œuvres théologiques : *Primum igitur in hoc opere a docente sensus ponendus est literae, deinde ipsa litera per allegoriam elucidanda, inde per moralitatem vita legentis instituenda* [5]. On comprend ainsi que Jean Gerson ait composé un *Donatus moralisatus*, qui eut, même avant 1500, beaucoup d'éditions. Fables de la mythologie, compilations de sciences naturelles, récits apocryphes

1. G. Frenken, *Die Exempla des Jacob von Vitry*, München, 1914 ; J. Greven, *Exempla des Jacob von Vitry*, Heidelberg, 1914 ; pour d'autres recueils analogues, voir J.-Th. Welter, *op. cit.*, 110-150.

2. H. Oesterley, *Gesta Romanorum*, Berlin, 1872. Il est probable que Robert Holcot et l'auteur anonyme des *Gesta Romanorum* ont puisé à une source commune. C'est, du moins, l'avis du dernier éditeur : W. Dick, *Die Gesta Romanorum* (Erlangen, 1890), XII.

3. Antoine Thomas, *Nicole Bozon (Histoire Littéraire*, XXXVI, 400-424) ; sur d'autres œuvres analogues, voir J.-Th. Welter, *op. cit.* 350-375.

4. Ch. Thurot, *Histoire des doctrines grammaticales* (*Not. et Extr.* XXII, 2^e partie, 65).

5. G. L. Hamilton, *Theodulus. a mediaeval Textbook (Modern Philology*, VII 175).

d'histoire romaine, contes orientaux, traités de grammaire, on voit que la liste des œuvres moralisées est assez longue [1].

La même tendance exégétique se manifeste jusqu'au milieu du XVI^e siècle. En 1521, P. Fabri expose encore la quadruple interprétation des livres saints et il ajoute que les poèmes peuvent être traités de la même façon, car *soubz les couvertures des poetes sont muscez les grandes substances* [2]. Geoffroy Tory, dans le *Champ Fleury*, continue à tirer des *moralités* des récits mythologiques. L'humaniste Guillaume Budé, lui-même, appelle le Christ un *Janus à double face* et un *Hercule protecteur à qui la croix sert de massue* [3].

Ronsard, en 1555, sacrifie encore à une mode vieillie, quand, dans l'*Hercule Chrestien*, il compare le Christ au fils d'Alcmène, identifiant à chaque épisode de la vie de Jésus chacun des exploits du héros païen : Les travaux d'Hercule seraient les diverses formes de la Passion du Christ [4]. Pourtant, dès le début du XVI^e siècle, on commençait à réagir contre les excès du symbolisme. Erasme déjà s'en prend aux philosophes qui donnent tant d'interprétations des livres saints : *Jam illud quantae felicitatis esse putatis, dum arcanas litteras, perinde quasi cereae sunt, pro libidine formant ac reformant*[5]. Il flétrit avec vigueur la manie de moraliser qui s'applique non seulement à la mythologie, mais encore à des récits d'histoire romaine : *Hic mihi stultam aliquam et indoctam fabulam ex Speculo, opinor, historiali, aut Gestis Romanorum in medium adferunt et eandem interpretantur allegorice, tropologice et anagogice. Atque ad hunc quidem modum Chimaeram absolvunt, qualem nec Horatius unquam assequi potuit, cum scriberet : Humano capiti*[6]...

Un peu plus tard, Luther reprend les mêmes attaques avec la même énergie. Sans doute, il rend justice à Nicolas de Lyre, à qui il doit beau-

---

1. Il faut retenir le témoignage de H. Oesterley, éditeur des *Gesta Romanorum*, 254 : « Wer hat im XIII und XIV Jahrhundert nicht Parabeln oder Geschichten im Style der Gesta erzählt, wer hat nicht moralisirt und was ist nicht moralisirt ? » Les proverbes eux-mêmes furent moralisés, cf. *Romania*, XLVIII, 514-521.

2. P. Fabri, *Le grand et vrai art de Rhétorique*, éd. Héron, I, 13.

3. L. Delaruelle, *G. Budé* (Paris, 1907) 186, note 1.

4. On a tenté d'expliquer ce singulier poème. L. Delaruelle, *op. cit.*, p. 196, note 1, trouve dans l'œuvre de Ronsard « comme l'ébauche d'un système, qui consiste à superposer à la mythologie le contenu du Nouveau Testament ». Il s'agit, en réalité, de la survivance d'un procédé fort ancien.

5. Erasme, *Laus Stultitiae*, éd. Kan (La Haye, 1898), 124.

6. Erasme, *op. cit.*, 138.

coup[1], mais il condamne sévèrement les gloses ineptes des Évangiles : *Satis autem fecero, si, purissimo et simplicissimo Evangelii sensu utcumque patefacto, insulsis et ineptis glossematibus quorundam occurrero et, pro fabulis et somniis, saltem sola verba Dei sui a sordibus humanis purgata audire populos potuerit* [2]. En 1535, dans son *Commentaire sur la genèse*, il raille avec une verve mordante les audacieux glossateurs d'Ovide : *Est enim allegoria tanquam formosa meretrix, quae ita blanditur hominibus, ut non possit non amari, praesertim ab hominibus ociosis, qui sunt sine tentatione. Tales putant se in medio Paradisi et gremio Dei esse, si quando illis speculationibus indulgent. Ac primum quidem a stolidis et ociosis monachis ortae sunt et tandem ita late serpserunt ut quidem Metamorphosin Ovidii in allegorias verterint. Mariam fecerunt Laurum, Apollinem Christum, quae, quantumvis sint absurda, tamen cum proponuntur imperitis adolescentibus, sed amantibus et studiosis literarum, initio valde adlubescunt, ut totos se illis interpretationibus dedant* [3]. Rabelais enfin raille d'un ton narquois les fictions imputées à Homère et l'exégèse pieuse des Métamorphoses d'Ovide : *Si le croyez, vous n'approchez ne de pieds ne de mains a mon opinion, qui decrete icelles aussi peu avoir esté songees d'Homere que d'Ovide en ses Metamorphoses les Sacremens de l'Evangile, lesquelz un frere Lubin, vrai croquelardon, s'est efforcé demonstrer, si d'adventure il rencontroit gens aussi folz que luy et, comme dict le proverbe, couvercle digne du chaudron* [4].

En moralisant le *Roman de la Rose* Molinet s'est donc conformé à une habitude fort ancienne. C'était toutefois une nouveauté de prendre comme base un vieux poème français, de le traduire et d'y ajouter un commentaire chrétien. On s'explique qu'il ait pu former ce dessein. Tout d'abord, l'œuvre de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung continuait à avoir la plus grande vogue. Au seuil du XV[e] siècle, un débat sur le *Roman de la Rose* s'était élevé entre Christine de Pisan et Jean Gerson d'une part, Jean de Montreuil, Gontier Col et Pierre Col, d'autre part [5]. Vers le milieu du siècle, Martin Le Franc, prenant à son tour la défense du sexe féminin, s'attaquait encore à Jean de Meung[6].

---

1. M. Fischer, *Jahrbücher für protest. Theologie*, XV, 430.

2. M. Lutheri *Opera omnia* (Iéna, 1557), II, fol. 339 b. Le passage est de 1521 ; il est extrait des *Enarrationes epistolarum et evangeliorum quas postillas vocant.*

3. M. Luther, *In genesim Enarrationes*, éd. de Weimar, t. XLIII, 668.

4. Rabelais, *Œuvres*, éd. A. Lefranc, I, 12.

5. *Romania*, XLV, 23.,

6. L. Thuasne, *Le Roman de la Rose* (Paris, 1929), 69.

Toutes ces polémiques eurent pour résultat d'augmenter encore la célébrité de l'ouvrage. De plus, Molinet lui-même nous apprend que le *Roman de la Rose* pouvait être considéré comme une bible nouvelle (ch. 50, Mor.) : *Ce Guillaume de Loris, qui par maniere de songe a encommencié ce livre, est figuré à Moyse, recepteur des Commandemens de la loy et escripteur de l'anchiien Testament. Et par ce Jehan [de Meun], que Nostre Seigneur a couvert et revestu de ses esles, est figuré saint Jehan l'Evangéliste qui, entre les autres, a compilé une grande part du Nouveau Testament et ces deux parties ensemble conjoinctes, parmy les labeurs de leurs coadjuteurs, sont la sainte Bible.* Rien ne pouvait mieux justifier l'entreprise de Molinet.

La traduction et le commentaire du Roman de la Rose

Il reste à répondre maintenant à une double question : Comment Molinet a-t-il dérimé le *Roman de la Rose* et la traduction qu'il en a donnée est-elle fidèle ? D'autre part, quelle est la valeur du commentaire moral qu'il y a ajouté ?

A

La version de Molinet se répartit en 107 chapitres : les vingt premiers se rapportent au poème de Guillaume de Lorris. En voici le détail. :

Chap.	1	vers 1– 128	Chap.	11	vers 1881– 2042
Chap.	2	vers 129– 632	Chap.	12	vers 2043– 2232
Chap.	3	vers 633– 864	Chap.	13	vers 2233– 2580
Chap.	4	vers 865– 988	Chap.	14	vers 2581– 2750
Chap.	5	vers 989– 1300	Chap.	15	vers 2751– 2764
Chap.	6	vers 1301– 1416	Chap.	16	vers 2765– 2970
Chap.	7	vers 1417– 1522	Chap.	17	vers 2971– 3220
Chap.	8	vers 1523– 1614	Chap.	18	vers 3221– 3498
Chap.	9	vers 1615– 1680	Chap.	19	vers 3499– 3796
Chap.	10	vers 1681– 1880	Chap.	20	vers 3797– 4058

L'œuvre de Jean de Meung est distribuée dans les 87 derniers chapitres :

Chap.	21	vers 4059– 4220	Chap.	32	vers 6490– 6631
Chap.	22	vers 4221– 4358	Chap.	33	vers 6632– 6776
Chap.	23	vers 4359– 4628	Chap.	34	vers 6777– 6863
Chap.	24	vers 4629– 5024	Chap.	35	vers 6864– 7229
Chap.	25	vers 5025– 5372	Chap.	36	vers 7230– 7794
Chap.	26	vers 5373– 5433	Chap.	37	vers 7795– 8244
Chap.	27	vers 5434– 5588	Chap.	37	vers 7795– 8244
Chap.	28	vers 5589– 5696	Chap.	38	vers 8245– 8454
Chap.	29	vers 5697– 6078	Chap.	39	vers 8455– 8686
Chap.	30	vers 6079– 6175	Chap.	40	vers 8687– 8757
Chap.	31	vers 6176– 6489	Chap.	41	vers 8758– 8832

Chap. 42 vers 8833– 8956
Chap. 43 vers 8957– 9063
Chap. 44 vers 9064– 9206
Chap. 45 vers 9207– 9420
Chap. 46 vers 9420–10014
Chap. 47 vers 10015–10306
Chap. 48 vers 10307–10438
Chap. 49 vers 10439–10495
Chap. 50 vers 10496–10680
Chap. 51 vers 10681–10930
Chap. 52 vers 10931–11186
Chap. 53 vers 11187–11980
Chap. 54 vers 11981–12380
Chap. 55 vers 12381–12540
Chap. 56 vers 12541–12739
Chap. 57 vers 12740–13000
Chap. 58 vers 13001–13173
Chap. 59 vers 13174–13214
Chap. 60 vers 13215–13228
Chap. 61 vers 13229–13280
Chap. 62 vers 13281–13840
Chap. 63 vers 13841–13874
Chap. 64 vers 13875–13940
Chap. 65 vers 13941–13966
Chap. 66 vers 13967–13978
Chap. 67 vers 13979–14006
Chap. 68 vers 14007–14052
Chap. 69 vers 14053–14160
Chap. 70 vers 14161–14380
Chap. 71 vers 14381–14546
Chap. 72 vers 14547–14705
Chap. 73 vers 14706–14942
Chap. 74 vers 14943–15134
Chap. 75 vers 15135–15302
Chap. 76 vers 15303–15658
Chap. 77 vers 15659–15778
Chap. 78 vers 15779–15892
Chap. 79 vers 15893–16148
Chap. 80 vers 16149–16248
Chap. 81 vers 16249–16540
Chap. 82 vers 16541–16707
Chap. 83 vers 16708–17087
Chap. 84 vers 17088–17874
Chap. 85 vers 17875–18018
Chap. 86 vers 18019–18514
Chap. 87 vers 18515–18608
Chap. 88 vers 18609–18914
Chap. 89 vers 18915–18966
Chap. 90 vers 18967–19334
Chap. 91 vers 19335–19726
Chap. 92 vers 19727–19752
Chap. 93 vers 19753–19930
Chap. 94 vers 19931–20036
Chap. 95 vers 20037–20094
Chap. 96 vers 20095–20368
Chap. 97 vers 20369–20524
Chap. 98 vers 20525–20596
Chap. 99 vers 20597–20710
Chap. 100 vers 20711–20816
Chap. 101 vers 20817–21174
Chap. 102 vers 21175–21250
Chap. 103 vers 21251–21346
Chap. 104 vers 21347–21434
Chap. 105 vers 21435–21582
Chap. 106 vers 21583–21674
Chap. 107 vers 21675–21780

Avant d'examiner comment Molinet a rajeuni le texte ancien, il serait utile de savoir de quel manuscrit il s'est servi. Pour le poème de Guillaume de Lorris, nos recherches nous ont conduit à un résultat presque certain. F. W. Bourdillon a montré que dans la prose de Molinet on pouvait reconnaître d'assez nombreuses interpolations introduites dans le *Roman de la Rose* par Gui de Mori [1]. Parmi les manuscrits qui contiennent les additions de Gui de Mori, il en est un que la traduction de Molinet reproduit fidèlement : c'est le manuscrit fr. LV de la Bibliothèque royale de Copenhague. E. Langlois le désigne par le sigle *He* ;

1. F. W. Bourdillon, *op. cit.*, 175... Voir aussi un article d'E. Langlois sur *Gui de Mori et le Roman de la Rose (Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXVIII, 249-271).

voici ce qu'il en dit : « Le texte a subi de profondes altérations d'un Picard qui a soigneusement remplacé par des équivalents les mots étrangers à son dialecte et a refait toutes les rimes non picardes. En outre, de nombreux emprunts au texte de Gui de Mori [1] ».

On peut d'abord établir une concordance parfaite entre les interpolations de *He* et la version de Molinet. Après le vers 138, *He* ajoute un portrait d'Orgueil de Gui de Mori, en 24 vers : ils sont exactement traduits par Molinet. Par contre, dans un manuscrit de Tournai *(Tou)*, qui contient également les amplifications de Gui de Mori, le même portrait ne comprend que 14 vers. Un commentaire de 164 vers sur les vices, dont les cinq mauvaises flèches d'Amour portent les noms, est substitué dans *He* aux vers 971-984 du *Roman de la Rose* et se retrouve intégralement dans Molinet. De plus, les vers 995-1016 sont remplacés par 146 vers où, de part et d'autre, le portrait de Plaisance est substitué à celui de Beauté. Dans *Tou*, la description du verger (vers 1327-1424) fait place à 94 vers de considérations sur la chasse qu'on pourrait faire dans cet enclos : elles ne sont ni dans *He* ni dans Molinet. Après le vers 1506, Gui de Mori ajoute de nouveau 38 vers, où il complète la légende de Narcisse : ce complément est à la fois dans *He* et dans Molinet. Enfin après le vers 2764, sont intercalés 258 vers sur les *degrés d'Amour* ou les *loiers qu'Amour depart a ses fideles* et ce long développement figure encore dans *He* et dans Molinet. Cette ressemblance assez caractéristique ne suffit pourtant point : on pourrait supposer qu'un autre manuscrit aujourd'hui perdu présentait les mêmes interpolations. Il faut donc regarder de plus près le texte de *He* et la version de Molinet. On constate d'abord que chaque fois qu'un mot rare ou difficile est remplacé dans *He* par un autre terme, cet équivalent plus ou moins exact se retrouve dans Molinet. Voici quelques exemples typiques :

Édition Langlois, v. 201 :

Tant par estoit descoloree
Qu'el sembloit estre enlangoree ;
Chose sembloit morte de fain,
Qui vesquist solement de pain
Pestri a lessu fort e aigre.

Texte de *He* :

Tant par estoit descoloree
Qu'el sembloit estre langouree ;
Chose sembloit morte de fain,
Qui vesquist solement de pain
Pestri au suc e fort e aigre.

Traduction de Molinet :

Et estoit tant descoulouree qu'elle sambloit entree en langueur, comme

1. E. Langlois, *Les Manuscrits du Roman de la Rose* (Lille, 1910), 177.

morte de faim et qui seulement se vivoit d'un pain pestry au suc fort et aigre [1].

v. 3208 :

Encor vos sera debonaire	*Encor te sera debonaire*
Dangiers, qui fait a mainz lor bon	*Dangiers, qui a maint fait destrece*
Quant il a montré son bobon	*Quant son beubant contre euls destrece*

Car Dangier qui plusieurs tient en destresse, desquels il rabaisse le beubans vous sera aincoires debonnaire [2].

v. 3731 :

Lors leva li vilains s'aumuce,	*Lors leva li vilains la hure*
Frote ses iauz, si s'esberuce,	*Le front crepist, les dens tabure*
Fronce le nés, les iauz roïlle	*Fronce le nés, les iauz roïlle ;*
E fut pleins d'ire et de roïlle	*Lors fu cruelz a grant mervelle*
Quant il s'oï si mal mener.	*Quant il s'oï si mal mener.*

A donc Dangier le vilain leva la hure, crespi le front, grigna les dents, fronça le nez, roulla les yeux et, quand il se oy mener si mal, il monstra son horrible cruauté [3].

La démonstration paraît plus décisive encore, quand des mots picards qui ne se trouvent que dans *He* sont substitués aux expressions de Guillaume de Lorris, v. 870 :

E si fait des seignors sergenz	*E si fait du seignor sergent*
E des dames refait baesses	*E des dames refait maischinnes*
Quant il les trueve trop engresses.	*Quant a orgoel se sont enclinnes.*

1. L'expression *pestri a lessu* n'étant plus comprise a été altérée. Elle désigne du pain pétri avec de l'eau de lessive. Les ascètes s'inspirant du verset 9 du psaume 101 : *quia cinerem tanquam panem manducabam*, avaient coutume de mêler de la cendre à leur pain, par esprit de mortification : voir Dom L. Gougaud, *La vie érémitique au Moyen âge* (*Revue d'ascétique et de mystique* t. I, 1920, p. 234). D'autre part, on obtenait de l'eau de lessive en passant de l'eau chaude sur des cendres de bois et on s'en servait pour pétrir le pain ; cf. E. Langlois *Le Roman de la Rose*, II, 296. Un passage de la *Vie de saint Laurent*, archevêque de Dublin, est caractéristique : *Saepe etiam panem cum leccivia mixtum solebat comedere, ut posset cum psalmista dicere : cinerem tanquam panem manducabam* (*Analecta Bollandiana*, t. XXXIII, 1914, *Vita*, cap. IX p. 139).

2. E. Langlois, *Roman de la Rose*, II, 324, considère *bobon* comme une forme secondaire de *bobant* ou *boban*, mais il n'en connaît pas d'autre exemple. Molinet, ne comprenant pas bien le manuscrit dont il se servait, garde néanmoins la forme *beubant* qu'il avait sous les yeux. Pour l'étymologie, voir Meyer-Lübke REW^3, 1181 et W. von Wartburg, FEW I, 419.

3. Le verbe *s'esberucer* signifiant « se secouer » faisait difficulté : le remanieur picard a refait le vers et Molinet a adopté sa leçon. Il en a été de même pour le substantif *roïlle* « colère ».

Qui fait le sergent du seigneur et des dames fait les mesquines [1]...

v. 1378 :

Conins i avoit qui issoient	*Conins y avoit qui issoient*
Toute jor hors de lor tesnieres.	*Toute jor hors de lor duieres.*

Connins yssans de leurs duyeres [2]...

v. 1530 :

L'eve est toz jorz fresche e novele,	*L'eve est toz jorz fresche e novele,*
Qui nuit e jor sort a granz ondes,	*Qui nuit e jor sort a granz ondes,*
Par deus doiz crueses e parfondes.	*Ou fons par IIII buses rondes.*

« *L'eau fort nouvele sourt nuyt et jour par grandes undes, a quatre buses rondes en fons* [3]... »

Il ne paraît donc pas douteux que, pour traduire la première partie du *Roman de la Rose*, Molinet se soit servi de *He* ou d'une copie de *He*.

La question est plus complexe pour le poème de Jean de Meung. On peut affirmer d'abord que Molinet ne suit plus le manuscrit *He*. En effet, les interpolations de Gui de Mori qui figurent encore dans *He* ne se retrouvent plus dans Molinet. Les passages que Molinet n'a pas traduits sont nombreux : c'est après le vers 4544, un développement de 150 vers sur les dangers d'avoir le cœur jeune ; après le vers 5588, une dissertation sur la vénalité des juges ; après le vers 11132, une diatribe contre les mauvais moines ; après le vers 11524, une tirade de 420 vers sur les conditions dans lesquelles certains ordres religieux peuvent vivre de mendicité ; après le vers 14546, une autre digression sur la manière dont une femme peut se débarrasser d'un prétendant qui ne lui convient pas. Molinet s'est servi sans doute d'une copie de *He*, qui ne contenait que la première partie du *Roman de la Rose*. Dans ce cas, il se serait rabattu sur un autre manuscrit qui contenait les vers de Jean de Meung. L'examen de quelques variantes significatives confirme cette hypothèse :

---

1. *Mesquine* est l'équivalent picard de *baesse*. Le mot survit encore dans le Nord de la France. Edmont l'enregistre avec le sens suivant : « fille ou femme de service qui fait chez autrui les gros ouvrages du ménage ; servante de ferme. » Voir E. Gamillscheg, 608 *b* ; Meyer-Lübke, REW[3], 5539.

2. Cotgrave traduit *duyere* par « a conny hole ». Le mot n'est pas relevé dans les glossaires picards, mais Molinet l'emploie à plusieurs reprises dans ses poésies.

3. Sur le mot *buse*, voir notre article sur des *Alternances phonétiques en picard* (*Romania*, LIII, 164).

Ed. Langlois, v. 4258 :	Texte de *He*
Quenois le tu de plus ? Je non,	*Quenois le tu de plus ? Je non,*
Fors tant qu'il me bailla ses regles,	*Fors tant que mes rieulles m'aprist*
Et s'en foï plus tost qu'uns aigles.	*E dont a la voie se mist.*

Le cognois tu plus avant ? Non, fors tant que ses regles me bailla et s'en vola comme ung aigle.

v. 4790 :

Si revient toute enluminee	*Si revient toute enluminee*
Des rais que li solauz li montre,	*Des rais que li solauz li preste,*
Qui d'autre part reluist encontre.	*Car de clarté avoir est preste.*

Elle revient toute esluminee du soleil fort bel qui luy monstre ses rays et d'aultre part resplend a l'encontre d'elle.

Comme, dans la seconde partie du *Roman de la Rose*, la version de Molinet concorde le plus souvent avec le texte établi par Langlois, on peut conclure que le traducteur s'est servi d'un meilleur manuscrit. Pourrait-on le déterminer exactement ?

Pour faire le classement des manuscrits du poème de Jean de Meung, E. Langlois s'appuie sur deux vers ajoutés après le vers 8178 ; il établit que les manuscrits qui n'ont pas cette interpolation sont peu nombreux, mais sont, en revanche, les meilleurs. Or Molinet n'a pas traduit les deux vers interpolés. Il en résulte qu'il avait sous les yeux un manuscrit que Langlois a rangé dans le premier groupe [1]. D'autre part, après le vers 11222, divers manuscrits insèrent un développement de longueur variable sur le privilège de confesser accordé à *Faux-Semblant* [2]. Plusieurs même, qui sont de moindre valeur, présentent sur le même sujet une digression de 98 vers, dont Molinet donne une exacte version. Il devait donc avoir également sous la main un manuscrit d'un autre groupe, mais il n'est pas possible de préciser davantage.

Plusieurs conclusions se dégagent de cet ensemble de faits. Pour moraliser le *Roman de la Rose*, Molinet consulta plusieurs manuscrits qu'il trouva sans doute dans la bibliothèque de Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain [3]. Pour la première partie du poème, il utilisa

1. E. Langlois, *Les Manuscrits...*, 351.

2. E. Langlois, *op. cit.*, 426 ; *Le Roman de la Rose*, III, 310.

3. On trouve aux Archives du Nord (B 3664, fol. 66 recto), un *inventoire des livres trouvés en la librairie de feu Monseigneur de Ravestain, en sa maison de la ville de Gand.* Dans cette liste sont mentionnés plusieurs manuscrits du *Roman de la Rose* ; voir l'*Inventaire sommaire des Archives du Nord* (Lille, 1895), VIII, 433. A la partie inférieure d'une feuille de garde qui se trouve en tête de *He*, on lit : *T. Kleve*; cf. E. Langlois, *Manuscrits du Roman de la Rose*, 175.

surtout une copie de *He* qui offrait un remaniement picard susceptible de lui faciliter sa tâche ; pour la seconde partie, il se servit le plus souvent d'un manuscrit plus correct, sans hésiter toutefois à traduire telle ou telle interpolation qui lui semblait digne d'intérêt.

Nous pouvons mieux apprécier maintenant la valeur de la traduction de Molinet. Comprenant lui-même que la langue de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung était bien différente de la sienne, il nous a exposé comment il voulait procéder. Il remarque d'abord, dans le Prologue, que *ledit romant a esté ourdy tant soutilement et tissu de sy bonne main et est l'ouvraige tant incorporé en la memoire des hommes que de le couchier en aultre stile ne sera moindre nouvelleté que de forgier ung nouvel abc* ; puis s'adressant à Philippe de Clèves, il ajoute : *J'emploiray touttes mes forces a l'avanchement de la queste amoureuse et au reboutement des maudis envieulx, suppliant que de vostre grace il me soit pardonné, se generalement je ne metz en œuvre tous les propres termes que je trouveray en la masse ; car puis le temps que le Romant fut premier compilé, nostre langaige est fort agensy, fort mignon et renouvelé. Je ne vœul amenrir les sentences ne les commuer, mais entrelacheray a leffois aucunes dictions modernes, leissant les aultres en leur entier, se trop rudes ne sont ou hors d'usage.* Pendant deux siècles, en effet, la langue vulgaire avait continué à se transformer. Pour ne citer qu'un fait essentiel, la déclinaison à deux cas avait disparu au cours du XIV^e^ siècle et, au siècle suivant, on avait perdu tout sentiment de la flexion casuelle. D'autre part, les auteurs du *Roman de la Rose* avaient employé nombre de formes des parlers du Centre de la France, si bien que dès le second tiers du XIV^e^ siècle un remanieur avait inséré dans le poème des équivalents picards. On conçoit donc qu'une traduction du *Roman de la Rose* pouvait servir aux contemporains de Molinet.

Comment lui-même a-t-il réalisé son dessein ? Pour la première partie, il se servit du texte remanié par un Picard et forcément sa version s'éloigne un peu de l'œuvre originale ; pour la seconde partie, il s'appuie sur un manuscrit meilleur et sa prose rappelle mieux les vers primitifs. Dans l'ensemble, il abrège souvent les expressions parfois prolixes de son modèle, mais, sous prétexte d'éviter les répétitions qu'entraîne la rime, il laisse tomber des détails importants. D'autre part, les *dictions nouvelles* qui remplacent les termes anciens sont-elles toujours bien exactes ? Molinet a-t-il toujours bien compris le vieux poème ? Sans doute il commente assez heureusement certains mots vieillis, quand il nous parle de *chenes ou cheveulx chenus* (v. 14546, chap. 71), de *cointise ou fringuerie* (v. 825, ch. 3), de *cretines ou croissances oultrageuses*

(v. 17928, ch. 85), ou encore quand il explique *paleteau* par *tasseau* (v. 208, ch. 2), *faire le marmiteux* par *faire le lolin* (v. 414, ch. 2). Par contre, il a parfois d'étranges méprises. Le verbe *abelir*, « plaire » l'a fort embarrassé : tantôt il ne le traduit pas (v. 1649, ch. 9 et v. 3362, ch. 18) ; tantôt il le reproduit tel quel (v. 7831, ch. 37 et 10968, ch. 52) ; une fois, il le rend par « embellir », alors qu'il signifie nettement « plaire » (v. 14515, ch. 71) ; deux fois seulement il lui donne son véritable sens (v. 2206, ch. 12 et v. 3507, ch. 19) ; encore faut-il remarquer que, dans le premier passage, *He* remplace *abelist* par *plest*. Le mot *nois* ou *noif* est glosé correctement par « neige » deux fois (v. 15622 et 18933, ch. 76 et 89) ; une autre fois, Molinet transcrit la forme *noif* (v. 16243, ch. 80) ; à deux reprises, il explique le terme soit par « noyau de noix », soit par « noix » (v. 546, ch. 2 et v. 1193, ch. 5). Le verbe *aüner* n'est pas mieux traité : il est traduit exactement par « assembler » aux vers 5344 et 21201 (ch. 25 et 102) ; mais aux vers 17010 et 18220 (ch. 83 et 86), on trouve respectivement « aimer » et « aorner ». Le nom *baesse* ou *baiasse* signifiant « servante » est rendu par *mesquine* (v. 871, ch. 4), parce qu'un remanieur picard l'avait remplacé par *maischinne* ; mais au vers 11082 (ch. 52), la *baiasse* devient une « abbesse ». Au vers 11744 (ch. 53), le mot *glaons* désignant des « corbeilles en osier » n'est pas traduit, mais au vers 8225 (ch. 37), il est glosé bizarrement par « boucquets ». N'insistons pas et concluons. Tout en reconnaissant que, du moins, pour le poème de Jean de Meung, Molinet s'appuie sur un texte généralement meilleur, on ne peut affirmer que sa traduction est toujours fidèle ; il faut même ajouter que, ne connaissant point parfaitement la langue du XIII^e^ siècle, il a fait parfois d'assez plaisantes erreurs.

B

Guillaume de Lorris et Jean de Meung s'étaient servis d'une longue allégorie pour décrire toutes les tribulations que subit un amant, avant d'obtenir l'agrément de la personne aimée. Pour Molinet, le symbole de la rose présente un sens mystique : il ne s'agit plus d'amour profane, mais d'amour divin (ch. 107, Mor.) : *Or pense chascun a soy mesmes se ceste rose ainsy vilonnee, durement traitee et vilipendee, ne se peut licitement approprier au precieux corps de nostre Createur... C'est la rose incomprehensible, perpetuelle, inextimable, tousjours verde et immarcessible, laquelle a exposé membres verdz, fueillons, fueillettes et graines, son ame, son corps, son sang et voynes, pour nous redimer d'eternelles paines.*

Molinet estime que les mystères divins ont besoin d'être éclaircis par des comparaisons familières, pour être compris de la foule. Puis, il invoque d'illustres exemples, pour mieux justifier son dessein (ch. 15 Mor.) : *Les canticques qui semblent estre plaines d'amoureuse plaisance sont magnifiquement exposees et par grans personnages a l'utilité de l'ame devote* [1]. *Les fables de Metamorphoze, plaines de lasciviies et vicieuses confabulations sont moralement reductes et converties pour en tirer fruict salutaire.* S'appuyant sur ces autorités, Molinet donne au *Roman de la Rose* un sens chrétien.

Tantôt ce sont des personnages bibliques qui sont choisis comme termes de comparaison : Faux-Semblant et Abstinence qui coupèrent la gorge à Malebouche sont assimilés à Judith qui trencha la tête d'Holoferne (chap. 54) ; le *chapel* que reçut Bel-Accueil, c'est la couronne d'épines que porta notre Seigneur dans sa douloureuse passion (chap. 56); Bel-Accueil et ses servants gardent la Rose, de même que saint Pierre et saint Paul sont les portiers du paradis (chap. 36) ; l'amant qui, après mille traverses, peut enfin cueillir la Rose, remet en mémoire le *mystere que fit Joseph d'Arimathie quand il cueillit de la croix le corps de Jesus* (ch. 107). Tantôt ce sont des héros de la Fable ou de l'histoire ancienne qui donnent lieu à des commentaires moraux ou religieux : Jupiter qui coupa les génitoires de son père Saturne rappelle les coadjuteurs des prélats (ch. 27) ; la conquête de la Toison d'or faite par Jason est le symbole de la rédemption humaine accomplie par Jésus (chap. 61) ; Néron, c'est Lucifer (chap. 31) et l'infortune de Crésus fait songer à *la miserable fin de certains folz outrecuidés comme fut Maistre Olivier, barbieur du roy françois* (ch. 32); Didon qui se tue pour son amoureux Enée peut se comparer *a la devote ame religieuse, qui se fourre en peché mortel, par appeter l'honneur mondain dont elle est fort enamouree* (chap. 59). Tantôt enfin ce sont des exemples tirés des sciences naturelles qui accompagnent la glose mystique : les oiselets tenus en cage sont les âmes raisonnables unies à leurs corps (chap. 65) ; le gros poisson pris dans la nasse ou le petit chat qui abandonne sa douce nourriture pour courir après la souricette, c'est le religieux qui se repent d'être entré en religion (chap. 67 et 68) ; le jeune poulain qui hennit après la jument est comme le moine qui *naturellement appete le femenin sexe* (chap. 69) ; les chiens sont comparés aux *ennemis par qui le connin qui signifie le genre humain fut bouté en terre et le furet qui le fait sortir est notre Créateur*

1. Il s'agit ici du *Cantique des Cantiques*, qui, du XII[e] au XV[e] siècle, fut plusieurs fois traduit en vers et moralisé ; voir J. Bonnard, *Les traductions de la Bible* (Paris, 1884), 151-166. Il faut remarquer que les verbes *exposer* et *moraliser* ont le même sens.

(chap. 75) ; le soleil qui produit l'arc-en-ciel dans les nuées, c'est notre Seigneur donnant ses auréoles aux âmes bienheureuses (chap. 87). On voit que le procédé peut être amusant, mais on constate aussi combien il est arbitraire et même dangereux. Pas plus que ses prédécesseurs, Molinet n'évite la pure extravagance. On a pu sourire déjà de comparaisons assez saugrenues : en voici quelques autres fort imprévues : Samson, c'est Jésus ; Hercule, c'est le diable d'enfer (ch. 44) ; Lucrèce et Pénélope sont assimilées à Rome et à Constantinople (chap. 39) ; la lune représente *la tres sacree vierge portant blason, armoyé de sa glorieuse victoire* (chap. 83).

Si l'on ne savait que Molinet applique consciencieusement une ancienne recette, on pourrait se demander s'il est toujours bien sérieux. Parfois cependant, il se rend compte de la bizarrerie de son dessein et il trouve qu'il n'y a pas lieu d'ajouter un commentaire moral (chap. 15, 25 et 53).

Molinet nous réserve d'autres surprises : il met en scène des personnages historiques ou fait allusion à des controverses fameuses. S'il rend hommage à son protecteur, Philippe de Clèves, il célèbre aussi, à plusieurs reprises, la princesse Marguerite d'Autriche. Il évoque le souvenir de Philippe le Bon dont il énumère longuement les mérites et souhaite que l'archiduc Philippe le Beau suive ses traces : *Pleusist au benoit createur que monseigneur l'archeduc d'Austrice, son vray hireter, portant son nom, son title et partie de ses armes le peusist paisiblement succeder en toutes bonnes meurs, vertus et possessions, car aveuc les graces que Dieu et nature luy ont presté jusques a ce jour, ensemble ce qu'il porra cy apprès de luy meismes acquerre, il est en apparence d'estre l'ung des grans princes de la terre* (chap. 88). Veut-il montrer l'inconstance de la fortune, Molinet allègue les tragiques destinées du roi d'Angleterre Henri VI, de Charles le Téméraire et de Louis de Luxembourg, comte de Saint Pol et connétable de France (chap. 33). Il rappelle également le meurtre de Louis de Bourbon, évêque de Liège, lâchement assassiné par Guillaume de La Marck, comte d'Arenberg (chap.77). Molinet prend aussi parti dans des polémiques qui avaient fait grand bruit. Il s'attaque à Jean de Meung, quand, par la bouche de Faux-Semblant, il *increpe, accuse et vilipende l'estat des Mendians*. Après quelques défaillances, l'Ordre s'est si bien réformé qu'on ne saurait plus rien lui reprocher : *O tres amer venimeux et poingnant gengleur, Faulx Samblant, oultrageux et fort desmesuré langart, de quel esprit es tu incité, ou qui te meut de detracter les simples innocens et anumerer a ta maledicte sorte les dignes suppos, tres elegans personnages de la tres clere et resplendissant ordre mendiante, semence apostolicque, grain formenteux et doulx fruit vivificque* (chap. 53).

Univ. of Arizona Library

Nous avons là comme un écho des discussions célèbres qui, au XIII[e] siècle déjà, s'étaient élevées entre le clergé séculier et les Ordres Mendiants [1]. D'autre part Molinet ne peut admettre, avec Jean de Meung, qu'il y a moins d'honnêtes femmes que de phénix. Il défend, à son tour, l'honneur féminin ; il estime, de plus, que Jean Gerson n'a pas su démêler le sens secret du vieux poème (chap. 107). Par là, le débat sur le *Roman de la Rose* s'enrichit d'un chapitre inattendu [2].

Ajoutons, pour terminer, que Molinet sait égayer ses *Moralités* par de plaisantes anecdotes assez finement contées. Il nous rapporte qu'un jour, après la confession, un religieux reçut d'une demoiselle une pièce de monnaie, à condition de la partager avec ses confrères. Le Père crut d'abord que c'était un florin ou un ducat mais il vit bientôt que ce n'était qu'un petit gros : fort embarrassé, il envoya chercher pour un gros de sel et le mit dans le pot aux pois, à l'insu du cuisinier (chap.43). Molinet raille aussi l'alchimiste qui *queroit apres l'art d'alquimie mais avoit trouvé l'art qui n'est mie* (chap. 79)[3]. Son récit le plus amusant a trait aux *prenostiqueurs*. Un roi de France, voulant faire une bonne partie de chasse, consulta son devin qui lui prédit une journée magnifique. Le souverain, escorté de seigneurs, part en campagne. Chemin faisant, il rencontre un meunier poussant son âne. Le rustre prévient le roi qu'il sera mouillé à bref délai, mais ses avis sont mal reçus. Bientôt un terrible orage éclate, suivi d'une pluie torrentielle. Les chasseurs transpercés rentrent au château royal. Le roi ordonne à ses serviteurs d'aller querir le meunier et il lui demande comment il a pu lui prédire le mauvais temps : *Ha ! Sire, dit-il, ne vous en esmayez ; je tiens pour regle generale et sans quelconque exception, sitost que les oreilles de mon asne sont chargiies de grosses mouches et a grand multitude, le temps se trouble prestement et se triboule tellement que demie heure après n'y a faulte que la terre ne soit arousee de merveilleuse et grosse pluye. Or, a l'heure que passastes devant mon asne, pour aller a la chasse, la povre beste estoit tant esguillonnee de mousches et de gros tahons que je la cuyday perdre. Et vela la cause par quoy ce terrible tempeste, qui de la chasse vous rachasse, s'est eslevé soubdainement. De ces mots fut le roy fort esbahy et dit ainsi : Puisque les asnes sont plus sages que les hommes en la mutacion du temps, je n'ay plus que faire de maistre prenostiqueur. Je vœul que dès maintenant il soit lisenciet, mais le*

1. Voir Chr. Thouzellier, *Le De Periculis de Guillaume de Saint Amour et les polémiques universitaires du XIII[e] siècle (Revue historique*, t. 156, p. 69-83).

2. E. Langlois, *Le traité de Gerson contre le Roman de la Rose (Romania*, XLV, 23-48).

3. Cf. Bonaventure des Périers, *Nouvelle* XII.

monnier et l'asne demourront a mes gaiges. Et quant volenté me prenra de chasser, je verray se les grosses mouches s'atacheront a ses oreilles (ch. 81)[1].

Que faut-il penser de ce commentaire religieux ? En tant que prêtre et chanoine, Molinet avait une intention louable, quand il voulait donner un sens mystique au *Roman de la Rose* : il se proposait de détourner les âmes de l'amour profane, pour les incliner vers l'amour divin. Mais ce pieux dessein était une véritable gageure. Sans doute, il trouve quelques rapprochements assez heureux, mais la plupart de ses comparaisons sont déconcertantes et tombent dans l'extravagance. Parfois même, il s'avoue incapable de fournir une glose satisfaisante. Il a su , du reste, éviter la monotonie d'un sermon continu, en introduisant dans son œuvre des développements variés : il fait d'assez longues allusions à des personnages historiques ; il donne son avis sur des questions controversées ; enfin, dans d'amusants récits, il nous révèle des qualités de conteur.

1. De Barante attribue l'aventure au roi Louis XI (*Histoire des ducs de Bourgogne*, édit. de Reiffenberg, IX, 301).

CHAPITRE VI

LES POÉSIES

L'œuvre poétique de Molinet est très diverse : tantôt il célèbre des princes ou de grands personnages ; tantôt il se répand en effusions mystiques ; parfois il s'amuse à composer des parodies, parfois enfin il écrit des vers sur les sujets les plus variés. Nous passerons successivement en revue les poèmes de circonstance, les pièces religieuses, les parodies, les poésies familières.

Poèmes de circonstance

Qu'en sa qualité d'historiographe de la maison de Bourgogne et d'Autriche, Molinet ait exalté les princes dont il recevait des émoluments ou les grands qui leur étaient attachés, rien de plus naturel. De par sa fonction même, il était tenu de *mettre par écrit tous les fais, gestes, proesses et autres vertus comendables* de son souverain. Les poésies officielles sont le complément des *Chroniques*, avec cette réserve toutefois que le poète, n'ayant plus le même souci d'impartialité, y exagère souvent ses louanges : de part et d'autre, on retrouve les mêmes détails, souvent dans les mêmes termes. Voici, par exemple, une strophe de la pièce qui a pour titre, *De nus de Nuz*, v. 57-64 :

De hacquebuttes et de rudes froars,
De toutes pars, froissiés nos bastillons ;
De vos brayes, dondaines et bolvars,
Qui par nos dars seront destruis et ars,
Par maulvais ars, rompez nos pavillons,
Mais lanbillons dont nous vous batillons
Et la Bergiere vous engaigne :
Il n'est si grand feu qu'on n'estaigne.

Ces vers sont éclaircis par un passage des *Chroniques* (ch. 10) : *La Bergiere fut approchee et subtillement ajustee, laquelle avoit sieute de plusieurs courtaux. Pyons pyonnoient, manouvriers ouvroient, fossiers fossoyoient et mineurs minerent par telle diligence, en approchant la ville, que ceulx de dedens furent en adventure de perdre leurs brayes et firent ung contrefort de travers pour le preserver.* Dans un poème en l'honneur de Philippe le Beau, le prénom de Philippe est expliqué par *os lampadi* : la même expression est commentée dans un chapitre inédit des *Chroniques* : *Car Philippe, selon la vraye interpretation, vault autant a dire comme Bouche de lampe ou amateur des choses haultes, et, comme en la lampe est une liqueur qui soutient le corps d'icelle, par feu qui illumine les yeux, ce Philippe, par sa tres haulte domination et grande seigneurie, avecq beauté corporelle decore de tres nobles meurs et vertus, estoit ardant et rendant a la tres illustre et opulente maison d'Austrice irradiante lumiere* [1]... Les *Chroniques* présentent plus d'exactitude dans l'exposé des faits. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le récit de la bataille de Guinegatte au poème dithyrambique composé sur le même sujet : *La Journee de Therouenne*. Nous avons, d'un côté, la relation détaillée d'un combat aux péripéties diverses, de l'autre. l'exaltation pompeuse d'une victoire bourguignonne.

La plupart des poésies de circonstance sont entièrement versifiées ; plusieurs cependant sont de vastes compositions où la prose se mêle aux vers. Dans le premier groupe se range la *Recollection des merveilleuses advenues* [2]. Cette longue pièce, qui comprend 148 strophes de huit vers, se divise en deux parties : les 43 premières strophes sont attribuées dans les mss. à Chastellain, les 105 dernières à Molinet. C'est une tradition qu'il paraît difficile d'accepter. La première section relate des évènements curieux survenus de 1429 à 1462 ; la seconde énumère des faits singuliers qui s'échelonnent de 1465 à 1495. Nous pensons que l'œuvre entière est de Molinet. La *Chronique* de Chastellain embrasse une période qui va de 1429 à 1470 ; les *Chroniques* de Molinet commencent en 1475 pour se terminer en 1506. Molinet a donné un bref résumé versifié de la *Chronique* de son prédécesseur ; puis il y a joint les faits notables qui s'étaient produits depuis 1465, puisque, dès 1464, son acti-

1. De Reiffenberg, *Chronique métrique de Chastellain et de Molinet* (Bruxelles, 1836), 39. La glose est fort ancienne. P. Meyer qui la signale dans le *Dit du Chancelier Philippe* d'Henri d'Andeli, dit qu'elle remonte au moins à la fin du XI[e] siècle, mais se déclare incapable de l'expliquer. A. Darmesteter en a proposé l'explication, *Romania*, I, 360-2.

2. C'est à tort qu'on a imprimé longtemps et tout récemment encore : *Recollection des merveilles advenues.*

vité littéraire commence à se manifester. Ce n'est qu'une hypothèse, mais une indication que nous trouvons dans l'*Art de Rhétorique* de Molinet la confirme. Après avoir défini la *riqueraque*, Molinet nous dit : *Au chant de ceste taille couloura messire George Chastellain ses Croniques abregies* et il cite un exemple [1]. Nous voyons d'abord que les titres sont différents, puis nous constatons que la strophe donnée comme exemple ne figure ni dans la première, ni dans la seconde partie de la *Recollection*. Il semble permis de conclure que Chastellain avait écrit des *Chroniques abregies* qui ne nous sont pas parvenues et que Molinet, prenant modèle sur lui, composa, à son tour, la *Recollection*. Il avait commencé cette œuvre assez tôt, puisqu'il y fait allusion, dans les *Chroniques*, après la mort de Charles le Téméraire (ch. 35) : *Messire George Chastellain voult rediger par escript aulcuns des principaux exploits en armes d'icellui duc Charles, lesquels, avec trois que j'ai inserés par maniere de Recollection seront ici notés en bref...*

Les poèmes mixtes sont assez nombreux ; en voici l'énumération : *La Complainte de Grece* (1464) ; *Le Trosne d'honneur* (1467) ; *Le Naufrage de la Pucelle* (1477) ; *Le Chappelet des Dames* (1478) ; *La resourse du petit peuple* (1481) ; *L'arbre de Bourgonne* (1486). Ce sont là des œuvres singulières où le poète allie les ornements d'une prose savante aux artifices d'une versification raffinée : il faut, toutefois, beaucoup de patience pour les lire jusqu'au bout. Pour en donner une idée, résumons brièvement *la Resourse du petit peuple*. Molinet imagine d'abord qu'il voit sortir de terre une *plutonique matrosne*, monstre affreux symbolisant la guerre, qui exerce partout ses ravages et, en particulier, maltraite une femme et son enfant, représentant la Justice et le petit Peuple. Vérité, sœur de Justice, survient qui *desgorgue son invective contre les recteurs de la chose publique* ; ces reproches véhéments ne comprennent pas moins de 144 vers. L'effet est tel que Justice et son enfant sont immédiatement environnés de *gens de tous estas*. Vérité remarquant *ung homme tout meur, assez grave, de reverend maintien, discret et bien moriginé, habitué de robe longue et d'ung bel chapperon fourré*, qui personnifie le grand Conseil dont s'entouraient les ducs de Bourgogne, le supplie de prendre soin de Justice et de son enfant qui sont en train de mourir. Justice, en un lai de 144 vers, déplore les horreurs de la guerre, dont elle a cruellement souffert. Conseil tente de la ranimer et lui recommande de s'appuyer sur Puissance, qui, plus que personne, est capable de la réconforter. Comme Justice s'enquiert de savoir où elle pourra

1. E. Langlois, *Recueil d'Arts de seconde rhétorique*, 247.

trouver Puissance, Conseil lui répond qu'elle réside en la cour du duc de Bourgogne. Justice, dans une ballade fatrisée, supplie les rois de France et d'Angleterre de *prendre pitié du sang humain* et Molinet clôt son opuscule par deux strophes de huit vers. Ce sont là des poèmes d'un dessin compliqué, dont Molinet n'a pas inventé la formule : il s'est contenté de l'enrichir et son disciple Jean Lemaire devait suivre son exemple.

Qu'elles soient écrites uniquement en vers ou qu'elles soient mixtes, les poésies de circonstance sont à peu près illisibles aujourd'hui. Ce qui indispose d'abord, c'est la complaisance excessive et même la vénération outrée du poète courtisan. Le chroniqueur avait pour son souverain des sentiments analogues à ceux que les fidèles avaient pour Dieu. Il était admis que les princes participaient en quelque sorte de la divinité. L'évêque de Châlons, Jean Germain, n'hésitait point à comparer Jean sans Peur à l'Agneau de Dieu [1]. Quand Philippe le Bon fit son entrée solennelle, à Arras, en 1455, il fut reçu avec la plus somptueuse magnificence : *Brief, si Dieu fust descendu du ciel, je ne scays si on en euist austant fait, ne peu plus faire d'honneur que on feit audit duc* [2]. Georges Chastellain, malgré l'indépendance et la dignité de son caractère, nous montre, à plusieurs reprises, le respect profond que lui inspirait le souverain. Il nous en donne un exemple fort curieux dans son *Traité sur l'entree du roi Loys en nouveau regne* [3]. L'auteur imagine que, dans un demi sommeil, il aperçoit une foule de gens, en costume de pasteurs, qui se mettent à dire : *Transeamus usque Bethleem.* Arrivés dans cette ville, ils y trouvent *Marie et Joseph et un enfanchon mis en une grebbe.* Les bergers, ce sont les princes et les prélats du royaume ; Bethleem, c'est Paris ; Marie c'est la glorieuse maison de France ; le nouveau-né, c'est le roi Louis XI, sous la garde de Joseph, le duc de Bourgogne.

Dans le domaine de l'allégorie mystique, Molinet rivalise avec son maître. A la fin du *Chappelet des Dames*, la duchesse Marie de Bourgogne est comparée à la Vierge Marie : *Et ainsi comme la Vierge perpetuelle, accompaignie de Joseph, s'en alla a Bethleem, qui est interpretée Maison de pain, ou elle delivra son chier enfant, Marie, nostre naturelle princesse, s'est trouvee en Bruges, qui commence par meisme lettre et qui est le second Bethleem et, au milieu de diverses nations illec assamblees, a delivré de*

1. Kervyn de Lettenhove, *Chroniques relatives à l'histoire de Belgique* (Bruxelles, 1870-1876) II, 13 et 16.

2. Jacques du Clercq, *Mémoires*, p. p. de Reiffenberg, II, 205 ; cf. J. Huizinga, *op. cit.*, 223 et O. Cartellieri, *op. cit.*, 57.

3. Georges Chastellain, *Œuvres*, VII, 1.

Philippes, son tres aimé et chier enfant. Dans les *Chroniques*, l'empereur Frédéric, le duc Maximilien et l'archiduc Philippe le Beau rappellent la sainte Trinité (ch. 149). Plus tard, en 1501, Molinet applique le même symbole à l'empereur Maximilien, à son fils Philippe le Beau, à son petit-fils Charles d'Autriche, dans l'*Arche ducalle*, v. 25-32 :

Nostre empereur, qui le monde avironne,
Soubz sa couronne, est le pere puissant
Et son chier filz est seconde personne
Qui hault resonne et germine et flouronne
Et nous messonne ung fruict resplendissant ;
Charles plaisant, esperit entendant,
Est procedant et du filz et du pere,
Affin que mieux la Trinité appere.

Si cette assimilation des princes à la divinité nous paraît aujourd'hui déplacée, nous sommes également indisposés par l'abus des personnifications. *Le Roman de la Rose* a exercé une grande influence dans toute la fin du moyen âge : les abstractions personnifiées qui avaient fait le succès du vieux poème ont eu une innombrable postérité. Dans beaucoup d'œuvres du XV[e] siècle, apparaissent ces fantômes de la mythologie médiévale, êtres exsangues qui représentent différentes inclinations de l'âme ou diverses conditions de la société, des qualités morales ou même des attributs de la rhétorique. Le plus souvent ces personnages sont des dames, pour cette raison que la plupart des noms abstraits sont féminins. De plus, ces créations fugitives apparaissent d'ordinaire au poète endormi : rien de plus juste, au fond, puisqu'elles n'ont pas plus de réalité qu'un songe.

Suivant la tradition, Georges Chastellain a peuplé son œuvre de nombreuses abstractions. En particulier, dans l'*Avertissement au duc Charles* [1], il feint que, bouleversé par la mort de son maître, Philippe le Bon, il tombe dans un profond sommeil. Bientôt il aperçoit, seul dans une chambre, le duc Charles, revêtu d'habits de deuil ; mais, *prestement comme si ce eust esté fantommerie ou chose d'illusion, me perchus de multitude de personnages qui droit là naissoient... Avoient touttesfois tous et toutes sur eux tiltres et escripteaulx en divers lieux, par lesquels donnoient a congnoistre leurs noms et leur estre.* Puis défilent une trentaine de per-

1. Georges Chastellain, *Œuvres*, VII, 285-333.

sonnes, dont quelques-unes ont des noms singuliers. Quand la dernière eut parlé, l'auteur ouvrit les yeux, puis il mit par écrit *son retenir*.

Molinet ne pousse pas l'extravagance aussi loin. Toutefois, dans ses poèmes mixtes, il use encore largement de personnifications. Dans la *Complainte de Grece*, la France et l'Angleterre s'efforcent de réconforter la Grèce menacée par les Turcs. Dans le *Naufrage de la Pucelle*, Cœur leal, Noblesse débilitée et Communauté féminine s'empressent tour à tour auprès d'une jeune princesse qui n'est autre que Marie de Bourgogne : il s'agit, au fond, de la dramatique aventure de Guillaume Hugonet et du sire d'Humbercourt, qui furent exécutés par le peuple de Gand, mais Molinet ne nous dit, dans son poème, qu'une faible partie de la vérité. Marie de Bourgogne, qui songeait à se marier avec le dauphin de France, avait promis aux Gantois, à plusieurs reprises, qu'elle ne ferait rien sans leur aveu. D'autre part, dans une missive secrète, elle avait révélé à Louis XI ses véritables intentions : elle voulait donner plein pouvoir à un conseil formé de la duchesse d'York, du seigneur de Ravestain, du chancelier Hugonet et du seigneur d'Humbercourt. Les députés des Gantois, qui étaient allés en ambassade auprès du roi de France, couvrirent de honte la jeune duchesse, en lui montrant la lettre qu'elle niait avoir écrite et que Louis XI leur avait perfidement remise. Au cours d'une émeute populaire, Hugonet et d'Humbercourt furent jugés sommairement et décapités [1].

Dans le *Chappelet des Dames*, Molinet imagine que Vertu tresse une guirlande de cinq fleurs différentes, dont Dame Expérience lui donne l'explication. Les cinq fleurons répondent aux cinq lettres du nom de Marie : la première fleur est la marguerite, la seconde est l'ancolie, la troisième est la rose, la quatrième est a jennette, la cinquième est l'églantier ; aux cinq fleurs s'assortissent cinq vertus qui ont la même initiale et, pour ajouter un ornement à son récit, l'auteur énumère un certain nombre d'héroïnes anciennes et modernes qui ont porté le nom de Marie. De plus, chaque développement en prose est suivi d'un poème à forme fixe, où se révèle la virtuosité du versificateur : on ne saurait concevoir combina son plus savante et plus factice.

Ce qui n'est pas moins singulier, c'est la place que l'élément pastoral tient dans ces poésies. Dans la vie réelle, les princes prenaient souvent plaisir à se transformer en bergers. Le bon roi René passait pour aimer ce genre de divertissements, si nous en croyons la *Recollection*, v. 289-296 :

1. Ed. Garnier, *Louis de Bourbon, évêque-prince de Liège* (Paris, 1860), 138.

J'ay ung roi de Cecille
Veu devenir bergier
Et sa femme gentille,
De ce mesme mestier,
Portans la pennetiere,
La houllette et chappeau,
Logans sus la bruiere,
Emprès de leur tropeau.

Dans les fêtes de la cour bourguignonne, les intermèdes bucoliques sont particulièrement appréciés. Pour les noces de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York, on organisa des *entremets*, où figuraient bergères et bergers [1]. Quand les princes ou princesses faisaient leur entrée solennelle dans une de leurs bonnes villes, on disposait aux carrefours des tableaux vivants présentant le même caractère. Lorsque Marguerite d'Autriche, revenant de France en 1493, passa par Valenciennes, on célébra son retour par de pompeuses réjouissances. Molinet, dans ses *Chroniques* (ch. 264), nous dit, en particulier, qu'il y eut *un jeu fondé sur la desertion du pays, lequel revenoit en convalescence, le tout en bregerie.*

On ne peut s'étonner que les œuvres littéraires du XV^e^ siècle abondent en tableaux idylliques. Christine de Pisan semble avoir donné un nouveau lustre au genre pastoral dans le *Dit de la Pastoure*, où elle décrit avec grâce les occupations champêtres. Dans les mystères, c'est un thème traditionnel que de peindre en quelques scènes gracieuses la vie paisible et les joyeux ébats des bergers [2]. Mais la pastorale trouve parfois un emploi moins plaisant : il arrive que des faits historiques sont dissimulés sous le voile de l'églogue. Rien de plus étrange, à cet égard, que le *Pastoralet*, où bergers et bergères ne sont mis en scène que pour exprimer des visées politiques [3]. L'auteur compose son œuvre en l'honneur du duc de Bourgogne, Jean sans Peur ; il raconte la vie tragique de son héros au moyen d'une *pastourrie qui faintement descript la division des Franchois et la desolation du royalme de France*. La *brieve exposition* qui termine l'ouvrage, permet de discerner les réalités à travers la fiction. On apprend, en particulier, que Florentin est le roi de France, Charles VI,

1. Olivier de la Marche, *Mémoires*, III, 135 et 137.

2. Arnoul Greban, *Mistere de la Passion*, p.p. G. Paris et G. Raynaud, v. 4637 ; *Mystere de la Passion d'Arras*, p. p. J.-M. Richard, v. 1624 ; *Passion en rime franchoise*, Valenciennes, ms. 560, fol. 46 verso, 76 recto et 81 verso.

3. *Le Pastoralet*, p. p. Kervyn de Lettenhove, *Chroniques relatives à l'histoire de Belgique*, II, 573 ; cf. J. Huizinga, *op. cit.*, 187 et G. Doutrepont, *La Littérature...* 82.

que Belligère est la reine Isabeau de Bavière, que Tristiter est le duc d'Orléans et Leonet, Jean sans Peur.

Molinet prend aussi le ton pastoral dans ses poésies de circonstance. Dans plusieurs d'entre elles, on trouve des descriptions du printemps qui rappellent le *Roman de la Rose* [1] : il s'inspire de l'enclos si poétiquement décrit par G. de Lorris, quand il dépeint le Verger d'honneur du *Chappelet des Dames*, v. 101-110 :

La gargonnoient mille rossignolés,
Merles, tarins, gais, papegais, pinchons,
Arondelles, vermontans, cardonnés,
Aloettes, mauviars, sansonnés
Pies, frions, linettes et mouchons ;
La deschantent par diverses fachons
Les excellents faitz tres recommandés
Des chevalliers et des bons champions
Tant des Troiens comme des Scipions,
Qui dignes sont d'y estre collaudés.

Par ailleurs, Molinet imite directement le *Pastoralet*. L'action du *Bergier sans soulas* se développe dans un cadre rustique, mais il s'agit, en fait, des démêlés qu'eut Maximilien d'Autriche avec les Flamands, avant d'être couronné roi des Romains, en 1486. La pièce, assez obscure, ne s'éclaire que par le commentaire latin qui figure dans un manuscrit ; cette glose explique les noms d'astres ou de divinités païennes, que portent la plupart des personnages : le duc d'Autriche est désigné par Sol, Apollo ou Titan ; le roi de France, par Pan ; le roi d'Angleterre, par Neptunus ; Jupiter, c'est Philippe, le fils de Maximilien ; Luna, c'est la duchesse Marie de Bourgogne ; Vénus, c'est Marguerite d'Autriche. Vers la fin de sa vie, Molinet n'avait pas renoncé à ces logogriphes rebutants. Dans le *Voyaige d'Espaigne*, en 1501, il employa les mêmes procédés pour relater que Philippe le Beau et sa femme s'en allèrent en Espagne, en passant par la France : le Soleil représente l'archiduc lui-même, Jupiter, son père et Luna, sa femme ; Mars, c'est le roi de Castille

1. Voir le début du *Chappelet des Dames*, de la *Complainte sur la mort de Madame d'Ostrisse* du *Trosne d'honneur*. En 1473, le Chapitre de la Toison d'or se tint à Valenciennes : l'un des nombreux divertissements qui rehaussèrent la cérémonie montre l'influence que le *Roman de la Rose* exerçait encore sur les esprits : *En pluseurs lieus, on avoit fait des vregiers, ens esquels il y avoit plusieurs biaux jonnes enfants, en dessous de dix a douze ans, tous blans vestus ; les uns se tenoite par la mains, les autres bailloite des fleurs l'un a l'autre et representoite amans et amies* (J. de Haynin, *Mémoires*, p. p. R. Chalon (Mons, 1852), p. 219).

et Mercure, c'est Henry de Berghes, évêque de Cambrai. Rien n'est plus déplaisant que ces énigmatiques bergeries qui, au XVII[e] siècle, devaient avoir un regain de succès.

On discerne pourtant quelques mérites dans les poésies de circonstance de Molinet. Il se sert de personnifications, mais il a l'imagination trop concrète, il est trop épris de détails pittoresques et précis, pour ne point donner quelque vie à ses créations. Dans notre étude sur le style, nous reviendrons sur ce point [1]. De plus, si Molinet adresse souvent des éloges exagérés aux princes et aux seigneurs, il ne manque pas d'exprimer souvent toute sa sympathie pour les pauvres gens et, par là, il se distingue des autres poètes courtisans. Il consacre un long poème à la *Ressource du petit peuple*. Il espère qu'après avoir longtemps souffert de guerres continuelles, le peuple si abattu pourra enfin entrer en convalescence et recouvrer la santé. Que de fois il a décrit les tristesses et les horreurs des luttes incessantes ! En des termes fort émouvants il prie les princes de renoncer aux combats; c'est une des strophes les plus touchantes de la *Ressource du petit Peuple*, v. 113-120 :

Oez vous point la voix des povres gens,
Des indigens peris sans alligance,
Des laboureurs qui ont perdu leurs chens,
Des innocens, orphenins, impotens,
Qui mal contens, crient a Dieu vengance !
Viellesse, enfance, aer, feu, fer, florissance,
Brute naissance et maint noble edifice
Sont vrays tesmoingz de vostre malefice.

Concurremment Molinet ne cesse de célébrer les bienfaits de la paix. Il exalte Marguerite d'Autriche qui, par deux fois, a contribué à réconcilier les Français et les Bourguignons, en 1482, quand elle fut fiancée au dauphin de France, en 1493, quand elle revint en Flandre. Il loue particulièrement les grands personnages dont il retrace la vie d'avoir pris soin d'apaiser les conflits [2]. Ce qui donne un peu d'intérêt à ces poésies dithyrambiques et compliquées, ce sont d'abord des descriptions pittoresques où s'accumulent les détails concrets ; c'est aussi une sympathie profonde pour les petites gens, en même temps que l'horreur des batailles et l'amour fervent de la paix.

---

1. Voir, plus bas, ch. IX.

2. Voir *le Dictier presenté a Monseigneur de Nassau*, v. 65, *le trespas du duc de Saxen* v. 65-72.

Poésies religieuses

Les poésies religieuses tiennent une place assez importante dans l'œuvre poétique de Molinet. Parmi les pièces d'inspiration chrétienne, on peut citer les suivantes : *Blason des armes de nostre Redempteur* ; *Dictier a ung prebstre disant sa premiere messe* ; *Petit traictiet de la harpe* ; *Balade appelee champ roial* ; *Ballade nommee serventois* ; *Dictier pour penser a la mort* ; *Complainte des Trespassés pour mettre en ung cimitiere*. Dans tous ces vers, Molinet, exploitant les lieux communs de la poésie religieuse, ne montre pas une grande originalité. Cependant il propose parfois, comme dans le *Roman de la Rose moralisé*, des interprétations symboliques bien imprévues. Les divers incidents de la passion de Jésus permettent d'établir ses armoiries (*Blason des armes de nostre Redempteur*). L'arche de Noé est aussi un symbole : Noé, c'est Dieu et l'arche est le prêtre, car, par le prêtre, Dieu peut sauver les fidèles *(Dictier a ung prebstre)*. La harpe est une image de la sainte Trinité ; trois éléments, en effet, règlent le jeu de cet instrument : l'art l'accorde, la main fait vibrer la corde et la corde seule résonne harmonieusement. De même, Jésus n'a pu prendre forme humaine que par la volonté de Dieu le père et l'opération du Saint-Esprit (*Traictiet de la harpe*). Ces subtilités mystiques nous semblent fastidieuses. Mais Molinet aime trop la réalité pour se borner à interpréter les dogmes chrétiens. Dans la *Complainte des Trespassés*, les défunts s'adressent aux vivants pour leur rappeler le lamentable sort qui les attend, v. 26-40 :

Dames de court, mirés vous cy, mirés
Et amirés nostre terrible face ;
Sont vos cheveux bien pignés, bien parés,
Enfin arés membres desfigurés
Et mal eurés, quelque honneur qu'on vous face ;
La mort embrasse et gorrier et gorrace
Et quiert et trace en hault et bas estage.

Changiés vos mœurs, que ne tumbés en bas,
Laissiés esbas, triumphes et bebans ;

Le temps s'en va, la mort qui ne dort pas
Vient pas a pas, pour rompre gens a tas,
Pompes, estas, tables, bancqués et bancs ;
Rubis, rubans, robbes a larges pans,
Luisans que pans, ne sont que vieulx juppeaux :
Contre la mort, il n'y a nulz appeaux...

Dans quelques autres pièces, Molinet s'inspire de légendes hagiographiques : ce sont l'*Oraison a Madame sainte Anne*, l'*Oraison a saint Adrien*, l'*Oraison à saint Gabriel*, l'*Oraison de saint Ipolite*, les *Regrès des peres et meres*. Les récits de la passion des Martyrs étaient devenus peu à peu des contes légendaires [1]. Au moyen âge, on constate une confusion perpétuelle entre l'histoire et la fiction. L'hagiographe ne se soucie pas de faire des recherches nouvelles, d'étudier des documents, de comparer et de peser des témoignages. Il ne raconte pas seulement pour intéresser ; il veut surtout édifier ses lecteurs. Il doit suppléer à la tradition en inventant de beaux exploits, d'effrayants supplices, des miracles émouvants [2]. Par là s'explique le caractère particulier des recueils de vies de saints et l'on comprend le succès que ces anecdotes merveilleuses obtinrent jusqu'au XVI[e] siècle. Molinet les avait lues avec intérêt. Il composa un vaste mystère en l'honneur de saint Quentin ; il ne manqua pas de célébrer aussi d'autres saints. Les *Regrès des peres et meres* développent un passage de la vie de saint Alexis [3]. Pour voir comment Molinet reproduit son modèle, il suffit de confronter le texte de la *Légende Dorée* avec quelques vers de l'*Oraison de saint Ipolite*, v. 81...

Or par vous fut respondu sur ce fait :
Ce n'ai je fait comme magicïen,
Qui, Dieu le scet, fait le fait et deffait ;
Mais sans mesfaict l'ay fait, querant bienfait
Du tres parfait, comme bon christïen ;
Lors Decïen, pire qu'ung ancïen
Pharisïen, vous fit tot et subit
Des Christïens oster le simple habit.

Cui Hippolytus
Hoc feci non quasi magus, sed quasi Christianus.
Tum Decius, furore repletus, praecepit ut habitu, quo, ut Christianus, utebatur, exspoliaretur et

1. P. Monceaux, *La vraie légende dorée* (Paris, 1928), Introduction.
2. H. Delahaye, *Les légendes hagiographiques* (Bruxelles, 1927), 64.
3. Th. Graesse, *Legenda aurea* (Vratislaviae, 1890), 405.

L'idolâtre dur qu'achier
Vous fit, pour vous effachier,
De cailleaux tondre et frochier
La bouche, qui replicqua :
Tu me cuides despoullier,
Mais tu me fais habillier,
D'habit que ne puis soullier,
Que Dieu fit et fabriqua.

os ejus lapidibus tunderetur. Cui Hippolytus : Non me exspoliasti, sed magis vestiisti. [1]

Les poèmes hagiographiques de Molinet ne sont pas toujours exempts de préoccupations intéressées. Dans la courte *Oraison de saint Gabriel* nous trouvons, en acrostiche, le nom de Jehan de Wargny à qui le poète voulait témoigner sa gratitude. L'*Oraison de saint Ipolite* fut composée à la requête de maître Hippolyte de Bertholz. Ce personnage avait fait sa carrière dans le service des finances. En 1475, il était greffier de la Chambre du Trésor ; en 1481, conseiller et argentier de la duchesse douairière, Marguerite d'York. Il remplit, en 1486, les fonctions de maître de la chambre aux deniers de l'archiduc Philippe ; il succéda, en 1489, à Jean Ledoux, comme maître en la chambre des Comptes de Lille et, en 1495, il était confirmé dans cet office par Philippe le Beau [2]. C'était un fonctionnaire important dont l'appui était d'autant plus précieux que Molinet ne touchait pas toujours régulièrement ses gages. Dans le poème qu'il dédie à Hippolyte de Bertholz, Molinet insère, à plusieurs reprises, sa devise et celle de sa femme.

Ces divers poèmes n'ont pas grande originalité : la richesse du vocabulaire et les prouesses de versification leur donnent quelque valeur. On peut en juger par ce passage de l'*Oraison de saint Adrien*, v. 145-158 :

O quan bien digne est d'avoir collaudace
La dame en qui florissoit tel audace,
Plaine d'ardant vif amour intrinsecque !
Panthasilee, Olimpias, Candace,
Ne roy ne rocq de Tarse, ne de Dace
N'ont amassé telle recommandace,
Qu'elle a merit par loenge extrinsecque ;
Toujours te fut soigneuse pedisecque,
Quoy qu'on martelle, ou defroisse ou dissecque,

1. Id., ibid., 501.

2. Archives du Nord, B 2103, n° 67540 ; B 2131, n° 69282 ; B 2134, n° 69453 ; B 1611, fol. 128 verso et 241 recto.

De gros marteaux, d'agus claux ou de dace,
Il ne te chault qu'on brocque, ou hocque ou hecque ;
A vie, a mort, a funeral obsecque,
Tu le trouvas tres lealle solsecque,
Solide en cœur, sans bourde et sans mendace.

Molinet adresse plusieurs poésies à la Vierge Marie. Villon, dans la ballade qu'il fit pour sa mère, avait su traduire la piété naïve et profonde des humbles avec une émouvante sincérité. On ne trouve aucun accent personnel dans les vers de Molinet. Il revient plusieurs fois sur le thème banal de la virginité de Marie, faisant preuve d'un mauvais goût, qui, pour n'être pas rare à cette époque, n'en est pas moins déplaisant. Nous lisons, en effet, dans l'*Oraison* qui commence par le vers : *A la divine ardue sapience* un développement singulier, v. 144-148 [1] :

O commercie admirable et nouvelle !
Du gendre humain l'increé createur
A daignié prendre en toy, vierge pucelle,
Animé corps, procedant de ta celle,
Homme parfait, sans viril geniteur.

Les singularités de l'expression rachètent à peine la pauvreté et la banalité des idées. Dans le *Dictier des cinq festes Nostre Dame*, chacun des cinq couplets porte en acrostiche les mots : *O mater Dei, memento mei* ; de plus, la fin de chaque vers est figurée par un rébus. L'*Oraison sur Maria* présente un tour de force étonnant : les mots qui se trouvent dans chacune des cinq strophes ont comme initiale chacune des cinq lettres qui forment le nom de Marie. Voici la strophe finale, v. 33-39 :

Estoille errant, encontre eureuse
Espine esprise, exelse eschielle,
Ente eminente, eslute espeuse,
Elucente, entiere, eternelle,
Enchainte, enixe et efficace,
Esperance espirituelle,
Envye estains, erreur efface.

1. On peut en rapprocher un *lay a l'honneur de la Vierge Marie* d'Achille Caulier (*Romania*, XXXI, 319).

Dans une autre oraison sous forme de ballade dont l'incipit est : *O Recouvrance moult plaisant*, Molinet, plagiant une pièce de Martin Le Franc, donne une énumération de pierres précieuses, d'arbres et de fleurs [1]. Celle qui débute par le vers : *Vierge sacree a qui Dieu conceda* est faite sur les deux rimes *da* et *mas*. Enfin une *Oraison a Nostre Dame* reproduit au commencement et à la fin de chacune de ses dix-huit strophes le premier vers d'une chanson [2].

Nous mentionnerons, pour terminer, deux paraphrases de prières : un *Salut fait sur Ave Maria* et un *Pater Noster*. On a déjà au XII[e] et au XIII[e] siècle des traductions ou des commentaires des principales prières de la liturgie chrétienne [3]. Tantôt le texte pieux est simplement traduit ; tantôt chaque mot latin ou chaque groupe de mots latins est tour à tour longuement commenté et sert d'introduction ou de conclusion à la strophe. Cette dernière formule fut largement exploitée pour le *Pater Noster* et l'*Ave Maria*. On a dressé la liste des poésies auxquelles l'*Ave Maria* a donné lieu [4]. Le même travail a été fait pour les paraphrases du *Pater Noster* [5]. A ces listes soigneusement établies il suffit d'ajouter les deux poèmes de Molinet. Ils ne valent ni plus ni moins que d'autres pièces analogues ; ils eurent pourtant quelque succès, puisqu'ils figurent dans plusieurs manuscrits qui sont des recueils de prières.

1. Voir *Œuvres* de Guillaume Alexis. p. p. A. Piaget et E. Picot, II, 34.

2. Cette oraison a pour incipit : *Tout a par moy, affin qu'on ne me voye...*

3. Grœber, *Grundriss...* II Band, I Abteilung, 687.

4. Voir Huon le Roi de Cambrai, *Œuvres*, I, p. p. A. Långfors (Paris, 1925) ; cf. A. Långfors, *Les Incipit...* (Paris, 1917), 34.

5. A. Långfors, *Les traductions et paraphrases du Pater Noster...* (*Neuphilologische Mitteilungen*, XIV, 35-45) ; cf. A. Långfors. *Les Incipit...* 272-274.

Les Parodies

A côté des poésies religieuses, nous en trouvons d'autres d'un caractère particulier : ce sont des parodies de textes sacrés, de prières liturgiques ou de sermons.

Ce serait une erreur de croire que les poètes goliards qui ont mis ce genre en honneur avaient l'intention de décrier la religion. On se tromperait également, si l'on admettait que dans la *Patenostre a l'userier* ou dans le *Credo au ribaut*, par exemple, la parodie religieuse sert à faire valoir une étude de caractère [1]. En fait, les goliards et leurs imitateurs voulaient surtout se divertir : pour produire un effet comique, ils accentuaient et parfois même exagéraient le contraste entre les effusions mystiques et les actes les plus simples ou les plus naturels de la vie ordinaire. Ils ont commencé par travestir en latin le rituel de la messe et les prières liturgiques. Puis sont venues toutes sortes de parodies en langue vulgaire. Molinet, si friand de plaisanteries et même d'obscénités, s'inspira largement de la poésie goliardique : il continue la tradition qui va des clercs vagants à Rabelais.

Les clercs qui lisaient assidûment les livres saints et participaient aux offices religieux étaient tellement imbus de la langue ecclésiastique qu'ils s'en servaient volontiers, dans une intention comique ou railleuse, pour exprimer des pensées profanes. Les chansons à boire des goliards sont farcies d'expressions bibliques ou liturgiques. Leurs poèmes d'amour ont le même caractère. L'un d'eux par exemple, décrit la rencontre de deux amants [2]. Il débute par un verset de l'Épître de saint Paul aux Corinthiens, I, 13, 1 : *Si linguis hominum loquar et angelorum...* Dans la seconde strophe, sont cités les mots de l'hymne sur la croix du Christ : *Pange lingua...* Jusqu'à présent la pièce ne respire que des sentiments pieux. L'amant en vient à se trouver en présence de celle qu'il aime ; il s'agenouille devant elle et la salue en termes tels qu'on se demande s'il ne s'agit pas de la Vierge Marie :

---

1. Græber, *Grundriss...* 880.

2. *Carmina burana*, p. p. J.-A. Schmeller (Breslau, 1904), nº 50.

Ave, formosissima,
Gemma pretiosa,
Ave, decus virginum,
Virgo gloriosa,
Ave, mundi luminar,
Ave, mundi rosa...

Jusqu'ici l'équivoque est entière. Seuls, les deux derniers vers de la strophe, introduisant des comparaisons profanes, montrent qu'il est simplement question d'une jouvencelle :

Blanziflor et Helena,
Venus generosa [1].

Il y a là un effet comique assez discret et assez fin. L'amour profane se teinte de mysticisme et se traduit dans le langage de la plus fervente piété. La recette fit fortune : elle n'était pas oubliée au XV^e siècle. Dans le cercle aristocratique de Charles d'Orléans, les amants sont comparés aux Franciscains, dont l'ordre avait été réformé vers 1400 : ce sont les *Amoureux de l'Observance*. A plusieurs reprises, le poète nous parle du *paradis de plaisance*. Il nous dit aussi qu'il a fait les obsèques de sa dame dans le *moustier amoureux* et que *Penser doloreux a chanté le service pour son ame* [2]. A la même veine se rattache une œuvre légère et plaisante qui a pour titre : *L'Amant rendu cordelier a l Observance d'amours*. On l'attribua longtemps à Martial d'Auvergne : il vaut mieux sans doute la replacer dans le groupe de Charles d'Orléans

Molinet s'inspira quelquefois du même procédé. L'une de ses pièces est intitulée de façon curieuse *Dictier qui se pœult adreschier soit a la Vierge Marie ou pour un amant a sa dame*. En voici la première strophe :

Dame sans per, tres precieuse image,
Chief d'œuvre exquis et des dieux l'artifice,
Fleur de beaulté de noble et hault lignage,
A qui chascun doit tribut et homaige,
Salut, honnœur, loenge et sacrifice
Il n'est pappier ne plume qui souffise
A descripre vostre bonté totalle,
Car vous estes en cœur tousjours lealle.

1. Voir P. Lehmann, *Die Parodie im Mittelalter* (München, 1922), 147.

2. Charles d'Orléans, *Poésies*, p. p. P. Champion, I, 42, 45, 95, 158 (CFMA. n° 34, Paris, 1923).

Une autre forme de parodie consistait à ajouter des commentaires facétieux à des passages des livres saints ou à des prières. Tout d'abord, comme nous l'avons vu, on s'était contenté de paraphraser les textes sacrés pour les rendre intelligibles aux fidèles[1]. Peu à peu, à la traduction édifiante se substituent des gloses de caractère profane. La langue vulgaire donne une interprétation versifiée des mots latins, sans que le rapport de sens soit toujours parfaitement observé. Tantôt ces poèmes singuliers mettent en scène tel ou tel personnage peu recommandable, tantôt ils sont remplis d'allusions à des évènements politiques [2]. En tout cas, ils eurent grand succès jusque dans la première moitié du XVI[e] siècle.

Molinet nous offre plusieurs poésies de ce genre. Il nous décrit plaisamment *les Neuf Preux* de gourmandise [3]. S'inspirant pour chaque strophe d'un passage de la Bible, il vante tour à tour, comme ivrognes réputés, Noé, Chodorlahomor, Loth, Nabal, Ammon, Ela, Holoferne, Balthasar et Simon. Dans le *Nouveau Calendrier*, Molinet fait des calembours plus ou moins réussis sur les signes du zodiaque et des noms de saints. Deux autres pièces sont d'amusantes parodies de prières. Elles ont pour titre : *Graces sans villonnie* et *Letania minor*. Les *Graces sans villonnie* se terminent par un invocation pleine de verve et de couleur, v. 55-78 :

Prions Dieu que les Jacobins
Puissent mengier les Augustins
Et les Carmes soient pendus
Des cordes des freres menus ;
Les faulx mutins et les paillards
Soient seigneurs preux et gaillards

1. Eero Ilvonen, *Parodies de thèmes pieux* (Paris, 1914). Dans cet estimable travail, l'auteur n'a pas établi une distinction nette entre les paraphrases sérieuses et les parodies proprement dites.

2. Dans le premier groupe, on peut ranger la *Patenostre et le Credo de l'usurier* ; *le Credo au ribaut* (E. Ilvonen, *op. cit.*, 59, 83 et 118) ; dans le second, *le Pater Noster des Anglois, l'Ave Maria des Espagnols* et *le Benedictus des Huguenots* (*Recueil de poésies françaises*, I, 125 ; IX, 191 et 254).

3. Dès le début du XIV[e] siècle, s'était formé un véritable culte des héros : on célébrait les neuf preux ; voir P. Meyer, *Bulletin de la Société des Anciens Textes français* (Paris, 1883), 45-54. En 1487, parut à Abbeville une vaste compilation qui avait pour titre *le Triomphe des neuf Preux* (Bibl. nat., Rés. y[2] 83). Plus tard, on y ajouta les neuf preuses ; cf. E. Deschamps, *Œuvres complètes*, I, 199 et III, 192 ; J. Huizinga, *op. cit.*, 95.

Et leurs gens puissent chevauchier
Rencluses que Dieu a tant chier,
Preudes femmes et beguinettes
Et religieuses nonettes.
Soient sainctes les curatieres,
Les macquerelles, les loudieres,
Qui prendent filles en leurs lacqs ;
Le deable emporte nos prelatz
Nos doiens, prestres seculiers
Et Mendians et Cordeliers,
Qui n'ont cure de ces pecunes.
Vierges soient touttes communes ;
Soient rices gens dissolus,
Trainés au gibet les eslus ;
Soient en gloire les dannés,
En enfer les bons amenés,
Quand Dieu fera son examen
A l'huys de Paradis. Amen [1].

La *Letania minor* est une parodie de la litanie des saints. *Les .XXII. Manieres de Vilains* en offrent déjà un exemple au XIII[e] siècle. Dans cette pièce curieuse, qui comprend un développement en prose et des vers, le texte latin qui, à une bouffonnerie près, est conforme à la formule liturgique, sert d'amorce à de plaisantes malédictions [2]. De même, Molinet illustre d'amusantes facéties les diverses parties de la litanie :

Vos omnes sancti et sancte,
Priés a Dieu que paix aions,
Joye, argent, or, bonne santé
Et en sa gloire le voions...
Prions pour les trespassés
Pour ceulx qui sont despassés
Et sont en fort grands perilz
Et pour gendarmes quassés,
Bruslés, rostis, fricassés
Batus, pendus, essoris...

1. On peut en rapprocher *les Graces joyeuses de yssue de table* (*Recueil de poésies françaises*, II, 148).

2. E. Faral, *Des Vilains ou des XXII manieres de vilains*, *Romania*, XLVIII, 243-264.

Les bergieres fort propettes
Puissent cœullir les flourettes
Au tres doux son des flaios
Et puissent en leurs chambrettes
Joïr de leurs amourettes,
Te rogamus, aud nos.

De tonnoires, d'espantailles,
D'escervelés, de batailles,
D'ung vrongne abandonné
De grans flateurs, de sotailles,
De gabelles et de tailles,
Libera nos, Domine.

De femme trop rihoteuse,
De vielle jument boiteuse,
De mengier empoisonné,
De chambriere mal soigneuse
Et de fourniere rongneuse,
Libera nos, Domine.

De vermine fort couee,
De chemise renouee,
D'estre pouvrement disné,
De viande mal arree
Et de chausse deschiree,
Libera nos, Domine. [1]

Nous avons enfin dans Molinet deux exemples de *Sermons joyeux*. Ces œuvres singulières doivent sans doute leur origine à la *Fête des Fous*. Ces saturnales chrétiennes donnaient lieu à toutes sortes d'excè : on organisait des processions où de jeunes gens, dans un costume sommaire, amusaient la foule par des paroles et des gestes indécents. On parodiait les formules liturgiques ; en guise de répons, les clercs chantaient des chansons ordurières [2]. Les *Sermons Joyeux* rappellent les discours licencieux de la *Fête des Fous* par leur ton trivial ou obscène.

1. On a une pièce analogue dans *La Letanie des bons compaignons* (*Recueil de poésies françaises*, VII, 66-69).

2. J. P. Jacobsen, *Essai sur les origines de la comédie* (Paris, 1910), 71 ; P. Lehmann, *op. cit.*, 138.

Ils étaient prononcés avant la représentation de spectacles profanes, ou déclamés dans des assemblées de sociétés badines et dans des repas de noces [1]. Au commencement du XIV^e siècle, Geoffroy de Paris avait composé le *Martyre de saint Baccus*, mais c'est surtout vers le milieu du XV^e siècle que les *Sermons Joyeux* se multiplient. Tantôt ils développent un thème en latin, plus ou moins fantaisiste : tantôt ils en sont dépourvus, mais leur caractère essentiel est d'accumuler les plus grasses plaisanteries [2].

Molinet se conforme strictement aux lois de ce genre particulier. Dans un de ses *Sermons*, il pose l'argument suivant : *Bis natus, non baptisatus, in ligno positus pro nobis peccatoribus.* Il en donne un premier développement, v. 11-26 :

Ceux qui ont l'engien frecq et neuf
Vœullent dire que c'est ung œuf,
Qui est né, sitost que le poulle
Le pont et qu'elle s'en despoulle.
Quant l'oiseau est hors de l'escaille,
Soit oizon, pertusot ou caille,
Il est né, la seconde fois,
Soit de Rains, de Gand ou de Foix ;
Puis, quand il est grand, on le met
En cave, dessus une met ;
Puis on le porte au patissier,
Pour le tuer sans baptisier.
Quant il est cuyt et mis en paste,
Vous et my y mettons le patte ;
Se est mengié d'entre nous pecheurs,
Qui en sommes les despenseurs.

1. E. Picot, *Le Monologue dramatique* (*Romania*, XV, 359) ; J. P. Jacobsen, *op. cit.*, 63.

2. Au premier groupe se rattachent *le Sermon de Saint Ongnon* (*Recueil de poésies françaises*, I, 204) ; *Le Sermon des maulx que l'homme a en mariage* (ibid., II, 5) ; *le Sermon de Saint Raisin* (ibid., II, 112) ; *la Vie Saint Harenc* (ibid., II, 325) ; *le Sermon d'un fiancé qui emprunte un pain sur la fournee* (ibid., III, 5) ; *le Sermon de l'endouille* (ibid., IV, 87) ; *le Sermon de Saint Faulcet* (ibid., XIII, 299) ; *le Sermon joyeux de bien boyre* (*Ancien théâtre français*, p. p. Viollet-le-Duc, II, 5) ; *le Sermon des Foulx* (ibid, II 207) ; *le Sermon pour une nopce* (Roger de Collerye, *Œuvres*, éd. Ch. D'Héricault, 111). Dans le second groupe, on peut classer *le Discours joyeux des Friponniers et friponnières* (*Recueil*, I, 147) ; *le Sermon d'un ramoneur de cheminee* (ibid., I, 235) ; *le Sermon de la patience des Femmes* (ibid., III, 261) ; *le Sermon d'un depucelleur de nourrices* (ibid., VI, 199). Sur toute la question, voir E. Picot, *Le Monologue dramatique*, *Romania*, XV, 358 ; XVI, 438 ; XVII, 207 ; C.-M. Desgranges. *De scenico soliloquio in nostro medii aevi theatro* (Paris, 1897) ; cf. *Romania*, XXVI, 614.

La seconde interprétation est plus scabreuse : elle est d'ordre scatologique. Le *Sermon de saint Billouart* est beaucoup plus long : il comprend 275 vers. En voici le thème : *Introivit in tabernaculo, lacrimante recessit oculo.* Cette fois, la prédication devient si indécente qu'il n'est point possible de la résumer. Bornons-nous à citer le passage qui nous présente saint Billouart, v. 25-35 :

Peuple devot, qui se taira,
Je prescheray en auditoire
La vie, legende et histoire
Du devot frere Billouart,
Que aulcunes gens nomment Chouart
Et aulcuns aultres Priapus ;
Puis diray ou il est repus ;
Car le lieu ou sciet son manoir
Est un lieu tenebreux et noir,
Ou n'y croit que caure et puyne ;
Se y lieve aulcunes fois grant bruyne... [1]

1. Molinet s'est surpassé dans deux pièces très libres, *le Mandement de froidure* et *la Complainte d'ung gentilhomme a sa dame.*

Poésies familières

Les poésies familières [1] présentent plus d'intérêt : elles sont moins connues, mais plus savoureuses. Nous examinerons d'abord les poèmes les moins originaux, soit qu'ils s'inspirent d'œuvres antérieures, soit qu'ils rentrent dans des cadres traditionnels. Puis nous passerons en revue les poésies plus personnelles, en en fixant les caractères essentiels.

***

Dans plusieurs pièces, Molinet s'inspire directement d'ouvrages plus ou moins célèbres. Jacques de Guise nous dit que, glanant des épis, comme Ruth la Moabite, dans le champ de ses prédécesseurs, il a écrit ses *Annales*, où il établit les origines troyennes du comté de Hainaut. Ce thème eut une grande vogue au XV^e^ et même au XVI^e^ siècle : Jean Lemaire le développa et l'enrichit dans ses *Illustrations de Gaule* et Ronsard ne dédaigna pas de l'exploiter dans la *Franciade*. Molinet, dans ses *Chroniques*, ch. 46, consacre un long développement au même sujet. Il cite Nicolaus Ruclerus, mais, en fait, il imite le savant franciscain de Valenciennes et non l'une de ses sources [2]. Il connaissait aussi l'histoire fabuleuse de Tournai, comme le prouve son *Dictier sur Tournay*. Cette fois, il s'écarte de Jacques de Guise, qui fait une plaisante erreur en citant, sans l'accepter, le témoignage de Bucalion ou Buscalus ; Buscalus n'est pas un écrivain, mais l'un des héros de la légende. Ce fait nous est démontré dans les mss. de la Bibl. nat., fr. 9343 et 9344 : c'est une sorte de chronique légendaire de la ville de Tournai. Voici le sommaire du chap. 10, ms. 9343, fol. 12 recto : *Cy fait mention du siege de Tournay, pour lors nommee seconde Rome et de la grant bataille qui y fut et des grans prouesses que fit Achifer et Basculus, freres.* On voit également, fol. 23 verso, que le roi Tarquinius vint mettre le siège devant la cité d'Ostille et que celle-ci, fol. 249 recto, fut reconstruite par Nervus

1. Pour plus de commodité, nous classons dans ce groupe toutes les poésies qui n'ont pas trouvé place dans les précédentes sections.

2. Jacobi de Guisia, *Annales*... édidit E. Sackur, *Monumenta Germaniae historica*, Scriptorum T. XXX, pars I, p. 50, note ; cf. Ph.-A. Becker, *Der pseudo-historische Alberic*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXVI, 265.

et appelée Nerve ; on constate enfin, ms. 9344, fol. 62 recto, que le roi Tournus veut que la ville se nomme désormais Tournai [1]. Molinet, dans la première partie de son poème, mentionne les mêmes appellations, v. 16 ; 36 ; 88 :

Trois cent ans fus en honneur et bien,
Sans guerre avoir, ton nom fut lors Hostille...
Haultes portes, murs impenetratifz
Te refirent et ton nom te changerent :
Pour Hostille Nerve a nom te donnerent...
Et decreta toy nommer aultrement,
Car pour Turnus nom te donna Tournay... [2]

On connaît la fin du *Roman de la Rose* : Honte et Peur, après avoir emprisonné Bel-Accueil et malmené l'Amant, résistent aux attaques des troupes d'Amour qui les assiègent. Genius vient à la rescousse et l'on crie : à l'assaut ! Tous les barons se lèvent, pour jeter à bas la forteresse. Vénus invite les ennemis à se rendre. Sur leur refus, elle tend son arc et lance un brandon enflammé. Le feu embrase tout le pourpris du château fort. Honte et Danger s'enfuient en hâte : Courtoisie, Pitié et Franchise permettent de donner la rose à l'Amant. Molinet s'inspire de cet épisode final dans le *Siege d'Amours*. Amant appelle à son secours les champions amoureux. Se plaignant d'être abandonné, il invoque la mort. Espoir tente de le réconforter ; l'amant crie alors : à l'assaut ! v. 304 :

A l'assaut, nobles saudars,
Desploiés vos estandars,
Brisiés lanches, lanchiés dars
Rués engiens, jués des arcz,
Widiés de vos pavillons,
Rompés murs de toutes pars,
Le feu soit partout espars,
Rembarés dedens ses parqz
Amours et tous ses pouppars ;
Mettés les en grisillons.

Amour, de son côté, convoque les dames et les demoiselles, pour faire

1. Cf. Jacobi de Guisia, *Annales*, 52 ; selon G. Doutrepont, *La Littérature...* 418, note 2, les mss. 9343 et 9344 sont les deux parties d'un seul et même volume exécuté pour Philippe le Bon.

2. Un autre poème de la même époque expose aussi comment la ville fut tour à tour appelée Hostille, Nerve et Tournay (Bibl. nat., fr. 24052, fol. 82-93).

déloger l'amant. A la fin de la pièce, les amoureux sont priés de tenir un concile pour donner toute satisfaction à l'amant [1].

Pétrarque composa, vers la fin de sa vie, les *Triomphes* : c'est un long poème peuplé de personnifications un peu froides, mais animé toutefois de souvenirs personnels. En voici le sujet : L'amour soumet à ses lois grands et petits, mais la Chasteté force Cupido à rendre les armes. Puis vient la Mort, à qui nul ne peut résister. La Renommée, plus puissante qu'elle, prolonge la mémoire des héros et des sages. Le Temps, qui poursuit sa marche sans se lasser, détruit peu à peu tout souvenir glorieux. Il est vaincu, à son tour, par l'Éternité qui donne la palme aux âmes bienheureuses. Cet ouvrage eut le plus grand succès. Pendant longtemps, il fut pris comme modèle en Italie et hors d'Italie ; il inspira même beaucoup d'artistes [2]. Au XV^e^ siècle, il existait un abrégé en latin qui fut souvent mis en vers français : Jean Robertet traita le sujet en huitains et son fils François en rondeaux [3]. Molinet en fit des sixains, dans les *Six triumphes en latin et franchois.*

Il reprend un thème bien connu au moyen âge, dans les *Eages du Monde.* Déjà saint Augustin avait divisé les temps révolus en six périodes [4]. Bède le Vénérable avait amplifié la matière, comparant les diverses époques soit aux jours de la semaine, soit aux parties de la vie humaine [5]. Un manuscrit du XV^e^ siècle contient un opuscule sur les *Cinq ages du Monde d'Adam a la naissance du Christ* [6]. Molinet développe le lieu commun à sa manière. Voici l'une des dernières strophes, v. 201-208 :

Le monde est viel, tout plain de maladie
Et de lourdie, il monte sus l'estache,
Il danse en l'air, il naige sus vessie,
Il se soussie, il joue a la toupie,
Il prend le pye, il fait le borgne agache,
On le menache, il s'enfuit, on le cache,
Il cœurt, il trache sans rester :
Besoing faict le vielle trotter.

---

1. Molinet, dans ses *Chroniques*, ch. 314, nous apprend que, lors de l'entrée de Marguerite d'Autriche à Dijon, en 1501, un tableau vivant représentait une scène analogue : *a l'entrée estoit ung hourd ou fut l'assault de Cupido et de Venus contre le chasteau amoureux.*

2. C. Appel, *Die Triumphe Francesco Petrarcas* (Halle, 1901), XLIII.

3. Bibl. nat. fr. 1717, fol. 85 recto ; fr. 24461, fol. 2 verso ; Nouv. acq. fr. 10262, fol. 61 verso ; fr. 1721, fol. 39 recto. Voir notre *Etude critique...* p. 21.

4. Migne, *Patr. Lat.*, XL, 749.

5. Migne, *Patr. Lat.* XC, 287 et 520.

6. P. Meyer, *Notice du ms. de l'Arsenal*, 5201 (*Romania*, XVII, 62).

Pour le *Dictier de l'hirondelle*, Molinet met plusieurs auteurs à contribution. C'est d'abord Isidore de Séville pour les vers 33-37 :

Tu es la seule aronde de renom
Qui tout surmonte en ta legiereté ;
Tu vis en l'aer, dont tu portes le nom ;
Nul n'y repaist en volant, se toy non,
Qui proye y prens par singularité.

Hirundo dicta
quod cibos
non sumat, sed
in aere capiat escas
et edat [1].

C'est ensuite saint Ambroise pour les vers 66-70 :

Sire Apollo, le dieu Mercurius,
Tu exedes en l'art de medecine ;
Tu scés choisir le redolent racine
Dont, quand les tiens arondeaux perdent yeux
Veoir les fais, comme devant ou mieux.

Quod si qua pulli ejus
fuerint caecitate suffossi oculos, sive compuncti, habet quoddam medendi genus,
quo possit eorum lumina intercepto usui
reformare [2].

Dans les *Douze abusions des Cloistres*, Molinet s'inspire d'un ouvrage intitulé *De Claustro animae*, qu'on avait d'abord imputé à Hugues de Saint-Victor, mais qu'il faut plutôt attribuer à Hugues de Fouilloi [3]. L'imitation est assez fidèle, comme on peut en juger par les vers 51-56 :

L'abus huitisme est exquise vïande
De ceux qui font leur Dieu de grasses soupes,
Cloches de pos, encens d'odeurs friandes,
Autel de table et calice de couppes ;
Ilz debouttent eaue, cervoise et houppes,
Pour engorgier clarés et ypocras :
Ung fort gloutton a souvent les paux cras.

Deo si quidem ventri
templum est coquina,
altare mensa, ministri
coqui, immolatae
pecudes coctae canes,
fumus incensorum
odor saporum [4].

***

Toute une série d'autres poèmes de Molinet rentrent dans des cadres traditionnels. Le genre du *Débat*, en particulier, eut, au moyen âge, une rare fortune. Les origines en remontent à l'antiquité : les églogues

1. Isidori *Etymologiarum libri XII*, Migne, *Patr. Lat.* LXXXII, 468.
2. Sancti Ambrosii *Hexaemeron libri V*, Migne, *Patr. Lat.* XIV, 230.
3. B. Hauréau, *Les œuvres de Hugues de Saint-Victor* (Paris, 1886), 163.
4. Migne *Patr. Lat.* CLXXVI, 1072.

grecques et latines présentent d'aimables controverses, où bergers et bergères expriment tour à tour leurs sentiments ; d'autre part, les rhéteurs romains habituaient leurs élèves à soutenir des thèses opposées. Or la poésie bucolique fut en honneur dès l'époque carolingienne et les écoles de cloîtres reprirent la tradition des officines de rhéteurs [1]. Beaucoup de poèmes latins du moyen âge portent les titres significatifs de *Conflictus*, *Altercatio*, *Dialogus* ou *Disputatio*. Tantôt l'auteur prête la parole à des choses ou à des êtres muets et fait discourir l'hiver et l'été, le vin et l'eau, la rose et la violette, la brebis et le lin, le cœur et l'œil, le corps et l'âme ; tantôt il affronte des abstractions personnifiées, comme la Fortune et la Philosophie, la Divinité et l'Humanité, les Vices et les Vertus ; tantôt enfin, des personnages de condition sociale différente vantent chacun l'excellence de leur état : on oppose ainsi l'homme à la femme, le clerc au chevalier, le clerc au soldat [2]. A partir du XIII[e] siècle, s'inspirant de modèles latins le plus souvent, apparaissent de nombreuses pièces en langue vulgaire, qui se présentent sous la forme de *débat*, de *bataille*, de *desputoison* ou d'*estrif* ; jusque dans le premier quart du XVI[e] siècle, elles eurent grand succès.

Molinet, dans ce genre, écrivit six poèmes assez longs : *le debat du poisson et de la chair* ; *le debat d'apvril et de may* ; *le debat du leup et du mouton* ; *le debat du viel gendarme et du viel amoureux* ; *le debat de l'aigle, du harenc et du lyon* ; *le debat des trois nobles oiseaux, assavoir le roitelet, le duc et le papegay*.

Dans le *Debat du poisson et de la chair*, Molinet reprend le thème qui est développé dans la *Bataille de Karesme et de Charnage* [3], pièce bouffonne où les poissons entrent en lutte contre leurs adversaires, la raie contre le fromage, les anguilles contre les saucisses [4]... Molinet oppose simplement la chair et le poisson qui, tour à tour, exposent les arguments les plus persuasifs. En voici deux strophes, v. 134-147 :

La Chair

De juge fol voit on briefve sentence ;
Toy ne les tiens ne vallés quatre cresques.
Tu as semé si griefve pestilence
Entre les miens, par mortelle insolence,

1. H. Walther, *Das Streitgedicht in der lateinischen Literatur des Mittelalters* (München, 1920), 16.

2. H. Walther, *op. cit.*, 34-184.

3. *Histoire Littéraire de la France*, XXIII, 230.

4. Une édition du *Combat de Quaresme et de Charnage* due à M. Gr. Lozinski, est sous presse.

Que estranglés sont en mangant tes aresques ;
Tes poissonniers sont trop durs et trop resques,
Pour lassus boire a pardurable coupe.
Le Poisson
L'on mescroit tel qui s uvent n'y a coulpe
Se tes enfans, ivrongnes et charneux,
Sont bien servis de poisson, quand l'on souppe,
Et l'ung d'iceux d'aventure s'estouppe
Le garguechon d'une aresque a gros neux,
Qu'en pœult l'aresque ? On doit l'homme vicieux
Tres bien fesser et battre d'ung bout d'ansse.

Le debat d'apvril et de may se rattache au *Conflictus hiemis et aestatis* dont les origines sont lointaines [1]. Au XIII[e] siècle, Bonvesin da La Riva avait écrit sur les mois un poème latin où il montre Janvier courant le risque d'être détrôné et parvenant à garder sa royauté. Cette œuvre eut beaucoup de faveur et suscita de nombreuses imitations [2]. Molinet institue un dialogue entre Avril et Mai. Tous deux prétendent l'emporter ; mais, en fin de compte, le premier jour de l'an est convoqué pour trancher le différend.

Le debat du leup et du mouton met en présence ces deux animaux. Le loup attaque le mouton, qui se défend comme il peut et finit par périr. Pour mieux tromper sa victime, le loup a l'idée de se déguiser en berger. La Fontaine n'oubliera pas ce détail et, jusqu'ici, l'on n'a pas signalé cette source du *Loup devenu berger*, v. 31-36 :

Dont le luiton subtil et anchïens,
Pour decepvoir pasteurs brebis et chiens,
Prist manteau gris, chappelet et moufflette,
Puis s'en revint comme Pharisïen
Comme bregier discret et patient,
La muse au col et au poing la houlette...

Le *Debat du viel gendarme et du viel amoureux* est une paraphrase un peu longue du mot d'Ovide : *Militat omnis amans* [3]. Le soldat vante

1. H. Walther, *op. cit.*, 34.

2. L. Biadene, *Carmina de mensibus di Bonvesin da La Riva, Studi di filologia romanza*, IX, 1-130 ; cf. *Romania*, XXX, 597-602.

3. Ovide, *Amores*, I, 9, 1 ; cf. P. Lehmann, *Pseudoantike Literatur des Mittelalters* (Leipzig, 1927), 8.

les agréments de la guerre, l'amoureux célèbre les plaisirs de l'amour ; tous deux font des équivoques obscènes sur des termes militaires, v. 120-124 :

Tousjours me souvient de la belle
Et de son plaisant crennequin,
De l gouge a brune allumelle
De sa dure et poindant mamelle
Et de son fort ribaudequin...

Le *Debat de l'aigle, du harenc et du lyon* semble développer une controverse innocente, mais en y regardant de près, on découvre une allégorie politique : ce poème aurait pu figurer aussi dans les poésies de circonstance. L'aigle, en effet, est l'empereur Frédéric d'Autriche ; le hareng, le roi de France ; le lion, le duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Il en est de même pour le *Debat des trois nobles oiseaux*, mais il ne s'agit pas là « d'une entrevue entre l'ambassadeur du roi, celui du pape et l'archiduc, au sujet de la paix » [1]. La réalité est tout autre : le papegay représente le pape ; le duc, Charles le Téméraire et le roitelet, Louis XI. Le pape intervient auprès des deux princes et leur conseille de faire la paix. La strophe suivante contient une allusion au séjour du dauphin à Genappe, v. 25-32 :

Le Duc.
Mes plumes ne t'ont riens cousté,
Mais les tiennes me coustent chier ;
Alors que tu fus rebouté
Du hault nid ou tu es monté,
Quand tu ne scavois ou perchier,
Tu te vins paistre et espluchier
Dedens la grange de mon pere :
Descognoistre est grand vitupere.

Par les prouesses de la forme et l'originalité du fond, Molinet a rajeuni le genre du *Débat*.

Les *Miroirs* sont un autre cadre usuel, où l'on fait entrer de longs développements didactiques et moraux. Là encore, le latin a précédé la langue vulgaire. Le *Speculum peccatorum* de saint Bernard est devenu,

1. P. Champion, *Histoire poétique...* II, 394.
2. G. Doutrepont, *La Littérature...* 181, 234.

dans une traduction, le *Miroir des pecheurs* et Jean Castel écrivit, en 1468, le *Specule des pecheurs* [1]. *Le Speculum humanae salvationis* fut également traduit : Jean Miélot en fit, en 1448, le *Miroir de la Salvation humaine* [2]. Le *Speculum animae* de Henri de Hesse suscita plusieurs *Miroirs de l'âme* [3] ; le *Speculum Dominarum* de Durand de Champagne fut surtout apprécié dans des adaptations françaises [4]. On se servit particulièrement de ce cadre, pour convaincre l'homme de sa misérable condition, en lui présentant l'image de la mort. Parmi les pièces de ce genre, on peut en citer une du XV^e^ siècle : *Cy s'ensuit le Miroir des dames et damoiselles et l'exemple de tout le sexe femenin.* Elle est illustrée, dans le manuscrit, d'une fine miniature représentant un cadavre placé devant un groupe de femmes aux somptueux atours. Voici la première strophe :

Mirez vous cy, dames et damoiselles,
Mirez vous cy et regardez ma face ;
Hélas ! pensez, se vous estes bien belles,
Comment la mort toute beauté efface [5].

Georges Chastellain développe un thème analogue dans le *Miroir de Mort*. Après avoir montré ce que devient le corps humain, quand la vie l'a quitté, il se demande, après tant d'autres, ce que sont devenus les vaillants champions, les illustres héroïnes d'autrefois. Il conseille aux dames de laisser leurs atours, aux seigneurs de renoncer à leurs plaisirs [6].

Molinet voulant donner la réplique à son maître composa le *Miroir de Vie*. Il voit d'abord en songe le *Miroir de Mort* dont l'aspect lui paraît hideux ; puis il est réconforté par le *Miroir de Vie*, création merveilleuse de Dieu, qui y a laissé sa douce image. S'adressant aux dames et aux

1. H. Guy, *L'École des Rhétoriqueurs*, 16.

2. P. Perdrizet et J. Lütz, *Speculum humanae salvationis. Texte critique. Traduction inédite, de Jean Miélot*, Mulhouse, 1907.

3. *Histoire Littéraire de la France*, XXX, 329.

4. *Histoire Littéraire de la France*, XXX, 311. Par la suite, il y eut beaucoup de poèmes intitulés *Miroir des dames* ; voir A. Piaget, *Le Miroir aux Dames*, Neuchâtel, 1908.

5. Bibl. nat., fr. 147, fol. 5 recto ; cf. W. Sœderhjelm, *Le Miroir des dames et des demoiselles, Neuphilologische Mitteilungen*, 1904, p. 29-35.

6. Georges Chastellain, *Œuvres*, VI, 49-65. Dans le ms. de la Bibl. nat., fr. 15216, fol. 105 verso, la pièce est attribuée faussement à *Messire Philippe de Croy, comte de Chimay*. Cette erreur est reproduite par P. Champion, *Histoire poétique*, I, 214. On attribuait volontiers aux seigneurs de Croy, riches et puissants, des œuvres qu'ils n'avaient point écrites. E. Droz et C. Dalbanne, dans le *Gutenberg Jahrbuch*, 1928, p. 89-92, ont décrit une édition ancienne du *Miroir de Mort* (Bibl. nat., Rés. Ye 171).

demoiselles et leur présentant l'exemple de sept matrones célèbres, il les invite à éviter le péché et à pratiquer la vertu. Les deux rhétoriqueurs emploient l'un des octosyllabes, l'autre des décasyllabes, mais la disposition des rimes dans la strophe est identique et les développements présentent parfois une curieuse analogie :

Miroir de Mort, v. 273 :
Il fault laissier vos haulx atours
Et vos robes a longue queue,
Et vous fault oublier les tours
Que vous aprenez a ces cours,
Ou temps que vous faites la reue...

Miroir de Vie, v. 289 :
Demoiselles, qui souvent ramonnés
De vos queuves rues, chambres et salles
Et grandes trecques de chambrieres avés,
Mirés vos pieds et les examinés,
Comment ils sont tresors puanset salles...

Le *Testament* est un autre genre littéraire qui eut le plus grand succès. C'est d'abord un animal qui est censé faire des legs amusants : dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle, apparaît une courte poésie latine intitulée : *Testamentum domini asini* [1]. Le *Testament de la Mule Barbeau* montre qu'à la fin du XV^e^ siècle, Henri Baude appréciait encore la même facétie. Puis, le poète fait connaître lui-même ses ultimes volontés : tantôt il garde le ton sérieux et c'est le cas pour le bailli d'Auxerre, Jean Régnier ; tantôt c'est un *testament par esbatement*, comme celui d'Eustache Deschamps [2], et nous avons alors une série de legs fantaisistes annonçant déjà François Villon, qui, par la profondeur de son émotion et la sincérité de ses accents, devait immortaliser le genre et susciter beaucoup d'imitations. De fait, les *Testaments* abondent à la fin du XV^e^ siècle et même jusque vers le milieu du siècle suivant [3].

Molinet ne pouvait manquer de céder au goût du temps. Il a écrit un *Testament de la Guerre*, d'un réalisme très savoureux, v. 97-112 :

Je laisse a mes houssepailliers
Platte bourse et wides bouteilles,
Aux paiges gros poux par milliers,
Aux gros varlés fain aux entreilles,
Aux lacquetz fiebvres non pareilles,
Aux vieux routiers membres peris
Et aux pillars poings et oreilles
Attacquiés a ces pilloris.

1. *Romania*, XII, 26.
2. *Les Fortunes et Adversitez de Jean Regnier*, p. p. E. Droz (Paris, 1923), XXXVI ; Eustache Deschamps, *Œuvres complètes*, p. p. G. Raynaud, VIII, 29-32.
3. H. Guy. L'*École des Rhétoriqueurs*, 122-124, en donne une liste assez complète.

Armoyeux et bringandiniers,
Selliers, fourbisseurs de cuiraches,
Qui gaigniet ont plusseurs deniers,
En faisant harnas et poitraches,
Plus honteux que vielles limaches,
Cherront les palmes estendues
Et aront de leurs propres haches
Leurs corps et leurs testes fendues.

Les auteurs d'Arts poétiques du moyen âge recommandaient l'emploi des ornements oratoires, mais surtout quand on voulait dispenser l'éloge ou le blâme [1]. Ils s'inspiraient de l'éloquence ancienne, où le genre démonstratif était représenté par le panégyrique et l'invective. C'est ainsi, par exemple, qu'il se produisit tout un ensemble d'écrits pour ou contre les femmes ; au XV^e^ siècle encore, les écrivains se partageaient en deux camps, les champions et les adversaires du beau sexe [2]. L'éloge, en particulier, pouvait se donner libre carrière, quand il fallait célébrer les mérites d'une personne défunte. De là, le grand succès des *Complaintes ou Déplorations*. Elles nous paraissent insipides aujourd'hui, parce qu'elles sont remplies de louanges excessives. L'auteur place ses héros au séjour des bienheureux, verse ou fait verser des pleurs innombrables et lance contre la mort des invectives ampoulées. Molinet se conforma à la tradition : en dehors du *Throsne d'Honneur* et de l'*Arbre de Bourgonne*, que nous avons déjà mentionnés, il composa la *Complainte sur la mort Madame d'Austrisse* et les *Regrès de la mort Philippe*. Il fit également l'éloge funèbre du comte Englebert de Nassau, du duc Albert de Saxe et d'Henry de Berghes, évêque de Cambrai [3].

A mesure que se multipliaient les ordres religieux et que la règle se relâchait, les pamphlets contre les moines devenaient plus nombreux et plus violents. Au milieu du XII^e^ siècle apparaît l'*Ysengrinus*, qui est une satire mordante des religieux cloîtrés. Dans le *Speculum Stultorum* de Nigellus Wireker, l'âne Brumellus, après toutes sortes d'aventures, veut entrer dans un monastère, ce qui donne à l'auteur l'occasion de décrire les différents ordres. Walter Map oppose ironiquement les règles monastiques à la vie des moines et Guillaume de Saint Amour mène contre les papelards une campagne si ardente qu'on a pu le considérer

1. E. Faral, *Arts poétiques du XII^e^ et du XIII^e^ siècle* (Paris, 1923), 273 et 294.

2. H. Guy, *op. cit.*, 116-120.

3. On trouve une courte esquisse sur le genre de la Complainte dans *La Plainte du Désiré* de Jean Lemaire, p. p. D. Yabsley, Paris, 1932, p. 25-30.

comme un précurseur de Rabelais [1]. De cet esprit satirique procèdent des poésies en langue vulgaire, où, dans le cadre de la règle conventuelle, s'expriment des sentiments peu édifiants. Vers la fin du XIII[e] siècle, se place un *Ordre de Bel Eyse*, où chacun des articles prescrit malicieusement l'observation d'une pratique peu recommandable : il faut avoir soin de bien boire et de faire gras au moins quatre fois par semaine ; les religieux de Bel Eyse doivent être les servants empressés des dames ; un abbé dirigera deux couvents, l'un de nonnes, l'autre de moines, qui seront bâtis l'un près de l'autre, sans aucun mur de séparation. C'est déjà presque le plan de l'abbaye de Thélème [2]. Au début du XIV[e] siècle, l'*Ordre d'Amors* nous présente comme un bréviaire de l'amour : les amants seront simples, courtois, débonnaires ; ils sauront se maintenir en joie, éviter la médisance ; ils pourront baiser leur amie, mais sans plus ; l'abbesse choisira soigneusement ceux à qui elle donnera l'*obedience d'amour* [3]. Un manuscrit de Chartres contient aussi un *Ordre d'amours* médiocrement versifié et daté de 1466 : « c'est une sorte d'allégorie du couvent, ou plutôt une simple personnification de ses différents organes [4] ».

Molinet ne présente pas un monastère d'amoureux, mais de mendiants. Dans sa *Chanson sur l'orde de Belistrie*, il fait une description pittoresque de cet ordre singulier, v. 13-36 :

Nous sommes, je vous ay convent,
Deux povres freres du convent
De l'ordre du Belistre,
Qui n'avons braye au cul souvent ;
Mais nous avons le becq au vent,
Quand il tonne et eclistre ;
L'abbé du Plat est no parent,
L'abbé de Minchemont se rend
Dessoubz nostre pulpitre ;
Aussy le noble president
De Froyvaulx et de Clacquedent
Sont de nostre chapitre.

1. P. Lehmann, *Die Parodie*, 104-111 ; cf. Chr. Thouzellier, *Le De Periculis de Guillaume de Saint Amour et les polémiques universitaires du XIII[e] siècle*, *Revue historique*, CLVI, 69-83.

2. *Histoire littéraire de la France*, XVII, 31.

3. Caesar Iburg, *Ueber Metrum und Sprache der Dichtungen Nicole de Margivals nebst einer Kritischen Ausgabe des Ordre d'Amour*, *Romanische Forschungen*, XXXI, 454.

4. A. Långfors, *Li Ordre d'Amours*, *Mélanges A. Jeanroy* (Paris, 1928), 673-676.

Les drois parfaitz religieux
Du Belistre sont roupieux,
Maleureux, quetivailles,
Foireux, roigneux, ripeux, morveux,
Fruleux, poulleux et mousquilleux,
Tigneux armés d'escailles,
Borgnes, esbourbellés, hideux,
Morfondus, escloppeux, boiteux,
Crochus, bochus, pendailles,
*Povres, cuppelés (*lis. *cus pelés), loqueteux,*
Truans, cocquins, paillars honteux
Et gens de witefaille.

L'œuvre du grammairien latin Aelius Donatus eut, au moyen âge, le plus grand renom. Elle se présentait sous deux formes : la première, dénommée *Ars Minor*, était disposée par demandes et par réponses ; elle étudiait les huit parties du discours et les conjugaisons actives et passives ; la seconde, appelée *Ars Major*, définissait d'abord le mot, la lettre, la syllabe, les pieds, les accents ; puis venait une paraphrase de l'*Ars Minor*, abstraction faite des conjugaisons ; un dernier développement traitait des défauts d'élocution et des figures de style [1]. Au moyen âge, on enseignait la grammaire latine aux enfants, d'après le *Donatus Minor*, traduit en langue vulgaire [2]. Ce traité fut très répandu : on en vint même à désigner par *donat* ou *donnet* une grammaire élémentaire. On fit mieux : comme on donnait des gloses chrétiennes de termes grammaticaux [3], Jean Gerson composa un *Donatus Moralisatus* qui, avant 1500, fut imprimé souvent.

Molinet écrivit, à son tour, un *Donnet*, mais il remplit à sa façon un cadre traditionnel. Passant en revue les parties du discours, il fait d'amusantes confidences, surtout quand il arrive aux conjugaisons, v. 481-488 :

Amo, j'aime le lit parfond
Bien mol et parfonde escuelle,
Ainsi que les bonnes gens font,
Qui n'on' plus force corporelle,

1. H. Keil, *Grammatici latini*, IV, fasc. 2.

2. Ch. Thurot, *Not. et Extraits*, XXII, 2e partie, 94 et 120.

3. Voir, plus haut, le chapitre V, p. 86.

Nonobstant que une damoiselle
En mon temps amabam, j'amoie ;
Dieu, par sa grace, ayt mercy d'elle
Et de moy, quand j'iray la voye.

La pièce, selon l'usage, se termine par de pieuses recommandations.

***

Quel que soit l'intérêt des poèmes que nous avons examinés, nous trouvons une note plus personnelle dans quelques-unes des poésies familières de Molinet. Tantôt il relate de menus faits de sa vie ou des évènements locaux ; tantôt il fait connaître ses principaux amis, que ce soient des musiciens célèbres, des écrivains contemporains ou des protecteurs influents.

D'ordinaire, les rhétoriqueurs nous donnent peu de renseignements sur eux-mêmes : les complications de la forme, les artifices de la versification s'accordent mal avec l'expression sincère de sentiments personnels. Une fois pourtant, Molinet nous a confié ses plaisantes doléances. Comme historiographe, il devait toucher chaque année cent écus de la Recette générale du Hainaut. Comme cette pension ne lui était pas toujours payée régulièrement, il avait obtenu d'être assigné sur la Recette de la Salle de Valenciennes. En 1496, il n'avait reçu que la moitié de ses gages : dans la pièce intitulée *Gaiges retrenchiés*, il se compare plaisamment à un pauvre petit moulin qui n'a plus rien à moudre et menace de tomber en ruines. Sa plainte fut entendue, car l'année suivante, il avait de nouveau ses cent écus augmentés des arrérages [1]. A plusieurs reprises également, Molinet nous a parlé de sa laideur physique et d'une infirmité dont il souffrait vers la fin de sa vie : il était devenu presque aveugle. Il nous donne ces détails dans une *Lettre a maistre Loys Compere*, v. 13-16 :

Le mal que mes yeux sont sentans
En sy tres grand dangier me pose
Que je vois les parois tatans :
Pour estre aveugle me dispose [2]...

Une autre pièce porte le titre : *Ceux qui sont convocquiés aux nopces Magdeleine de Laidain*. C'est la peinture humoristique de noces singu-

1. Voir, plus haut, ch. I, p. 18.
2. Cf. *Lettre missive de Molinet*, v. 11-12.

lières, où ne figurent que des laiderons : Molinet y tient naturellement une bonne place, v. 21-34 :

Turpin tant let qu'il n'est nul tel
Sera le grand maistre d'hostel ;
Moreau, noir comme un biscaïn,
Plus harlé que ne fut Caïn,
D'une alumelle fort usee,
Trenchera devant l'espousée ;
Crochus, bochus, borgnes, boisteux,
Tortus, contrefais, lours, hideux,
Et ceux qui les yeux ont pauchiés
Y seront des plus avanchiés ;
De Sainct Gery le tresorier
Y sera en point fort gorrier...
Molinet rostira les trippes
A tout ses grandes grosses lippes...

Si Molinet ne nous fait que de maigres confidences, il ne manque pas de nous rapporter quelques-uns des menus évènements qu'il avait pu observer à Valenciennes ou dans les environs. Il nous conte une aventure bouffonne, cachant sans doute un fait réel, quand il nous décrit un très beau papelart. On avait présenté, par plaisanterie, à un prélat de Hainaut une image de pape faite d'une couenne de lard. Sur ce calembour, la fantaisie de Molinet brode des développements variés. Le prélat avait une singulière idée de la justice, ce qui, apparemment, lui avait valu un grotesque présert, v. 57-72 :

Il donne malediction
Aux procureurs et advocas,
Se pour faire une audicion
Ne prendent cincq ou six ducas ;
Mais ceulx qui juent du cabas,
Ambassadeurs et commissaires
Sont absous s'ils comptent cha bas
Despens qui ne sont ordinaires.

Mais il donne absolucion
Aussy platte que deux tartines
A ceulx qui, sans devotion,
Vont envis chanter leurs matines ;

Et ceulx qui lui donront propines
Pour avoir ses graces privees,
Buveront sy grandes chopines
Qu'ilz auront les pances crevees.

Pendant le Carême de 1489, la ville de Valenciennes était en liesse. Un riche bourgeois, Jean de Tournay, avait fait le voyage de Jérusalem et, après toutes sortes d'aventures, était rentré triomphalement dans sa bonne ville. Pour fêter son retour, ses amis organisèrent de plantureuses agapes, pendant quarante dimanches consécutifs. L'un d'eux, Jean Godin, voulut se surpasser. Pour rehausser la magnificence du festin qu'il donna le jour du Behourdy, il commanda à Molinet un dictier qui fut déclamé en l'honneur de Jean de Tournay. Molinet félicite l'heureux pélerin qui a pu visiter les lieux saints et rentrer bien portant dans son hôtel, alors qu'on ne peut aller jusqu'à la ville du Quesnoy toute proche, sans courir les plus grands dangers, v. 65-72 :

Droict est perdu, Justice ploie,
Verité dort, Foy est bannie ;
On ne treuve ame qui s'emploie
A raison, que nul ne manie ;
On ne treuve que tyrannie,
Trafficques regnans a tous lés,
Et ung tas de laide maisnie,
De gens riolez, piolez.

Valenciennes possédait une horloge d'un mécanisme très compliqué : elle se trouvait au sommet de la maison de ville, tout contre la halle aux grains. Elle indiquait non seulement les heures, mais encore les signes du zodiaque, le mois courant, les jours de la semaine. Les heures étaient sonnées par deux personnages, qui étaient d'abord en bois de noyer (gauguier, en picard), et furent ensuite en bronze doré. L'un après l'autre, ils frappaient du marteau sur un timbre. Au-dessus d'eux, un ange, de même métal, servait de girouette : il tenait, dans la bouche, une trompe qui devenait sonore quand le vent s'y engouffrait. Dans la *Devise de Maistre Jehan du Gauguier*, Molinet suppose que les deux *jaquemarts* voyant que l'ange a été redoré demandent également une livrée neuve, v. 49-56 :

Un simple valet des dimences
Gaigne en cinq ans deux ou trois cottes ;
Ne pouvez vous par vos clemences
Nous revestir doz, ventre et costes ?
Il est tant de sotz et de sottes
Beant en hault a nos appeaulx ;
Ne nous peult on donner trois bottes
De lin, pour faire deux juppeaulx ?

Leur requête fut entendue, car Molinet présenta leurs remerciements dans une pièce aujourd'hui perdue, dont d'Oultreman nous a gardé quelques fragments :

Prevosts, massars et eschevins
Remercions de nos deux cottes,
Tous ceux qui boivent les bons vins
Et font valoir les maletotes.
Elles sont gentes, fort mignottes,
Jamais ne les verrés boudrees,
Si les corbeaux et les hulottes
Ne leur donnent de leurs livrees [1]...

Nous avons vu que Molinet faisait le plus grand cas de la musique[2]. Il n'est pas surprenant qu'il ait compté parmi ses meilleurs amis plusieurs musiciens illustres de son temps. Dans le *Naufrage de la Pucelle*, il rend hommage à quelques-uns de ses émules : *Ces seraines jouerent une chanchon composee de tant de melodieuses consonances et proportions amesurees que les subtiles cantilenes, les artificielles messes et armonieux motetz de Ockeghem, ne de Dufay, ne de Binchois, ne de Busnois n'y porroient sortir comparaison.* Pour Ockeghem, Molinet, sur la prière de Guillaume Crétin, composa deux épitaphes, l'une en français, l'autre en latin : dans l'une et l'autre, il cite quelques musiciens :

Épitaphe de J.Ockeghem, v. 9-12 :
Acoultrez vous d'habitz de dœul,
Josquin, Perchon, Brunel, Compere,
Et pleurez grosses larmes d'œul,
Perdu avez vostre bon pere.

Épitaphium J. Obghem, v. 13-16 :
Busnois, Regis amenus
Stelle sunt renitentes ;
Est Obghem velut ortus
Sol, lucens super omnes [3].

1. *Histoire de la ville et Comté de Valentiennes* par feu Henri d'Oultreman (Douay, 1629), 241.
2. Voir, plus haut, chap. I, p. 23.
3. M. Brenet, *Musique et musiciens de la vieille France*, 54, ne signale que l'épitaphe en latin.

Molinet connaissait aussi un musicien de Cambrai, Jean Cornuel, dit Verjus, à qui il adressa un plaisant *Regime* et pour qui il écrivit une facétieuse supplique à maître Nicole Reimbercq, afin de lui faire obtenir une grasse prébende [1]. Il était également dans les meilleurs termes avec Loyset Compère : il lui adresse une courte lettre en vers, où il le complimente de son talent musical, v. 1-4- :

Compere, vous passés le temps
En amours, comme je suppose ;
Vous nourrissiez les bien chantans
De l'art que vostre engin compose [2]...

C'est surtout pour Busnois que Molinet a une affection particulière. Maître Antoine Busnois, dès 1475, fait partie du personnel de Charles le Téméraire ; il se trouve avec lui au siège de Neuss et touche dix-huit sols par jour [3]. Il figure en 1476 dans les états journaliers de la dépense de l'hôtel de Marguerite d'York, duchesse de Bourgogne ; il reçoit alors 9 sols (Archives du Nord, B 3440) ; il a comme souveraine, l'année suivante, Marie de Bourgogne (Arch. du Nord, B 3441) ; dès le mois de décembre 1477, il est chapelain de la chapelle domestique de l'archiduc Maximilien (Arch. du Nord, B 2117, nº 68325) ; il garde encore cette fonction en 1479 (Arch. du Nord, B 3442). Busnois avait envoyé un rondeau à Molinet ; Molinet lui répond dans une pièce fort gaillarde, où chaque strophe se termine par un vers du rondeau, v. 61-70 :

Se vous avés les harnais bien tendus,
Cornés, prenés et abbatés la beste,
Busquiés, maillés, usés d'escus fendus,
Perchiés, lanchiés et faictes grand tempeste ;
Mon ronchinet ne vœult lever la teste,

---

1. Voir A. Pirro, *Jean Cornuel, vicaire à Cambrai*, *Revue de Musicologie*, 1926, p. 190-203.

2. Jean Lemaire, *Œuvres*, III, 111, sut apprécier tout le mérite d'Ockeghem et de Compère :

Puis d'Ockeghem l'harmonie tres fine,
Les termes doux de Loyset Compere
Font melodie aux cieux mesme confine...

Philippe de Fenin adresse aussi quelques vers à Compère en même temps que le *Jeu de saint Panchart* (Tournai, ms. 105 fol. 437 verso).

3. Bibl. nat. ms. fr. 8255, pièce 28 : *Vendredi, troisime jour de Mars, mil quatre cens soixante quatorze, Monseigneur le duc de Bourgogne et de Brabant, tout le jour en son ost et compaignie en son siege devant la ville de Nuysse ; l'evesque de Salumbrie, 24 sols... Busnois, 18 sols...*

Il tire envis et tos il se desroie ;
Se vous poés planter febves en roye,
Souflés, riflés et deschirés lincheux.
J'en ay mon saul, plus avoir n'en volroie :
Tant qu'est a moy, devenu suis prescheux.

Molinet adresse à son ami une autre lettre curieuse, où il l'appelle *Monseigneur le doyen de Verne* [1].

Quelques poésies nous donnent des indications sur les relations littéraires de Molinet. Il estimait particulièrement Philippe de Fenin, à qui il envoyait une épître fort amicale, v. 1-6 :

Tres chier amy, moult voluntiers scaroye
De vostre estat, comment on s'y arroie ;
Jamès n'aurés a Peronne n'a Roye
Autant de bien que vous souhaideroie ;
Mais touttefois je me resjoïroie,
Sy vous estiés sainctif et en bon point.

Dans un billet qu'il écrit à Jehan de Ranchicourt, v. 23, il le prie de saluer Fenin, *soubtil d'engin cler et divin*. Vers la fin de sa vie, il fut lié d'amitié avec des poètes de la cour de France, Florimond Robertet et Guillaume Crétin. A l'occasion du séjour à Valenciennes des jeunes princes de Foix, de Montpensier et de Vendôme, Molinet envoya à Florimond Robertet une lettre fort élogieuse et François frère de Florimond, se chargea de répondre, en couvrant de louanges outrées le rhétoriqueur valenciennois [2]. Il y eut aussi un échange de compliments hyperboliques entre Molinet et Crétin. Crétin ouvrit le feu ; Molinet répliqua en faisant remarquer à son correspondant qu'il n'était pas seul à frapper à son *tugurion*. Crétin revint à la rescousse et, cette fois, il ne reçut qu'une courte pièce en vers latins.

Molinet nous fait enfin connaître quelques-uns de ses protecteurs les plus influents. Philippe de Croy, comte de Chimay, qui se trouvait

1. Ce nom propre a été diversement interprété : il s'agit de Furnes. Les mss. portent *Verne* ou *Vorne* et Furnes se dit *Veurn* en flamand. Il ne peut être question de Fournes-en-Weppes (P. Champion, *Histoire poétique...* II, 387), puisqu'il n'y avait pas de chapitre en cette bourgade, ni de Voorne en Zélande (Biographie nationale de Belgique, III, 210), puisque Molinet dit de Busnois qu'il *prospere en ce bas pays flandrinois*. L'expression s'applique parfaitement à Furnes, où se trouvait la collégiale de sainte Walburge, rattachée à l'évêché de Thérouanne.

2. Voir, plus haut, chap. I, p. 22.

au siège de Neuss avec Charles le Téméraire, usa sans doute de son crédit pour lui faire obtenir la charge de chroniqueur, que la mort de Chastellain laissait vacante. Vers l'an 1500, il entreprit de moraliser le *Roman de la Rose*, sur les instances de Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain, mais à ces puissants personnages, Molinet n'adressa point de remerciements versifiés, ou du moins ils n'ont pas été conservés. Par contre, il composa une *Oraison de saint Ipolite* en l'honneur d'Hippolyte de Bertholz, maître de la Chambre des Comptes de Lille [1]. D'autre part, dans ses *Gaiges retrenchiés*, il souhaite qu'un fort baudet, chargé de fin froment, vienne à son petit moulin. Ce baudet est très vraisemblablement Baudouin de Lannoy, seigneur de Molembaix, capitaine du Château de Lille [2]. Comme d'ordinaire, Molinet fait un calembour sur le nom, v. 65-70 :

Puissant baudet, de l'annoy verd issus,
Fort et tissus en tres noble maison,
Par ta proesse, honneur, sens et vertus,
As tu sentu grand bien, et sy es tu
Bien advestus de la noble thoison :
Soutiens a ton Molinet le menton...

Un autre grand personnage, Pol de Mol, était lieutenant du gouverneur de Lille [3]. Quand il se maria, Molinet lui envoya une poésie comme *revid* ou cadeau de noces. Après avoir énuméré plaisamment tous les ennuis du mariage, il termine par une allusion grivoise, v. 113-120 :

Mais se j'ay fourment fin et net,
Et mes vollans vœullent voler
Tourner feray mon molinet,
Qui vous fera du papinet,

1. Voir, plus haut, p. 113.

2. Bauduin II de Lannoy, seigneur de Molembaix et de Solre, fut d'abord chambellan et premier maître d'hôtel de Marie de Bourgogne. Il était chevalier de la Toison d'or, depuis 1481 ; dans un document daté du 20 août 1493, il est désigné comme second chambellan du roi des Romains et de l'Archiduc et comme gouverneur de Lille, Douai et Orchies (Archives du Nord, B 363, n° 16464b). Il mourut le 7 mai 1501.

3. Pol de Mol est signalé comme lieutenant de Bauduin de Lannoy, seigneur de Molembaix dans des pièces qui s'échelonnent de 1494 à 1499; voir Archives du Nord, B 2149, n° 70314 ; B 2154, n° 70775 ; B 2156, n° 70837 ; B 2163, n° 71378 ; B 2166, n° 71661.

Pour vos enfans appateller.
Pensés de sy bien marteller
Sus le cailleau, sans point faillir,
Que pieces en puissent sallir.

Molinet adresse encore deux courts morceaux à Jean de Ranchicourt. Dans l'un d'eux, il se plaint de *n'avoir plus d'ancre en son cornet* ; dans l'autre, il prend comme rimes les notes de la gamme et les syllabes qui forment son nom et celui de son ami : cette virtuosité, sans doute fort prisée, nous paraît bien puérile. La dame de Ranchicourt est elle-même gratifiée d'une gracieuse piécette dont voici le début :

Mademoiselle Bonnette,
Propre, doulce, sadinette,
Sage, belle, bonne, nette,
Comme gauriere de court,
Je cuiday, sans menchonnette,
Que deussiés estre nonnette
Et demourer virginette
A Denain ou a Macourt ;
Mais, sans longue orisonnette
A Dieu, n'a Marionnette,
Vous avés mary honneste
De l'estocq de Ranchicourt...

Telles sont les poésies de Molinet. Les poèmes de circonstance, auxquels il attachait certainement le plus grand prix, nous semblent à peu près illisibles aujourd'hui. Les pièces religieuses ne sortent point de la banalité ordinaire ; les parodies sont plus curieuses, mais, malheureusement, elles tombent parfois dans l'obscénité. Les poésies familières sont les plus intéressantes, soit qu'elles rentrent dans des cadres traditionnels, soit qu'elles donnent des détails précieux sur la vie et les relations du rhétoriqueur valenciennois.

CHAPITRE VII

LES MYSTÈRES

Molinet, s'inspirant des hagiographes, composa quelques poèmes en l'honneur de saint Adrien et de saint Hippolyte. Exploitant la même veine, il a écrit un long *Mistère de saint Quentin* ; il a même, à son tour, remanié la *Passion* de Jésus-Christ. Ces œuvres lui ont d'abord été attribuées ; cette attribution a été depuis contestée, mais sans raison sérieuse.

LE MISTÈRE DE SAINT QUENTIN

L'auteur du Mystère. Date de composition. Représentations

Le *Mistère de saint Quentin* est conservé dans deux manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Quentin : 99 (88). XV^e siècle ; papier ; 400 feuillets de 0, 268 sur 0, 196 ; rel. parchemin ; (Collégiale) ;

100 (89). XVI^e siècle ; papier ; 386 feuillets de 0, 252 sur 0, 163 ; rel. parchemin ; (Collégiale).

Les deux manuscrits présentent les mêmes fautes ou les mêmes lacunes aux mêmes passages : ils sont toutefois indépendants l'un de l'autre. Le ms. 99 est plus soigné et le copiste a revu et corrigé son texte ; le ms. 100 est plus récent : un certain nombre de graphies ont été rajeunies ou uniformisées : *donneray* pour *donray*, v. 8153 ; *assemblés* pour *assemiliés*, v. 580 ; *occasion* pour *acco'son*, v. 2393 ; *jeune* pour *josne*, v. 88 ; *jeunesse* pour *jonnesse*, v. 1597 [1]...

E. Langlois, le premier, a restitué à Molinet la *Passion de Monsieur saint Quentin*. Il produit les arguments suivants : d'abord, les procédés de style et de versification, si caractéristiques, que l'on trouve dans le mystère, sont absolument ceux de Molinet ; en second lieu — et c'est le point essentiel — une ballade fatrisée qui figure dans un manuscrit contenant les poésies de Molinet, est donné comme exemple dans l'*Art de Rhétorique* et fait également partie du *Mistère de saint Quentin* ; en définitive, ce mystère est lui-même de Molinet [2]. Cette argumentation a été confirmée par des études postérieures. A la fin de son travail sur le vers français au XV^e siècle, H. Chatelain déclare « que le fatiste du *Saint Quentin* et l'auteur des *Faictz et Dictz* ont toutes les chances de ne faire qu'un seul et même rhétoriqueur » [3]. Il est beaucoup plus

1. H. Chatelain a publié, en 1908, une édition critique du *Mistère* : elle est maintenant introuvable ; nous résumons les parties essentielles de l'*Introduction*, en y ajoutant quelques compléments ou rectifications.

2. E. Langlois, *Jean Molinet, auteur du Mystère de Saint Quentin*, *Romania*, XXII, 552.

3. H. Chatelain, *Recherches sur le vers français au XV^e siècle* (Paris, 1908), 266.

explicite dans son édition du *Mistère* : « Le Mistère, sous sa forme actuelle a passé par les mains de Jean Molinet, qui l'a ou refait en entier, ou refaçonné par parties » [1]. M. P. Champion abonde dans le même sens et ajoute un argument nouveau. Molinet était chanoine de l Salle le Comte où l'on conservait un chef de saint Quentin ; il y avait même un pélerinage fréquenté par ceux qui souffraient de l'enflure des jambes : « Comme les anciens trouvères avaient rencontré parfois non loin des châsses vénérées le sujet de leurs compositions épiques, près du chef de saint Quentin, sans doute à l'occasion du pélerinage, Jean Molinet conçut son mystère » [2]. Il semblait donc que la cause était entendue et que l'attribution à Molinet du mystère de saint Quentin était définitive. M. A. Piaget et M[lle] E. Droz ont cru pouvoir établir que l'*Art de Rhétorique* n'était pas de Molinet et, partant de là, ils estiment que tout l'échafaudage construit par E. Langlois s'écroule : « Le manuscrit de Rothschild qui contient la ballade fatrisée est un ramassis de pièces sans autorité. Les arguments de H. Chatelain ne sont nullement probants. Le mystère de saint Quentin a été joué à Abbeville, en 1451 et Molinet avait seize ans. En conséquence, le Mystère n'a rien à faire avec Molinet » [3].

Nous ne saurions admettre cette conclusion. Pourquoi supposer que le mystère représenté à Abbeville en 1451 est le mystère que nous ont conservé les manuscrits ? La Passion de Jésus-Christ a été remaniée plusieurs fois ; le Mystère de saint Quentin a pu être refait également. En second lieu, il est imprudent d'affirmer que les arguments de Chatelain ne prouvent rien : ayant examiné attentivement les rimes et les formes poétiques du *Mistère de saint Quentin* et des Poésies de Molinet, Chatelain avait constaté l'identité des procédés. Nous avons fait une étude approfondie du vocabulaire, du style et de la versification et nous sommes arrivé au même résultat [4]. Supposons même un instant, ce qui n'est pas [5], que l'*Art de Rhétorique* n'est pas de Molinet : l'argumentation de Langlois garde sa valeur. Le manuscrit de Rothschild, qui n'est pas sans mérites [6], attribue formellement à Molinet la ballade

---

1. H. Chatelain, *Le Mistère de Saint Quentin*, VII.

2. P. Champion, *Histoire poétique*... II, 411. Nous ajouterons que saint Quentin était honoré d'un culte fervent, puisque Georges Chastellain, dans une lettre que nous avons citée plus haut (ch. I, p. 13), nous fait savoir qu'il est allé à Saint-Quentin pour y faire sa neuvaine.

3. *Le Jardin de Plaisance*, II, 48.

4. Voir, plus bas, les chap. VIII, IX et X.

5. Voir, plus haut, chap. IV.

6. Voir notre *Étude critique*, chap. III.

fatrisée ; elle est également, avec la même attribution, dans le meilleur manuscrit : on a, en effet, dans le ms. 105 de Tournai, fol. 245 verso, la mention suivante : *Aultre ballade fatrisie ou jumelle adreschant a saint Maurice par icelluy Molinet.* La ballade fatrisée est donc bien de notre rhétoriqueur ; elle fait partie intégrante du *Mistère de saint Quentin*, qui, par conséquent, est de Molinet. On comprend ainsi que Molinet qui, dans l'*Art de Rhétorique*, illustre ses définitions d'exemples souvent empruntés à ses œuvres, ait introduit la ballade fatrisée avec cette remarque : *Ceste couleur de rhetorique est decente a faire regrez, comme il appert en l'ystoire de saint Quentin, ou l'escuier trouve sainct Maurice mutilé sur les champs* [1].

Peut-on fixer approximativement la date de composition du *Mistère de saint Quentin* ? Selon H. Chatelain, il ne peut être antérieur à 1460 ou 1465, ni postérieur à 1492, puisque l'*Art de Rhétorique* était achevé à cette époque. Nous avons établi que l'*Art de Rhétorique* avait été écrit après 1482. Il en résulte que le *Mistère de saint Quentin* a pu être composé vers cette date.

H. Chatelain signale qu'en 1451 furent donnés à Abbeville les *Jus de Monseigneur Saint Quentin* : il ne peut s'agir là de notre mystère, puisque Molinet n'avait alors que seize ans.

Une représentation aurait eu lieu en 1501, à Saint-Quentin même, pour la joyeuse entrée de l'archiduc Philippe le Beau. Pour établir ce fait, H. Chatelain s'appuie sur le témoignage d'un ancien historien [2]. Déjà P. Meyer s'était demandé s'il était bien question d'un mystère [3]. Emmeré fait, en réalité, allusion à des tableaux vivants organisés dans les carrefours, *in compitis*, et représentant les évènements principaux de la vie du saint. Nous en avons la preuve dans le passage des *Chroniques*, où Molinet raconte comment l'archiduc d'Autriche et sa femme furent fêtés à Saint-Quentin (ch. 315) : *De Cambray allerent a l'abbaye de sainct Martin et le lendemain entrerent au royalme, environ quatre heures, et vindrent a Sainct Quentin, ou les ordres Mendians, Cordeliers et Jacobins, et Messieurs de l'esglise vindrent au devant et leur donnerent a baisier le chief du benoist martyr et les rues de la ville furent tapissees ; a sa venue*

---

1. E. Langlois, *Recueil...* 239.

2. H. Chatelain, *Le Mistère...* IV : *In compitis quoque theatra erecta, de quibus exhibitae historiae de legenda patroni,* (Cl. Emmeré, *Augusta Viromanduorum... illustrata*, Paris, 1643, p. 340).

3. *Romania*, XXXVIII, 477.

l'on fist feus de joye ; par les quarrefours furent faictes histoires de la legende de leur dit patron.

En revanche, M. G. Cohen a établi avec raison que notre mystère avait été représenté à Mons en 1510 ; il reproduit un document fort intéressant : « Le 6 avril 1510, les Confrères de Saint-Quentin furent autorisés à jouer sur le Marché, à commencer du lundi après la procession de Mons, la passion de Saint Quentin » [1].

1. G. Cohen, *Notes sur le mystère de Saint Quentin*, *Romania*, XXXIX, 92.

Analyse du Mystère

Trois titres se succèdent au cours de l'œuvre :

La Passion de Monsieur saint Quentin ;
L'Invention du corps de Monsieur saint Quentin par Eusebe ;
L'Invention du corps de saint Quentin par Éloi.

La Passion de Monsieur saint Quentin.

La Passion elle-même se divise en quatre parties :

Première partie, v. 1-3490. On n'y compte pas moins de cinquante-cinq changements de dialogues et de personnages et le fol revient neuf fois en scène. Nous sommes d'abord à Rome, puis en Dardanie, puis de nouveau à Rome. L'empereur Dioclétien, au milieu de sa cour, associe Maximien au trône impérial. La femme du sénateur Zénon met au monde un enfant, que l'on appelle Quintinus ou Quentin. Une expédition est décidée contre les chrétiens de Dardanie, qui finissent par être vaincus et massacrés. Nous revenons à Rome : Le jeune Quentin fréquente l'école de Cathon et surpasse tous ses condisciples par la vivacité de son intelligence. Il va écouter le pape Marcellin, entouré de ses dignitaires, et se convertit avec douze de ses compagnons. Tous partent pour la Gaule afin d'évangéliser diverses provinces de ce pays.

Deuxième partie, v. 3491-9283 : Cathon raconte la fuite des douze jeunes Romains et dénonce le pape Marcellin. Dioclétien décide de punir Marcellin et de châtier avec lui tous les chrétiens de l'empire ; comme il faut des chevaliers hardis et courageux, Constantin propose de ramener d'Orient la légion thébaine. Par là pourra s'insérer dans le mystère l'épisode du martyre de saint Maurice. Le préfet Rictiovaire apparaît avec ses loudiers. La légion thébaine arrive à Rome et se prépare à partir pour la Gaule. A Amiens, Quentin prêche la religion nouvelle et fait des guérisons miraculeuses. Maximien, ayant passé les monts, veut faire un sacrifice aux dieux. Les soldats thébains refusent d'y assister : Maurice et ses compagnons sont décapités. Rictiovaire, arrivé à

Amiens, fait jeter Quentin en prison. A Rome, le pape Marcellin devient apostat. Quentin est mis à la torture. A Soissons, Crépin et Crépinien choisissent le métier de cordonnier ; ils apprennent les tourments qui sont infligés à Quentin, leur ancien condisciple. Marcellin se repent de son apostasie.

Troisième partie, v. 9284-12305 : cette partie est beaucoup plus courte et chargée de peu d'évènements. A Rome, Marcellin ne veut pas faire un sacrifice aux dieux : il est condamné à mort et exécuté avec Quirinus et Claudien. A Amiens, Quentin est toujours en prison : l'ange Raphaël le délivre et il reprend sa prédication. Les deux bourreaux Ragenteste et Escorfault rapportent le fait à Rictiovaire qui fait subir de nouveaux supplices à Quentin : le martyr reste paisible et garde toute sa sérénité.

Quatrième partie, v. 12306-18850 : Après un nouvel insuccès, Rictiovaire renvoie Quentin à Rome. Quentin arrive à Villers, en Picardie, où il rencontre le lépreux Bayon. Il s'essuie la figure, couverte de sueur, avec la chemise du malade. Bayon revêt sa chemise et se trouve guéri. Rictiovaire rejoint Quentin à Aouste ; il fait préparer de nouveaux clous pour torturer Quentin et finit par le décapiter : ayant prié une dernière fois, Quentin s'est remis entre les mains de la Vierge. Son corps, alourdi d'une pierre, est jeté dans la Somme. Arrivé à Soissons, Maximien fait appeler Rictiovaire et lui ordonne d'en finir avec Crépin et Crépinien. Ceux-ci subissent d'affreux supplices : ils sont jetés dans l'Aisne ; ils sont plongés dans une chaudière de plomb fondu. Une goutte de plomb saute dans l'œil de Rictiovaire, qui, furieux, se précipite lui-même dans la fournaise. Les deux martyrs sont enfin décapités.

L'Invention du corps de Monsieur saint Quentin par Eusèbe.

Cette partie comprend les vers 18851-21407. Dieu a accordé à saint Quentin la sépulture qu'il réclame pour son corps depuis cinquante ans. L'archange Gabriel ordonne à la pieuse aveugle Eusèbe de partir pour la Gaule. La sainte femme s'en va avec ses gens, conduite par le cocher Hurtebise. Le corps du martyr est retrouvé et mis sur un chariot. Eusèbe veut le conduire à Vermans, mais elle rencontre le seigneur d'Aouste et se décide à ne pas aller plus loin. Constancius, fils de Constantin, empereur de Rome, charge son cousin Julien « apostat » d'une expédition contre les chrétiens. Julien se met en campagne avec Galican, Therencien, Rubis et Martin. A Amiens, Martin partage son manteau

avec un mendiant et refuse de prendre part au combat contre le comte de Vermans. Les Romains passent la Somme, tuent ou noient les chrétiens et mettent le feu à la chapelle construite par Eusèbe.

L'Invention du corps de saint Quentin par Éloi.

Cette seconde *Invention* va du vers 21408 au vers 24115. Elle retrace surtout la vie de saint Éloi, jusqu'à la découverte du tombeau de saint Quentin. Éloi n'est d'abord qu'un forgeron, à qui le roi Dagobert confie le soin de fabriquer des châsses pour conserver les reliques des saints. Les trois chantres du roi s'offrent à aller rechercher la dépouille de saint Quentin. A Noyon, le doyen, accompagné de ses deux chanoines, se résout à demander au roi Dagobert un nouvel évêque. Éloi est désigné pour remplir cette charge, dès qu'il sera ordonné prêtre, mais il faut que le choix du roi soit ratifié par le pape, qui se décide à remettre la bulle demandée. A la cour de Dagobert, on apprend que la religion de Mahomet prend naissance en Orient. Éloi, sacré évêque par l'archevêque de Reims, se dispose à occuper son siège épiscopal. Il fait son entrée à Aouste et, après avoir prié dans son oratoire, il découvre la tombe du martyr du Vermandois.

Les Sources et leur mise en œuvre

La *Vie de saint Quentin* de Huon le Roi de Cambrai n'a pas servi à Molinet ; elle contient l'histoire d'un chevalier lépreux, nommé Bai et cet épisode se retrouve dans le *Mistère de saint Quentin*, mais les deux récits sont différents [1].

Molinet a utilisé les vies de saints, mais une question se pose. Le 28 juin 1451 fut donnée à Abbeville une représentation des *Jus de Monseigneur saint Quentin* [2]. Molinet, âgé de seize ans, n'a pu composer ce mystère. L'a-t-il connu et imité ? Ou bien a-t-il dû lui-même recourir aux sources ? Comme le premier mystère est disparu, on ne saurait dire dans quelle mesure la composition dramatique de Molinet est originale. Voici la liste des textes principaux qu'il a pu consulter :

Passio I et inventio prima Sancti Quintini... Acta Sanctorum Boll., 31 *octobre*, *XIII*, 781-787 ;

Passio II et inventio prima... Acta Sanctorum Boll., XIII, 787-793 ;

Passio III et Inventio ex Authentico vitae Sancti Quintini... Acta Sanctorum Boll., XIII, 794-801 ;

Passio IV, dans L. P. Colliette, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire du Vermandois (Cambrai, 1771)*, I, 144-149.

De ces quatre récits, c'est le troisième que reproduit le plus fidèlement la *Passion de Monsieur saint Quentin* et la première *Invention*. La seconde *Invention* s'appuie surtout sur la *Vie de saint Éloi* par saint Ouen [3] et sur la *Chronique* de Sigebert de Gembloux [4]. D'autre part, plusieurs épisodes sont insérés dans le *Mistère de saint Quentin* : le martyre de saint Maurice et de ses compagnons est encore emprunté aux vies de saints [5] ; l'histoire de saint Martin, partageant son manteau, dérive de

1. A. Långfors et W. Söderhjelm, *La Vie de Saint Quentin* par Huon le Roi de Cambrai, Helsingfors, 1909 p. XVIII. Une autre vie versifiée de saint Quentin, de l'extrême fin du XIII[e] siècle, a été publiée en 1901 par W. Söderhjelm, *Mémoires de la Société néophilologique. d'Helsingfors*, III, 445. L'auteur a connu la *Vie* de Huon le Roi.

2. Paul de Caïeu, *Le Théâtre à Abbeville avant 1770, Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*, 4[e] Série, IV, 485.

3. Migne, *Patr. Lat.*, LXXXVII, 482.

4. *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, III, 342.

5. *Acta Sanctorum Boll., Septembre, VI*, 345.

la *Vie de saint Martin* par Sulpice Sévère [1] ; enfin les aventures et la mort glorieuse de Crépin et de Crépinien s'inspirent également des Actes des Saints [2].

Molinet prend beaucoup de libertés avec les sources hagiographiques. Il y ajoute souvent : Dès son arrivée à Amiens, Quentin opère la guérison de Clugnet, de Mathiolet et d'Ysembart. Or, la Passion III ne fait qu'une vague allusion aux miracles accomplis par Quentin pendant sa vie apostolique. Les hagiographes, afin d'édifier leurs lecteurs, avaient imaginé des supplices épouvantables qui, à plusieurs reprises, étaient infligés aux malheureux martyrs. Les fatistes développaient complaisamment les scènes de torture et Molinet suit la tradition. Ce qui lui plaît particulièrement, ce sont les interventions du fol, qui, par ses plaisanteries saugrenues ou grossières, avait mission d'amuser la foule : il n'apparaît pas moins de neuf fois dans la première partie du mystère. Un autre trait est à noter : c'est le mépris de la chronologie. D'après les textes, saint Maurice périt avec toute sa légion en 286 [3] ; Molinet a retardé sa mort jusqu'après 303. C'est, en effet, cette année-là que mourut le pape Marcellin, qui joue un rôle important dans le mystère. Par là, le martyre de saint Quentin, qui aurait eu lieu en 285, avant l'édit de Dioclétien, est reporté à la même date. On peut encore relever d'autres anachronismes : au temps où Martin fut pape (649-654), l'empereur n'était pas Héraclius, mort en 641, et le roi de France n'était plus Dagobert, mais Clovis II. Il ne faut pas trop s'étonner de ces erreurs, pas plus qu'on ne doit être surpris de voir des Romains du temps de Dioclétien faire l'assaut d'une ville avec des coulevrines et des bombardes.

1. Migne, *Patr. Lat.*, XX, 161.

2. *Acta Sanctorum Boll., octobre, XI*, 496.

3. Dans les *Acta Sanctorum Boll.*, octobre XIII, 730, on trouve une dissertation qui précise la date de ces divers évènements.

La mise en scène et les personnages

Pour représenter les tableaux différents d'un mystère, on employait deux procédés : le chariot et le décor simultané [1]. Le chariot est une sorte de décor successif : chaque chariot affecté à une scène particulière défile sous les yeux des spectateurs. Le décor simultané est formé de *mansions* juxtaposées.

Pour le *Mistère de saint Quentin*, H. Chatelain a compté qu'il fallait admettre sur la scène plus d'une vingtaine de *mansions*. L'enfer était un peu surélevé, car il est dit en deux endroits, v. 15553 et 18365, que Lucifer descend pour châtier les diables qui n'ont pas réussi à ébranler les chrétiens dans leur foi. Dieu et les anges étaient aussi au-dessus du niveau de la scène ; la cité de Dardanie était également sur une éminence ; enfin les trônes et sièges des empereurs, des papes, du roi Dagobert dominaient un peu la scène.

De temps à autre, un peu de musique se faisait entendre, mais on ne saurait dire si les musiciens étaient dissimulés dans les coulisses ou visibles aux spectateurs [2]. Une seule fois, on entend les anges chanter un motet, v. 10490 ; les diables aussi entonnent une courte chanson, v. 7084. Des sons de fanfare retentissent, quand il se produit un évènement heureux, ou pour annoncer le départ ou l'arrivée d'une troupe.

Les scènes de torture ou de décapitation sont copieusement développées. Les spectateurs assistaient aux supplices variés et raffinés qui étaient infligés à saint Quentin, à saint Maurice, à Crépin et à Crépinien.

Les combats donnaient lieu à des évolutions compliquées. La persécution des chrétiens de Dardanie, le massacre de la légion thébaine, la bataille que Julien livre au comte de Vermandois sont l'occasion de multiples jeux de scène. En dehors des cortèges profanes, les cérémonies de baptême, d'ordination et de sacre ne manquaient pas ; mais à côté des parades solennelles, apparaissaient des spectacles de la vie familière : un maître d'école, Cathon, fait sa classe, entouré de ses élèves, v. 2258 ; un cordonnier et ses aides travaillent dans leur échoppe, v. 7283 ; des servantes font la lessive et étendent le linge, v. 13310 ; le charpentier

1. Voir G. Cohen, *Histoire de la mise en scène...* Paris, 1926, p. 68.

2. Sur les *silete* désignant des intermèdes musicaux, voir G. Cohen, *op. cit.*, XXXII.

et le maçon s'occupent de construire une petite chapelle, v. 20208 ; un terrassier pioche pour découvrir un corps enterré, v. 21895.

Le *Mistère de saint Quentin* ne comprend pas moins de 267 rôles distribués, mais il est certain que le même acteur pouvait tenir plusieurs rôles. H. Chatelain a remarqué finement que les personnages formaient des groupes pairs, ce qui, avec le jeu des rimes, permettait de retenir plus facilement le texte. Il constate aussi que, dans notre mystère, les moindres personnages n'ont pas une désignation vague, mais un nom particulier. Nous retrouvons là encore l'imagination concrète de Molinet : il emprunte ses dénominations à l'antiquité grecque et latine ou a l'histoire sainte ; parfois ce sont des héros d'épopées, des noms de villes ou de pays ; parfois, ce sont des mots désignant des choses, des fleurs ou des animaux.

Le texte et le glossaire de l'édition Chatelain

H. Chatelain a établi le texte du *Mistère de saint Quentin* avec un soin méticuleux : nous proposerons toutefois quelques corrections. D'autre part, le glossaire présente des erreurs ; nous tâcherons de l'amender, soit en rectifiant le sens de quelques termes, soit en expliquant des mots qui ne sont pas traduits dans le glossaire ou qui n'y figurent point.

Passages corrigés

V. 580 : *Tant qu'est a Maximianus Sans nulz blasmer, je n'en scay nulz Plus prompt aux armes ne plus fricque ; Il concquit jadis en Auffricque Le .V. genciens fors et raddes...* Pour le dernier vers, Ch. remarque dans les *Notes* qui terminent son édition : « Nous respectons partout les chiffres du manuscrit ; au lieu de *cinq genciens*, M. A. Jeanroy propose *quingenciens* (quinquagentani) ». Nous pensons qu'il faut lire : *les Quinquegenciens*. En effet, Maximien soumit, en 293, des tribus Maures et, en particulier, les Quinquegentiani (Eutrope IX, 22 et 23). Ce dernier mot francisé donne Quinquegenciens.

V. 1662 : *De bracquemars, de ponchons...* ; *ponchons* est traduit par « pots » ; il faut lire : *pouchons*, « pieux » cf. God., VI, 43c ; il en est de même pour le v. 12647, où Ch. traduit *ponchons* par « coffres ».

V. 1667 : *De hunettes, De Jacquettes* ; Ch. donne à *hunettes* le sens de « poutres », qui ne convient pas. Il faut lire *huvettes* : il s'agit d'une coiffe de cuir ou d'osier, recouverte de bandes de fer, d'écailles d'acier ou de fil d'archal, cf. V. Gay, *Gloss. arch.*, II, 44 ; Meyer-Lübke, REW³,4222.

V. 1809 : *C'est pour l'adresse et vraie bone De la saincte foy catholique...* ; cf. v. 11313 : *Sus mainte droite bonne bonne, L'aguise et comme darde darde...* Ch. lirait volontiers *vraie et bone*, au v. 1809 ; dans le second exemple, il explique *bonne* par « « plaisir » ; le texte est correct ; il s'agit de la forme dialectale du mot *borne* ; cf. Godefroy, VIII, 334 b.

V. 1894 : *Que tu manie une orde chiere...* ; Ch. explique *manie* par « maine ? » ; c'est, en effet, ce qu'il faut lire.

V. 2886 : *De telz povres sera Jhesus Son royalme de gloire lassus...* ; il faut lire *fera.*

V. 4022 : *S'ilz sont puissans et corporeux Pour concquerre ung monde apareux...* ; Ch. traduit *apareux* par « d'apparence ? » ou « appareillé pour ? » ; il faut lire : *a par eux*, signifiant « seuls » ; cf. E. Deschamps *Œuvres complètes*, V, 300.

V. 4413 : *Enbanfumés, gratinés, graffiliés...*, Ch. ne comprend pas *enbanfumés* ; il se demande s'il ne signifie pas « enfumés ». Il faut lire *enbausumés* ; Godefroy, III, 24 c, signale les formes *enbalsemer, enbausemer, enbausumer*, « embaumer ».

V. 4414 : *Rassanetés, retornés, rossiliés* ; Ch. explique *rassanetés* par « rejoints, retrouvés ». Il faut lire *rassavetés* : le verbe *rachafeter*, ou *rachaveter* se trouve dans Hécart, Haigneré, Ledieu et signifie « raccommoder à la façon des savetiers » et, par suite, « maltraiter ». Quant à *rossiliés*, Ch. remarque avec raison qu'il est pour *rostiliés*, « rôtis ». Le même mot apparaît encore dans la *Complainte des Trespassés* de Molinet : V. 18 : *Nous, en tourment, brullés et rotiliés.*

V. 4513 : *Affin que toy et tous croyés Ce qu'il exposeron sans robes* ; *Aux entendeurs bien arroyés, Il n'y fault riens que deux parolles...* Lire : *roles.* Ce qui est curieux, c'est qu'on retrouve les mêmes rimes *paroles* : *roles* aux vers 6979-6981 et qu'en ce passage Ch. a bien corrigé la leçon fautive, *robes*, des manuscrits.

V. 4527 : « *Pour mendre cas su milion...* Il faut lire : *s'umili'on.*

V. 4581 : *Sicque apres ce bruit larmion...* Lire : *larmi'on.*

V. 4994 : *Ils sont leurs sanctus Dominus A leurs saintz et a leurs chapelles...* ; Ch. propose de corriger *sont* en *ont* ? ; c'est *font* qu'il faut lire.

V. 5144 : *Et n'est aultre Dieu, celuy non.* Lire : *ce luy non*, « sinon lui ».

V. 6947 : *Poise des deux a la balance Qui mieulx vault l'espee ou l'encens* ; *Choisis l'ung et l'autre en bas lance, Je te baille a commun chens...* Ch. propose de lire *Cheens* ou *chiens* ou *cens* ? Il suffit de rétablir *le* devant *baille* ; le sens serait : « je te le donne au prix ordinaire ». Le mot *chens* signifiant « revenu», « patrimoine», « avoir » se retrouve dans la *Ressource du petit Peuple*, v. 115 : *Des laboureurs qui ont perdu leur chens.*

V. 8154 : *Que je t'envoiray reconcquier...* Ch. explique *reconcquier* par « se tapir ». Lire *recoucquier*, « recoucher».

V. 8514 : *Escripvés, qui n'a d'andenier, Il n'y fera ja bonne paie...* Ch. commente *andenier* par « un denier ». Nous proposons : *Dan Denier* « Seigneur denier ». Voir, plus bas, ch. VIII, les locutions populaires.

V. 8877 : *Affin d'avoir joie saisine, Je voy querir esbatement...* Ch. croit que *saisine* signifie « établie, sûre ». Il suffit de rétablir *en* devant *saisine* ; cf. v. 22205 : *Se volons que mon serviteur Eloy ait la croche en saisine*, que Ch. traduit avec raison, cette fois, par « possession ».

V. 9538 : *Elle est pesante et laon couchie Pour tourner sur le criminel...* *Laon* qui n'est pas expliqué doit être écrit *l'a on.*

V. 9774 : *Pour effondrer pances, vessies, Cervelles, fourcelles, tesies...* » Ch. traduit bien *tesies* par « gonflées », mais il faut intervertir ici *vessies* et *tesies* ; cf. Molinet, *Fut présenté a ung prelat de Hainau* v. 15 : *qui la pance avoit bien tesie.*

V. 11721 : *Quand je souffle du becq, je tousse Et tegne comme ung aignelet...* Ch. glose *tegne* par « *bêle* ». Lire *tegue* signifiant « pousse une sorte de gémissement en faisant un effort » ; cf. *Romania*, XXXV, 295.

V. 12499 : *J'ay en le pance une culeuvre qui me ronce tous les boiaux...* Le ms. A donne *tronce* ; dans B, le t est gratté. Il faut lire *tronce* signifiant « trancher », « couper » ; cf. v. 18763 : *Pour toy faire detrenchier, Lancier, percier et troncier.*

V. 15275 : *Hola, ho, il a tout perciet, Trippes, boyaulx, ventre et pauciere...* Lire *panciere* ; c'est une « partie d'armure destinée à protéger le ventre et formant le devant du corselet » ; cf. V. Gay. *Gloss.* II, 196.

V. 15791 : *Douce qu'une plume doctrice...* Ch. explique *doctrice* par « de docteur ». Lire *d'octrice* signifiant « d'autruche » ; voir Molinet, *Chroniques*, chap. II : *Ou est ton aigle seignorieux et ton puissant ostrice qui sur tous les oiseaux du ciel ont conquis le saint diadesme d'imperiale majesté* ? Cf. Godefroy, VIII, 243 c.

V. 16830 : *Grand mercis de vostre connive...* Ch. explique *connive* par « concours, connivence ». Il faut le corriger en *convive*, « banquet ».

V. 17881 : *Sans vent, sans nacele, Sans picq, san acele...* Ch. estime dans son glossaire que *acelle* est mis pour *hachelle* ou *hastelle* ; dans ses notes, il propose de le corriger en *atelle*. Il n'a pas vu que nous avons

ici le mot *aisselle* « planche ». Edmont l'enregistre avec le sens suivant : « Planche suspendue à la voûte d'une cave et sur laquelle on range le pain, les aliments » ; cf. W. von Wartburg, FEW, I, 160.

V. 18575 : *D'espee ou de coutel michoir Arés les testes escrollees...* Ch. traduit bien par « couteau à mincer le pain », mais il aurait pu corriger *michoir* en *minchoir* ; cf. Molinet, *Roman de la Rose moralisé*, Prologue (Manuscrit de La Haye 128 C5, fol. 2 verso) : *Print ung grant couteau dont on minche le pain...*

V. 21957. *Puisqu'il n'est digne d'estre en latre Il vault aultant en celle enclastre Qu'emmy les champs...* Ch. ne sait comment expliquer *latre*. Lire : *l'atre* signifiant « cimetière » ; cf. Voir von Wartburg, FEW, I, 167 ; Meyer. Lübke, REW³, 760.

V. 23978 : *Quentin, je pleure et larmoye Tu es l'honneur et la moye De Vermendois, quoi qu'on face...* Ch. propose de lire *amoie* « accommodement, arrangement ». Le mot *moie* est correct ; c'est une forme picarde signifiant « meule de blé ou de foin », puis « tas, amas, monceau, trésor » cf. Meyer-Lübke, REW³, 5548.

Rectifications apportées au glossaire

1° Mots mal interprétés :

V. 491 : *Quelz fliches de lart pour ces baux De ces gibés qui sont tous nudz... Baux* ne signifie pas « bouts » ; ce sont les poutres des gibets ; cf. Von Wartburg, FEW, I, 215.

V. 830 : *Venés et vous verrés mon hoir, Espoir que ma femme est ajutte... Ajutte* signifie « accouchée » et non « couchée ».

V. 985 : *Doubtés serons que tonnoire et esclistre Ou que behistre... Behistre* veut dire non pas « dispute », mais « « ouragan, tempête » ; cf. *Romania*, LIII, 156.

V. 1001 : *Rachiés, railliés, rasachiés, racachiés... Rachiés* ne veut pas dire « arrachés ou déracinés » mais « couverts de crachats » ; cf. Godefroy, IX, 238[a] et Meyer-Lübke, REW[3], 7074.

V. 1643 : *Et je suis plus rond qu'une quenne De boire friant vin de jarbe...* ; cf. v. 17403 : *Commandés ce que vous volés. Nous n'espargnerons pos ne quennes...* Ch. traduit *quenne* par « tuyau » dans le premier cas et par « pieux » dans le second ; il s'agit, en réalité, d'une variété de pot ou de cruche ; cf. Godefroy, II, 52 b ; V. Gay, *Gloss.* I, 270 ; F. Kluge. *Etym. Wörterbuch der deutschen Sprache*, sub verbo *Kanne* ; voir plus bas, chap. VIII, Mots d'origine néerlandaise.

V. 1673 : *De ribaudequins, de bardes...* ; cf. v. 1828 : *Tirés chevaulx, abatés bardes...* Ch. explique *bardes*, au v. 1673, par « instrument de charpentier » ; pour le second vers, il ne donne pas d'explication. La *barde* était « l'armure défensive du cheval » ; cf. V. Gay, *Gloss.* I, 120 ; Meyer-Lübke, REW[3], 955.

V. 1760 : *Ne scay qu'ils ont la de nouveau A demener sy grand reveau... Reveau* « u *revel* veut dire non point « réveil » mais « allégresse, joie bruyante » ; cf. Godefroy, VII, 164[a].

V. 1781 : *Se dis mes borbotorions Plus drus qu'ung singe qui barbette...* ; cf. v. 16165 : *Fay a ton Dieu ton sacrifice Disant tes bourbotorions...* Ch.

traduit *borbotorions* par « borborygmes » ; c'est une déformation de *brebo-rions* « menues prières que l'on bredouille » ; cf. Von Wartburg,FEW,I, 520.

V. 2088 : *Et nos saudars sont bien furnis De butins de pos et de los...* Ch. donne à *los* le sens d'« engin de pêche » ; c'est une mesure de capacité pour les liquides, cf. V. Gay, *Gloss.*, II, 93.

V. 2258 : *De besans cent mille milliers Te doint Mars mon gubernateur* ; cf. v. 20717 : *Pour entretenir sa chapelle, Nous vous lairons trois cens besans D'une parure assez pesans...* Selon Ch. *besans* veut dire « boutons, agrafes » ; le *besant* est une monnaie d'or byzantine ; cf. Meyer-Lübke, REW³, 1436.

V. 2291 : *Se vous faites noise ou tensson Et je reviengne a mon sejour, Je vous escourray le plisson... Plisson* signifie non point « peau » mais « vêtement fourré » ; cf. V. Gay, II, 223.

V. 2444 : *Se faut il qu'il viengne a son compte Que Fortune a son buriau conte.* Ch. explique *buriau* par « burial, tas ? » ; le *bureau* ou *buriau* est une table de jeu ou de compte ; cf. V. Gay, *Gloss.*, I, 238.

V. 3285 : *Baillés leur leur malette et bourdon...* ; cf. v. 13581 ; *Que vecy bonne tartelette ! Foy que je doy au roy divin J'en bouteray en ma malette...* Ch. traduit *malette* par « voile ». dans le premier cas et par « bourse » dans le second ; le dernier sens convient dans les deux cas, cf. Godefroy, V, 116c.

V. 3800 : *Sachiés ossy que quant je pois, Ung molin a vent du soufflaige, Tourne tout juste a contrepois...* Ch. traduit *je pois* par « je pèse » ; il s'agit non du verbe peser, mais du verbe *poire* (pedere) ; cf. Godefroy, VI, 256 c.

V. 4311 : *Se nous ruons sus les gantiers Ces ypocrites pautonniers...* ; cf. v. 17669 : *Ils ont estés esvertués Et reversés sus les gantiers...* Ch. explique *gantiers* d'abord par « bons vivants » puis par « bois d'une arme ». Le mot signifie « tréteau » ; cf. Froissart, *Œuvres*, p. p. Kervyn de Lettenhove, XI, 64. L'expression *ruer ou renverser sur les gantiers* veut dire : « maltraiter, faire mourir » ; voir, plus bas, chap. VIII, Locutions populaires.

V. 4404 : *Et a tous mal faire affreans...* Ch. explique *affreans* par « disposés, bons à » ; il se demande si ce participe ne vient pas de *s'affroyer* « avoir affaire avec quelqu'un » ou s'il ne faut pas lire « *effreans* » signi-

fiant « effrayants ». C'est une métathèse pour *afferans*, « convenables » ; cf. Molinet, *Temple de Mars*, v. 281 : *La guerre est trop mal affreant* ; cf. Godefroy, I, 131 a.

V. 4431 : *Enfflés, soufflés, boursoufflés, aboutis...* Ch. traduit *aboutis* par « serrés ». Ce participe a le même sens que « enflés » ; cf. Molinet, *Sermon de saint Billouart*, v. 146 : *Tant estoit gros et abouti* ; A. Ledieu, *Aboutir* : « Enfler par suite d'un commencement d'apostème ».

V. 4452 : *Acouvettés, affamés, assourdis...* Ch. explique *acouvettés* par « frappés d'une escouvette, d'un balai ». Il s'agit du verbe *acouveter* « recouvrir » ; cf. Molinet, *Roman de la Rose Moralisé*, ch. 85, *Moralité* : *Non seulement au plat pays s'espandoit ce cruel effondre, mais, es basses villes prochaines, et clochiers et moustiers et donjons et tourelles et maisons et courcelles en furent acouvettées et accomblées.* Edmont traduit *acouveter* par « couvrir subitement, complètement » ; cf. Tobler-Lommatzsch, I, 123.

V. 4792 : *Allons chasser aux povillons, Marotte par ce beau moncach...* Ch. lit *pouillons* qu'il glose par « poux ». Le compte des syllabes montre qu'il faut écrire *povillons* signifiant « papillons » ; cf. Molinet, *Chroniques*, chap. 80 : *En ce temps cheut grande abondance de povillons en la ville de Paris et a l'environ et avoient iceulx povillons courtes aeles* ; Cf. Meyer-Lübke, REW³, 6211.

V. 4964 : *Ou sont ilz les fieux de putains Qu'on ne les peult tenir a graux* ; cf. v. 17716 : *Ou sont il, que je ne les tiens A dix graus de mes noires pates...* Ch. donne à *graux* le sens de « crocs, fourches » au lieu de « griffes, ongles ».

V. 5266 : *Tout ydolatre mesalé Qui a son Dieu voura entendre* , cf. v. 13152 : *Suis sans rappel, plain ladre mesalé...* Ch. traduit d'abord *mesalé* par « égaré » puis par « qui n'a pas réussi » ; c'est le participe passé du verbe *meseler* signifiant : 1° « être lépreux » ; 2° « se gâter, pourrir » ; cf. Godefroy, V, 279ª.

V. 6029 : *Princes, vous avés par envie, Mis a mort et fait acœullier Maurice le bon chevalier...* Ch. explique *acœullier* par « prendre, attaquer » ; ce verbe veut dire « rendre insensible, engourdir » ; cf. Godefroy, I, 43ª.

V. 6034 : *Pensons de querir et trachier Ung logis ou nous assoichons.* Ch. traduit *assoichons* par « associons » ; c'est la forme picarde du subjonctif présent du verbe *s'asseoir*.

V. 6491 : *Il y fault mettre ce garsson Que nous avons pris par les paux...* ; cf. v. 11936 : *Ça, entreux que j'ay les cras paux,* (lire : *les paux cras*), *Qui humera cest ypocras* ; v. 12033 *En ses deux pous ung gresillons* Ch. explique *paux* par « bâtons » et « *poulx* » par « tempes ou poings » ; c'est ung seul et même mot signifiant « pouce », cf. Godefroy, X, 370b.

V. 6725 : *Hé, baisecul a deux flagos Comment es tu empotinés ?* cf. v. 11587 : *J'aray la face empotinee, Plus noire qu'une pautonniere...* Ch. donne à *empotiné* le sens d'« estropié » ; il veut dire simplement « noirci » ; cf. Jouancoux, I, 215 : *Empotiner,* « salir, noircir. Serait-ce un dérivé de *potin* nom donné à la dernière qualité de cuivre, susceptible de prendre vite un aspect malpropre ? »

V. 7055 : *Nos macquereles, nos curatieres...* ; cf. v. 16346 : *Baillés moy ung fin garnement, Ung fil de lice curratiere...* Ch. explique *curatiere* d'abord par « ordures » puis par « boîte d'ordures » ; le mot employé comme substantif et comme adjectif signifie « entremetteuse » ; cf. Godefroy, IX, 228[a] ; Molinet, *Dialogue du gendarme et de l'amoureux,* v. 131 : *Et bien autant de curratieres.*

V. 7240 : *Orfevres, fondeurs, tisserans Parmentiers ou monnyers molans...* Ch. explique *monnyers* par « monnayeurs », alors qu'il s'agit de « meuniers » ; cf. Molinet, *Dialogue du Leup et du Mouton,* v. 132 : *Blanc est qui se frotte au mannier* ; Godefroy, X, 166c.

V. 7555 : *Appaisiés vous, qu'a malle hart Vous puist on le col halotter...* Ch. glose *halotter* par « trancher » ; ce verbe veut dire « ébranler, secouer » cf. Vermesse, *Alotter* : « secouer » ; *arlocher* : « agiter, secouer, ébranler, balancer » ; Haigneré, *Harlotter* : « secouer, pousser de droite et de gauche, ballotter » ; Hécart, *Alotter* : « faire effort pour arracher quelque chose qui branle déjà, agiter par le vent » ; Sigart, *Harlocher* : « ébranler, secouer violemment ».

V. 7763 : *Nous sommes tous ensangletés Du sang qui nous sault par les brognes...* ; cf. v. 15067 : *Et que j'arouse ung peu me brongne De bonne biere qui soit freche...* Ch. donne à *brongne* le sens de « grosse tunique » ; le mot signifie « bouche » ; cf. *Romania,* XLVIII, 577.

V. 7837 : *S'il me donnoit d'or une mace Je n'attenroye a sa personne...* Ch. pense que *attenroye* veut dire « j'attenterais » ; c'est le conditionnel du verbe *attenir* « appartenir » ; cf. Godefroy, I, 471c.

V. 8602 : *On ne veoit charbon ne* (lire *de*) *faude qui fesist cest embra-*

sement... ; cf. v. 11650 : *Faicte bon feu en la cuisine, Plaindez vous gros charbon de faude ?* Ch. explique *faude* par « étincelle » ; le mot *faude* signifie « charbonniere » ; cf. Moisy, *Faude* : « Charbonnière, lieu où l'on fait du charbon dans les bois » ; Godefroy, III, 730[a].

V. 8716 : *Nous avons licolz et harcelles Pour enforcier josnes pucelles...* ; cf. v. 6825 : *Menés y deux ou trois harcelles Qui l'appoigneront, il est heure...* Ch. traduit *harcelles* la première fois — et avec raison — par « liens d'osier », la seconde fois par « *harceleurs* » ; c'est le même mot qui, dans le sens figuré, veut dire « personne mince et nerveuse ». Edmont l'enregistre avec l'explication suivante : « Tige flexible ou jeune pousse d'une essence quelconque de bois, propre à être tordue, dont se servent les fagoteurs pour lier leurs fagots. Au fig. se dit de toute personne de frêle apparence qui néanmoins ne craint point la fatigue ».

V. 8724 : *Vous prenés meschans espiautres Se laissiés l'or en la fournaise...* ; cf. v. 11715 : *s'il n'y est mis, nous soyons boutés En ung tonnel tout plain d'espiautre...* Ch. croit qu'*espiautres* veut d'abord dire « épieux » puis « aspics » ; *l'espiautre* est un métal, formé d'un alliage de plomb et d'étain ; cf. V. Gay, *Gloss.* I, 663 et II, 216.

V. 8726 : *Ces deux gars de vielle punaise Ne vallent point deux porions...* ; cf. v. 16202, 17398 et 20309. Ch. donne à *porions* le sens de « portions ? » ; c'est la forme picarde du français *poireau* ; cf. ALF, carte 1048 et Godefroy, VI, 294[a].

V. 9771 : *Pour froissier dos, pour grouer mines...* Ch. traduit *grouer* par « secouer, ébranler » ; c'est un composé de *grau* qui signifie « griffer, égratigner » ; cf. Molinet, *Jean du Gaughier* : *Et avons les faces grauwees Des arondelles et des corbeaux.*

V. 9811 : *Prendés espees et bandeaux Pour decoller ces trois loudiers...* ; cf. v. 9970 : *Si les allés administrer De bendeaux et d'aultres drapoulles...* ; v. 10229 : *Prendés vos bendeaux, vos bagaiges Et vos espees a deux mains...* Ch. traduit *bendeaux* dans les deux premiers cas par « coups violents » dans le troisième par « nippes » ; il s'agit de bandes d'étoffe dont on couvrait les yeux des victimes, avant de les décapiter ; cf. Molinet, *Chroniques*, chap. 171 : *il eut les yeux bendés et maistre Charles lui trencha la teste laquelle cheut sur un drap vermeil.*

V. 10011 : *S'amenés vaisseaulx, cars, carettes, Traineaulx, civieres et brouettes, Bieres, pannieres, hottes, ravaches, Mandes, corbelles et besaches...*

Ch. propose de lire *rabaches* signifiant « engin de pêche » ; c'est encore un terme picard dont la définition exacte nous est donnée, en particulier, par Edmont : « Grand panier en forme de hotte à claire-voie et à plusieurs compartiments, dans lequel on enferme la volaille ».

V. 10077 : *Donnés me a boire ung horion De vin, de briesmart ou de quute...* Ch. se demande s'il ne faut pas lire *chuite* signifiant « baril » ; il s'agit d'une « bière de bonne qualité » ; cf. Molinet, *A Maistre Anthoine Busnois*, v. 81 : *Fy de brassin, de queute, de briemart* ; Godefroy, IV, 683[a] ; voir, plus bas, ch. VIII, Mots d'origine néerlandaise.

V. 10311 : *Ilz attendent quayaulx et lices Qui vont pour rongier a leurs trongnes...* ; cf. v. 16346 : *Baillés moy ung fin garnement, Ung fil de lice curratiere...* Ch. traduit avec raison dans le premier vers *lices* par « chiennes » ; on ne comprend pas que, dans le second cas, il l'explique par « coffre » ; cf. Godefroy, X, 78[a].

V. 10573 : *Sont ce mimonnés ? Sont ce fees ?* cf. v. 22254 : *Et c'est venue une escochoise Sus ung beau mimonnet joly, Toute armee de lait bouly...* Ch. glose d'abord *mimonnet* par « lutin » puis par « cheval » ; c'est une sorte de singe ; cf. Godefroy, V 82[a].

V. 10847 : *En tamps offusque, opacque et brun Avés exercé la police D'Amiens ventilee de erun, Par trop sedicieuse malice...* Ch. conjecture qu'*erun* est mis pour *Erin* « Ecosse ». Le mot signifie d'abord « fruits aigres » (Tobler-Lommatzsch I, 235) ; il prend ensuite le sens de « maladie, calamité » ; cf. Cotgrave, *Egrun* : any thing that angers or exasperates, a disease or sore ; Molinet, *Eages du Monde*, v. 188 : *Il est pilliet et robbé de chascun Et quand aucun en prend pour son arun C'est fort erum a l'autre qui en grongne.*

V. 11104 : *C'est l'estat d'une pineresse.* Ch. pense que *pineresse* est le féminin de *pinart*, « terme d'injure » ; c'est « celle qui peigne la laine, le chanvre ou le lin », cf. Godefroy, VI, 61[a].

V. 11570 : *J'apporteray pour faire fus Les estoupes sans le queneulle...* Ch. glose *queneulle* par « chenelle, canal en bois » ; c'est une « quenouille », cf. Godefroy, X, 457b.

V. 12008 : *Sus, a cop, qu'on ne nous convoye D'ung baston ou d'une escorie...* ; cf. v. 19400 : *Hay, avant, os tu point Le son de celle terrible escorie...* Ch. donne a *escorie* signifiant « fouet » le sens d' « écurie » ; cf. *Romania*, XLVIII, 577.

V. 12074 : *Que mon maistre fier et harouge Ne me donne une bastonnade.* Ch. voit dans *harouge* un « terme d'injure » ; c'est un adjectif signifiant « vif, éveillé, fanfaron » ; Edmont l'explique par « actif, adroit » ; cf. Godefroy, IV, 427c.

V. 12505 : *Vecy boulaies, vis de tors Pour en assommer une piece...* ; cf. v. 15569. Ch. explique *boulaie* par « fouet à lanière » ; c'est une « massue de cuir » ; cf. V. Gay, *Gloss.*, I, 189. Les *vis de tors* rappellent les « nerfs de bœuf ».

V. 12533 : *...D'ung bos Ouquel c'est tenu ung hermite, Quarante ans sans cruce et sans mite...* Ch. explique *cruce* par « crosse » ; c'est une forme picarde de « cruche ».

V. 12892 : *Vecy de bucqz et de clacqués Et de nocqués rués en maules Assés, sans les aultres hocqués Pour enchainer ung cent de deaules...* Ch. interprète *nocqués* par « claquement de dents » ; il s'agit, sans doute, d'un « moraillon », pièce de métal servant à fermer une porte, une malle, cf. V. Gay, *Glossaire*, II, 165 ; le mot semble dériver de *noc* signifiant « gouttière » en picard, cf. Meyer-Lübke, REW³, 5859.

V. 14219 : *Car on dit qu'il est si cruel Que je redoubte son effroy Plus que tonnoire ou que gruel...* Ch. traduit *gruel* par « grêle ? » ; c'est une « grosse pluie », cf. Vermesse, *Gruo* : « Averse, pluie d'orage ».

V. 14564 : *Ce sont grans cloux d'estranges sortes Durs que le martel que tu portes, Longs comme pels fiers et pointus...* Ch. pense que *pels* est pour « pelles », alors que ce mot veut dire « épieux » ; cf. Godefroy, V, 701b.

V. 14707 : *Il pent, il fent, il gringne, il grongne De brocq, de hocq, de quant, de hanse.* Ch. explique *quant* par « instrument » et *hanse* par « sorte de mesure » ; le *quant* c'est le côté, l'arête, la lame d'une arme d'hast (Godefroy, IX, 39c) ; la *hanse*, c'est le bâton où est emmanchée l'arme (Godefroy, IV, 414b) ; cf. Molinet, *Le Roman de la Rose moralisé*, chap. 46, *Moralité* : *il a tellement prouffité par chicheté et merderie, que de crocq que de hance, il est devenu ung tres riche mangon, cruel pinart et rebelle vilain.*

V. 15144 : *Et je porteray le fourel Ou vous trois bouterés vos nés.* Ch. se demande si *fourel* n'est pas mis pour *foural* « mesure de capacité » ; le mot signifie « étui, fourreau », cf. Godefroy, IX, 651c.

V. 15216 : *Je soye ennemy a Cesar, Se g'y faulx d'une seulle dache.*

Ch. interprète *dache* par « paille, fétu ». Selon Edmont, c'est un « clou de soulier, à tête grosse et large, presque hémisphérique » ; cf. Molinet, *Oraison de saint Adrien*, v. 154 : *De gros marteaux, d'agus claux ou de dace.* Pour l'étymologie, voir E. Gamillscheg, *Etymologisches Wörterbuch der fr. Sprache*, 828[a] ;

V. 16527 : *C'est ung fourdre ung tueur de gens, Ung baston pour ruer aux bustes, Qui a toutes ses hontes butes...* Ch. donne a *bustes* le sens de « cabarets de bas étage » ; le mot signifie « *but* » et le vers fait allusion à un jeu picard ; cf. Hécart, *Bilbotiau* : « Jeu qu'on nomme billion en quelques endroits et qui consiste à jeter des espèces de billots contre un but composé de trois pieux fort courts, fichés en terre à huit ou neuf centimètres l'un de l'autre et réunis dans leur partie supérieure ».

V. 16630 : *Et puis ruray en la riviere Teste et tout, visaige et baviere. Baviere* ne signifie pas « menton » comme Ch. l'indique ; c'est une partie de l'armure servant à protéger le col et le bas du visage ; cf. V. Gay, *Gloss.*, I, 138.

V. 17581 : *Que mes doleurs soient senees... Senees* veut dire non point « débarrassées » mais « guéries » ; cf. Godefroy, VII, 304[b].

V. 19160 : *Je m'en iray gambe croisie, Devant tous faisant la priere, Sus l'escaillon d'une chiviere...* Ch. explique *escaillon* par « ardoise » ; le mot signifie « échelon », « échelle » ; cf. Molinet, *Siège d'amours*, v. 317 : *Drechiez Hecqz et escaillons* ; Godefroy, III, 360[c].

V. 19574 : *J'ay bouche, dens et vis et nés, Et la langue toute essappie...* Ch. traduit *essappie* par « abîmee » ; le mot signifie « desséchée » cf. Ledieu. *Essapi* : « dévoré par la soif, altéré ».

V. 20259 : *Faictes soudainement ung sault Jusqu'en Rome et si desbocquiés Julien, tant qu'il soit crocquiés...* Ch. pense que *desbocquiés* veut dire « ébranchez, abattez » ; c'est le même verbe que *desbuchier* signifiant ici « faire sortir d'une retraite » ; cf. Godefroy, IX, 318[a].

V. 20779 : *Chevauchiés ung peu a l'estrade... Estrade* a le sens non point de « troupe », mais de « route » ; *chevaucher a l'estrade* était le propre des « batteurs d'estrade » que Cotgrave définit ainsi : « the scouts, forragers or forerunners of an army ».

V. 21644 : *Non plus que de boire une drame...Drame* désigne ici non point une « pierre précieuse », mais une « faible quantité » ; cf. Molinet, *Loenge a la Vierge Marie*, v. 138 : *Et de biensfais je n'ai pris une drame.*

V. 21836 : *Cha, hoel, picq et tel marien...* ; cf. v. 23830 : *Le tombel est de gros marien...* Ch. explique *marien* par « instrument, outil » ; il signifie « bois de construction », cf. Godefroy, V, 88[c].

V. 22896 : *Sievés le il est pesant qu'ung aistre...* Ch. donne à *aistre* le sens de « porche d'église » ; il s'agit ici d'une « dalle de cheminée », cf. Meyer-Lübke, REW[3], 6118.

2° Mots qui ne figurent pas au glossaire ou dont le sens n'est pas indiqué :

V. 1259 : *Vous gaignerés foire et vatos A chanter par dehors l'abye... Abye* est une forme picarde d'abbaye, cf. Godefroy, VIII, 9[b].

V. 1737 : *Portons y tout nostre bagaige, Lis, calis, payelles, pochons... Pochons* veut dire « petits pots » ; cf. Molinet, *Sur la Nativité Madame Alienor*, v. 100 : *Perchés ponchons, prenés pos et pochons* ; Godefroy, VI, 239[a].

V. 2431 : *Or, argent en bourse ou en tasse... Tasse* signifie « poche » ; cf. Molinet, *Naufrage de la Pucelle*, v. 35 : *Quand j'ay argent, tu foeulles en me tasse* ; Meyer-Lübke, REW, 8592.

V. 2646 : *Sont ce dons de Dieux ou de fees, De phantosme ou de morphees, Ou d'aulcune nimphe horreade...* Il s'agit d'une *oreade* ou « nymphe des montagnes » ; cf. Godefroy, X, 239[c].

V. 3786 : *Qu'esse que cieux la porte raige En ses dens, il est bien taillié De faire ung secret macrelaige...* ; cf. v. 5426 : *Mon enffant, dis nous qui est cieux Qui la puissance a si terrible... Cieux* est une forme picarde de *cils* « celui » ; cf. Molinet, *Dialogue du Gendarme et de l'Amoureux*, v. 88... *Je seray cieux Qui les aray, sy je m'aroye.*

V. 3796 : *Et s'ay veu ung homme sauvaige, Qui lassoit a chascune fois, Sans grand plenté d'aultre potaige, Dise sept rasieres de poix... Lassoit* est une forme picarde de *lachoit* « laissait aller » ; sur l'alternance en picard de *s* et de *ch*, voir *Romania*, LIII, 158.

V. 4461 : *Enffenoulliés, escrotés, esbaudis... Enfenoulliés* veut dire « empétrés » ; cf. Hécart, *éte enfenoulié* : « être embarrassé soit au moral, soit au physique. Au moral, c'est ne savoir quel parti prendre ; au physique, c'est être dans la boue sans pouvoir s'en tirer ».

V. 6132 : *Dictes vous dont qu'en ce recquoy Se tient ung si fait applicquant... Applicquant* signifie « compagnon » ; cf. Molinet, *Testament de*

la guerre, v. 126 : *Comme terribles applicquans* ; cf. Godefroy, I, 342[c].

V. 6234 : *Ses cristiens aront velé* ; *Nous les yrons pendre et flatrir...* Le verbe *veler* a le sens de « gémir » ; cf. Molinet, *Chroniques*, chap. 309 : *Iceluy se complaindit en veslant comme une beste.*

V. 7068 : *Ca, ca qui tenra le teneur ? Je chanteray comme une pie, De ma voix qui a le pepie, Et si feray une triplace, Tant doulce, mais que j'aye place, Que les enffans qui sont mors nez, En seront de deul atournés...* On appelait *proportio tripla* l'une des proportions les plus importantes de la musique proportionnelle ; cf. H. Riemann, *Dictionnaire de musique* (Paris, 1931), 1368. La *triplace* est sans doute un air de musique à trois temps.

V. 7537 : *Il est comme ung aignelet doulle Entre six loups qui sont pinars...* ; cf. v. 11339 : *D'ung coutel qui la roye roye Je coppe toute andoulle doulle...* L'adjectif *doulle* signifie « tendre, mou » ; cf. Meyer-Lübke, REW[3], 2788.

V. 7659 : *Dolant suis que je ne m'employe A le revider d'une torche... Revider*, c'est « payer de retour » ; cf. Molinet, *Debat des trois nobles oiseaux*, v. 135 : *Qui de son bec ne vous revide.* Le *revid* est un « cadeau de noce » ; cf. Molinet, *Revid a Maistre Pol de Mol.*

V. 9547 : *Car de joye n'ay ung seul fil...* ; cf. v. 14858 : *Pour ce que nous avons oy, Dont bien peu serés resjouy, Nouvelle de Quentin son fil, Qui est du tout bouté ou fil De Jesus, dont il nous desplait...* Dans le premier cas, *fil* désigne une « petite quantité » ; dans le second, *fil* est synonyme de « fils » ; enfin l'expression *le fil de Jesus* désigne le « parti de Jésus ». On peut en rapprocher un tour analogue dans Molinet, *Alliance matrimonialle*, v. 136 : *Bonne paix tire amour a sa cordelle.*

V. 10311 : *Ilz attendent quayaulx et lices Qui vont pour rongier a leurs trongnes... Quayaulx* est une forme picarde de *chael* et signifie « jeunes chiens » ; cf. Molinet, *Sermon de saint Billouart*, v. 153 : *De plusieurs cayaulx abbaye...* ; Meyer-Lübke, REW[3], 1763 ; A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*. Première série (Paris, 1927), 70.

V. 10595 : *S'on me devoit de ma coroye Pendre ou assommer d'ung louchet...* ; cf. v. 23562. Ung *louchet* est une « bêche » ; cf. Molinet, *Chroniques*, chap. 48 : *lesquels avoient fait charger louchets, pelles et picques, pour pionner se mestier estoit* ; voir E. Gamillscheg, *Etymologisches Wörterbuch...* 571[a].

V. 13426 : *De Quentin, ce crueulx pendant... Pendant* est un terme de mépris signifiant d'abord « gibet » ; cf. Molinet, *Chroniques*, chap. 69 : *Et les aultres, cœurs faillis, fort pesans et qui n'avoient volonté de bien faire passerent par le pendant ; car jassoit ce qu'ils fussent favorisés des seigneurs, grandes executions en furent faictes en la ville d'Ath et ailleurs.*

V. 14267 : *Comment fais tu si l'orde quaigne.* Une *quaigne* est une « chienne » ; cf. *Cent Nouvelles nouvelles*, XXVIII : *Passez, passez, orde caigne que vous êtes* ; Meyer-Lübke, REW³, 1584ª.

V. 15411 : *Elles sont rouges que gringaudes...* Les *gringaudes* sont des « cerises ». Le mot est un dérivé de *gringue* que l'on trouve dans Sigart sous la forme *grinque* : « cerise ronde, aigrelette, à courte queue ».

V. 16016 : *Baille nous tost cest homme fé, Ce fin deable et ce fin regnart... Fé* est une contraction de *feé*, signifiant « ensorcelé ».

V. 19334 : *Madame veult toujours beser En quel pais le chariraige ?... Beser* veut dire « courir çà et là » ; cf. Molinet, *Bataille des deux déesses*, v. 71 : *Et puis Yo l'amoureuse vachette Y besa bien quand sentit le tahon* ; von Wartburg, FEW, I, 380.

V. 19439 : *Crochus, bochus seront onnis Et les nostres seront honnis... Onnis* est une forme picarde pour « unis » cf. Molinet, *Ressource du petit Peuple*, v. 127 : *Et si seront mons et vaux tous onnis* ; cf. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XLIV, 217-221 ; Godefroy, V, 604ᵇ.

V. 19555 : *Mes chevalés baillent de soif ; S'ilz ont but dessoubz une souf, Leur donray deux ou trois fais d'orge Et puis les menray a la forge... Souf* signifie « clôture, haie » ; cf. Godefroy, VII, 439ᵇ.

LA PASSION DE MOLINET

La *Passion en rime franchoise* du manuscrit 560 de Valenciennes que nous avons attribuée à Molinet [1] et que nous appellerons désormais la *Passion* de Molinet comprend environ quarante mille vers. Elle présente de nombreux emprunts à des Passions antérieures ; suivant une expression fort juste, c'est un travail de mosaïque [2]. Pour établir ce qui est original dans la *Passion* de Molinet, nous analyserons chacune des vingt journées, en montrant ce que l'auteur doit à ses devanciers. D'autre part, comme l'attribution à Molinet a été contestée, nous renforcerons notre démonstration et nous indiquerons avec plus de précision la date de composition du mystère.

---

1. Voir *Romania* XLVIII, 571-584.

2. G. Frank, *The Palatine Passion and the development of the Passion Play* (*Publications of the Modern language association*, XXXV, 483).

Analyse de la Passion

Première Journée [1]

Fol. 3 recto-3 verso : Dieu prononce un court prologue ; il est salué par les anges Cerubin, Michael et Gabriel.

Fol. 3 verso-5 recto : Les anges rebelles, Lucifer, Sathan, Mamonna se mettent à braver Dieu : ils sont précipités en enfer sous la forme de diables.

Fol. 5 recto-7 recto : Dieu crée Adam, puis Ève ; il les place dans le Paradis terrestre, mais leur interdit de toucher aux fruits que porte l'arbre de la science du bien et du mal.

Fol. 7 recto-8 verso : Sathan déguisé en serpent vient tenter Ève, qui goûte au fruit défendu et le fait goûter à Adam.

Fol. 8 verso-9 verso : Dieu aperçoit Adam et Ève tout confus : il les maudit et les chasse du paradis.

Fol. 9 verso-11 verso : Caïn veut offrir à Dieu une gerbe de blé, Abel, un agneau. L'offrande de Caïn ne plaît pas à Dieu ; celle d'Abel lui est agréable, Caïn irrité tue Abel et Dieu le maudit.

Fol. 11 verso-12 recto : Ève sent approcher sa fin ; Adam et Seth s'apprêtent à l'enterrer.

---

1. Nous marquons après chaque scène ou chaque groupe de scènes la source que Molinet a utilisée. Quand il n'y a pas d'indication, le passage est considéré comme original. Le plus souvent, Molinet reproduit les vers de ses devanciers sans grand changement, en insérant, çà et là, des formes ou des mots picards ; il fait, toutefois, de fortes coupures. Nous nous servons des abréviations suivantes : A : *Passion d'Arras* ; G P : *Passion d'Arnoul Greban* ; M P : *Passion de Jean Michel* ; V T : *Mistere du Viel Testament* ; *Actes* : *Mystere des Actes des Apôtres* ; M : *Passion de Mons de 1501* ; C : *Mystère de la conception et Nativité...* Paris, 1507 ; V[1] *Passion de Valenciennes de 1547*. Voici les principaux travaux que nous avons consultés avec fruit : E. Roy. *Le Mystère de la Passion en France du XIV[e] au XVI[e] siècle*, Dijon et Paris, 1903-1904 (*Revue bourguignonne*, t. XIII et XIV) ; cf. A. Jeanroy, *Romania*, XXXV, 375 et *Journal des Savants*, 1906, p. 476 ; Ad. Kneisel, *Das Mystere « La passion de Jesu Christ en rime franchoise »*, Journées I-X, Greifswald, 1906 ; K. Mokross, *Weitere Studien ueber das Mystere « La passion de Jesu Christ »*... Journées XI-XV, Greifswald, 1908 ; O. Schaab, *Studien ueber den Teil der beiden Valenciennes Passion-Mysterien, welcher ueber die Auferstehung Christi handelt*. Journée XVI, Greifswald, 1909 ; B. Koeppen, *Die beiden Valenciennes Passionnen*... Greifswald, 1911 ; G. Cohen, *Le livre de conduite du Régisseur et le Compte des dépenses pour le Mystère de la Passion joué à Mons en 1501*, Strasbourg et Paris, 1925.

Fol. 12 recto-15 verso : Adam, à son tour, se prépare à mourir. Seth reçoit de l'ange Cerubin les trois grains qui, plantés sur la tombe d'Adam produiront un arbre ; celui-ci, de ses fruits, donnera l'huile de miséricorde (VT 3829-3863 ; 4036-4061 ; 4104-4114 ; 4140-4173 ; 4197-4236).

Fol. 15 verso : Les diables se réjouissent de voir les âmes d'Adam et d'Ève enfermées dans les limbes.

Fol. 15 verso-17 recto : Les fils de Dieu, descendants de Seth, s'éprennent des filles des hommes, issues de Caïn (VT 5316-5341).

Fol. 17 recto-18 verso : Noé et Gabriel demandent à Dieu d'épargner les hommes. Dieu reste inflexible et commande à Noé de construire une arche (VT 5404-5431).

Fol. 18 verso-21 verso : Noé édifie l'arche et tance les fils de Dieu et les filles des hommes. Dieu lui ordonne d'entrer dans l'arche avec une paire d'oiseaux et de bêtes de toutes sortes.

Fol. 21 verso-23 verso : Dieu envoie le déluge sur terre ; tous les êtres vivants qui ne sont pas dans l'arche périssent. Noé ouvre la fenêtre et lâche un corbeau puis un *coulomb* qui lui rapporte un rameau d'olivier. Il se prépare à quitter l'arche ; (des 150 vers de cette section, 124 sont empruntés à M [1]).

Fol. 23 verso-24 recto : Noé fait un sacrifice à Dieu (VT 6245-6302).

Deuxième Journée

Fol. 25 recto-26 recto : Adam et les pères qui sont dans les limbes demandent à Dieu qu'il veuille bien les sauver.

Fol. 26 recto-27 recto : Lucifer et Sathan s'inquiètent de ce qui se passe dans les limbes.

Fol. 27 recto-33 verso : Les pères voulant sortir de leur prison, envoient une ambassade auprès de Dieu ; Dieu leur apprend que leur délivrance est proche.

Fol. 33 verso-37 recto : Procès de paradis. Miséricorde, Vérité et Justice engagent un débat pour savoir qui pourra racheter les péchés des hommes.

Fol. 37 recto-38 verso : Joachin et Anne décident de faire trois parts de leurs biens : la première sera pour le temple, la seconde, pour les pauvres, la troisième pour eux.

Fol. 38 verso-40 recto : Le grand-prêtre Hyrcanus se prépare à faire un sacrifice. Anne et Joachin portent leurs dons au temple.

---

1. Cf. G. Cohen, *Le livre de conduite...* p. 27-29. Jusqu'à présent, cet emprunt n'avait pas été signalé : nous verrons l'importance de cette constatation.

Fol. 40 recto-42 verso : Babin et Claquedent reçoivent d'Anne de l'argent et des habits.

Fol. 42 verso-43 verso : Joachin donne également une bourse pleine à l'aveugle et au boiteux.

Fol. 43 verso-46 recto : Zachar apporte au temple un chevreau, Achin une volaille, Joachin un agneau. Le grand-prêtre refuse l'offrande de Joachin, parce qu'il n'a pas d'enfants.

Fol. 46 recto-48 recto : Joachin désolé cherche un peu de réconfort auprès des bergers Ruben et Dan.

Fol. 48 recto-49 verso : Anne apprend avec désespoir l'affront qu'a subi son mari.

Troisième Journée

Fol. 50 recto-53 recto : L'ange Gabriel envoyé par Dieu annonce à Joachin et à Anne qu'ils auront bientôt une fille du nom de Marie.

Fol. 53 recto-54 verso : Anne et Joachin se rendent de nouveau au temple ; le grand-prêtre Hyrcanus leur fait, cette fois, meilleur accueil.

Fol. 54 verso-57 recto : Sathan et Lucifer s'inquiètent de la future naissance de Marie.

Fol. 57 recto-58 recto : Zachar, Achin et Agar entendent une douce mélodie annonçant que Marie est née.

Fol. 58 recto-60 recto : Marie, âgée de trois ans, est présentée au Temple par ses parents : elle gravit seule les quinze degrés qui y conduisent.

Fol. 60 recto-61 verso : Marie dit adieu à ses parents ; elle adresse une prière à Dieu ; un ange lui apporte à manger.

Fol. 61 verso-63 recto : Le grand-prêtre Hyrcanus conseille aux jeunes filles de se marier ; Marie répond que ses parents l'ont vouée à Dieu.

Fol. 63 recto-64 recto. Hyrcanus consulte ses amis sur ce point. La voix d'un ange se fait entendre : les hommes à marier apporteront une verge ; celui dont la verge fleurira épousera Marie.

Fol. 64 recto-64 verso : Agabus évoque les diables pour avoir une verge fleurissante.

Fol. 64 verso-65 recto : Un ange annonce à Marie que Joseph sera son époux.

Fol. 65 recto-68 verso : Les verges sont apportées au temple : celle de Joseph se couvre de fleurs : Joseph et Marie reçoivent la bénédiction du grand-prêtre.

Fol. 68 verso-69 verso : Agabus indigné contre les diables qui l'ont trompé va trouver un carme et se convertit.

Fol. 69 verso-71 verso : Dieu dit à l'ange Gabriel d'aller annoncer à Marie qu'elle sera la mère du fils de Dieu.

Fol. 71 verso - 74 verso : Gabriel va saluer Marie et accomplit son message. Marie, transportée de joie, se rend chez sa cousine Elisabeth ; Joseph la rejoint.

Quatrième Journée

Fol. 75 recto-76 recto: L'empereur Octovien s'entend avec ses conseillers pour prescrire le recensement de ses sujets.

Fol. 76 recto-77 recto : Les bergers Gad et Azer vantent les douceurs de la vie pastorale.

Fol. 77 recto-78 verso : Joseph et Marie se rendent à Bethléem. Ne trouvant où se loger, ils s'installent dans une étable.

Fol. 78 verso-80 recto : Naissance de Jésus qui est placé dans la crèche, entre le bœuf et l'âne.

Fol. 80 recto-81 verso : Octovien et ses conseillers se demandent pourquoi un temple de Rome s'est écroulé.

Fol. 81 verso-84 recto : Les bergers Gad et Azer se réjouissent du beau temps. Ayant appris la naissance de Jésus, ils lui portent de menus présents et viennent l'adorer.

Fol. 84 verso-86 verso : Octovien consulte la Sibylle Tiburtine qui lui fait connaître les prophéties des douze sibylles [1].

Fol. 86 verso-89 verso : Jaspart, Baltazar et Melcior, guidés par l'étoile, vont rendre hommage au *roi nouveau-né*.

Fol. 89 verso-91 recto : Joseph fait remarquer à Marie, que, selon la loi, Jésus doit être circoncis. Marie, effrayée, demande assistance à ses parents.

Fol. 91 recto-94 verso : Les rois Mages arrivés à Bethléem viennent saluer le roi Hérode : après une discussion assez vive, ils prennent congé de lui.

Fol. 94 verso-95 verso : Les rois Mages, venus auprès de Marie, adorent Jésus ; ils lui offrent des présents et s'éloignent.

Fol. 95 verso-96 verso : Joseph et Marie distribuent aux pauvres les dons des rois Mages. Siméon voudrait voir Jésus avant de mourir.

---

1. Ce passage est reproduit dans l'édition du *Mistère du Viel Testament*, t. VI, p. LXVIII. Il y a cependant quelques erreurs : Fol. 84 verso : *non native* pour *cause motive* ; Fol. 85 verso : « *Se n'est personne qu'il luy nuict* » est omis ; et *le giron* pour *quant le geron* ; *onorant* pour *querant* ; Fol. 86 recto : *de son dart* pour *de son doict* ; *aminchie* pour *anunchie* ; *je dis que c'est* pour *je dict que crist* ; Fol. 86 verso : *et faire operer* pour *on face operer*.

Fol. 96 verso-99 recto : Marie et Joseph se rendent au Temple pour la Purification. Siméon y adore Jésus.

Cinquième Journée

Fol. 100 recto-101 recto : Galopin apprend au roi Hérode que Jésus a été présenté au Temple ; Hérode ordonne le massacre des Innocents (A 4552-4735).

Fol. 101 recto-102 recto : Avertis par l'ange Gabriel, Joseph et Marie se préparent à partir pour l'Égypte avec Jésus (A 4736-4824).

Fol. 102 recto-103 recto :Les émissaires d'Hérode se disposent à exécuter ses ordres. Joseph et Marie arrivent en Égypte : un arbre s'incline devant eux, les idoles tombent (A 4825-4889).

Fol. 103 recto-105 recto. Massacre des Innocents (A 4890-5072).

Fol. 105 recto-105 verso : Sathan annonce à Lucifer que tous les enfants mâles de Bethléem ont été tués (A 5073-5144).

Fol. 105 verso-108 recto : Les envoyés d'Hérode lui rendent compte de leur mission. Hérode apprend avec stupeur que son fils a été occis (A 5144-5391).

Fol. 108 verso-109 verso : Hérode fait mettre en prison son fils Antipater.

Fol. 109 verso-111 verso : Hérode se tue après avoir invoqué les diables (A 5412-5439).

Fol 111 verso-112 recto : Sathan, Belzébut et Lucifer se préparent à tourmenter l'âme d'Hérode : ses conseillers mettent son corps en terre (A 5485-5545).

Fol. 112 verso-113 verso : L'ange Gabriel avertit Joseph de s'en aller en Judée. La sainte famille se remet en route : l'arbre incliné se redresse (A 5546-5677).

Fol. 113 verso-114 verso : Joseph rencontre Jean-Baptiste qui se met à genoux et baise les pieds de Jésus.

Fol. 114 verso-116 verso : Joseph et Marie, arrivés près de Nazareth, vont voir Élisabeth et lui annoncent qu'ils ont vu son fils Jean. Puis ils se rendent au Temple avec Jésus (A 5702-5870).

Fol. 116 verso-117 verso : Les chevaliers juifs, Sabaoth et Osanna viennent au Temple pour surveiller les Docteurs. Marie, à un moment donné, ne retrouve plus Jésus (A 5920-6000 ; G P 8328-8336 ; 8366-8415).

Fol. 117 verso-120 recto : Les Docteurs discutent sur la naissance du Christ : Jésus prend part à la discussion (GP 8416-9137).

Fol. 120 recto-121 verso : Joseph et Marie sont toujours à la recherche de Jésus (A 5956-6119).

Fol. 121 verso-123 verso : Jésus continue à discuter avec les Docteurs (GP 9525-9800).

Fol. 123 verso-124 recto : Marie retrouve Jésus. Les Docteurs s'entretiennent avec les chevaliers Sabaoth et Osanna (A 6290-6400).

Sixième Journée [1]

Fol. 125 recto-125 verso : Jésus annonce à sa mère qu'il veut se faire baptiser et prend congé d'elle (MP b_1 recto a — b_1 verso a).

Fol. 125 verso-127 recto : Saint Jean prononce son sermon sur la pénitence et baptise quelques Juifs (A 6425-6466).

Fol. 127 recto-128 recto : Anne et Cayphe envoient des prêtres auprès de saint Jean pour lui demander des explications.

Fol. 128 recto-129 recto : Jésus apparaît à saint Jean et le prie de le baptiser (MP b_1 verso a - b_2 verso b).

Fol. 129 recto-131 recto : Jésus choisit quelques disciples et leur annonce qu'il veut jeûner au désert pendant quarante jours.

Fol. 131 recto-133 recto : Sathan va tenter Jésus, mais ses tentatives restent vaines (MP b_3 recto a-b_3 recto b ; b_7 recto a-c_1 verso a. De très fortes coupures).

Fol. 133 recto-133 verso : Jésus remercie son père de l'avoir soutenu. Sathan et Lucifer se disputent dans l'Enfer (MP c_1 verso a-c_2 recto b).

Fol. 133 verso-135 recto : Jésus rencontre sa mère. Saint Jean va reprocher à Hérode de vivre avec sa belle-sœur Hérodias : celle-ci le fait emprisonner, dans l'intention de le faire mourir (MP c_3 recto b-c_4 recto b).

Fol. 135 recto-138 verso : Jésus se dirige vers la mer de Galilée, pour rassembler la plus grande partie des apôtres (MP c_3 verso a-d_2 verso b).

Fol. 138 verso-140 verso : Jésus et ses disciples vont manger chez saint Mathieu (MP d_2 recto a-d_3 recto b).

Fol. 140 verso-141 recto : Judas vient avouer ses fautes à Jésus qui l'admet comme douzième apôtre et comme *boursier* (MP d_7 recto a-d_7 verso a).

---

1. Ici commencent les emprunts faits à la *Passion* de Jean Michel. Nous nous servons de l'édition princeps (Bibl. nat., Rés. Yf 69). Le premier folio porte le titre ; les quatre suivants ont la signature aa ; à partir du sixième folio jusqu'à la fin de la troisième journée, on a les signatures a-x ; la quatrième journée comprend les signatures A-G.

Fol. 141 recto-142 verso : Jésus donne ses instructions aux apôtres (A 7339-7364 ; 7498-7604).

Fol. 142 verso-143 recto : Jésus rencontre un lépreux et le guérit.

Fol. 143 recto-147 verso : Jésus assiste aux noces de Cana avec sa compagnie : il change l'eau en vin.Il prend ensuite congé de sa mère (MP d_7 verso b-e_2 verso b).

Septième Journée

Fol. 148 recto-149 verso : Jésus demande aux apôtres de prêcher en son nom en tous lieux.

Fol. 149 verso-150 recto : Les Juifs veulent s'approcher de Jésus et lui amener des malades à guérir.

Fol. 150 recto-150 verso : Un *demoniacle* se présente : il est délivré du mauvais esprit qui le possédait.

Fol. 150 verso-152 verso : Jésus recommande saint Jean aux apôtres. Saint Pierre lui demande de venir chez sa belle-sœur.

Fol. 152 verso-155 recto : Le centurion prie Jésus de soulager son serviteur qui souffre de paralysie : Jésus lui donne satisfaction.

Fol. 155 recto-155 verso : Un second *demoniacle* prononçant des paroles incohérentes est aussitôt débarrassé du diable qui le torturait : il remercie Jésus.

Fol. 155 verso-156 verso : Jésus vient avec les apôtres chez la belle-sœur de saint Pierre : il la guérit de la fièvre.

Fol. 156 verso-157 recto : Un *possessé*, un aveugle et un boiteux sont également guéris ; quelques Juifs admirent Jésus et l'invitent à rester parmi eux.

Fol. 157 recto-158 recto : Jésus et ses disciples s'en vont sur le lac de Genezareth.

Fol. 158 recto-161 verso : Un homme ayant en lui plusieurs diables en est délivré par Jésus : les diables se réfugient dans des pourceaux qui se précipitent dans les flots [1].

Fol. 161 verso-162 verso : Un paralytique veut s'approcher de Jésus qui lui ordonne de marcher.

Fol. 162 verso-165 recto : Les Pharisiens reprochent à Jésus de ne pas faire jeûner ses disciples : Jésus leur répond par une parabole.

---

1. Le même fait est mentionné par les trois synoptiques : Matthieu, VIII, 28-34 ; Marc, V, 1-20 ; Luc, VIII, 26-39 ; cf. *Revue Biblique*, IV, 512.

Fol. 165 recto-166 verso : Deux aveugles recouvrent la vue et un autre *possessé* est également soulagé.

Fol. 166 verso-168 recto : Jésus prononce un sermon ; une femme juive lui rend hommage. Jésus annonce ensuite le jugement dernier.

Huitième Journée

Fol. 169 recto-171 verso : Hérode veut célébrer son anniversaire. La fille d'Hérodias vient danser devant lui et, comme récompense, lui demande la tête de saint Jean. Hérode fait décapiter saint Jean et Hérodias savoure sa vengeance (MP f_8 recto a-f_8 recto b ; A 7077-7104 ; 7202-7207).

Fol. 171 verso -173 verso : Jésus et ses disciples célèbrent le sabbat. Ses adversaires veulent le précipiter du haut d'une montagne : Jésus se rend invisible.

Fol. 173 verso-175 recto : Les Pharisiens suivent Jésus et lui font des reproches, parce que ses disciples travaillent le jour du sabbat.

Fol. 175 recto-176 verso : Jésus guérit *l'homme affollé* et répond à ses contradicteurs.

Fol. 176 verso-177 recto : Lazare et son serviteur Brunamont partent pour la chasse (MP e_5 verso a-e_6 recto b).

Fol. 177 recto-177 verso : Jayrus prie Jésus de guérir sa fille Thabitte (MP e_6 verso b-e_7 verso a).

Fol. 177 verso-179 recto : *L'emoroisse* se plaint d'un mal incurable ; elle aperçoit Jésus dans la foule, parvient à le toucher et se trouve mieux.

Fol. 179 recto-180 verso : Thabitte meurt : on vient chercher Jésus qui s'approche d'elle et lui ordonne de se lever (MP e_7 verso a-e_8 verso b).

Fol. 180 verso-183 recto : La Samaritaine va puiser de l'eau à la fontaine. Jésus lui demande un peu d'eau, la convertit et s'adresse ensuite aux Samaritains (MP e_8 verso b-f_4 recto a).

Fol. 183 verso-184 recto : Jésus envoie les apôtres par le monde pour prêcher sa parole et guérir les malades (MP f_4 recto b-f_4 verso b).

Fol. 184 recto-186 recto : Lazare et Brunamont s'approchent de Jésus qui ressuscite le fils de Julie la veuve (MP f_5 recto a-f_6 verso a).

Fol. 186 recto-187 verso : Lazare, troublé par le miracle dont il vient d'être témoin, renonce à sa vie mondaine et se convertit (MP f_6 verso a-f_8 recto a).

Fol. 187 verso-189 verso : La fille de la Chananéenne, possédée du diable, est délivrée par Jésus et lui rend grâces (A 7713-7720 ; MP g_7 recto a-g_8 recto b ; A 7820-7829 ; 7865-7912).

Neuvième Journée

Fol. 190 recto-191 verso : Les apôtres tiennent conseil. Les diables s'agitent en enfer et se démènent contre Jésus et ses disciples.

Fol. 191 verso-192 verso : Le Juif Siméon se décide à suivre Jésus.

Fol. 192 verso-195 verso : Le père du *lunatique* présente son fils à Jésus qui lui rend la santé.

Fol. 195 verso-196 recto : Marie-Madeleine s'occupe de sa toilette avec sa chambrière (MP h_1 recto b-h_2 recto a).

Fol. 196 recto-197 verso : Jésus guérit le paralytique et lui ordonne d'emporter son lit sur son dos ; les Juifs lui cherchent querelle : Jésus leur répond (A 7965-7972 ; MP h_3 recto b-h_3 verso b ; A 8007-8014 ; MP h_4 verso a-h_5 verso b).

Fol. 197 verso-199 verso : Jésus gravit le mont Thabor avec saint Jean, saint Pierre et saint Jacques ; il apparaît bientôt vêtu d'une robe blanche, ayant Elie à sa droite, Moïse à sa gauche (MP h_6 versob-$h_7$recto b ; h_8 recto a-h_8 recto b ; h_8 verso b-i_1 verso b).

Fol. 199 verso-200 recto : Les Juifs tiennent conseil, parce que le paralytique a été guéri le jour du Sabbat (A 8217-8268).

Fol. 200 recto-200 verso : Marie-Madeleine continue à faire sa toilette (MP i_2 recto a-i_2 verso a).

Fol. 200 verso-202 recto : Marthe et Lazare reprochent à Marie-Madeleine sa frivolité (MP i verso b-i_7 recto b).

Fol. 202 recto-203 recto : Jésus prêche devant les Juifs (A 8269-8350).

Fol. 203 recto-204 recto : Marie-Madeleine parle de Jésus aux Juifs, puis s'entretient avec sa chambrière (MP i_8 recto b-k_1 recto b).

Fol. 204 recto-205 verso: Jésus adresse un sermon à ses disciples (MP k_1 recto b-k_2 recto b).

Fol. 205 verso-206 recto: Marie-Madeleine, qui a entendu les paroles de Jésus, est prise de remords et renonce à sa vie mondaine (MP k_3 recto a-k_3 verso a).

Fol. 206 recto : Les larrons Barrabas et Dismas se vantent de leurs exploits (MP k_3 verso b-k_4 recto a).

Fol. 206 recto-207 verso : Dismas et Barrabas enlèvent des pigeons à une femme ; ils sont arrêtés et mis en prison (A 7626-7680 ; 7707-7712).

Fol. 207 verso-208 recto : Les Juifs portent plainte à Cayphe contre Jésus (A 8361-8396).

Fol. 208 recto-209 verso : Pour embarrasser Jésus, les Juifs font venir devant lui une femme adultère : Jésus leur répond (MP k_8 verso a-l_1 verso b).

Dixième Journée

Fol. 210 recto-211 recto : Le tétrarque Philippe s'entend avec son conseiller Valère pour tirer vengeance du roi Hérode.

Fol. 211 recto-211 verso : Hérode s'inquiète des miracles accomplis par Jésus.

Fol. 211 verso-214 recto : En multipliant les pains et les poissons, Jésus nourrit cinq mille personnes.

Fol. 214 recto-214 verso : Le roi Arétha se dispose à attaquer Hérode.

Fol. 214 verso-215 recto : Hérode et Hérodias se préparent à lutter contre Philippe et Arétha.

Fol. 215 recto-217 verso : Hérode est vaincu, Hérodias se tue : les diables se réjouissent.

Fol. 217 verso-218 recto :Les Juifs et Anne se rendent près de Cayphe pour savoir ce qu'on fera de Jésus (seul le vers 8419 est emprunté à A).

Fol. 218 recto-219 recto : Un aveugle-né se plaint de son sort ; Jésus lui met un peu de boue sur les yeux et lui dit d'aller se laver aux bains de Siloé (MP l_6 verso a- l_6 verso b ; A 8476-8511).

Fol. 219 recto-222 verso : L'aveugle guéri est conduit devant Anne et Cayphe ; ses parents sont mandés ; les Juifs discutent avec lui. L'aveugle chassé par les Juifs, rend hommage à Jésus (A 8512-8524 ; MP l_8 recto a-l_8 recto b ; A 8541-8576 ; MP m_1 recto b ; A 8578-8583 ; 8594-8604 ; MP m_1 verso b-m_3 recto a ; A 8680-8729).

Fol. 222 verso-224 verso : Les princes de la loi engagent une discussion avec Jésus dans le Temple ; les Juifs veulent lapider Jésus qui disparaît (A 8730-8758 ; MP m_3 verso a ; A 8761-8880 ; MP m_4 recto b-m_4 verso a).

Fol. 224 verso-225 verso : Simon le lépreux invite Jésus et les apôtres à venir manger avec lui (MP l_1 verso b-l_2 verso a).

Fol. 225 verso-227 verso : Marie-Madeleine se repent de sa vie mondaine, elle vient trouver Jésus dans l'hôtel de Simon et lui essuie les pieds (MP l_2 verso a-l_4 verso a ; A 10224-10228).

Fol. 227 verso-228 verso : Lazare et Marthe retrouvent Marie-Madeleine; Jésus prend congé de Simon pour aller au temple (MP l_6 recto a-l_6 verso a).

Fol. 228 verso-230 verso : Jésus ayant convaincu les Juifs d'hypocrisie s'éloigne du temple. Zachée monté sur un sycomore l'aperçoit et le conduit chez lui (A 9676- 9687 ; 9751-9853 ; 9688-9751).

Onzième Journée

Fol. 231 recto-234 recto : Lazare est atteint d'une grave maladie. Brunamont va prévenir Jésus. Lazare meurt : il est enseveli et mis au tombeau (MP m_4 verso a-m_7 recto a).

Fol. 234 recto-237 verso : Jésus annonce à ses disciples qu'il va réveiller Lazare ; il arrive, fait dégager le tombeau et ordonne à Lazare de se lever (MP m_7 verso a-n_2 recto b).

Fol. 237 verso-238 recto : Les diables se démènent, parce que Lazare a pu leur échapper (MP n_2 recto b-n_2 verso b).

Fol. 238 recto-239 recto : Les Juifs s'entretiennent de la résurrection de Lazare et veulent prévenir les princes de la Loi (MP n_3 recto a-n_3 verso b).

Fol. 239 recto-241 recto : Les Juifs se présentent devant Anne et Cayphe ; après une longue délibération, la mort de Jésus est décidée (A 9384-9539).

Fol. 241 recto-242 verso : Lazare raconte ce qu'il a vu en enfer (MP n_7 verso b-n_8 verso a).

Fol. 242 verso-243 verso : Jésus s'entretient avec sa mère.

Fol. 243 verso-244 recto : Les princes de la Loi ordonnent d'arrêter Jésus (MP n_7 recto a-n_7 verso a).

Fol. 243 verso-245 verso : Simon invite de nouveau Jésus à souper chez lui. Les Juifs complotent contre Jésus. Accompagné de ses disciples, il arrive chez Simon ; Marie-Madeleine rejoint toute la compagnie (MP n_8 verso b-o_1 verso b).

Fol. 245 verso-246 verso : Les Juifs et Cayphe prennent la résolution de mettre Lazare à mort (MP o_1 verso b-o_2 recto a).

Fol. 246 verso-248 verso : Madeleine répand un parfum précieux sur la tête de Jésus. Judas proteste contre ce qui lui paraît du gaspillage. Jésus prend congé de Simon (MP o_2 recto b-o_3 verso b).

Douzième Journée

Fol. 249 recto-251 verso : Des Galiléens veulent secouer le joug de Rome. Ponce-Pilate en est averti : il décide de faire périr les mutins.

Fol. 251 verso-253 recto : Jésus annonce à ses disciples qu'il doit accomplir la volonté de son père.

Fol. 253 recto-254 verso : Jésus voulant se rendre à Jérusalem fait amener une ânesse et monte dessus (MP o_4 recto a-o_5 recto a).

Fol. 254 verso-255 recto : Un clerc du Temple invite les Juifs à célébrer le sabbat (A 10553-10583).

Fol. 255 recto-257 verso : Les Juifs portant des palmes vont à la rencontre de Jésus qui pleure sur Jérusalem (MP o_5 verso b-o_6 recto b ; o_7 verso a-o_8 recto b ; p_1 recto a- p_1 verso b ; une partie du fol. 257 recto reproduit un groupe de vers de M [1] ; la fin du fol 257 recto et le début du folio 257 verso sont empruntés à MP o_8 verso b-p_1 recto a).

Fol. 257 verso-258 recto : Anne et Cayphe s'inquiètent de l'enthousiasme soulevé par Jésus : ils décident de s'en emparer et de le faire mourir (MP p_1 verso b-p_2 verso a).

Fol. 258 recto-259 recto : Jésus entre dans le Temple : il en chasse les changeurs et les marchands de volaille (A 10661-10741).

Fol. 259 recto-260 recto : Jésus prononce un sermon sur le thème : *erunt novissimi primi et primi novissimi* (MP p_2 verso b-p_3 recto b).

Fol. 260 recto-260 verso : Jésus condamne un figuier qui ne porte pas de fruits à se dessécher (MP p_8 recto a-p_8 recto b).

Fol. 260 verso-261 recto : Judas est irrité contre son maître (MP p_3 verso b-p_4 recto a).

Fol. 261 recto-262 verso : Jésus développe devant ses disciples la parabole de la brebis égarée (MP p_4 recto a-p_5 recto b).

Fol. 262 verso-264 verso : Marie présente à Jésus quatre requêtes (MPp_5 verso a- p_7 verso b).

Fol. 264 verso-265 verso : Les diables décident de tenter Judas (MP q_3 verso a-q_4 verso a).

Fol. 265 verso-266 recto : Jésus explique le symbole du figuier desséché.

Fol. 266 recto-267 recto : Les Juifs sont de plus en plus indignés contre Jésus. Judas est tenté par Sathan : après quelques hésitations, il prend la résolution de trahir son maître (MP q_4 verso b-q_6 recto a).

Fol. 267 tecto-269 verso : Les princes de la Loi tiennent conseil. Judas va les trouver et leur promet de leur livrer Jésus pour trente deniers. Cayphe appelle Maucourant (A 10283-10287 ; MP q_6 recto a-q_6 recto b ; A 10294-10319 ; MP q_6 verso a- q_7 verso a ; les derniers couplets de Maucourant sont, pour la plus grande partie, de Molinet [2].

---

1. Voir G. Cohen : *Le livre de conduite...* p. 270. Cet emprunt n'a pas encore été signalé.

2. Il faut remarquer que le début et la fin de cette journée sont originaux.

Treizième Journée

Fol. 270 recto-271 recto : Maucourant et d'autres *tirans* se préparent à s'emparer de Jésus (MP r_4 recto b-r_5 recto b).

Fol. 271 recto : Judas s'approche de Béthanie où il s'entretient avec les disciples de Jésus (MP r_1 verso b-r_2 recto a).

Fol. 271 verso-272 verso : Jésus prend congé de Marthe, de Marie-Madeleine et de sa mère. Il prie saint Pierre et saint Jean de prendre leurs dispositions, pour qu'ils mangent tous l'agneau pascal à Jérusalem (MP r_2 recto a-r_2 recto b ; q_7 verso b-q_8 recto a).

Fol. 272 verso-273 recto : Saint Jean et saint Pierre demandent au *père de famille* de se préparer à recevoir Jésus : il accepte avec joie (MP q_8 recto a-r_1 recto a).

Fol. 273 recto-273 verso : Cayphe et Anne donnent leurs instructions aux *tirans*.

Fol. 273 verso-277 verso : Jésus et ses disciples mangent l'agneau pascal. Jésus institue la sainte communion et déclare qu'il sera trahi par Judas (MP r_3 recto a-r_3 verso a ; A 10931-10943 ; MP r_7 recto a- s_2 recto a).

Fol. 277 verso-278 recto : Les diables pressent Judas d'exécuter sa promesse (MP s_2 recto a- s_3 recto a).

Fol. 278 recto-280 verso : Jésus annonce à Pierre qu'il le reniera trois fois. Il prend congé du *pere de famille* et se rend avec ses disciples au jardin des Oliviers (MP s_3 recto b-s_4 verso b).

Fol. 280 verso-283 recto : Les princes de la Loi se disposent à s'emparer de Jésus ; Judas fait préparer des torches (MP s_5 verso a-s_8 recto b.

Fol. 283 recto-284 recto : Jésus est en prière ; plusieurs de ses disciples s'endorment. Dieu le Père envoie saint Michel (MP s_8 verso a-t_1 recto b ; A 11654-11670 ; MP t_2 verso a-t_2 verso b).

Fol. 284 verso-286 recto : Judas trahit Jésus en lui donnant un baiser : les *tirans* s'emparent de lui (MP t_2 verso b-t_4 recto b).

Fol. 286 recto-286 verso : Jésus est conduit devant Anne (MP v_3 verso a-v_3 verso b).

Fol. 286 verso-287 verso : Saint Jean et saint Pierre se rendent chez Cayphe. Saint Pierre renie une première fois son maître (MP v_2 verso b-v_3 recto a ; v_3 verso b- v_4 recto b).

Fol. 287 verso-290 recto : Jésus comparaît devant Anne : il est attaché à un pilier. Saint Pierre le renie pour la seconde fois. Anne fait conduire Jésus devant Cayphe (MP v_4 recto b-v_5 recto b ; A_1 1982-11986 ; MP v_5 verso a-v_5 verso b ; MP v_7 verso b-v_8 recto b).

Fol. 290 recto-292 verso : Jésus est conduit devant Cayphe qui l'interroge. Comme il ne répond pas, Cayphe veut faire venir des témoins. Saint Pierre renie Jésus pour la troisième fois (MP v_8 recto b-x_2 verso b).

Fol. 292 verso-295 recto : Quelques Juifs apportent de faux témoignages contre Jésus. Cayphe prétend que Jésus a blasphémé et veut le livrer à Pilate (MP x_3 recto a-x_5 verso b).

Fol. 295 recto-296 recto : Jésus est abandonné aux *tirans* ; le héraut de Cayphe va chercher Anne. (MP x_5 verso b ; MP x_7 recto b ; MP x_8 recto a ; A 12598-12604 ; 12646-12651).

Quatorzième Journée

Fol. 297 recto-297 verso : Judas voyant emmener Jésus est pris de remords (MP A_1 recto a-A_1 verso a).

Fol. 297 verso-298 recto : Saint Jean va trouver Marie à Béthanie et lui donne des nouvelles de son fils (MP A_1 verso a- A_2 recto b).

Fol. 298 recto-299 verso : Anne et les Juifs vont prier Pilate de siéger dans le prétoire ; Cayphe accuse Jésus (MP A_2 recto b-A_3 verso a).

Fol. 299 verso-300 verso : Jésus paraît devant Pilate : les bannières des sergents s'inclinent devant lui (A 13432-13518).

Fol. 300 verso-302 verso : Pilate ne trouve rien à reprocher à Jésus et le renvoie devant Hérode (MP A_3 verso b-A_5 recto a).

Fol. 302 verso-304 recto : Judas regrette d'avoir trahi Jésus. Il rend les trente deniers aux Juifs qui ne savent que faire de cette somme. Judas invoque tous les diables (MP A_5 recto a-A_5 verso b ; A 13190-13212 ; MP A_6 recto b-A_7 recto a).

Fol. 304 recto-305 recto : Sur les conseils de Désespérance, Judas se pend (MP A_7 recto a-B_1 recto a).

Fol. 305 recto-305 verso : Les diables entraînent Judas et emportent son âme en enfer (MP B_1 recto a-B_1 verso b).

Fol. 305 verso-307 recto : Hérode interroge Jésus qui ne dit mot : il est revêtu d'une robe blanche, comme s'il était fou (MP B_2 recto a-B_2 verso a; A 13755-13771 ; MP B_3 recto a ; A 13774-13780 ; MP B_4 recto a- B_4 recto b).

Fol. 307 recto-307 verso : Marie s'inquiète du sort de son fils (MP B_4 recto b- B_4 verso b).

Fol. 307 verso-309 recto : Les Juifs ramènent Jésus devant Pilate qui propose aux Juifs de choisir entre Jésus et Barrabas (MP B_4 verso b-B_5 verso b ; A 14078-14095).

Fol. 309 recto-309 verso: Les diables craignent que la mort de Jésus ne soit la rédemption de l'*humain lignage* (A 14147-14194).

Fol. 309 verso-313 verso : Pilate grâcie Barrabas et livre Jésus aux *tirans* ; ceux-ci le rouent de coups et lui placent sur la tête une couronne d'épines (MP B_7 recto a-B_8 recto b ; A 14327-14355 ; MP C_1 recto b-C_2 verso b ; A 14469-14485 ; A 14525-14560 ; 14585-14587 ; 14612-14640).

Fol. 313 verso-315 recto : Pilate essaie de sauver Jésus : il refuse d'abord, de le juger, mais finit par céder à l'insistance des Juifs (MP C_3 recto a-C_4 verso a).

Fol. 315 recto-316 verso : La femme de Pilate, accablée de fatigue, s'endort. Dans son sommeil, Sathan lui apparaît et lui dit que son mari ne doit pas condamner Jésus : elle le fait prévenir aussitôt (MP C_5 verso b ; MP C_7 recto b-C_8 recto a).

Fol. 316 verso-319 recto : Pilate est troublé par le message de sa femme, mais les Juifs reviennent à la charge. Barrabas est mis en liberté. Pilate s'étant lavé les mains, condamne Jésus (MP. C_8 recto a-C_8 verso b ; A 15058-15101 ; 15111-15122 ; MP D_1 recto a-D_1 verso a).

Fol. 319 recto-323 recto : Pour en finir, Pilate condamne également les larrons Dismas et Gestas. On lit à haute voix les sentences. Cayphe et Anne commandent la croix pour Jésus (MP D_1 verso a ; A 15284-15293 ; MP D_2 recto b ; A 15294-15333 ; MP D_2 verso b-D_4 verso a).

Quinzième Journée

Fol. 323 recto-324 verso : Jésus, chargé de sa croix, est conduit entre les deux larrons au mont du Calvaire (MP D_4 verso a- D_6 recto b).

Fol. 324 verso-325 verso : Les filles de Jérusalem s'apitoient sur le sort de Jésus qui les prie de ne plus se lamenter (MP D_6 recto b-D_7 recto a).

Fol. 325 verso-326 verso : Marie et ses sœurs, saint Jean et Joseph d'Arimathie décident d'aller au-devant de Jésus (MP D_7 recto a-D_7 verso b).

Fol. 326 verso-327 recto : Veronne essuie la face de Jésus qui se trouve reproduite sur son *couvre chief* MP D_8 recto a-D_8 verso b).

Fol. 327 recto-328 recto : Jésus reproche aux Juifs leur ingratitude : Marie arrive auprès de lui (A 15806-15821 ; 15830-15836 ; MP E_1 recto a ; MP D_8 verso a).

Fol. 328 recto-329 verso : Simon le lépreux est requis de porter la croix de Jésus ; celui-ci, parvenu sur le mont du Calvaire, est mis à nu (MP E_1 verso b ; A 15943-15957;MP E_1 verso b ; MP E_2 verso b ; A 16036-16040 ; MP E_3 recto a ; A 16056-16059).

Fol. 329 verso-331 verso : Marie et ses sœurs veulent s'approcher : les Juifs les écartent. Jésus est étendu sur la croix posée à terre ; les clous sont enfoncés et la croix est redressée (MP E_3 recto b-E_3 verso b ; A 16090-16106 ; MP E_4 recto a-E_5 recto a ; A 16211-16216).

Fol. 331 verso-332 verso : Pilate fait faire un écriteau portant en hébreu, grec et latin que Jésus est roi des Juifs ; ceux-ci protestent contre cette appellation. Les deux larrons sont mis en croix (MP E_5 verso a-E_7 recto b).

Fol. 332 verso-333 verso : Les deux larrons, avant de mourir, s'entretiennent avec Jésus qui promet les joies du Paradis au bon larron. Marie se lamente : Jésus recommande sa mère à saint Jean (MP E_7 verso b-F_1 recto b).

Fol. 333 verso-334 recto : Les Juifs se partagent les vêtements de Jésus (MP F_1 recto b- F_2 recto a).

Fol. 334 verso-335 recto : Jésus demande à Dieu pourquoi il l'a abandonné. Les ténèbres apparaissent. Les Juifs présentent à Jésus une éponge trempée dans du fiel (MP F_3 recto a-F_4 recto b).

Fol. 335 recto-336 verso : Derniers moments de Jésus. A sa mort, il se produit des miracles dont les Juifs sont épouvantés. Les diables se démènent en enfer (MP F_4 recto b-F_4 verso b ; MP F_5 recto a-F_5 verso a ; MP F_6 verso b).

Fol. 336 verso-338 recto : Jésus abat les portes de l'Enfer et délivre *l'humain lignage*. Lucifer ordonne à Sathan de lui ramener les deux larrons pendus en croix (A 20935-20955 ; GP 26258-26324 ; MP F_6 verso b).

Fol. 338 recto-338 verso : Marie exhale ses plaintes. Les Juifs demandent à Pilate l'autorisation d'achever les larrons (A 17490-17528 ; MP F_7 recto a-F_7 recto b ; A 17452-17471 ; MP F_7 verso a).

Fol. 338 verso-340 recto : Les larrons meurent sous les coups ; l'archange Michel reçoit l'âme du bon larron (MP F_7 verso b ; A 17534-17567).

Fol. 340 recto-341 recto : Sur les conseils d'Anne, on va chercher Longis qui perce de son épée le flanc de Jésus. Centurion reconnaît que Jésus est un saint prophète (A 17730-17792 ; MP F_8 verso b- G_1 verso b).

Fol. 341 recto-343 recto : Joseph d'Arimathie demande à Pilate la permission d'enterrer Jésus. Aidé de Nicodème, il le descend de la croix (MP G_2 recto a- G_4 recto b).

Fol. 343 recto-344 verso : Marie et ses compagnes pleurent sur le corps de Jésus qui est transporté au tombeau (MP G_4 recto b-G_6 recto a).

Fol. 344 verso-346 recto : Anne demande à Pilate de placer des chevaliers romains auprès du sépulcre de Jésus (MP G_6 recto a-G_7 recto b).

Fol. 346 recto-347 verso : Quelques chevaliers acceptent de monter la garde (A 19653-19683 ; 19703-19720 ; 19920-19957).

Fol. 347 verso-349 recto : Anne et les chevaliers constatent que Jésus est toujours au tombeau. Anne et Cayphe décident d'incarcérer Joseph d'Arimathie (MP G_7 verso b-G_8 verso a ; A 19068-19072 ; 19145-19285).

Seizième Journée

Fol. 350 recto-352 recto : Joseph d'Arimathie est conduit par les Juifs devant Anne et Cayphe ; après interrogatoire, il est mis en prison (A 19315-19408 ; 19414-19576).

Fol. 352 recto-353 recto : Saint Pierre, tout contrit d'avoir renié son maître, rejoint les autres apôtres ; Marie, Marie-Madeleine, Marie-Jacobi et Marie-Salomé se répandent en lamentations, puis se rendent au tombeau de Jésus (GP 28558-28624 ; 28726-28781 ; A 21254-21264 ; 21315-21586).

Fol. 353 recto-353 verso : Dieu le Père envoie les anges Michel et Uriel au tombeau de Jésus : la terre tremble, les chevaliers romains sont renversés à terre (GP 29034-29060 ; A 21587-21635).

Fol. 353 verso-355 verso : Jésus ressuscite et apparaît à sa mère. Marie et ses compagnes vont au sépulcre : les anges leur annoncent la résurrection (GP 29112-29180 ; 29259-29298 ; A 21730-21818).

Fol. 355 verso -356 recto : Jésus fait sortir de prison Joseph d'Arimathie (GP 29841-29893).

Fol. 356 verso-357 verso : Saint Jean et saint Pierre se rendent au tombeau. Marie-Madeleine se lamente : Jésus lui apparaît en habit de jardinier (A 21857-22017).

Fol. 357 verso-359 recto : Les chevaliers romains racontent ce qui vient de leur arriver. Marie-Madeleine déclare à Marie-Jacobi et à Marie-Salomé que Jésus est ressuscité : il survient au milieu d'elles (A 22018-22131 ; 22132-22154 ; GP 29572-29574 ; A 22169-22188).

Fol. 359 recto-363 verso : Les chevaliers romains affirment à Cayphe que Jésus est ressuscité. Cayphe irrité fait venir Anne. On envoie chercher Joseph d'Arimathie, mais il n'est plus dans la prison. Les Juifs proposent une somme d'argent aux chevaliers pour qu'ils disent que le corps de Jésus a été dérobé par ses disciples (A 22198-22260 ; 22346-22735).

Fol. 363 verso-364 recto : Lucifer ordonne à Sathan d'aller s'informer de ce que devient Jésus (un seul vers est emprunté GP 28984).

Fol. 364 recto-365 recto : Marie-Madeleine annonce à saint Pierre qu'elle a vu Jésus. Saint Pierre invoque son maître qui se présente également à lui (A 22751-22871 ; GP 29625-29648).

Fol. 365 verso-367 verso : Les pèlerins d'Emmaüs, Luc et Cleophas, s'entretiennent de Jésus qui survient tout à coup, déguisé en pèlerin ;

après un assez long entretien, il se dérobe à leurs yeux [1] (GP 30815-30925 ; A 22991-23045 ; GP 31009-31222).

Fol. 367 verso-368 verso : Saint Pierre et les pèlerins d'Emmaüs annoncent aux autres apôtres que Jésus est ressuscité : Saint Thomas n'en croit rien et s'éloigne (A 23326-23528).

Fol. 368 verso-371 recto : Jésus apparaît aux apôtres, mange avec eux, puis disparaît. Saint Thomas revient et doute encore. Jésus se montre de nouveau et fait toucher à saint Thomas la plaie de son flanc (GP 31357-31385 ; A 22568-23576 ; GP 31407-31498 ; A 23676-23683 ; GP 31546-31615).

Fol. 371 recto-371 verso : Les apôtres vont pêcher. Jésus se joint à eux et leur fait faire une pêche miraculeuse (A 23830-23894 ; GP 31855-31924).

Fol. 371 verso-372 verso : Jésus vient manger avec les apôtres et leur demande de se rendre au mont des Oliviers (GP 32161-32179).

Fol. 372 verso-373 recto : Marie, Marie-Madeleine, Joseph d'Arimathie et les apôtres sont rassemblés sur le mont des Oliviers. Jésus les bénit, puis monte au ciel (GP 33056-33151).

Fol. 373 verso-375 verso. Les diables sont en fureur. Jésus demande à Dieu le Père s'il a bien rempli sa mission. Vérité, Miséricorde et Justice se réconcilient et s'embrassent (GP 33331-33466 ; A 24595-24872).

Dix-septième Journée

Fol. 376 recto-379 recto : Les apôtres décident de choisir un disciple à la place de Judas : Mathias est désigné par le sort (*Actes*, t. I fol. 1 verso a-2 verso b) [2].

Fol. 379 recto-381 verso : Lucifer et les autres diables conspirent contre les apôtres (*Actes*, t. I fol. 2 verso b-4 recto b).

Fol. 381 verso-387 recto : Marie est en prière : le Saint-Esprit descend en langues de feu sur les apôtres qui remercient Dieu (*Actes*, t. I fol. 5 recto a-7 verso a).

Fol. 387 recto-389 recto : Saint Pierre et les apôtres composent le Credo contenant les principaux articles de la foi chrétienne (*Actes*, t. I fol. 7 verso a-8 verso a).

Fol. 389 recto-391 recto : Saint Pierre guérit un boiteux à la porte du Temple de Salomon (*Actes*, t. I, fol. 10 recto a-10 verso a).

---

1. Voir G. Cohen, *La scène des pèlerins d'Emmaüs*, *Mélanges Wilmotte*, (Paris, 1910), p. 105.

2. Les quatre dernières Journées sont empruntées presque textuellement aux *Actes des Apôtres*. Nous renvoyons à l'édition de 1538, sauf pour un passage qui ne se trouve que dans l'édition de 1541 (fin de la 19e journée).

Fol. 391 recto-400 verso : Les Juifs interrogent le boiteux sur sa guérison miraculeuse ; ils font arrêter saint Pierre et saint Jean. Anne convoque les Pharisiens et mande les apôtres et le boiteux (*Actes*, t. I fol. 10 verso a-15 verso a).

Dix-huitième Journée

Fol. 401 recto-404 recto : Anne renvoie saint Jean et saint Pierre qui rejoignent les autres apôtres. On procède à l'élection de sept diacres ; saint Pierre prie pour eux et tous vont trouver Marie (*Actes*, t. I, fol. 15 verso a-16 verso b).

Fol. 404 recto-406 recto : Marie demande à Dieu la grâce du Saint-Esprit pour les diacres nouvellement élus. Il se produit un tremblement de terre (*Actes*, t. I, fol. 16 verso b-17 verso b).

Fol. 406 recto-408 recto : Saint Étienne et ses compagnons veulent vendre leur patrimoine pour la communauté des apôtres. Ils s'adressent à Saphire et à Ananias qui les conduisent auprès de Marc-Antoine : celui-ci achète le tout pour trois cents deniers (*Actes*, t. I, fol. 18 recto a-19 recto a).

Fol. 408 recto-410 recto : Saphire et Ananias décident de vendre aussi leurs biens, mais avec l'arrière-pensée de garder pour eux une partie de l'argent, au lieu de tout donner à la communauté. Ils vont trouver saint Pierre et tombent morts devant lui (*Actes*, t. I fol. 19 verso a-20 recto a).

Fol. 410 recto-412 recto : Les diables se réjouissent en enfer de la mort soudaine d'Ananias et de Saphire (*Actes*, t. I, fol. 20 recto a-21 recto a ; 21 verso b ; 22 recto b-22 verso a).

Fol. 412 recto-416 verso : L'aveugle est berné par son valet Gobin [1] ; Gobin s'entretient avec le père du *demoniacle* ; saint Pierre arrive avec les apôtres ; il guérit l'aveugle et le *démoniacle* (*Actes*, t. I fol. 22 verso a-25 recto b).

Fol. 416 verso-417 verso : L'aveugle, le *demoniacle* et son père rendent grâces à Dieu. Ils discutent ensuite avec les Juifs qui les interrogent (*Actes*, t. I fol. 25 recto b-26 recto a).

Fol. 417 verso-420 recto : Les *tirans* arrêtent les apôtres et préviennent Anne et Cayphe. Les Juifs tiennent conseil : ils décident d'attendre jusqu'au lendemain pour statuer sur le sort des apôtres (*Actes*, t. I, fol. 26 recto a-27 recto b ; 27 verso a-28 verso a).

Fol. 420 recto-425 recto : Saint Étienne et les autres diacres, effrayés de l'arrestation des apôtres, vont trouver Marie qui adresse une prière à Jésus. Les anges Michel et Gabriel délivrent les apôtres (*Actes*, t. I, fol. 28 verso a-30 verso a ; 31 recto b-31 verso a).

1. Voir G. Cohen, *La scène de l'aveugle et de son valet dans le théâtre français du Moyen âge* (*Romania*, XLI, 346-372).

Dix-neuvième Journée

Fol. 426 recto-428 verso : Marie annonce aux diacres la délivrance des apôtres et se rend au mont Thabor avec Marie-Madeleine, Marie-Salomé et Marie-Jacobi (*Actes*, t. I, fol. 37 verso a-39 recto a).

Fol. 428 verso-430 verso : Au pied du Mont Thabor, Marie et ses compagnes exhalent leurs complaintes (*Actes*, t. I, fol. 42 verso b-43 verso b).

Fol. 430 verso-431 recto : Saint Pierre et saint Jean se rencontrent chez Marie. Les diacres se promettent de convertir leurs ennemis (*Actes*, t. I fol. 49 recto b-49 verso a).

Fol. 431 recto-434 verso ; Candace, reine d'Ethiopie, veut connaître le *roi de Majesté* dont elle a entendu parler. Elle interroge ses suivantes et l'eunuque, son trésorier (*Actes*, t. I, fol. 64 recto a-65 verso b).

Fol. 434 verso-436 verso : Le diacre Porcorus et ses compagnons annoncent aux apôtres la mort de saint Étienne ; ils prennent congé de Marie qui adresse une prière à Jésus (*Actes*, t. I, fol. 65 verso b-66 verso b).

Fol. 436 verso-441 recto : L'eunuque et Coridon partent pour Jérusalem. Les apôtres élisent Saint Jacques le Mineur évêque de Jérusalem (*Actes*, t. I, fol. 67 recto b-69 recto b).

Fol. 441 recto-442 recto : L'eunuque arrive à Jérusalem et présente au Temple les dons de la reine Candace. Les Juifs reçoivent ces présents. L'eunuque retourne dans son pays (*Actes*, t. I fol. 69 recto b-70 recto a)

Fol. 442 recto-443 recto : Marie-Madeleine annonce à Marie que saint Jacques le Mineur est choisi comme évêque de Jérusalem (*Actes*, t. I, fol. 70 recto a-70 verso a).

Fol. 443 recto-445 verso : Sur l'ordre de Dieu le Père, l'archange Michel demande au diacre Philippe d'aller baptiser l'eunuque (*Actes*, t. I, fol. 76 verso b-78 recto a).

Fol. 445 verso-447 recto : La reine Candace est surprise de ne pas voir revenir l'eunuque qu'elle a envoyé à Jérusalem ; il est de retour bientôt après (*Actes*, (Édition de 1541), t. I fol. 80 verso b-81 recto b).

Vingtième Journée

Fol. 448 recto-455 recto : Marie, sur la montagne de Sion, adresse une prière à Jésus et se répand en lamentations. L'ange Gabriel vient la réconforter et lui annoncer sa mort prochaine (*Actes*, t. II, fol. 25 verso a-29 verso a)

Fol. 455 recto-457 verso : Saint Jean prêchant à Éphèse est transporté

dans une nuée blanche devant la maison de la Vierge. Les autres apôtres sont également amenés devant Marie qui leur apprend qu'elle va mourir (*Actes*, t. II, fol. 29 verso b-31 recto b).

Fol. 457 verso-460 recto : Marie revêt une robe blanche et meurt, assistée des apôtres, de ses parents et de ses voisins. Les anges chantent un motet, puis emportent son âme au paradis (*Actes*, t. II, fol. 31 recto b-33 recto b).

Fol. 460 - recto-461 recto : Sathan est épouvanté de la lumière qui brille sur la montagne de Sion. Dieu le Père donne à Marie une couronne de douze étoiles resplendissantes et fait chanter l'hymne *Ave, regina Celorum* (*Actes*, t. II fol. 33 recto b, 33-verso b)

Fol. 461 recto-462 verso : Les apôtres portent en terre le corps de Marie ; Saint Jean tient une palme (*Actes*, t. II, fol. 34 verso b-36 verso a).

Fol. 462 verso-465 recto : Les Juifs se rassemblent autour du convoi. Ils touchent la litière et leurs bras se dessèchent. Environnés de flammes, ils tombent sur le sol, aveuglés ; l'un d'eux se convertit (*Actes*, t. II, fol. 37 recto b-39 verso a).

Fol. 465 recto-465 verso: Les apôtres descendent le corps de Marie dans la tombe (*Actes*, t. II, fol. 39 verso a-39 verso b).

Fol. 465 verso -467 verso : Dieu le Père envoie sur terre les anges Michel et Gabriel qui assistent à la résurrection de Marie (*Actes*, t. II, fol. 41 verso b-42 verso b).

Fol. 467 verso-471 verso : La Vierge monte au ciel dans une nuée ; elle jette sa ceinture à saint Thomas. La joie règne au paradis pour le couronnement de Notre-Dame. (*Actes*, t. II, fol. 42 verso b-44 verso b).

Valeur de la Passion

Nous avons maintenant une base solide pour montrer ce que vaut la *Passion* de Molinet. Mais nous donnerons, au préalable, quelques indications sur le manuscrit de Valenciennes qui nous l'a transmise [1]. Ce manuscrit date de 1549 ; il n'est donc pas contemporain de l'œuvre qui, comme nous l'établirons, remonte au début du XVI[e] siècle. On s'explique ainsi que des altérations aient pu se produire. En fait, l'exécution n'est pas très soignée. On constate d'abord un certain nombre de vers « orphelins ». L'inconvénient est sans remède dans les parties originales ; par contre, dans les emprunts, il est possible de retrouver le vers manquant. En voici quelques exemples :

Fol. 125 verso :	A 6427 :
Pensez de boines mœurs apprendre	*Pensez de bonnes muers apprendre*
.....	*Affin qu'on ne vous puist reprendre.*
Fol. 220 recto :	A 8579 :
C'est une chose moult douteuse	*C'est une chose moult doubteuse*
.....	*Et a regarder merveilleuse.*
Fol. 223 recto	A 8771 :
De Dieu n'estes pas vraiement	*De Dieu n'estes pas vrayement*
.....	*Quand vous n'en vollez nullement*
Pour vostre bien oyr parler.	*En quelque estat oïr parler...*
Fol. 145 recto :	M P e 1 recto b :
Car le vin fault, vous le voyez	*Car le vin fault, vous le voyez,*
.....	*Pour Dieu, saulvés luy se desroy.*
Fol. 198 recto :	M P h 6 verso b :
Se vœult bien compaignie avoir,	*Si vueil bien compaignie avoir,*
Pour aller en certain affaire	*Pour aller en certain affaire*
.....	*Ou lieu secret ou j'ay affaire.*

1. Pour les détails matériels, voir *Romania* XLVIII, 571.

Fol. 242 verso :	M P n 8 verso a :
Nous vœulle en la fin preserver	*Nous veulle en la fin preserver.*
.....	*Et en tel estat conserver*
Que puissons acquerir sa glore.	*Que puissons adquerir sa glore.*
Fol. 293 recto :	M P x 3 recto b:
Dont se nous fault que tesmoingnier	*Donc se bien voulons besongner*
.....	*Il ne nous fault que tesmongner.*
Fol. 257 verso :	M p. 270 :
Je vous dis que s'ilz se taisoient	*Je vous dis que se ilz se taisoient*
.....	*Les pierres en hault crieroient...*

D'autre part, d'assez nombreux passages ont été transformés ou sont devenus inintelligibles. En voici quelques-uns que l'on peut corriger en se reportant à la source où puise Molinet :

Fol. 121 verso :	A 6055 :
Certes, cousine gente et belle	*Certes, cousine gente et belle*
Je ne l'ay Dieu se Dieu m'avoye	*Je ne l'ay veu n'en val n'en voye*
Fol. 240 verso :	A 9508 :
Mais je avoye droit cy trouvé	*Mais j'avoie droit cy visé*
Que se on eult Lazare trouvé...	*Que s'on eust Lazaron trouvé...*
Fol. 198 recto :	M P h 6 verso b :
Car tantost congnoistre polrez	*Car tantost pourrés bien cosgnoistre*
Ung roy a quy honnœur debvez...	*Ung ray de mon glorieux estre...*
Fol. 221 recto :	M P m 2 recto a :
Ayant le lieu des yeulx tout plain	*Ayant le lieu des yeulx tout plein*
Sans fore de yeulx n'est que en une main	*Sans forme d'yeulx ne qu'a ma main.*
Fol. 228 recto :	M P l 6 recto b :
Et debvons bien Jesus aimer,	*Et debvons bien Jhesus aymer,*
Qui de sa grace nous pourvoie,	*Qui de sa grace nous pourvoie,*
Sans de nous oster rien amer...	*Sans nous estre de rien amer...*

Toutefois la *Passion* de Molinet présente, à plusieurs reprises, des variantes qui permettent de corriger la leçon de ses devanciers. Pour A

Molinet s'est servi d'une source meilleure que le manuscrit édité par J. M. Richard, car, dans plusieurs passages, il donne un texte plus satisfaisant :

A 20948 :	Fol. 337 recto :
Se vous despechiez les gons	*Se vous ne despechiez les gons*
Des portes, ja n'y entrerez...	*Des portes, ja n'y entrerez...*
A 21600 :	Fol. 353 verso :
Je suis mort, se tost on ne remede.	*Je suis mort se tost on ne m'ede.*
— Aller ne puis a la remede.	*— Aller ne scauroie au remede.*
A 22618 :	Fol. 362 recto :
Ung larron par force d'argent	*Ung laron par force d'argent*
Est en charité bien souvent.	*Sied en chaiere bien souvent.*

Pour la *Passion* de Jean Michel, Molinet peut apporter aussi quelques améliorations. Il a d'abord deux vers qui manquent dans l'édition princeps :

M P n 8 verso b :	Fol. 244 verso :
Nous avons la teste bien folle	*Nous avons la teste bien fole*
De faire cy tous seulz le guet.	*De faire cy tousjours le guet.*
—.....	*— Je m'estoye mis en aguet*
.....	*Pour soubdain le saisir au corps.*
— Mais est il dedens ou dehors ?	*— Icy ne dedens ne dehors,*
Je n'en oay faire bruit a homme.	*Je n'en os faire bruict a homme.*

Dans d'autres vers également, le texte de Molinet s'impose :

M P f 4 recto b :	Fol. 183 verso :
Sac ou malle ne porterés	*Sacqz ou malles ne porterez*
Ne deux vestemens adquerrés	*Deux vestements vous ne acquerez*
Baston ne chauffement en pieds.	*Bastons ne cauchementz es pieds.*
M. P s 5 verso a :	Fol. 280 verso :
Que chascun soit de mon courage	*Que chascun soit de mon corage*
Je m'en voys quérir gens de lige.	*Je m'en voy querir gens d'oultrage.*
M. P s 7 verso a :	Fol. 282 verso :
On vous en dira des nouvelles	*Nous vous manderons des nouvelles*
Or sus, mectés vous en deux halles.	*Seigneurs, mectez vous en deux esles.*

Il résulte de là que si le manuscrit 560 de Valenciennes est un peu récent et défectueux, il peut servir néanmoins à améliorer le texte de Passions antérieures.

Que vaut d'autre part le remaniement de Molinet et dans quelle mesure est-il original ? De l'analyse que nous avons faite, il ressort en premier lieu que Molinet a fait quelques emprunts à VT, à M et à GP, mais que, pour la plus grande partie de son œuvre, il est tributaire de A, de MP et des *Actes*. A VT il doit quelques scènes de la première Journée (fol. 12 recto-18 verso) ; de M il reproduit quelques centaines de vers de la première Journée (fol. 21 verso) et de la douzième Journée (fol. 257 recto) ; à GP il est redevable d'un passage de la cinquième Journée (fol. 121 verso-123 verso), d'une quarantaine de vers de la quinzième Journée (fol. 337 recto) et d'une bonne part de la seizième Journée. Par contre, les emprunts faits à A s'étendent de la cinquième à la seizième Journée, abstraction faite de la septième ; de la sixième à la quinzième Journée, la septième exceptée, Molinet pille MP ; enfin, dans les quatre dernières Journées, il copie presque littéralement les *Actes* en les abrégeant. Une seconde remarque s'impose : l'œuvre de Molinet est de moins en moins personnelle. Sauf un court emprunt à VT dans la première Journée, les quatre premières Journées et la septième sont originales. Par contre de la cinquième à la seizième, nous avons une mosaïque où, à côté de quelques vers de Molinet qui le plus souvent servent de raccord, se trouvent plusieurs passages de GP, mais surtout des fragments de A et de longues tirades de MP ; quant aux quatre dernières Journées, elles reproduisent, avec de larges coupures, le premier livre et le début du second livre des *Actes*. Il arrive parfois que, dans la même scène, Molinet utilise à la fois plusieurs de ses sources. Rien ne montre mieux d'ailleurs la liberté qu'il prend avec ses modèles que la façon dont il maltraite les poèmes à forme fixe qui, dans les Mystères, rompent la monotonie des octosyllabes : une ballade de VT est réduite à deux vers (fol. 14 recto : VT 4062-4103) ; deux lais de MP sont abrégés (fol. 325 verso : MP D_7 recto a ; fol. 333 recto : MP E_8 recto a) ; deux autres sont résumés en quelques vers (fol. 177 verso : MP e_7 recto a ; fol. 343 verso : MP G_4 verso b) ; la première strophe d'une ballade est seule reproduite (fol. 292 verso : MP x_2 verso a). Ce serait dépasser le cadre de notre étude que de montrer comment et dans quel ordre Molinet a traité les divers thèmes de la Passion et d'instituer une comparaison avec les Mystères dont il s'est inspiré. La question mérite d'être reprise d'ensemble et peut-être tentera-t-elle un jour quelque chercheur.

La Passion en rime franchoise est bien de Molinet

Établissant divers rapprochements entre la *Passion en rime franchoise* et les œuvres de Molinet, nous avons démontré que cette Passion était du rhétoriqueur valenciennois [1]. Cette attribution a été acceptée. Toutefois M. R. Lebègue l'a formellement contestée. Dans sa thèse complémentaire sur le *Mystère des Actes des Apôtres*, il prétend que la *Passion en rime franchoise* n'est ni de Molinet ni de Valenciennes. Voici les principaux points de son argumentation :

1° Suivant Kneisel et Schaab, l'auteur de la *Passion en rime franchoise* a utilisé le *Mystère de la Conception et Nativité* (C), qui reproduit l'œuvre d'A. Gréban ; dans ce cas, il faut en retirer la paternité à Molinet, car C est de 1507 et Molinet mourut cette année-là.

2° Les quatre dernières Journées copient l'édition de 1541 des *Actes des Apôtres* ; comme le manuscrit porte, à plusieurs reprises, la date de 1549, le remaniement a dû être composé entre 1541 et 1549. Par suite, il est invraisemblable qu'il ait été fait pour les habitants de Valenciennes, car, en 1547, ils jouaient une autre Passion : « deux grandes Passions pour la même ville, en une décade, c'est trop d'une ».

3° Des observations de détail permettent de conclure que la *Passion en rime franchoise* dérive effectivement de l'édition de 1541 des *Actes* [2].

Pour le premier point nous avons à relever une erreur de fait. Il est exact que Schaab affirme que les deux passions de Valenciennes se rattachent à C ; il ajoute même que *la Passion en rime franchoise* s'est servi de C parce qu'elle présente la même structure [3]. C'est un argument fort fragile. Mais Kneisel — quoi qu'en dise M. Lebègue — est d'un avis tout opposé : il déclare nettement qu'il n'a pu découvrir aucune ressemblance entre la *Passion en rime franchoise* (VII) et C ; il en conclut que celle-ci a dû être composée avant C qui est de 1507 [4]. Koeppen

1. Voir *Romania*, XLVIII, 571-584.

2. R. Lebègue, *Le Mystère des Actes des Apôtres* (Paris, 1929), p. 62-72.

3. O. Schaab, *op. cit.*, p. 9.

4. A. Kneisel, *op. cit.* p. 4 : « Es kommt hinzu dass ich keine Aehnlichkeit von VII mit C entdecken konnte. VII weicht vielmehr regelmaessig von VI [Passion de Valenciennes de 1547] ab, wenn dieses sich an C anschliesst. VII wird also vor C entstanden sein. »

aboutit aux mêmes résultats. Il conteste avec raison l'affirmation d'E. Roy prétendant que « la Passion conservée à Valenciennes n'est au fond qu'un remaniement du Mystère de la Conception combiné avec la Passion d'Arras et celle de Jean Michel » [1]. Il déclare, à son tour, qu'elle n'a rien à voir avec le Mystère de la Conception [2]. D'autre part, dans notre analyse de la Passion, nous n'avons relevé aucun emprunt à C : il est donc bien difficile de prétendre que notre *Passion* dérive de C et, par conséquent, lui est postérieure. Le second argument n'est pas plus sérieusement établi. M. Lebègue croit prouver que la *Passion en rime franchoise*, pour les quatre dernières Journées, se rattache à l'édition de 1541 des *Actes* et non à l'édition de 1538 ; « si j'avais découvert dans la Passion, dit-il, un seul vers qui manquât à l'édition de 1541, ma thèse s'écroulait » [3]. En fait, les quatre dernières journées de notre *Passion* présentent un texte qui concorde généralement avec celui de l'édition de 1541 des *Actes* et nous avons même signalé, à la fin de la dix-neuvième Journée, tout un développement qui ne se trouve que dans cette édition. Mais l'affirmation de M. Lebègue paraîtra bien ébranlée, quand nous aurons cité deux passages : dans le premier, nous avons un vers qui n'est pas dans l'édition de 1541 ; le second reproduit un vers qui n'est ni dans l'édition de 1538, ni dans l'édition de 1541 :

Fol. 383 verso :

Nostre nexe et emblassement
Nostre divin embrasement,
Charité qui ne se compere...

Édition de 1538 :	Édition de 1541 :
Nostre nexe et embrassement	*Nostre nexe et embrassement*
Nostre divin embrasement	.....
Charité qui ne se compere...	*Charité qui ne se compere...*

Fol. 469 verso :	Éditions de 1538 et de 1541 :
Chantant mainte hisme et maintes [psalmes,	*Chantant maint hympne et maint [pseaulme*
O le plus parfaicte des dames,	.....
O mon chier enfant debonnaire...	*O mon chier enfant debonnaire...*

1. E. Roy, *Le Mystère de la Passion en France...* p. 310.
2. B. Koeppen, *op. cit.*, p. 12.
3. R. Lebègue, *Le Mystère des Actes des Apôtres*, p. 68.

Il en résulte que Molinet a dû se servir d'un manuscrit des *Actes* dont les éditions de 1538 et de 1541 ne sont qu'une copie plus ou moins fidèle. Mais alors peut-on affirmer que notre *Passion* a été remaniée entre 1541 et 1549 et qu'elle n'est pas de Valenciennes ?

Les remarques de M. Lebègue sur quelques points particuliers n'ont pas plus de valeur. Elles portent, notamment sur les mots suivants : *royne*, *Antiochien*, *seur*.

Pour *royne*, M. Lebègue, constate, il est vrai, que notre *Passion* fait la diérèse, comme les manuscrits des *Actes*, alors que dans les éditions de 1538 et de 1541 *royne* ne compte que pour deux syllabes, mais le cas lui paraît fortuit. La vérité est que Molinet pratique régulièrement la diérèse de *roïne* ; on la retrouve partout dans ses poésies, et, le plus souvent, dans la *Passion*. Dans MP *Roine* est de deux syllabes : MP G_2 recto a : *Elle est bien digne d'estre royne* rimant avec *mondaine* [1]. Mais qu'il s'agisse de MP ou des *Actes*, Molinet refait son vers en conséquence :

M P d 7 recto a :	Fol. 140 verso :
Pieça tuay le fils du roy	*Piescha tuay le filz du roy*
Et de la roine de valeur	*De l'ille Iscarioth nommee*
Dont j'ay au cueur telle doleur	*Quoy que la roïne famee*
Qui fault bien que le mal compere.	*Me eust faict norir dès ma jeunesse.*
Actes Ed. de 1538 :	Fol. 445 verso :
La roine aura tres grand lyesse	*La roïne aura grand leesse*
Actes Ed. de 1538 :	Fol. 446 recto :
A la royne de hault parage	*A la roïne de parage*
Actes Ed. de 1538 :	Fol. 442 recto :
Candace la royne tres gente.	*Candace la roïne gente.*

A propos d'*Antiochien*, M. Lebègue remarque que les éditions de 1538 et de 1541 font une synérèse pénible, tandis que le texte de la *Passion* introduit une pitoyable cheville, ce qui indiquerait qu'il est postérieur. Examinons les faits d'un peu plus près :

---

1. Notons, en passant, que dans M P la diphtongue *oi* est curieusement notée *oay* à plusieurs reprises : M P 05 verso b : *quant a moy je l'oay volontiers* ; M P o 7 verso a : *Vecy la joaye nompareille.*

Fol. 402 verso :

Anthiocien, Nicanor
Aussy qui n'amasse trésor
Puis Porcore avoecques Parmene.

Édition de 1538 :	Édition de 1541 :
Antiochien et Nycanor aussi	*Antiochien, Nicanor aussi*
Et d'autres que voyez ici	*Et d'autres que voyez icy*
Comme Porcore et Parmene.	*Comme Porcore avec Parmene.*

Ici encore nous avons une particularité de la langue de Molinet : pour lui *Anthiocien* comprend cinq syllabes, comme *ancïen* en a trois ; il a dû, en conséquence, transformer les vers des *Actes*. Cette diérèse est fréquente dans ses Poésies ; parmi les nombreux exemples que nous pourrions donner, en voici un que nous empruntons à l'*Oraison de saint Ipolite*, v. 84-88 :

Mais, sans mesfaict, l'ay faict, querant bienfaict
Du tres parfaict, comme bon christïen.
Lors Decïen, pire qu'ung ancïen
Pharisïen, vous fit tot et subit
Des Christïens oster le simple habit.

M. Lebègue signale enfin que le compilateur de la *Passion* change, entre autres, les rimes *seures* : *escriptures* : il ne se doute pas que cette remarque se retourne contre lui. Comme nous l'avons déjà observé [1], Molinet écrit toujours *seur* l'adjectif *sûr* (securum) et le fait rimer avec des mots en *- eur ;* d'autre part, il emploie l'adjectif *sur* (sauer) signifiant « aigre, amer » (Meyer-Lübke REW, 7776 et 8471) [2]. Il transforme donc les vers qui ne répondent pas à ses habitudes picardes :

MP s 6 recto a :	Fol. 281 verso :
Faictes finance de lumiere	*Faicte finance de lumiere*
Pour faire la chose plus seure,	*Pour faire la chose plus pure,*
Car la nuyt est si fort obscure.	*Car la nuit est tant fort obscure.*

1. *Romania*, LIV, 286.

2. Par là s'explique le calembour *mort sure* : *morsure* qu'on trouve pour la première fois dans A v. 21034-36 et que Molinet répète à satiété. On le rencontre non seulement dans ses Poésies et dans le *Mistère de saint Quentin*, mais à plusieurs reprises dans sa *Passion* : fol. 80 rccto, 96 verso...

Actes, Ed. de 1538 et de 1541 :	Fol. 416 verso :
Il faut premierement entendre	*Il faut premierement entendre*
Vostre cas, il est bien obscur.	*Vostre cas, il est bien obscur.*
— Vien ça, bonhomme, es tu bien seur	*— Il me samble, à l'avaller, sur.*
De ce que tu dis en publique ?	*Comment dis tu cy en publique ?*

Nous pensons qu'on n'hésitera plus maintenant à attribuer à Molinet la *Passion en rime franchoise*. Toutefois, pour achever notre démonstration, nous citerons encore quelques termes vraiment typiques que Molinet introduit dans son remaniement :

MP h8 recto a :	Fol. 198 verso :
Ses habis ont changé coleur,	*Ses habis ont changié coulœur,*
Ilz sont si blancs que encore n'ay je	*Ils sont sy blancq que le fin reige,*
Rien veu si blanc, non pas la neige.	*Voire plus blancq que n'est la neige.*

Meyer-Lübke (REW³, 7258) signale une forme wallonne et lorraine *rege* et *reche* signifiant « crible ». Le mot est également picard et, spécialement, valenciennois ; Hécart nous en donne une explication tout à fait appropriée : *Reiche*, « gaze en fil, dite gaze rayée ; elle a des raies pleines en coton » [1].

M P D 8 recto a :	Fol. 326 verso
Il porte ung fardeau si pesant	*Il porte ung fardeau si pesant*
Qu'il ne peult plus aller avant,	*Qu'il ne pœult plus aller avant,*
Mais va tout courbé sous le faix.	*Mais va tout crompz desoubz le faix.*

L'adjectif *cromp* « recourbé » se retrouve, en particulier, dans le *Mandement de froidure* de Molinet, v. 64 : *Les mains crombes sous les aisselles mi es.* Hécart l'enregistre également : *Cron*, « courbe, tortueux » ; voir Meyer-Lübke, REW³, 4786.

Ed. de 1538 et de 1541 :	Fol. 397 recto :
Hau geollier ! — Quy vous a chassé	*Hau vous chepier ! — Qui vous acache*
A ceste heure, mes escoliers ?	*A ceste heure, mes escoliers ?*

1. Pour l'étymologie et l'aire de ce mot, voir J. Jud, *Probleme der altrom. Wortgeographie*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXVIII, 64. On se servait de gaze pour tamiser la farine.

Chepier est également picard ; Hécart : *Ceppier*, « geôlier parce qu'il mettait des entraves aux pieds de certains prisonniers ».

Ed. de 1538 et de 1541 :	Fol. 412 verso :
Et vien ça, que les fortes fievres	*Et vien cha, que les fortes fiebvres*
Te puissent guyterner les os !	*Te puissent essuchier les os.*

Molinet, ne connaissant sans doute pas le verbe *guiterner*, l'a remplacé par *essuchier* ; *essuchier* ne se trouve ni dans Godefroy ni dans Hécart, mais Molinet l'a employé à plusieurs reprises et, en particulier, dans le *Roman de la Rose moralisé*, ch. 90, *Moralité* : *rongié et essucié.*

Il resterait à préciser la date où Molinet a remanié la *Passion*. Nous savons qu'il fut invité à assister à la représentation qui fut donnée à Mons en juillet 1501 [1]. Il est certain, d'autre part, que les Montois se procurèrent à Amiens le manuscrit de la Passion qu'ils voulaient jouer [2]. Il paraît évident que Molinet n'avait pas encore refait sa *Passion* en 1501, car les Montois qui le convièrent au spectacle lui auraient certainement emprunté son œuvre. D'autre part, nous avons constaté que Molinet utilise à plusieurs reprises la *Passion* de Mons : on peut donc conclure qu'il composa son remaniement entre 1501 et 1507.

1. G. Cohen, *Le livre de conduite...* p. LXVII.
2. G. Cohen, *Le livre de conduite...* p. XXXIX.

CHAPITRE VIII

LE VOCABULAIRE

Nous ne pouvons songer à faire ici une étude complète de la langue de Molinet. Le sujet est trop vaste et l'entreprise serait malaisée, car les œuvres du rhétoriqueur sont encore inédites ou mal publiées. Nous nous bornerons à établir de quelles ressources verbales dispose Molinet. Après avoir montré toute l'abondance d'un vocabulaire qui accumule à la fois les mots savants et les termes concrets, nous étudierons les vocables picards en les classant dans l'ordre alphabétique. Puis, soulignant l'influence que le flamand a exercée sur le français septentrional, nous dresserons une liste de mots d'origine néerlandaise. Nous établirons enfin que s'il y a beaucoup de latinismes dans Molinet, les créations qu'on peut lui attribuer sont relativement peu nombreuses.

Locutions proverbiales et populaires

Pour peu qu'on ait parcouru les œuvres de Molinet, on est frappé de la richesse de sa langue. Cette abondance verbale est sans doute une des causes principales de la notoriété qu'il eut de son temps. Qu'il s'agisse de mots savants ou de termes populaires, ses ressources sont extrêmement variées. Voici, par exemple, une suite de noms abstraits que nous empruntons au prologue du *Roman de la Rose moralisé* [1] : *Amour fatuele est fole delectation, frequente cogitation, ardant feu sans extinction, insaciable ambition, incredible deception, diabolique illusion, de rage amere portion, de vray repos destruction, de melodie invencion, de dons assuefaction, de mos multiplication, de sos accumulacion, d'honneur*

1. Nous désignons par RRM les *moralités* du *Roman de la Rose moralisé*. Pour les *Poésies*, nous citons le titre de la pièce et le numéro du vers, d'après l'édition critique que nous avons établie. Par Chr., nous renvoyons aux *Chroniques*, mais il va de soi que nous avons contrôlé dans les manuscrits les mots ou expressions que nous en extrayons. MSQ désigne le *Mistère de saint Quentin* et P la *Passion* de Molinet, mais de cette *Passion* nous prenons seulement quelques termes provenant de passages originaux ou quelques mots picards que Molinet a substitués à ceux de ses devanciers.

retrogradacion, de sens adnichilation, de tritresse augmentacion, de famine nutricion, de salut retardacion, de bonnes meurs corruption, de vices generacion, de loenge remocion, de povreté replecion, de bourse evacuacion, de fraude imaginacion, de couleur grant mutacion, de lumiere privacion, de force diminucion, d'esperit perturbacion, de membres dessicacion, de vie abreviacion, de corps humain perdicion et de l'ame dampnacion ». Voulons-nous maintenant des noms d'agent en *-eur* d'origine savante ? Ils foisonnent dans une pièce adressée *Au roi de Castille* v. 27-61. Du reste, on trouvera plus de détails dans le développement consacré aux latinismes. La langue de Molinet est également très riche en termes empruntés au fonds populaire. C'est pour lui un procédé de style — et nous y reviendrons — d'accumuler des mots désignant des objets de même nature ou des hommes de même espèce. Qu'il s'agisse d'oiseaux, de fleurs, de plantes, d'armes, de bateaux, d'instruments de musique, de boissons ou même de vauriens, il s'applique à faire les dénombrements les plus complets. Dans le *Mandement de Froidure*, il nous présente une troupe pittoresque de truands : ils pullulent comme dans une Cour des Miracles. Voici le début de la tirade qui comprend plus de trente vers, v. 39 :

Fremiers de bois, larronceaux et bringans,
Pendeurs, traineurs, putiers, houlliers, paillars,
Flatteurs, menteurs, batteurs, rifleurs, pillars,
Marchans de cuyrs, brelenqueurs, orlogeurs,
Bouteus de feu, esgueulleurs, vendengeurs,
Hars parees, barguigneurs de caignons,
Faulx crocheteurs, desleaux compaignons,
Escornifleurs de trippes et d'andoulles,
Joindeurs de culz, ratripelleurs de coulles...

A la même veine populaire se rattache toute une série de proverbes et d'expressions imagées. Molinet cite volontiers des locutions proverbiales, mais il les place de préférence soit au commencement, soit à la fin des strophes. Voici quelques-unes des plus curieuses [1] :

1 *Commencement n'est pas fusee* (*Debat du poisson et de la chair*,

1. Nous nous référerons à trois travaux importants sur les proverbes : E. Langlois, *Anciens proverbes français, Bibliothèque de l'École des Chartes*, LX, 569-601 (= Langlois, *Proverbes*) ; J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, Paris, 1925 (= Morawski, *Proverbes*) ; A. Tobler, *Li Proverbe au Vilain* (Leipzig, 1895) ; (= Tobler, *Li Proverbe*).

v. 232). Cotgrave —— : Things are not done as soone as begun ; or things are not therefore compassed, because they are undertaken. Oudin, *Curiositez françaises*, 187 —— : ce n'est pas assez d'avoir commencé.

2 *A l'enfourner fait on les pains cocus* (*Debat d'apvril et de mai*, v. 60). Cotgrave —— : In the beginning of a cause are faults the soonest made, and once made worst amended ; or the beginning shewes what to presume of the rest. Oudin, p. 144 —— : les fautes se font au commencement. Morawski, *Proverbes*, n° 60.

3 *Chascune vielle a son tour plaint son dœul* (*Complainte sur la mort Madame d'Ostrisse*, v. 208). Cotgrave —— : Each beldame of her private griefe complaines. Langlois, *Proverbes*, n° 145 ; Morawski, *Proverbes*, n° 345.

4 *Entre deux verdes une meure* (*Debat du leup et du mouton*, v. 204). Cotgrave *Mettre entre deux verdes une meure* : to tumble good and bad, ripe and raw together ; or for the better passing away of bad things, to put some few good ones among them. Oudin, p. 434 —— : confusément, une chose bonne parmi de mauvaises ; Tobler, *Li Proverbe*, p. 156 ; Mor wski, *Proverbes*, n° 693.

5 *Cuidiers sont toudis en vendenges* (*Debat du leup et du mouton*, v. 125). Langlois, *Proverbes*, n° 162 : *Tempore vendemiarum comeduntur racemi habundanter, idcirco ventres facile solvuntur, ut dum quis putat solum pedere, brachas ipse coinquinat*. Morawski, *Proverbes*, n° 2349 : *Tel cuide peire qe tut se conchie*. On peut en rapprocher un passage de Rabelais, *Gargantua*, I, 25. Dans la récente édition de Plattard, l'expression est signalée comme « ancienne, mais d'origine et de sens inconnus ».

6 *Maille a maille fait on le haubergeon* (*Complainte sur la mort Madame d'Ostrisse*, v. 136). Cotgrave —— : Linke after linke the coat is made at length ; peece after peece, things come to full perfection.

7 *Tant va le cane a l'eaue qu'elle brise* (*Complainte...*, v. 360). Oudin —— : l'on continue tant une chose qu'à la fin on y est attrappé. Langlois, *Proverbes*, n° 360 ; Tobler, *Li Proverbe*, p. 171 ; Morawski, *Proverbes*, n° 2302.

8 *De chiens, d'oiseaux, d'armes, d'amours Pour ung plaisir, mille dolours* (*Temple de Mars*, v. 94). Cotgrave —— : Who fo ow hawks, hounds,

armes or are in love, for one delight a thousand sorrows prove. Langlois, *Proverbes*, n° 173 ; cf. François Villon, *Œuvres*, CFMA, 32.

9 *De la pance vient la dance* (*Neuf preux de gourmandise*, v. 28). Cotgrave —— : From the paunch comes your daunce; the belly glutted sets the legs agog. Oudin, p. 300 : après avoir bien mangé ou beu, l'on veut passer à d'autres excès.

10 *On doit donner a tel saint telle offrande* (*Complainte sur la mort Madame d'Ostrisse*, v. 168). Oudin, p. 379 : selon la personne, le traitement. Morawski, *Proverbes*, n° 164.

11 *De cuir d'autrui taille on large couroie* (*Temple de Mars*, v. 135). Cotgrave —— : to spend freely on another mans purse ; to cut a large thong out of another mans leather. Oudin, p. 103 —— être libéral du bien des autres. Tobler, *Li Proverbe*, p. 99 ; Langlois, *Proverbes*, n° 165 ; Morawski, *Proverbes*, n° 453.

12 *En peu d'heure, Dieu labeure* (*Debat du leup et du mouton*, v. 185). Cotgrave —— God quickly does what he will do. Tobler, *Li Proverbe*, p. 154 ; Langlois, *Proverbes*, n° 244 ; Morawski, *Proverbes*, n° 679.

13 *Envis meurt qui aprins ne l'a* (*Debat du leup et du mouton*, v. 227). Cotgrave —— He that hath not wel learnt, is loath to die. Tobler, *Li Proverbe*, p. 121 : « man findet sich schwer in Entbehrungen, an die man nicht gewöhnt ist » ; Langlois, *Proverbes*, n° 259 ; Morawski, *Proverbes*, n° 709.

14 *Le cœur fait l'œuvre et non pas les longs jours* (*Complainte sur la mort Madame d'Ostrisse*, v. 288). Cotgrave —— Not length of day but strength of heart rids worke. Morawski, *Proverbes*, n° 1069.

15 *Service a court n'est point vray heritaige* (*Abusions des cloistres*, v. 35). Langlois, *Proverbes*, n° 711 ; Morawski, *Proverbes*, n° 84.

16 *Tant crie on Noel qu'il vient* (*Dictier sus ceux de Gand*, v. 24). Cotgrave —— : So long is Christmas called for, that it comes ; a constant importunity at length prevailes. Langlois, *Proverbes*, n° 723 ; Morawski, *Proverbes*, n° 2291 ; cf. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. p. A. Mary, 1929, p. 185 : *Ainsi vint dedans Paris, bien aconvoyé de processions et de ceux de la ville ; et partout ou il passoit, on crioit hautement Nouel.*

17 *Tousjours sent le mortier les aulx* (*Debat du leup et du mouton*, v. 131). Cotgrave —— A bad impression made by nature, or an ill habit

got by custome leave ever some tacke of themselves behind them. Oudin, p. 273 —— Le meschant se sent tousjours de sa mauvaise nature ou habitude. Langlois, *Proverbes*, n° 766 ; Morawski, *Proverbes*, n° 1099.

18 *Qui va, il lecque, ce dit on* (*Debat du leup et du mouton*, v. 168), Cotgrave *Qui va, il lesche, qui repose, il seiche* : The traveller gaines, the loyterer waines ; the labouring man gets appetite, but sloath dries up the bodie quite. Tobler, *Li Proverbe*, p. 154 ; Morawski, *Proverbes*, n 2144.

19 *Beau parler abaisse grand ire* (*Temple de Mars*, v. 64). Cotgrave *Douce parole rompt grand ire* : great anger is by gentle tearmes asswaged. Langlois, *Proverbes*, n° 210 ; Morawski, *Proverbes*, 603.

20 *Il n'est danger que de vilain* (*Eages du Monde*, v. 24). Cotgrave —— A clowne (inraged) is most dangerous. *Jardin de Plaisance*, II, n° 460.

21 *Onques bruhier ne le couva* (*Lettre missive a Jo. de Wuisoc*). Cotgrave *Jamais mauvaise poule ne le couva* : he is come of gentle kind, of a right noble strain ; he hath no manner of ill breeding in him. Tobler, *Li Proverbe*, p. 128 ; Morawski, *Proverbes*, n° 965.

22 *Qui doit pendre, il ne peut noyer* (*Debat des trois nobles oiseaux*, v. 80) Cotgrave —— : He that ordained to be hangd, will never be drownd. Morawski, *Proverbes*, n° 1909 : *qui doit noyer, il ne puet pendre.*

23 *A cœur vaillant riens impossible* (*Debat des trois nobles oiseaux*, v. 56). Devise de Jacques Cœur.

24 *Ou force regne, droit n'a lieu* (*Debat du leup et du mouton*, v. 245). Tobler, *Li Proverbe*, p. 146 ; Morawski, *Proverbes*, n° 1567.

25 *Ung jour de respit, cent marcz vault* (*Debat du leup et du mouton*, v. 287). Langlois, *Proverbes*, n° 789 ; Morawski, *Proverbes*, n° 2451.

26 *En cent ans banniere, en cent ans chiviere* (RRM ch. 88). Cotgrave —— : In one hundred yeares a banner, in the next a wheelbarrow ; the family which at this day is held rich and noble, may within an age become povre in estate and means in account. E. Huguet, *Dictionnaire du XVI^e siècle*, sub v° *Bannière* ; cf. Th. Walton, *Le Doctrinal du temps present*, p. 194.

27 *Besoing faict le vielle trotter* (*Debat du leup et du mouton*, v. 59). Cotgrave —— : Need makes the old wife trot. Langlois, *Proverbes*,

n° 108 ; Morawski, *Proverbes*, n° 236 ; A. Långfors, Huon le Roi, *Œuvres*, p. XVI.

28 *Bon droict a bon mestier d'aïde* (*Debat des trois nobles oiseaux*, v. 136). Cotgrave —— : A proverb taxing the iniquity and injustice of our times ; wherein good right hath oftentimes need of great favour. Oudin, p. 136 —— : L'on a besoin de faveur en justice. Langlois, *Proverbes*, n° 115 ; Morawski, *Proverbes*, n° 604.

29 *Tant vault li homs, tant vault sa terre* (*Debat du leup et du mouton*, v. 89). Cotgrave —— : A good or bad man makes good or bad the things belonging to him. Langlois, *Proverbes*, n° 726 ; Morawski, *Proverbes*, n° 2304.

30 *Dieu scet qui bon pellerin est* (*Debat du leup et du mouton*, v. 120). Cotgrave —— : God knowes who's a good pilgrim ; the hearts of pilgrim are best knowne of God. Langlois, *Proverbes*, n° 208 ; Morawski, *Proverbes*, n° 143.

31 *Qui sert bon maistre, il attend bon loyer* (*Debat d'aprril et de may*, v. 132). Cotgrave —— : He that waites on a good master, waites for a good turne. Langlois, *Proverbes*, n° 605.

32 *Convoitise fait petit mont* (*Debat du leup et du mouton*, v. 83). Morawski, *Proverbes*, n° 815.

33 *Riens ne me va, dict l'autre ou char ne va* (*Debat de la chair et poisson*, v. 218). Langlois, *Proverbes*, n° 703 : *rien ne va, ou chair va* ; de même, Morawski, *Proverbes*, n° 2215.

34 *Les dois des mains ne sont pas tous unis* (*Debat de la chair et poisson*, v. 92). Tobler, *Li proverbe*, p. 150 ; Morawski, *Proverbes*, n° 2436.

35 *En le queue gist le venin* (*Debat du leup et du mouton*, v. 269). Cotgrave —— : The last is commonly the worst part of a practise. Oudin, p. 354 —— A la fin est le mal ou la difficulté. Langlois, *Proverbes*, n° 235 ; Morawski, *Proverbes*, n° 661.

36 *Tant grate chievre que mal gist* (*Eages du Monde*, v. 120). Cotgrave —— A proverb appliable to such as cannot be quiet, when they are well. Tobler, *Li proverbe*, p. 134 ; A. Långfors, Huon le Roi, *Œuvres*, p. XIII ; Langlois, *Proverbes*, n° 732 ; Morawski, *Proverbes*, n° 2297 ; cf. François Villon, *Œuvres*, CFMA, 79.

37 *Qui trop s'abaisse, on dit que Dieu l'acrout* (*Bergier sans solas*,

v. 278). Langlois, *Proverbes*, n° 670, présente une variante : *Ki s'abaisse, Dieu l'acroist* ; de même Morawski, *Proverbes*, n° 2118 : *Qui s'abesse, Deus l'essauce.*

A côté des proverbes, nous pouvons relever un certain nombre de locutions pittoresques dont le sens n'a pas toujours été bien éclairci.

1 *Abayer le parchemin* : *Me turois tu ? Oy, tout roix Sans abayer le parchemin.* (MSQ 7547). E. Huguet, dans son *Dictionnaire*, explique ces mots par « chanter à l'église, à la synagogue » et cite deux exemples de Calvin. Pour les *abbois du parchemin* signifiant « chants d'église » il renvoie à Rabelais, III, 15. L'expression s'applique d'abord aux moines chantant à tue-tête les prières transcrites sur parchemin. Ici, elle est prise au sens figuré et veut dire « perdre son temps ».

2 *Amiral Bacquin* : *Comment rebouffés vous les gens ! Il semble que soyés regens Du grant roy, l'amiral Bacquin...* (MSQ 14277 ; cf. *Dialogue du gendarme et de l'amoureux*, v. 125). L'amiral Baquin, c'est l'amorabaquin, autrement dit le sultan des Turcs, un grand personnage. Voir E. Picot, *Recueil général des Soties*, I, p. 94 et III, p. 346.

3 *Avoir le bont* : *Lorsque vous avés le bont, il n'est ame qui vous compagne...* (*Ressource du petit peuple*). C'est une métaphore empruntée au jeu de paume. Il est plus facile de renvoyer la balle en la prenant à la volée que lorsqu'elle rebondit à terre. Par suite, *avoir le bond*, c'est se trouver dans une situation défavorable. Dans la langue amoureuse, *bailler le bond* c'est éconduire un prétendant et *avoir le bond* c'est être repoussé ; voir L. Thuasne, *Œuvres de François Villon*, II, p. 206, et E. Huguet, *Dictionnaire*, sub v° *bond*.

4 *Caler la voile* : *Je taille d'aultruy cuir larges coroyes, Je cale le voile...* (RRM chap. 46). Oudin —— : Par métaphore, s'accommoder au temps, parler doucement, s'appaiser ; E. Huguet, *Dictionnaire*, sub v° *caler*.

5 *Couper le cherubin* : *M'espee est preste, Luy copperay je le Cherubin...* (MSQ v. 1657). *Cherubin* signifie « cou » ou « gorge » ; cf. Molinet, *Chant de la pie*, v. 55 : *Quant au Cherubin Du tres beau Robin, La pye est logie...*

6 *Croquer la pie* : *Comment ? Nous croquerons la pie, Mais que nous soions sur les champs...* (MSQ v. 5064) ; *Espargniés les pouvres rouppies Et se crocquiés les grosses pies* (*Regime a Verjus*, v. 151). C'est une équi-

voque burlesque. Cotgrave : *c'est un croque la pie* : he is a notable tosse-pot, or lick-spiggot. Oudin —— : faire bonne chère.

7 *Dan Denier* : *Escripvés, qui n'a Dan Denier, Il n'y fera ja bonne paie...* (MSQ v. 8514). C'est une personnification plaisante du mot *denier*. On désignait par là un puissant personnage, à qui l'on rendait les hommages les plus empressés. Voir A. Tobler, *Vermischte Beitraege*, zweite Reihe, 1906, p. 227 ; aux exemples cités par Tobler, on peut en ajouter un de G. Alexis, *Œuvres*, II, p. 168 : *Riches homme peut de tout jouir, Par le moyen de Dan Denier...*

8 *Donner la baste* : *Les ennemis preparoient l'assault et pour donner la baste, decepvoir et separer les assiegez, une grosse bende d'iceulx se tira en aultre quartier faindant volloir assaillir la ville...* (Chr. ch. 217) ; *Et chiens de parcz ont peur d'avoir la baste...* (*Voyage de Naples*, v. 34). Cotgrave : *baste* : a wily slight of subtility ; a crafty prank, an odd trick or shrewd turn. Monet, *Invantaire* : *Donner la baste à quelqu'un* : le decevoir par raillerie ; E. Huguet, *Dictionnaire*, sub v° *baste*.

9 *Escorcheur de renard* : *Et ne tient on d'eulx non plus que d'escorcheurs de regnars...* (*Prenostication*, 2e partie). Cotgrave : *Escorcher le renard* : to spue, cast, vomit (specially upon excessive drinking) either because in spuing one makes a noise like a fox that barkes, or because the flaying of so unsavory a beast will make any man spue. Oudin —— : rendre gorge, vomir.

10 *Faire a Dieu barbe de feurre* : *On fait souvent a Dieu barbe de feurre...* (*Temple de Mars*, v. 24). Cotgrave *faire gerbe de foarre a Dieu* : to mock, scorn, abuse, defraud God of his right ; or (in matters of religion and conscience, where bounty is required) to play the micher ; in the Jews law it was held a great impiety in any man to give the Levites chaff or straw, instead of corn ; thence came the proverb, wherein many abusively use barbe instead of gerbe. Oudin, p. 23 *faire barbe de paille* : tromper, se moquer. On a fait un calembour sur barbe et garbe, autre forme de gerbe.

11 *Faire sa fosse aux dens* : *yvrongnes et gromans, couchiez sur tables et soubz bancqz, faisans illec leur fosse aux dens...* (RRM ch. 104) ; cf. *Neuf preux de gourmandise*, v. 52. Oudin —— : Manger tant que cela fasse mourir. Les Anglais disent : to dig one's grave with one's teeth.

12 *Freres frappars* : *Car telz freres Frappars, doulx comme aigneaulx et fourrez de malices sont ministres et compaignons de l'ennemy infernal...*

(RRM, ch. 52). Cotgrave —— : a lusty strong tough Frier ; a good boxer, a sound knocker ; a notable striker, a belly bumper. Oudin, p. 182 —— : un bon drôle de moine. Pour l'étymologie, voir von Wartburg, FEW, III, 400.

13 *Gouffre de Satanie* : *c'est un abyme insaciable, c'est ung gouffre de Sathanie dont le retour est perilleux, c'est l'estang des luxurieux...* (RRM ch. 104). Il s'agit du golfe de Satalie situé sur la côte de Syrie et très dangereux pour les navires ; sur cette expression voir un article d'A. Hilka, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, CXL, p. 130-5.

14 *Juer du cabas* : *Mais ceulx qui juent du cabas...* (*Fut presenté a un prelat de Hainau*, v. 61). L'expression signifie « escroquer » ; cf. A. Greban, *Mistere de la Passion*, v. 26367. Dans la farce de *Maistre Pathelin*, le verbe *cabasser* a le même sens, v. 3 et 1140.

15 *Juer de le naye* : *Qui plus doit qui ne peult payer, Il fault qu'il jue de le naye...* (MSQ v. 8516). Il y a un jeu de mots sur *naye* qui est à la fois une négation et un nom signifiant « écouvillon ». On disait de même *prendre le chemin de Niort*, pour nier ; voir A. Tobler, *Vermischte Beitraege*, zweite Reihe, 1906, p. 219.

16 *Juer de le trompille* : *Car tout est mis a le happaille, Chascun joue de le trompille, Se ne soustiens ne croix ne pille...* (*Revid a un nommé Maistre Pol*, v. 6). Autre jeu de mots. E. Deschamps avait déjà composé une ballade ayant pour titre : *Tout le monde est trompeur aujourd'hui* et pour refrain : *Chascuns veult jouer de la trompe*, *Œuvres complètes*, VII, p. 232.

17 *Juer de plantain* « s'enfuir » : *Mais s'elles reculerent Pour ourdir leur estain, Jamais jour ne penserent De juer de plantain...* (*Robe de l'Archiduc*, v. 101). Le sens du calembour est éclairci par d'autres expressions analogues : *Ilz n'ont chevaux ne camions Ilz vont sus messeigneurs des Plantes...* (MSQ, v.13643); *Car s'il me jue de la fuitte...* (MSQ, v. 3631).

18 *Juer des trotignons* : *Juons des trotignons menus...* (MSQ, v. 1901). Nouveau calembour. *Trotignons* signifie « pieds de porc », (E. Deschamps, *Œuvres*, VII, p. 11) et fait penser en même temps au verbe trotter.

19 *Marcheurs de pavé* : *gorriers de court, marcheurs de pavet, mareschaulx de quartes...* (RRM, ch. 104). Cotgrave : *Bateurs de pavez* : a pavement-beater, a rakehell, unthrift, loose youth, dissolute or debauched

fellow, one that walks much abroad and riots it wheresoever he walks. Oudin, p. 27 *battre le pavé* : courir de nuit par les rues.

20 *Nager entre deux eaues* : *Il fault nagier entre deux eaues Ainsi que font loutres et aues...* (MSQ 19455). Cotgrave —— to be in danger on all sides ; to sayle between Scilla and Charybdes ; also to hold on a middle course, between two extremes ; also to play on both hands, or apply himself unto the time, whatsoever. Oudin, p. 282 —— estre entre deux dangers, estre en suspens.

21 *Pescher derriere la roix* : « Travailler en pure perte » : *Il vauldroit mieux estre en Barrois Que peschier darrière la roix...* (*Au roy de Castille*, v. 18) ; *Et laboureurs qui mal se contenterent, pescherent derriere le roix...* (Buchon a imprimé à tort : *le rocq*) (Chr. ch. 243).

22 *Plumeter le festu* : *Que fais tu, Que tu n'y ceurs abillement, Sans plumeter cy le festu Et passer tamps ne scay comment...* (MSQ, v. 10575). L'expression signifie « découper un fétu de paille, perdre son temps ». On a une locution analogue dans Cotgrave *Coigner festus* : to spend the time very foolishly ; or to lose it altogether. Oudin, p. 86 : il ressemble Coigne-festu, il se tue et ne fait rien ; il travaille beaucoup en vain.

23 *Poire d'angoisse* : *et iceulx voisins leur rendoient des ameres poires d'angoisse confites en poudre de canon...* (Chr. ch. 8). Les *poires d'angoisse* sont ici des projectiles. L'expression pouvait avoir plusieurs sens. Elle désignait, comme le dit encore Furetière, « des poires d'un mauvais goût, qui prennent à la gorge, ainsi nommées d'un village qui est en Limosin » ; cf. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. p. A. Mary, p. 111 et 313. Elle signifiait aussi un instrument de fer, en forme de poire, servant à baîllonner ; cf. V. Gay, *Glossaire*, II, p. 250 ; au sens figuré, elle s'employait pour exprimer des douleurs, des chagrins. Sur l'histoire de la locution, voir un article d'E. Faral, dans les *Mélanges offerts à M. A. Thomas*, p. 149-155.

24 *Porter timbre d'escaille* : *Et vieux tigneux portans timbre d'escaille...* (*Mandement de froidure*, v. 49). On a une expression analogue dans une autre pièce de Molinet : *tigneux armés d'escailles...* (*L'orde de belistrie*, v. 30).

25 *Pouldre d'oribus* : *avec pourette d'oribus* (MSQ, v. 3310) ; cf. *Recueil de Poésies françaises*, p. p. A. de Montaiglon, t. XIII, p. 181. Cotgrave —— : Powder of projection or of the philosophers stone, termed thus in

dirision and because much gold hath been wasted in the searching for it ; thence also any cousening or jugling powder. Oudin, p. 294 —— : par raillerie, un remède sans effet, une chose de rien.

26 *Ramener des hayes* : *il est bien ramené des hayes Dieu, quel basme, Dieu quel oincture...* (MSQ, v. 11699). L'expression signifie « recevoir des égratignures » et, par extension, « de mauvais traitements ». Cotgrave *Qui fait haye souvent dit haye* : he that makes hedges, often prickes his fingers. On disait également : *ramener des meures* : *Il soit des meures ramené* (MSQ, v. 7677). On retrouve cette dernière locution au sens figuré dans la 18e et la 67e des *Cent Nouvelles nouvelles.*

27 *Ruer en maule* : *Les autres sont faiz hastivement comme si on les ruoit en maule, mais les rices pesans nobles de pris doivent estre vrais et entiers, soit en quartiers ou soit en costez, sans ratasselage, fracture ou quelque radoubage...* (RRM, ch. 88). *Ruer en maule* veut dire « faire hâtivement et sans soin ». Oudin, p. 218 : *cela ne se jette pas en moule*, ne se fait pas facilement ou promptement.

28 *Ruer sur les gantiers* : *se nous ruons sur les gantiers Ces hypocrites pautonniers, Je leur desrompray les nerfz...* (MSQ, v. 4311). Cette expression signifie « faire périr, tuer ». Jouancoux : « En Artois, être su ches cantiers veut dire en style burlesque être mort, parce qu'on dépose sur des cantiers ou tréteaux le cercueil d'une personne qui vient de mourir » ; cf .Jean Bodel : *Quar li cors gist sor les gantiers* (*Romania*, IX, p. 242) ; cf. Molinet, *Cry des Monnoies*, v. 6 : *Francs a cheval sont boutés au terroy De Therouanne et mors sur les gantiers.*

29 *Ruer vent de gorge* : *Je torche mes houseaux du couvertoir de mes hostes, je rue vent de gorge...* (RRM, ch. 46) ; La locution veut dire « pousser des cris ». Elle est éclaircie par un autre passage : *Tu rues vent, criant aval la plaine...* (*Debat de la chair et poisson*, v. 192).

30 *Sac plain de credos* : *En lieu de grans deniers forgiez Un petit sac plain de credos...* (*Testament de la guerre*, v. 85). *Credo* fait un jeu de mots : il s'agit ici non du Symbole des apôtres, mais de créances. Cotgrave *Qui fait credos, charge son dos* : he that lendeth, often loseth. Oudin, p. 107 *Qui fait credos charge son dos* : qui donne à crédit se ruine. Le calembour se trouve déjà dans Rutebeuf ; cf. A. Tobler, *Vermischte Beitraege*, zweite Reihe, 1906, p. 243.

31 *Savoir du bas voller Mais riens ne scet du bas voller...* (*Dialogue du gendarme et de l'amoureux*, v. 152) ; cf. *Les Évangiles des Quenouilles*,

Ed. Jannet, p. 69 . *Une sienne voisine qui bonne galoise estoit et savoit assez du bas voller.* Il y a une équivoque obscène sur le mot *bas*. Molinet dit encore ailleurs . *Ne me contés des frequentans La bassee, je me repose...* (*Lettre a Loys Compere*, v. 17) ; *Je soloie estre ung rembourreur de bas...* (*Response à Me A. Busnois*, v. 1). Oudin, p. 26 *la basse danse* : l'acte vénérien ; E. Huguet, *Dictionnaire*, sub vo *Bas*.

32 *Tenir le hoc en l'eau* : *Sans longuement tenir le hoc en l'eaue..* (Chr. ch. 34) *Hoc* est donné par les manuscrits ; on le retrouve ailleurs : *Je calle le voille, je tiens le hocq en l'eaue...* (RRM, ch. 46). Buchon a lu et imprimé *foc ;* Godefroy, IV, 41a, reproduit cette forme, mais ajoute : « Si foc n'est pas une mauvaise lecture, cette locution répond exactement à tenir le bec dans l'eau ». Que signifie *hoc* ? Cotgrave *hoc as croc* : a grapple, a great hooke ; Jal *hoc* : croc, crochet, hameçon. *Tenir le hoc dans l'eau*, c'est proprement tenir un crochet, un hameçon dans l'eau et, par suite, attendre ou faire attendre une personne. Il semble bien que *tenir le bec dans l'eau* soit une déformation de la locution primitive. Cotgrave *tenir le bec dans l'eau* : to hold in suspence ; to put off with dalliances or delayes. Oudin, p. 29 — : tenir une personne dans l'attente, amuser. L'expression se retrouve dans la première des *Cent Nouvelles nouvelles*. Le manuscrit de Glasgow et l'édition Vérard donnent : *tenans le hoc en l'eaue*. M. P. Champion a été assez mal inspiré en rejetant cette leçon pour imprimer : *tenans le bec en l'eaue* ; cf. *Romania*, LIV, 563, note 1.

33 *Tenir le dé* : *Et les monniers le dé tenront* (*Calendrier*, v. 32). Oudin, p. 115 —— : être le premier ou le plus apparent en un lieu. Item, estre seul à discourir en une compagnie.

34 *Tenir pied a boulle* : *Se Patience ayant arc et boujon Tint pied a boulle en vostre bel donjon...* (*Ballade a Marguerite*, v. 14). Cotgrave —— : to apply his businesse ; to hold hard or keep close to it. Oudin, —— s'attacher à un travail, se rendre sujet, servir avec diligence ; E. Huguet, *Dictionnaire*, sub vo *boule*.

35 *Tost-tournés de Hasnon* : *Ha, en vela des Tost-Tournez, Sambieu, sont ils point de Hasnon* ? (P fol. 150 recto). Il y a encore ici un jeu de mots. Les *Tôt-tournés* étaient des crêpes qu'on appelait encore des ratons dans le Nord de la France. Hécart : « Quand le raton est assez cuit, on le retourne en frappant un coup sur le manche de la poële et on sert après avoir inspergé de sucre en poudre ». D'autre part, les *Tôt-Tournés* désignaient une société badine de Hasnon, bourgade

de l'arrondissement de Valenciennes. En 1548, il y eut, dans cette ville, de grandes festivités : « Le Prince de Plaisance de Condé arriva le premier, suivy de cinquante chevaux, tous richement vestus. Peu après, on alla bienveigner ceux de Hasnon, nommés les Tost-Tournés, en nombre de 86 chevaux, tous vestus de rouge bandé de noir » [1].

36 *Tumereaux de Verbrie* : *Vous arés cent frans bien contés Sus les fumees de pastés, Des flans et des gasteaux gastés Qui se cuisent a Meaux en Brie, Deux brullés et trois escaudés Sus les tumereaux de Verbrie...* (*Lettres missives de Verjus*, v. 133). Cotgrave *Sautereaux ou tombereaux de Verberie* : The boyes of that burrough, tearmed so because they are woont for the sport of passengers giving them some small piece of money, and without any hurt unto themselves, to tumble from the top of the bottome of a hill that is thereby.

37 *Venir a jubé* : *Cognois ton cas et si viens a jubé...* (*Debat d'averil et de may*, v. 5). Oudin : faire venir à jubé : faire obéir.

38 *Venir a choron* : *Il aront du meschief bieucop Ains qu'ilz en viennent a choron...* (MSQ, v. 21715). L'expression signifie « en venir à bout ».

39 *Visage de bois* : *Cousin, vous estes mau menés, On vous fait visaige de bos...* (MSQ v. 1253). Nous avons rencontré l'expression *faire visage de bois* dans un document de 1388, (Archives du Nord, B 1681, fol. 47). Cotgr. —— : to shut or clap to a door against, instead of a welcome, to shut out of doors. Oudin, p. 440, *Visage de bois* : la porte fermée.

Les mots picards

L'élément picard tient une place importante dans la langue de Molinet. Nous nous sommes appliqué à distinguer les formes et les mots. Des premières nous relèverons celles qui sont attestées par la rime et nous les rassemblerons dans l'étude de la versification. La liste alphabétique des picardismes n'a pas été facile à dresser, car certains d'entre eux ont pu pénétrer dans le français commun. Nous avons admis comme mots picards ceux qui sont mentionnés comme tels dans les anciens dictionnaires et ceux qui figurent dans les glossaires modernes [2].

1 Henri D'Outreman, *Histoire de la Ville et Comté de Valenciennes* (Douay, 1639), p. 393.

2. Nous avons consulté avec quelque profit : W. Heymann, *Französische Dialektwörter*, Giessen, 1903 (= Heymann), mais le compte-rendu qu'en a donné M. A. Thomas dans la *Romania*, XXXIV, 126-131, nous a été fort utile. En dehors de Cotgrave (= Cotg.) et de

1 Acouveter « couvrir » : *qui acouvetés d'une grande chappe seront rués en chault four* (*Prenostication*, début). S. V. E. L. enregistrent le mot avec le sens de « couvrir, garantir ». Von Wartburg, I, 16[a] ; Tobler-Lommatzsch, I, 123.

2 Adeser « toucher » : *Il tramble quand on y adoise* (MSQ v. 20595). Cotg. —— : to touch or handle slightly ; Picard ; Th. : *Adeser* pour attoucher, attingere ; Picard. He. *adeser* : toucher, approcher, attoucher. Du C. I, 70[b], Hinc *adeser* nostris pro tangere, contrectare. Von Wartburg, I, 29[b].

3 Agoubille « instrument, guenille » : *Sergeans, estes vous estoffés De trestoutes vos agoubilles ?..* (MSQ v. 4336). Cotg. *Agobille* : trifles, nifles, trinkels, trash, trumpery, paultry stuffe ; *Hobille* : a jerkin, packet or coat. Picard. S. *agobille* : Vieux meuble, mauvaise guenille. Personne d'une santé ruinée ; E. *agobille* : Terme général servant à désigner les choses dont on a besoin. Se dit ordinairement des effets d'habillement et se prend souvent en mauvaise part ; V. *Agobilles* : objets de ménage de toute nature et hors d'usage ; He. *Houbie* : guenille, vêtement usé ; Ha. *Houbille* : guenille. Le mot revient à plusieurs reprises dans les *Évangiles des Quenouilles* (Ed. Jannet, p. 9, 13, 55...)

4 Agrappe « crochet, agrafe » : *Sceut que tu fus mieux tenu que d'agrappe* (*Oraison a saint Adrien*, v. 57). Bov. cite la forme *agrape* dont il donne une étymologie fantaisiste : ab ad et rapio, tanquam instrumentum ad adripiendum ; S. He. L. *agrappe* : agrafe ; V. *agrappe* : crochet, agrafe. De là vient le verbe *s'agrapper*, « s'accrocher » : *Quand Natalie en qui vertus s'agrappe* (*Oraison a saint Adrien*, v. 56).

5 Ahenner « labourer » : *Picquiés, hoés, ahennés, binotés* (*Alliance Matrimoniale*, v. 123). Th. *Ahenner* ou *ahanner* etiam dicunt Picardi pro arare, sive terram aratro proscindere. Du C., I, 153c, Nostris ahanage et ahennage pro ipsa terrae cultura et pro terra arabili. De là le dérivé *ahennier*, « laboureur » : *ou leur sembloit que les ahenniers viendroient besongner* (Chr. ch. 213). Von Wartburg, I, 48[a].

6 Aisselle « planche » : *Sans picq, sans acelle* (MSQ v. 17882). Cotg.

Du Cange (=Du C.), nous avons tiré parti de Ch. Bovelles, *Liber de differentia vulgarium linguarum*, 1533 (= Bov.) et de Jean Thierry, *Dictionnaire français-latin*, 1564 (= Th.). Nous citons les auteurs de glossaires picards par leurs initiales : Corblet (= C) ; Edmont (= E) ; Haigneré (= Ha) ; Hécart (= He) ; Jouancoux (=J.) ; Ledieu (= L) ; Vermesse (= V) ; Sigart (= S). Pour l'étymologie, nous nous référons aux dictionnaires usuels. La liste que nous avons établie devra être complétée par les mots picards d'origine néerlandaise qui sont étudiés plus bas.

Aisselle : An arme-hole ; also a little plank, boord or shingle of wood ; Th. Une *aisselle*, Picard, c'est une ais. J. *aisselle* : étagère pour les plats et les assiettes. Von Wartburg, I, 160[b].

7 Badroulier « Couvrir de boue » : *Escarmouflés, fastrouliés, badrouliés* (*Journee de Therouenne*, v. 69). Godefroy, I, 549[b], cite le seul exemple de Molinet qu'il traduit inexactement par « railler, insulter ». E. *badouiller* : patauger, forme adoucie de *patouiller*; L. *badrouillis* : chemin fangeux couvert d'une boue épaisse ; J. *badrée* : Marmelade, boue liquide ; ce mot dont l'origine est ignorée a donné le dérivé *badrouille*, boue très liquide. Von Wartburg, I, 263[b].

8 Baille « grosse perche servant de clôture, enclos » : *Les dames sont en ta fortresse et baille* (*Siège d'amours*, v. 362). Godefroy, VIII, 273b, cite un exemple de J. Du Clercq avec le sens inexact de « baquet » ; He. *baille* : barrière, forte perche ; Ha. *Baille* : barrière ; le mot est usité en picard, mais n'est plus employé en boulonnais ; J. *Baille* : barrière ; on sait qu'à la campagne une simple perche transversalement placée sur des supports constitue une barrière suffisante pour empêcher le passage des charrettes ou des bestiaux. Von Wartburg, I, 201[b].

9 Behistre « tempête » : *Tempeste, behistre* (*Bergier sans solas*, v. 424) ; cf. MSQ v. 9764. Th. *behistre* : Picardis. Tempeste en l'air, orage ; horrida tempestas, saeva, foeda ; Bov. *behitre*, id est tempestas in aere. Cotg. *behistre* : a horrible storme or tempest in the aire, Pic. E. *beitre* : Rafale et, par extension, tempête, ouragan. Von Wartburg, I, 381[b].

10. Behourdis 1° « joute, combat » ; 2° « premier dimanche de carême » : *Fait-on joustes ou behourdis Ou mal tournoy a vostre court* (MSQ v. 22562) ; *et puis ce sera le behourdis* (*Nouveau Calendrier*, v. 61). C. *bouhourdis*, E. *bourdi*, V. *bouhourdis* : fête du premier dimanche de carême. Von Wartburg, I, 357[a].

11 Bersauder « percer de flèches, accabler » : *Mes fortresses sont bersaudees* (*Siege d'amours*, v. 39) ; *oppression de dœul me bersauda* (*Miroir de Vie*, v. 39). Godefroy, I, 629[a], cite cinq exemples de Molinet et un de Jean Lemaire ; de plus, il enregistre (VIII, 204[c]) la forme *versaudé* « abattu » avec l'exemple suivant : *Lors devinrent gens versaudez corageux fermes et hardis* (Molinet, Chr. ch. 201). C'est une faute de lecture pour *bersaudez*. He. *bersault* : but pour tirer à l'arbalète. Von Wartburg, I, 376[b]. Le verbe *bersauder* est dans Villon, *Œuvres*, CFMA, 78.

12 Beser « Courir » : *Et puis Yo l'amoureuse vachette Y besa bien quand sentit le tahon* (*Bataille des deux deesses*, v. 71) ; *Madame veult tousjours beser, En quel pays le chariraige ?* (MSQ v. 19334). Cotg. *Bezer* : A cow ; to runne up and downe holding up her taile, when the brizze doth sting her ». Von Wartburg, I, 380[b].

13 Bosquillon « bûcheron » : *Faictes fagos, bosquillons* (*Siege d'Amours*, v. 316) ; cf. Chr. ch. 69. Th., Hinc etiam boscage, bosquet et Picardis boscuillon qui Francis dicitur buscheron; E. *boquillon* : bûcheron. Von Wartburg, I, 449[b].

14 Bove « cave » : *es boves, celliers et maisons* (Chr. ch. 42). Godefroy, I, 714 [a], donne le sens exact de *bove*. Il cite *bauwe* (I, 604[b]) avec un point d'interrogation, dans l'exemple suivant: *on fait enfouir une banstee de hierens es bauwes* (1466) : c'est une autre forme de *bove*. *Bauwette* (I, 604[b]) est glosé par « sorte de boîte » : c'est un diminutif de *bove*. Bov. *bove* per v consonantem, id est penu vel subterraneus locus; Du C., I, 743[c] : *Bova*, cella vinaria, Gall. cave ; nostris olim bove, locus omnis depressus, cavus, subterraneus. Von Wartburg, I, 473[a]. De *bove* vient le dérivé *esbauwer* « creuser, crever » : *Comment elle a le cul traué, Eh, laide, te as l'œul esbauwé* (P. fol. 156 verso).

15 Brimber « Mendier » : *De brimber en plusseurs quartiers* (*Testament de la Guerre*, v. 150). Du C., I, 775[b] : ita et brimbeur qui fragmenta panis aliarumve rerum, brimbes dicta, mendicando colligit; He. *brimber*: mendier ; C. *brimber* : flâner, vagabonder ; L. *brimber* : vagabonder, flâner, courir ; E. *brimber* : mendier, vagabonder ; se dit surtout et, en mauvaise part, d'un individu qui cherche à grugeler, à se faire payer à boire, à mendier un repas. Von Wartburg, I, 527[b].

16 Brongne « grosse figure » : *Et donne leur parmy leur brongne Trois ou quattre cops de fouet* (P. fol. 159 verso) ; *Et que j'arouse ung peu me brongne De bonne biere qui soit freche* (MSQ v. 15067). Bov. *broine* vel *broigne*, tumor oris vel faciei ; C. *brogne* : fluxion ; E. *brogne* : figure grasse et joufflue ; L. *brongne* : terme de dérision qui s'emploie pour désigner une grosse tête enflée ; J. *Brongne* : tête, visage ; signifie aussi fluxion ; a donné le derivé brongnée, brongnie, coup sur la brongne.

17 Buffe « soufflet» : *Et luy donna deux buffes si bien assises* (*Naufrage de la Pucelle*, 3[e] partie). Du C., I,798 [a] *Buffe*, alapa ; buffeté, alapatus. Nostris praeterea bauffrée, buffeau, bouffeau et buffet ; He. *buffe* : réprimande, soufflet ; *bafe* : soufflet sur la joue ; L. *buffe* : Claque, soufflet

sur la joue. De là est dérivé *buffier* « souffleter » : *battez la guerre et buffiez* (*Temple de Mars*), v. 202). Von Wartburg, I, 597[b].

18 Buhotter « bobiner » ; sur ce mot, voir *Romania* LIII, 159-167. Von Wartburg, I, 602[a].

19 Busquer « heurter, frapper » : *Contre le loup d'enfer qui busque et maille* (*Dialogue du leup et du mouton*, v. 306). He., Ha., E., L., *buquer* : frapper, heurter ; J. *buquer* : frapper, donner une roulée, faire du bruit, retentir. De là viennent les dérivées *tarabusquier* et *rabucqueur* : *ces deux marteleurs vinrent busquier et tarabusquier a la porte des bonnes seurs... ces marteleurs et rabucqueurs m'ont resveillé* (RRM ch. 104). Von Wartburg, I, 649[a].

20 Cachoire « mèche de fouet, fouet » : *Nous arons maint cop de cachoire* (MSQ v. 15532) ; *N'espargnés verge ne cassoire* (MS Q v. 2356). Th. *Chaissoire* ou fouet à chasser les chevaux, flagellum ; Picardis Cachoire; Cotg. *Chassoire as cachoire*, Pic.: A carters whip or whip to drive horses. J. Jud. *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1914, p. 64; D. Behrens, *Beitraege*, p. 299.

21 Capoignier « prendre aux cheveux, battre » : *De nous deux sera capoigniet* (MSQ v. 6435 ; cf. v. 8945).

E. *Se capigner* : s'empoigner, se prendre aux cheveux, se battre ; J. *se capeigner* ou *capigner :* se prendre aux cheveux, se battre. Ce mot serait-il formé du préfixe *ca* qu'on retrouve dans d'autres mots et du verbe *peigner* ?

22 Caboche « tête » : *se grosse caboche dressa* (*Sermon de Saint Billouart*, v. 92). Th. *Caboche*, Picardis, teste Francis, caput ; He. *caboche* : terme de mépris, mauvaise tête ; Ha. *Caboche* : Clou à grosse tête ; se dit aussi métaphoriquement de la tête humaine, mais en mauvaise part ou en plaisanterie ; E. *caboche* : grosse tête, tête dure ou simplement tête. Gamillscheg, 164[a].

23 Casier « coffre » : *mande, panier, caizier, quennebutin* (*Response de Molinet a Cretin*, v. 18). Le mot est expliqué dans un passage des *Cent Nouvelles nouvelles*, Nouvelle LXIII :

Et pour vous donner a entendre quelle chose c'est ung casier, c'est ung garde mangier en la façon d'une huche, long et estroict par raison et assez profund. Trévoux *Casier* : Vieux mot qui est encore en usage en Picardie.

24 Castille « Querelle » : *J'ay grant desir qu'il ait parfait Affin qu*

lui livre castille (MSQ v. 2927) ; c'est un substantif verbal de *castillier* « quereller, maltraiter » : *esservelés et bien dur castilliés* (MSQ v. 4446). Th. *Cestuy a prins la castille pour autruy* : hic liti se obtulit, c'est-à-dire la noise. Du C., II, 245[b] *Catellier* et *catillier*, nostris olim pro lacessere divexare, Gall. harceler, attaquer. Non longe alio sensu nostri dixerunt et etiamnum dicunt vulgariter avoir castille, rixare; V. *Castille*: dispute combat, assaut, bataille; Ha. *castouille*: querelle, dispute. Gamillscheg, 193[a], rattache le mot au provençal *castiar* : l'explication de Du Cange est plus vraisemblable.

25 Cathoire « ruche, refuge » : *Salez hors de vostre cathoire* (MSQ v. 162). V., He., J., Ha. *Catoire* : ruche d'abeilles ; S. *Catoire* ruche ; forme dans laquelle on place les pains avant de les cuire ; E. *catoire* ; ruche d'abeilles; fig. femme bavarde, ennuyeuse. A. Thomas, *Romania* XXXVIII, 388 ; J. Jud, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1914, p. 62.

26 Caudeau « Lait de poule » : *Venra pour humer le caudeau* (*Ceux qui sont invités aux nopces de Magdeleine de Laidin*, v. 110). He. *Caudeau* : Nom donné en certains villages à une soupe au lait; E. *coquiau, chaudeau* lait de poule ; sorte de bouillie peu consistante, composée d'œufs et de farine qu'on portait aux mariés le lendemain de leurs noces, avant leur lever.

27 Chepier « geôlier » : *Hau, vous chepier, qui vous acache* (P, fol. 397 recto). Molinet, dans sa *Passion*, a remplacé *geôlier* par *chepier*. Du C., II, 357[b] *Cepier* et *ceppier* nostris ; He. *ceppier* : geôlier, parce qu'il mettait des entraves aux pieds de certains prisonniers ; V. *chepier* : guichetier, geôlier.

28 Chole « Morceau de bois rond » : *L'escherpe qu'il porte sur lui est ronde comme une chole et velue par dehors, estoffee de marteletz de meismes* (RRM ch. 104). De là est dérivé le verbe *choulle*r, « frapper, maltraiter » : *Foullés, choullés, rouliés, escarbouilliés* (*Journee de Therouenne*, v. 66). He. *Choler* : pousser une balle de bois avec une crosse ; fig., rebuter, repousser ; E. *choule* ou *chole* : ancien jeu qui consistait à pousser avec le pied une sorte de ballon de cuir rempli de mousse ou de son, placé sur une ligne tracée par terre ou à la limite de deux terroirs ; *Choler* pousser avec le pied, fouler aux pieds ; par extension, rudoyer, maltraiter. A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, 2[e] édition, 1927, p. 75.

29 Chuquet « Morceau » : *et pour nourriture de son corps n'avoit pour tout potaige que ung chuquet de pain bis* (RR M ch. 104) ; (cf. *Voyage de*

Naples, v. 119). Du C., II, 324[c] *Cheoca* : stipes, caudex, Picardis choque ; inde diminut. chouquet. S., V., He. *choque* ou *chouque* : souche, racine ; E. *choquette* : petite souche ; He. *Chiquet* ne s'emploie qu'avec le mot pain et signifie un morceau assez fort.Selon nous,*Chouque* est une autre forme de *souque* ou *souche* ; le diminutif *chouquet* s'est transformé en *chuquet* et *chiquet*.

30 Cocu « déformé » ; *Rond et parfait, non cocu ne deffait (Eages du Monde*, v. 36) ; cf. *Ressource du petit peuple*, v. 122. E. *Cocu* se dit d'un vase dont l'ouverture est déformée par suite d'un défaut de fabrication.

31 Cugnole « sorte de gâteau » : *les planchiers sont cucquelins, darioles et les posteaux grandes et grosses cugnoles* (RR M ch. 104). He. *Keniole* : sorte de gâteau qu'on fait à Noël, composé de farine, de lait, d'œufs et de beurre. Sa forme est conique aux deux bouts. Godefroy, II, 396[b] .

32 Dace « Clou » : *De gros marteaux, d'agus claux ou de dace (Oraison a Saint Adrien*, v. 154). V. *dache* : Clou très court, à grosse tête, que l'on met aux semelles des souliers ; E. *dache* : Clou de soulier à tête grosse et large, employé pour ferrer les souliers. Par analogie, petit furoncle ; S. *dachette, tachette* : Clou qui arme les souliers. Godefroy, II, 411[a], traduit inexactement *dachette* par « petite ardoise » ; cf. V. Gay, *Glossaire*, I, 531 ; E. Gamillscheg, 828[a].

33 Dariole « espèce de gâteau » : *les planchers sont cucquelins, darioles* (RRM ch. 104). E. *dariole* : Pâtisserie grossière que les ménagères font quelquefois pour régaler leurs enfants. C'est une sorte de tarte composée de pâte pétrie avec un peu de beurre, enveloppant quelques poires ou pommes coupées en menus morceaux et saupoudrées d'un peu de cassonade et de pourcloux. Rabelais, *Quart livre*, chap. I : *Je n'en diz point de mal, mais les darioles d'Amiens sont meilleurcs à mon goust*. Le mot se trouve dans le *Roman du Comte d'Anjou* de Jean Maillart, éd. M. Roques, v. 1147.

34 Desbringander « dépouiller » : *desbringandés, desfais, desbarettés, (Journée de Therouenne*, v. 52). L. *debrigandé* : mal mis, débraillé ; J. *debrigandé* : débraillé, surtout en parlant de la partie supérieure du buste d'un homme ; ce mot a signifié originairement, dépouillé de la brigandine, ancienne armure en forme de cotte de mailles. Godefroy, II, 547[c], ne cite que l'exemple de Molinet.

35 Desbuissonner « *débucher* » : *desbuissonnés, desmembrés, desvestus (Journee de Therouenne*, v. 58) ; cf. Chr. ch. 33. Godefroy, II, 548[a], ne cite que l'exemple de Molinet.

36 Desgouffer « vomir » : *Et jamais ne t'aviegne de desgouffer si fais opprobres* (RRM ch. 53). J. *delofer* : vomir ; on dit au même sens *degofer*.

37 Dossal « jubé, tribune d'église » : *la croisee de l'eglise et le dossal furent tendus de tres riche tapisserie* (Chr. ch. 59). He., V., S., E. *doxal* ou *docsal* : jubé, tribune où sont les orgues. Von Wartburg, III, 144[a].

38 Dosse « planche » : *d'une grande dosse eslevee sur picques* (Chr. ch. 259). He. *Dosse* : planche épaisse, la première d'un arbre équarri à coups de hache ; ce mot prend sa dénomination de ce que cette planche est arrondie comme le dos ; L. *dosse* : première planche d'un arbre que l'on débite et qui contient l'aubier ; forme féminine de dos ; dos légèrement voûté. Von Wartburg, III, 146[a], rattache avec raison ce nom au latin *dorsum*.

39 Ducasse « fête patronale » : *Jueurs de dez, combatteurs de ducasses* (*Mandement de froidure*, v. 40). C. *ducasse* : fête patronale de village ; E. *ducasse* : fête d'une localité ; J. *ducasse* : fête patronale ; ce mot est plus en usage dans le Pas-de-Calais et dans le Nord que dans les autres parties de l'ancien domaine picard. Von Wartburg, III, 27[a].

40 Empotiner « noircir » : *J'aray la face empotinee, Plus noire qu'une pautonniere* (M S Q v. 11587). J. *Empotiner* : salir, noircir ; serait-ce un dérivé de potin, non donné à la dernière qualité de cuivre, susceptible de prendre vite un aspect malpropre ?

41 Encheper « entraver » : *Ou escloppee, encheppee ou happee, (Bergier sans solas*, v. 22). He. *enchepé* : pris, arrêté ; se dit d'un cheval qui a les jambes embarrassées dans les traits ; E. *encheper* : embarrasser, entraver, gêner. J. *s'encheper* : s'entraver, se prendre dans les traits, en parlant d'un cheval ; au figuré, être embarrassé. Se rattache, selon nous, à *cep*, comme *chepier*.

42 Encoffiner « enfermer » : *en son coffin Mort sy l'encoffina* (*Regrets sur la mort du duc de Saxe*, v. 106). Godefroy, III, 108 [c], ne cite que l'exemple de Molinet. Tobler-Lommatzsch, II, 523[a].

43 Encruncquier « jucher » ; *Homme ne s'y pœult encruncquier* (*Regime a Verjus*, v. 115). Th. *Encrunquier*, Picard ; E. *encrenquer* : accrocher sur quelque chose à une certaine hauteur ; v. réfl., se hisser, grimper sur ; Ha. *encrunquer* : placer quelque chose dans un lieu élevé, l'y faire tenir, l'y accrocher ; V. *incrinquer* : accrocher ; au fig., être dans une position gênée ; He. *engrinquer* : percher au haut de : *s'encrunquer*

se mettre dans un mauvais chemin rempli de boue. Le mot a la forme *encrucher* en Normandie (Cotg). et dans le centre (Jaubert). L'addition de la nasale semble un fait picard.

44 Enfenouiller « embarrasser » : *enfenouillés, essourdés, assaillis.* (*Complainte sur la mort Madame d'Ostrisse*, v. 365) ; cf. M S Q v. 4461. He. *enfenoulier* : embarrasser, mettre dans l'embarras ; V. *ête infenouillé* : être très embarrassé, ne savoir quel parti prendre ; E. *s'efnouiller* : faire beaucoup d'embarras, parler et s'agiter en tous sens ; J. *défenouiller* : débarrasser des mauvaises herbes ; fig. débarrasser ; *enfenouiller* : embarrasser.

45 Enracquier « embourber » : *son cheval estoit enracquié des deux pieds de derriere* (Chr. ch. 224). Cotg. *enraqué* : bemired or sticking in the mire. Pic. ; Du C., V, 574 [c] : *Rachia*, locus cœnosus, Picardis raque ; unde *enracler*, cœno immergere, vulgo embourber ; He. *être enraqué* : être embourbé ; au fig., c'est être engagé dans une mauvaise affaire sans pouvoir s'en tirer. Gamillscheg, 734[a].

46 Escorie « fouet » : *Sus a cop, qu'on ne nous convoye D'ung baston ou d'une escorie* (M S Q v. 12008) ; *il les chasse hors d'une escorie* (P, indication scénique, fol. 258 recto). He. *écorie* : fouet de roulier ; S. *escorie, scorie* : fouet, escourgée ; les Liégeois disent *corie* ou *corite*. Gamillscheg 340 [b].

47 Escourceux « tablier » : *nous essurons nappe et lincheux Et metterons sus la verdure Nos chemises et escourceux* (M S Q v. 13308) ; *mais ung escourcheu ort et noir* (P. folio 313 recto). V. *écourcheu* : tablier, vêtement qui couvre l'écour ; *écour* : espace compris entre la ceinture et les genoux, lorsqu'on est assis ; E., J. *acorcheu* ou *acourcheu* : tablier. Von Wartburg, III, 285[b].

48 Escouvette « brosse »[2] : *de sa dure escouvette (Robe de l'archiduc*, v. 47). Cotg. *escouvelle* : a brush ; *escouette* : a plaisterers whiting brush ; He. *écouvette* : brosse pour les habits ; sous ce nom, on comprenait les plumasseaux propres à secouer la poussière, on y rangeait même les martinets ou fouets. De la forme *escouvelle* vient le verbe *escouvelier* «brosser, nettoyer » : *escouvelier les arbres comme font les grandes gens au behourdis* (Chr. ch. 41). Godefroy, III, 435 [b], le traduit inexactement par « remplir de brandons ».

---

1. François Villon emploie l'expression *chevaucheur d'escouvetes* « sorcier », *Œuvres*, CFMA, 33.

49 Espainte « Moment » : *Je revieng a vous une espainte* (M S Q v. 9084). Ha. *épointe* : espace de temps composé d'un demi-jour, soit le matin, soit l'après-midi ; il y en a qui prononcent épainte ; *J. épente* : espace de temps.

50 Espautrer « écraser » : *Sours, espautrés, desgouttés, desnervés.* (*Mandement de froidure*, v. 56) ; *se le chervelle on ne m'espautre* (P fol. 55 recto). He. *épautrer* : écraser, meurtrir ; C. *épautrer* : crever, écraser, fouler aux pieds ; E. *épautrer* : écraser, meurtrir, crever ; L. *épeutrer* : crever, faire sortir les entrailles d'un animal en l'écrasant. D. Behrens, *Beitraege zur franz. Grammatik*, p. 94 ; Gamillscheg, 370 [b].

51 Espourris « mêlée qui soulève la poussière » : *tirés canons, faittes grans espourris* (*Ressource du petit peuple*, v. 31). E. *épourriche* : poussière produite en époussetant, en secouant ou en balayant ; par extension, éparpillement ; Au fig., vantardise, forfanterie, embarras. Godefroy, III, 548[a], ne cite qu'un exemple de la *Passion* d'A. Greban.

52 Esqualette « crécelle » : *iront sonans leurs esqualettes* (*Nouveau Calendrier*, v. 76). He. *écalette* : cliquettes, castagnettes ; ce nom vient de la figure en forme d'écaille ; V. *écalette* : crécelle ; espèce de moulinet de bois dont on se sert le jeudi et le vendredi de la semaine sainte, en remplacement des cloches ; E. *equalette* : crécelle ; au pluriel sorte de castagnettes, formées de deux os plats ou de deux morceaux d'ardoise ; S. *ragalette* : crécelle.

53 Esquette « éclat de bois » *Mon couteau pour taillier et fendre Des esquettes de ce bois cy* (P. fol. 78 recto). He. *équette* : copeau de menuisier ou de charpentier ; S. *foufflins* : copeaux ; l'eskette en diffère en ce qu'elle est le produit de la hache du charpentier, tandis que les *foufflins* sont formés par le rabot du menuisier ; Ha. *hacquette* : hachure, débris de bois coupé, ce mot diffère d'*atillon* en ce que celui-ci s'applique aux débris du bois coupé par le bûcheron, tandis que les hacquettes sont les débris de bois haché par le menuisier, le charron, le faiseur de cercles ; E. *équette* : copeau tombé du bois, lorsque l'on équarrit un tronc d'arbre ou bien quand on façonne une pièce de bois avec la hache. Pour l'étymologie, voir *hecquier*.

54 Essapi « desséché, altéré » : *J'ay bouche, dens et vis et nés Et la langue toute essapie* (M S Q v. 19574). Ha. *eschapi* : mourant de soif, épuisé de fatigue ; He. *être assapi* : éprouver une soif dévorante, en être desséché ; L., J. *essapi* : altéré.

55 Essuchier « sucer, épuiser » : *et essuchier nos vivres par monceaux* (*Epitaphe du duc de Saxe*, v. 77) ; *et vien cha, que les fortes fiebvres Te puissent essuchier les os* (P. fol. 412 verso). Molinet trouvait *guiterner* dans la *Passion* qu'il imitait ; il l'a remplacé par *essuchier* ; Ha. *s'échucher* : se dessécher, s'épuiser, se ruiner ; J. *échucher* : on dit qu'un cultivateur échuche ses terres, lorsqu'il les fait rapporter coup sur coup, sans les fumer ; *échucher* signifie épuiser ; L. *échucher* : épuiser ; terre échuchée, terre fatiguée par les récoltes qu'on lui a fait produire sans la fumer ; femme échuchée, femme qui a donné trop longtemps le sein à son enfant.

56 Estouper « boucher » : *Et l'ung d'iceux d'aventure s'estouppe Le garguechon d'une aresque a gros neux* (*Debat de la chair et du poisson*, v. 144). S., E., J. *étouper* : boucher, fermer ; Ha. *rétouper* : fermer avec des branchages épineux l'entrée des enclos ou les parties faibles des haies de clôture. De là le dérivé *estoupaille* « bouchon » : *a ton cul fault ung estouppaille* (Ballade figurée, v. 14).

57 Exeiller « détruire » : *ainsi fault il qu'on les exeille* (M S Q v. 5915) ; *esgarettés, esgueullés, eschilliés.* (*Journee de Therouenne*, v. 53). Th. *esseillier* picard, id est consumere ; Du C., III, 152[a] : Hinc (exiliare) etiam Picardi essiller usurpant pro bona dissipare.

58 Faille « Manteau » : *je te pry, sans couvert malice Que tu viennes dessoubz ma faille* (*Debat du loup et du mouton*, v. 55). Baudet Herenc, *Doctrinal de la seconde rhétorique* : *Une faille que les femmes portent en Flandres* (Langlois, *Recueil*, p. 136) ; Du C., V, 233[a] : Etiamnum Belgae failles appellant vestimentum quo caput et totum corpus vice pallii operiunt feminae ; He. *faille* : morceau d'étoffe fine en laine ou en soie noire que les femmes mettaient sur leur tête et qui leur descendait jusqu'aux genoux. V. Gay, *Glossaire*, I, 689.

59 Fatrouiller « agiter, remuer » : *Escarmouflés, fastrouliés, badrouliés* (*Journee de Therouenne*, v. 69) ; cf. M S Q v. 4443. Th. *fatrouiller*, semble qu'il vienne de fatras, nugari ; un *fatrouilleur*, nugator ; He. *fatrouiller* : mettre du désordre dans un endroit ou plusieurs menus ustensiles sont rassemblés ; J. *fertouiller* : remuer, tripoter, barboter. Le mot est dans *Maistre Pathelin* avec le sens de « baragouiner », éd. Holbrook, C F M A, v. 789.

60 Fel « cruel, terrible » : *j'ai vu felle besogne* (*Recollection*, v. 713). He. *fèle* : fort, robuste, raide, en parlant des choses ; arrogant, peu endurant, en parlant des personnes ; S. *fel* : fier, hautain, sévère, brutal,

ferme. De là le dérivé *s'enfeler* « s'envenimer » : *quant ils les touchoient* (les chenilles) *de leurs mains, elles s'enfeloient et venymoient...* (Chr. ch. 328). Gamillscheg, 411 [b].

61 Ficheau « putois » : *Blans lyons, ficheaux* (*Bergier sans solas*, v. 369). Sur ce mot, voir *Romania*, LIII, 172-6.

62 Flegart « terrain vague, place publique » : *et sauvegarde et flegars et esgars* (*Nativité de Madame Alienor*, v. 117). He. *flegard* : ruelle étroite qui reçoit les eaux sales des maisons voisines ; ce mot est employé en plusieurs endroits dans une signification plus étendue, puisqu'il y signifie tout endroit public à découvert, qui n'est la propriété d'aucun particulier ; Ha. *flegard* : terrain communal inculte ; E. *flegar* : terrain vague ; parcelle de terrain communal, resté en dehors après la construction d'une route. Cf. *Revue du Nord*, XVII, p. 75 et 220.

63 Fouan « Taupe » : *il vauldroit mieux de cachier aux fouans* (*Response a M^e A. Busnois*, v. 31). C., He., S., V., E. *fouan* : taupe. J. Jud, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1914, p. 64.

64 Fourdrine « prunelle » : *de fourdrine, de cervoise de let* (*Response a M^e A. Busnois*, v. 82). S., He. *fourderaine* : prunelle ; Ha., E. *fourdreine, fourdeine* : prunelle, fruit de l'épine noire ; L. *ferdrinne* : fruit de l'épine noire ; J. *fordrainne* : fruit de l'épine noire, du prunier des haies ou créquier. Von Wartburg, III, 152 [b].

65 Gadru « garçon bien éveillé » : *il y a mains gentils gadrus Qui pour nous assieger s'arroient* (M S Q v. 1775). V. *gadru* : altération de gars, garçon ; L. *gadru* : se dit d'un petit enfant qui commence à rire, qui paraît vif, alerte, précoce, qui est tout élevé. *Gadru*, selon nous, est pour *gars dru*, comme *cuppelez* (*Orde de belistrie*, v. 34), est pour *culs pelez* ; cf. Rabelais, *Le Quart livre*, chap. LXV. Von Wartburg, III, 165[a] : il est inutile de voir dans *ga-* un préfixe d'origine gauloise.

66 Gaiolé « bariolé » : *Comment est son dos gaiollé* (P. fol. 311 recto). Molinet a substitué *gaiollé* à *tavelés* qu'il trouvait dans la *Passion d'Arras*. He., V. *gaiolé* : bariolé, de plusieurs couleurs ; S. *gayolé* : sot, timbré, bariolé ; E. *gayolé* : bigarré, marqué de diverses couleurs. Pour l'étymologie, voir *riolé*.

67 Gaiolle « cage » : *Et je n'ay ame en vos gaiolles* (*Debat des trois nobles oiseaux*, v. 126). He *gaiole* : cage ; Ha. *gaïole* : cage à oiseaux, anciennement prison ; E. *gayole* : cage, partie d'un clocher où se trouvent les cloches ; prison, geôle.

68 GALLE « callosité » : *ayans es mains cloches et galles.* (*Nouveau Calendrier*, v. 74). Th. *galle* vient de callus, c mutato in g ; petigo, impetigo, scabies ; He. *gale* : pustule qui s'élève sur la plante des pieds pour avoir trop marché, ou aux mains pour avoir frappé longtemps avec un marteau ; E. *galle* : callosité qui survient aux pieds ou aux mains après une longue marche ou certains travaux fatigants.

69 GALLIFRE « *goinfre* » : *c'est ung galiffre qui se pare De maint satellite engaigniet* (M S Q v. 7974). Bov. *galifre* : pantolabus, qui plurimum edit ; Ha. *galaffre* : gourmand, glouton, qui engouffre ce qu'on lui donne à manger ; L. *Galaffe* : glouton, grand mangeur, goulu, gourmand, goinfre ; E. *galaffe, galouffe* : gourmand, goulu, glouton.

70 GANTIER « tréteau » : *ils ont estés esvertués Et reversés sus les gantiers* (M S Q v. 17669). Ha. *gantier* : chantier établi pour placer des tonneaux dans une cave ; E. *Gantier* : pièces de bois sur lesquelles on place les tonneaux dans les caves. J. Jud, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1914, p. 40 ; voir, plus haut, les locutions populaires.

71 GARGATE « gorge, entrée » : *et leur enrachiés de vos pates, Les langues hors de leurs gargates* (M S Q v. 2069) ; *aux gargates de ces moutiers* (*Testament de la guerre*, v. 152). Cotg. *gargate* : the throat-pipe, Picard ; C. *gargate* ou *garghete* : gorge, gosier ; L. *Gargate* : grande bouche.

72 GAVE « gorge, jabot » : *harpies qui furtivement emplissoient leurs grosses gaves* (*Naufrage de la Pucelle*, 1e partie) ; de là le dérivé *gavée* « gorgée » : *pour sa gavee avoir se resveilloit* (*Temple de Mars*, v. 165). He., S., L., J. *gave* : jabot des volailles ; Ha. *gave* : la gorge, le devant de la poitrine, l'estomac des oiseaux ; E. *gave* ou *gafe* « jabot des oiseaux ; par extension, gorge.

73 GISTE « poutre » : *les gistes et les sommiers en allumant se destordoient* (Chr. ch. 43). Ha. *gîte* : solive, pièce de bois ; E. *gite* : solive qui supporte un plancher à chaque étage ; L. *gite* : l'une des deux longues pièces de bois d'une voiture, d'une charrette ou d'un tombereau, qui reposent sur l'essieu et se continuent pour former les timons ; les gites supportent les ridelles.

74 GOREAU « Collier » : *et rembourrer mon vieux gorreau Qui n'a loque tenant ensemble* (M S Q v. 19350) ; Au sens figuré, « joug » : *hors du franchois goreau* (*Recollection*, v. 1034). S. *Gourriau, goreau* : collier faisant partie des harnais des chevaux de trait ; E. *Goron* : Collier de cuir auquel est fixée la chaîne adaptée à l'extrémité libre du timon d'un

chariot ; J. *Gorelier gorlier, gorier* : bourrelier ; c'est un dérivé de *gorel*, fort collier des chevaux de trait.

75 HAIGNIER « mordre » : *On haigne, on hongne, on en taille une longne (Eages du Monde*, v. 190). He. *Hagner, agnier* : mordre avec avidité ; V. *agnon* : bouchée d'un mets ; du verbe agner, mordre dans quelque chose ; S. *Hagner*, J. *Hangner* : mordre.

76 HALLOT « têtard de saule » : *Peuple devot, soubz ung hallot (Sermon de saint Billouart*, v. 3). He,. V., E. *hallot* : saule étêté ; J. *hallot* : long et fort *bâton*, rondin, buisson, têtard de saule et, par extension, de toute espèce de bois. Gamillscheg, 504[a].

77 HALOTTER « secouer » : *Appaisiés vous, qu'a malle hart, Vous puist on le col halotter* (M S Q v. 7555). He. *aloter* : faire effort pour arracher quelque chose qui branle déjà, agiter par le vent ; V. *Alotter* : secouer ; Ha. *harlotter* : secouer, pousser de droite et de gauche, ballotter.

78 HARCELLE 1° «lien d'osier»; 2° « personne maigre et nerveuse» : *Nous avons licolz et harcelles Pour enforcier josnes pucelles* (M S Q v.8716) ; *Menés y deux ou trois harcelles Qui l'appoigneront, il est heure* (M S Q v. 6825). He. *Archèle* : osier qui sert à faire des liens ; V. *Archel* : petit rameau d'osier servant à lier et rattacher les branches des vignes... ; S. *Harchelle* : branche d'osier pour lier les espaliers ; L. *harchelle* : hart ; fig. femme maigre, très courageuse, dure au travail.

79 HARLER « Couvrir de hâle » : *Nuds et harlés de froidure et de fain (Mandement de froidure*, v. 70). Bov. *Harle*, quod Franci vocant halle, nascens a calore solis albidam cutem aestate tingentis.

80 HAROUGET « vif, éveillé » : *propet, tost prest, rouget et harouget (Nativité de Madame Alienor*, v. 60). C'est un diminutif de *harouge* ; cf. Godefroy, IV, 427 [c], *harouce* : orgueilleux, chicaneur ; E. *arouche* : actif, adroit ; cf. J. Morawski, *Les Diz et proverbes des Sages*, p. 105. Gamillscheg, 508 [b].

81 HATREAU « Cou » : *S'en eust col et canolle Du hastrel deslogie (Recollection*, v. 967). Th. *Hasterel* ou *hastereau*, Picard ; idem quod collum, le col ; Du C., III 633 [c], *hasterellus*, collum, jugulum, cervix, nostris hasterel et haterel ; He. *hatreau, hatriel* : nuque ; Ha. *hatrez* : le cou, la gorge ; J. *hatrel* : nuque, derrière de la tête et, par extension, cou.

82 HAYON « échoppe portative » : *d'ung couvertoir et d'ung hayon (Lettres missives de Verjus*, v. 112). He. *hayon* : sorte d'échoppe porta-

tive dont se servaient les marchandes de fruits ; L. *haillon* : sorte de tente qui sert aux forains pour exposer leurs marchandises sur le marché ; claie garnie de branchages ou de paille qui sert d'abri aux ouvriers des champs. Gamillscheg, 511[b].

83 Hecquier « couper avec une hache » : *Il ne te chault qu'on brocque, ou hocque ou hecque (Oraison a saint Adrien*, v. 155) He. *hequer* : hacher du bois, le fendre avec la hache ; Ha. *haquer* : hacher, couper, tailler ; L. *haiquer* : hacher, couper du bois ; se dit souvent en mauvaise part et signifie, dans ce sens, couper maladroitement ; J. *Haiquer* : hacher, couper ; dérivés *haique*, morceau coupé et *haiquette*, copeau ; fig., petite quantité. Selon nous, le substantif verbal de hecquer, *hecque* et le diminutif *hequette* ou *esquette* ont désigné des éclats de bois. Von Wartburg, III, 245[a], rattache *equette* au latin *esca* : « Diese bedeutung erklärt sich dadurch, dass eben spâne hâufig zum anfeuern verwendet werden ». Cette étymologie fort ingénieuse nous paraît peu vraisemblable.

84 Hobette « Cabane » : *qui souffloit le feu en la hobette* (Chr. ch. 241). He. *hobette* : espèce de corps de garde pour les douaniers ; V. *hobette* : c'est en général un petit bâtiment pour renfermer des outils ou des marchandises, mais qui ne sert pas à l'habitation ; E. *obette* : petite loge, petit bâtiment. G. Cohen, *Aubette* (*Mélanges* A. *Thomas*, p. 109-120) ; Guerlin de Guer, *A propos d'Aubette* (*Revue du Nord*, XIV, 49-51 ; Meyer-Lübke, R E W[3], 4222.

85 Hoc « crochet, hameçon » : *Après avoir sentu poindans ronchettes, Hocqs et estocqs je trouvai lieu paisible (La Mort Federicq*, v. 13) ; cf. Chr. ch. 34. Cotg. *Hoc* as *croc* : a grapple or great hooke ; L. *hoc* : instrument de fer pourvu de trois ou quatre pointes recourbées, attaché au bout d'une corde et servant à retirer les seaux ou autres objets tombés au fond d'un puits. De là vient le diminutif *hocquet*, « crochet » : *l'autre a passé par chaines et hocquetz* (*Voyaige de Naples*, v. 117), et le verbe *ahoquer*, « accrocher » : *se les gras moutons s'ahoquoient ou s'ahurtoient a ses espines (L'arbre de Bourgonne)*.

86 Huicquet « petite porte » : *Environ onze heures, ils ouvrirent le ghicet ou huicquet de la dite porte de Hagerne* (Chron. ch. 259). Pour Molinet, *ghicet* et *huicquet* sont synonymes. Nous avons montré (*Romania* LIII, 167-172), que *huicquet* est la forme picarde de *uisset*, « petite porte », qui était devenu *wichet* et *wiquet* ; que, d'autre part, *guichet* est l'équivalent francien de *wichet*. Cette étymologie de *guichet* a été admise par L. Clédat dans les dernières éditions de son *Dictionnaire étymolo-*

gique. M. O. Bloch (*Dict. Etym.*, I, 353 [b]), persiste à trouver douteuse l'étymologie de *guichet*.

87 Hurée « talus » : *hurees couvertes et merveilleuses mines donnans approche aux susdicts fossés* (Chr. ch. 6). He. *hurée* : crête élevée, revers d'un chemin creux ou d'une rivière ; S. *hurée* : mot sans équivalent français ; il désigne les bords d'une route, plus élevés qu'elle. J. Haust, *Etymologies wallonnes et françaises*, 1923, p. 149.

88 Jarbe « baquet, cuvier » *et je suis plus ront qu'une quenne De boire friant vin de jarbe* (M S Q v. 1643). Du C., III, 747 [c] *Jarba*, vasis nempe genus, pro jalle, cupa minor, vulgo baquet ; cf. *Les Evangiles des Quenouilles*, éd. Jannet, p. 92 : *la première fois que vous jetterez la lessive dessus dans la jarbe*.

89 Lanchart « gros bâton de bois : *Et ainsi que ces gros ribaux Deschergoient dessus sa cruppe De lanchars ossi gros que vaux* (M S Q v. 8593) ; cf. R R M ch. 107. He. *lanchart* : parement de fagot, gros bâtons qu'on place au-dessus pour envelopper le fouffrin. Godefroy, IV, 710[a].

90 Loque « mou, fatigué » : *Vieux coulletiers qui les langues ont locques (Mandement de froidure*, v. 48). Cotg. *loque* : a rag or tatter, Picard ; S. *loque* : relâché fatigué, mou, efféminé » ; E. *loque*, Sf. : loque, mauvais torchon, linge à essuyer ; adj., mou relâché, en parlant d'un tissu ; fatigué, efféminé, en parlant d'une personne. De là le dérivé *locu*, « deguenillé » : *dont on sert les pouvres locus* (*Ballade figurée*, v. 14). Gamillscheg, 569 [b].

91 Louchet « bêche » : *lesquels avoient fait charger louchets, pelles et picques* (Chr. ch. 48). He. *louchet* : bêche droite ; Ha., V., E., L. *louchet* : instrument servant à fouir la terre. Gamillscheg, 571[a].

92 Lufre « Glouton » : *Depuis le temps du lufre roy Harecque (Mandement de froidure*, v. 5) ; cf. *Les Evangiles des Quenouilles*, éd. Jannet, p. 22 : *Il n'en sera si luffres ne gourmant a table* ; L. *lafrer, loufer, loufrer* : manger avidement.

93 Luisiau « cercueil » : *mais elle est etroite a l'advenant plus a un costé que a l'aultre, a maniere d'ung luisiel* (Chr. ch. 1). Du C., IV, 153 [c] *lucellus*, feretrum, nostris lusel ; He., S. *lusiau*, *V. luijeau*, Ha. *lugeu*, E. *lugé*, L. *luset* : cercueil, bière. J. Jud, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1914, p. 63.

94 Macque « Masse d'armes » : *que ses amis a hacques et a macques*

(*Debat de la chair et poisson*, v. 228). Du C., IV, 168 [b]. *Macha*, clava, Gall. masse vel massue, alias mache et macque ; He. *Macque* : Massue, en parlant d'un bâton qui a une boule au bout. De là le dérivé *macquette*, « petite boule » : *coullions quarrés, vis a grosse macquette* (*Response a Me A. Busnois*, v. 41). V. Gay, *Glossaire*, II, 121.

95 Mais « Mauvais » : *Trop tost vient message a tous lés qui maises nouvelles rapporte* (P. fol. 45 verso) He. *Sentir mais* : puer, sentir mauvais ; S. *mai, mouai* : mauvais. Meyer-Lübke, REW[3], 5265[a].

96 Malette « petit sac » : *Baillés leur malette et bourdon* (M S Q v. 3285) ; cf. R R M ch. 92. He. *malette* : sac de toile que portent les mendiants ; V. *Malette* : sac, poche, gibecière où les bergers mettent des vivres pour la journée ; S. Ha., E. *Malette* : panetière, petit sac où les ouvriers mettent leur pain.

97 Malot « bourdon » : *que weppes ne que gros malos* (*A David Walle*, v. 12) ; *escoutés quelz malos ruyans* (MSQ v. 1795). C., Ha., E., L. *malot* : bourdon, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, CXLV, 262-3.

98 Mauviar « merle » : *aloettes, mauviars, sansonnés* (*Chappelet des dames*, v. 104). He., V., E. *mauviar* : merle. Gamillscheg, 601[a].

99 Mehaller « pourrir » : *Tes carpes sont meschans et mehallés* (*Debat d'apvril et de may*, v. 80). C'est une autre forme de *mesaler*. He. *mesalé* : qui a perdu sa fraîcheur ; voir *Romania*, LIII, 156.

100 Mesquine « servante » : *ils avoient voulu esforcer la mesquine de leur logis* (Chr. ch. 116). Th. *Mechine* et Pic. *mequine*, c'est-à-dire chambrière ; He., Ha., V., J. *mequaine* ou *mequingne* : servante, femme de ménage ; E. *Mequenne* : fille ou femme de service, servante de ferme ; ustensile de cuisine. Gamillscheg, 608[b] ; Meyer-Lübke, REW[3], 5539.

101 Met « pétrin » : *en cave dessus une met* (*Argumentum operis*, v. 20). He., E. *mée*, V. *mets*, S. *maite*, Ha. *mait*, J. *met*, L. *moie* : pétrin. Gamillscheg, 581[b] ; Meyer-Lübke, REW[3], 5227.

102 Mouchon « moineau » : *Pies, frions, linettes et mouchons* (*Chappelet des dames*, v. 105) ; cf. *chasseurs de blancs moissons* (RRM, ch. 104). He, S., V., E., J. *mouchon* : moineau. J. Jud, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1914, p. 39 et 62.

103 Mouffle « gros gant » : *Couteaux, bonnet, moufle, robe et pourpoint* (*Lettre a de Fenin*, v. 13) ; *prent on bien ung tel cat sans mouffle*

(MSQ v. 6449). Bov. *gants* vel *wants* pro chirothecis ; nostrum vulgus etiam eas vocat moufles ; He., V., S., Ha., E. *mouffes* : gants fourrés dont les doigts ne sont pas séparés, excepté le pouce. De là les dérivés *mouflace* : *n'oublions soufflés ne soufflaces, Pinces, marteaux, grosses mouflaces* (MSQ v. 15091) et *moufflette* : *Gand pour moufflette ont cuidié entamer* (*Bergier sans solas*, v. 326). Gamillscheg, 625[b] ; Meyer-Lübke, REW[3], 5714.

104 NIVELET « niais » : *Tenus serés pour nivelet* (*Revid a Pol de Mol*, v. 101). He. *nivelet* : simple, imbécile ; Ha. *nivelet* : qui est nouveau, sans expérience ; L. *nivelet* : qui a peu d'expérience, jeune prétentieux ; J. *nivelet* : gamin, jeune morveux. Le plus ancien exemple cité par Godefroy, V, 501[c], est de Gringoire.

105 NOCQUIERE « gouttière » : *Bouttons nous en une nocquière* (MSQ v. 11801). He, Ha., V., S. *nocque, nochère, nocquière* : gouttière ; L. *noque* : gouttière ; *noquère* : gargouille ; E. *nokel* ou *noquère* : gouttière. Meyer-Lübke, REW[3], 5859.

106 ONNI « uni » : *Crochus, bochus seront onnis* (MSQ v. 19439). Sur ce mot, voir *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1924, p. 217-221.

107 PALOT « sorte de bêche » : *N'a gaires qu'on ne veoit ame Picq, loucet, hoel et palot* (MSQ v. 23857). He. *palot* : sorte de bêche propre à paloter les champs ; Ha. *palot* : le palot boulonnais est en fer avec tranchant d'acier, et manche de bois muni d'une traverse servant de poignée ; L. *palou* : pelle de bois creuse, propre à vider l'eau ou servant à remuer les grains, la farine ; J. *palot* : grande pelle en bois. De là le dérivé *paloter*, « bêcher légèrement » : *Terre gratter, fouir et palloter* (*Épitaphe d'Englebert de Nassau*, v. 116).

108 PAUCHIER « presser avec le pouce, meurtrir » : *Et ceux qui les yeux ont pauchiés* (*Ceux qui sont invités aux nopces de Magdeleine de Laidin*, v. 29). He. *pocher* : presser fortement sous le pouce ; le même sens est donné par V., C., E. et L. (*peucher*). Ce verbe se rattache à une forme picarde *pauch* du mot pouce. Le D. G. explique par *pocher*, « mettre dans une poche », l'expression *yeux pochés au beurre noir*. C'est, selon nous, une contamination burlesque des deux locutions : *yeux pochés* et *œufs pochés au beurre noir*.

109 PIOLÉ voir RIOLÉ.

110 I POVILLON « papillon » : *Povillons, wepes, tahons* (*L'arbre de*

Bourgonne, 4e partie) ; *et avoient iceulx povillons courtes aeles* (Chr. ch. 130). E. *povillon* ; papillon.

II Pouillon « poulet, jeune enfant » : *n'est il mie possible que ce jeune pouillon royal se fiere au ventre de la belue* (*Naufrage de la Pucelle*, dernière partie). S. *pouillon* : poulet, enfant délicat ; He., V. *poulion* : poussin, jeune poulet.

111 Ploutre 1° « rouleau de pierre ou de fer servant à écraser les mottes de terre » ; 2° « cylindre métallique qu'on déplaçait entre deux crampons pour ouvrir ou fermer une porte » : *Je lui donray ung cop de ploustre* (MSQ v. 15257) ; *Je n'ay fleau qui vaille ne gros ploustre* (*Response a Me A. Busnois*, v. 15). Le mot est pris ici dans un sens obscène. V., Ha., L. *ploutre, ploutroir* : instrument aratoire pour aplanir la terre après le labourage ; He. *ploutrer* : passer un cylindre sur la terre pour la rendre unie. V. Gay, *Glossaire*, II, 241. Meyer-Lübke, REW3, 6588.

112 Poree 1° « poirée ou bette » ; 2° « étuvée de légumes » : *Tes porées et tes cabus* (*Response a Busnois*, v. 9) ; *prisier poisson mieux que lart en poree* (*Debat de la chair et du poisson*, v. 273). Th. : De la porrée ou de la jotte, beta ; V. *poirée* : bette blanche ; S. *porée* : choux étuvés, épinards bouillis ; poirée ou bette ; He., V., E. *porée* : étuvée de choux, d'oseille ou d'épinards.

113 Porion 1° « poireau » ; 2° « verrue » : *Ces deux gas de vielle punaise Ne vallent point deux porions* (MSQ v. 8726) ; *fit paindre et eslever un porion en son visaige* (Chr. ch. 165). Bov. *Porion* apud Belgas per i consonantem, apud Parrhisios per i vocalem, aequivoca vox. Est enim aut porrum herba, ex qua fiunt in cibum oluscula, aut est nevus et superflua caro in manibus succrescens ; He. *porion* : poireau ; *porgeon* ou *porjon* : verrue ; V., Ha., E., L. donnent les mêmes sens.

114 Queue « futaille » : *le duc abandonna deux queues de vin qu'il fit enfondrer* (Chr. ch. 4). P. Borel *Queue* : mesure de vin contenant 48 septiers qui valent 373 pintes ; ce mot est usité en Normandie et Picardie ; Bov. *Queue* : cauda animalis est et queue a cado, pro vini dolio ; une queue de vin, cadus vini ; He. *queue* : une queue de vin.

115 Rachier « Couvrir de crachats » : *rachiés, railliés, rasachiés, racachiés* (MSQ 1001). Bov. *Raquier* apud Belgas, Parrhisii dicunt *crachier* ; est expuere et ejicere ore sputamen ; Du C., V, 589c *Rascare*, cum sonitu quodam ac vi exspuere, Picardis rasquer ; He., V., S., Ha., E., L. enregistrent le mot avec le même sens.

116 Rados « abri » : *En ces bleds, pour estre au rados* (*Orde de belistrie*, v. 80). He. *Rados* : plate-bande élevée en talus, adossée à une muraille exposée au midi ; V., Ha., E. *rados* : abri contre les intempéries ; L. *au radou* : à l'abri du vent, du froid ou de la pluie. Von Wartburg, III, 145[a].

117 Ramonner « balayer, rosser » : *Comment ils sont riflés et ramonnés* (*Dictier sus ceux de Gand*, v. 181). He., L. *ramoner* : balayer, rosser, donner des coups de canne ; C. *ramonner* : N'a en français que le sens de balayer une cheminée ; en picard, il signifie balayer dans un sens plus général et, par métaphore, donner des coups de balai, rosser.

118 Rassaveter « mal raccommoder, maltraiter » : *Rassavetés, retornés, rostiliés* (MSQ v. 4414). He. *rachafeter* : raccommoder mal, à la manière des savetiers ; gronder avec aigreur ; Ha. *rachaveter* : réparer, raccommoder avec peu de soin ; L. *rachafeter* : raccommoder à la façon des savetiers.

119 Ratasseler « rapetasser » : *vestu d'un viel gyppon ratasselé* (RRM, ch. 46) ; de là, le dérivé *ratasselage*, « raccommodage » : *sans ratasselage fracture ou quelque radoubage* (RRM ch. 88). V. *Ratasseler* : rapiéceter ; S. *ratasseler* : raccommoder, mettre des pièces à un chaudron, à un habit.

120 Ratisier « exciter, ranimer, tourmenter » : *ratisié de grans paffus* (*Oraison a saint Adrien*, v. 167) ; *il les fault aller ratisier Et assommer d'ung gros baston* (MSQ v. 5565). He. *Ratisier* : attiser le feu, le remuer pour faire tomber la cendre ; Ha. *ratijer* : attiser, entretenir un feu de bois, en repoussant au fur et à mesure les branchages dans le foyer ; L. *ratisier* : attiser le feu ; fig., donner des coups. Gamillscheg, 56[b].

121 Raton « crêpe » : *Mengier ung gros raton* (*Recollection*, v. 640). He., V., S., E. expliquent le mot par « crêpe ». V. et E. ajoutent le sens figuré de « coup de poing », « coup sur la figure ».

122 Ratripeler 1° « imaginer » ; 2° « mettre sens dessus dessous » : *Qui scay bourdes ratripeler* (*Lettres Missives de Verjus*, v. 64) ; *voy nostre camp tout rez et tout pellé, Tout pestellé et tout ratripelé* (*L'Arbre de Bourgonne*, v. 20). He. *ratripeler* : arranger, inventer ; mettre sens dessus dessous. De là, le dérivé *ratripelleur* : *Joindeur de culz, ratripelleurs de coulles* (*Mandement de froidure*, v. 38).

123 Ravace « cage d'osier » : *Tout est ravi par ravace ou par roitz*

(*Ressource du petit peuple*, v. 101) ; *bieres, pannieres, hottes, ravaches, Mandes, corbelles et besaches* (MSQ v. 10013). He. *ravache* : grande cage en osier, à claire-voie, ronde, sans fond, avec un couvercle à son sommet, servant à renfermer des poulets qu'on ne veut pas laisser courir ; V., S. et E. donnent la même définition. C'est sans doute le même mot que Godefroy, VI, 526[c], enregistre sous la forme *rabace* avec le sens d'« engin de pêche ».

124 Reder « rêver, délirer » : *elle redde En disant qu'elle a veu merveille* (MSQ v. 18994) ; D'où *redderie* « songerie, extravagance » : *Gens plains de rederie* (*Recollection*, v. 971). Bov. *Redder* et apud quosdam rever, quod est somniare et nocturnis visis seu somniis et phantasmatis eludi ; V. *Rederie* : engouement pour certaines choses, manie de collection et, en général, fantaisie ; E. *Rederie* : objet de curiosité ou de collection ; manie de collectionner, caprice, engouement.

125 Refrinchonner « frissonner » : *Refrinchonnés, ratelés, ravalés* (MSQ v. 4415). E. *se rafruchonner* : avoir froid, quoique bien emmitouflé.

126 Reige « gaze » : *Ils sont sy blanc que le fin reige, Voire plus blancq que n'est la neige* (P fol. 198 verso). Molinet a introduit dans son vers le mot *reige* qui n'est pas dans la *Passion* de Jean Michel. He. *reiche* : gaze en fil, dite gaze rayée ; elle a des raies pleines en coton. Cette gaze pouvait servir à tamiser ; par suite, le mot a pris le sens de « crible » ; He. *rège* : sorte de crible en bois dont on se sert pour nettoyer les grains. J. Jud, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 1914, p. 64.

127 Resincier « rincer » : *Resinciés cuves et plateaux* (MSQ v. 10182). Du C., V, 618[a] *Recincer* dicunt nostrates de linteis quae ex lixivio in aquam mundam immittuntur et abluuntur ; Godefroy, VI, 664[b], enregistre les formes *recincier, rechinchier, resinchier* et cite des exemples du Nord de la France. Sur ce verbe, voir A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, 1[re] série, 1927, p. 159-61. Remarquons, en outre, que le verbe *se requinquer*, « faire sa toilette », pour lequel on a proposé des étymologies diverses (Voir, en particulier, Gamillscheg, 758[b]), n'est qu'une variante picarde de *rechinchier* ; cette forme s'explique fort bien par l'alternance de c et *ch* (*Romania*, LIII, 157).

128 Revid « cadeau de noces » : *Se ne vous puis faire revids, Sinon de papier et de plume* (*Revid a M[e] Pol de Mol*, v. 22). C'est le substantif verbal de *revider* « donner en retour » : *qui de son bec ne vous revide* (*Debat des trois nobles oiseaux*, v. 135). Godefroy, *revisder*, VII, 177[a].

129 Rietz « terres incultes » : *Terres a riés, gens esbahis* (*Testament de la Guerre*, v. 51). Th. *Rié* : Solum incultum, usez des formules de friche ; Bov. *rietz* : inculti seu neglecti agri ; Du Cange, V, 770[a] *Riesa*, nostris riez, terres non labourées ; He., Ha. *Riez* : terre non cultivée, laissée en friche perpétuelle pour servir au pâturage, terre abandonnée, mauvais sol improductif ; E. *Rié* : terrain vague, terrain communal plus ou moins vaste ; laicher enne terre a rié, la laisser en friche. Meyer-Lübke, REW[3], 7339.

130 Riolé « bigarré » : *Pour gens meschans, riolez, piolez* (*Ressource du petit peuple*, v. 50). Th. *riolé* : inde vulgatum illud *Riolé, piolé*, mais je pense que le vray est raiolé, c'est à dire peinct et bigarré par petites raies : lineatus, virgatus ; *piolé*, picturatus, variegatus ; Cotg. *Riolé* : streaked, rayed ; whence *riolé piolé*, diversified with many several colours ; *piolé* : spotted or speckled, whence *piolé riolé*, gaudy or pide ; also diversified or set up with sundry colours. Il nous semble que Thierry a vu juste en rattachant *riolé* à *raiolé* ; par analogie, *piolé* serait formé sur *pie*, comme *gayolé* sur *geai*.

131 Ripaupé « Mauvaise boisson » : *A Ripaupé qui tout endure* (*Lettres missives de Verjus*, v. 35). Cotg. *Vin ripopé* : Rascally hedge wine ; bad wine made a great deal worse by much water ; or the droppings of wine, taken out of the bacquet or tub that stands under the spigot, and mingled with water by or for poor folkes ; Oudin : du ripopé, du mauvais vin, du vin meslé d'eau ou plustost les reversures des bacquets ; He. *cafetiau* : café fort léger, ripopée, nom du café rebouilli. Gamillscheg, 767[a].

132 Ripeux « galeux » : *Foireux, roigneux, ripeux, morveux* (*Chanson sur l'orde de belistrie*, v. 28) ; *pourry, meseau, ripieulx, rongneulx* (P fol. 42 recto). He. et V. *ripeux* : galeux ; E. *rippes* : gale des chiens, des chats ou des moutons ; S. *rispeu* : attaqué de rispe, maladie de peau des chiens ; pauvre, malheureux. Gamillscheg, 767[a].

133 Sacquer « tirer » : *Une maille d'or luy sacquay* (*Ballade : A une fillette parlay*, v. 17). Du C., VI, 5[c] *Saccare* ; Picardi nostri, saquer une épée pro ensem de vagina extrahere ; He., S., Ha. *saquer* : tirer ; V. *saquer* : tirer en secouant et avec violence ; E. *saquer* : tirer à soi, employer toutes ses forces à traîner un fardeau, travailler avec ardeur, donner un bon coup de collier ; L. *saquer* : tirer d'un sac, sortir de la gaîne, ôter, tirer à soi. Gamillscheg, 779[a].

134 Saffrelique « débauchée » : *Pour compaignier Madame Saffre-*

licque (*Debat de la Chair et Poisson*, v. 61) ; *Dame Saffrelicque seoit a l'huis pour huchier les passans* (RRM ch. 104). Th. *saffre* : petulans, lascivus ; Oudin : une saffre et une safferlique, c'est-à-dire une friande et une débauchée ; S. *Chaferlique* : petite babillarde inconsidérée, impudente ; jeune fille de mœurs suspectes. Gamillscheg, 779[b], propose une étymologie inacceptable ; cf. M. Valkhoff, *Les mots français d'origine néerlandaise*, 1931, p. 221.

135 Sanchier : « assouvir, satisfaire » : *non sanchiés de lui avoir perpetré ces horribles dommaiges* (Chr. ch. 198). Godefroy, VII, 302[c], cite surtout des exemples du Nord de la France. Nous n'avons trouvé ce terme dans aucun glossaire picard, bien qu'il soit encore vivant dans la région valenciennoise. Godefroy, III, 567[b], relève le verbe *essancier*, *essanchier* qui a le même sens. Meyer-Luebke, REW[3], 7581.

136 Sansonnerie « cellier » : *Tu es vaillant, on te menra Boire a nostre sansonnerie* (MSQ v. 242). Le mot ne figure dans aucun glossaire picard. Godefroy, III, 364[a], et IX 510 [b], l'enregistre sous la forme *eschansonnerie*.

137 Sapion « coupe » : *En boivent les grans sapions* (*Dictier des quatre vins*, v. 136) ; *affin qu'il pappie Vin cler que rouppie Par grans sapions* (*Roy de la pye*, v. 4). Nous n'avons trouvé ce mot nulle part ailleurs.

138 Taye « aïeule » : *Tu as la lanterne te taye* (MSQ v. 5537) ; *tayon*, « grand-père » : *se vous m'estiés pere ou tayon* (MSQ v. 16879). Th. *taie*, pic., avia, taion, avus ; Du C., VI, 520[b] : Nostratibus tayon pro grand-père, avus, et taye pro grand-mère, avia ; He. *teïon*, *teïonne* : aïeul, aïeule ; Ha. *taion*, *taïonne* : aïeul, aïeule ; *rataïon* : bisaïeul. Pour S., E. et L. *taye*, *tayon*, *tayonne* signifient bisaïeul, bisaïeule. Von Wartburg, I, p. 165[b].

139 Teguer « geindre » : *Quant je souffle du becq, je tousse Et tegue comme ung aignelet* (MSQ v. 11721). He. *Teguer*, *tequer* : efforts qu'on fait en se baissant pour ramasser quelque chose, ce qui oblige à rendre un son qui sort péniblement de la poitrine ; V. *teguer* : laisser échapper de l'air du gosier par de petites explosions fréquentes ; parler difficilement, avec hésitation ; E. *teguer* : laisser échapper involontairement une sorte de gémissement ; manifester sa mauvaise humeur par un gémissement de regret, d'impatience ; par extension, parler avec difficulté, trouver malaisément ce qu'on veut dire. *Romania*, XXXV, 295-300.

140 Toreille « étuve » : *au carbon de toreille* (*Orde de belistrie*, v. 63). He. *tourèle* : espèce de séchoir en maçonnerie dans lequel on torréfie le grain pour en faire de la bière ; S. *toreille*, *toureille* : Séchoir, lieu où l'on sèche le grain dans les brasseries ; V. *toreille* : bâtiment disposé pour torréfier le grain qui doit servir à faire la bière ; E. *torelle* : séchoir ou étuve dans laquelle les brasseurs font dessécher l'orge germée qui sert à la fabrication de la bière.

141 Touquet « Coin » : *quand vous demouriés au toucquet* (*Régime à Verjus*, v. 86). Du C., VI, 706ª *Touquet* nostris pro coin, angulus.

142 Touiller « Mêler, remuer, battre » : *tu as toulliet rompu et desmailliet* (*Eages du Monde*, v. 20) ; *Hallés, toulliés et battus de tous lés* (*Journée de Therouenne*, v. 68) ; d'où le composé *entouiller* « mêler » : *entouilla les filléz* (*Robe de l'Archiduc*, v. 156). He. *toulier* : mêler, mettre en désordre ; remuer ce qui est liquide ; déraisonner ; Ha. *touiller* : mêler de manière à ne faire qu'un tout de différents objets ; E. *touiller* : mêler, embrouiller, emmêler, mettre en désordre ; remuer un liquide, un mets en préparation ; parler confusément ou peu distinctement ; rouler par terre, donner une roulée, battre. A. Thomas, *Essais de philologie française*, 1897, p. 391-2.

143 Toupier « tourner comme une toupie » : *toupiant comme un fol autour des piliers* (*Prenostication*, 1re partie). Th. *toupier* : circumverti, ambire ; Ha. *toupier* : piétiner sur place ; aller et venir continuellement sans but et sans utilité. Gamillscheg, 852ª.

144 Tranline « trèfle » : *glais, tranlines, aubespines, mugués* (*Chappelet des Dames*, v. 151). He. *tranelle, tranène*, V. *tranène*, C. *tramène* ou *tremène*, E. *tramène*, Grandgagnage *tremblène* : trèfle.

145 Tribouler « tourmenter » : *il est descendu de sa haulte tour en ceste valee de misere pour tribouler les loyaux amoureux* (RRM ch. 17). De là viennent le dérivé *triboulis*, « tourment » : *Prince regnés en paix sans triboulis* (*Ballade figurée*, v. 34) et le composé *entribouler*, « torturer » : *Arsenicq, pour l'entribouler De ces rasteaux longs et agus* (MSQ v. 11533). S. *tribouler* : rouler, troubler, remuer, agiter ; He. *se tribouler* : prendre beaucoup de peine, avoir des peines, des chagrins secrets ; V. *se tribouler* : faire ses affaires avec peine, à force d'expédients. Gamillscheg, 866ª.

146 Triqueballer « s'agiter » : *les aucuns danser et baller Et les aultres tricqueballer* (*Regime a Verjus*, v. 127) He. *trinquebaler* : faire des pas,

des courses inutiles ; V. *trinqueballer* : trimballer, traîner, mener, porter partout ; E. *trengballer* : trimbaler, traîner partout quelque chose avec soi, faire des pas inutiles. Von Wartburg, I, 221[a] ; cf. *Romania*, LVIII, 122.

147 Trondeller « rouler » : *Tappés, trompés, tempestés, trondellés* (*Complainte sur la mort Madame d'Ostrisse*, v. 371). Th. *trondeler*, Picard, c'est rondeler, volvere ; Cotg. *trondeler* : to trundle as a ball, or as rondeler, Picard ; He. *trondeler* : tomber en roulant, comme du haut d'un escalier ; S. *trondeler* : rouler, errer çà et là sans but ; Ha. *se trondeler* : se rouler nonchalamment sur la terre, s'y ébattre ; C. *trondeler* : jeter par terre ; *se trondeler*, se rouler par terre, se vautrer.

148 Truvet « trépied » : *Le chief couronné d'ung truvet Rouge et boullant comme metal* (MSQ v. 18343 ; cf. v. 11565). Ha. *truvet* : trépied, instrument de cuisine, pour servir de support à une casserole. Godefroy, VIII, 101[a], enregistre la forme sans pouvoir l'expliquer. Voir V. Gay, *Glossaire*, II, 422 : le mot y est imprimé à tort *trenet*.

149 Tumereau 1° « tombereau » ; 2° « faiseur de culbute » : *Sus les tumereaux de Verbrie* (*Lettres Missives de Verjus*, v. 138). He. *tumereau* : tombereau, celui qui fait des culbutes. Gamillscheg, 847[b].

150 Varlotier « Travailler légèrement » : *Ceulx qui l'ont faict pour varlotier* (*Testament de la Guerre*, v. 165). C. *varloter* : travailler un peu de temps en temps ; He. *varloter* : travailler un peu de part et d'autre.

Les Mots d'origine néerlandaise ou flamande

Les mots d'origine néerlandaise ne sont pas rares dans la langue de Molinet et le fait s'explique aisément. Tout d'abord le flamand, qui depuis le moyen âge a perdu du terrain, s'étendait assez avant dans le domaine français. Au XIII^e siècle, il était usuel dans la région délimitée par la ligne Boulogne, Saint-Omer ; à la fin du XV^e siècle. les Audomarois étaient encore bilingues et au XVIII^e siècle une partie de la population continuait à parler le flamand à Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes [1]. D'autre part, dans la Flandre même, l'usage linguistique fut assez variable. Si, jusque dans la seconde moitié du XIII^e siècle, le latin est usité dans les comptes des baillis, s'il fait place ensuite au français jusqu'au milieu du XIV^e siècle, le flamand devient alors la langue administrative jusqu'à l'avènement de la maison de Bourgogne [2]. Les ducs de Bourgogne, sachant que leur puissance était *trop plus flamengue que wallonne* (Molinet, *Ressource du petit peuple*), n'ont rien fait pour entraver la diffusion du flamand.[3] Comme dans les pays bilingues, on pratiquait l'échange des enfants pour les perfectionner dans les deux langues : *Comme, d'ancienneté, ait esté usé et accoustumé oudit pays* (de Tournai) *de baillier enfant pour enfant de la langue d'oyl a celle de Flandres et de celle de Flandres a celle d'oyl, pour apprendre les langages* [4]. Dans une lettre écrite à Abbeville en 1464, le sire de Lannoy donne des conseils à son fils ; il lui recommande de ne pas négliger d'apprendre le flamand, dès qu'il sera en âge de s'instruire : *Je seroie d'advis que tu eusses un homme de bien, prestre ou autre, de la langue tioise, adfin de entretenir et parler le langage, car autrement se oublie de legier et qui ne l'apprend josne, jamais ne le parlera droit* (G. Chastellain, *Œuvres*, V, p. 110 note). Il en résulta qu'il se produisit beaucoup d'échanges entre les deux idiomes. Les rhétoriqueurs hollan-

1. H. Suchier, *Die französische und provenzalische Sprache* (Strasbourg, 1912), p. 720 ; O. Behaghel, *Geschichte der deutschen Sprache* (Berlin, 1928), p. 100.

2. H. Nowé, *Les baillis comtaux de Flandre* (Bruxelles,. 1929), p. 184-5.

3. H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. II (Bruxelles, 1903), p. 416.

4. Archives Nationales, JJ 121, n° 318 ; cité par S. Luce, *Histoire de Duguesclin*, 1876, p. 15, note.

dais, il est vrai, cédèrent à une mode passagère en bourrant leurs poésies de termes français ; il n'en reste pas moins que la langue officielle elle-même se chargea de nombreux gallicismes et que le vocabulaire s'enrichit d'un fort appoint étranger et spécialement picard [1]. Inversement, dès le XIV[e] siècle, les chartes françaises empruntent au flamand des expressions techniques et peu à peu des mots d'origine néerlandaise s'ajoutent au fonds national, surtout dans le Nord de la France [2]. Il est donc plus exact de rattacher au néerlandais certains mots français d'origine germanique, surtout quand ils apparaissent à une date assez récente et particulièrement dans les dialectes picard et wallon. Il suffit de citer quelques exemples : on rattache généralement *crèque* « prunelle » à l'allemand *krieche*. Nous pensons être plus près de la vérité, en établissant que dans la Flandre occidentale on se servait de *krekke*, pour désigner « la prune sauvage ». Il en est de même pour *guemaine* « assemblée générale »; on a, dans l'allemand, *gemeinde* ; mais *guemaine* s'explique fort bien par le flamand *ghemeene* [3].

1 AMBOURS « sorte de bière » : *Fy de peré, d'ambours, de houppedalle* (*Response a M[e] A. Busnois*, v. 86). Godefroy, I 254[a], traduit *ambours* par « sorte de bière » et cite trois exemples dont deux des Archives de Tournai [4]. Le mot signifie d'abord « bière de Hambourg » et nous est venu, comme la chose, par la Hollande ou Anvers ; voir *Amboursebier*, *briemart* et *Hacquebart*. Behrens, *Sprachgut*, p. 64, ne le signale qu'au 18[e] siècle, d'après Savary des Bruslons. Manque dans Valkhoff.

---

1. F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. V, p. 218-274 ; M. J. Van der Meer, *Historische Grammatik der niederländischen Sprache* (Heidelberg, 1927), p. LXXII et 134-207.

2. Gilliodts van Severen, *Inventaire des Archives de Bruges*, t. I, n° 287, *Charte de Louis de Nevers* (1323) ; L. Vanderkindere, *Le siècle des Artevelde* (Bruxelles, 1879), p. 430.

3. Voici, avec leurs abréviations, les ouvrages que nous avons consultés : E. Verwijs, J. Verdam, F. A. Stoett, *Middelnederlandsch Woordenboek*, La Haye, 1885-1929 (= Verwijs et Verdam) ; J. Verdam, *Middelnederlandsch Handwoordenboek*, La Haye, 1911 (= J. Verdam) ; L. L. De Bo, *Westvlaamsch idioticon*, Gand 1892 (= De Bo) ; C. Kilian, *Etymologicum teutonicae linguae sive dictionarium teutonico-latinum*, Utrecht, 1777 (= Kilian) ; L. Mellema, *Dictionnaire ou promptuaire François-flameng et flameng-françois*, Rotterdam, 1610-1620 (= Mellema) ; Gilliodts van Severen, *Inventaire des Archives de Bruges*, suivi d'un glossaire, 9 vol. 1871-1882 (= Gilliodts van Severen, *Archives*) ; Franck's *Etymologish Woordenbœk der Nederlandsche Taal*, Tweede Druk, door Van Wijk, La Haye, 1912 (= Franck-van Wijk) ; D. Behrens, *Ueber deutsches Sprachgut im französischen*, Giessen 1927 (= Behrens, *Sprachgut*) ; M. Valkhoff, *Les mots français d'origine néerlandaise*, Amersfoort, 1931 (= Valkhoff). Nous avions achevé ce chapitre, quand nous avons connu cet estimable travail ; nous avons constaté que sur 82 mots que nous étudions, 36 n'y figurent pas.

4. On trouve *Hambours* dans une pièce citée par Baudet Herenc en 1432 (Langlois, *Recueil*, p. 176).

2 Amboursebier « sorte de bière » : *D'amboursebier, de biere et citoullet* (*Response a Me A. Busnois*, v. 84). Godefroy, III, 36b, enregistre *Embourghebier* et ne cite qu'un exemple de 1463 : *apres leur premier escot fait et paié, firent venir certains pots de keute et de embourghebiers*, (Arch. Nat., JJ 199, pièce 396). Ce terme apparaît dans les *Coutumes de Flandre* de Gilliodts van Severen, t. I, p. 716 : *of elcke tonne van vlaemschen biere, Amburgherbier ende keytte* (1542). Manque dans Valkhoff.

3 Blocus « ouvrage de défense » : *un gros blocus de grandes pieces de bois sur le flot* (Chr. ch. 104) ; cf. ch. 325. Kilian *blockhuys* : propugnaculum, arx, turris, moles turrita ; Mellema *blocul* ou *bloquil* : blochuys oft stercte van hout ghemaect ; Godefroy, VIII, 332b. Behrens, *Sprachgut*, p. 50, note que le terme se rencontre déjà au XIVe siècle dans des documents wallons et picards ; Gamillscheg, p. 116a ; Valkhoff, p. 64 ; von Wartburg, I, 411a.

4 Bolewerc « rempart » : *car chascune d'elles avoit en front son bolewerc a maniere de bastillon* (Chr. ch. 1). Kilian *bolwerck, blockwerck* : propugnaculum, agger, vallus, vallum ; Mellema *schantie, bollewerc* : forteresse, bastillon, boulevert, rempart, muniment. Selon Behrens, *Sprachgut*, p. 50, le suffixe -ard s'est substitué à la seconde partie du mot dans la forme moderne : il s'agit, selon nous, d'une différence de prononciation ; voir Ch. Thurot, *De la prononciation française*, I, p. 9 ; Valkhoff, p. 69 ; von Wartburg, I, 429a.

5 Bot « bateau » : *et illecq conquirent ung bot chargié de draps* (Chr. ch. 253). Kilian, *Boot* : acacium, navigium, actuarium ; scapha, lembus, cymba ; Mellema *boot of schuyt* : bateau, esquif, bachot, naisselle, barque, flette ; cf. K. Kemna, *Der Begriff « Schiff » im französischen*, 1901, p. 153. Manque dans Valkhoff ; von Wartburg, I, 435a.

6 Bottequin « petit bateau » : *ballengiers, bottequins et aultres navires* (*Naufrage de la Pucelle*, début). Mellema *bootken* : barquette, bariquelle, bac à passer l'eau, équifon, batelet. Godefroy, I 693a, cite un exemple de G. Chastellain, un d'Olivier de la Marche, deux de Molinet. D'après Behrens, *Sprachgut*, p. 66, l'aire de ce mot se limite au domaine français voisin du flamand ; cf. K. Kemna, p. 153 ; Valkhoff, p. 67 ; von Wartburg, I, 435a.

7 Bourggrave « officier de justice » : *et au regard de l'institution des officiers que le comte d'Artois a accoutumé de instituer comme bailly, sous bailly, chastelain, bourggrave* (chr. ch. 91). Mellema *Borghgrave* : vicomte ; Kilian *Borghgrave* : Burgi comes, arcis comes, vici comes, praefectus

arcis, praefectus castri. Selon H. Nowé, *Les baillis comtaux de Flandre*, Bruxelles, 1929, p. 278 et 286, le bourggrave était comme l'amman et l'écoutète, un officier subalterne dépendant du bailli. Behrens, *Sprachgut*, p. 39, signale le mot au XVII^e siècle. Manque dans Valkhoff.

8 Bourguemaistre « Maire » : *les aultres prindrent un tres bel et tres gracieux escuyer que l'on disoit estre fils du bourguemestre* (Chr. ch. 6). Kilian *Borghermeester, Borghmeester* : consul ; Mellema *Borghemeester* : Bourguemaistre, consul. Behrens, *Sprachgut*, p. 40, signale le mot au 14^e siècle ; Valkhoff, p. 72 ; von Wartburg, I, 634^a.

9 Briemart « sorte de bière » : *flairans les aulx, le briemart et oignons* (*Mandement de froidure*, v. 72) ; cf. *Response à M^e A. Busnois*, v. 81) Godefroy, I 727^a, *briemart*, « bière forte de Brême » ; dans une *sotte amoureuse* citée par Baudet Herenc (1432), nous lisons ce vers : *Je te donrray plain ung pot de briemart* (Langlois, *Recueil*, p. 175) ; le mot nous est venu par les Pays-Bas. Manque dans Valkhoff ; von Wartburg, I, 513^a.

10 Brodequin « Botte » : *Et sur le reploy de ses houseaux ou brodekins, gros diamans rubis et autres pierres* (Chr. ch. 301). Mellema *Brooskens, Leerskens* : botinets, brodequins ; Kilian *Broseken, brosken* : cothurnus, soccus, ocrea ; Ha. *brosquin* : bottine de cuir ; E. *Broskin* : brodequin ; L. *Broquin* : brodequin. La forme *brodequin* serait due à l'influence de broder. Valkhoff, p. 77 ; von Wartburg, I, 557b.

11 Broecq « boue, fange » : *Les poissons demeurerent sur le broecq* (Chr. ch. 219) ; cf. ch. 79. Kilian *broeck* : palus ; Mellema *broec, broeclandt*, ziet *marasch* ; *marasch* : marez, marescage, mare ; Godefroy, I, 744b ; He. *breuque* : terre argileuse de dépôt, fange ; V. *breux, breuque* : bourbier, terre molle, argileuse. Valkhoff, p. 78 ; von Wartburg, I, 554b.

12 Broude « sale, malpropre » : *Ces grosses broudes d'Allemaigne* (*Lettres missives de Verjus*, v. 21). Kilian *brodde* : foedus, indecorus, turpis et sordes, turpitudo ; Mellema *brodde* : laid, vilain et ordure, vilenie. Godefroy, I, 738c. Manque dans Valkhoff.

13 Broudier « derrière, fondement » : *Par Dieu, biau sire je vorroie Que vo nés fut en mon broudier* (MSQ v. 1213) ; *Rage faisoit de son broudier* (*Épitaphe Hotin Bonnelle*, v. 54). Kilian *broddier* : podex turpis, anus stercore foedatus ; Mellema *broddier* : cul embrené ; He. *broudier* : fondement. Manque dans Valkhoff.

14 Cabiliau « morue » : *Pour pacifier les ruyneuses contentions des Houlx et des Cabeillaux* (Chr. Ch. 51). Kilian *kabeliau, kableau, bollick* : asellus piscis ; Mellema *kabeliau, kablau* : merlue ; He. *Cabiau, cabiliau* : morue fraîche. Behrens, *Sprachgut*, p. 59, date le mot du XIII^e siècle. Sur la faction des Houlx et des Cabeillaux, voir, plus bas, le mot *houlx*. Valkhoff, p. 81.

Canne voir *quenne*.

15 Caque « tonneau » : *en rebouttant prebstres et harens cacques* (*Debat de la chair et poisson*, v. 224) ; cf. *Lettres missives de Verjus*, v. 144). Kilian *kaecken den haerinck* : branchias halecis excidere, halecem jugulare et eviscerare ; *kaeck haeringk* : halec branchiis et intestinis exutum, muriatum, conditum ; Mellema *den harinc kaken* : éventrer le hareng. Selon Franck-Wijk, on aurait dans *kaecken* le nom *kaak* signifiant « branchies, ouïes » ; le verbe *kaecken* voudrait dire « enlever les ouïes, saler et mettre en tonneau » ; c'est aussi le sens que donnent Kilian et Mellema. Pour Verwijs et Verdam, III, 112, *caec* serait une variante de *kaak* « petit tonneau », si bien que *caekharing* équivaudrait à *tonharing*, « hareng mis en caque » ; cf. Behrens, *Sprachgut*, p. 60. Quoiqu'il en soit, l'expression *hareng caque* est une transposition du néerlandais *caecharing*. Valkhoff, p. 86.

16 Cloqueman « sonneur de cloches » : *le cloquemant qui conduisoit la cloche de l'effroi* (Chr. ch. 218). Kilian *klockman* : Nolae curator ; vulgo Nola a Nola, campaniae civitate, ubi hujusmodi aeramenta primo inventa sunt ; Mellema *klocman* oft *klocbewaerder* : carrillonneur, qui sonne ou gouverne les cloches, sonneur de cloches ; Ha. *cloqueman* : celui qui sonne les cloches ; E. *cloqueman* : veilleur de nuit. Manque dans Valkhoff.

17 Coppenole « pièce de monnaie » : *Quand on a mis en jeu les coppenoles* (*Jeu de Palme*, v. 16). Verwijs et Verdam *Coppenole* : Naam van twee partygangers, de tweelingbroeders Jean en François Coppenole, leden van het Gild der Kousenwevers te Gent, in het laatst der 15^de eeuw. Gedurende deze troebelen, sloeg men te Gent zilveren munten op naam van den minderjarigen landsheer Filips den Schoone (1488) Phelippus penninghen, ghenaempt coppinolen ; Gilliodts van Severen, *Inv.* VI, 337 : Phelippus penninghen ghenaempt coppinolen. Manque dans Valkhoff.

18 Crebbe « crèche » : *l'enfant a esté mis en la crebbe entre le bœuf et l'asne* (*Chappelet des Dames*, dernière partie). Kilian *krebbe kribbe* :

praesepe, praesepium ; Mellema *krebbe, kribbe* : crèche, auge, mangeoire d'une estable ; He. *grèbe* : mangeoire des chevaux ; S. *grèbe* : crèche, mangeoire. Manque dans Valkhoff ; A. Thomas, *Romania*, XXXVIII, 193 ; Meyer-Luebke, REW³, 4773.

19 Crennequin 1° « arbalète » 2° « sens obscène venant de l'entaille de l'arbalète » : *crennequins pour les arbalestriers* (*aultre prenostication*, 1re partie) ; *Tousjours me souvient de la belle Et de son plaisant crennequin* (*Dialogue du gendarme et de l'amoureux*, v. 120). Verwijs et Verdam *Cranekijn* : hetzelfde als Armborst ; Kilian *kraeneke, kraeckaerd* : arcubalista, balista ligneo bracchio instructa ; Mellema *Crennequin* : kerfken, spleetken ; *kerf* : le cren du cul. Le mot avait, à la fois, un sens technique et un sens obscène. Valkhoff, p. 100.

20 Creque « Prunelle » : *Marote a mengié une cresque* (MSQ v. 6721) ; *Toy et les tiens ne vallés quatre cresques* (*Debat de la chair et du poisson*, v. 135). De Bo *krekke krikke* : Kleene zure pruim nog zoo groot als eene slee, fr. crèque ; Verwijs et Verdam *Crieke, crike*, m. nd. *kreke* : Benaming eener tracht nu eens kers, dan weder pruim. Ha., E. *Crèque* : prunelle. Gamillscheg, 276ª. Manque dans Behrens, *Sprachgut* et dans Valkhoff.

21 Crétin « panier » : *Leurs cretins et leurs cabas seurs* (*Testament de la guerre*, v. 91). Kilian *kratte* : corbis, fiscella, fiscina ; *Kretse* : corbis vimine tectus ; S. *kertin* : grand panier ; He. *crétin* : panier ; V. *Quertin* : Panier à anse dont font usage nos ménagères pour aller à la provision ; muselière en osier qui a la forme d'un panier. Selon Franck-Wijk, le mot *Krat* signifie d'abord voiture, puis panier d'osier attaché à une voiture, enfin panier. Le mot *banne* aurait eu le même développement sémantique, puisqu'il vient d'un mot gaulois *benna* désignant une sorte de véhicule. J. Haust, *Étymologies wallonnes et françaises*, p. 60, rattache *crétin* à l'ancien-haut-allemand *cretto*. Manque dans Behrens, *Sprachgut*, et dans Valkhoff.

22 Cromb « recourbé » : *Les mains crombes sous les aisselles mises* (*Mandement de froidure*, v. 67) ; *qui se fit de croix crombe en croix droite, de saint Andrieu en saint Denis, et de Bourguignon en franchois* (Chr. ch. 200). Kilian *krom* : curvus, incurvus, recurvus, pandus, uncus, aduncus, camurus, tortilis, tortus, intortus, pravus ; Mellema *krom* : tortu, crochu, courbe ou courbé ; Verwijs et Verdam *Crom, cromb, cromp* : Niet recht, op eene kromme wijze ; He. *cron cronque* : courbe,

tortueux ; S. *Cron* : bancroche, tortu, de travers, tortueux ; V. *cron* : tortu. Manque dans Behrens, *Sprachgut* et dans Valkhoff.

23 Cucquelin « sorte de gâteau » : *Les planchiers sont cucquelins darioles* (RRM ch. 104). Mellema : *koec* gasteau, tourton ou tourteau ; De Bo : *koek* gâteau ; Baudet Hérenc, *Le Doctrinal de la seconde rhétorique* : *kuquelins qui sont petites rondes gauffres en Picardie* (E. Langlois, *Recueil...* p. 112) ; He. *kouque* : petit gâteau fait de farine pétrie au lait ; V. *kouque* : gâteau fait de farine délayée avec du lait. Le mot vient sans doute d'un diminutif non attesté du néerlandais *koec*. Manque dans Valkhoff.

24 Dicque « levée de terre » : *selon la dicque d'une foriere* (*Ressource du petit peuple*, début) ; De là, le dérivé *dicquaige*, même sens : *avanchoit les dicquaiges* (Chr. ch. 9). Kilian *Dijck* : agger et fovea, alveus, fossa apud Flandros occidentales et Hollandos ; Mellema *Dijc* : chaussée, dique, terrace, terrin, dicage, terre-plein ; He., V. et E. *Dique* : digue, bord d'un cours d'eau. Selon Behrens, *Sprachgut*, p. 84, le mot apparaît au XIV[e] siècle ; Valkhoff, p. 108 ; von Wartburg, III, 79[a].

25 Dolequin « petit poignard » : *Couteaulx, dolequins, rasoirs* (*Ressource du petit peuple*, début) ; *dollequins agus que puignes* (*Siege d'Amours*, v. 340). Kilian *Dol, dolch dolck* : pugio, sica, dolo ; Mellema *dol, dolch, dolc* : poignard. *Dolequin* dont le plus ancien exemple cité est de 1415 (Godefroy, II, 738[a]) n'a pas survécu. Il reproduit un diminutif *dolckijn* qui n'est pas attesté. Voir J. Jordan, *Die Bezeichnungen der Angriffswaffen im französischen*, 1911, p. 25 ; Behrens, *Sprachgut*, p. 47 ; Valkhoff, p. 110 ; von Wartburg, III, 117[a].

26 Drincquart « ivrogne » : *souffletostees et rostisseurs de charbonnees, queutenaires, pansars, tastebaudeurs, drincquars, yvrongnes et gourmans* (RRM ch. 104). Kilian *Dronckaerd* : bibax, bibaculus, potor, potator, ebriosus, multibibus ; Mellema *Dronckaert* : ivrongne, grand buveur, bon biberon, chopineur, conchopineur, compaignon à boire. Valkhoff, p. 118.

27 Drincquier « boire » : *Saint Jehan, je pourray bien drincquier A la boutaille pour recourse* (MSQ v. 23139) ; *qui drincque a le bouteille* (*Orde de belistrie*, v. 69). Kilian *drencken* : agere potum ; Mellema *droncken, drincken* : ivrongner. Behrens, *Sprachgut*, p. 52, signale le mot au XVI[e] siècle avec le sens moderne de « choquer les verres » ; Valkhoff, p. 115.

28 Ecquefin « Aiglefin » : *Par excès faire et mengier l'ecquefin* (*Debat de la chair et du poisson*, v. 175). Mellema *Schelvisch* : egelefin, eglefin ou egrefin ; He. *eclefin*, *equelfin* : aiglefin, poisson de mer, espèce de gros merlan. Behrens, *Sprachgut*, p. 59, relève les formes *esclefi* et *esglefi* au XIV^e^ siècle et explique que le mot a été refait par étymologie populaire ; Valkhoff, p. 44.

29 Escoutette « officier de justice » : *burgmestres, escoutette, eschevins, massars et aultres gouverneurs* (Chr. ch. 246). Kilian *Schoud-heet, schoudheyt* : Praetor, praefectus praetorio, quaestor parricidii, judex quaestionis, consul, praesidens inter judices, vulgo scultetus, quod jus debiti petat sive exigat, quasi dicas jussor et imperator debitorum et obligationum, sive culpae et poenae pro noxis exactor. L. A. Warnkoenig, *Histoire de Flandre*, traduite par Gheldolf, t. IV, p. 155 : « L'écoutète avait une autorité plus étendue que celle de l'amman ; il était une espèce de sous-bailli » ; selon Gilliodts van Severen, *Inv.*, t. IV, p. 196, l'écoutète était nommé par le prince ou par son représentant, le bailli, dont il relevait. Officier de justice et de police, il avait la charge spéciale de poursuivre tous délits et infractions ; il était chargé aussi de l'exécution des peines et du recouvrement des amendes. Voir H. Nowé, *Les baillis comtaux*... p. 356-361. Manque dans Valkhoff.

30 Espeulle « Canette » : *Noz roés, noz espeulles* (*Robe de l'archiduc*, v. 149). Kilian *Spoele* : panus, tramae involucrum, glomus textorius, filorum congeries ; Mellema *spoel* : navette ; He. *Epeule* : Morceau de framboisier sur lequel on a placé le fil pour le mettre dans la navette ; c'est la même chose que le *buhot* ; V. *Epuelle* : très petite bobine de navette dont se servent les tisserands, les passementiers et les saïetteurs. Il existe encore à Roubaix une rue de l'Épeule. Behrens, *Sprachgut*, p. 86 ; Behrens, *Beitraege*, p. 243 ; Valkhoff, p. 124.

31 Espringale « Catapulte » : *Par traict, par armes, espringalles* (*Dictier de Renommee*, v. 102). Kilian *Sprinckhael, springael* : Catapulta, balista, machinae bellicae genus, ballistae tormentum, Gal. trébucet ; Mellema *Sprinchael, Springael*: espringale, pièce d'artillerie, trébuchet. J. Jordan, *op. cit.*, p. 60 : « Espringale ist eine scherzhafte Benennung einer ehem. Wurfmaschine. Wurzel des Wortes ist ahd. springan ». Manque dans Valkhoff [1].

32 Estaplier « stalles dans le chœur d'une église » ; *Les chanteurs*

1. Le mot avait également un sens obscène : *Pour ce que vous estes femme de gale, Qui bien amés le jeu de l'espringale* (Langlois, *Recueil*, p. 176).

du roi chanterent a ung estaplier (Chr. ch. 315). Le mot est dérivé de *estaple* que Godefroy, III, 601c, enregistre sous les formes *estaplel, estapel* signifiant 1° « baliveau » ; 2° « lutrin, pupitre ». Kilian *Stapel* : pes, fulcrum cui sedes vel aliud quid innititur. Valkhoff, p. 132, ne signale pas, pour expliquer le sens dérivé de « lutrin », que le néerlandais *stapel* signifie aussi « pied, support d'un siège ».

33 Estaque « pieu » : *il fut loyé tout nu a une estaque* (Chr. ch. 261). Kilian *Staeck* : stipes, baculus, fustis, pedamen, pedamentum, sudes, paxillus ; statumen, palus, pila, terminus ; Mellema *staec* of *stijl* : Un pal, pau, pieu, paisseau, pali ou eschallats ; He. *Estaque* : poteau auquel on attachait les criminels condamnés à l'exposition ; Ha. *Estacque* ou *estache* : pieu borne, estache ». Manque dans Valkhoff.

34 Estrique « Racloir » : *ung boisseau d'argent, estrique de mesme* (Chr. ch. 140). Kilian *Strijk-stock* : radius, hostorium, baculus teres quo mensurae aequantur, redundansque abstergitur ; Mellema *Strijcker, strijcstoc* : le rouleau ou racloir d'un mesureur de grain ; He. *estriquer* : passer l'estrique, lorsque la mesure est remplie pour en faire tomber le trop-plein ; V., Ha. E. *étrique* : Rouleau de bois dont on se sert pour mesurer le grain. Behrens, *Sprachgut*, p. 89 ; Valkhoff, p. 233.

35 Flimer « percer d'une lancette » : *Furieux Flamens sont saigniés et flimés* (*Dictier sus ceux de Gand*, v. 167). Kilian *vliemen* : incidere scalpello, scarificare ; Mellema *vliemen* : lancer, percer d'une lancette ; E. *flimette* : lancette pour saigner les chevaux et les animaux de l'espèce bovine. Manque dans Valkhoff.

36 Goudendarde « arme offensive » : « *Dardes, goudendardes, paffus* » (MSQ v. 5528). Behrens, *Sprachgut*, p. 46, signale que le mot apparaît au XIIIe siècle et survit dans les patois de l'Ouest pour désigner une grande scie. Selon la description de Guillaume Guiard, (*Branche des royaux lignages*), il s'agit d'un grand bâton ferré terminé par *un long fer agu*. Il y a là un emploi plaisant de l'expression flamande *goeden dag* ; cf. M. Jähns, *Entwicklungsgeschichte der alten Trutzwaffen* (Berlin, 1899), p. 262 : « Erst um die Wende des 13 und 14 Jahrhunderts gab ihr der flämische Witz die Bezeichnung « guten tag », welche offenbar auf der Beobachtung beruhte, dass die Körperbewegung der damit schlagenden auffallend einer Grussverbeugung glich ». Valkhoff, p. 150.

37 Goudale « petite bière » : *De cherise, de cidre, de goudalle (Res-*

ponse a Me A. Busnois, v. 87). Mellema : *godalle* : Kleynbier, scherpbier ; Du Cange, III, 536 c, explique avec raison que c'est une transcription de *goed ael* employé ironiquement. Le mot est dans Baudet Herenc (Langlois, *Recueil*, p. 176). Manque dans Valkhoff.

38 Grappe (crappe) « pellicule, crasse » : *Pensant qu'exces profane ordure ou grappe T'eusist honny, goustant l'acerbe grappe (Oraison a saint Adrien*, v. 60). De là vient le dérivé *crappoulx*, « crasseux » : *entre les ongles Et la char de leurs dois crappoulx* (MSQ v. 17467). Kilian *Krappe* : Carptus, carptura, res decerpta, frustum decerptum sive abscissum, pars abrasa, sive abscissa... Mellema *Krappen* : tailler jus ; Bov. : Grappe id est uva, vel grappe id est immunditia, a qua grappeux, sordidus. Nos Belgae dicimus crape de roisin et crapeux, id est pinguis et sordidus ; S. *Crape, crabe, grappe* : Croûte, pellicules qui se détachent du cuir chevelu, des dartres sèches ; He. *crape* : crasse, ordure qui s'amasse à la tête des nouveau-nés ; L. *Crape* : Crasse, ordure qui s'amasse sur différentes parties du corps. Godefroy, II, 357a, traduit *crape* par « sorte de maladie ». Il s'agit non de maladie mais de saleté. Valkhoff, p. 100, rattache le mot au moyen-néerlandais *schrapen*.

39 Grau « ongle » : *Il aura de graux et de gris Mainte cruelle playe ouverte (Fut presenté a ung prelat de Hainau*, v. 23) ; *les mains, doigts ou graux* (Chr. ch. 259). De là viennent les verbes *grauer*, « égratigner » : *Et avons les faces grauwees Des arondelles et des corbeaux (A Me J. du Gaugher*, v. 23) et *agrouiller* « déchirer » : *On est de petis Sathanas Agrouillet soit par jour ou nuit (Dictier pour J. de Tournay*, v. 54). Kilian *Krauwel* : unguis, ungula ; Mellema *Krauwel* : ongles ou pieds crochus comme des oiseaux ; De Bo *Krauw, krcw* : Krabbel. L. Spitzer rattache à tort ce mot au français *gravir* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, 1914, p. 114). Manque dans Valkhoff.

40 Guemaine « assemblée générale » : *lesquelz selon leur mode alemanicque assemblèrent un conseil qui se nommoit le guemaine* (Chr. ch. 243). Kilian *Ghemeinte* : Commune, communis respublica, communitas, civitas, ecclesia ; Mellema *De ghemeynte* : le vulgaire, le commun, le peuple, le populace ou populaire ; Gilliodts van Severen, *Inv.*, t. IV, p. 319 : *ghemeene* « la commune ». Valkhoff, p. 146.

41 Hacquebart « bière faible » : *Fy de gallant, de miel, de hacquebart (Response a Me A. Busnois*, v. 83). Gilliodts van Severen, *Coutumes de Flandre*, t. I, p. 716 : *Dat men gheen keyte noch waghebaert dierdere en vercoope dan twaelf penninghen par. elcken stoop, het dobbel bier tien*

penninghen par., ende het cleen bier acht penninghen par. (1542) ; le mot dans Baudet Herenc (1432), présente une forme qui est calquée sur le flamand : *Boire me fit hambours et waghebart* (Langlois, *Recueil*, p. 176) Manque dans Valkhoff.

42 HACQUEBUTTE « Arquebuse » : *Sans craindre hacquebuttes* (*Recollection*, v. 453). Kilian *Haeckbusse*, *Haeckbuyse* : Sclopus ; Mellema. *Haec*, *Haecbusse* : Arquebuze, Haquebute, Arquebouze. Behrens, *Sprachgut*, p. 48, explique la fin du mot par l'influence du verbe *buter* ; J. Jordan, *op. cit.*, p. 70 : « Der Ausdruck für eine Feuerwaffe leitet sich vermutlich von dem hakenförmigen Hahn ab, in den die Lunte eingekneipt war » ; cf. M. Jähns, *op cit.*, p. 368. Valkhoff, p. 157.

43 HAPLE « dévidoir » : *Noz happles mist en feu* (*Robe de l'Archiduc*, v. 150) . Kilian *Haspe*, *haspel* : rhombus, girgillus, harpedone, rota glomeratoria, qua fila rotando conglomerantur ; Mellema *haspe*, *haspel* : ung devidouer, devidet, devidoir ou devideau ; He. *hape* : Machine de bois servant à former le fil en écheveaux en le retirant de dessus la bobine ; S. *Haspéloi* : Dévidoir ; cet instrument diffère de la garloïne en ce qu'il sert à mettre en écheveau, tandis que la garloïne sert à réduire l'écheveau en peloton. Selon le D. G. *asple* serait venu en France par l'italien *aspolo*. Behrens, *Sprachgut*, p. 86 ; Valkhoff, p. 162.

44 HABLE « port » : *toutes les navires de guerre estant presentement au hable de L'Escluse* (Chr. ch. 255 Mellema *Haven* : Un havre, port ou rivage de mer, rive ; Kilian *Haven* : Portus, ostium marinum ; Germ. Haf ; Gal. hable, havre. Valkhoff, p. 164.

45 HECQ « Treillis, herse, rateau » : *Dressez hecqz et escaillons* (*Siege d'Amours*, v. 317). Kilian *Heck*, *egghe* ; Vectis, vacerra, cataracta ; diathyrum, repagulum in vestigio aedium, cratis januae ; Mellema *hec*, *egghe* : barrière, treillis, *egghe* : herse, rasteau, ploustre ; C. *hec* : porte en treillis de bois qui sert d'avant-porte aux maisons ; Ha. *Hecq* : porte coupée, ou plutôt demi-porte, servant à protéger les maisons contre les bêtes de basse-cour, tout en y laissant circuler de l'air et passer la lumière. Valkhoff, p. 164.

46 HONNINE « Chenille » : *Honnines, vermines* (*L'arbre de Bourgonne*, vers la fin). Verwijs et Verdam *Hondinne* : de vrouwelijke hond, teef ; Mellema *rupsene grasworm* : chenille, honnine, chatte-pelue; S. *ounelle*, *ounenne* : chenille ; He *onène* et *olène* : chenille ; V. *honaine* : chenille. Il y a la même image dans *chenille* et dans *honnine*. Manque dans Valkhoff.

47 Hooftman « capitaine » : *l'escoutette, eschevins, hooftmans, tous vestus de couleur noire* (Chr. ch. 181). Kilian *Hoofdman* : praefectus, princeps et dux militum, ordinum ductor, dux exercitus, strategus, primipilaris, vulgo capitaneus ; Mellema *Hooftman* : capitaine, chef de quelque compagnie ou bande, conducteur ; Warnkoenig-Gheldolf, t. IV, p. 150 : « Les capitaines ou chefs de quartiers avaient surtout des fonctions de police ». Valkhoff, p. 174.

48 Hossepot « ragoût » : *Dieux, Dieux, quel brouet esse cy ?*
Quel hossepot, quel tripotaige, Quel galimafree au pot ai ge !
(MSQ v. 11928). Kilian *Hutspot* : Caro jussulenta, jurulenta, carnes e jure, aulicocia. Dicitur a concutiendo, quod carnes conscissae et in jure suo coctae a coquo in olla fervente concutiantur, succussentur et invertantur ; Mellema *hutsepot, hutspot* : fourbouli, hariquot ; Cotg. *Hochepot* : A hotchpot, or gallimaufrey, a confused minglemangle of divers things jumbled or put together ; S. *hochepot* : bœuf bouilli. Valkhoff, p. 169.

49 Houllier « Débauché » : *Pendeurs, traineurs, putiers, houlliers paillars (Mandement de froidure*, v. 31). Mellema *hoereren* : paillarder, bordeler, hanter putains ; Kilian *Hoeren, hoereren* : meretricari,scortari, moechari, lustrari, lupari, fornicari. Valkhoff, p. 170.

50 Houlx « hameçon » : *Pour pacifier les rayneuses contentions des Houlx et des Cabeillaux* (Chr. ch. 51). Kilian *Hoeck, haeck* : hamus, Germ. hacke, Angl. hocke ; *Hoecks ende Cabelliaus* : Duae olim factiones in Hollandia quarum alteri nomen ab hamo, alteri a pisce asello qui hamo capitur ; les premiers représentaient le parti de la noblesse, les seconds, celui du peuple ; Mellema *hoec* : havé, hamesson. Nous remarquons que « hameçon » se disait indifféremment *hoeck* ou *haeck*. De cette dernière forme vient l'ancien français *haque* qui se trouve dans l'expression *harengs à la haque* que Behrens, *Sprachgut*, p. 60 explique avec raison par « harengs pour l'hameçon ». Gamillscheg, 10[a] et Von Wartburg, III 244 [b], ne semblent pas avoir vu juste en rattachant *haque* au latin *esca*. Valkhoff, p. 161.

51 Houppe « bière bien houblonnée » : *Ilz debouttent eaue, cervoise et houppes (Abusions des cloistres*, v. 54). Mellema : *hop, hoppe* : du houblon ou lupin de quoy on brasse la bière. On est passé facilement du sens de houblon à celui de bière houblonnée. Godefroy, IV, 495[a], cite un exemple de J. de Stavelot : *Plusieurs Liegeois lassoient les keutes, hoppes et chervois et en bevoient tant qui soy corroient sus l'un l'autre*. Selon

Franck-Wijk, le mot *hop* serait d'origine finno-ougrienne ; Valkhoff, p. 172.

52 Houppeau « touffe, bouquet » : *Il vouldroit mieulx faire houppeaulx Pour donner a son amoureux* (MSQ v. 13259). De là est dérivé le verbe *s'ahouper*, « s'agglomérer », qu'on ne trouve que dans Molinet : *les honnines s'ahoupoient sur les arbres* (Chr. Ch. 328). Kilian *Hoepe* : Fland. floccus, gal. houppe, houppeau ; Mellema, *Hoepe, Quispel* : Une houppe, houppeau qu'on pend aux bardures des chevaux et autres ; He. *houpiau* : Pompon, branche de verdure qu'on met au chapeau ; bouquet d'épis de froment que l'on forme pour présenter au maître du champ ; Ha. *houpiau* : Pompon, réunion de plusieurs choses, par exemple de plusieurs fruits tenant à une même tige. Valkhoff, p. 173.

53 Hue « bateau de transport » : *ayans treize hulques et trente hues* (Chr. ch. 253). Kilian *heude, hode* : Celox navis vectoria ; Mellema *heu* of *heude* : basteau ou navire passerage, propre à porter charge. Behrens, *Sprachgut*, p. 67. God., IV, 520c, cite deux exemples de Molinet et deux autres provenant de la correspondance de Maximilien et de Marguerite. Valkhoff, p. 174.

54 Hulque « navire marchand » *ayans treize hulques et trente hues* (Chr. ch. 253). Kilian *hulcke* : Holcas, navis oneraria, gravis, frumentaria, stlata, navigium latum vastumque ; Mellema *Hulcke* : grand bateau à porter marchandises et vivres. Behrens, *Sprachgut*, p. 67 trouve que l'étymologie reste obscure ; cf. Behrens, *Beitraege*, p. 366 ; Valkhoff, p. 174,

55 Laie « coffre » : *Aportés hestaux, bans et laies* (MSQ v. 1749). Kilian *Lade, laeye* : Capsa, cista, capsella, capsula, cistella, theca, loculamentum, loculus, arcula ; Mellema *Lade, laeyken* : layette, casse ; *Laeye, doose* : boîte ou coffre. Behrens, *Sprachgut*, p. 88 ; Valkhoff, p. 177.

56 Loudier « Vaurien, débauché » : *Mais souvent trouvent des loudiers* (*Orde de belistrie*, v. 94) ; *les macquerelles, les loudieres* (*Graces sans villonnie*, v. 66). Kilian *Lodder* : Scurra et homo venereus, luxuriosus, scortator ; Mellema : *Lodder, lodderboeve* : plaisanteur pour les despens francs, affronteur, bélître. Manque dans Valkhoff ; cf. Meyer-Lübke, REW³, 5100.

57 Madre « Muid » : *huit cent madres d'avaine* (Chr. ch. 11). Kilian *Malder, Malter* : Mensurae aridae genus ; Mellema *Malter, malder* : mesure de choses seiches, un muy. Behrens, *Sprachgut*, p. 66 ; cf.

K. Glaser, *Zeitschrift für fr. Sprache und Literatur*, XXVI, 181. Manque dans Valkhoff.

58 Mambournie « tutelle » : *lequel desiroit avoir son fils Monseigneur Philippe en sa gouverne et manbournie* (Chr. ch. 102). Kilian *Momboor, mamboer* : tutor, pupilli defensor... ; Mellema *Momber, momboor* : tuteur, curateur, Manque dans Valkhoff.

59 Mande « Panier d'osier » : *Je pairay des piés, mais que j'aie, D'andoulles tout plain une mande* (MSQ, v. 8520) ; dans un autre passage, on a la forme *mance* qui rime avec *pance* : *Du pain plain une mance* (*Recollection*, v. 693). Kilian *Mande* : corbis, sporta, vas vimineum, cista, calathus ; Mellema *Mande* : Panier ou corbeille, manne ou banne. Cotg. *Mande* as *manne*. : A maund, Picard ; S. *Mande* ou *mante* : Manne ; manse ne se dit que dans ce proverbe et probablement pour la rime : vaut mieux plein s'mance que plein s'pance ; He., V. Ha., E. *Mande* : manne, grand panier. Behrens, *Sprachgut*, p. 73 ; Behrens, *Beitraege* p. 373 ; selon Franck-Wijk, *Mand* est d'origine inconnue ; Valkhoff, p. 185.

60 Manequin « petit homme » : *Ung tas de menus manequins chetifs et nuds vivans de corruptions (Aultre prenostication)* ; de là le féminin *manequine* « jeune fille » : *la souffrance de la belle manequine injustement traictie* (*Naufrage de la Pucelle*, 2e partie). Mellema *Manneken* : hommet, hommelet ; S. *Manneké* : petit homme ; He. *Manequin* : bambin, marmot, petit homme. La forme *manequin* dérivée de *manne* désignait un « petit panier ». Cotg. *Manequin* : a little, open, wide-mouthed and narrow bottomed pannier or maund used for the carrying both of victuals and of earth ; also a puppet ; also a rude instrument of musick ; Godefroy, X, 118c, et Behrens, *Sprachgut*, p. 87. ne signalent que le sens de « figurine de bois ou de cire ». Valkhoff, p. 186.

61 Marckgrave « gouverneur » : *la compaignie du marckgrave d'Anvers* (Chr. ch. 89). Kilian *Marckgrave* : Praefectus limitaneus, praefectus limitum sive regionis, custos limitis, certo regni limiti cum imperio praefectus, praeses provinciae ; Mellema *Marcgraef Marcgrave* : Marquis. Behrens, *Sprachgut*, p. 39 indique que le mot est du XVIe siècle. Manque dans Valkhoff.

62 Mite « pièce de monnaie » : *D'ung bos Ouquel c'est tenu ung ermite Quarante ans sans cruce et sans mite* (MSQ v. 12533). Moyen-néerlandais *mite*, « monnaie de cuivre » ; Kilian *Miete* : Donum, munus et merces, meritum stipendium et arrha, arrhabo, munus in conductione inita ; Mellema *Miete* : Don, présent, salaire, mérite, denier à Dieu. Behrens,

Sprachgut, p. 65, fait remonter le mot au XIV^e^ siècle ; cf. G. Belz, *Die Münzbezeichnungen in der altfr. Literatur*, 1914, p. 42 : « Es handelt sich um die Bezeichnung für eine kleine flandrische Kupfermünze. Das Wort stammt aus dem Niederländischen und lautete frühniederl. mite. Es bedeute Kleinigkeit, kleine Münze. Eine weitere Ableitung in mitaille, wofür Godefroy, V, 349 ^b^, drei Belege gibt. » Valkhoff, p. 190.

63 Musequin « Chopine » : *Dame saffrelicque seoit a l'huis pour huchier les passans et leur donnoit pour les attraire ung friant musequin de malevisie* (RRM ch. 104). J. Verdam *Mudde, mud, medde* : Inhoudsmaat van droge waren ; soms ook van natte waren (water, wijn) ; Kilian *Mudde* : Modius, Gal. muy ; *Mudseken, uperken* : Cheopina ; Mellema *Mudseken*: Chopine, Godefroy, V, 456^a^, n'enregistre *musequin* qu'avec le sens de « minois ». Manque dans Valkhoff.

64 Naringuier « Métier » : *les dix-sept pignons de dix-sept mestiers qui se nomment naringuiers* (Chr. ch. 164). Kilian *Neeringhe* : Victus, alimentum et opificium, ars, artificium, contubernium opificum, collegium opificum, corpus civitatis. Warnkoenig-Gheldolf, t. IV, p. 83 : « Les dix-sept petits métiers comprenaient les charpentiers, maçons, couvreurs en tuiles, plombiers, plâtriers, couvreurs en chaume, sculpteurs-selliers, tonneliers, charrons, tourneurs, menuisiers, faiseurs d'arcs, scieurs de long, potiers, jaugeurs de vin, brouetteurs de vin et cordiers ». Manque dans Valkhoff.

65 Placque « pièce de monnaie » : *Placques voit-on sur jambes fort rongneuses (Cry des monnoies*, v. 29). Kilian *Placke, plecke* : Nummus varii apud varios valoris. Valkhoff, p. 201.

66 Pocque « Syphilis » : *Elle estoit nommee la maladie de Naples ; aulcuns l'appeloient les grosses pocques* (Chr. ch. 280) Kilian *Pocken* : Morbus gallicus, scabies hispanica, neapolitana, lues venerea, siphylis, serpigo indica ; Mellema *Pocken* : Le mal françois, le mal de Naples, la grosse vérolle, la galle d'Espaigne, le mal de qui l'a ; He. *poque* : pustule de petite vérole, V., S., E. *poquette* : Variole. Valkhoff, p. 204.

67 Quenne (Canne) « Pot » : *Deux quennes d'argent et six tasses* (Chr. ch. 306) ; *commandés ce que vous volés Nous n'epargnerons pos ne quennes* (MSQ v. 17403). Mellema *Kanne* : cruche, pot ; S., He. *Kenne* ou *Canne* Cruche, espèce de vase servant aux laitières à porter leur lait ; Ha. *Quenne* : Cruche soit en bois cerclé de fer, soit en terre cuite, soit en étain avec une seule anse. Selon K. Glaser, *Zeitschrift für fr. Sprache und Literatur*, XXVI, 133, le mot se rattacherait au latin *canna* et aurait

désigné d'abord une mesure de longueur puis une mesure de capacité. Pour Franck-Wijk, il est vraisemblablement d'origine germanique et *Canna*, dans le latin mediéval, serait une forme germanique latinisée. Cette opinion nous paraît plus plausible, voir F. Kluge, *Etym. Woerterbuch...* 11 Auflage, p. 280. De *quenne* vient le diminutif *quennequin*, « petit pot » : *Mais je cognoy bien Wautrequin, Qui bien boit, quant le soif luy point Et qu'il treuve le quennequin* (MSQ v. 8791). Mellema : *Kanneken :* cruchette. Manque dans Valkhoff.

68 Queute « Sorte de bière » : *Mais quand on peult le queute avoir (Orde de belistrie*, v. 59). De là, le dérivé *queutenaire*, « buveur de queute » : *queutenaires pansars, tastebaudeurs, drincquars, yvrongnes et gourmans* (RRM ch. 104). Kilian *keyte, keute, kuyte* : cerevisia ; Mellema *Kuyt* : dun bier, de la petite bière, godalle ; S. *queute* : bière ; à Bruxelles, de la petite bière ; He. *queute* : bière de bonne qualité ; dans quelques endroits, c'est de la petite bière ; Godefroy, IV, 683[a]. Manque dans Valkhoff.

69 Racquet « Herse » : *entre le racquet et les fossés* (Chr. ch. 151). Le mot a le même sens que *rateau* : *Et advint que ceulx qui queroient la porte qui maisne vers Bruxelles, trouverent resteau avallet* (Chr. ch. 292). Kilian *Raecke* Fland., *reke* : Rastrum et rutabulum, sarculum ; Mellema *raecke, reke* : rasteau. Godefroy, VI, 542 [b], cite le seul exemple de Molinet qu'il traduit par « partie d'un fort ». Manque dans Valkhoff.

70 Ran « bélier » : *Ne tenés le ran si court* (*Epistre a Bonne de Hersin* v. 13). Kilian *Ram* : Aries Gal. picard ram ; Mellema *Ram* : bélier, belin ou ram ; Bov. *Ran*, id est aries ; Ha., L. *ran* : bélier ; E. *Ran* : bélier fig. un viu ran, un vieillard porté à la lubricité. Selon Franck-Wijk, *ram* est d'origine incertaine. Valkhoff, p. 210.

71 Ribaudequin « baliste » ; *De ribaudequins, de bardes* (MSQ v. 1673). Kilian *Rabaudeken, Vogheler* Fland. ; Balistae sive tormenti bellici genus, quod jacula et lapides valide emittit atque ejaculatur. J. Jordan, *op. cit.*, p. 60 : « Das Suffix zeigt deutschen Ursprung ; zugrunde liegt wohl das fl. Ribaudeken. Die Wurfmaschine wurde so genannt, weil sie in den Reihen der Ribauds, Soldaten der Fussgarde Phil. Augusts von Frankreich in Gebrauch war »; cf. V. Gay, *Glossaire*, II, 300. Manque dans Valkhoff.

72 Rider « Écu d'or » : *Et donneroit le roi quinze cens riders pour furnir ceste emprinse* (Chr. ch. 52). Gilliodts van Severen, *Inv.*, Glossaire, p. 539 : « Riders, monnaie d'or : de nous vouloir consentir ung aide de

la somme de deux cens mille escus d'or Philippus, appelez riders » (1446). Valkhoff, p. 217.

73 Rifler « dépouiller » : *rifflez et ramonnez par les pillardeaux* (Chr. ch. 241) ; *comment ils sont riflés et ramonnés (Dictier sus ceux de Gand*, v. 181). Kilian *rijffelen* : rapere, Gal. rifler ; Mellema *rijffelen*: jeter le sort à trois dets, rifler ; He., V. *riffler* : effleurer, toucher à peine ; S. *rifter* : friser, effleurer, raser ; Ha. *rifler* : passer en raclant sur quelque chose, effleurer ; E. *rifler* : raser, effleurer ; fig., dérober, prendre. Franck-Wijk : rijfelen is een frequentativum van rijven, 't ging ook in rom. talen over. Valkhoff, p. 217.

74 Rime « gelée blanche » : *gelee, neige, rime, froidure, morfondure* (Chr. ch. 103) ; d'où *rimée*, même sens : *rimee, gresle, pluye et gellee* Chr. ch. 300). Kilian *Rijm* : pruina, pruina cana, matutini temporis gelu, ros concretus, gelicidium, substillum ; Mellema *Rijm* : gelée, bruine ; He, Ha., E. L. *rémée* ou *rimée* : gelée blanche. Manque dans Valkhoff.

75 Sacqueman 1° « pilleur » ; 2° « pillage » : *Quentin est pris des sacquemans* (MSQ 7624) ; *Vous seriés mis aux sacquemans* (*Letania minor*, v. 92). Kilian *Sackman* Germ. Sax. Fland. : populator, praedator, spoliator, grassator, saccularius, fur ; Mellema *Zacman* : saccageur ; *roover* brigueur, brigand, despouilleur, guetteur de chemin, sacquemand ou saccamant. Behrens, *Sprachgut*, p. 45, suppose que le mot a pu venir directement du flamand ou par l'intermédiaire de l'italien *saccomanno* : la seconde hypothèse est superflue. Manque dans Valkhoff.

76 Stranghe « grève » : *et marcherent selon la stranghe* (Chr. ch. 249). Kilian *Stranghe* : bracchium maris vel fluvii, sinus, maris aestuarium et litus, ora maris ; Mellema *strande, strangh of oever der zee* : le rivage ou bord de la mer, cours de l'eau ou bras de mer. Valkhoff, p. 130.

77 Tasse « bourse, poche » : *Quand j'ay argent, tu fœulles en me tasse* (*Naufrage de la Pucelle*, v. 35) ; *or, argent, en bource ou en tasse* (MSQ, v. 2431). Kilian *tassche tessche* : Marsupium, vidulus, sacculus, pera, crumena, loculus, mantica, vulgo tascha, gal. picard tasse ; Mellema *tessche* ; gibbecière, bourse, tasse ; Th. : tasse Picard, etiam significat gibbecière ; usez des formules de gibbecière, He., V., S. *Tasse* : poche ; E. *tasse* : poche ; se dit surtout des poches indépendantes de tout vêtement que les femmes attachent à leur taille sous leur cotteron. Manque dans Valkhoff.

78 Tercq « goudron » : *Tonneaux plains de tercq et d'estrain* (Chr. ch. 253). Kilian *teer, teere, terre* : pix liquida ; Mellema *ter, terre* : du bré, goutran. S., He., V., Ha., E. *Terque* : goudron. Valkhoff, p. 229.

79 Veuglaire « sorte de canon » : *ung gros veuglaire, un serpentin, trois tonneaux de poudre* (Chr. ch. 63). Sur ce mot, on a fait *veugle*, même sens : *ceux innocens lours comme veugles (Devise de Me Jean du Gaugher*, v. 35). Kilian *Vogheler, rabaudeken*, vetus, Fland. : Tormenti bellici genus. Le développement sémantique du mot flamand reste obscur : les uns pensent qu'on se servait de ce canon dans le tir aux oiseaux, pour s'exercer ; d'autres y voient une allusion obscène. Behrens, *Sprachgut*, p. 49, enregistre le mot au XVe siècle. Valkhoff, p. 239.

80 Vraue « femme » : *Et adont Seureté de promesse, voyant Hardement honteusement succombé d'une pusillanime et très couwarde vrauwe* (RRM ch. 76). Mellema *vrouwe, meestersse* : dame, maîtresse ; Bov. : vrauwe, germanica lingua, mulier. Fabri (Ed. Héron p. 115), citant un *exemple en barbare picart* présente les rimes *maue* : *wraue* que l'éditeur a mal interprétées en lisant *mane* : *wrane*. Manque dans Valkhoff.

81 Wacarme « vacarme » : *esmut les gens de Venus au wacarme (Bataille des deux deesses*, v. 74). Kilian *Wach arme* : Proh dolor ! Valkhoff, p. 234).

82 Wague « houseau » : *car il me fault chaussier mes wagues* (MSQ 19348). Kilian *Wagghe* : Tibiale, fascia cruruilus, pero, tibiale laxum. J. Haust, *Etymologies wallonnes et françaises*, p. 275 ; Valkhoff, p. 240.

Les Latinismes

Ce n'est pas sans raison qu'on a reproché aux rhétoriqueurs d'abuser du latinisme, mais les reproches ont été parfois exagérés : « Dans la dernière moitié du XV^e^ siècle, les chroniqueurs de Bourgogne et de Flandre formèrent une véritable école de latiniseurs dont les chefs, les Chastellain et les Molinet, sont restés justement célèbres pour leur baragouin » (F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. I, p. 528). Le mot est — un peu dur : les œuvres de Chastellain et de Molinet ne reproduisent pas le langage de l'écolier limousin. Pour pouvoir évaluer exactement le nombre de latinismes qu'on leur doit, il faudrait déterminer, au préalable, tous ceux qui leur sont antérieurs. D'autre part, il serait intéressant d'établir approximativement la part qui revient à chacun d'eux. Ayant fait ce travail pour Molinet, nous pouvons affirmer qu'il n'est pas précisément un « écumeur de latin ».

Les néologismes qu'il introduit dans sa langue sont, en grande partie, dûs à deux causes. D'abord Molinet aime beaucoup les longues énumérations, nous l'avons vu : dans la pièce qu'il adresse *Au Roi de Castille*, il présente une liste de 43 noms d'agent en *-eur* et dans le *Prologue du Roman de la Rose moralisé* nous trouvons une kyrielle interminable de substantifs abstraits en *-ion*. D'autre part, Molinet est friand de rimes rares et imprévues et il n'hésite pas à forger parfois des mots nouveaux pour produire un effet de surprise à la fin du vers. En voici quelques exemples typiques : « *Delivre-moy, sire De l'ome malvais, De l'inique *vire* (MSQ 8132) ; *Hommes et *femines Et vaches marines* (*Bergier sans solas*, v. 283) ; *Par Pallas, la doulce virgine, Nous le secourons en ce cas, S'on debvoit perdre enffans, *regine, Ducz, chevaliers et advocas* (MSQ 12606) ; *Vos rocqs, vos roys parerent vos parois De hault arroi d'imperiale tire ; Mais tout empire et tel tient pomme et *pire, Qui de l'empire est empireur* (*Eages du Monde*, v. 180).

Malgré tout, l'apport de Molinet n'est pas considérable. Il s'amuse à former des adjectifs en *-férent*, en *-gère* et en *-inois*, quelques noms en *-tude* et en *-ture* ; mais sur 184 noms en *-ation* que nous avons relevés dans ses œuvres, 14 seulement paraissent devoir lui être attribués ; 5 substantifs en *-ion* sur 178 lui semblent imputables ; 3 verbes en

-fier sur 35 auraient été formés par lui. Nous considérons comme latinismes non seulement les mots qui sont calqués sur une forme latine attestée, mais encore ceux dont on ne peut pas toujours dire exactement s'ils reproduisent le latin du moyen âge ou s'ils ont été dérivés directement dans le français. Dans ce dernier cas, il arrive qu'un suffixe savant est ajouté à des mots héréditaires et que des mots d'emprunt sont pourvus d'un suffixe populaire. Pour que l'appoint de Molinet apparaisse plus clairement, nous mettons entre parenthèses la date souvent approximative de la première apparition, en signalant, le cas échéant, une indication plus récente donnée par le *Dictionnaire Général de la langue française*. D'autre part, nous faisons précéder d'un astérisque les termes que l'on peut, en attendant de nouveaux dépouillements, attribuer à Molinet, soit qu'ils n'aient pas été enregistrés par Godefroy, soit que Godefroy ne cite que des exemples de Molinet ou d'écrivains postérieurs [1].

1. Ajoutons une abréviation à celles que nous avons déjà indiquées : A Humpers, *Étude sur la langue de Jean Le Maire de Belges* (Paris, 1921) : (= Humpers).

Adjectifs et noms

1 -able, latin -abilis ; Stolz-Schmalz, p. 234 ; Nyrop, III, p. 81-85 ; Meyer-Luebke, II, p. 106.

Abominable (XII), Devote loenge, 95.
Admirable (XII), Dictier Gand, 61.
Agreable (XII), Devote loenge, 86.
Charitable (XII), Devote loenge, 90.
Convenable (XII), MSQ, 853.
Corrumpable (XII-XIII), Chr., ch. 201.
Coursable « ayant cours » (1286), Chr. ch. 223.
Creable (XII), Oraison Saint Ipolite,30
Decevable (XII-XIII), RRM, ch. 58.
Deffensable (XII), Ressource petit peuple.
Delectable (XIV), Arche ducalle, 10.
Desirable (XII), Devote loenge, 91.
Detestable (XIV), Miroir de Vie, 19.
Deraisonnable (XIV), MSQ 14334.
Esjoïsable (XII-XIII) Devote loenge,96.
Execrable (XIV), Oraison Saint Ipolite, 27.
Favorable (XIII), Regrès p. et m,, 96.
Heritable (1206), Chr., ch. 223.
Grevable (XIII-XIV), Donnet, 535.
Honorable (XII), Dictier Gand, 58.
Incomparable (XII), Regrès pere et mere, 80.
Imprenable (XIV), Chr., ch. 45.
Incomprenable « Incompréhensible » (XIII), Oroison sur Maria, 28.
Incurable (XIII-XIV), Regrès p. et m., 75.
Inestimable (XIV), Chr., ch. 20.
Inexpugnable (XIV), Dictier Gand, 49.
Inenarrable (XIV), MSQ 8772.
Innumerable (XIV), Chr., ch. 45.
Insatiable (XIII), Dictier Tournay, 79.
* *Inspirable* (vers 1500), Oroison sur Maria, 20.
Intolerable (XIII), Regrès p. et m., 95.
Irrecuperable (1386), Ave Maria, 12.
Irreparable (XIII), Chr., ch. 14.
* *Irrefragable* (vers 1485 : D. G. J. Lemaire), Chr., ch. 34.
Lamentable (XIV), Chr., ch. 45.
Loable (XII), Devote loenge, 85.
Miserable (1340), Dictier Gand, 62.
Mirable (XII-XIII),Miroir de Vie, 145.
Manable (1240), MSQ 5661.
Muable (XI), Devote loenge, 87.
Notable (XIII), Arche ducalle, 14.
Perdurable (XIII), MSQ 1922.
Perissable (XIV-XV), Chr., ch. 186.
Profitable (XII), Arche ducalle, 15.
Redoutable (XII-XIII),Dictier Gand,51
* *Rorable* (vers 1500),Oroison sur Maria, 18.
Secourable (XII), MSQ 13172.
Tenable (XII), Chr., ch. 262.
Venerable (XIII), Regrès p. et m., 64.
Veritable (XII), MSQ 6394.

2 -ible, latin -ibilis ; Stolz-Schmalz, p. 234 ; Nyrop, III, p. 153 ; Meyer-Luebke, II, p. 106.

Horrible (XII), Miroir de Vie, 19.
Immarcessible (vers 1500 : D. G. 1520), Oraison a Marie, 118.
Impassible (XIII-XIV), Ave Maria, 117.
Impossible (XIII-XIV), Mort Federicq, 16.

Incorruptible (XIV), Mort Federicq, 81.
* *Incredible* (Vers 1500), Recollection, 581.
* *Ingressible* (Vers 1477), Naufrage pucelle.
Insensible (XIII), MSQ 14325.
Invincible (XIV), MSQ 14386.
Invisible (XIII), Complainte Madame d'Ostrisse, 399.
Irascible (XII), MSQ 2615.
Loisible (XIV), MSQ 2614.
Paisible (XII), MSQ 18684.
Penible (XII), MSQ 996.
* *Pinguible* (1490). Selon Humpers p. 141, le mot apparaîtrait pour la première fois dans J. Lemaire. Épitaphe Marmion, 19.
Sensible (XIII), Siege d'Amours, 298.
Terrible (XII), Temple de Mars, 100.
Visible (XII), Chr., ch. 149.

3 -ace, latin -acia ou -acea ; Stolz-Schmalz, p. 206 ; Nyrop, III, p. 96-98 ; Meyer-Luebke, II, p. 124.

Audace (XV), Aliance Matrimoniale, 124.
* *Collaudace* (1496), Aliance Matrimoniale, 121.
Fallace (XIII), Debat d'apvril, 208.
* *Gluyace* (Vers 1500), « paille de seigle », Chr., ch. 300.
* *Gorrasse* (Vers 1500), « coquette », Complainte des Trespassés, 30.
Lavache (XV), « pluie », Chr., ch. 61.
Mendace (XIV), Oraison S[t] Adrien, 158.
* *Moufflace* (vers 1482), « gants », MSQ 15092.
Pinache (XV), Chr., ch. 289.
Pitasse (XV), MSQ 14237.
Plouvace (XIII), MSQ 7872.
Recommandace (1395), Oraison S[t] Adrien, 150.
* *Soufflace* (vers 1482), « Soufflet », MSQ 15091.
* *Triplace* (vers 1482), « Air de musique à trois temps », MSQ 7069.
* *Vitache* (vers 1500), « membre viril », Debat du gendarme, 174.

4 -aire, latin -aris et -arius ; Stolz-Schmalz, p. 211 et 235 ; Nyrop, III, p. 147 ; Meyer-Luebke, II, p. 28.

A Adjectifs :

Adversaire (XII), MSQ 52.
Angulaire (vers 1500 : D. G. 1511), Ave Maria, 136.
Contraire (XI), Debat de l'aigle, 79.
Elementaire (XIV), Siege d'Amours, 146.
Faulsaire (XII), « déloyal », Chr. ch. 45
Necessaire (XIII), MSQ 55.
Orbiculaire (XIV), Naufrage de la Pucelle.
Pupillaire (1409), Naufrage de la Pucelle.
Perpendiculaire (1485 : D. G. 1529), Bergier sans solas, 301.
Proprietaire (1335), Pater Noster, 102.
Sagittaire (XII), « qui lance des flèches », MSQ 48.
Salutaire (XIV-XV), Ad laudem Irundinis, 10.
* *Similitudinaire* (1475), Chr., Prologue.
* *Traversaire* (vers 1482), « qui traverse », MSQ 51.
* *Vulgaire* (vers 1500 : D. G. 1539), Oraison a S[t] Adrien, 2. Selon Humpers, p. 168, le 1[er] exemple serait dans J. Lemaire.
Tributaire (XII), MSQ 9331.

B Noms :

Apothecaire (XIII), Lettres de Verjus, 117.
Chantuaire (XII), MSQ 9668.
Commissaire (1340), MSQ 12198.
Doaire (XII), MSQ 20714.
Electuaire (XII), MSQ 19773.
Exemplaire (XII), « exemple », MSQ 7843.
* *Instrumentaire* (1477 : D. G. XV-XVI), « Instrumentiste », Naufrage de la Pucelle.
Luminaire (XII), Chr., ch. 229.
Notaire (XII), Bergier sans solas, 277.
Populaire (XII-XIII), Regrès Philippe, 116.
Protonotaire (XIV), MSQ 19285.
* *Queutenaire* (1500), « buveur de queute ou bière », RRM, ch. 90.
Referendaire (XIV-XV), MSQ 22308.
Reliquiaire (1372), 1° « relique » MSQ 20031 ; 2° « châsse », MSQ 23886.
Revestiaire (XIII), « Sacristie », Chr., ch. 124.
Sagitaire (XII), « Archer », RRM, ch. 85.
Saintuaire (XII), « relique », MSQ 19776.
Secretaire (XII), Siege d'Amours, 19.
Suaire (XI), MSQ 19295.
Vicaire (XII), Lettres de Verjus, 115.

5 -al, latin -alis ; Stolz-Schmalz, p. 235 ; Nyrop, III p. 147 ; Meyer-Luebke, II, p. 100.

A Adjectifs :

Anormal (XIII), MSQ 17699.
Brutal (1465), Temple de Mars, 53.
Capital (XIV), Eages du Monde, 123.
Cardinal (vers 1500), Oraison a S^te^ Anne, 158.
Celestial (XIII), Voyage d'Espaigne, 113.
Clerical (XIV), MSQ 9625.
Collateral (XIII), Naufrage de la Pucelle.
Cordial (XIV), Voyage d'Espaigne, 116
Curial (XV), Abusions des Cloistres, 29.
Demonial (XIII), Complainte de Grèce, 68.
* *Dialectical* (vers 1482), MSQ 2359.
Ducal (1477), Mort Federicq, 162.
Enormal (XIII), MSQ 7410.
Episcopal (XIV), MSQ 9068.
Equal (XII), Debat de la Chair, 93.
Especial (XII), Devote loenge, 108.
Ferial (XIII), MSQ 16477.
Filial (XV), Voyage d'Espaigne, 116.
Final (XIV), Recollection, 624.
Fortunal (1387), MSQ 18881.
* *Furial* (vers 1500), Abusions de^s^ Cloistres, 31.
Imperial (XII), Regrès Philippe, 18.
Infernal (XII), Devote loenge, 112.
Matrimonial (XIV), Oraison S^te^ Anne, 102.
Mental (XIV), Debat du leup, 17.
Nuptial (XIII), Recollection, 206.
Oriental (XII), Eages du monde, 121.
Original (XIII), Bergier sans solas, 292
Papal (1398), Mort Federicq, 50.
Parcial (XIV) « Particulier », MSQ 709
Pascal (XII-XIII), Debat de la chair, 96
Pastoral (XII-XIII), MSQ 22972.
Pectoral (1355), MSQ 259.
Principal (XI), MSQ 4658.
Provincial (XIII), MSQ 713.
Radical (vers 1500), MSQ 2650.
Regal (XII-XIII), Debat de la Chair, 97
* *Rethorical* (vers 1482), MSQ 2361.
* *Rudical* (vers 1482), « grossier », MSQ 2651.
Rural (XIV), Ad laudem Irundinis, 20.
Spirital (XII-XIII), MSQ 10869.
Total (XIV), Eages du Monde, 124.
Tribunal (XIII), « de juge », MSQ 14226.

Triomphal (XII), MSQ 22506.
Virginal (XII-XIII), Oraison S^te^ Anne 56.
Vital (XIV), MSQ 3072.

B NOMS :

Cardinal (XII), Fut présenté à ung prelat de Haynau, 7.
Hospital (XII), Temple de Mars, 50.
Memorial (XIII), « Mémoire », Chr., Prologue.
Official (XII-XIII), Voyage d'Espaigne, 114.
Tribunal (XIII), Bergier sans solas, 293
Urinal (XII), Fut presenté..., 5.

6 -ance ; Nyrop, III, p. 93 ; Meyer-Luebke, II, p. 91.

* *Achevissance* (vers 1500), Chr., ch. 201.
Acointance (XIII), MSQ 369.
Allegeance (XII), Aliance matr., 54.
Alliance (XII), Letania minor, 50.
Arestance (XIV), MSQ 19902.
Arrogance (XII), Dictier Tournay, 102
Attemprance (XIII), Miroir de Vie, 266
Chevance (XIII), Chr., ch. 224.
Concordance (XII), Oraison a Marie, 142.
Contenance (XI), Donnet, 355.
Creance (XI), MSQ 1114.
Coustance (1414), MSQ 11844.
Decepvance (XII), MSQ 2432.
Defaillance (XII), Dictier Renommée, 245.
* *Defiance* (vers 1500), « manque de confiance », Letania minor, 52.
Desesperance (XII), MSQ 3565.
Delivrance (XII), Aliance Matr., 47.
Desplaisance (XIII), Oraison Nostre Dame, 42.
Desirance (XIII), Devote loenge, 40.
Doleance (XIII), Siege d'Amours, 157.
Doubtance (XI), Dictier Mort, 13.
Entretenance (XV), Regrès p. et m., 86
Esperance (XII), Aliance Matr., 46.
* *Espuisance* (vers 1500), Siege d'Amours, 165.
Fiance (XII), MSQ 5745.
Finance (XIII), Chr., ch. 257.
Flourissance (XV), MSQ 21413.
Glorifiance (XIII), MSQ 9483.
Grevance (XII), MSQ 4913.
Inconstance (XIII), Miroir de Vie, 129.
Instance (XIII), MSQ 12358.
Jactance (XIII), Chr., ch. 316.
Jouissance (vers 1482 : D. G. 1534), MSQ 4379.
Louange (XII), Chr., ch. 216.
Maintenance (XII), Chr., ch. 193.
* *Malaisance* (vers 1482), MSQ 3569
* *Multipliance* (vers 1500), Chr., ch. 202.
Nuisance (XII), Siege d'Amours, 407.
Obeissance (1270), Dictier Tournay, 56.
Observance (1390), Chr., ch. 250.
* *Ombroyance* (vers 1500), Recollection, 219.
Ordonnance (XIII), Regrès p. et m., 89
Oubliance (XII), Donnet, 146.
Oultrance (XIII), Recollection, 327.
Pardonnance (XII), Chr., ch. 184.
Perseverance (XII), Chr., ch. 201.
Penance (XII), « peine », MSQ 5226.
Plaisance (XIII), Oraison Nostre Dame, 44.
Pourveance (XIII-XIV), MSQ 60.
Ramembrance (XIV), Oraison S^t^ Ipolite, 293.
Recordance (1271), Chr., ch. 305.
Recouvrance (XI), Aliance matr., 46.
Recreance (XII-XIII), Siege d'Amours, 162.
Remonstrance (1453), MSQ 15650.
Repentance (XII), Donnet, 144.
Resistance (1314), Chr., ch. 186.
Resjoissance (vers 1500 : D. G. 1539), Chr., ch. 29.

* *Resplendissance* (1500), Trespas duc de Saxe, 33.
Ressemblance (vers 1500 : D. G. 1539) Chr., ch. 318.
Retenance (1263), Complainte..., 170.
* *Sacrifiance* (vers 1482), MSQ 5743.
Samblance (XII), Aliance matr., 31.
Savance (XII), MSQ 11136.
Souffrance (XII), Aliance matr., 42.
Souvenarce (XII-XIII), Regrès p. e m.. 90.
Substance (XII), Sermon Billouart, 49.
* *Supportance* (vers 1482), MSQ 6597.
Surseance (XV : Commynes), Chr., ch. 227.
Tolerance (XIV), Oraison S[t] Adrien, 49.
Usance (1271), Chr., ch. 233.
Vengeance (XI), Recollection, 359.

7 -bule, latin -bulum ; Stolz-Schmalz, p. 218.

* *Latibule* (vers 1500), « cachot », Dictier Tournay, 123.
Palule (XIV), Oraison a Marie, 151.
* *Vestibule* (vers 1500), Dictier Tournay, 121.

8 -cule, latin -culum ; Stolz-Schmalz, p. 216.

* *Adminicule* (vers 1500 : D. G. Montaigne), « appui », Oraison S[t] Adrien, 129.
* *Canicule* (vers 1500 : D. G. XVI), « chienne», Oraison S[t] Adrien, 133.
Corpuscule (XIV), Dictier Tournay, 171.
* *Genicule* (vers 1500), Oraison S[t] Adrien, 127.
* *Juvencule* (vers 1500), Oraison S[t] Adrien, 128.
Macule (1488), Oraison S[t] Adrien, 173.
* *Manicule* (vers 1500), Oraison S[t] Adrien, 131.
* *Obstacule* (vers 1500), Dictier Tournay, 103.
* *Vascule* (vers 1500), Dictier Tournay, 172.
* *Vermicule* (vers 1500), Oraison S[t] Adrien, 132.

9 -ence, latin -entia ; Nyrop, III, p. 153 ; Meyer-Luebke, II, p. 92.

Absence (XIV), MSQ 3848.
Abstinence (XII), Debat Chair, 133.
Adherence (XV, G. Chastellain) « adhésion », Chr., ch. 233.
Advertence (XIV), MSQ 118.
Apparence (XIII), Voyage d'Espaigne, 64.
Audience (XII), Chr., ch. 150.
Benivolence (XIII), MSQ 1936.
Carence (XV Greban), MSQ 19050.
Circonference (XIII), MSQ 121.
Clemence (vers 1500 : D. G. 1539), MSQ 2779.
Complacence (XIII), « faveur », Chr., ch. 34.
Concupiscence (XIV), Chr., ch. 94.
Confidence (XIV), Dictier Tournay, 281.
Conscience (XII), Ave Maria, 104.
Consequence (XIII), MSQ 2955.
Continence (XII-XIII), Miroir Vie, 311.
Convalescence (XV), Chanson Therouenne, 228.
Corpulence (1382), Ad laudem Irundinis, 7.
Credence (XIV), 1° « confiance », MSQ 4068 ; 2° « essai », Chr., ch. 140

Decadence (1413), MSQ 3454.
* *Deridence* (vers 1482), « dérision », MSQ 12356.
Diffidence (xv A. Chartier), Dictier Tournay, 283.
Diligence (xiii-xiv), Abusions Cloistres, 19.
Eloquence (xii), Devote loenge, 26.
Eminence (xiii-xiv), Chr., ch. 227.
Equiparence (1493), Chr., ch. 149.
Equivalence (xiv), MSQ 16307.
Essence (xii-xiii), Devote loenge, 23.
Excellence (xii), Donnet, 58.
Experience (xiii), MSQ 3102.
Impotence (xiii), Devote loenge, 30.
Incontinence (xii), « violation », Chr., ch. 202.
Indigence (xiii), MSQ 2863.
Indulgence (xii), Chr., ch. 311.
Influence (xiii), Miroir Vie, 54.
Innocence (xii), Eages du Monde, 9.
Insipience (xiii), Oraison a Marie, 3.
Insolence (xv), Debat Chair, 137.
Intelligence (xii), Chr., ch. 156.
Licence (xii), MSQ 152.
Magnificence (xiii), Devote loenge, 27.
Malivolence (xiv), Eages du Monde, 11.
Mellifluence (xv), MSQ 3826.
Obedience (xii), MSQ 3015.
Patience (xii), MSQ 2528.
Penitence (xi), Debat Chair, 166.
Pestilence (xii), Eages du Monde, 12.
Potence (xii), « béquille », RRM, ch. 57.
Precellence (1479), MSQ 3816.
Preference (xiv), MSQ 120.
Previdence (xiii), Dictier Tournay, 284.
Providence (xii), MSQ 4817.
Prudence (xiii), Complainte M^me^ d'Ostrisse, 204.
* *Refulgence* (vers 1500), Miroir de Vie, 53.
Relucence (vers 1500), MSQ 3103.
Residence (xiii), Recollection, 635.
Reverence (xii), Voyage d'Espaigne, 63.
Sapience (xii), Miroir de Vie, 268.
Science (xi), Ave Maria, 102.
Sequence (xiii), Ave Maria, 100.
Sentence (xii), MSQ 117.
* *Superexcellence* (1490), Chr., ch. 46.
Valence (1274), MSQ 5456.
Violence (1215), Eages du Monde, 12.

10 -ent.

Adherent (1346), Chr., ch. 196.
Apparent (xiv-xv), Siege d'Amours, 215.
Clement (xv Villon), MSQ 16189.
* *Complacent* (vers 1500), Chr., ch. 145.
Decent (xv), Oraison S^te^ Anne, 47.
Diligent (xiii-xiv), De nus de Nuz, 138.
Dolent (xi), Miroir de Vie, 29.
Efficient (xiv), Chr., ch. 254.
* *Elucent* (vers 1500), Oraison sur Maria, 37.
Equivalent (xiv), MSQ 20674.
Indigent (xiii), MSQ 2851.
Innocent (xi), MSQ 14070.
Inobedient (xii), Abusions Cloistres, 9
Inscient (xiv), Chr., ch. 334.
Impertinent (xiv), Donnet, 558.
Insipient (xiv-xv), Oraison S^t^ Ipolite, 97.
Intelligent (1488 : D. G. 1611), Traitié De Ruttre, 62.
Omnipotent (xii), MSQ 9999.
Pacient (xiii-xiv), MSQ 14298.
Penitent (xiv), Chr., ch. 234.
Precellent (xii), MSQ 6316.
* *Prepotent* (vers 1482), MSQ 12592.
Prudent (1455). MSQ 2285.
* *Recent* (1482 : D. G. 1508), Complainte, 250.
* *Refulgent* (1477), Naufrage Pucelle.
Resident (xiii), MSQ 2283.
Sapient (xii), Chr.. ch. 334.

Redolent (XIV), Complainte..., 252.
* *Relucent* (1480), Chronique, Prologue.
* *Senescent*[1] (1500), RRM, ch. 20.
Scient (XIII), MSQ 14294.
* *Vigent* (vers 1482), MSQ 9390.

11 Noms d'agent en -eur ; Stolz-Schmalz, p. 238 ; Nyrop, III, p. 309 ; Meyer-Luebke, II, p. 49, 31-33.

A Noms en -ateur :

Administrateur (XIV), MSQ 13745.
Amateur (vers 1327 : D. G. Rabelais), Au roy de Castille, 43.
Adulateur (XIV), Chr., ch. 45.
* *Augmentateur* (1505), Au roy de Castille, 54.
Blasphemateur (XIV), MSQ 9728.
Collateur (XV), Chr., ch. 9.
Compilateur (1425), Chr., Autre prologue.
* *Conjurateur* (1490 : D. G. 1539), Chr., ch. 61.
Conservateur (XIV), Au roy de Castille, 47.
Consolateur (XIII : D. G. 1539), Au roy de Castille, 37.
Conspirateur (1302), Chr., ch. 62.
Createur (XII), MSQ 1884.
Curateur (1227), Chr., ch. 94.
Deflorateur (XV), Au roy de Castille, 61.
Depredateur (XIV), Chr., ch. 283.
Elevateur (1500 : D. G. Brantôme), RRM, ch. 5.
Emulateur (XIV), Chr., ch. 150.
Explorateur (XV), « éclaireur », Chr., ch. 3.
* *Expugnateur* (1505), Au roy de Castille, 52.
Exterminateur (XIII), Chr., ch. 35.
Extirpateur (XIV), RRM, ch. 91.
Fabricateur (XV), RRM, ch. 80.
Fondateur (1372), Chr., ch. 35.
* *Glorificateur* (1500), RRM, ch. 5.
* *Gubernateur* vers (1482), MSQ122.
* *Illuminateur* (1500 : D. G. 1547), RRM, ch. 5.
Imitateur (XV, A. Chartier), Chr., ch. 7.
* *Imperateur* (1496), Aliance matr., 3
* *Innovateur* (1500 : D. G. 1529), RRM, ch. 5.
Insidiateur (XIV), Chr., ch. 250.
* *Liberateur* (1500 : D. G. Amyot), RRM, ch. 5.
Mediateur (XIII), MSQ 24056.
Metateur (XIII), Chr., ch. 19.
Ministrateur (XV), MSQ 16058.
* *Mundificateur* (1500), RRM, ch. 5.
* *Narrateur* (vers 1500 : D. G. 1552) Miroir Vie, 70.
Operateur (XIV), Au roy de Castille, 41.
Orateur (XIV), Dictier des 4 vins, 58.
Plasmateur (XV Greban), Miroir Vie, 66.
Predicateur (XIII), Chr., ch. 322.
Prevaricateur (XIV), MSQ 17584.
* *Protoplasmateur* (vers 1500), Dictier Tournay, 5.
Reformateur (1375), Au roy de Castille, 50.
Reparateur (XIV), Au roy de Castille, 49.
* *Revelateur* (1500 : D. G. 1507), RRM, ch. 5.
* *Roborateur* (1500), RRM, ch. 5.
* *Salvateur* (vers 1500), Chr., ch. 267 Pour Humpers, p. 168, J. Lemaire donnerait le 1er exemple.
Seminateur (XV), Dictier Tournay, 192.

1. *Senescent* est donné par le ms. de La Haye ; l'édition de Vérard et le ms. 24393 ont ; *en son senecte aage.*

* *Sermocinateur* (1500), RRM ch., 91
Senateur (XII), MSQ 2261.
Temptateur (XIV), Pater Noster, 39.
Translateur (XIII), Regrès Philippe, 42.
Triomphateur (XIV), Oraison S[t] Ipolite, 266.
Viateur (XV Greban), Pater Noster, 5.
* *Visitateur* (1505), Au roy de Castille, 46.
* *Vivificateur* (1500), RRM, ch. 5.

B AUTRES NOMS EN -EUR :

Appariteur (1332), Chr., ch. 100.
Bienfaiteur (XIII), Au roy de Castille, 39.
Coadjuteur (XIII), Chr., ch. 124.
Collecteur (1348), Chr., Autre prologue.
Conducteur (XIV), MSQ 586.
* *Constituteur* (vers 1482), MSQ 14312.
Crediteur (1411), Chr., ch. 327.
* *Despecteur* (vers 1482), MSQ 9728.
Detracteur (XIV), Abusions Cloistres, 66.
Docteur (XII), Complainte..., 126.
Distributeur (XIV), Dictier Tournay, 152.
Ducteur (XV), Mort duc Charles, 27.
Eruditeur (XIV), RRM, ch. 5.
Electeur (XIV), Cry des monnoies, 10.
Escripteur (XIV-XV), RRM, ch. 50.
Executeur (XII-XIII), Au roy de Castille, 51.
Expositeur (XII), « Commentateur », Chappelet des Dames.
Facteur (XIV), Devote loenge, 39.
Fauteur (XIV), Chr., ch. 45.
Fracteur (1357), Chr., ch. 6.
Geniteur (XIV), Chr., Autre prologue.
Infracteur (1419), Chr., ch. 65.
Inquisiteur (1404), Au roy de Castille, 53.
Intercesseur (XIII), Chr., ch. 181.
* *Interrempteur* (1500), RRM, ch. 96.
Introducteur (XIV), Oraison S[t] Ipolite, 229.
Invaseur (1404), Chr., ch. 7.
Inventeur (1454), Au roy de Castille, 56.
Largiteur (XV), Oraison a Marie, 149.
Lecteur (XIV), Oraison S[t] Ipolite, 228.
Persecuteur (XII), MSQ 12331.
* *Picteur* (vers 1480), Chr., Autre prologue.
Precurseur (1415), Chr., ch. 280.
Predecesseur (XIII), Chr., ch. 35.
Preteur (XIII), MSQ 5600.
Proditeur (XIV), Dictier Tournay, 199.
Progeniteur (XIV), Chr., ch. 161.
Protecteur (XIV), Chr., ch. 7.
Rapteur (XV), Au roy de Castille, 58.
Recepteur (XIII), RRM, ch. 50.
Redempteur (XII), MSQ 1885.
Recteur (XIV), Chr., ch. 46.
Retributeur (XV), MSQ 2909.
Seducteur (XIV), MSQ 7576.
Serviteur (XI), MSQ 587.
Successeur (XII), Chr., ch. 165.
Tuteur (XIII), MSQ 6328.
Victeur (XIV), Chappelet des Dames.

12 -eux, latin -osus ; Stolz-Schmalz, p. 231 ; Nyrop, III, p. 118 ; Meyer-Luebke, II, p. 104.

Angoisseux (XII), Regrès duc de Saxe, 4.
Avaricieux (XIII), MSQ 12867.
Aventureux (XII), Chr., ch. 261.
* *Caligineux* (vers 1482), MSQ 23873
Cauteleux (XIII), Debat du leup, 40.
Chevalereux (XIV), MSQ 1484.
Dangereux (XII-XIII), Debat du leup, 55.
Dedaigneux (XII), MSQ 13407.
Devotieux (1470), Chr., ch. 322.
Doloreux (XI), Oraison a Notre Dame, 65.
Dommageux (XII), Chr., ch. 254.

* *Egregieux* (1505), Chr., ch. 327.
Envieux (XIII) Eages du Monde, 155.
Fallacieux (XIV), Chr., ch. 27.
Fructueux (XII), Oraison a Marie, 189.
Furibondeux (1408), MSQ 13415.
Glorieux (XI), Mort Federicq, 146.
Gratieux (XII), Complainte..., 275.
Harmonieux (XIV), Chr., ch. 289.
Heureux (XIV), Trespas duc de Saxe, 53.
Impetueux (XIII), Chr., ch. 201.
Infamieux (XV), Chr., ch. 66 [1].
Injurieux (XIV), Chr., ch. 248.
Laborieux (XII-XIII), Chr., ch. 240.
Languereux (vers 1220), Ave Maria, 170.
Maculeux (XIII-XIV), Oraison sur Maria, 6.
Malicieux (XII), Chr., ch. 228.
Melancolieux (vers 1205), Chr., ch. 100.
* *Melliflueux* (vers 1500), Oraison a Marie, 23.
Melodieux (XIV), Pater Noster, 69.
* *Meritorieux* (vers 1482), MSQ, 23519.
Miraculeux (XIV), Ave Maria, 115.
Misericordieux (XII), Pater Noster, 68.
* *Nubileux* (1480), Chr., ch. 8.
Opprobrieux (XV), Chr., ch. 253.
Pestillencieux (XV), Complainte Grece.
Plentureux (XII-XIII), MSQ 257.
* *Pluvieux* (1485 : D. G. 1539), Chr. ch. 8.
Pompeux (XIV), MSQ 23569.
Precieux (XI), Chr., ch. 234.
* *Pulvereux* (1485), « à poudre », Chr., ch. 8.
Presumptueux (XII), Dictier Renommée, 43.
* *Querimonieux* (1480), Chr., ch. 1.
Radieux (vers 1500), Pater Noster, 67.
Rabieux (XIII-XIV), Chr., ch. 334.
Rapineux (vers 1220), RRM, ch. 16.
Rigoreux (XIII), Debat des oiseaux, 108.
Ruineux (1411), Debat du leup.
Savoureux (XII), Ave Maria, 169.
Sciencieux (XIV), Abusions Cloistres, 45.
* *Segnicieux* (1480), Chr. ch. 14.
Somptueux (XIV), Voyage d'Espaigne, 37.
Substancieux (1279), Ave Maria, 174.
* *Supercilieux* (1477), Naufrage de la pucelle.
Suspitionneux (XIV), Naufrage de la pucelle.
Tenebreux (XI), Dictier poetical, 55.
Vallereux (XV), Trespas du duc de Saxe, 54.
Venimeux (XII), MSQ 1203.
Ventileux (1466), Chr., ch. 7.
Vertueux (XI), MSQ 648.
Vicieux (XII- III) , Ave Maria, 97.
Vigoureux (XII) Voyage d'Espaigne, 34.
Victorieux (XIII), Mort Federicq, 149.
Voluptueux (XIV), MSQ 11353.

13 -ferent ; Stolz-Schmalz, p. 250.

* *Astriferent* (vers 1500), Oraison sur Maria, 13.
* *Christiferent* [2] (vers 1500), Dictier Tournay, 243.
Odoriferent (1420), MSQ 9617.
* *Signiferent* (1468), Trosne d'honneur.
Turiferent (vers 1482) « qui encense » MSQ 9619.
* *Pestiferent* (vers 1482), MSQ 9620.

1. Godefroy, IV, 577[a], enregistre à tort *infameux* d'après Buchon ; les mss. ont *infamieux*, qui est déjà dans G. Chastellain.

2. Godefroy, IX 88 [b], enregistre *Christifère* dont il cite huit exemples de J. Bouchet.

14 -fique, latin -ficus ; Stolz-Schmalz, p. 253.

* *Artifique* (vers 1482), MSQ 9286.
* *Aurifique* (vers 1482), MSQ 13831.
Deifique (xv), Naufrage de la Pucelle.
* *Horrifique* (1500 : D. G. 1532), Naissance du duc Charles.
Magnifique (xiii), MSQ 2164.
* *Mirifique* (1482 : D. G. Jean Lemaire), Complainte... 241.
Pacifique (xv), Chr., ch. 45.
Pontifique (xv) « Pontifical » MSQ 22719.
* *Terrifique* (vers 1500), Oraison S[t] Adrien, 97.
* *Unifique* (vers 1500), Miroir de vie, 77.
Vivifique (xiii), RRM, ch. 53.

15 -gène, latin -gena ; Stolz-Schmalz, p. 248.

* *Alienigène* (vers 1500), Dictier Tournay, 228.
* *Francigène* (vers 1482), MSQ 23732
* *Primogène*[1] (vers 1500), Dictier Tournay, 256.
Terrigène (vers 1500), Oraison S[t] Adrien 111.

16 -gère, latin -ger ; Stolz-Schmalz, p. 248.

A Adjectifs :

* *Armigère* (1477), Naufrage de la Pucelle.
* *Flamigère* (vers 1500), Oraison S[t] Adrien, 14.
* *Florigère* (vers 1500), Oraison S[t] Adrien, 5.
* *Liligère* (1480), Chr. Prologue.
* *Stelligère* (vers 1500), Oraison S[t] Adrien, 10.

B Noms :

* *Florigère* (1486) « Verger » Mort du duc Charles, début.
* *Vicigère* (vers 1482) « Vainqueur », MSQ 18172.

17-ie, latin -ia (-ies), -ium ; Stolz-Schmalz,p. 208 ; Nyrop, III, p. 120 ; Meyer-Luebke, II, p. 68.

Astrologie (xiv), Oraison a Marie, 69.
Astronomie (xii), MSQ 22378.
Baronnie (xii), Regrès duc de Saxe, 26.
* *Castimonie* (1480), Chr. ch. 9.
Cerimonie (xiii), Chr., ch. 51.
Commercie (xiv), Oraison a Marie, 144.
Copie (xiii), Au roy de la pie, 2.
Controversie (1247), MSQ 9703.
Contumelie (xiv), Ballade : Humblesse... 3.
Epidemie (xii), Oraison S[t] Adrien, 180.
Estudie (xii), Sermon Billouart, 259.
Extasie (xiv), MSQ 18982.
Harmonie (xii), MSQ 21682.
Heresie (xii), Mort Federicq, 77.
Industrie (xiv), MSQ 7253.
* *Lascivie* (1500), RRM, ch. 40.
Melancolie (xiii), Oraison a Nostre Dame, 112.
Monarchie (xiv), Oraison a Marie, 171.

1. Godefroy, VI, 407 [a], donne seulement *primogenit* « premier-né ».

Melodie (XII), MSQ 21679.
* *Milicie* (1480), Chr., Autre prologue.
Phantasie (XIV), MSQ 18981.
Policie (XIV), MSQ 286.
Progenie (XIII), Balade fatrisée, 13.
* *Protervie* (1500) « arrogance » Chr. ch. 246.
* *Querimonie* (1480 : D. G. 1500) Chr., ch. 35.
Solercie (XIV), MSQ 15750.
* *Sortilegie* (vers 1482), MSQ 9620.
Theologie (XIV), Dictier Renommee, 218.
Tyrannie (XIII), Letania minor, 6.
Zizanie (XV), MSQ 21427.

18 -if, latin -ivus ; Stolz-Schmalz, p. 214 ; Nyrop, III, p. 127 ; Meyer-Luebke, II, p. 97.

A Adjectifs :

Actif (XV), Donnet, 537.
Admiratif (XIV), Miroir de vie, 14.
* *Amatif* (1505) « aimant» P fol. 62 recto.
* *Armatif* (1475) «guerrier», Temple Mars, 178.
Augmentatif (XIV), Chr. ch. 149.
* *Cognitif* (vers 1482), MSQ 2548.
Consolatif (XIV), Miroir de vie, 13.
Contemplatif (XII), P fol. 62 verso.
Copulatif (XIV), Donnet, 314.
Craintif (XIV), MSQ 9723.
Cultif (1270), « arable » MSQ 18871.
Deffensif (XIV), Chr., ch. 6.
Delicatif (XIV), MSQ 12209.
Demonstratif (XIV), MSQ 263.
Diffinitif (XII-XIII), MSQ 16054.
Directif (XIII-XIV), MSQ 2586.
Disjunctif (1500 : D. G. Rabelais), Donnet, 316.
Excessif (XIII), Debat de la chair, 153.
* *Expectatif* (1502 : D. G. J. Lemaire) P fol. 62 recto.
Expletif (XV), Donnet, 317.
Fugitif (XIII-XIV), Dictier Tournay, 32.
Imaginatif (XIV), MSQ 11486.
* *Impenetratif* (vers 1500), Dictier Tournay, 36.
Invasif (1443), Chr., ch. 5.
Inventif (1488), MSQ 19767.
Maladif (XIII), Oraison S^{t} Ipolite, 3.
* *Memoratif* (vers 1500), Dictier Tournay, 33.
* *Modificatif* (1490 : D. G. 1709), Chr., ch. 149.
Nutritif (XIII-XIV), Chr., ch. 149.
* *Offensif* (1500 : D. G. Amyot), Chr., ch. 294.
Opinatif (XIV), Temple de Mars, 180.
* *Perceptif* (vers 1482), MSQ 2587.
Perspectif (vers 1482 : D.G. 1536), MSQ 2635.
Portatif (XIV), Chr., ch. 1.
Primitif (XIV), Chanson Therouenne, 150.
Probatif (XV), P. fol. 62 recto.
* *Progenitif* (1479), Chanson Therouenne, 155.
Purgatif (vers 1325), P fol. 62 recto.
Rebarbatif (XIV), Temple Mars, 181.
Recreatif (XV), MSQ 12212.
* *Rejectif* (1502) P fol. 62 recto.
* *Retractif* (1500) « ,destructeur » Chr., ch. 294.
Sensitif (XIII), P fol. 62 recto.
Speculatif (XIII), MSQ 2634.
Tardif (XIII), Donnet, 319.
Transitif (XIII), Donnet, 567.
Vivificatif (XIII), RRM, ch. 97.

B Noms :

Ablatif (XV), Donnet, 91.
Accusatif (XV), Donnet, 88.
Adjectif (XIV), Donnet, 203.
Confortatif (XII), Naufrage de la Pucelle.

Conjunctif (vers 1430) [1] MSQ 2548.
Datif (xv), Donnet, 86.
* *Disputative* (vers 1500), Debat d'apvril, 197.
Dubitative (xiii), P fol. 62 recto.
Genitif (xiv), Donnet, 83.
Gerondif (1500 : D. G. 1520), Donnet, 574.
Imaginative (xiv), Chr. , ch. 9.
Imperatif (xiii), Donnet, 477.
Indicatif (xv), Donnet, 476.
Infinitif (xiv-xv), Donnet, 479.
Intellective (xiv) « intelligence », P fol. 62 recto.
Motif (xiv) « Cause », Chr., ch. 251.
Nominatif (xiii), Donnet, 33.
Optatif (xv), Donnet, 593.
Passif (xiv), Donnet, 533.
Plaintif (xii-xiii), Trosne d'honneur, 120.
Prerogative (xiv), P fol. 61 recto.
Restrainctif (xv) « obstacle », Chr., ch. 3.
Significatif (xiv) « sens », Donnet, 565.
Substantif (xiv), Donnet, 201.
Supellatif (xiv), Donnet, 35.
Vocatif (xiv), Donnet, 89.

19 -in, latin -inus ; Stolz-Schmalz, p. 221 et 224 ; Nyrop, III, p. 129 ; Meyer-Luebke, II, p. 30 et 96.

* *Aerin* (1468), Trosne d'honneur, 9.
Aignelin (xii), RRM ch. 53.
Angelin (xiii), Oraison S^te^ Anne, 171.
Argentin (xii), MSQ 29.
* *Aurein* (1501), Regrès duc de Saxe, 18.
Barbarin (xii), Trosne d'honneur, 4.
Cathecumin (xiv), MSQ 21035.
Celestin (xiv), Dictier Tournay, 111.
Coulombin (xiii), RRM ch. 53.
Cristalin (xiii), Miroir de vie, 75.
* *Cristin* (vers 1482), « du Christ », MSQ 5457.
Feminin (xii), Oraison S^t^ Adrien, 85.
* *Flandrin* (1485), Bergier sans solas, 237.
Interin (xii) «entier », Devote loenge, 1.
Lourdin (xv), MSQ 1217.
Luperdin (xv), Dictier Tournay, 179.
Mabrin (xiii), MSQ 10724.
Metalin (xiii), MSQ 9383.
* *Palatin* (vers 1482 : D. G. 1611), MSQ, 30.
Pristin (xv) « ancien » MSQ 5455.
* *Rustin* (1485) « rustre », Chr., ch. 61
* *Sainctin* (1468), Trosne d'honneur, 1.
Serpentin (xii), RRM ch. 54.
* *Terrestrin* (vers 1500), Dictier Tournay, 113.
Viellautin (xv), MSQ 21652.
Virgin (xiv-xv), Oraison a S^te^ Anne, 2

Au suffixe -in, Molinet ajoute parfois le suffixe -ois :

* *Célestinois* (vers 1500), A Ant. Busnois, 22. Selon Humpers, p. 167, J. Lemaire donnerait le 1^er^ exemple.
* *Cristinois* (vers 1482), MSQ 6405.
* *Flandrinois* (vers 1500), A. Busnois, 6
Sarrazinois (xii), A Busnois, 8.
* *Serpentinois* (vers 1482), MSQ. 11891.
* *Sottinois* (en) (vers 1500) « en petit sot », Balade figurée, 23.

1. Langlois, *Recueil*, p. 90.

20 -ion, latin -ionem ; Stolz-Schmalz, p. 240 ; Nyrop, III, p. 15 et 162 ; Meyer-Luebke, p. 90.

A Noms en -ation :

Abomination (xii), Chr., ch. 61.
Abreviation (1411), Chr., ch. 201.
Accumulation (1336), RRM Prologue.
Accusation (xiii), Recollection, 126.
Administration (xii), Chr., ch. 45.
Admiration (xii), MSQ 5369.
* *Adnichilation* (1500), RRM Prologue.
Adoration (xv), Dictier a ung prebstre, 43.
Adulation (xii), MSQ 5390.
Allegation (xiii), Chr., ch. 102.
Altercation (1289), MSQ 6214.
Approbation (1409), MSQ 19255.
Assignation (1265), Donnet, 226.
Assuefaction (xiv), Chr., ch. 250.
Augmentation (xiv), RRM Prologue.
* *Carceration* (1485), Chr., ch. 45.
Cavillation (1253), MSQ 5389.
Certification (1310), Chr., ch. 257.
Cogitation (xii), RRM Prologue.
Collation (1276), MSQ 2795.
* *Coincation* (1495) « communication », Chr., ch. 176.
* *Collaudation* (vers 1500), Oraison S^te^ Anne, 14.
Selon Humpers, p. 167, J. Lemaire donnerait le 1^er^ exemple.
Commemoration (xiii), Chr., ch. 327.
Communication (xiv), Donnet, 295.
Comparation (xiv), Donnet, 67.
Condamnation (xiii), Chr., ch.27.
Confederation (1358), Chr. ch. 17.
Confiscation (1382), Chr. ch. 259.
Confortation (xiv) « réconfort », Chr., ch. 13.
Congregation (xii), Donnet, 464.
Conjugation (xiv), Donnet, 473.
Conjuration (xii), Chr., ch. 61.
Consecration (xii), Dictier a ung prebstre, 41.
Consolation (xii), Donnet, 315.
Conspiration (xii), Chr., ch. 34.
Constellation (xiii), Chr., ch. 149.
Consultation (xiv), Chr., ch. 161.
Contemplation (xii), Oraison a Marie, 40.
Coronation (1364), Chr., ch. 94.
Coruscation (xv), Bergier sans solas, 99.
Creation (xiv), MSQ 2524.
* *Crolation* (vers 1482), MSQ 5397.
Curation (1335), MSQ 5420.
Damnation (xii), Donnet, 631.
Debilitation (1304), Chr., ch. 124.
* *Decantation* (1495), « chant », Chr., ch. 266.
Declaration (xv Commynes), MSQ 2470.
Decollation (1268), Chr., ch. 26.
Defloration (xiv), Chr., ch. 45.
Delectation (xii), Pater Noster, 96.
Deliberation (xiii), Chr., ch. 9.
Denigration (1399), RRM ch. 49.
Deprecation (xii), MSQ 12368.
Depredation (1417), Chr., ch. 45.
Desolation (xii-xiii), MSQ 5384.
Dessication (xiv), RRM Prologue.
Determination (xiv), Donnet, 290.
* *Dilapidation* (1485 : D. G. 1762), Chr., ch. 45.
Dilation (1294), MSQ 4932.
Disputation (xiv-xv), MSQ 2734.
Domination (xii), MSQ 6362.
Donation (1264), RRM ch. 49.
Duration (xiv), Debat d'apvril, 63.
Edification (xii-xiii), Chr. Prologue.
Elation (xiv-xv), MSQ 2119.
Elevation (xiii), Chr., ch. 240.
Emulation (xiii), MSQ 5393.
Evacuation (xiv), RRM Prologue.
Exalation (xiv), Berger sans solas, 100.
Exaltation (xiii), Pater Noster, 95.
Excommunication (xii), Chr., ch. 22.
Excusation (xii), MSQ 15803.
Exspectation (xiv), Chr., ch. 13.

Expiration (XIV) « Mort » Chr., ch. 45
Extermination (XII), Chr., ch. 29.
Exultation (XII), MSQ 15344.
Filiation (XIII), Chr., ch. 45.
Fondation (1322), Sermon Billouart, 108.
Fornication (XII), Chr., ch. 234.
Fortification (1360), Chr., ch. 41.
Frequentation (XIV), Donnet, 293.
Fraudulation (XIV-XV), MSQ 5389.
Fulmination (1406), Mort duc Charles...
Generation XII, Debat d'apvril, 162.
Glorification (XIV), Debart de la chair, 100.
Habitation (XII), Pater Noster, 97.
Humiliation (XIV), Chr., ch. 45.
Imagination (XII), RRM Prologue.
Immolation (XIII), MSQ 5396.
Incitation (XIV), Chr., ch. 42.
Inclination (XIV), Ave Maria, 77.
Indignation (XII), Chr., ch. 61.
Inflammation (XIV), Bergier sans solas, 101.
Inflation (XIII-XIV) « orgueil » Abusions Cloistres, 10.
Information (XIII-XIV), Chr., ch. 94.
Inondation (XIII), Chr., ch. 15.
Intimation (1399), Chr., ch. 51.
Insufflation (XIV), Bergier sans solas, 102.
Interrogation (XIII), Chr., ch. 228.
Intitulation (1399), MSQ 6358.
Jubilation (XII), Pater Noster, 93.
Lamentation (XIV), Siege d'Amours, 150.
Legation (XII) 1° « legs », RRM ch. 53. 2° « Message », MSQ 140.
Machination (XIII), Chr., ch. 16.
Miseration (XII), MSQ 16177.
Modulation (XIV), MSQ 21033.
Multiplication (XIII), Chr., ch. 153.
Murmuration (XIV), Dictier Tournay, 208.
Mutation (XIII), Chr., ch. 1.
* *Mutination* (1490), Chr., ch. 114.
Narration (XII-XIII), MSQ 5364.
Negation (XII), MSQ 12373.
Nomination (1305), Chr., ch. 202.
Obligation (1235), Chr., ch. 168.
Occupation (XII), Sermon Billouart, 250.
Operation (XIV), MSQ 2741.
Oration (XIV), Oraison a Marie, 131.
Ostentation (1366), Chr., ch. 42.
Pacification (XV Commynes), Voyage d'Espaigne, 92.
Participation (XIII), MSQ 2542.
Peregrination (XII), Chr., ch. 334.
Perturbation (XIV), Chr., ch. 198.
Potation (XIV), Preux de gourmandise, 4.
* *Precation* (1490), Chr., ch. 149.
Predication (XII), Chr., ch. 51.
Prelation (XIII) « dignité de prélat », MSQ 21994.
Premiation (XIV), RRM ch. 87.
Preparation (XIII-XIV), Chr., ch. 51.
Privation (XIV), RRM Prologue.
Proclamation (1370), Chr., ch. 26.
Procuration (XIII), MSQ 5417,
Prolation (XIV), Trosne d'honneur, 62.
Pronostication (XIV), Chr., ch. 27.
Propagation (XIII), Chr., ch. 158.
Protestation (XIII), MSQ 9633.
Putrefaction (XIV), MSQ 18658.
Recommandation (1353), Chr., ch. 35.
Reconciliation (XIII), Chr., ch. 174.
Recordation (XIV), MSQ 22620.
Recreation (XIII-XIV), MSQ 2740.
* *Recuperation* (1480 : D. G. 1642), Chr., ch. 14.
Réformation (XIV) Épitaphe H. de Berghes, 43.
* *Refutation* (1495 : D. G. 1520), Chr. ch. 238.
Regnation (XIV), MSQ 6362.
Relevation (XV), MSQ 5388.
Remuneration (XIV), MSQ 10097.
Renovation (XIII-XIV), MSQ 22860.
Reparation (1310), Chr., ch. 46.
Representation (XIV), Chr., ch. 116.
Reputation (XV), Chr., ch. 52.
Respiration (XV), MSQ 16253.
Retardation (XIV), RRM Prologue.

Restauration (1314), MSQ 5366.
Retrogradation (1500 : D. G. 1550), RRM Prologue.
Revelation (XII-XIII), MSQ 5399.
Reverberation (XIV), Chr., ch. 240.
Salutation (1413), Sermon Billouart, 17.
Salvation (XII), Dictier poetical,87.
Sanctification (XII), MSQ 22985.
* *Scintillation* (1490 : D. G. 1611) « éclair », Chr., ch. 149.
Separation (1314), Chr., ch. 167.
Sermocination (XIV-XV),Dictier Tournay, 222.
Signification (XII), MSQ 14804.
Solation (XII), Chr., ch. 316.
Sommation (XV), Chr., ch. 63.
Specification (XIV), Donnet, 292.
Spiration (1285), MSQ 9288.
Spoliation (1425), Chr., ch. 45.
Sufflation (XIII-XIV) « orgueil », MSQ 5391.
Supplication (XII), Devote loenge, 20.
Susurration (XIV), Dictier Tournay, 202.
Temptation (XII), MSQ 3316.
Termination (1272), Dictier Tournay, 225.
Testification (1400), Chr., ch. 35.
Translation (XII), Debat d'apvril, 113.
Tribulation (XII), Testament guerre, 28.
Turbation (XIII-XIV), MSQ 10518.
Variation (1314), RRM ch. 49.
* *Vaticination* (1485), Chr., ch. 46.
Verberation (XIII-XIV), Dictier Tournay, 94.
* *Versification* (1480) « Poème », Chr. Autre prologue.
Violation (XIV), MSQ 5386.
Visitation (XIII-XIV), Sermon Billouart, 236.
Vocation (XII-XIII), MSQ 7175.

B AUTRES NOMS EN — ION :

Ablution (XIV), MSQ 10646.
Abolition (XV), Chr., ch. 202.
Absolution (XII), Donnet, 578.
Abusion (XIV), Recollection, 76.
Action (XIII), MSQ 16924.
Acquisition (XIII), Oraison a Marie,55
Addition (XIII), Chr., ch. 23.
Adjunction (XIV), Donnet, 115.
Adoption (XIII), MSQ 10662.
Affection (XII), Devote loenge, 32.
Affliction (XI), Chr., ch. 45.
Ambition (XIII), RRM Prologue.
Apparition (XII), Chr., ch. 35.
Ascension (XII), Calendrier, 60.
Audition (XIV), Fut presenté... 59.
Benediction (XIII), Dictier a Nansau, 27.
Calefaction (XIV), MSQ 17828.
Caution (XIII), MSQ 16924.
Cession (XIII), Donnet, 386.
Circoncision (XII), MSQ 22869.
Coaction (1252), Chr., ch. 124.
Combustion (XIII), Chr., ch. 45.
Commission (XIII), MSQ 427.
Commotion (XII), Chr., ch. 45.
Compassion (XII), Chr., ch. 45.
Composition (XIII), Testament guerre, 133.
Conception (XII), Chr., ch. 62.
Concession (XIV), Chr., ch. 181.
Conclusion (XIII), Donnet, 229.
Condition (XII), Donnet, 329.
Confession (XII), Donnet, 391.
Confliction (XV), « bataille », Chr., ch. 250.
Confusion (XI), Donnet, 228.
Conjonction (XII), Donnet, 313.
Consecution (XIII), Chr., ch. 201.
Contagion (vers 1327 : D. G. 1549), MSQ 10671.
Contention (XIV), Chr., ch. 51.
Contradiction (XII), Chr., ch. 168.
Contrition (XII), Donnet, 581.
Convention (XIV), Chr., ch. 45.
Correction (XIII), Abusions cloistres, 65.
Corruption (XII), Recollection, 862.
Deception (1269), RRM Prologue.
Defection (XIII), Chr., ch. 286.

Defension (XII), MSQ 6186.
Demolition (XIV), Chr., ch. 45.
Deposition (XII), Chr., ch. 177.
Derision (XIII), Abusions cloistres, 73.
Desertion (1414) « destruction », Chr., ch. 45.
Despection (XII) « mépris », Chr., ch. 13.
Destruction (XII), Dictier Tournay, 93.
Detention (1287), Chr., ch. 114.
Detraction (XII) « médisance », Bergier sans solas, 105.
Devotion (XII), Donnet, 389.
Diction (XII), Oraison S[t] Ipolite, 273.
Dilection (XII), Regrès Philippe, 128.
Diminution (1360), Testament guerre, 31.
Dimission (XII), MSQ 5373.
Disposition (XII), MSQ 11225.
Dissension (XII), Dictier Tournay, 194.
Dissolution (XII), Abusions cloistres, 71.
Division (XII), MSQ 8438.
Dormition (XV Gréban), MSQ 12370.
Exaction (XIII) Chr. ch. 34.
Exception (XIII), Chr., ch. 56.
Effusion (XIII-XIV), Chr., ch. 45.
Election (XII), Chanson Therouenne, 201.
Emission (XIV), Debat d'apvril, 110.
Execution (XIII), MSQ 2891.
Expedition (XIII), MSQ 14195.
Extinction (1488 : D. G. 1552), Chr., ch. 45.
Extorsion (XIV), MSQ 2357.
Extraction (XII), Dictier Tournay, 206.
Fraction (1187), Gaiges retrenchiés, 14.
Fiction (XIII), Calendrier, 59.
Fruition (XIV), MSQ, 3166.
Genuflection (XIV), MSQ 10342.
Imposition (1317), Testament guerre, 42.
Impression (1259), Bergier sans solas, 106.
Incision (XIII-XIV), Chr., ch. 9.
* *Indition* (1480), Chr., ch. 9.
Infection (XIII-XIV), MSQ 642.
Infraction (1250), Chr., ch. 19.
Infusion (XIII), MSQ 2521.
Inhibition (XIII-XIV), Chr., ch. 185.
Inquisition (XII), Chr., ch. 35.
Inspection (1290), Chr., ch. 34.
Instruction (1348), Dictier Tournay, 91.
Insurrection (XIV), Chr., ch. 45.
Intention (XII), Testament guerre, 26.
Intercession (XIII : D. G. J. Lemaire), Chr., ch. 191.
Interjection (XIII-XIV), Donnet, 437.
* *Interremption* (1485), Chr., ch. 45.
Interruption (1437), Chr., ch. 181.
Introduction (XIV), MSQ 122.
* *Invention* (vers 1500 : D. G. 1521) « découverte », Debat d'apvril, 112.
Juridiction (XIII), MSQ 3868.
Legion (XII), Ave Maria, 78.
Lesion (XII), Epitaphe H. de Berghes, 44.
Malediction (XV), crde de belistrie, 41
Mansion (XIII), Testament guerre, 132.
Mention (XII), Dictier poetical, 9.
Mission (XII) « envoi », Chr., ch. 46.
Mixtion (XIII), Chr., ch. 8.
Monition (XIII), Chr., ch. 7.
Motion (XIII), MSQ 431.
Nation (XII), Dictier a Nansau, 28.
Nutrition (XIV), RRM Prologue.
Oblation (XII), Chr., ch. 41.
Occasion (XII-XIII), MSQ 4885.
Occision (XI), Sermon Billouart, 97.
Opinion (XII-XIII), De nus de Nuz, 125.
Opposition (XII), Voyage d'Espaigne, 89.
Oppression (XII), Gaiges retrenchiés, 10.
Ostencion (XIII), Dictier a Nansau, 39
Paction (XIV), Chr., ch. 45.
Passion (XI), MSQ 2272.
Pension (vers 1225), Gaiges retrenchiés, 14.

Perdition (XI), RRM Prologue.
Perfection (XII), Dictier a Nansau, 25.
Persecution (XII), MSQ 2890.
Persuasion (XIV), MSQ 2360.
Petition (XII), Chr., ch. 227.
Portion (XII), Gaiges retrenchiés, 13.
Possession (XII), Donnet, 231.
Potion (XII-XIII), MSQ 11959.
Preception (XIV) « ordre », MSQ 5877.
* *Prefection* (vers 1482) « pouvoir », MSQ 5378.
Presumption (XII-XIII), MSQ 21879.
Procession (XI), Temple de Mars, 46.
Prodition (1358), Chr., Autre prologue.
Profession (XII), MSQ 2019.
Prohibition (1490 : D. G. 1549), Chr., ch. 45.
Promission (XII), MSQ 6003.
Promotion (XIV), MSQ 430.
Proportion (XIII), MSQ 3952.
Prosecution (1294) « recherche », Chr., ch. 32.
Protection (XII-XIII), Chr., ch. 11.
Protraction (XIV), MSQ 9285.
Provision (1320), MSQ 5612.
Punition (XIV), MSQ 6023.
Rebellion (XIV), *Eages du Monde*, 75.
Reception (XII-XIII), MSQ 13608.
Reddition (1385), Chr., ch. 40.
Redemption (XII), Oraison Ste Anne, 12.
Reduction (XIII-XIV), Chr., ch. 39.
Refection (XII), Sermon Billouart, 53.
* *Refrigefaction* (vers 1482), MSQ 17827.
Region (XII), Ave Maria, 79.
Religion (XII), Epitaphe H. de Berghes, 42.
Remission (XII), Donnet, 475.
Remotion (XIII), RRM Prologue.
Repletion (1314), RRM Prologue.
Rescription (XIII), Chr., ch. 46.
Restitution (XIII), Chr., ch. 22.
Resolution (1314), MSQ 2957.
Restriction (vers 1500 : D. G. 1549), Debat Chair, 158.
Resumption (XIV), MSQ 2725.
Retention (1312), MSQ 16179.
Retribution (XIV), MSQ 8865.
Satisfaction (XII), Dictier Mort, 125.
Sedition (XIV), Chr., ch. 45.
Session (XII-XIII), Chr., ch. 6.
Solution (XII), MSQ 2956.
Station (XII) MSQ 19897.
Suasion (XIV), Chr., ch. 40.
Subjection (XII), Chr., ch. 47.
Submersion (XII), Chr., ch. 45.
Subvention (1330), Chr., ch. 149.
Subversion (XII), Chr., ch. 46.
Succession (XIII), Chanson Therouenne, 204.
Superscription (1339), MSQ 14200.
Susception (XIV), Chr., ch. 227.
Suspicion (XII), Chr., ch. 164.
Tuition (1335), Dictier Tournay, 264.
Union (XII-XIII), Dictier Tournay, 195.
Vendition (1299), Chr., ch. 52.
Vision (XII), Dictier a Nansau, 37.

21 -ique, latin -icus ; Stolz-Schmalz, p. 230 ; Nyrop, III, p. 154 ; Meyer-Luebke, II, p. 99.

A Adjectifs:

Angelique (XIII), Ad laudem Ir. 1.
Apostolique (XIII), Letania minor, 125.
* *Asinique* (1475), Temple de Mars, 115.
Autentique (XIII), Dictier Tournay, 241.
Artique (1372) « du Nord », Bergier sans solas, 261.
Barbarique (XIV), Naissance Charles, 28.
* *Basilicque* (1475) « de basilic », Temple de Mars, 116.
Bucolique (XIII), Dictier des Vins, 1.
Catholique (XIII), Aliance matr., 62.

Causidique (XIII-XIV), Abusions cloistres, 36.
* *Celique* (1501), Selon Humpers, p. 109, serait pour la première fois dans J. Lemaire. A Nicolas de Ruttre, 66.
Diabolique (XIII), MSQ 947.
Domestique (XIV), MSQ 9449.
Dominique (XIV), Oraison S[t] Adrien, 23.
* *Draconique* (1475), Temple de Mars, 116.
Duplique (XIV) « double », MSQ 21662.
Ecclesiastique (1340), Ave Maria, 138.
Economique (XIV), Chr., ch. 149.
Erratique (XIII), Chr., ch. 149.
Erronique (XV), « erroné », MSQ 9454.
Ethique (XIII), Chr., ch. 149.
Fantastique (XIV), Miroir de vie, 9.
Frenetique (XII-XIII), MSQ 11738.
* *Hircinique* (1475) « de bouc », Temple Mars, 114.
Inique (XIV), Eages du monde, 45.
* *Ivorique* (vers 1500) Oraison a Marie, 19.
* *Italique* (vers 1500 : D. G. J. Lemaire), Chr., ch. 301.
Judaïque (XV), Naissance de Charles, 25.
* *Leonique* (1477), Naufrage de la Pucelle.
Lunatique (XIV-XV), Bataille déesses, 92.
Magique (XIII), MSQ 10997.
Mathematique (XIV), Donnet, 609.
Mecanique (XIV), Ad laudem Ir. 4.
* *Mosaïque* (1500) « de Moïse », Naissance Charles, 27.
Oblique (XIII-XIV). Bergier sans solas, 262.
Organique (XIII-XIV), Ad Laudem, Ir. 3.
* *Paganique* (vers 1500), Oraison S[t] Ipolite, 28.
Politique (XIII), Chr., ch. 149.
Publique (1311), Aliance Matr. 62.
* *Pudique* (1501 : D. G. 1507). A N. de Ruttre, 67.
* *Rebarbatique* (1485), Dictier Gand, 148.
* *Romanique* (vers 1500), Oraison S[t] Adrien, 15.
* *Satanique* (1475 : D. G. J. Lemaire), Temple Mars, 113.
Sophistique (XIII), Donnet, 595.
Tirannique (XIV), Oraison S[t] Adrien, 22.
* *Unique* (1496), Aliance Matr. 3.

B Noms :

Arismetique (XIII), Donnet, 611.
* *Armonique* (vers 1500) « musicien », Donnet, 605.
Cronique (XIII), Oraison S[t] Adrien, 18.
Dialectique (XII), MSQ 264.
Fabrique (XIV), Dictier Gand, 25.
Heretique (XIV), Oraison S[t] Ipolite, 11.
Logique (XIII), Donnet, 593.
Musique (XII), Donnet, 604.
Rethorique (XIII), Donnet, 601.
Rubrique (XIII), Dictier Gand, 27.
Theorique (XIII), Oraison a Marie, 76.

22 -ment, latin -mentum ; Stolz-Schmalz, p. 242 ; Meyer-Luebke, II, p. 57.

Abordement (XV), Chr., ch. 44.
Abregement (XIII), Chr., ch. 233.
Accoutrement (XV Commynes), Chr., ch. 303.
Achoppement (XIV), Chr., ch. 229.
* *Adorement* (vers 1482), MSQ, 7148
Advenement (XII), MSQ 7951.
* *Advertement* (1490), Chr., ch. 185.
Advertissement (1454), Chr., ch. 201.
Affublement (XIII), Chr., ch. 109.
Allegement (XII), Chr., ch. 321.
Amendement (XII), Calendrier, 70.

* *Anathematisement* (vers 1482), MSQ 10204.
Apaisement (XII), MSQ 16128.
Appointement (1394), Chr., ch. 32.
Approchement (XII), Chr. ch. 24.
Argument (XII), MSQ 2719.
Assemblement (XI), Chr., ch. 23.
Attouchement (XII), Debat Chair, 46.
Avancement (XII), Debat Chair, 291.
Bannissement (XIII), Chr., ch. 88.
Baptisement (XIII), Naissance Charles, 153.
* *Bastonnement* (vers 1500), Oraison S[t] Ipolite, 22.
* *Besongnement* (1495), Chr., ch. 253.
Commandement (XI), Chr., Prologue.
Commencement (XII), Chr., ch. 51.
Consentement (XII), Chr., ch. 88.
Contentement (XV G. Chastellain), Chr., ch. 168.
Couronnement (XII), Chr., ch. 100.
Crollement (XII), Bergier sans solas, 132.
Cultivement (XIV), MSQ 17245.
Debordement (XV), Chr., ch. 312.
Decorement (XV, G. Chastellain), RRM ch. 80.
Definement (XII), Testament guerre, 71.
Departement (XII), « départ », MSQ 3326.
Desappointement (XIV-XV), Chr., ch. 34.
Deslogement (XIV), Chr., ch. 194.
Embrassement (XII), Debat Chair, 156.
Emolument (XIII), Chr., ch. 335.
Empeschement (XII), MSQ 8057.
Emprisonnement (XIII), Chr., ch. 31.
Encensement (XIII), MSQ 6990.
Enchantement (XII), MSQ 8055.
Enclinement (XIII), MSQ 20433.
Encombrement (XII), MSQ 8845.
Enfantement (XII), Nativité Lienor, 79.
Enseignement (XII), MSQ 3328.
Entendement (XII) De nus de Nuz, 137.
Entretenement (1415), Chr., ch. 159.
Envahissement (XII), Chr., ch. 170.
* *Equiparement* (1490), Chr., ch. 149.
Esbahissement (XII-XIII), Recollection, 318.
Esbatement (XIII), Nativité Lienor, 104.
Eschangement (1248), Chr., ch. 240.
Eschaufement (XII-XIII), Chr., ch. 292.
Eschellement (1362), Chr., ch. 156.
Esjoissement (XII), Aliance Matr. 101.
Estonnement (XV, G. Chastellain), MSQ 76956.
Exaucement (XII), MSQ 7735.
Festoiement (XIV), Chr., ch. 45.
Firmament (XII), MSQ 1093.
Forcement (1341), MSQ 17454.
* *Fulciment* (1485) « soutien », Chr., ch. 50.
Gemissement (XII), Testament guerre, 69.
Gouvernement (XII), MSQ 14874.
Habillement (1374) « Instrument », Chr., ch. 205.
Instrument (XIII), Dictier des Vins, 145.
Lavement (XII), MSQ 5227.
Logement (XIV), Chr., ch. 197.
Mandement (XII), MSQ, 1008.
Monument (XII), MSQ 20376.
Nourrissement (XII), Chr., ch. 335.
Paiement (XII-XIII), Debat des Oiseaux, 82.
Parlement (XI), Debat des Oiseaux, 10.
Partement (XII), MSQ 3478.
Pavement (XII), Oraison S[t] Adrien, 108.
Pensement (XII-XIII), Aliance Matr. 98.
* *Poisonnement* (vers 1500) « poison », Debat de la chair, 45.
Preparement (XV A. Greban), Recollection, 202.
Preschement (XII), Dictier J. de Tournay, 27.
Ravissement (XIII), Chr., ch. 283.
* *Ravitaillement* (1490 : D. G. 1561), Chr., ch. 150.
* *Redoublement* (1490 : D. G. 1539), Chr., ch. 150.

Reculement (XIV), Chr., ch. 29.
* *Refroidissement* (1495 : D. G. Rabelais), Chr., ch. 215.
Renforcement (1388), Chr. ch. 166.
Renseignement (1429), Chr., ch. 228.
Resjouissement (1394), Chr., ch. 51.
Sacrement (XII), Dictier a ung prebstre, 37.
* *Separement* (1480), Chr., ch. 22.
Soufflement (XII-XIII), Chr., ch. 150.
Soulagement (1384), Chr., ch. 239.
Tenement (XII), Debat Chair, 159.
Testament (XIII), Testament guerre, 8.
Tremblement (XIII), Chr., ch. 328.
Troublement (XII), Bergier sans solas, 132.
Vengement (XII), MSQ 6756.
Vestement (XI), Voyage d'Espaigne, 4

23 -té, latin -tatem ; Stolz-Schmalz, p. 243 ; Nyrop, III, p. 162 ; Meyer-Luebke, II, p. 70.

Acuité (XIV), Chr., ch. 80.
Adversité (XII), De nus de Nuz, 39.
Affabilité (XIII), MSQ 2574.
Affinité (XII), chr., ch. 45.
* *Aggravité* (1485), Chr., ch. 80.
Agilité (XIV), Chr., ch. 259.
Ambiguité (XIII), MSQ 15728.
Antiquité (XI), Chr., ch. 46.
Authorité (XII), Dictier J. de Tournay, 87.
Benignité (XII), Dictier a Nansau, 13.
Calamité (XIV), MSQ 1028.
Captivité (1464), Dictier Tournay, 31.
Cecité (XIII), Dictier Tournay, 267.
Celerité (1358), Chr., ch. 172.
Charité (XII), Donnet, 171.
Charnalité (XII), RRM ch. 96.
Chasteté (XIV), Epitaphe Ysabeau, 12.
Chrestienneté (XI), Dictier J. de Tournay, 60.
Commodité (XIV-XV), Oraison a Marie, 151.
Communauté (XIII), MSQ 3142.
Confraternité (1283), Chr., ch. 51.
Congruité (XIV), Chr., Prologue.
Consanguinité (1277), Chr., ch. 45.
Corporalité (XIV) « corps », MSQ 23496.
Crudelité (XIV), Voyage d'Espaigne, 51.
Debilité (XIV), Complainte... 85.
Deité (XII), Dictier a ung prebstre, 58.
Difficulté (XV Commynes), Chr., ch. 315.
Dignité (XII), Ad laudem Ir. 90.
Divinité (XII), Oraison a Marie, 138.
* *Ebrieté* (1480 : D. G. 1507), Chr., ch. 9.
Enormité (XIII), Oraison S^{t} Adrien, 62.
Equité (XIII), Dictier a Nansau, 12.
Eternité (XII), MSQ 5401.
Extremité (XIII), Oraison a N. Dame, 159.
Facilité (1490 : D. G. 1549), Chr. ch. 155.
Faculté (XIV), Chr., ch. 247.
* *Famosité* (1477), Naufrage de la Pucelle.
Fatuité (XIV), Dictier Tournay, 285.
Felicité (XIII), Devote loenge, 73.
Ferocité (XIV), Chr., ch. 46.
Fertilité (XIV), Dictier Tournay, 136.
* *Formosité* (1477), Naufrage de la Pucelle.
Fragilité (XII), Miroir de Vie, 38.
Fraternité (XII), Lettres de Verjus, 79.
Fremeté (XII) « remparts» Chr. ch. 1.
* *Garrulité* (1477), Naufrage de la Pucelle. D'après Humpers, p. 168, J. Lemaire donnerait le premier exemple.

Generosité (XIV-XV : D. G. 1512). Chr., Autre prologue. D'après Humpers, p. 168, le premier exemple serait dans J. Lemaire.
* *Gratiosité* (vers 1500), Dictier a la Vierge, 44.
Gratuité (XIV), Dictier Tournay, 286.
Hilarité (XIV-XV), Chr., ch. 334.
Horribilité (1367), Chr., ch. 78.
Hospitalité (XII-XIII), Voyage d'Espaigne, 49.
Hostilité (1500), Regrès du duc de Saxe, 11.
Humanité (XII), Oraison a Marie, 138.
Humilité (XI), Regrès du duc de Saxe, 82.
Imbecillité (XIV), MSQ 5358.
Immundicité (1480), Recollection, 430.
Immortalité (XII-XIII), MSQ 5350.
Impieté (XII), Chr., ch. 45.
Importunité (XIV), Dictier Tournay, 34.
Incredulité (X), Chr., ch. 31.
Inequalité (1340), Chr., Autre prologue. Selon Humpers, p. 168, le premier exemple serait dans J. Lemaire.
* *Infamité* (vers 1482), MSQ 8447.
Infinité (XIII), MSQ 22781.
Infirmité (1413) « maladie », Chr., ch. 317.
Inimicité (XV), A. N. de Ruttre, 64.
Inhumanité (XIV), MSQ 4265.
Iniquité (XII), De nus de Nuz, 40.
Integrité (vers 1420), Devote loenge, 67.
Inutilité (1416), MSQ 5359.
Jocundité (XIV-XV) Nativité Lienor, 10.
Liberalité (1262), Voyage d'Espaigne, 52.
Lubricité (XIV-XV), Recollection, 78.
* *Lucidité* (1480 : D. G. 1579), Chr., Prologue.
Magnanimité (XIII), MSQ 2576.
Majesté (XI), Mort Federicq, 148.
Malignité (XII), voyage d'Espaigne, 53.
Maternité (XV, G. Chastellain), Ave Maria, 54.
* *Maturité* (1485 : D. G. J. Lemaire) (Chr., ch. 45.
Mendicité (XIII), MSQ 2425.
Mitidité (XIII) « douceur », MSQ 2617.
Mondanité (XV), Chr., ch. 9.
Mondicité (XIV-XV), Chr., ch. 9.
Mortalité (XII), MSQ 9915.
Mutabilité (XII), Chr., ch. 45.
Nativité (XII), Epitaphe Marmion, 41.
Necessité (XII), Sermon Billouart, 76
Neutralité (XIV) Epitaphe H. de Berghes, 55.
Nobilité (XI), Complainte... 82.
Obscurité (1305), Chr., ch. 22.
Opportunité (XIII), Dictier Tournay, 33.
Papalité (XIV), MSQ 4893.
Paternité (XII), MSQ 8409.
Perpetuité (XIII), Dictier Tournay, 282.
Perplexité (XIV), Chr., ch. 185.
Possibilité (XIII), Devote loenge, 78.
Potesté (XII), MSQ 16314.
Preciosité (XIII-XIV), Ad laudem Ir. 32.
Prodigalité (XIII), Dictier Tournay, 132.
Profondité (XIV-XV) Chr., ch. 205.
Proprieté (XII), Dictier des Vins, 85.
Prosperité (XII), Dictier J. de Tournay, 82.
Proximité (XIV), Chr., ch. 41.
Purité (vers 1500 : D. G. 1539), Devote loenge, 66.
Pusillanimité (XIV), Chr., ch. 262.
Qualité (XII), Donnet, 25.
Quantité (XII), Devote loenge, 70.
* *Rareté* (1480), Chr., ch. 18.
Regalité (XII-XIII) « roi », MSQ 22329.
* *Sagacité* (1480 : D. G. J. Lemaire), Chr., ch. 14.
* *Saincteté* (1482 : D. G. 1539) Complainte... 299.
Sanité (XII), Oraison a S^te^ Anne, 3.
* *Securité* (vers 1482 : D. G. Montaigne) MSQ 5338.

Sensualité (XII), Dictier a ung prebstre, 61.
Serenité (XII), Chanson Therouenne, 232.
Severité (XII-XIII), Chr., ch. 6.
Singularité (XII), Ad laudem Ir. 37.
Sobrieté (XIII), Chr., ch. 9.
Societé (XI), MSQ 21770.
Solemnité (XII), Calendrier, 94.
Sommité (XIV), Chr. Prologue.
* *Speciosité* (1477), Naufrage de la Pucelle.
* *Strenuité* (1480), Chr. Prologue.
Suavité (XII), Debat Gendarme, 181.
Sublimité (XIV), Chr., Autre prologue.
Subtilité (XII), Chr., ch. 3.
Temporalité (XII) « bien temporel », MSQ 2934.
* *Tenacité* (1501 : D. G. 1516), Voyage d'Espaigne, 52.
* *Tenuité* (vers 1482 : D. G. 1516), MSQ 12282.
Trinité (XI), Dictier Gand, 114.
* *Uberté* (1480), Chr., ch. 7.
Unité (XIII), Dictier Gand, 117.
Université (1218), Chr., ch. 226.
Utilité (XII), Dictier Tournay, 135.
Vanité (XII), MSQ 5355.
Variabilité (XV-XVI), Chr., ch. 334.
Ventosité (XIV), RRM ch. 29.
Verité (XII), Donnet, 31.
Virginité (X), Ave Maria, 53.
* *Virilité* (1482), MSQ 5357.

24 -toire, -soire, latin -torius, -sorius ; Stolz-Schmalz, p. 213 ; Nyrop, III, p. 136 et 313 ; Meyer-Luebke, II, p. 48 et 99.

A Adjectifs :

1° Féminins.

* *Adulatoire* : tube (1477), Naufrage de la Pucelle. E. Huguet, dans son *Dictionnaire* cite plusieurs exemples de J. Lemaire que Humpers n'a pas relevés.
* *Attrapatoire* : cautelle (1495), Chr., ch. 228.
Consolatoire : lettre (XIII), Chr., ch. 39.
* *Cursoire* : voix (vers 1500), Dictier Tournay, 131.
* *Deceptoire* : fin (vers 1500), Devote loenge, 232. Pour Humpers, p. 167, le 1er exemple serait dans J. Lemaire.
Detractoire : envie (XIV), Complainte Trespassés, 6.
Executoire : fin (1337) MSQ 5809.
Meritoire : vertu (XIII) MSQ 2660.
Minatoire : injure (XV. G. Chastellain), Chr., ch. 152.
Peremptoire : grace (XIII), Devote loenge, 228.
* *Supplicatoire* : lettre (1495), Chr. ch. 250.

2° Masculins.

* *Adjutoire* : bras (1475), Testament guerre, 22.
* *Celitoire* : lieu (vers 1500), Dictier a Marie, 101.
* *Deceptoire* : songe (vers 1482) MSQ 687.
Contradictoire : argument (XIV), MSQ 2662.
Defensoire : baston (1480), Chr., ch. 1.
Imperatoire : chef (XV), MSQ, 690.
Intercessoire : médiateur (XV), Chr., Autre prologue.
Meritoire : fait (XIII), Regrès duc de Saxe 57.
Transitoire : siècle (XIII), Ave Maria 125.

B Noms :

* *Adjutoire* (vers 1500) « aide », Chr., ch. 259.

Consistoire (XII), MSQ 163.
Dimissoire (XIII) « délai », MSQ14216.
Eschappatoire (XV), MSQ 15336.
* *Excusatoire* (vers 1482) « excuse », MSQ 694.
Genitoire (XII), Regime a Verjus, 64.
Imperatoire (XV) « empereur », MSQ 14826.
* *Inclinatoire* (1478) « révérence » Chappelet des Dames, 69.
Interlocutoire (XIII), MSQ 7388.
* *Invitatoire*[1] (1495) « chant d'église », Chr., ch. 259.
* *Janitoire* (vers 1482) « portier », MSQ 22426.
Oratoire (XII-XIII), Ave Maria, 124.
* *Preparatoire* (vers 1482 : D.G. Bos. suet) « préparatif », MSQ 20769.
* *Prepositoire* (1480) « abbayes et prepositoires du pays », Chr., ch. 34.
Purgatoire (XII), Chr., ch. 149.
Receptoire (XV) « reception », MSQ 1457.
Reclinatoire (1374) « lit de repos », MSQ 6106.
* *Repertoire* (vers 1482) « inventeur », MSQ 14828.
Repositoire (1286) « Vestiaire », MSQ 21471.
Territoire (1385), Regrès du duc de Saxe, 61.

25 -tude, latin -tudo ; Stolz-Schmalz, p. 241 ; Nyrop, III, p. 162.

Altitude (XV), Oraison S[t] Gabriel, 2.
Amaritude (XIV), Oraison S[t] Gabriel, 7.
Beatitude (XIII), Oraison S[t] Gabriel, 14.
* *Celsitude* (vers 1482), MSQ 6466.
* *Claritude* (vers 1482), MSQ 6451.
* *Egritude* (vers 1500), « maladie » Chr., ch. 290.
* *Floritude* (vers 1482) « fleur », MSQ 6462.
* *Fortitude* (vers 1500), Oraison S[t] Gabriel, 1.
Habitude (XIV) 1° « Manière d'être », Oraison S[t] Adrien, 76; 2° « demeure », MSQ 6465.
Ingratitude (XIII), MSQ 6453.
* *Largitude* (1477) « *largesse* », Naufrage Pucelle.
Longitude (XIV), « longueur », Chr., ch. 46.
Magnitude (XIV), Oraison S[t] Gabriel, 6.
Mansuetude (XII-XIII), Chr., ch. 334.
Multitude (XII), Recollection, 553.
Plenitude (XIII-XIV), Oraison S[te] Anne, 132.
* *Pulchritude* (1505), Chr., ch. 334.
Quietude (vers 1500), Dictier Tournay, 7.
Rectitude (XIV), MSQ 6455.
* *Sainctitude* (1493), Mort Federicq, 68.
* *Scientitude* (1485), Chr., ch. 149.
* *Senectude* (1500), RRM ch. 86.
Servitude (XIII), Dictier Tournay, 8.
Similitude (XIII), Mort Federicq, 65.
Sollicitude (XIII), MSQ 6464.
Valitude (1482), 1° « santé », Oraison S[t] Gabriel, 5 ; 2° « valeur », Oraison S[t] Adrien, 77.

26 -ture, latin -tura ; Stolz-Schmalz, p. 219 ; Nyrop, III, p. 144 et 152 ; Meyer-Luebke, II, p. 57 et 86.

Capture (1406), Chr., ch. 229.
Conjecture (XIV), MSQ 9311.

1. Selon Du Cange, V, 499[c], il s'agit du psaume 94 : « Psalmus invitatorius, ita appellatur Psalm. 94, « Venite, exultemus », quod populum ad laudem dei invitet ».

Creature (XI), Miroir Vie, 172.
Derompture (1459), Ressourse petit peuple.
Desconfiture (XII), Regrès p. et m., 44.
Facture (XIV), Oraison S^te^ Anne, 17.
* *Fabricature* (1500), « objet fabriqué », RRM, ch. 79.
Fermeture (XIV), MSQ 23755.
Floriture (XIV-XV), Gaiges retrenchiés, 2.
Furniture (XIII), MSQ 15334.
Fracture (1391), Ad laudem Ir., 20.
Geniture (XV), Regrès p. et mere, 38.
Lecture (XIV), Regrès p. et mere, 172.
Nature (XII), Ad laudem Ir., 17.
Nourriture (XI-XII), MSQ 614.
Picture (1487), Chr., ch. 295.
Prefecture (XIII-XIV), « préfet », MSQ 9361.
Prelature (XIV), MSQ 10237.
* *Preparature* (1480), Chr., ch. 59.
* *Projecture* (vers 1482), « jet », MSQ 9307.
* *Rapture* (1480), « rapt », Chr., ch. 34.
* *Regnature* (vers 1482), MSQ 12292.
Rompture (XV), Oraison a Marie, 37.
* *Sculture* (1480 D. G. J. Lemaire), Chr., Prologue.
Sepulture (XII), Oraison S^t^ Ipolite, 194
* *Sigilature* (1500), « sceau », RRM, ch. 86.
* *Signature* (vers 1482 : D. G. 1516), MSQ 12290.
Stature (XII), Oraison S^te^ Anne, 36
Torture (XII), MSQ 11423.

27 -u, latin -uus.

Ardu (XIV), Épitaphe H. de Berghes, 18.
* *Melliflu* (1480 : D. G., O. de S^t^-Gelais), Chr., Prologue.
* *Occidu* (vers 1500), Oraison S^t^ Adrien, 28.
* *Precipu* (1480), Chr., ch. 8.
Residu (1331), Eages du Monde, 220.

28 -ulent, latin -ulentus ; Stolz-Schmalz, p. 228.

Fraudulent (XIV), Chr., ch. 161.
Opulent (XIV), MSQ 35.
Truculent (vers 1500), « terrible », Oraison S^t^ Adrien, 113. Est enregistré dans Cotgrave, 1611.

29 Adjectifs et noms qui ne rentrent pas dans une des précédentes catégories.

A Adjectifs :

* *Afflict* (vers 1482), « abject », MSQ 18653.
* *Altisonant* (vers 1482), MSQ13773.
* *Altitonant* (1477), Naufrage de la Pucelle. Selon Humpers, p. 103, J. Lemaire donnerait le 1^er^ exemple.
* *Benedict* (vers 1482), « béni », MSQ 18652.
* *Despect* (vers 1500), « méprisé », Ballade : Humblesse, 12.
* *Egrege* (vers 1500), Dictier Tournay, 118.
Excelse (XV G. Chastellain), Chr., Prologue.
Eviterne (XV G. Chastellain), Miroir de Vie, 104.
Fabrile (XIV), MSQ 14347.

* *Humile* (vers 1500), A M^me^ Marguerite, 3.
Inclit (XIV), Naissance de Charles, 23.
* *Indoct* (vers 1500), Oraison S^t^ Adrien, 122.
* *Ingenité* (vers 1482), « increé », MSQ 10647.
Mansuet (XIII), Ressourse petit peuple.
* *Materne* (vers 1482), MSQ 808.
* *Muliebre* (1477), Naufrage de la Pucelle.
Neglect (XIV), Ballade : Humblesse... 12.
Offusque (XV), « Obscur », Dictier poetical, 55.
Precis (XV), « taillé », Oraison S^te^ Anne, 6.
Profugue (XV), « fugitif », MSQ 22847.
Prone (XIV), « enclin », MSQ 9266.
Proterve (XIII), « insolent », Oraison S^t^ Adrien, 94.
Suspect (XIV), Ballade Humblesse..., 12.
* *Saluberrime* (vers 1500), Dictier Tournay, 305.
* *Superexcellent* (1480), Chr., ch. 1.
* *Tetre* (vers 1500), Dictier Tournay, 185.
* *Teterrime* (vers 1500), Dictier Tournay, 302.
* *Tremebunde* (1500), RRM, ch. 78.
* *Tumide* (vers 1500), Dictier Tournay, 115.
Univers (XII), Chr., ch. 46.
Venuste (1482), Mort du duc Charles.
* *Vetuste* (1501), Voyage d'Espaigne, 190.

B Noms :

Apostole (XII), 1° « Apôtre », MSQ 3917 ; 2° « pape », MSQ 9801.
* *Aurige* (1485), Bergier sans solas, 73.
* *Cacume* (vers 1500), « Sommet », Oraison S^t^ Adrien, 121.
Convive (XIII), MSQ 16830.
* *Crueur* (1485), « carnage », Chr., ch. 45.
Custode (XII), « Gardien », Naufrage Pucelle.
Exercite (X), Chr., ch. 240.
* *Fan* (vers 1482), « temple », MSQ 9707.
* *Femine* (1485), Bergier sans solas, 285.
Fere (XIII), « bête sauvage », Dictier Tournay, 129.
Indole (XIV), « caractère », Naufrage Pucelle.
Induce (XIII), « trêve », Chr., ch. 214.
* *Interprès* (1486), « interprète », Mort duc Charles, 13.
Labyrinthe (1418), Chr., ch. 316.
Lavacre (XV), « baptème », MSQ 3853.
Mete (1305), « frontiere », Chr., ch. 7.
Obseque (XIII), « service », MSQ 9377.
Opprobre (XII), Chr., ch. 259.
Optat (1450), Chr., ch. 239.
Palu (XII), Chr., ch. 101.
Paranimphe (XV), « Assistant », Naufrage Pucelle.
Pedagoge (1493), « école », Voyage Naples, 77.
* *Pedisecque* (1500) « servante », RRM ch. 80.
Pelage (XII), « mer », Naufrage Pucelle.
* *Pire* (vers 1500), « poire », Eages du Monde, 182.
Plebe (XIV), MSQ 3988.
* *Portente* (1477 : D. G. J. Lemaire), Naufrage Pucelle.
Radice (XII), « racine », MSQ 12612.
Refrigère (XII), « refroidissement », MSQ 18169.
* *Regine* (vers 1482), « reine », MSQ 12608.
Sagette (XV), Chr., ch. 11.
Scabelle (1438), Dictier des 5 festes, 43.
* *Scapule* (vers 1500), « épaule », Dictier Tournay, 101.
Sequelle (1393), Chappelet des Dames, 142.

Signacle (XII), Miroir de Vie, 21.
* *Solsecque* (vers 1500), « servante », Oraison S^{t} Adrien, 157.
Subside (XIV), RRM, ch. 80.
* *Tibie* (1477), « flûte », Naufrage Pucelle.
* *Tintinnabule* (1477), Naufrage Pucelle.
Transgrès (XV Greban), Pater Noster, 6.
Turbe (XII), Naufrage Pucelle.
Virgine (XIII-XIV), MSQ 12606.
* *Vire* (vers 1482), « homme », MSQ 8134.

Verbes

1 Verbes en -er formés sur des adjectifs :

* *Adverser* (1490), « accabler », Chr., ch. 168.
Alourder (XIV), Chr., ch. 202.
Diligenter (XV), « faire vite », Chappelet Dames.
* *Incliter* (vers 1500), « illustrer », Dictier Tournay, 278.
Infomer (XIII), Devote loenge, 134.
Maligner (XII), Chr., ch. 335.
Reverender (XIV), Oraison S[t] Adrien, 13.

2 Verbes en -er formés sur des participes passés ou des supins :

* *Adepter* (vers 1482), « obtenir », MSQ 9468.
Agresser (1375), Chr., ch. 16.
Annexer (1274), Chr., ch. 45.
* *Confecter* (1477), « accabler », Naufrage Pucelle.
* *Confracter* (1482), Complainte, 370
* *Demter* (vers 1482), « excepter », MSQ 12349.
Depresser (XIII), « humilier », Chr., ch. 168.
Detenter (1336), « détenir », Chr., ch. 167.
* *Detracter* (1500 : D. G. 1530), RRM, ch. 53.
Impresser (XIII-XIV), Chr., ch. 70.
Inciser (XV), Chr., ch. 295.
* *Intercesser* (vers 1482), MSQ 12879.
Possesser (1269), Chr., ch. 216.
Preslater (XIV), « pourvoir », MSQ 2683.
* *Protecter* (vers 1500), Oraison a S[t] Adrien, 119.
* *Resputer* (vers 1482), « cracher », MSQ 7497.
Transgresser (XV), Chr., ch. 6.
Translater (XII), MSQ 2682.

3 Verbes en -er formés sur des noms en -ion :

* *Aquestionner* (1480), « interroger », Chr., ch. 13.
* *Benedictionner* (1490), Chr., ch. 260.
Colacioner (1387), MSQ 6204.
* *Dimensionner* (1500), « proportionner », RRM, ch. 104.
Exactionner (XV), « pressurer », Chr., ch. 34.
* *Maledictionner* (1490), Chr., ch. 250.
Mixtionner (XIII), Ressourse petit peuple.
Pactionner (XIV), « faire un pacte », Chr., ch. 17.
Passionner (XIII), Sermon Billouart, 244.
Portionner (1339), Ballade : Voyage d'Espaigne, 17.
Proportionner (1335), Chr., ch. 45.
Questionner (1349), « torturer », Chr., ch. 212.
Refectionner (1415), « Réconforter », Pater Noster, 171.
Suspicionner (1460), Chr., ch. 61.

4 Verbes en -er formés sur des noms divers :

* *Aureoler* (vers 1482), MSQ 2027.
* *Baritoner* (1481), Ressource petit peuple.
Butiner (XIV), Chr., ch. 44.
* *Colloquer* (1480), « débattre », Chr. ch. 27.
Conjecturer (XIII), Oraison S[t] Adrien, 49.
Conquester (XII), Dictier Tournay, 27.
* *Deffortuner* (1482), Complainte.., 22.
* *Desastrer* (1485), « détruire », Chr., ch. 76.
Discipliner (XII), MSQ 2141.
Embassader (XV), « négocier », MSQ 22605.
Empraincter (XIII), « graver », Chr., ch. 23.
Encenser (XI), MSQ 8993.
Endoctriner (XII), MSQ 2139.
Escoler (XII), « instruire », MSQ 2139.
Exempler (XIV), « servir d'exemple », MSQ 9731.
Furier (XV), « entrer en fureur », Chr. ch. 42.
* *Homicider* (1485), Chr., ch. 174.
Martyrer (XII), MSQ 11050.
Medeciner (XII), Chr., ch. 253.
Moyenner (XII), Chr., ch. 202.
* *Musiquer* (vers 1500 : D. G. XVI), Traictié harpe, 4.
* *Navironner* (vers 1482), « naviguer », MSQ 5886.
* *Opprobrier* (1495), « insulter », Chr. ch. 250.
Parlementer (XIV), Chr., ch. 199.
Picturer (XV), Chr., ch. 247.
* *Planeter* (vers 1482), « changer en planète », MSQ 2901.
Princier (XV), « faire le prince », Chr., ch. 284.
Privilegier (XIII), Oraison a Marie, 64.
Quereller (XII), Chr., ch. 37.
Regenter (vers 1420), Chr., ch. 45.
Sagetter (XII), « percer de flèches », Chr., ch. 158.
Sentencier (XIV), Chr., ch. 169.
Sepulturer (XIII), Chr., ch. 96.
Sermoner (XII), MSQ 9252.
Tempester (XII), Eages du Monde, 194.
Tiranner (1432), MSQ 13051.
Torturer (1480), Chr., ch. 212.

5 Verbes en -iser ; Nyrop, III, p. 200 ; Meyer-Luebke, II, p. 137.

Anathematiser (XIV), MSQ 9190.
Auctorisier (XII), Mort Federic, 74.
* *Baritoniser* (1490), Champ roial, 45.
* *Cimbalisier* (vers 1500), Ballade Humblesse..., 27.
Doctoriser (XIV-XV), RRM, ch. 46.
Intronizer (XIII), MSQ 10346.
Preconiser (1321), « annoncer », Chr., ch. 334.
Tiranniser (XIV), MSQ 8856.
* *Tortoriser* (1500), RRM, ch. 94.

6 Verbes en -fier ; Nyrop, III, p. 199 ; Meyer-Luebke, II, p. 137.

Beatifier (XIV), P fol. 62 recto.
Certifier (XII), P fol. 62 recto.
Clarifier (XII), Regrès Philippe, 45.
Crucifier (XII), Chr., ch. 316.
Deifier (XIII), Debat de l'Aigle, 3.
Edifier (XII), Regrès Philippe, 46.
Exemplefier (1379), Complainte Grece.
Falsifier (XV), P folio 62 recto.
Fortifier (XIV), Chr., ch. 217.
Fructifier (XII), P fol. 62 recto.
Gratifier (1503 : D. G. Des Periers), P fol. 62 recto.
Glorifier (XII), Debat d'apvril, 126.
Justifier (XII), MSQ 12488.

* *Labefier* (1503), « renverser », P fol. 62 recto.
Letifier (XIII-XIV), Chr., ch. 85.
* *Ludifier* (1503), « tromper », P fol. 62 recto.
Magnifier (XII), MSQ 14086.
Mirifier (XIII), Oraison sur Marie, 5.
Modifier (XIV), Chr., ch. 149.
Mollifier (1425), MSQ 14085.
Mondifier (XIII), Debat d'apvril, 123.
Notifier (XIII-XIV), Ave Maria, 101.
Pacifier (1250), MSQ 5632.
* *Pellifier* (vers 1500), « orner », Ad laudem Ir., 58.
Pontifier (XIV), « honorer », MSQ 15042.
Purifier (XII), Ave Maria, 109.
Qualifier (XV), P fol. 61 verso.
Rarefier (XIV), P fol. 62 recto.
Ratifier (1297), MSQ 19250.
Rectifier (1314), P fol. 61 verso.
Sacrifier (XII), Temple Mars, 205.
Sanctifier (XII), Ave Maria, 107.
Signifier (XII), Regrès Philippe, 42.
* *Stellifier* (vers 1482), « Changer en étoile », MSQ 2901.
Vivifier (XII), Miroir de Vie, 80.

7 Autres verbes en -er :

* *Allicier* (1485), Chr., ch. 41.
* *Amplecter* (1480), « embrasser », Chr., ch. 1.
Annumerer (1491), RRM, ch. 53.
Attedier (XV), « dégoûter », Chr., ch. 3.
Capituler (XV), « chapitrer », MSQ 8461.
* *Collauder* (1480), Chr., ch. 34.
Comburer (XV), RRM, ch. 96.
* *Commuer* (1480 : D. G. 1549), Chr., ch. 6.
* *Conflageller* (vers 1500), Oraison S^{t} Adrien, 51.
* *Congerer* (vers 1500), Oraison S^{t} Adrien, 2.
* *Conglober* (1480 : D. G. XVI Paré), Chr., Autre Prologue.
Congreger (XII), Naufrage Pucelle.
Crucier (XIII), Naufrage Pucelle.
Debeller (XIV), Chr., ch. 100.
Decoller (X), « décapiter », Chr., ch. 174.
* *Deluger* (vers 1500), « Déplorer », Dictier Tournay, 216.
Depopuler (1442), Chr., ch. 8.
Derelinquer (XV), MSQ 6135.
Derider (1386), « railler », RRM, ch. 63.
* *Desvinculer* (vers 1500), Oraison S^{t} Adrien, 123.
Deturper (XV), « souiller », RRM, ch. 41.
Dupliquer (XIII), Maladie Naples, 11.
* *Enucleer* (vers 1500), « élucider », Dictier Tournay, 132.
Equiparer (XIV), « comparer », RRM, ch. 1.
Exceder (XIV), Chr., ch. 49.
Expeter (XV G. Chastellain), Chr., ch. 8
* *Explaner* (1480), « declarer », Chr. Autre prologue.
* *Expolier* (1485), Chr., ch. 104.
Expugner (1482), Chr., ch. 226.
* *Formider* (vers 1482), MSQ 12777.
* *Geminer* (1486), « joindre », Mort duc Charles.
Illuder (XV), « tromper », Chr., ch. 228.
* *Imbuer* (1500), « pénétrer », RRM, ch. 54. Selon Humpers, p. 128, J. Lemaire donnerait le 1er exemple.
Imperer (XV), MSQ 22659.
Impetrer (XIV), MSQ 18865.
Increper (XII), « gourmander », RRM, ch. 53.
Innuer (1408), « signifier », Chr., Autre prologue.
Incarcerer (1392), Chr., ch. 165.
Invader (1415), « assaillir », Chr., ch. 33.

Investiguer (XIII), Chr., ch. 35.
Intoxiquer (vers 1500 : D. G. 1521), Pronostication.
Lapider (XI-XII), MSQ 13294.
Maculer (XII), Chr., ch. 46.
* *Medier* (1480), « être intermédiaire » Chr., ch. 19.
Militer (XIII), Chr., ch. 185.
Mitiguer (XIV), Dictier Tournay, 193.
Molester (XII-XIII), Chr., ch. 172.
Obumbrer (XIII), Mort duc Charles, début.
Patibuler (XV), Dictier Tournay, 124.
* *Peniter* (vers 1482), « se repentir », MSQ 9673.
Perpetrer (XIV), MSQ 18866.
Precogiter (XV), Naufrage Pucelle.
Preder (XIV), Collaudation Marguerite, 68.
* *Preexalter* (vers 1500), Oraison a Marie, 112.
Prelier (XIV), « combattre », Chr., ch. 9.
Premier (1410) « récompenser » RRM ch. 15.
Presigner (XII), « faire le signe de croix », Argumentum, 49.
* *Prestoler* (1480), « attendre », Chr., ch. 8.
* *Progredier* (vers 1500), « avancer », Dictier Tournay, 227.
Propiner (XIV-XV), « fournir », Dictier Tournay, 125.
* *Recuperer* (1503 : D. G. 1578), Lettre a Robertet, 13.
Redarguer (XIII-XIV), Chr., Autre prologue.
Rediguer (XIV), « réduire », Dictier Tournay, 194.
Redimer (XIV-XV), Chr., ch. 70.
Redoler (1483), « parfumer », Chr., Autre prologue.
Redonder (XII-XIII), « rejaillir », MSQ 21.
Refrener (XII), Chr., ch. 168.
Relinquer (XIII), Chr., ch. 191.
Remedier (XIV), Dictier poetical, 40.
Renover (XI), Chr., ch. 8.
Repeller (XV), Chr., ch. 1.
Repugner (XIV), RRM, ch. 72.
* *Requipoller* (vers 1500), « donner en retour », Dialogue du gendarme, 149.
Rescinder (1422), Chr., Prologue.
Revolver (XIII), Chr., ch. 9.
Sister (XIV), « arrêter », Oraison S^{t} Adrien, 101.
* *Spatier* (vers 1482), « se promener », MSQ 4857.
Suppediter (XIV), « soumettre », Chr., ch. 101.
Trucider (XIV), Chr., ch. 250.
Tumuler (XIV), « mettre au tombeau » MSQ 23424.
Vapuler (1286), « battre », Dictier Tournay, 112.
Vexer (1389), Chr., ch. 198.
Vilipender (XIV), Chr., ch. 45.

CHAPITRE IX

LE STYLE

On a remarqué fort justement que, pour bien apprécier les œuvres littéraires du moyen âge, il fallait s'inspirer non point des théoriciens modernes de l'art d'écrire, mais des auteurs d'arts poétiques médiévaux [1]. A cette époque, la rhétorique tient une place fort importante [2] : elle englobe dans son domaine non seulement la prose, mais encore la poésie. A cet égard, le témoignage le plus curieux est celui de Brunet Latin : *La grans partisons de touz parleors est en deus manieres, une qui est en prose et une autre qui est en rime ; mais li enseignement de rectorique sont commun andui, sauf ce que la voie de prose est large et pleniere, mais li sentiers de rime est plus estroiz et plus forz* (*Tresor*, éd. Chabaillle, p. 481). En 1539, Gratien du Pont redit encore dans son *Art et science de rhétorique métrifiée* : *Il y a deux manières de rhétoricque vulgaire ; l'une est dicte rhétorique prosaïque, l'aultre rhétorique métrifiée, c'est à dire rithme, laquelle se faict par vers et mettres.* La *seconde rhétorique* est simplement l'art de versifier (Langlois, *Recueil*, p. 1). Il en résulte que, si l'on n'envisage que les emprunts faits à la rhétorique, la prose et la poésie médiévales se ressemblent beaucoup : on retrouve de part et d'autre les mêmes procédés de développement et des ornements oratoires identiques. Par là même on s'explique le sens particulier du mot *poéterie*. Ce terme désigne généralement non la poésie elle-même,

---

1. Voici les principaux ouvrages qui seront cités à plusieurs reprises : E. Faral, *Arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle*, Paris, 1923 (= Faral, *Arts poétiques*) ; Hennig Brinkmann, *Zu Wesen und Form mittelalterlicher Dichtung*, Halle, 1928 (=Brinkmann) ; Ch. Thurot, *Histoire des doctrines grammaticales au Moyen âge*, Paris 1869 (= Thurot, *Doctrines*) ; E. Langlois, *Recueil d'Arts de seconde rhétorique*, Paris, 1902 (= Langlois, *Recueil*) ; Stolz-Schmalz, *Lateinische Grammatik, fünfte Auflage*, München, 1928 (= Stolz-Schmalz) ; L. Laurand, *Études sur le style des discours de Cicéron*, Paris, 1925-1927 (= Laurand, *Cicéron*) ; J. Wrobel, Eberhardi Bethuniensis *Graecismus*, Breslau 1887 (= *Graecismus*) ; D. Reichling, Das *Doctrinale* des Alexander de Villa Dei, Berlin 1893 (= *Doctrinale*) ; P. Fabri, *Le grand et vrai art de pleine rhétorique*, Rouen 1889-1890 (= Fabri).

2. Sur l'influence de l'éloquence ancienne et sur les traités oratoires dont s'inspirent les anciens arts poétiques, voir Faral. *Arts Poétiques*, p. XII et 76 ; Brinkmann, p. 33-35 et 40,

mais une couleur de rhétorique. E. Langlois pense que les *poétries* se réduisent souvent à ce qu'on appellerait aujourd'hui un traité de mythologie (Langlois, *Recueil*, p. x, note 3). Cette définition est incomplète. On avait, au moyen âge, la manie de moraliser et l'on cherchait partout des symboles. La *poétrie* consiste précisément à imaginer des explications plus ou moins fantaisistes soit de la mythologie, soit des livres saints : elle devient simplement une des formes de l'invention. C'est ce que marque bien Jacques Legrant : *Poetrie est science qui aprent a faindre et a faire ficcions fondees en raison et en la semblance des choses desquelles on veut parler...* (Bibl. nat., ms. fr. 1508, fol. 394 verso). Les aventures des dieux ou déesses de l'antiquité, les récits bibliques étaient susceptibles d'interprétations diverses et servaient à illustrer des idées morales. J. Legrant donne un moyen ingénieux de pratiquer la *poéterie* : il imagine un arbre dont les diverses branches portent à la fois le nom d'une qualité ou d'un défaut et les différents personnages qui en sont l'illustration : c'est ainsi qu'au bout du rameau *orgueil* on lit *Lucifer, Amon, Nabigodonosor, le filz Dedalus, Pheton, Narcisus...* (Bibl. nat. ms. fr. 1508, fol. 397 recto). Tels sont les principes qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut juger équitablement un écrivain du moyen âge et, spécialement, un rhétoriqueur de la fin du XV^e^ siècle. Molinet mettait à peu près sur le même plan la prose et la poésie. Il a composé des poèmes mixtes, suivant, lui aussi, les prescriptions que donnait déjà Sponcius vers le milieu du XIII^e^ siècle : *Prosimetricum est quod partim prosaïce partimque metrice compilatur* (Thurot, *Doctrines*, p. 418). Inversement, il insère quelques piécettes de vers dans les *Moralités* du *Roman de la Rose moralisé*. Nous passerons d'abord en revue les ornements qui se trouvent à la fois dans les vers et dans la prose de Molinet et ceux qui sont particuliers à la prose. Puis, dans une vue d'ensemble, nous fixerons les caractères propres du style de notre rhétoriqueur.

Ornements de la prose et des vers

La rhétorique ancienne avait tenté de classer les ornements oratoires, mais la division en tropes et figures était assez artificielle et parfois peu logique : il arrivait qu'on confondait le fond et la forme, la composition et le style. Les théoriciens du moyen âge augmentèrent encore la confusion, si bien que les termes multiples dont ils se servent n'ont pas toujours un sens bien précis. Nous distinguerons les figures de pensée et les figures de mots : les premières subsistent, quels que soient les termes employés, les secondes disparaissent, si l'expression est changée.

Figures de pensée.

Parmi les figures de pensée dont Molinet orne sa prose ou ses vers nous citerons les suivantes :

1 *Accumulation* : Le procédé consiste à redoubler les expressions pour développer une même pensée ; les rhéteurs anciens l'appelaient *congeries*, les théoriciens du Moyen âge, *interpretatio* ou *expolitio* ; Fabri, I, 175 : *Interprétation, c'est la même sentence par aultre manière et d'aultres termes répétée* ; cf. Stolz-Schmalz, p. 824 ; Faral, *Arts poétiques*, p. 63 ; Brinkmann, p. 48.

Ressourse du petit peuple, v. 25-32 :

Trenchiez, copez, detrenchiez, decoppez,
Frappez, happez banieres et barons,
Lanchiez, hurtez, balanciez, behourdez,
Querez, trouvez, conquerez, controuvez,
Cornez, sonnez trompettes et clarons,
Fendez tallons, pourfendez oreillons,
Tirez canons, faittes grans espourris,
Dedens cent ans vous serez tous pourris.

Cf. *Oraison a sainte Anne*, v. 121-134 ; *A Nicolas de Ruttre*, v. 25-30 ; *Trespas du duc de Saxen*, v. 19-25.

Chr., ch. 66 : *et la y eut maint horion donné, maint penon abattu, maint cheval enfondré, maintes lances brisees, maint homme renversé, maint heaulme cassé, mainte flesche tirée, maint archer esgueulé, mainte gorge coppée.*

RRM, *Prologue* : *Amour fatuele est fole delectation, frequente cogitation, ardant feu sans extinction, insaciable ambition, incredible deception, diabolicque illusion, de rage amere portion, de vray repos destruction, de melodie invencion, de dons assuefaction, de mos multiplicacion, de sos accumulacion, d'honneur retrogradacion, de sens adnichilacion, de tritresse augmentacion, de famine nutricion, de salut retardacion...*

2 *Énumération* : La *frequentatio* est une forme particulière de l'*interpretatio* ; il s'agit, cette fois, non point d'accumuler des expressions, mais d'assembler des synonymes ; cf. Fabri, I, 182 ; Faral, *Arts poétiques*, p. 67, 237 et 356.

Dans MSQ, on a, v. 4408-71, un catalogue de tous les supplices que l'imagination peut inventer ; les vers 1657-1685 présentent une liste d'armes offensives et défensives. Les énumérations abondent également dans les Poésies ; on a une collection d'instruments de guerre (*Siege d'Amours*, v. 326-343), d'oiseaux (*Chappelet des dames*, v. 101-105), de fleurs, (*Chappelet des Dames*, v. 146-155), de bateaux (*Naufrage de la Pucelle*, début), d'instruments de musique (*Journée de Therouenne*, v. 17-24) et *Throsne d'honneur*, v. 56-61), de truands (*Mandement de froidure*, v. 91-110), de boissons (*Response a M^e A. Busnois*, v. 81-90). Molinet montre une verve intarissable quand il dépeint la déconfiture des ennemis (*Complainte sur la mort de Madame d'Ostrisse*, v. 360-384 et *Journée de Therouenne*, v. 49-72). Voici, d'autre part, un groupe pittoresque de joyeux vivants que nous empruntons à RRM, ch. 104 : *puis jetta son regard en la grant salle, sy ne veoit que tourneboudins, souffletostees et rotisseurs de charbonnees, queutenaires, panchars, tatebaudeurs, drincquars, yvrongnes et gromans couchiez sur tables et soubz bancqz...*

3 *Etymologie* : c'est encore une variété de l'accumulation ; c'est l'explication fantaisiste d'un mot par les lettres ou syllabes qui le composent ; cf. Faral, *Arts poétiques*, p. 65.

Molinet, par exemple, s'amuse à gloser le nom d'Ipolite (*Oraison a saint Ypolite*, v. 273-280) :

Or est Poli diction fort insigne,
Qui ciel designe, en Ipolite enclos,
Et Poligny, Ipolite tres digne,
En sa gordine enclot qui le consigne
Et lui assigne avoir eternel los,
Blanc que billos, luisant que beaux fallos,
Super celos, vive sainct Ipolite.

Dans MSQ, v. 23201, on a une fantaisie aussi saugrenue sur Éloy et Noyon .

Tu es, Noyon, nom de tres riche aloy,
Sainte cité, diocese mittree ;
Ton nom contient grant part de nom Eloy
Dieu en a el et ton nom en a oy...

Le nom de Maximilien est interprété de la même façon : *Le tres admirable nom de Maximilianus, magnifique et auctorisé contient en soi Maximus, Maximinus et Maximianus. Le premier de ces trois qui ce nom porta fut tres sainct homme, humble et affable, comme un bon prince doibt estre a ses amis et les aultres furent terribles et espoentables, car il convient donner aulcune terreur a ses ennemis* (Chr., ch. 46). De plus, *Cacus vault autant à dire comme captivorum custos* (RRM, ch. 76) et Paris *qui se nommoit Lutesse a maintenant en elle selon les lettres de son nom* : Puissance, Auctorité, Richesse, Justice, Sapience (RRM, ch. 60).

4 *Contentio* : cette figure consiste à opposer une proposition affirmative à une proposition négative ou inversement ; cf. Stolz-Schmalz, p. 805. Faral, *Arts poétiques*, p. 84, ne mentionne que l'affirmation après la négation et non la négation après l'affirmation.

A *N'approche a toy, mais fuyant se sépare* (*Ad laudem Irundinis*, v. 133).

B *Tint son tres noble estat qui n'est point lais* (*Chappelet des Dames*, v. 115).
Je me plains tres fort, sans m'en taire (*Siege d'Amours*, v. 148).
S'elle croist et flouronne
En vous et point n'empire (*Collaudation à Marguerite*, v. 24).

5 *Description* : La description joue un rôle important dans les Arts poétiques du moyen âge ; cf. Faral, *Arts poétiques*, p. 75 ; Brinkmann, p. 64. Selon Faral, p. 81, Mathieu de Vendôme ne propose comme

modèle que la description des quatre saisons de l'année et d'un jardin : « On y note l'ordonnance des parties qui, pour le jardin, présentent successivement les fleurs, les arbres et les oiseaux, selon un ordre que respectent généralement les écrivains et aussi des types d'expression qui ont pris valeur de formules presque obligatoires ». Molinet suit assez fidèlement ces prescriptions. Le début du *Throsne d'honneur* énumère les mêmes éléments descriptifs : *Durant le temps que Titan triumphoit ou signiferant zodiacque, en haulte spère, approchant le tres glorieux regne du Lyon, pere des douze signes, lorsque tous arbrisseaux sont revestus joyeusement et que les tres doulces flourettes ont plaisantement rendu leurs odeurs, voeullant recreer et esjoïr mes espris et oyr les melodieux chantz des oisellés, je m'en allay au joly bois...*

Dans le *Chappelet des Dames*, on retrouve les mêmes caractères plus accentués. Nous sommes au mois de mai ; c'est le moment où les prés sont verdoyants, où les ancolies, les roses, les lis et les églantiers s'épanouissent. Le poète se rend à la campagne pour entendre *les doux chants des oiseaux et voir nouvelle floriture*. Il est charmé par la mélodie d'un rossignol qui le conduit au verger de bonnes mœurs. C'est un lieu vraiment enchanteur, v. 101-105 ; 141-145 :

Là gargonnoient mille rossignolés,
Merles, tarins, gais, papegais, pinchons,
Arondelles, vermontans, cardonnés
Aloettes, mauviars, sansonnés,
Pies, frions, linettes et mouchons...
Pour passer temps mieux qu'en une cité
Seigneurs, dames, chambrerieres, sequelles
Y vont coeullant flourettes a planté
Telles que Honneur meismes y a planté,
Gentes, plaisans et flairant, Dieu scet quelles,
Cuiderelles, consauldes, piprenelles,
Marjolaines, lavendes, bachinés
Ancolyes, giroflees, preselles,
Cyprès, lauriers, marguerites, noielles,
Lys, romarins, soussies, coquellés,
Glais, tranlines, aubespines, mugués,
Beaux englentiers, doulx frambaisiers, jennettes,
Oeullés barbus, bouttons d'estrange amés,
Les plus doulces pensees de jamés
Fins genestres, roses et violettes...

6 *Allegoria ou permutatio* : cette figure consiste à personnifier des idées morales, à animer des abstractions ; cf. Stolz-Schmalz, p. 849 ; Laurand, *Cicéron*, p. 300 et 304 ; Faral, *Arts poétiques*, p. 177 et 226 ; Brinkmann, p. 87.

On sait combien l'allégorie s'était développée au cours du XV^e^ siècle. Se servant de la fiction du songe, les écrivains créaient tout un monde d'êtres factices : les héros du *Roman de la Rose* avaient une lignée nombreuse mais peu vivante. Molinet peuple aussi ses grands poèmes de figures majestueuses : dans le *Naufrage de la Pucelle*, il met en scène Noblesse débilitée, Communauté féminine et Cœur léal ; dans le *Chappelet des Dames*, il nous présente Expérience, Pitié et Vertu. Mais Molinet se distingue de ses prédécesseurs : il a l'imagination très vive, il est épris de détails concrets et ses créations s'animent. Il saisit, par exemple, le rapport qui existe entre la ville de Gand et le gant dont on se sert au jeu de paume et, sur ce rapprochement, avec des termes techniques, il bâtit toute une pièce de vers : dans le *Jeu de Palme*, il décrit la lutte des Français contre les Gantois : Les deux adversaires sont des joueurs de balle ; la partie s'engage et les diverses péripéties en sont relatées avec des expressions fort curieuses. La *Robe de l'Archiduc* développe une autre allégorie : il s'agit ici du riche domaine que Marie de Bourgogne laissait à son fils Philippe le Beau. Le développement se poursuit dans 21 strophes de huit vers. Là encore les mots pittoresques, les termes de métier abondent et la création symbolique est vraiment savoureuse, v. 17-24 et 57-64 :

Malines fort plaisante
Ceste robe tissy,
Anvers assez puissante
L'assambla et cousy ;
Vallenchiennes fort gente
Le garda et fila
Et Mons fort diligente
Par grant sens le tailla...

Nos hostieux, nos bobines
Terrewane amassa,
Mais de nos gros lours pines,
Ses gardes on cassa ;

De nuit fut resveillie,
Prinse et les siens pinchiez,
Puis fut ravitaillie
De nos gens desmanchiez.

Molinet procède de la même façon quand il veut dépeindre la puissance altière de Charles le Téméraire et sa fin tragique. Dans l'*Arbre de Bourgonne*, il nous décrit un chêne majestueux : *sa haulteur attaindoit les nues, sa parfondeur perchoit les terres, sa rondeur obumbroit les champs. son odeur tresperchoit les mers.* Beaucoup de gentils pastoureaux et de nobles bergeronnettes s'abritaient sous ses branches. Un jour une tempête formidable l'assaillit et le géant fut abattu, brisé et renversé par terre : *Se ce tres hault et puissant arbre s'eust vollut ou daigniet fleschir, ainsi que font plusseurs jongz et roseaux qui ploient a tous vens, espoir qu'il eust evité ce terrificque et mortel craige, mais il avoit le cœur si vif, le tronc si dur et l'escorche si ferme que luy ne ses branches fort roides ne se volloient jamès ployer...* Dans RRM, ch. 104, Molinet nous montre les passes dangereuses que le pélerin doit franchir, avant de *parvenir a la monjoye d'eternelle beatitude.* C'est d'abord la grande fosse aux larrons, la fournaise d'envie, le buffet d'avarice et la tour d'attrapedenier ; puis viennent la fontaine paresseuse, le cabaret de Dame Gloutonnie, l'étang des luxurieux. Dans chaque développement la verve du rhétoriqueur se donne libre carrière. Voici l'un des passages les plus caractéristiques : *Le pelerin fort oppressé de fain, de soif et de mesaise passa oultre et ainsi qu'il cheminoit contre vent, il sentit la fumee des pastés chaulx et oyt ruire les pesteaulx broyans les saulses et broets que l'on faisoit pour solemnisier la feste saint Panchart ; tant au flair des pastéz comme au son des pilettes, trouva une maison couverte de flancz, machonnee de blances miches, dont le mortier estoit de mol fromage, les fenestres de croustes de raton, les chevilles de queuwes de mouton, le pavement de gasteaux grans et laez, les goutieres de croustes de pastés ; les planchiers sont cucquelins, darioles et les posteaux grandes grosses cugnoles. Dame Saffrelicque seoit a l'huis pour huchier les passans et leur donnoit pour les attraire ung friant musequin de malevisie... c'est le cabaret de Dame Gloutonnie.*

Figures de mots.

Des figures de mots employées par Molinet nous ne signalerons que celles qui sont à peu près tombées en désuétude aujourd'hui.

1 *Alliteration* : c'est la répétition de la même lettre initiale dans plusieurs mots consécutifs. Les théoriciens du Moyen âge l'appelaient *paronomeon* ; cf. Stolz-Schmalz, p. 801 ; Laurand, *Cicéron*, p. 122 ; Faral, *Arts poétiques*, p. 169 ; *Doctrinale*, p. 165 ; Fabri, II, 128 : *Paranomeon, c'est quant tous les termes d'une ligne se commencent par semblable lettre comme : tu te tiens à ton trepié.*

MSQ, v. 4400 :

Ce sont flayaus, falans, felons
Fins, fars, fors, fiers, frecz et frians
Grans gars, gros, gras, gris, les et longz,
Couvans, clouppans, clappans, crians...

Chanson de Therouenne, v. 57 :

Chantés comment Franchois furent vannés,
Desbuissonnés, desmembrés, desvestus,
Desbatonnés, desmanchés, desfullés,
Escartellés, esboullés, espaullés,
Eschervelés, esbahys, esperdus,
Cachiés, confus, craventés, confondus,
Perdus, pendus, noyés et mis en coffre :
A telz pardons, il n'y a point grand offre.

La prouesse la plus remarquable est une pièce qui a pour titre : *Oroison sus le nom de Marie* : chacune des 5 strophes est composée de mots commençant par une même lettre ; ces lettres réunies donnent le nom de Marie.

Naufrage de la pucelle, début : *Aucuns disoient qu'elle estoit fourfaicte de trop grandes mengeries, s'en avoit engendré mauvais sang et ja soit ce qu'elle samblat de prime face vive, saine, fresche, forte, ferme, franche, fiere et felle, se estoit elle foible, fresle, fade, palle, matte, morte, morne, minche, chiche et niche...*

2 *Antithèse* : cette figure est appelée au moyen âge *antitheton* ou *contentio* ; cf. Faral, *Arts poétiques*, p. 173, 231, 322 et 351 ; *Graecismus*, p. 7 ; *Doctrinale*, p. 175 ; Fabri, I, 162 : *Contention se faict, quant choses contraires ou diviseez se rapportent a ung en termes ou en substance.*

Response a Busnois, v. 51 :

Folle amour est doulx miel sur que rage,
C'est dœul joieux, c'est plaisance dolente,
C'est pleur riant, c'est ung tres cler orage,
C'est guerre en paix, c'est paisible tourmente,
C'est vive mort, c'est viellesse recente...

RRM, ch. 94 : *Tousjours y a vie sans mort, jeunesse sans vieillesse, jour sans nuyt, santé sans maladie, gloire sans travail, chant sans discord, joye sans tristesse, repos sans solicitude, doulceur sans amaritude, grand beaulté sans turpitude, liberalité sans tenacité, dominacion sans defection, grant felicité sans ferocité et salvacion sans damnacion.*

Chr., ch. 9 : *C'estoit un deduict desplaisant, un desplaisir esjouissant, une joie pleine de cris, une clameur confite en ris, une risee tres piteuse et une pité tres joyeuse* [1].

3 *Ambiguum* ou *calembour* : c'est l'emploi d'un mot ou d'une expression à double sens. Les anciens pratiquaient déjà cette figure ; cf. Laurand, *Cicéron*, p. 237-9. Molinet a une grande prédilection pour ce procédé. Tantôt il joue sur des noms de fleurs ou de plantes :

Siege d'Amours, v. 97-106 :

Je fus servys d'ung franc basier
Le plus gracieux de jamés,
D'ung tres beau ris, pour moy aisier
De pensees et d'autres més...
La tres noble fleur de pensee
M'est muee en une soussye ;
Larmes d'œul et platte risee
Ont toute ma joye abaissee ;
Une perse amere ancolye
Me rend des doleurs plus de sept...

Arbre de Bourgonne, Dernière partie : *Justice d'aultre part, se acquitta de essarter les mauvais plantages, ronches, cardons, orties et espines qui fort empeschoient rosiers, roses, flourettes et flourons et en sarquelant ameres*

1. La même figure se retrouve dans les œuvres d'Alain Chartier, Édition Du Chesne (Paris, 1617), p. 577 et 653.

ancolies, doubles soussies et mauvaises pensees, tiroit gros rouges vers de terre qui mengoient les rachinettes... Tantôt ce sont des jeux de mots sur des noms de fruits :

Complainte sur la mort Madame d'Ostrisse, v. 113 :

On y trouvoit burre, biere et herens
Et a crocquier de bien dures noisettes...

Siege d'Amours, v. 102 :

Dangier me confont et defroisse
On me sert du pis desormès
Avec une poire d'angoisse.

Chr., ch. 8 : *les servoient de fruict a pierre et de plusieurs estranges mets dont le goust estoit mortel ; et iceulx voisins nouveaux venus des bonnes villes et pays du duc leur rendoient ces ameres poires d'angoisse confites en poudre de canon...*

Toute une pièce tourne en dérision un prélat papelard. Elle a pour titre : *Fut presenté a ung prelat de Haynau la nuit des Roix une image faite de coisne de pourceau, a maniere de pape.* Dans le *Calendrier*, on trouve une série de calembours sur les signes du zodiaque et sur des noms de saints ou de saintes. Le *Cry des Monnoies* présente une suite de plaisanteries sur les diverses pièces de monnaie qui avaient cours à cette époque, v. 15-17 :

Lyons treuve on es loingtaines provinces
Et les salus au pied des nobles princes...
Les Philippus en Lesdain ont palais... [1]

Dans RRM, ch. 46, on a tout un développement du même genre sur les nobles : *Et ainsy veons nous aujourd'huy que les nobles sont tournez en empirance et comme les vieux escus valent mieulx que les nouveaux, sy sont les nobles anchiiens meilleurs que les modernes...*

1. Un Philippus, c'était un écu d'or ; c'était aussi un partisan de Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain ; cf. Chr. ch. 241. M. M. Braure, *Étude économique sur les châtellenies de Lille, Douai et Orchies*, Lille, 1928, p. 46, suppose à tort qu'il s'agit des partisans de Philippe le Beau.

4 *Climax, methalemsis ou gradatio* : cette figure consiste à reprendre le dernier mot d'un membre de phrase en tête du membre de phrase suivant : cf. Stolz-Schmalz, p. 830 ; Faral, *Arts poétiques*, p. 176, 232, 323, 354 ; *Graecismus*, p. 7 ; Fabri, I, 172 : *Gradacion ou figure climay se faict quant le dernier mot de la proposition se reprent en recommenceant l'aultre.*

Ressource du petit peuple, v. 120 :

Et suis amenrissant,
J'amenris languissant
Je languis gemissant
Je gemis en plourant,
Je pleure en voye
Je voy en empirant
J'empire en souspirant
Je souspire en morant
Mort me desvoye.

Naufrage de la Pucelle, 1re partie : *agressee de souspirs, souspirant en ses pleurs, plourant en ses regretz, regrettant en ses complainctes et soy complaignant a Dieu de son malheur proferoit de sa bouche virginale ceste piteuse lamentacion...*

RRM, ch. 20 : *N'oubliez qui vous aime, aimez qui vous desire, desirez qui vous regrete, regretez qui vous complaint, complaindez qui vous lamente et lamentez vostre piteuse detencion, car se vous finez en leurs lacz, jamais n'aurez plaisance ne soulas.*

Chr., ch. 149 : ... *s'ils veulent ensuivir ce train de avoir cler et aurein regne, de regner en prosperité, de prosperer en unité, de unir ensemble les coraiges, d'encoraiger les bataillans, de batailler les rebellans, de repeller mauvais plantaige, de planter fruict et messonage, de messoner bon labouraige, de labourer en augmentant, d'augmenter en multipliant, de multiplier le semaige et de semer le bon terraige...*

Ornements propres à la prose

Quelques ornements sont réservés à la prose. Nous examinerons ceux qui donnent au style de Molinet un caractère particulier.

1 *Mots burlesques* : Dans une de ses pièces les plus curieuses, Molinet s'amuse à joindre à un radical plus ou moins imaginaire les syllabes les plus imprévues. Voici le début d'une *lettre missive a venerable et cathefumineuse personne Jo. de Wisoc, president en Papagoce : Homme faé, divin seraph, cousin aux anges, parent aux dieux, de la lignie de Te Deum, monstre beat créé par nigromancie, sans possibilité, demy luton, moitié caucquemaire, ne cymere, ne cicheface, individu rebarbatif, furny toutesfois d'esperit vital, de membre viril et de testiculeux genitoires, a vostre superlicoquence venerabilitudinique, chinochicrochitrorieusement, par mos scenofagieux desmellés de metamorfosaïques confabulations, je me recommande tout bellement.* Rabelais a pu s'inspirer de Molinet.

2 *Paronomasia* ou *adnominatio* : La paronomase est le rapprochement de deux mots de forme à peu près semblable mais de sens tout à fait différent [1] ; cf. Laurand, *Ciceron*, p. 239 ; Faral, *Arts poétiques*, p. 93-6, 169, 323, 353 ; *Doctrinale*, p. 165 ; Brinkmann, p. 175, note.

Chr. ch. 11: *Tu es, comme il peut sembler, laschement endormie au lict de mondaine plaisance ; tu as converti maintenant ta puissante prouesse en pesante paresse, ton valoir et gloire en vouloir de boire, ton hault los divin en grant los de vin et ton glorieux empire se decline de mal en pire.*

Chr., ch. 59 : *sa tristesse estoit convertie en liesse, sa douleur en douceur, son helas en soulas, son malheur en valeur et non sans cause.*

RRM, ch. 43 : *Tu choisirois maleur pour valeur, venin pour vin, ebrieté pour sobrieté, paresse pour proesse, fragillité pour felicité et languirois honteusement, au lieu de vivre honnestement.*

---

1. La figure nommée *commutatio* est une variante de la paronomase : elle consiste à échanger entre elles les syllabes initiales de deux mots voisins ; cf. Faral, *Arts Poétiques*, p. 233,355 ; *Graecismus*, p. 15. Fabri, I, 171 : *Agnominacion ou licteration se faict quand, en aulcunes dictions ou motz, au commencement, moyen ou fin, l'on commue une lettre ou sillabe d'un mot a l'aultre et convient assez ceste maniere de parler a une figure grammaticale nommee peranomasia ou metathesis, comme vos poules muent, voz moules puent* ; cf. Tabourot, *Les Bigarrures*, chap. VIII, *Des antistrophes ou contrepeteries* (Rouen, 1648), p. 127.

3 *Homœotéleute* [1] : c'est la ressemblance des syllabes finales dans les mots qui terminent deux membres de phrase consécutifs ; cf. Stolz-Schmalz, p. 800 ; Laurand, *Cicéron*, p. 131-3, cite beaucoup d'exemples de Cicéron et remarque que la rime est sortie de l'homœotéleute antique peu à peu transformé. Au moyen âge, on faisait encore, pour le latin, une distinction entre *similiter cadens* et *similiter desinens*, la première expression s'appliquant à une même désinence casuelle, la seconde à une finale identique ; cf. Faral, *Arts poétiques*, p. 170, 232, 322 et 353 ; *Doctrinale*, p. 166 ; Brinkmann, p. 74 ; K. Polheim, *Die lateinische Reimprosa*, Berlin, 1925, p. 158.

Chr., ch. 1 : *partie d'iceulx se logerent aux dortoirs des moynnes, lesquels firent place aux religieux de Mars, qui sont d'autre profession ; car par l'abus du monde et mutation de fortune de guerre, les chambres de devotion furent changees en derision ; la ou on souloit estudier enseignemens beaux et notables, on tenoit escolle de jeux, de dez et de tables ; ou les repentans plouroient grosses larmes, les hardis combattans crioient a l'assault, aux armes ; la ou on souloit pendre aulmuces et chappes blances, pendoient salades et blancs harnois et fers de lances, et ceulx qui se levoient au son de la cloche du moustier, furent resveillés au son de la bombarde et du mortier.*

Chr., ch. 52 : *Bruges doncques et Condé estoient diversement partyes aux biens de fortune a une mesme heure ; car Bruges s'esjoyssoit de la feste et dansoit au son des bedons ; Condé s'anoyoit du tempeste et trembloit au son des canons ; Bruges reposoit en paix, qui dormoit avec son amy ; Condé labouroit en ses faicts, qui resveilloit son ennemy ; Bruges tres riche estoit en fleur, arriere des mortels perils ; Condé, tres povre, estoit en pleurs aupres des mauvais esperitz ; Bruges bruyoit sans nul soing entre vassaux plains de paresse et Condé couroit aux assaults par besoing pour querir prouesse...*

RRM, Prologue : *Et pourtant, mon tres redoubté prince, avant que plus avant marchiez ou province d'amoureuse pensee, je vous advise qu'il y a du doux et de l'amer, du miel et du fel, des ris et des cris, des valeurs et des malheurs, des solas et des helas, des prouffis et des perilz, du doulx vin et du venin, des faveurs et des fureurs, des afficques et des trafficques, des ointures et des pointures, du butin et du hutin.*

Dans les exemples qui précèdent, Molinet combine assez souvent l'homoeoteleute et l'allitération.

1. L'homœotéleute est appelé aussi « prose rimée » ; cf. E. Langlois, *Recueil*, p. 1 note 2.

4 *Concinnitas* : on appelait ainsi, dans la rhétorique ancienne, l'arrangement symétrique et harmonieux des mots dans la phrase et des membres de phrase dans la période. Les groupes de mots de longueur à peu près semblable étaient encore mis en relief par l'antithèse et l'assonance ; cf. Stolz-Schmalz, p. 805 ; Laurand, *Cicéron*, p. 133 ; Brinkmann, p. 100, 101, 151, 153. Molinet s'exerce parfois à imiter la période cicéronienne.

a) Groupes de deux membres de phrase :

Naufrage de la Pucelle, couplet de Cœur Léal :

Tant de glorieuses matrones et gratieuses pucelles | de haulte propagation et sublime generosité |, avironnees de satrapes, oppressees de satellites et despoullies de pirates, moyennant la garde de Dieu, favorissant a leurs querelles, ont, | par force d'ame et hardy emprendre | conquis aureolles | de merveilleuse valeur et de perpetuel honneur |.

Chr., ch. 149 : *Paris porte l'arbre de vie temporelle, c'est l'experimentee science de medecine | ; Paris porte le fruict de bien et de mal, c'est le fort et juste droict canon ; | Paris porte le fruict du vrai et du faulx, | c'est le bel arbre de Porphire avec les sept ars liberaulx* et *plusieurs arbres de science | qui là flourissent et germinent...*

b) Groupe de trois membres de phrase :

Chr., Prologue : *En l'altitude de ces grosses montaignes soubz qui tremblent et se humilient | rudes rochers, durs perons et tres fortes murailles |, comme sont | cruels tirans, fiers satellites et orgueilleux rebelles |,est authentiquement situee | la tres noble, resplendissante et opulente maison des Bourguignons ; | dont aujourd'hui sa renommee court par les sept climatz, sa clarté illumine les tenebres du monde et sa beauté decore le quartier d'occident|.*

Ressource du petit peuple. Couplet de Verité : *Conseil dont, nostre bon amy leal, en qui | flourit, croit et resplend | noblesse sens et preudhomie..., | donnez soing a vostre engin, regard a vostre œil et labeur a vostre main |, sy reduisiez en estat de prosperité Justice aveuc son petit peuple qui expirent devant vos yeulx.*

Naufrage de la Pucelle, couplet de Cœur léal : *Sinope, Arthemise et aultres escollieres d'armes te doibvent donner | vif exemple, solide espoir et amene confortatif | pour recouvrer joye pristine, terre perdue et paix entre les hommes |.*

c) Groupe de quatre membres de phrase :

Chr., Autre prologue : | *Si se diviserent entre eulx, se deffierent de Dieu, se soullierent en ordure, et furent affublés du manteau d'idolastrie* | ;

tellement que pour l'enormité de leurs vices, ils n'ont maintenant | ne roy, ne roch, ne tour, ne terre | ou ils puissent repaistre un seul jour, sinon par emprunt et a chier coust.

Chappelet des Dames, Dernière partie : *Et ne se doibt nul esmerveiller, si je fais comparaison | de la marrine a la fillœule, de la dame a la chambriere, de l'innocente a la pecheresse et de la vierge a la continente... | ; celle que le paintre immortel et souverain imagineur a volu tailler et former a son digne imaige et samblance : | c'est nostre dame, nostre princesse, c'est nostre Marie, c'est nostre maistresse... |.*

A plusieurs reprises, l'allitération et l'assonance servent à accentuer la symétrie des membres de phrase.

Les caractères du style

Un trait distinctif du style de Molinet, c'est d'abord le ton enjoué et plaisant. Molinet était un joyeux compagnon, aimant les gais propos et les grasses plaisanteries. Cette joie de vivre se trahit dans ses œuvres. Il s'amuse à forger des mots burlesques, longs d'une aune, pour produire un effet amusant. Il est friand de jeux de mots et de calembours : il les a semés à profusion dans sa prose et dans ses vers, si bien qu'ils deviennent comme des tics littéraires qui permettent d'identifier ses ouvrages à coup sûr. On trouverait même qu'ils reviennent trop souvent. Beaucoup de ses œuvres se terminent par un jeu de mots sur son nom : c'est sa façon de les signer. Dans les longues énumérations où il se complaît, dans ces listes interminables de fleurs, d'instruments de musique, d'oiseaux, de truands, dans ces cascades de verbes exprimant toutes sortes de supplices ou de mauvais traitements, il accumule les vocables avec une verve vraiment comique.

Une autre qualité, c'est le nombre et l'harmonie de la phrase. Molinet apporte autant de soins à sa prose qu'à ses vers : il s'ingénie parfois à imiter la période cicéronienne. Par de savants procédés, il obtient des propositions bien équilibrées et bien cadencées. A la manière des anciens, il emploie *l'homœotéleute* : il termine des groupes de mots, de longueur à peu près égale, par des syllabes finales identiques, qui, dans le développement de la phrase, marquent des coupes régulières et produisent un heureux effet de rythme. Pour obtenir le même résultat, il pratique aussi la *concinnitas* : il sépare des membres de phrase de deux, de trois ou de quatre termes. Par là, la période est formée d'éléments qui s'opposent et se balancent harmonieusement. Il faut remarquer, du reste, que Molinet ne présente cette prose artistique que dans des morceaux particulièrement soignés.

Il faut relever aussi la couleur et le pittoresque du style de Molinet. Il entasse les termes techniques ou rares dans de longues listes où il rassemble des objets ou des personnes de même nature. Sans doute, il ne se débarrasse point des personnifications qui étaient fort aimées et recherchées de son temps, mais il recherche toujours les détails précis et pittoresques : les créations abstraites qui, pour ses contemporains,

restent des fantômes, sont vivantes dans ses œuvres. Dans la *Ressource du petit peuple*, le peuple est représenté par un jeune enfant, qui n'est pas une pure abstraction. Il nous est dépeint comme *criant angoisseusement, plongiet en lermes, oppressé de famine, querant les tetins de sa mere, pour y trouver sa nourriture*. Ce petit tableau, réel et familier, nous fait oublier qu'il ne s'agit que d'une personnification. Le même poème nous offre une description suggestive de la *plutonicque matrone* qui symbolise la guerre : *elle avoit le chief cornu, les oreilles pendans, les yeulx ardans, la bouche moult tortue, les dens agus, la langue serpentine, les poings de fer, la pance boursouflee, le dos velu, la queue venimeuse*. Elle est armée d'instruments affreux et suivie d'une troupe truculente de *boutefeus, gibelins, pirates, satellites, fueillars, bringars, nacquez, laronceaux, cavestreaux, quoquineaulx, paillardeaux et ribaudeaux* [1].

Cette recherche du pittoresque donne encore un autre caractère au style de Molinet. Son imagination, toujours en quête de précision et de réalité, multiplie les comparaisons et crée des allégories. Il décrit le *cabaret de gloutonnie* en faisant des rapprochements tout à fait imprévus : la maison est couverte de flans, maçonnée de miches et le mortier est du fromage mou. Charles le Téméraire est un chêne majestueux dont la hauteur atteint les nues ; cet arbre robuste est assailli par un ouragan et renversé par terre. Les possessions de l'archiduc d'Autriche sont une robe très riche, à laquelle beaucoup d'artisans ont collaboré.

Par là Molinet s'apparente aux créateurs de symboles, pour qui des images neuves et brillantes servent à traduire des idées abstraites. Il y a plus : en accumulant les détails descriptifs, il rend parfois assez heureusement la beauté des formes. Dans le *Naufrage de la Pucelle*, le portrait des sirènes présente bien quelques traits conventionnels, mais il révèle aussi un certain goût d'élégance plastique : *Ces deux gauppes bien affinees se monstrerent sur le beau bout en forme de vierges benignes et avoient cheveux aureins, yeux rians, faces angeliques, levres vermeilles, poitrines blanches, bras linges, dois traictis, gresle corps et mamelles poindans et le residu de leur venuste corpulence flottoit en l'eaue...* Jean Lemaire, disciple de Molinet, n'avait pas oublié les leçons de son maître, quand il célébrait la magnificence de la déesse Vénus.

1. Dans le *Temple de Mars*, le portrait de la guerre est aussi fort expressif, v. 113-118.

CHAPITRE X

LA VERSIFICATION

Notre étude de la versification comprendra plusieurs parties. Nous ferons d'abord quelques remarques sur le compte des syllabes dans certains mots ; puis, nous étudierons les rimes, soit qu'elles aient un caractère nettement picard, soit qu'elles présentent des particularités intéressantes ou se réduisent à de simples assonances et nous montrerons la variété de leurs formes et de leurs combinaisons. Pour terminer, nous passerons en revue les différents mètres que Molinet a employés et les poèmes à forme fixe dont il s'est servi [1].

1. En dehors des livres que nous avons déjà cités, voici les principaux ouvrages que nous avons consultés : A. Tobler, *Vom französischen Versbau*, Leipzig 1910 (= Tobler, *Versbau*) ; H. Chatelain, *Recherches sur le vers français au XV^e siècle*, Paris, 1908 (= Chatelain, *Recherches*) ; Ch. Thurot, *De la Prononciation française*, Paris 1881-1883 (= Thurot, *Prononciation*) ; *Le Jardin de Plaisance*, Reproduction de l'édition Vérard, Paris, 1910 (= *Jardin de Plaisance*) ; Thomas Sebillet, *Art poétique*, p. p. F. Gaiffe, Paris 1910 (= Sebillet) ; G. Naetebus, *Die nicht-lyrischen Strophenformen des Altfranzösischen*, Leipzig, 1891 (= Naetebus).

COMPTE DES SYLLABES

Nous examinerons d'abord certaines formes archaïques et picardes ; puis nous citerons plusieurs cas de diérèse et de synérèse et nous ajouterons quelques remarques sur le traitement de l'e muet final.

A **Formes archaïques et picardes**

1 *Hons* pour *homme* : Fabri II, 131, condamne cette forme : *Pour couppe ne dites pas coppe, Hons pour homme* ; cf. Thurot, *Prononciation*, I, 200.

Molinet l'emploie assez souvent :

a) Au milieu du vers : *Et tous li homs qui sont de mere nés (Complainte de Grece*, v. 7) ; *Onques hons ne les mania* (MSQ v. 1573).

b) à la rime : *gentis homs* : *tisons (Debat de la chair*, v. 120) ; *corps d'hons* : *cordons (Oraison a Marie, A la divine...*, v. 97) ; *loge homs* : *logons* (MSQ, v. 6036) ; *lyons* : *ly homs (Dictier sus ceux de Gand*, v. 143).

2 *Je supply* pour *je supplie* : c'est une forme ancienne, refaite par analogie sur *je pri* ; cf. *Jardin de Plaisance*, a^4 verso b ; Thurot, *Prononciation*, I, 175 et 179.

Sy te supply, des bonnes la meilleur (Devote loenge, v. 45) ;
Je te pry, sans couvert malice (Debat du leup, v. 55).

3 *Mengüe*, trissyllabique. M. L. Foulet signale encore cet archaïsme dans Éloi d'Amerval, au début du XVI[e] siècle, *(Romania*, LVI, 407-8).

Mengüe herbes, poix, pain et paste (Present d'un cat nonne, v. 26) ;
Les grands poissons mengüent les petis (Debat de la chair, v. 64) ;
En le fin le loup le mengüe : *je jue (Debat du leup*, v. 260).

On rencontre parfois la forme moderne : *Illec menge on au son du pot qui clicque (Debat de la chair*, v. 62).

4 *Vëoir, chëoir, vëu, chëu*, dissyllabiques. Cette prononciation persiste pendant tout le XVI[e] siècle ; Thurot, *Prononciation*, I, 524 et 529 ; Tobler, *Versbau*, p. 51.

Vëoir les fais comme devant ou mieux (Ad laudem Irundinis, v. 72) ; Que pour vëoir nouvelle floriture (Chappelet des Dames, v. 20) ; Allés vëoir tout avant Rome (MSQ 3382) ; *Qui sont pourvëus de tous biens (Orde de belistrie,* v. 100) ; parfois Molinet se sert de la forme picarde : *justus vir : vir (Mort Federic,* v. 94) ; *vëir : obeir* (MSQ 2300) ; parfois même il a la forme ou la prononciation moderne : *Tant que scavoir puist ung chascun et voir (Complainte de Grèce,* v. 12 ; cf. v. 126) ; *Garde moy de cheoir en tel gouffre (Pater Noster,* v. 196).

5 *Desis, presis* : on considère comme un trait picard le maintien de l's intervocal dans les parfaits forts sigmatiques, à une époque où il ne subsiste plus dans le francien (Schwan-Behrens, *Grammatik* [12], p. 236): *Lorsque desis par doulce concordance (Oraison a Marie, A la divine,* v. 142) ; *Vers celle en qui toute humanité digne Presis pour nous... (Devote loenge,* v. 5) ; on trouve toutefois *feis* monosyllabique : *Tu feis de Dieu et homme ta ventree (Devote loenge,* v. 165).

Un certain nombre de parfaits et d'imparfaits du subjonctif provenant de thèmes en *-ui* ont été refaits, par analogie, sur les parfaits sigmatiques. Tel est le cas de *fusist, eusist, peusis* et *peusist, sceusist, pleusist* et *voulsist* ; *deuist* et *euist* s'expliquent par les formes antérieures *deusist* et *eusist* : *Quoi qu'il fusist sage, fort renommé (Au comte Englebert de Nassau,* v. 123) ; *Se mort n'eusist boutté en son coffin (Voyage de Naples,* v. 129) ; *Ne scay comment ce jour peusis passer (Oraison a Marie, A la divine,* v. 183) ; *Trouverent sans brouillis qui peusist nuire (Voyage d'Espagne,* v. 31) ; *Sans nul discord qui sceusist discorder (Traictiet de la harpe,* v. 13) ; *Pleusist a Dieu que tu fusses refait (Debat de l'aigle, du harenc et lyon,* v. 140) ; *Qui me vaulsist donner secours (Lettre a Jehan de Ranchicourt,* v. 15) ; on trouve aussi *voult* et *voulut (Dictier pour penser à la mort,* v. 40 et 66) ; *Il sambloit qu'on les deusist pendre (Dictier des quatre vins franchois,* v. 34) ; *Il revient et deuist clochier (Regime a Verjus,* v. 40) ; *Ains qu'il euist la pommette entasmee (Debat du poisson,* v. 277).

6 *Futurs allongés en -erai* : Des verbes en *-oir* et *-re* ont un futur refait, par analogie, sur celui des verbes en *-er*. Ronsard *(Art Poétique,* VII, 328) blâme encore *prendera* et *mordera* ; cf. Tobler, *Versbau* p. 38 et 39 :

Nos bons amis on pendera (Graces sans villonnie, v. 14) ; *Car jamès tant que viverés (Epitaphe Hotin Bonnelle,* v. 75 ; *nous leur renderons aussi belles* (MSQ v. 4998) ; *J'entenderay toute raison* (MSQ v. 5139) ; *Et y viverons et mourons* (MSQ, v. 9436) ; *En sepulture les metera* MSQ, v. 9827).

7 *Preceux* pour *pereceux* ou *paresseux*. Bovelles : Precheux sive paresseux, pretiosus et acediosus :

Tant qu'est a moy devenu suis prescheux (Response a Me A. Busnois, v. 70) ; *Sotie engendre oizeuse en gens preceux (Abusions des Cloistres,* v. 17).

B **Diérèse et synérèse**

1 *Eu* dans des mots étrangers ; cf. Tobler, *Versbau*, p. 52 ; Sebillet, p. 81 : *eu* ha autre son en *feu, peu*, et autre en *sceut, heut, peut, apperceut*, et est diastolé comme en *léver, Promethéus.*

Deschëus : *Tolomëus (Noef preux de gourmandise,* v. 71) ; *Lorsque Orphëus le prudent cithariste (Traictiet de la harpe,* v. 1) ; dans la *Bataille des deux deesses*, on a v. 18 *Thesëus* ; v. 52 *Prothëus* ; v. 66 *Pirëus* ; v. 86 *Persëus* ; v. 98 *Promethëus.*

2 *-ïen*, suffixe dissyllabique ; Sebillet, p. 81 : ie se diastole comme en ancïen, terrïen... ; cf. Tobler, *Versbau*, p. 83 ; Thurot, *Prononciation*, t. I, p. 538-9 :

a) Ancïen : *Pour condemner l'ancien adversaire* (*Blason des armes,* v. 16) ; *ancïen* ; *phisicïen* : *musicïen (Oraison a Marie, A la divine, v.* 68... ; *anchïens* : *chiens* : *Pharisïen* : *patïent (Debat du leup,* v. 31) ; *anchïens* : *chiens, chëens* : *siens (Debat de l'aigle...,* v. 61).

b) Celestïen : *Que les augures anchïens Vaulrent aux dieux celestïens (Dictier des quatre vins franchois, v.* 3 ; *christïenne* : *celestïenne* : *herodïenne (Journee de Therouenne,* v. 99) ; *celestïen*: *dïen (Oraison a saint Ypolite,* v. 245).

c) Christïen : *Implore grace a tout vrai christïen (Oraison a saint Adrien,* v. 178); *gardïen* : *quotidïen* : *christïen* : *celestïen* : *Valerïen* : *terrïen (Oraison a saint Ypolite,* v. 49... ; dans les 5000 premiers vers du *Mistère de saint Quentin, christien* est 18 fois trissyllabique, six fois dissyllabique.

3 *Vïande* : Sebillet, p. 81 : ia se divise comme en vïande, dïapré, dïamant ; Tobler, *Versbau*, p. 76 ; Thurot, *Prononciation*, t. I, p. 358 : *Tant en parler comme en vïande (Pater Noster,* v. 160) ; *vïande* : *friande* (*Jeu de Palme,* v. 37).

4 *Roïne* : *reïne* ou *roïne* influencé par le masculin roi ont été trissyllabiques jusqu'au XVI^e siècle ; Cf. Thurot, *Prononciation*, I, p. 510 ; Tobler, *Versbau*, p . 54. Dans le *Champion des Dames* (éd. J. Kalbfleisch, p. XXV), *roïne* est trissyllabique six fois, dissyllabique deux fois :

Toy contemplant du ciel royne et dame (*Oraison a Marie, A la divine*, v. 115) ; *Vers ta mere, la benoite royne* (*Devote loenge*, v. 13) ; *Et n'y avoit royne ne ducesse* (*Chappelet des Dames, v.* 166) ; *qui brief se fit royne : digne* (*Recollection*, v. 983). C'est l'usage courant de Molinet : nous n'avons relevé qu'une exception : La *royne vis descendre Dedens le marin cours* (*Recollection*, v. 273).

5 *Haine* était tantôt de trois, tantôt de deux syllabes, Tobler, *Versbau*, p. 54 ; selon Thurot, *Prononciation*, I, p. 499, le mot est encore parfois trissyllabique au XVI^e siècle C'est la valeur que lui donne le plus souvent Molinet :

Je dis que c'est par hayne couverte (*Dictier sur Tournay*, v. 161); *Haynes persecucions* (MSQ v. 2890). On a toutefois : *paine* : *hayne* (v. 94-98 du *Pater Noster*).

6 *Aide* : Selon Palsgrave, i dans *ayde* a un son distinct par lui-même, cf. Thurot, *Prononciation*, I, p. 314. Dans le *Triomphe des Dames*, *ayde* est une fois trissyllabique et une fois dissyllabique. Molinet l'emploie presque toujours de trois syllabes :

Aïde, aïde, saincte Croix (*Letania Minor*, v. 93) ; *aïde* : *wide* (*Debat d'apvril*, v. 216) ; *hidde* : *aïde* (*Debat du leup*, v. 239) ; *ayde* : *guide* (*Gaiges retrenchiés, v.* 72 ; *revide* : *aïde* (*Debat des oiseaux*, v. 135) ; *Gand n'avoit alors aïde de Franchois* (*Dictier sus ceux de Gand*, v. 99). On trouve cependant une exception : *Et tousjours aide les hardis* (*Debat du leup*, v. 80).

7 *Juif* : Pour Sebillet, p. 77 ce mot est un monosyllabe ; mais se référant à l'édition d'Étienne Dolet (1542) il remarque que Marot le fait de deux syllabes ; cf. Thurot, I, p. 549. Il est également dissyllabique pour Molinet :

Print chair humaine aux Juïfz accusee (*Debat du poisson*, v. 234) ; *Que Dieu senty des Juïfz reprouvés* (*Debat d'apvril*, v. 106) ; *Juïfz, Païens, Sarasins, Cristïens* (*Temple de Mars*, v. 81) ; *Juïdz, Païens et Sarrasins* (*Dictier pour Jehan de Tournay*, v. 57).

8 *Nient* : Dans l'ancien français, *nient* est tantôt d'une, tantôt de deux syllabes ; c'est un monosyllabe pour Molinet :

Constant nientmains la paour et fraieur (Devote loenge, v. 33) ; *Nientmains bon droit a bon mestier d'aïde. (La naissance du duc Charles*, v. 48) ; *Nostre foy est fort anientie* (MSQ v. 3264) ; *mais nientmains je ne le plains point* (MSQ v. 11907).

9 *Cré* pour *creé, effré* pour *effreé* : dans ces mots, les deux é se fondent en un seul ; il en est de même pour quelques formes des verbes *seoir* et *croire* : *Bergiers effrés veans ce grand dommaige (Debat du leup*, v. 25) ; *chose crée* : *se recrée* : *enancrée (Oraison a Madame sainte Anne*, v. 63) ; *sacré* : *a cré* (MSQ , v. 22718) ; *sees vous dedens ceste chayere* (MSQ v. 772) ; *Crés vous ung seul Dieu qui prospere* (MSQ v. 3204). Toutefois Molinet ne fait pas toujours la synérèse : *Dès l'eternel creée et preeslute (Oraison a Marie, A la Divine*, v. 8) ; *crees que s'il estoient tenus* (MSQ v. 495).

C. **Traitement de l'e muet final**

1 *E final des monosyllabes* : L'élision de l'e final devant une voyelle initiale est facultative pour une partie des monosyllabes, cf. Tobler, *Versbau*, p. 60.

a) Non élision :

Riens de salut ne voys, në os (Letania minor, v. 143) ;
Tu me tues, tu më occis (Regrès des peres et meres, v. 24) ;
Qui n'ay en moy stille në eloquence (Devote Loenge, v. 26) ; *Et tretout cë ou je porroie errer (Devote Loenge*, v. 199) ; *logiés lë en vostre palays (A un prelat de Haynau*, v. 76).

b) Elision :

N'y ara pellican ne aronde (Debat des trois nobles oiseaux, v. 134) ; *Crevés son enfle et lavés le en vos buires (Miroir de Vie*, v. 264) ; *menés me au lieu celestïen* (MSQ v. 3147) ; *lessiés me ung peu querir mes clefz* (MSQ v. 8145).

2) *Césure épique et césure lyrique* :Au XV^{e} siècle, une syllabe féminine comptée ou non dans la mesure du vers décasyllabe, était encore admise sans élision à la coupe. Quand l'e muet était précédé d'une quatrième syllabe accentuée, on avait une césure épique ; dans le cas où la syllabe accentuée qui précédait l'e muet était la troisième du vers, on avait une césure lyrique . Le tableau suivant fera voir quel est l'usage de Molinet :

TITRE DES PIÈCES	DATE	CÉSURE ÉPIQUE	CÉSURE LYRIQUE
Trosne d'honneur	1468	1	24
De nus de Nuz	1475	5	17
Temple de Mars	1475	0	3
Chappelet des Dames	1478	0	21
Journee de Therouenne	1479	0	11
Complainte M^me^ d'Ostrisse	1482	2	4
Arbre de Bourgonne	1486	0	0
Dictier sus ceux de Gand	1485	0	2
Mort Federicq empereur	1493	0	1
Aliance Matrimoniale	1496	0	0
Voyage de Naples	1496	0	0
Nativité Madame Lienor	1498	0	0
Naissance de Charles d'Austrice	1500	0	0
Voyage d'Espaigne	1502	0	0
Epitaphe E. de Nassau	1504	0	1
Epitaphe de dame Ysabeau	1505	0	1

On peut conclure de là que Molinet emploie très peu la césure épique et que les césures lyriques assez fréquentes dans ses premières œuvres disparaissent presque complètement à la fin de sa carrière. Kastner avait donc raison de prétendre que « ce n'est pas Lemaire de Belges qui le premier abandonna la césure épique, mais bien Georges Chastellain qui, comme chef d'école, imposa sa manière de voir aux autres poètes de la cour de Bourgogne *(Revue des Langues romanes*, 1903, p. 290).

Molinet suivit docilement les leçons de son maître. Quant à la césure lyrique, elle se retrouve encore dans les poésies de Jean Lemaire et c'est le mérite de Clément Marot de l'avoir bannie de la poésie française [1].

1. E. Langlois, *Recueil*, LXXXV ; L. E. Kastner, *Revue des Langues romanes*, 1903 p. 296 ; Ph. Martinon, *Revue d'histoire littéraire*, 1909, p. 66. Ph. Martinon montre bien que le mérite de Marot fut « d'élider toujours l'e muet à la césure, et par suite, de bannir l'e muet, quand il n'est pas élidable ».

LES RIMES

Nous examinerons d'abord les rimes picardes, celles qui présentent quelque particularité, celles aussi qui sont de simples assonances ; nous exposerons enfin toutes les variétés de rimes qu'offrent les poésies du rhétoriqueur valenciennois.

Rimes picardes [1]

1 *Au* (*o*) pour *ou* : *Li Chevaliers*, p. XLVI ; Thurot, *Prononciation*, t. I, p. 371 : Picardi aue, alii oue ; Suchier, *Aucassin*, p. 73 : Là où *o* ouvert se trouvait devant *l* entravé, la vocalisation de *l* produisit d'abord la diphtongue *ou* ; celle-ci devint *au* en picard et en wallon ; Roques, *Aucassin* p. XVII :

Saulde : *Claude* (*Arche ducalle*, v. 87) ; *saulde* : *consaulde* : *eschaulde* (*Temple de Mars*, v. 249) ; *vault* (valet) : *vault* (* volsit) (*Debat du leup*, v. 287) ; *caultz* (cautus) : *caupz* (colapus) : *graux* : *traux* (MSQ, v. 8121) ; *console* : *sole* (soûle) (MSQ v. 11862) ; *espaule* : *maule* (MSQ, v. 11696) ; *ypocras* : *les paux cras* (*Abusions des Cloistres*, v. 55).

2 *En* et *an* : Suchier, *Aucassin*, p. 73 : en francien et en lorrain tout *en* a passé de bonne heure à *an* ; le picard et le wallon, au contraire, ont gardé le son *en* intact et même parfois ont changé *an* en *en* ; *Li Chevaliers*, p. XLVII ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 431 et 459 ; Chatelain, *Recherches*, p. 1-3. Molinet distingue à la rime *en* prononcé *in* et *an*.

Voici une strophe de la *Ressource du petit peuple*, v. 113-120, où les rimes et les rimes intérieures soulignent la distinction entre *en* et *an* :

---

1. Voici les ouvrages qui seront le plus souvent cités : W. Meyer-Luebke, *Historische Grammatik der franz. Sprache*, Erster Teil, Heidelberg, 1913 (= Meyer-Luebke, *Hist. Gr.*) ; Wendelin Foerster, *Li Chevaliers as deus espees*, Halle, 1877 (= *Li Chevaliers*) ; A. Tobler, *Li dis dou vrai Aniel*, Leipzig, 1884 (= *Vrai Aniel*) ; H. Suchier, *Aucassin et Nicolette*, Paderborn, 1913 (= Suchier, *Aucassin*) ; M. Roques, *Aucassin et Nicolette*, Paris 1925 (= Roques, *Aucassin*).

Oez vous point la voix des povres gens
Des indigens peris sans alligance
Des laboureurs qui ont perdu leurs chens
Des innocens, orphenins impotens
Qui mal contens crient a dieu vengance ?
Viellesse, enfance, aer, feu, fer, florissance,
Brute naissance et maint noble edifice
Sont vrays tesmoingz de vostre malefice.

On a de même dans le *Siege d'Amours*, v. 89-92, ab ab :

Amours de sa benivolence
Pour confort et esjoïssance
M'octroya haulx dons d'excellence
Et me donna la joïssance...

On trouve toutefois *sacqueman* : *veniscian* (*Recollection*, v. 289). ; *repentance* : *penitance* (*Pater noster*, v. 131) ; *ignorance* : *penitence*. (*Dictier pour penser à la mort*, v. 121).

3 *Enne* et *Anne* : d'après Thurot, *Prononciation*, II, p. 449, *enne* se prononçait comme *anne* et cette prononciation persista longtemps chez les Normands et chez les Picards :

Senne (sinodum) : *asne* (*Abusions des Cloistres*, v. 71) ; *requasne* : *quesne* : *barbaquasne* (*Gaiges retrenchiés*, v. 51) ; *Diane* : *quotidiane* (*Bataille des deux deesses*, v. 10) ; *barbaquesne* : *d'Ardanne* : *d'asne* (*Debat des Oiseaux*, v. 90) : *poulenne* : *alenne* : *barbaquenne* : *quenne* (chêne) : *quenne* (canne) (MSQ, v. 1636) ; *tienne* : *cristienne* : *cotidienne* : *Dienne* (MSQ, v. 11198) ; *Enne* (Aisne) : *dodenne* : *dos d'asne* (MSQ, v. 17770).

4 *Eu* pour *el* : Tobler, *Vrai aniel*, p. XXIX : le groupe *-els* venant de *-als* subit un double traitement ; il devient tantôt *-eus*, tantôt *-és* ; *Li Chevaliers*, p. XLVIII ; Aucassin, *Suchier*, p. 72 :

Immorteux : *honteux* : *souffreteux* (*Miroir de Vie*, v. 113) ; *Charneux* : *neux* : *vicieux* (*Debat de la chair*, v. 142) ; *amoureux* : *menestreux* (*Jehan du Gaugher*, v. 17) ; *hosteux* : *honteux* (MSQ, v. 7036) ; *immorteulx* : *auteulx* (MSQ, v. 16590) ; *temporeux* : *pour eux* (MSQ, v. 20786). On a toutefois *mortelz* : *telz* (MSQ, v. 14982), et, inversement, *impetuel* : *perpetuel* (*Dictier sur Tournay*, v. 107).

5 *-ie* pour *-iée* (*-ée*) : Aucassin, *Suchier*, p. 75 : Ce changement est à la fois picard, wallon et lorrain ; *Li Chevaliers*, p. XXXVII :

Remplie : radrechie : exauchie (*Dictier de Renommee*, v. 162) ; *resveillie : ravitaillie* (*Robe de l'Archiduc*, v. 61) ; *trenchie : cauchie* (*Recollection*, v. 637) ; *poignie : infinie* (*Alianche matrimoniale*, v. 117) ; *acouchie : despechie* (MSQ, v. 193) ; *exillie : pillie* (MSQ, v. 1754) ; *cuignie : pugnie* (MSQ, v. 20162).

6 *-i* pour *-ié* : Aucassin, *Suchier*, p. 75 : Ce changement a été observé en Artois, dans le pays wallon et en Lorraine ; *Li Chevaliers*, p. XXVII :

Legitime : septisme : centime (*Dictier de Renommee*, v. 137) ; *huitisme : legitisme* (*Recollection*, v. 1145) ; *estime : huitisme* (*Sermon de saint Billouart*, v. 84).

Inversement on a parfois *ié* pour *i* :

Siege : prodiege (*Recollection*, v. 21) ; *siege : liege* (lige) (*Siege d'Amours* v. 364).

7 *-ieu* pour *if* ou *il* : dans le picard, le *v* et l'*l* des suffixes *-ivus* et *-ilis* qui tombent dans le francien devant *s* se sont vocalisés en *u* ; *Vrai Aniel*, p. XXVI ; *Li Chevaliers*, p. XLIII ; Aucassin, *Suchier*, p. 69. D'autre part *iu* et *ieu* alternent dans le même dialecte, Suchier, *Aucassin*, p. 75 :

Poussieux : ieux (*Regime a Verjus*, v. 79) ; *lieux : hostieux* (outils) (*Debat du gendarme*, v. 10) ; *cieux : cieux* (celui) (*Debat du gendarme*, v. 87) ; *maladieu : lieu* (MSQ, v. 1917) ; *fieulx : vieulx* (MSQ, v. 2231) ; *ententieu : gentieu* (MSQ, v. 5210) ; *cieux* (celui) : *cieulx* (MSQ, v. 5426). On a toutefois *ententis : subtis* (MSQ, v. 3001).

8 *u* pour *eu* : Pour les trois mots *feu, lieu, jeu* on a en picard *fu, liu* (*lu*), *ju* ; *Li Chevaliers*, p. XL.

Confus : fus (*Epitaphe de Dame Ysabeau*, v. 63) ; *fu* (focum) : *fu* (fuit) (*Robe de l'Archiduc*, v. 150) ; *refus : feus* (*Siege d'amours*, v. 7) ; *paffus : fus* (MSQ, v. 5528 ; *fus : venus* (MSQ, v. 6970) ; *nudz : jus* (jocum) : *jus* (desusum) MSQ, v. 5814).

On trouve cependant *adveu : feu* (*Recollection*, v. 46).

9 *Eu* pour *u* : Le picard distingue *seur* (securum) et *sur* (sauer) (Meyer-Luebke, REW, 7776 et 8471 ; il garde également la diphtongue *eu* dans l'adjectif *meur* et dans des formes verbales ; cf. Thurot, *Prononciation*, I, p. 513 :

Pleure : *desseure* : *asseure (Debat du gendarme*, v. 71) ; *demeure* : *meure* (matura) *(Oraison a Marie*, v. 179) ; *eux* (habui) : *leups* (*Debat de l'aigle*, v. 27) ; *nœud* : *n'eust* (habuit) *(Recollection*, 1094) ; *heure* : *desseure* : *asseure* (MSQ, v. 8417) ; *espeux* : *repeux* (repu) (MSQ, v. 2098).

10 *O* pour *oi* : Dans le picard et dans les dialectes de l'est et du sud de la France, on trouve *o* pour *oi* de toute provenance : *Schwan-Behrens, Grammatik* [12], p. 130 ; *Li Chevaliers*, p. XXIX :

Ambrose : *rose* : *prose (Ad laudem Irundinis*, v. 56) ; *paroiche* : *aproche* : *reproche (Journee de Therouenne*, v. 82) ; *glore* : *implore* (*Pater Noster*, v. 15) ; *compote* : *botte* (boîte) *(Regime a Verjus*, v. 43 ; *paroche* : *croche* (MSQ, v. 1361) ; *incorpore* : *tempoire* (MSQ, v. 9368) ; *dos* : *bos* (MSQ, v. 12532).

11 *W* après *u* : L'*u* des groupes *au, eu, ou, iu* développe la fricative bilabio-vélaire *w* devant une voyelle qui suit ; ce fait se constate déjà dans l'ancien picard ; cf. G. Espinas, *Une guerre sociale dans la Flandre wallonne au XIII*[e] *siècle*, Paris, 1930 : *auwan*, p. 53 ; *euwe*, p. 9 ; *louwerent*, p. 29 ; *liuwe*, p. 24 :

Mauwe : *auwe (Lettre de Verjus*, v. 58) ; *queuwe* : *reuwe (Replique angelique*, v. 1) ; *trauwees* : *grauwees (Devise de Jehan du Gaugher*, v. 21).

12 *k* pour *ch* : à l'initiale d'un mot ou à l'initiale d'une syllabe après une consonne, *k* devant *a* est resté intact dans le domaine picard ; *Vrai Aniel*, p. XX ; *Li Chevaliers*, p. LIII ; Suchier, *Aucassin*, p. 67 ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 208. Le fait est général dans l'ancien picard ; Molinet, toutefois, n'en présente plus que de rares exemples :

Tirannique : *afficque (Bergier sans soulas*, v. 268) ; *Licquerque* : *querque (Robe de l'Archiduc*, v. 105) ; *esbucquier* : *parquier (Robe de l'Archiduc*, v. 106) ; *rescappe* : *cappe* (*Testament de la guerre*, v. 10) ; *estaques* : *macques (Debat de la chair*, v. 227). On a par contre *estache* : *agache* (*Eages du Monde*, v. 202).

13 *Ch* pour *ss* ou *c* : à l'initiale d'un mot ou à l'initiale d'une syllabe après consonne, *k* devant *e* ou *i* devient *ch* dans la région picarde ; Suchier, *Aucassin*, p. 71 ; *Li Chevaliers*, p. LIII ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 212 :

Noirchies : *orchies (Robe de l'Archiduc*, v. 97) ; *minche* : *prinche (Robe de l'Archiduc*, v. 165) ; *buche* : *puche* : *muche (Debat d'apvril*, v. 50) ; *mache* : *cuirache* : *vitache (Debat du gendarme*, v. 170) ; *princhier* : *chier* (MSQ, v. 4492) ; *ruchon* : *fachon* : *garchon* (MSQ, v. 5211) ; *fouache* : *fache* (MSQ, v. 6730).

14 *C* ou *ss* pour *ch* : le picard a *ch* quand le francien a *c* ou *ss* ; inversement, quand le francien a *ch*, le picard a *c* ou *ss*. On constate déjà ce fait au XIII[e] siècle : G. Espinas, *Une guerre sociale...* Et *saciés*, p. 7 ; *le caucie*, p. 21 ; *le cacierent*, p. 22 ; *mances de coutiaus*, p. 29. Il est encore attesté par Bovelles, *De differentia...*, p. 90 : Parrhisii dicunt sucre, Belgae chucre. Et contrarium in his fit, torche, torse.

Rice : *nutrice* : *patrice* (*Regrès sur la mort de Philippe*, v. 17) ; *rice* : *Austrice* : *genitrice* (*Dictier de Renommee*, v. 226) ; *France* : *brance* : *remembrance* (*Throsne d'honneur*, v. 1) ; *ris cesse* : *ricesse* (*Regrès des pere et mere*, v. 71) *semblance* : *blance* (MSQ, v. 5190) ; *besace* : *sace* (MSQ, v. 8169) ; *pance* : *ingromance* : *mance* (MSQ, v. 11947). On a pu remarquer dans cette section et dans la précédente des rimes mixtes : des picardismes sont mêlés à des formes du français littéraire.

15 La désinence *-ico,-ica*, non précédée d'une sourde appuyée, donne régulièrement la chuintante sonore *-ge* ; dans le cas contraire, elle aboutit à la chuintante sourde *-che*. Le résultat est inverse dans le picard ; *Li Chevaliers*, p. LIV ; Bovelles, *De differentia*, p. 61 : Grange, les Parisiens disent granche ; cf. Thurot, *Prononciation*, II, p. 228-9.

Gorge : *porge* : *forge* : *orge* (*Complainte de Grèce*, v. 90) ; *porge* : *engorge* : *gorge* (*Debat du leup*, v. 222) ; *gorge* : *orge* : *porge* (*Debat de la chair*, v. 268) ; *forge* ; *porge* (MSQ, v. 12900).

16 *Gue* pour *ge* : *G* devant *a* devient *j* en français, mais reste intact dans le dialecte picard ; cf. Suchier, *Aucassin*, p. 68 ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 224-227 :

Prodigue : *mitigue* : *redigue* (*Dictier sur Tournai*, v. 191) ; *sortilegue* : *allegue* : *delegue* (*Ibid.*, v. 152) ; *la fangue* : *le langue* (MSQ, v. 12512).

17 Chute de *l* après a : au lieu de se vocaliser comme en francien, *l* après *a* tombe en picard et en wallon ou s'assimile à la consonne qui suit ; cf. Schwan-Behrens, *Grammatik* [12], III Teil, p. 127 ; Thurot, *Prononciation*, I, p. 397, 433, 440 :

healmes : *ames* (*Dictier des quatre vins*, v. 171) ; *embasme* : *dame* (*Oraison a sainte Anne*, v. 70) ; *royalme* : *ame* (*Recollection*, v. 281) ; *roialmes* : *desroiames* (*Oraison a saint Ipolite*, v. 295) ; *ame* : *royalme* : *dame* : *lame* (MSQ, v. 13288) ; *basme* : *pasme* : *palme* (MSQ, v. 22531).

Rimes irrégulières

1 *Ai* pour *a* : La palatalisation de l'*a* devant *ge* apparaît au Moyen âge sur une aire fort étendue ; Meyer-Lübke, *Hist Gramm.*, p. 90 ; Chatelain, *Recherches*, p. 6 ; Thurot, *Prononciation*, I, p. 313 :

Coraige : *paraige* : *naufraige* : *ferai ge* (*Naufrage de la Pucelle*, v. 73) ; *raige* : *ay ge* (ibid., v. 21) ; *donrai je* : *couraige* : *oraige* (*Journee de Therouenne*, v. 184) ; *oultraige* : *devenrai ge* (MSQ, v. 3390) ; *trouvai ge* : *sauvaige* (MSQ, v. 8087).

2 *Ai* pour *oi* : Cette confusion devait durer jusqu'au XVIII[e] siècle ; Tobler, *Versbau*, p. 172 ; Chatelain, *Recherches*, p. 7 ; Thurot, *Prononciation*, I, p. 399-414 :

Lettre : *cognoistre* (*Donnet*, v. 514) ; *esmay* : *may* (*Journee de Therouenne*, v. 139) ; *haye* : *abaye* (*Debat des Oiseaux*, v. 63) ; *abais* : *paix* (*Temple de Mars*, v. 199) ; *montjoye* : *j'aye* : *joye* (*Oraison a la Vierge Marie*, *Ave*, v. 221) ; *vaine* : *avaine* (MSQ, v. 14155) ; *octroye* : *froye* : *s'effroye* (*Debat du leup*, v. 138) ; *guerroie* : *effroie* (*Oraison a saint Adrien*, v. 183).

3 *Al* pour *el* : Les besoins de la rime font que l'on préfère *al* à *el* ou inversement ; Chatelain, *Recherches*, p. 21 ; Thurot, *Prononciation*, I, p. 20 :

Causelle : *belle* (*Donnet*, v. 321) ; *royal* : *anormal* : *real* (*Naufrage de la Pucelle*, v. 49) ; *tache originalle* : *especialle* (*Oraison a sainte Anne*, v. 68) ; *occidentel* : *mortel* (MSQ, v. 4777) ; *perpetuel* : *occidentel* (MSQ, v. 6364) ; *realle* : *lealle* (*Dictier a la Vierge Marie*, v. 79).

4 *Ail* pour *eil* : *a* alterne avec *e* devant *l* mouillé ; Chatelain, *Recherches*, p. 21 ; Thurot, *Prononciation*, I, p. 328 et 542 :

Traveille : *merveille* (*Debat d'apvril*, v. 121) ; *oeille* : *oreille* (*Recollection*, v. 493) ; *bouteilles* : *entreilles* (*Testament de la guerre*, v. 98) ; *consaux* : *aux* (*Eages du Monde*, v. 159) ; *saux* : *consaulx* (*Épitaphe Hotin Bonnelle*, v. 16) ; *resveil* : *traveil* (MSQ, v. 1309) ; *merveille* : *traveille* (MSQ, v. 8827) ; *traveil* : *soleil* (MSQ, v. 11607).

5 *Er* pour *ar* : Meyer-Lübke, *Hist. Gramm.*, I, p. 90, trouve qu'il s'agit là d'une prononciation différente selon les classes sociales ; Chatelain, *Recherches*, p. 33 ; Thurot, *Prononciation*, I, p. 4 :

Descherge : *concherge* : *cherge* (cierge) (*Dictier des cinq festes*, v. 16) ; *cherge* (charge) : *concherge* (*Voyage d'Espagne*, v. 23) ; *cherge* (charge) : *concherge* (*Oraison a Marie, A la divine...*, v. 124) ; *cherge* (cierge) : *cherge* (charge) : *concherge* (*Complainte sur la mort Madame d'Ostrisse*, v. 74). On a par contre : *chierge* (charge) : *dechierge* (décharge) : *renchierge* : *conchierge* (*Bergier sans solas*, v. 320).

6 *E* ouvert pour *e* fermé : On a prononcé avec un *e* ouvert jusqu'au 17e siècle les pluriels des noms et des participes passés en *-é*, ainsi que les secondes personnes du pluriel de l'indicatif futur ; Thurot, *Prononciation*, I, p. 50 :

Prés (pratum) : *de près* (*Robe de l'Archiduc*, v. 118) ; *rembarrés* : *cy près* : *prés* (*Voyage de Naples*, v. 81) ; *prés* : *près* :*regrès* (*Debat du leup*, v. 276) ; *cy près* : *exprès* : *prés* (MSQ, v. 177) ; *emprès* : *prés* (MSQ, v. 17904).

7 *I* pour *ei* : On trouve surtout *i* pour *ei* devant *l* et *n* mouillés ; Thurot, *Prononciation*, I, p. 348 :

Pine (pecten) : *fine* : *affine* (*Debat du poisson*, v. 71) ; *retourna* : *pinna* (*Robe de l'Archiduc*, v. 14) ; *bobines* : *pines* (ibid., v. 56) ; *mine* : *pine* (Ibid., v. 69) ; *tigne* : *grigne* (MSQ, v. 19479).

8 *Ou* pour *eu* : Selon Tabourot, *quasi tous les anciens poètes françois riment -eure et -oure, comme ils ne font point de différence entre eu et ou* ; Chatelain, *Recherches*, p. 39 ; Thurot, *Prononciation*, I, p. 454 :

Plours : *dolours* : *amours* (*Debat du gendarme*, v. 68) ; *dolours* : *plours* : *ours* (*Throsne d'honneur*, v. 43) ; *tour* : *pastour* (*Voyage de Naples*, v. 11) ; *entoure* : *chanteploure* : *maloure* (male heure) (MSQ, v. 8159) ; *amour* : *clamour* (MSQ, v. 17236). Inversement on a : *espeuse* : *eureuse* (*Oraison sur Maria*, v. 33) ; *cailleux* : *poulleux* : *merveilleux* (MSQ, v. 8181) ; *pompeux* : *espeux* (MSQ, v. 13963).

9 *Ou* pour *on* : L'*o* devant *n* était si fermé et si peu nasalisé qu'il pouvait se confondre avec *ou* ; Chatelain, *Recherches*, p. 19 ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 511-516 :

Poultre : *monstre* (monstrum) : *monstre* (monstrat) (*Bataille des deux deesses*, v. 44) ; *monstre* : *oultre* (*Donnet*, v. 497) ; *mont* : *mout* (multum) (*Pater Noster*, v. 187) ; *oultre* : *monstre* : *ploustre* (*Response a A. Busnois*, v. 12) ; *oultre* : *monstre* (MSQ, v. 11862). Parfois *on* s'affaiblit en *an* : *Maximilian* : *affoiblie an* : *humilie an* (*Cœurs vertueux*, v. 25).

10 *L* pour *l* mouillé : ce fait avait une large diffusion à la fin du moyen âge ; c'est encore un trait distinctif du picard moderne ; Chatelain, *Recherches*, p. 60 ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 300-306 :

Despoulle n. : *despoulle* v. (*Debat du leup*, v. 301) ; *sommeille* : *oelle* (*Abusions des Cloistres*, v. 6) ; *poules* : *despoulles* (*Robe de l'Archiduc*, v. 85) ; *Scintile* : *distile* (*Pater Noster*, v. 66) ; *Cecille* (Sicile) : *gentille* (*Recollection*, v. 289) ; *fertile* : *gentille* (MSQ, v. 6368) ; *toulle* : *despoulle* (verbe) : *despoulle* (nom) : *poulle* (MSQ, v. 8113). Inversement on a : *taillons* (talons) : *tas longs* (*Siege d'Amours*, v. 319) ; *traveil* : *cheveil* (capillum) (MSQ, v. 7579).

11 *N* pour *n* mouillé : La confusion de ces deux sons apparaît au XIV^e^ siècle et dure jusqu'au XVII^e^ siècle ; Chatelain, *Recherches*, p. 61 ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 307-313 et 347-353 :

Gene : *regne* : *francigene* (*Bergier sans solas*, v. 113) ; *digne* : *gourdine* : *assigne* : *signe* (*Debat d'apvril*, v. 145) ; *resne* : *regne* (*Dictier de Renommee*, v. 145) ; *bruine* : *signe* (*Eages du monde*, v. 209) ; *digne* : *benigne* : *divine* (*Oraison a sainte Anne*, v. 165) ; *Germaine* : *Charlemaigne* (*Voyage de Naples*, v. 57) ; *signe* : *medecine* : *racine* (MSQ, 5303) ; *esgratinés* : *nés* (MSQ, v. 5513) ; *brigandines* : *bringans dignes* (MSQ, v. 21240). On a inversement *condigne* : *qu'on digne* (dîne).

12 Consonne amuie devant *s* final : Les noms qui se terminent au singulier par *c*, *f*, *l*, perdent leur consonne finale devant l'*s* du pluriel ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 61-85 :

C : *Ducz* : *perdus* : *confondus* (*Dictier de Renommee*, v. 81) ; *Turcz* : *murs* (*Recollection*, 706) ; *estandars* : *tant d'arcz* (*Bataille des deux deesses*, v. 16) ; *despis* : *de picqz* (MSQ, v. 3687) ; *pis* : *pis* (pectus) : *picqz* : *tapis* (MSQ, v. 11278).

F : *Chetifs* : *hardis* : *tardis* (*Debat du leup*, v. 78) ; *gerondis* : *paradis* (*Donnet*, v. 574) ; *cliquetis* : *fuitifz* (*Voyage de Naples*, v. 67) ; *grifz* : *gris* (MSQ, v. 2063) ; *rostis* : *rebarbatifz* (MSQ, v. 4421) ; *vis* (visum) : *vifz* : *ravis* (MSQ, v. 13131).

L : *licos* : *cos* (collum) (*Recollection*, v. 746) ; *esperis* : *perilz* : *peris* (*Temple de Mars*, v. 10) ; *Turnus* : *nulz* : *tenus* (*Dictier sur Tournay*, v. 71) ; *licolz* : *colz* : *copz* : *cocqz* (MSQ, v. 6838) ; *cornus* : *nulz* (MSQ, v. 19463) ; *garis* : *baris* (MSQ, v. 20636).

13 *R* supprimé : *R* tombe parfois, qu'il se trouve avant ou après une autre consonne ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 278-283 ; Meyer-Luebke, *Hist. Gramm.*, p. 173 et 116 ; Chatelain, *Recherches*, p. 53 :

Arbre : *Calabre* : *marbre* (*Dictier sus ceux de Gand*, v. 26) ; *Calabre* : *abre* (*Journee de Therouenne*, v. 135) ; *arbre* : *Calabre* (MSQ, v. 14974) ; *reste* : *terreste* (*Sermon Billouart*, v. 64) ; *celeste* : *terrestre* : *s'arreste* (*Ad laudem Irundinis*, v. 105). Inversement on a : *tristresse* : *fortresse* (*Siege d'amours*, v. 187) ; *tristresse* : *maitresse* (*Debat du gendarme*, v. 147) ; *tristresse* : *presse* (*Voyage de Naples*, v. 95).

14 *R* final : Jusqu'au XVII[e] siècle, on pouvait faire rimer deux mots en *-er* ou *-ier* dont l'un avait un *r* sonore et l'autre un *r* muet : c'est ce qu'on appelait « rimes normandes » ; Tobler, *Versbau*, p. 141 ; Thurot, *Prononciation*, I, p. 55-62 :

Fer : *enfer* : *griffer* (*Lettre de Verjus*, v. 55) ; *approchier* : *reprochier* : *chier* (*Regrès des pere et mere*, v. 62) ; *mer* : *nommer* : *entasmer* (*Dictier de Renommee*, v. 10) ; *sengler* : *enfer* : *trembler* (*Temple de Mars*, v. 114) ; *appeler* : *bacheler* (MSQ, v. 354) ; *griffer* : *Lucifer* (MSQ, v. 980) ; *sans per* : *galoper* : *devoleper* (MSQ, v. 1172).

15 *L* supprimé : *L* tombe parfois dans le groupe *-cle* ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 268 :

Tabernacle : *zodiaque* : *demoniaque* (MSQ, v. 6811). On a par contre : *tabernacle* : *Eracle* : *Miracle* (*Naissance du duc Charles*, v. 170) ; *miracle* : *demoniacle* : *tabernacle* : *machacle* (MSQ, v. 8007).

D'autre part *temple* « tempe » garde encore la forme primitive qu'il devait maintenir jusqu'au XVIII[e] siècle ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 266 :

Contemple : *temple* : *temple* (tempe) (*Ad laudem Irundinis*, v. 81) ; *s'emple* : *example* : *temple* : *temple* (tempe) (MSQ, v. 5119).

16 *S* amui devant consonne : L'*s* devant consonne tantôt s'amuit, tantôt se prononce ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 317-331 ; Meyer-Luebke, *Hist. Gramm.*, I, p. 163 :

Geste : *manifeste* : *prophete* (*Bergier sans solas*, v. 171) ; *terrestre* : *lettre* (*Calendrier*, v. 29) ; *pourjutte* : *auguste* (*Recollection*, v. 1073) ; *ajutte* : *juste* : *bigute* (MSQ, v. 831) ; *honneste* : *moleste* (MSQ, v. 4697) ; *esclitre* : *ministre* (MSQ, v. 18100) ; *atre* : *enclastre* (MSQ, v. 21957).

17 *S* sonore pour *s* sourde : Selon Suchier, *Aucassin*, p. 79, il se produit des échanges de *s* et de *ss* dans tous les domaines de la langue

d'oïl. Cette indécision devait se prolonger jusqu'au XVII[e] siècle pour certains mots ; Thurot, *Prononciation*, II, p. 220 :

Houssee : *fusee* (*Temple de Mars*, v. 207) ; *oiseux* : *preceux* (*Abusions des Cloistres*, v. 15) ; *église* : *emplise* : *chemise* (*Dictier qui se peult adressier a la Vierge Marie*, v. 2) ; *artifice* : *sacrifice* : *souffise* (*Letania minor*, v. 117) ; *passaige* : *repas ay je* (*Dictier de Renommee*, v. 69).

18 Monosyllabes *je*, *ce*, *le*, *me*, à la rime : L'emploi de ces monosyllabes à la rime avait donné lieu à un double procédé. Tantôt le monosyllabe était accentué, comptait comme une syllabe et rimait avec un mot terminé par une syllabe muette ; tantôt il était considéré comme une syllabe atone s'appuyant sur le terme précédent. Molinet emploie le second procédé qui est encore admis pour *je* inversé et pour *est-ce* dans le français moderne ; Tobler, *Versbau*, p. 152 ; J. Renart, *Galeràn de Bretagne*, p. p. L. Foulet, Paris, 1925, p. XXVIII ; Jehan Maillart, *Le Roman du comte d'Anjou*, édité par Mario Roques, p. XXIV :

Nottés, femmes, nottés bien tout ce : *touche* (*Sermon Billouart*, v. 116) ; *Mais quand Natalie vit ce* : *vice* (*Oraison a saint Adrien*, v. 63) ; *J'estoy ung asne ; or assoufis me* : *sophisme* (MSQ, v. 3734) ; *Il n'a riens aporté, tués le* : *ele* (MSQ, v. 12108) ; *Et s'il vous veult ferir, tapé le* : *pele* (MSQ, v. 14530).

Assonances

On trouve des assonances dans les poètes du moyen âge jusqu'au XVI[e] siècle. Tobler, *Versbau*, p. 133, énumère une liste d'auteurs qui, par négligence ou pour toute autre raison, se contentent parfois de rimes imparfaites. Molinet, dans son *Art de Rhétorique* (Langlois, *Recueil...*, p. 250) les appelle dédaigneusement *rimes en goret* et Fabri qui les condamne aussi (Héron, II, p. 27) les dénomme *rimes de goret ou de boutechouque*. Molinet est un versificateur fort habile : les exemples d'assonances sont chez lui très rares :

1 *R* en fin de syllabe : *R* en fin de syllabe est peu prononcé et dans l'ancien français les poètes en tiennent peu compte ; ce genre de rimes se trouve encore au XVI[e] siècle mais disparaît ensuite ; Meyer-Luebke, *Hist. Gramm.*, I, p. 135 :

Bretaigne : *espargne* (*Robe de l'Archiduc*, v. 145) ; *espargne* : *compaigne* (*Voyage d'Espagne*, v. 13) ; *espargne* : *Espaigne* (*Regrès de la mort Philippe*, v. 63) ; *Espaigne* : *espargne* (MSQ, v. 8335) ; *plorasmes* : *larmes* (MSQ, v. 16222) ; *virade* : *degarde* (MSQ, v. 9499) ; *barbaquennes* : *cavernes* (MSQ, v. 6502).

2 *-me* : *-ne* : Thurot, *Prononciation*, II, p. 291-2, cite quelques exemples de l'alternance de *m* et de *n* ; cf. Chatelain, *Recherches*, p. 62 : *Medecine* : *regime* (*Regime a Verjus*, v. 33) ; *énorme* : *morne* : *forme* (*Debat d'apvril*, v. 135) ; *formes* : *mormes* (MSQ, v. 11154).

3 *-iple -imple* : Les voyelles nasales sont unies dans l'assonance aux voyelles orales correspondantes. *Disciple* : *simple* (*Abusions des Cloistres*, v. 8).

4 *Protoplaste* : *coste* (*Miroir de Vie*, v. 87).

VARIÉTÉ DES RIMES

On a cité souvent le fameux *canon* que Molinet envoyait à son ami Crétin :

Molinet n'est sans bruit ne sans nom, non...

et l'on s'est figuré qu'il s'était borné à produire de pareilles excentricités. Sans doute, il est avant tout rhétoriqueur et l'on trouve dans ses vers beaucoup de raffinements puérils, mais il ne faut pas oublier qu'il est un rimeur extrêmement habile. Pour avoir des rimes originales ou neuves, il n'hésite pas à forger quelques latinismes ; de même, il emploie tantôt la forme picarde et tantôt la forme du français littéraire ; il pratique toutes les recettes poétiques qui étaient en vogue de son temps : il présente une surprenante variété de rimes.

1 Rime léonine ou riche. A partir du XII^e^ siècle on appelait *versus leonini*, dans la poésie latine, les vers où la rime intérieure ou finale comprenait deux syllabes ; *versus consonantes*, ceux dont la rime se bornait à une syllabe. La rime riche est encore assez rare dans la poésie française de la première moitié du XII^e^ siècle ; elle se développe surtout dans les poèmes didactiques (E. Freymond, *Ueber den reichen Reim bei altfranzösischen Dichtern*, *Zeitschrift für rom. Philologie*, VI, p. 214) [1]. Au XV^e^ siècle, elle fut surtout mise en honneur par les rhétoriqueurs. Molinet en donne la définition suivante : *Rime leonine est quand deux dictions finales ont pareille consonance en sillabe* (Langlois, *Recueil...*, p. 249). Fabri (Ed. Héron, II, p. 16) lui donne une importance capitale : *Or convient il maintenant parler des differences des rithmes en fin de ligne. Et premierement de rithme et termineson leonine, qui est la plus noble des rithmes, ainsy que le lyon est le plus noble des bestes et de laquelle nous avons tousjours parlé cy devant, quant nous avons dict que rithme en fin de ligne doibt avoir la derniere sillabe, et de la penultime depuis le vocal, semblable orthographie, accentuation et pronunciation.* Thomas Sebillet (Ed. Gaiffe, p. 63) la mentionne encore avec faveur : *La seconde espece de ryme est appellee riche a cause de son abondance et plenitude : et est celle de deuz ou plusieurs syllabes toutes pareilles mais*

1. Sur les différents sens du mot léonin, voir E. Freymond, *op. cit.*, p. 5 et 12.

en divers mos. Les exemples de rimes riches sont assez nombreux dans les poésies de Molinet. Nous citerons seulement deux passages caractéristiques :

Oraison a saint Adrien, v. 73-86 :

De noble troncq, d'exquise fortitude,
D'ardues meurs, de flagrant sainctitude
Fut Natalie en son jeune et bas eage ;
En chartre obscure entra par abitude,
Draps y porta de riche valitude
Pour mitiguier des fains l'amaritude ;
Mais Cesar fit prohiber ce passaige,
Sy qu'en ce brun tenebreux renclusaige,
Femme n'oisoit converser par usaige
Sus peine horrible ou griefve servitude ;
Mais celle print pour furnir son messaige
Corps muliebre en habit d'homme saige
Et cœur viril en femenin corsaige,
Visitant gens querant beatitude.

Testament de la guerre, v. 105-112 :

Armoieus et bringandiniers,
Selliers, fourbisseurs de cuiraches
Qui gaigniet ont plusseurs deniers
En faisant harnas et poitraches,
Plus honteux que vieses limaches,
Cherront les palmes estendues
Et aront de leurs propres haches
Leurs corps et les testes fendues.

2 Rime équivoque : C'est une variété de la rime riche : elle consiste à faire rimer des mots ou groupes de mots de forme semblable mais de sens différent. Le terme se trouve déjà dans Gautier de Coincy (Ed. Poquet, p. 377). Molinet l'explique dans son *Art de Rhétorique* : *Terme de equivocque est quant une seule diction ou voix signifie diverses choses, comme ceste diction nuit signifie « porter dommage » et « privation de jour »* (Langlois, *Recueil...*, p. 249). *Le Jardin de Plaisance* (a v recto a) joint l'exemple à la définition :

Equivoques ainsi sont faitz,
Quant sur ung mot a double sens
Comme contre faiz pesant faiz
Ou d'autres tieulx comme je sens,
Ou d'ung mot divisé en deux
Comme seroit contre puissance
D'honneurs, dire ainsi quasi de eulx
Bien vivre au monde ne puis sans ce.

Fabri (Ed. Héron, II, p. 17) n'ajoute rien de plus. Ce genre de rimes a trouvé de zélés partisans au XV^e^ siècle. Molinet s'y est distingué, mais Meschinot et surtout Crétin y ont fait merveille. Molinet termine son *Art de Rhétorique* par une liste curieuse *d'équivocques a quatre* ; il faut entendre par là des mots qui peuvent avoir quatre significations différentes. En voici quelques exemples (Langlois, *Recueil*, p. 252) :

Delictz ; de lis, flos ; de litz, lectus ; delis, menus.
Divers : dis vers, versus ; dis vers, vermis ; dis verts, viridis.
Mains, manus ; moins, minus ; mains, maneo ; mains, matin.
Devis, verba ; de vis, face ; de vis, vivres ; de vis, montée.

Or, les mêmes rimes se retrouvent, à plusieurs reprises, dans ses poésies :

Debat de l'aigle, du harenc et lyon, v. 7-12 :

Le harens suis portant la fleur de lis,
Roy des poissons, ne crains gros ne delis
Beste n'oiseau sauvaige ne campestre ;
Le fier luppart qui prenoit ses delis
En mon vergier, doulx que plume de lis,
Ay enchassé bien loing de mon camp pestre.

On a le même jeu de rimes dans le *Bergier sans solas*, v. 177.

Debat de l'aigle, v. 115-120 :

Ces chiens dervés ont les dens tous divers
Et s'ilz mordent, ce seront toudis vers
Suchant le sang qui le venin enlace ;
Jamès n'est sec leur mors, mais toudis vers
Et s'on les fiert, se tournent toudis vers
Le champion qui les vœult prendre en lace...

Regrès des pere et mere, v. 105-114 :

Cessés vos pleurs et vos plains,
Se feray par mons et par plains
Pour mon mari que je plains
Regrès plains
D'ennuy et de desconfort ;
Tirer cheveux, tordre mains,
Faire souspirs inhumains
Braire et crier soirs et mains,
Ou je mains,
Sont mon joyeux resconfort.

3 Rime batelée ou intérieure : On désigne par là l'identité de syllabes finales qui se trouvent à l'intérieur et à la fin d'un même vers ou de vers qui se suivent. Selon Naetebus, p. 19, le fait apparaît dans des strophes isolées de poèmes de la fin du XIII^{e} siècle. Tobler, *Versbau*, p. 164, remarque que la poésie lyrique provençale a employé assez souvent la rime intérieure et qu'on la trouve plus rarement dans l'ancienne poésie française. C'est au XV^{e} siècle qu'elle devait avoir la plus grande vogue, surtout grâce à Molinet. Le rhétoriqueur est, semble-t-il, le premier à parler de *rethorique batelee* qu'il signale comme une *nouvelle mode*. Il la définit ainsi : *En pareille forme de vers huitains se fait rethorique batelee, et est dite batelee pour ce que, avec ce qu'elle a sa volee de resonance en la finale sillabe, comme dessus, elle a un autre son et reson a la quatrieme sillabe, a maniere de batellage* (Langlois, *Recueil...*, p. 222). P. Fabri n'a pas bien compris cette définition : il considère chaque vers batelé comme deux petits vers écrits sur la même ligne. Thomas Sebillet (Ed. Gaiffe, p. 202) signale encore la rime batelée, mais il ajoute qu'elle n'est *aujourd'huy gueres usitée hors les balades et chans royaus*. Molinet, lui, en a fait le plus grand usage dans des huitains de vers décasyllabes. Nous n'avons pas compté moins de 25 pièces où la rime intérieure apparaît de façon continue. En voici quelques exemples :

Gaiges de Molinet retrenchiés, v. 9-16 :

Il est quassé, debrisiet, desbauchiet
Et trebuchiet en dure oppression,
Car on luy a son vivre retrenchiet
Et retrachiet, recopet, repinchiet

Et restrinchiet a demy portion,
Par fraction, il a pour pension
Grand passion et doeul en lieu de joye :
De bourse wide il n'est cœur qui s'esjoye...

Complainte sur la mort Madame d'Ostrisse, v. 353-360 :

Depuis que Mort brisa ce bel imaige
De grant lignaige, estimé a hault pris,
Que avons nous eu sinon perte, dommaige,
Guerre, ravaige et famine et oraige,
Raige sur raige, hommes et chasteaux pris,
Logis espris, nos gendarmes surpris
Et nos pourpris en grand dangier de prise :
Tant va le cane a l'eaue qu'elle brise...

4 Rime grammaticale : Elle consiste à faire rimer des mots qui ont le même radical, mais qui n'ont ni la même composition ni la même désinence. Selon Naetebus, p. 15, on commença d'abord par des couples de rimes ; puis on appliqua le procédé à des strophes entières. Dans le premier tiers du XIII[e] siècle, Gautier de Coincy suivit la même recette tout au long d'une *Prière à la Vierge*. Tobler, *Versbau*, p. 162, remarque que les poètes qui recherchent les rimes équivoques ont aussi généralement beaucoup de rimes grammaticales. C'est, en effet, le cas pour Molinet. Il est un certain nombre de mots dont il jongle volontiers :

Corde : *Au Comte Englebert de Nassau*, v. 65-72 ; *Aliance Matrimoniale*, v. 129-136 ; *Bergier sans solas*, v. 387-396 ; *Collaudation a Madame Marguerite*, v. 29-36 ; *Dictier sus ceux de Gand*, v. 105-112 ; *Oraison a Marie, A la Divine*, v. 89-99 ; *Recollection*, 817-824 ; *A Nicolas de Ruttre*, v. 73-80 ; *Voyage d'Espaigne*, v. 97-104.

Pas : *Ad laudem Irundinis*, v. 41-48 ; *Collaudation a Madame Marguerite*, v. 71-78 ; *Dictier de Renommee*, v. 65-72 ; *La mort Federicq*, v. 112-120 ; *Oraison a Marie, A la divine*, v. 177-187 ; *Voyage d'Espaigne*, v. 137-144.

Porter : *La Mort Federicq*, v. 129-136 ; *Oraison a Marie, A la divine*, v. 155-165.

Marie : *Chappelet des dames*, fin, v. 1-8 ; *Complainte sur la mort de Madame d'Ostrisse*, v. 465-472.

Tour : *Dictier sur Tournay*, v. 321-329 ; *Recollection*, v. 576-584.

Voyage d'Espaigne, v. 97-104 :

Se bien scavons de paix tenir la corde
Et de discorde ung cordon descorder,
Dieu trop plus doulx que son de monocorde,
Qui roix accorde et des bons se recorde,
En sa concorde il nous fera corder
Et concorder pour nous bien accorder
Et recorder joyeulx et bons accors :
A tous pecheurs est Dieu misericors.

Ici la rime grammaticale est rehaussée de rime batelée.

5 Réthorique a double queue : C'est ainsi que Molinet dénomme les vers dont la rime est redoublée :

Rethorique a double queue se puet engendrer par les tailles dessus dictes, quant la penultime et la derreniere sillabes ont pareille termination (Langlois, *Recueil*, p. 225). Fabri (Ed. Héron, II, p. 45) parle de rime couronnée et en donne une définition qui concorde avec celle de Molinet. On devait faire beaucoup mieux. On s'ingénia à placer deux rimes couronnées dans les décasyllabes, l'une avant la césure, l'autre à la fin du vers ; on alla même jusqu'à répéter trois fois la rime en fin de vers. C'est ce qu'expose l'auteur anonyme de l'*Art et Science de Rhetorique* paru avant 1525 (Langlois, *Recueil*, p. 319 et 320). Gracien du Pont est le premier à nommer « *emperiere* » la rime triple et Th. Sebillet (Gaiffe, p. 200) la signale également : *Emperière est espèce de couronnée et est dite emperière, pour ce qu'elle ha triple couronne.* Molinet n'abuse pas de ces excentricités. Sans doute il est capable d'écrire sans discontinuité six huitains d'octosyllabes en rimes doubles (MSQ, v. 11293-11340) [1], mais dans ses poésies, ces effets de rimes sont rares. Parmi la douzaine d'exemples que nous avons pu relever, voici les plus caractéristiques :

Chappelet des Dames, quatrième partie :

Pourpre roial, fleur de jennette nette,
Digne d'estre mise en devise, vise
Que Dieu t'a fait plus que parfaite, faite
A sa samblance, assés propette, preste

1. Cf. MSQ v. 3396-3403 ; 11581-11584 ; 11646 et 11648.

Au patient qui ton emprise prise ;
Tu es pour ta bonté exquise quise
En champ, en pret et en patente tente ;
Tu es en ta gente pourprise prise
Pour rebouter mieux que la bise bise
Nostre ennemy qui sans attente tente ;
Du corps humain es la regente gente
Et de l'ame garde et nourrice rice ;
Garde nous tous en la presente sente,
Sy que la mort, la tres pulente lente,
Ne nous morde, comme rabice bice...

Debat de l'aigle, v. 37-42 :

Mon bien n'est riens, car ma ricesse cesse,
Mon bruit me nuyt, car ma noblesse blesse,
Mon plait desplait, car ma laidure dure,
Mon corps est mors, car ma vielesse lesse ;
Mon fait est fait, car ma destresse dresse ;
La mort qui mort est mon ardure dure...

6 Rime enchaînée : Elle consiste à reprendre au début d'un vers, avec une acception différente, la ou les syllabes finales du vers précédent. Molinet qui semble avoir parlé le premier de rime enchaînée la définit ainsi : *Autre taille de rimes se nomme enchayennee, pour ce que la fin d'un metre est pareil en voix au commencement de l'autre, et est diverse en signification* (Langlois, *Recueil*, p. 224). Avant lui, E. Deschamps dans son *Art de dictier* l'avait appelée *équivoque retrograde* (Œuvres, t. VII, p. 277). Après lui, on en trouve plusieurs variétés. Le *Jardin de Plaisance* distingue la rime annexée et la rime entrelacée : la première s'obtient quand on reprend, au début du vers, le dernier mot du vers précédent, en y ajoutant une syllabe qui modifie le sens ; la seconde consiste à ne répéter que la dernière syllabe du mot final. Fabri, (II, p. 44), établit la même distinction et Sebillet emploie les mêmes termes ou d'autres analogues en rajeunissant les exemples qu'il emprunte à Marot (Gaiffe, p. 196). Molinet ne recherche pas ces raffinements. On ne trouve chez lui que quelques exemples de rime enchaînée, les uns dans ses poésies, les autres dans le *Mistère de saint Quentin* : v. 8256-8263 ; 8272-8279 ; 11134-11144 ; 18806-18815.

Siege d'Amours, v. 41-48 :

Amours, qui est tout plain d'amer,
D'amer m'aprint les joyeux tours ;
Tours plaisantes a regarder
Garder me fit es basses cours ;
Secours donnoit a mes dolours,
Lours sont ceux qu'il tient en ses lacqz,
Las suis de porter ses atours,
A Tour n'a Gand n'ay nul soulas.

Dans une petite pièce en l'honneur de Charles de Vendôme, la rime couronnée intérieure se joint à la rime enchaînée :

Seigneur fort gent, gentil sang de Bourbon,
Bon, bien doet et de vertus la fleur,
Fleurissant lis, lisiés livres de nom
Non point roletz letz, de nulle valeur...

7 Rime rétrograde : Ce terme s'applique à des strophes dont les vers peuvent être lus non seulement de gauche à droite mais encore de droite à gauche. Ce procédé saugrenu était en honneur dès la fin du XIII[e] siècle, puisque Naetebus, p. 19, signale, en particulier, le *Dit des trois mors et des trois vis* de Nicole de Margival où il est employé. Il est à noter que la strophe qui était lue à l'envers gardait le même sens. Fabri (II, p. 46) est encore partisan de ce singulier tour de force, mais Th. Sebillet (Gaiffe, p. 203) constate qu'il est tombé en discrédit : *Rime rétrograde est aussi de la vieille mode et peu usitée aujourd'huy entre ceux qui ont le né mouché.* Molinet n'a composé que deux pièces de ce genre, mais chez lui, les vers lus en sens inverse ont un sens exactement contraire. L'une d'elles a pour titre : *Metres retrogrades pour les hommes et pour les femmes* ; l'autre porte la mention suivante, qui est plus précise : *Deux vers ou battons witains a la loenge de France et des Franchois en allant et le contraire en retournant* :

France est gratieuse, non fiere,
Caritable, non envieuse,
France est lealle, non legiere,
Aimable non orguilleuse,

Pitoiable non rigoreuse,
Plante verde, non seiche branche,
Traictable, non trop convoiteuse,
Constante, non muable est France.

8 Rime figurée : Pour mieux faire sentir toute l'importance de la rime, on eut l'idée de la détacher du vers et de l'exprimer sous forme figurée. C'est ainsi que quelques poésies familières de Molinet ont dans les manuscrits l'apparence de rébus. Dans une *Recommandation a Jehan de Ranchicourt*, la transcription des notes de la gamme, *ut, ré, mi, fa, sol, la*, tient lieu de rimes. Dans une *Balade figurée* on trouve pour chaque strophe des dessins représentant un glai, un bouton, une pensée, un lis et une rose ; dans une autre, c'est un œil, un nez, une main ; dans une *Lettre missive*, ce sont des chiffres soit en français, soit en latin. La fin du vers est marquée, dans d'autres piécettes, par une raie et un point, un temps et une pause, un dé et une table. Une fois même le début et la fin du vers sont représentés par des oiseaux : c'est le cas d'un *Present fait à l'empereur soubz figures d'oiseaux* :

Aigle *imperant sur mondaine ma* cyne,
Roy *triumphant, de proesse ra* cyne,
Duc, *d'archiduc pere et chief du th* oison,
Austrice *usant de fer a grant f* oison...

Telles sont les diverses variétés de rimes que l'on trouve dans les poésies de Molinet. Il y a sans doute des prouesses qui excitaient l'admiration de ses émules et que nous trouvons puériles aujourd'hui. Mais deux remarques s'imposent. D'abord Molinet n'a pas inventé les rimes compliquées ou singulières que nous avons relevées dans ses vers, puisque la plus grande partie d'entre elles remontent au XIII[e] siècle. C'est un fait dont M. H. Guy ne tient pas compte, quand il détaille, en les persiflant, les artifices des rhétoriqueurs (*L'École des Rhétoriqueurs*, p. 82-101). En second lieu, Molinet n'est pas trop friand d'excentricités, si l'on met à part la rime batelée. J. Meschinot, G. Crétin, A. de La Vigne, J. Bouchet sont moins raisonnables et plus raffinés que lui. Il s'est conformé au goût de ses contemporains, mais il reste, en définitive, un remarquable artisan de rimes.

FORME DES POÈMES

Si Molinet présente une grande variété de rimes, il sait varier avec la même habileté les mètres qu'il emploie. Pour les étudier, nous étudierons successivement les poésies non strophiques, les poésies strophiques et les poèmes à forme fixe [1].

1. En dehors des livres que nous avons énumérés, nous avons consulté l'ouvrage de M.A. Jeanroy sur les *Origines de la Poésie lyrique en France*, Paris, 1925 (= Jeanroy, *Origines*) et le travail de M. Ph. Martinon sur les *Strophes*, Paris 1912, bien qu'il s'occupe peu du moyen âge (= Martinon, *Strophes*). Des pièces qui sont faites sur une seule strophe, nous indiquons le titre en entier ; pour celles qui comprennent deux ou plusieurs espèces de strophes, nous indiquons, en plus, les vers qui sont visés ; quant aux poèmes mixtes, nous signalons en chiffres romains le numéro d'ordre de la forme poétique à laquelle nous renvoyons. Les poèmes à forme fixe du *Mistère de saint Quentin* ont été étudiés par H. Chatelain dans ses *Recherches*.

POÉSIES NON STROPHIQUES

A *Groupe monorime* : Nous n'en avons relevé qu'un exemple : les 35 derniers vers de la pièce adressée *Au roy de Castille* sont des octosyllabes qui riment en *-eur*.

B *Rime plate* : Molinet l'appelle rime *doublette : La plus facile et commune taille de rimes est la doublette, qui se puet faire en toute quantité de sillabes et le plus souvent en huit et en neuf* (Langlois, *Recueil...*, p. 217) ; cf. Chatelain, *Recherches*, p. 83-85. Molinet s'en est surtout servi dans des poésies familières :

1 Octosyllabes : *Graces sans villonnie ; Argumentum operis ; Sermon de Billouart ; Le nouveau Calendrier ; Dictier joyeux ; Metres retrogrades pour les hommes et pour les femmes ; Ceulx qui sont convocquiés aux nopces Magdelaine de Laidin ; Dictier des quatre vins franchois ; A Maistre David Walle* ; dans cette dernière pièce, les vers français et latins alternent.

2 Décasyllabes : *Lettre missive de Molinet ; Recommendation a Jehan de Ranchicourt ; Ung present faict a l'empereur ; Le Cry des monnoies ; Mandement de froidure.*

3 Dodécasyllabes : *Response de Molinet a ung rebus ; Complainte d'ung gentilhomme a sa dame ; Epitaphe du duc Philippe de Bourgogne.*

C *Pièces construites sur deux rimes a b répétées un certain nombre de fois* :

1 Octosyllabes : *Lettre a Anthoine Busnois ; Lettre a Loys Compere.*

2 Décasyllabes : *Lettre a Monseigneur l'Archiduc* : un vers français suit un vers latin.

POÉSIES STROPHIQUES

Les poésies strophiques sont de beaucoup les plus nombreuses. Quelques-unes ont des strophes de mesure inégale, qu'on appelle hétérométriques : la plus grande partie, au contraire, ont des strophes de même mesure ou isométriques.

Strophes hétérométriques

1 a^{10} b^{10} a^{10} a^{10} b^{10} b^{10} c^{8} c^{8} : ce genre de huitain que nous n'avons pas retrouvé ailleurs (Chatelain, *Recherches*, p. 102), a été employé deux fois par Molinet : *Les eages du Monde ; De Nuz de Nus.*

2 *Lai* : le lai est un poème dont la définition varie avec les traités de rhétorique ; il est caractérisé, suivant les plus anciens, par le nombre, la variété et le parallélisme des couplets ; suivant les derniers, par la structure du couplet et par la présence de vers courts. Molinet se conforme à cette dernière définition ; il constate que le *simple lay est assez usité en oroisons, requestes et loenges* et en propose le type suivant : a^{7} a^{3} b^{7} a^{7} a^{3} b^{7} b^{7} b^{3} a^{7} b^{7} b^{3} a^{7}. On en trouve plusieurs variantes dans ses œuvres :

Dizains : *a*) a^{7} a^{7} a^{7} a^{3} b^{7} a^{7} a^{7} a^{7} a^{3} b^{7} ; Molinet emploie cette forme de lai à plusieurs reprises, mais il fait rimer le dernier vers de chaque strophe avec le premier vers de la strophe suivante ; c'est ainsi qu'il a sept lais enchaînés dans les *Regrès des pere et mere*, v. 105-174, et huit lais enchaînés dans le *Siege d'Amours*, v. 153-232.

b) a^{7} a^{3} a^{7} a^{3} b^{7} a^{7} a^{3} a^{7} a^{3} b^{7} (deux fois) ; c'est un double lai, comme Molinet nous l'indique lui-même : *les pastoureaux d'avant les champs, a maniere de double lay, chantent en leurs doulces musettes : Noble englentier flourissant, Fleur issant...* (*Le Chappelet des Dames*, VI).

Douzains : *a*) a^{7} a^{3} a^{3} b^{7} a^{7} a^{3} a^{3} b^{7} b^{3} b^{3} c^{7} c^{7} :

La *Complainte de Grece* se termine par deux lais de ce genre.

b) a^{7} a^{7} a^{3} b^{7} a^{7} a^{7} a^{3} b^{7} b^{7} b^{7} b^{3} a^{7} et a^{7} a^{7} a^{3} b^{7} b^{7} a^{7} a^{7} a^{3} b^{7} b^{7} b^{3} a^{7}

(deux fois) : *L'Arbre de Bourgonne*, III : *Estocq de nobilité, Puisque par mortalité...* Chatelain, *Recherches*, p. 97.

c) a^{10} b^{10} a^{10} b^{10} c^{10} c^{10} d^{10} d^{10} e^{8} f^{8} e^{8} f^{8} :
Epitaphe de J. Ockegem, 1 str.

d) a^{8} a^{8} b^{6} a^{8} a^{8} b^{6} b^{8} b^{8} a^{6} b^{8} b^{8} a^{6} :
Chanson sur l'orde de belistrie, 9 str.

Seizains : *a*) a^{10} a^{2} a^{2} b^{6} a^{10} a^{2} a^{2} b^{6} b^{6} b^{6} b^{6} c^{4} b^{6} b^{6} b^{6} c^{4} :

Neuf seizains de cette forme se trouvent dans la *Ressource du petit peuple*, II : *Justice suis, privée de solas, Es las, Helas, De fausse tirannie...* Ils ne sont pas relevés par Chatelain, *Recherches*, p. 98.

b) a^{7} a^{7} a^{3} b^{7} a^{7} a^{7} a^{3} b^{7} b^{7} b^{7} b^{3} a^{7} b^{7} b^{7} b^{3} a^{7}.
Dans l'*Oroison a Madame sainte Anne*, cette strophe en forme de lai alterne avec un quatorzain de décasyllabes. Elle est également dans le *Trosne d'honneur*, II : *Bienviennant l'honneur de France, Pillier de foy, L'asseurance...*

c) On a encore une variante du lai précédent sous forme fatrisée : le premier vers est repris à la 12e place et le second à la 16e. Molinet n'a pas manqué de définir cette variété : *Quant une longue ligne est enlachie entre la longue et la courte, adont est ce lay renforchiet. Et avec ce que le dict lay est renforchiet, a la fois il est fatrisiez par la reprise des deux premieres lignes* (Langlois, *Recueil...*, p. 241). On en a deux exemples consécutifs à la fin du *Trosne d'honneur* : *Regne en triumphe et prospere, Vis en glorieuse spère...* Chatelain, *Recherches*, p. 224, constate qu'on rencontre trois pièces identiques dans le *Mistère de S. Quentin*, mais les appelle à tort des fatras simples.

Vingtain : a^{8} a^{8} a^{8} a^{4} b^{8} a^{8} a^{8} a^{8} a^{4} b^{8} b^{8} b^{8} b^{8} b^{4} a^{8} b^{8} b^{8} b^{8} b^{4} a^{8} :

Ce lai se trouve dans le *Chappelet des Dames*, III : *Angelicque fleur, ancolye Qui pour brisier melancolye...* Il est mentionné par Chatelain, *Recherches*, p. 133.

Strophes isométriques

Quatrains

1° *Quatrain de vers de sept syllabes a b a b* :
Le premier quatrain des *Neuf preux de gourmandise*.

2° *Quatrain d'octosyllabes* : a) a a a a ; les plus anciens exemples remonteraient à la fin du XII^e siècle ; Naetebus, p. 52 ; Chatelain, *Recherches*, p. 86 :

L'epitaphe Hotin Bonnelle, 20 quatrains.

b) a a b b : cette forme apparaîtrait dès la seconde moitié du X^e siècle ; Naetebus, p. 133-138 ; Chatelain, *Recherches*, p. 88 :

Regime a Verjus, 45 quatrains ; *Lettre a Guerard de Watrellet*, 46 vers ; dans cette pièce, le français alterne avec le latin ; la dernière strophe est un sixain d'octosyllabes a a b b c c.

c) a b a b : Chatelain, *Recherches*, p. 89 ; Naetebus, p. 171 :
Le Present d'ung cat nonne, 44 vers ; *Letania Minor*, vers 1-116.

3° *Quatrain de décasyllabes* : *a b a b* : Naetebus, p. 160, cite une pièce du début du XV^e siècle ; Chatelain, *Recherches*, p. 90 :

Les six triumphes : 4 premiers vers.

Cinquains :

a a b a b ; Chatelain, *Recherches*, p. 130 :

L'Arbre de Bourgonne, I, 10 strophes.

Sixains

1° *Sixain de vers de six syllabes* : a a b a a b ; Naetebus, p. 98, en donne un exemple de la première moitié du XIV^e siècle ; Chatelain, *Recherches*, p. 111 :

Collaudation a Madame Marguerite : les sixains alternent avec des huitains de décasyllabes a b a a b b c c.

2° *Sixain d'octosyllabes* : a) a a b a a b ; selon Naetebus, cette forme daterait du milieu du XIII^e siècle ; Chatelain, *Recherches*, p. 111, montre qu'elle fut en vogue au XV^e siècle :

Letania Minor, v. 116-176 ; *Au roy de Castille*, v. 9-26, trois sixains dont les rimes sont enchaînées.

b) a a a b a b ; Chatelain, *Recherches*, p. 120 :

Lettres missives de Verjus, 28 strophes.

3° *Sixain de décasyllabes* : a a b a a b ; Chatelain, *Recherches*, p. 111 :

Le debat de l'aigle, du harenc et du lyon, 28 strophes ; *Les six triumphes*, toute la pièce sauf les quatre premiers vers.

Septains :

1° *Septain de sept syllabes* : a b a b b c c ; Chatelain, *Recherches*, p. 145 :

Le Throsne d'honneur, 3 dernières strophes.

2° *Septain de huit syllabes* : a b a b b c c ; Naetebus, p. 168, cite une pièce de 1381 ; Chatelain, *Recherches*, p. 145 :

Debat du leup et du mouton, v. 41-293 ; le septain se termine par un proverbe qui est le premier vers de la strophe suivante.

3° *Septain de décasyllabes* : a b a b b c c ; Chatelain, *Recherches*, p. 145 :

Les abusions des Cloistres, douze strophes qui se terminent, sauf la première, par un proverbe.

Huitains

1° *Huitain de vers de 6 syllabes* : a b a b c d c d ; c'est ce que Molinet nomme *riqueracque* et dont il donne la définition : *La riqueracque est a maniere d'une longue chanson faitte par coupplès de six et de sept sillabes la ligne et chascun couplet a deux diverses croisies : la premiere ligne et la tierce de sillabes imparfaittes, la seconde et la quatrieme de parfaittes ; et pareillement la seconde croisie, mais distinctes et differentes en termination ; et doit tenir ceste mode de sillabes en tous ses couplès, affin qu'elle soit convenable. Au chant de ceste taille couloura messire Georges Chastellain ses Croniques abregies* (Langlois, *Recueil*, p. 247) ; Chatelain, *Recherches*, p. 89 :

Recollection des merveilleuses advenues, 148 strophes ; *La robe de l'Archiduc*, 21 strophes.

2° *Huitain de vers de 7 syllabes* : a) a a a b a a a b :

Oroison de saint Ipolite ; les strophes alternent avec des huitains de décasyllabes ; il faut excepter les vers 265-272 et 313-320 ; les premiers sont du type a b a b b c b c, les seconds, du type a b a b c d c d.

b) a b a b b c b c ; Chatelain, *Recherches*, p. 92 :

A Mathurin Clément, 5 strophes en latin avec refrain ; *Oroison de Saint Ipolite*, v. 265-272.

c) a b a a b b c c ; Chatelain, *Recherches*, p. 101 ne signale pas de strophes en vers de 7 syllabes :

Les neuf preux de gourmandise, v. 5-76.

3° *Huitain d'octosyllabes* : a) a a a b a a a b ; Chatelain, *Recherches*, p. 96:

Au roy de Castille, v. 1-8.

b) a b a b b c b c ; Naetebus, p. 168 signale une pièce de 1307 ; Chatelain, *Recherches*, p. 92, montre le succès qu'obtint cette forme au XV^e^ siècle :

Le Testament de la guerre, 22 str., *Le donnet*, 81 str. *Devise de Jehan du Gaugher et Replique angelique*, 22 str., *Fut presenté a ung prelat de Haynau*, 10 str., *Dictier pour penser a la mort*, 16 str. ; *Dictier pour Jehan de Tournay*, 12 str.; *Present pour ung saint Jorge*, 3 str. ; *Deux vers ou battons wittains a la loenge de France*, 2 str. ; *Oroison sur Maria, Marie, mere merveilleuse*, 5 str. ; *Dictier a cause des vins vers*, 10 str. ; *Sur la nativité Monseigneur le duc Charles*, 9 str. ; dans ces deux dernières poésies les vers français et latins alternent ; *Le Siege d'Amours*, v. 9-152 ; *Le Chappelet des dames*, les trois derniers huitains ; *Le Naufrage de la Pucelle*, les trois derniers huitains.

c) a b a a b b c c ; Molinet nous donne des indications sur l'origine de cette strophe : *Autre taille de vers huytains se fait par autre croisure, de laquelle Monsieur l'Indiciaire fut principal inventeur* (Langlois, *Recueil*, p. 220). Il s'agit ici de Georges Chastellain ; Chatelain, *Recherches*, p. 101 :

Le Revid a ung nommé Maitre Pol, 15 str., *Lettre a Jehan de Ranchicourt*, 3 str. ; *Dictier a Monseigneur de Nansau*, 11 str. ; *Dictier de Renommee*, v. 1-72 ; *Complainte sur la mort Madame d'Ostrisse*, les six derniers huitains ; *Debat des trois nobles oiseaux*, v. 17-152 ; *le Temple de Mars*, les huitains d'octosyllabes alternent avec des huitains de décasyllabes; *Le Siege d'Amours*, v. 233-303 ; *Debat du viel gendarme*, 40 str. ; dans ces deux dernières pièces, le huitième vers est le premier vers de la strophe suivante ; c'est un proverbe dans le *Siege d'Amours* et, dans le

Debat du Viel gendarme, un vers de chanson ; *L'Arbre de Bourgonne*, les six derniers huitains.

4 *Huitain de décasyllabes* : a) a b a b b c b c ; cette disposition de rimes encore rare au XIII^e^ siècle devient au XIV^e^ siècle la forme habituelle de la ballade ; Chatelain, *Recherches*, p. 91 et 92 ; Langlois, *Recueil*, p. 59 :

Le Jeu de palme, 9 str. ; *Chappelet des Dames* IV, 1 str. *Oroison dont les mots se commencent par R* ; *Naufrage de la Pucelle*, IV, 1 str. : *Triumphament querés honneur et pris...*

b) a b a a b b c c ; Molinet déclare dans son *Art de Rhétorique* que *cette taille est maintenant en usage* (Langlois, *Recueil*, p. 221) ; c'est celle qu'il a employée le plus volontiers ; Martinon, *Strophes*, p. 332 ; Chatelain, *Recherches*, p. 101, dit qu'il l'a relevée dans 27 pièces ; nous en avons trouvé davantage :

Epitaphe de Dame Ysabeau, 18 str. ; *Epitaphe de Simon Marmion* 6 str. ; *Epitaphe de Monseigneur Henry de Berghes*, 8 str. ; *La naissance de Charles d'Austrice*, 23 str. ; *Nativité de Madame Lienor*, 15 str. ; *Trespas d'Albert duc de Zassen*, 14 str. ; *Au comte Englebert de Nassau*, 21 str. ; *La Mort Federicq empereur*, 23 str. ; *A Nicolas de Ruttre*, 10 str. ; *Aliance matrimoniale*, 18 str. ; *Voiage de Naples*, 18 str. ; *Voiage d'Espaigne*, 27 str. ; *Journee de Therouenne*, 30 str. ; *Dictier a la Vierge Marie ou pour un amant a sa dame*, 15 str. ; *Dictier a ung prebstre*, 8 str. ; *Lettre a Florimond Robertet*, 4 str. ; *Gaiges retrenchiés*, 10 str. ; *A Madame Marguerite*, 6 str. ; *l'Arche ducalle*, 12 str. ; *Complainte des Trespassés*, 12 str. ; *Miroir de Vie*, 42 str. ; *Cœurs vertueux, inspirez de proesse*, 8 str. ; *Ad laudem Irundinis*, 18 str. ; *Dictier sus ceux de Gand*, 24 str. ; *Complainte sur la mort Madame d'Ostrisse*, v. 1-400 ; *Dictier de Renommee*, v. 217-288 ; *Debat du poisson et de la Chair*, 37 str. ; le huitième vers de la strophe est un proverbe qui forme le premier vers de la strophe suivante ; *Debat des trois nobles oiseaux*, v. 1-16 et 153-168 ; *Regrès de la mort Philippes*, v. 1-160 ; *Le Temple de Mars*, les huitains de décasyllabes alternent avec les huitains d'octosyllabes ; *Le Bergier sans solas*, les huitains de décasyllabes alternent avec les dizains de vers de 5 syllabes ; *Le siege d'Amours*, v. 1-8, 344-367, 394-409 ; *Collaudation a Madame Marguerite*, les huitains de décasyllabes alternent avec des sixains de vers de six syllabes ; *Oroison de saint Ipolite*, les huitains de décasyllabes alternent avec des huitains de vers de 7 syllabes ; *Le Naufrage de la Pucelle*, I, 12 str. ; III, 6 str. ; *La Ressource du petit peuple*, I, 18 str. ; *La Complainte de Grece*, I, 17 str. ; *Le Throsne d'honneur*, I, 21 str. ;

L'arbre de Bourgonne II, 7 str. ; *Traictié soubz obscure poetrie*, v. 1-8 : quarante pièces, en totalité ou en partie, présentent cette forme de strophe. Si nous ajoutons que beaucoup d'entre elles ont des rimes batelées, nous pourrons conclure que Molinet a une prédilection spéciale pour le huitain de décasyllabes a b a a b b c c avec rime intérieure.

Dizains

1° *Dizains de vers de 5 syllabes* : a a a a b a a a a b ; Chatelain, *Recherches*, p. 131, cite un exemple du *Mistère de saint Quentin*, v. 18766... : *Le Bergier sans solas*, les dizains alternent avec les huitains de décasyllabes dont il vient d'être question.

2° *Dizains de vers de 7 syllabes* : a a a a b a a a a b ; Chatelain *Recherches*, p. 132 :

Le Siege d'Amours, v. 304-344 ; le dernier vers de chaque strophe rime avec le premier de la strophe suivante ; *Oroison a saint Adrien* ; les dizains alternent avec des quatorzains de décasyllabes.

3° *Dizains de décasyllabes* : *a*) a a b a a b b c b c ; Chatelain, *Recherches*, p. 136 :

Debat du leup et du mouton v. 1-40, 294-313.

b) a b a b b c c d c d ; Chatelain, *Recherches*, p. 135 :

Traictiet de la harpe, 8 str. ; *Response a Maistre A. Busnois*, 10 str.

c) a b a a b b c b b c, Chatelain, *Recherches*, p. 134 en signale un exemple de G. Alecis, II, 307 :

Le Chappelet des Dames, I, 19 str., le dernier vers de chaque strophe rime avec le premier de la strophe suivante.

d) a b a a b b c c d d :

Dictier sur Tournay, 33 str.

Onzains

1° *Onzains d'octosyllabes* : a b a a b b c c d c d :

Oroison a Nostre Dame, Tout a par moy, affin qu'on ne me voye ; les onzains d'octosyllabes alternent avec des onzains de décasyllabes de même forme.

2° *Onzains de décasyllabes* : a b a a b b c c d c d :

Oroison a la Vierge Marie : *A la divine, ardue sapience*, 18 str.; *Oroison a Nostre Dame, Tout a par moy...*

Douzains

1° *Douzains de vers de 5 syllabes* : a a b a a b b b c b b c : Chatelain, *Recherches*, p. 114 :

Le Chant de la pye, 6 str.

2° *Douzains de décasyllabes* : *a*) a a b a a b b c c d c d ; Chatelain, *Recherches*, p. 126 :

Debat d'apvril et de may, 18 str. ; le dernier vers de la strophe est un proverbe qui est en tête de la strophe suivante.

b) a b a b b c c d d e d e ; Chatelain, *Recherches*, p. 126 :

La bataille des deux deesses, 11 str. ; *Dictier poetical*, 8 str., qui se terminent par le même refrain.

Quatorzains

1° *Quatorzains d'octosyllabes* : a) a a a b a a a b b b a b b a ; Chatelain, *Recherches*, p. 148 :

Oroison a Saint Gabriel, 1 str. avec acrostiche.

b) a a b a a a b b b c b b b c :

Pater Noster, 16 str. ; *Oroison a la Vierge Marie* : *Ave, angelicque salut...* 16 str.

2° *Quatorzains de décasyllabes* : *a*) a a b a a b b c c d d e d e ; Chatelain, *Recherches*, p. 148 :

Oroison a Madame Sainte Anne, les quatorzains alternent avec des seizains que nous avons mentionnés dans les strophes hétérométriques.

b) a a b a a a b b b a b b b a :

Oroison a Saint Adrien, les quatorzains alternent avec des dizains de vers de sept syllabes.

Quinzains

Quinzain de décasyllabes : a b a a b b c b b c c d c c d :

Chappelet des Dames, V : *Pourpre roial, fleur de jennette nette...* 1 str.

Seizains

Seizain de décasyllabes : a a a b a a a b a a a b a a a b, Chatelain, *Recherches*, p. 97, signale un lai de cette forme dans Alain Chartier :

Devote loenge a glorieuse vierge Marie, 15 str.

Trentains

Trentains de décasyllabes : a) a a a a a b a a a a a a b a a a a b = a a a a a b a a a a a b :

Lettre a De Fenin, 1 str.

b) a a a a b a a a a b a a a a b b b b b a b b b b a b b b b a :
Lettre de Recommanchon , 1 str.

POÈMES A FORME FIXE

La vogue des poèmes à forme fixe semble diminuer vers la fin du XV^e siècle. On en trouve peu dans les œuvres de Molinet. La ballade et les formes qui en sont dérivées sont représentées par quelques pièces ; le rondeau et le fatras sont chez lui très rares.

Ballade

Après avoir énuméré diverses variétés de la ballade commune, nous citerons quelques formes particulières et nous ajouterons quelques poèmes apparentés à la ballade [1].

A *Ballade commune* : C'est un poème composé de trois couplets et d'un envoi ; le dernier vers de chaque couplet et de l'envoi est le refrain. Dans son *Art de Rhétorique*, Molinet en donne les règles générales et prescrit, en particulier, que le couplet doit avoir autant de vers que le refrain a de syllabes (Langlois, *Recueil*, p. 235).

1° *Strophe de* 8 *vers* :

Vers de 7 syllabes : a b a b b c b c ; envoi b c b c :

Johannis Obghem Epitaphium :
Qui dulces modulando...

Refr. *Sol lucens super omnes.*

Vers de huit syllabes *a)* a b a b b a b a ; envoi a b a b ; sans refrain ; Chatelain, *Recherches*, p. 170 ;

Domine, mi reverende
J'ay rechut vostre don notable...

1. Sur l'origine et le développement de la ballade, voir Chatelain, *Recherches*, p. 182 et note ; Jeanroy, *Origines*, p. 401-406 et 529, note.

b) a b a b b c b c, envoi b c b c ; Chatelain, *Recherches*, p. 170 :

Ballade figuree *Margot des bleds ouvrit son porge...*

Refr. *Sur mon cuvier tout plain de paille*

Ballade figuree *Dame j'ay sentu les facons...*

Refr. *S'on me donnoit cent mille escus.*

Oraison a Marie *O Recouvrance moult plaisant...*

Refr. *Ayés pitié de ma povre ame.*

Ballade *A une fillette parlay*

Refr. *Quand vous m'avés, sy me hochiés.*

Dans cette dernière ballade l'envoi a 5 vers : b b c b c.

Vers de 10 syllabes : *a*) a b a b b c b c, envoi : b c b c ; Chatelain *Recherches*, p. 171 :

Ballade sur le Voyaige d'Espaigne :
Prinche excellent, triumphant sans orgœul...

Refr. *En louant Dieu qui sauva les humains.*

b) a b a b a b a b, envoi : a b a b :

Oroison a Marie *Vierge sacree a qui Dieu conceda...*

Refr. *James que la ne feray mon amas.*

Cette ballade contient six strophes et l'envoi.

2° *Strophe de* 10 *vers décasyllabes* : a) a b a b b c c d c d, envoi c d c d ; Chatelain, *Recherches*, p. 175 :

Dictier des cinq festes : O quelle offense oultrageuse et acherbe...

Refr. *Implorant grace et gloire supernelle.*

Ballade adreschant a Monseigneur de Foix, Monpensier et Vendosme :
Qui militer vollés sous l'estandart...

Refr. *Choisissiés Foix, Monpensier et Vendosme.*

Ballade : *Manne du ciel, doulce fleur de concorde...*

Refr. *Et triumphant princesse de Castille.*

Pour cette ballade qui présente un acrostiche, l'envoi a 5 vers : c c d c d.

b) a a b a a b b c b c, envoi : b b c b c :

Ballade de la Maladie de Naples :

O, faulse goutte appelee reumatique...

Refr. *Que maudit soit qui t'apporta en France.*

3° *Strophe de* 11 *vers décasyllabes* : a b a b c c d d e d e ; envoi : d e d e ; Chatelain, *Recherches*, p. 177 :

Ballade figuree : *Pour faire chiere et demener grand glay...*

Refr. *Fleur de noblesse et de vertus la rose.*

Ballade : *Humblesse blesse agneau qui s'humilie...*

Refr. *Son serf seray plein d'humble obeissance.*

Blason des armes... *Nous, Dieu d'amours, createur, roy de gloire...*

Refr. *Loyaux amans, recognoissiés ces armes.*

Ballade : *Des Mirmidons la hardiesse emprendre...*

Refr. *Il fait assés, qui son salut procure.*

Ballade : *Des chaulx fourniaux que garde Cerberus...*

Refr. *Anglès coués, sy reviennent en France.*

Les trois dernières ballades ont un envoi de 5 vers.

B *Ballades particulières.*

a) *Ballade balladant* : Molinet dit que *ballade balladant tient termes de ballade commune sinon que les couplès sont comme vers septains* ; il ne donne pas d'exemple de cette taille, mais il ajoute : *Autres dient qu'elle est de* 10 *et de* 11 *sillabes et est batelee a la* 4e *sillabe en certaines lignes* (Langlois, *Recueil*, p. 237). La ballade citée comme exemple se trouve dans les *Faictz et Dictz*. Elle est en strophes de 11 vers décasyllabes avec rime intérieure : a b a b c c d d e d e, envoi : d e d e :

Balade baladant : *Juïfz ont dict que nostre redempteur...*

Refr. *Dieu tout puissant, verité, voie et vie.*

b) *Ballade fatrisee* : Molinet en a fait également la théorie et a donné comme modèle une pièce qui figure dans *le Mistère de saint Quentin* : *Balade fatrisee ou jumelle sont deux ballades communes telement annexees ensemble que le commencement de l'une donne refrain a l'autre* (Langlois, *Recueil*, p. 239). E. Langlois la définit ainsi : « La ballade fatrisée a six couplets dont les premier, troisième et cinquième réunis forment une ballade simple, tandis que les deuxième, quatrième et sixième couplets en forment une autre. De plus, le refrain de chacune des deux ballades simples est le premier vers de chaque couplet de l'autre » ; Chatelain, *Recherches*, p. 180 :

1 a b a a b b c c, envoi de quatre vers ; la strophe est de huit vers octosyllabes :

Regrès des pere et mere, v. 53-104.

2 Les strophes 1, 3 et 5 sont de 9 vers octosyllabes : a b a b c c d c d ; les strophes 2, 4 et 6 sont de huit vers octosyllabes a b a b b c b c ; il n'y a pas d'envoi :

Ressourse du petit peuple, fin : *Prenés pitié du sang humain... La plus dolente qui soit nee...*

C *Poèmes apparentés a la ballade* :

a) Chant royal : c'est une ballade élargie qui comporte 5 strophes et un envoi avec refrain. Molinet remarque que le chant royal *se recorde es puis ou se donnent couronnes* et en propose un exemple qui se retrouve dans ses œuvres (Langlois, *Recueil*, p. 242). Les couplets sont de onze vers de 10 syllabes : a b a b c c d d e d e et l'envoi de 5 vers : d d e d e ; Chatelain, *Recherches*, p. 186 ; Th. Sebillet, p. 136-140 :

Champ royal : *Quant Terpendreus sa harpe prepara...*

Refr. *Harpe rendant souveraine harmonie.*

b) *Serventois* : c'est un chant royal sans refrain. Molinet en précise le caractère et en reproduit un qui est également emprunté à ses œuvres : *Les dis serventois le plus sont fais a l'honneur de la Vierge Marie et par figure de la bible* (Langlois, *Recueil*, p. 245), Chatelain, *Recherches*, p. 189 :

Serventois : *L'amoreux cuer pourveü de prudence...*

Rondeau

Molinet a laissé peu de rondeaux [1], en dehors de ceux qui se trouvent dans la *Passion* et dans le *Mistère de saint Quentin*. C'est pourtant un des genres les plus cultivés au XV^e^ siècle.

1° Vers de 5 syllabes : *a*) a a b b a a a b a a b b a A

Dictes Michellon
Le trouvez-vous bon...

b) a b a b A b a a a b a b a b a b a b A B

Vous arés bon temps
Jonnes pucellettes (Le Naufrage de la Pucelle, III).

2° Vers octosyllabes : a b b a a b A a b b a A

Madame, qui mon cueur avés,
Vueillez vous de moy souvenir...

Madame, vous plairoit-il point
Me prester vostre conroie...

3° Vers décasyllabes : a b a b a b A a b a b A

Ceste fillette a qui le tetin point,
Qui est tant gente et a les yeux si vers...

4° *Rondeau jumeau* : Molinet en donne la définition :

Rondeaux jumeaux tiennent ensemble et est le petit en son tout partie du grand (Langlois, *Recueil*, p. 228). C'est, en réalité, un rondeau ordinaire a b a A a b A B, dont les quatre premiers octosyllabes sont décomposés en huit vers de quatre syllabes :

Recognoissiés
Le franc terroy... (Naufrage de la Pucelle, II).

5° *Rondeau a 7 manieres* : sur le même type est fondé le *rondeau a 7 manieres* dont Molinet nous offre un exemple (Langlois, *Recueil*, p. 229).

---

1. Sur la naissance et le développement du rondeau, voir Jeanroy, *Origines*, p. 406-438 et 529-530 ; Chatelain, *Recherches*, p. 199-221 ; Th. Sebillet, p. 119-130.

Souffrons a point soions bons Bourguignons...

Cette pièce est précédée d'un quatrain qui n'a pas toujours été bien compris :

Sept rondeaux en ce rondeau
Sont tissus et cordellés ;
Il ne faut claux ne cordeaux,
Mettés sus, se rondellés.

Ces vers, dans le ms. A, sont inscrits dans un double cercle, à l'intérieur duquel sont les sept rondeaux.

Fatras

Le fatras est picard : c'est un couplet de 11 vers dont le premier et le dernier sont le premier et le dernier d'un distique qui précède le couplet. La disposition des rimes est bien déterminée : A B A a b a a b b a b a B. Le fatras double est composé de deux fatras simples, ayant chacun pour thème les mêmes deux premiers vers placés dans un ordre inverse : A B A a b a a b b a b a B — B A B b a b b a a b a b A. Molinet en donne la théorie et un exemple (Langlois, *Recueil*, p. 234). Les deux premiers vers de l'exemple proposé se retrouvent dans le *Mistère de saint Quentin*, v. 9777-9778 ; cf. Chatelain, *Recherches*, p. 222 :

De bon othieu, laine
Bat on a plaisance... (Fatras).
Mon chier enfant, Alexis,
J'ay pour toy doleur amere... (Regrès des peres et meres, v. 1-26).
Tres haulte fleur de noblesse,
Tu soies la tres bien venue... (Le Trosne d'honneur, IV).

CHAPITRE XI

L'INFLUENCE

Un chartreux, du nom de Destrées, reconnaît Molinet comme son *souverain precepteur*. Il rima trois vies de saintes, sainte Marguerite, sainte Wenefrede, sainte Catherine et le *Contreblason des faulses amours :* dans ces œuvres diverses, il imite Molinet, jusqu'à le copier servilement : il exagère même la manière de son maître, car ses vers sont souvent obscurcis par des latinismes rebutants [1].

Le vrai disciple de Molinet fut son filleul Jean Lemaire de Belges : né vers 1473, à Bavai, il passa une partie de sa jeunesse sous la direction de son protecteur et, dans sa *Chronique annale*, il rappelle avec émotion qu'il avait chanté *Benedicamus*, dans l'église de Notre-Dame de la Salle à Valenciennes. En mai 1507, il devint chanoine à son tour et quand, quelques mois après, Molinet mourut, il le remplaça comme historiographe. En 1503, dans le *Temple d'honneur et de Vertu*, il suit les traces de son parrain. Il était au service de Marguerite d'Autriche, quand elle perdit, en 1504, son second mari, Philibert de Savoie. A cette occasion, il composa la *Couronne Margaritique* qui s'inspire directement du *Chappelet des Dames*. Molinet avait formé une guirlande avec cinq fleurs, dont les noms disposés en acrostiche donnent Marie ; chaque fleurette rappelle une vertu et tout un cortège d'héroïnes qui ont la même lettre initiale. Le joyau imaginé par Jean Lemaire est beaucoup plus compliqué. Il s'agit de glorifier Marguerite d'Autriche : pour les dix lettres de son nom, il faut dix vierges qui sont ornées de dix pierres précieuses figurant dix vertus sur lesquelles dissertent longuement dix orateurs. Jean Lemaire emploie encore les mêmes procédés que son maître dans les *Regrets de la Dame Infortunee* (1506). Mais déjà ses qualités personnelles se révèlent dans ces premières œuvres : ses descriptions sont beaucoup plus pittoresques et plus colorées que celles de Molinet ; il montre un goût très vif pour la beauté plastique, faisant place, dans ses

1. Holger Petersen, *Destrées, frère chartreux et poète du temps de Marguerite d'Autriche*, Helsingfors, 1927 ; Cf. *Romania*, LIV, 285-287.

vers, à toutes sortes d'artistes, aux musiciens, aux peintres, aux sculpteurs : il apparaît ainsi comme un véritable précurseur de la Renaissance.

En 1510-1511, Pierre Gringore compose contre Jules II un pamphlet intitulé l'*Espoir de paix* : Alors que le Saint-Siège ne songeait autrefois qu'à la concorde et à l'union, le pape actuel ne prêche que la haine et la violence ; il veut répandre la guerre partout. En guise d'aspergès, il brandit un sabre ; au lieu de *cloches et campanes*, il fait sonner les clairons et il remplace les pieuses bannières par des étendards. On reconnaît là les antithèses complaisamment développées par Molinet dans le *Temple de Mars*.

Laurent Desmoulins fait paraître, en 1511, le *Cimetiere des Malheureux* [1] : c'est une œuvre édifiante, où l'auteur, en qualité de prêtre, fait un sermon bien long et ennuyeux. Rien de plus plat que ses vers. Au début de son homélie, le poète s'égare en des lieux déserts et s'endort. Entendement lui apparaît et lui enjoint de versifier tout ce qu'il verra en songe. L'auteur obéit et commence par décrire la chapelle des malheureux, qui est une nouvelle contrefaçon du *Temple de Mars*, a III recto :

La chappelle est par nom nommee douleur
Et la sonnette est faicte de haultz crys,
L'eaue benoiste, de larmes de clameurs
Et l'aspergès si est nommé folleur...

Pierre Grognet, de Toucy, non loin d'Auxerre, composa une chronique versifiée, à la manière de Molinet. Elle va de 1480 à 1530 et a pour titre : *Recollection des merveilleuses choses et nouvelles advenues au noble royaume de France, en nostre temps, depuis l'an de grace* 1480 ; en voici le début et la fin :

Pour raconter histoires bien nouvelles,
Lisez ici, les verrés nompareilles...
J'ai vu au ciel planettes et dragons
Ayans des queues flamans comme charbons.
Pour nos pechés nous avons grand presaige :
Qui bien vivra, se trouvera moult saige [2].

On ne peut mieux — ou plus mal — démarquer la *Recollection* de Molinet.

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1353.

2. P. R. Auguis, *Les poètes français jusqu'à Malherbe* (Paris, 1824), III, 462.

Clément Marot lui doit assez peu. Il présente, dans une pièce, quelques vers formés d'allitération (Jannet, I, 136) ; une piécette *Au Roy* est faite sur des rimes grammaticales (Jannet, I, 149) ; la second estrophe de la Chanson III donne un exemple de *rhetorique a double queue* (Jannet, II, 176) ; la *Ballade sur la naissance du dauphin François* est composée partiellement avec des rimes intérieures (Jannet, II, 68) ; dans la *Déploration de Florimond Robertet*, les pleurs de ses parents et de ses amis doivent former une rivière où noyer la mort : ce développement rappelle quelques couplets de la *Complainte de Grece* (Jannet, II, 251) ; le *Temple de Mars* avait servi de modèle à Jean Lemaire, quand il décrivit le *Temple de Venus*, dans la *Concorde des deux Langages* ; Marot, s'inspire de ses deux prédécesseurs dans le *Temple de Cupido* (Jannet I, 9).

Plus nombreuses sont les ressemblances entre Rabelais et Molinet et, jusqu'ici, personne ne les a signalées. Molinet a formé quelques mots burlesques, d'une longueur inusitée ; Rabelais en a créé à son tour (Plattard, IV, 18, 43, 76-78) ; Molinet s'amuse à accumuler des mots qui commencent par la même lettre ; Rabelais ne dédaigne pas ce procédé (Plattard, II, 9-10 ; IV, 103, 156, 205) ; Molinet termine assez souvent ses strophes par des proverbes ; on en trouve une longue litanie dans Rabelais (Plattard, I, 43-44) ; Molinet donne parfois des étymologies cocasses et Rabelais suit la tradition (Plattard, I, 61, 62 ; II, 17) ; Molinet se délecte à faire des calembours et Rabelais en raffole (Plattard, I, 45, 51, 98 ; II, 121 ; III, 15, 41) ; Molinet se plaît aux longues énumérations où il montre une verve étonnante et Rabelais entasse les mots avec une habileté prodigieuse (Plattard, I, 74-77 ; III, 5-6 ; IV, 22, 86, 87, 211-219) ; Molinet introduit dans ses phrases le balancement harmonieux de membres symétriques et Rabelais dispose dans ses périodes bien arrondies des groupes de deux termes (Plattard, I, 104 : *mais il fault, je le voy bien...*), de trois termes (Plattard, I,109 : *quelle furie doncques...*), ou même de quatre termes (Plattard, IV, 148 ; *par le trou Madame...*) ; Molinet enfin ne craint pas les plaisanteries grasses ou grossières ; Rabelais ne s'en prive pas davantage, et telle liste scabreuse du *Mandement de Froidure* trouve son pendant dans le *Tiers Livre* (Plattard, III, 121 et 130). On pourrait dire que Molinet et Rabelais se conformaient au goût de leur temps : il n'en reste pas moins qu'il y a beaucoup d'analogies entre les deux écrivains [1].

1. Dans le tome second de son ouvrage sur la *Langue de Rabelais* (Paris, 1923), M. L. Sainéan parle bien des mots extravagants (p. 404-406), des équivoques ou calembours (p. 407-414), des étymologies fantaisistes (p. 417-420), mais ne dit rien de Molinet.

CONCLUSION

Molinet nous apparaît comme un joyeux vivant, se délectant de jeux de mots, friand de calembours et de plaisanteries de toutes sortes. Il fait partie, dès 1485, du collège de chanoines de Notre-Dame de la Salle le Comte et, en 1499, il est qualifié de prêtre, mais cette situation particulière n'altérait nullement sa bonne humeur et ne l'empêchait pas d'écrire parfois des grivoiseries ou des obscénités.

Agé de quarante ans, il fut pourvu de fonctions officielles : il devint chroniqueur de la maison de Bourgogne. Il remplit cette charge absorbante et pénible avec un grand dévouement. Ses loyaux services furent appréciés : si ses gages ne lui furent pas toujours payés régulièrement, il finit toujours par obtenir satisfaction. D'autre part, il avait gagné la confiance de son souverain : en 1496, il était conseiller de l'archiduc Philippe le Beau et, en 1504, l'empereur Maximilien lui envoie des lettres d'anoblissement.

En dehors de son activité littéraire, Molinet s'intéresse au mouvement artistique de son temps. Les progrès de l'imprimerie ne le laissent pas indifférent : c'est sur sa prière, sans doute, que Jean de Liège a imprimé à Valenciennes quelques-unes de ses poésies. Il a admiré les tableaux et les miniatures de son compatriote, Simon Marmion, « prince d'enluminure », car il loue son admirable talent dans une épitaphe célèbre. Enfin il est musicien et ami des musiciens les plus illustres de son époque ; il fait un éloge enthousiaste de la musique, connaît à fond les termes de cet art, apprécie en connaisseur les œuvres musicales.

Son esprit toutefois reste un peu limité et fermé à certaines nouveautés. Dans ses *Chroniques*, il relate des événements merveilleux avec une crédulité excessive. Dans la même période, Philippe de Commynes, avec une intelligence très lucide, s'efforce de discerner les raisons secrètes des actions humaines. D'autre part, Molinet, qui pourtant imite parfois la période cicéronienne, reste étranger à la renaissance des lettres antiques qui commence à se manifester dans le dernier tiers du XV^{e} siècle. En 1470, Vasque de Lucene écrit une version de la *Cyropédie* pour Charles le Téméraire et, vers la même époque, Charles Soillot met en français, pour le même duc de Bourgogne, *Hiéron* de Xénophon. Après 1470, les auteurs latins sont multipliés par les premiers imprimeurs établis à Paris. Robert Gaguin traduit, en 1485, les *Commentaires* de Jules César et, en 1493, la troisième décade de Tite-Live. Octovien

de Saint-Gelays offre, en 1497, à Louise de Savoie la *translation des Heroïdes d'Ovide* et, en 1500, met en décasyllabes français l'*Enéide* de Virgile. Molinet se tient à l'écart des humanistes de la fin du XV^e^ siècle.

C'est qu'il reste un écrivain du moyen âge, beaucoup plutôt qu'il ne prépare et n'annonce la Renaissance. Comme auteur de mystères, il est un des derniers représentants d'un genre dont l'existence précaire va se prolonger jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle. Comme traducteur et commentateur du *Roman de la Rose*, il suit la tradition didactique et exégétique qui se développe jusqu'à l'aube des temps modernes, mais les sarcasmes de Luther et d'Erasme vont bientôt se faire entendre et la manie moralisante disparaîtra. Dans ses *Chroniques*, il imite son maître Georges Chastellain, qui s'inspire encore partiellement de la conception des historiens anciens. Ses grands poèmes, où il mêle la prose à la poésie, sont encore remplis de personnifications ; ses pièces religieuses ne sont guère originales ; dans ses parodies, on retrouve parfois la grossièreté des fabliaux ; plusieurs de ses poésies familières développent des thèmes connus ou empruntent des cadres traditionnels.

Molinet n'est pourtant point sans mérites : il a une vive imagination, un don remarquable du verbe et un admirable talent de versificateur. Sans doute il peuple ses poèmes d'êtres allégoriques, mais comme il s'attache aux détails précis et concrets, les créations abstraites prennent vie dans ses œuvres. Ses descriptions sont pittoresques et suggestives : le symbole se développe, s'élargit et se charge de réalité. Par là Molinet rappelle les écrivains doués d'imagination créatrice : comme eux, il fait preuve d'une surprenante maîtrise verbale. Son vocabulaire est très riche, très varié, très savoureux. Il abonde en locutions proverbiales, en expressions populaires, en termes familiers ou techniques, empruntés spécialement au dialecte picard. Il réunit des kyrielles de mots qui étonnent par leur assemblage bariolé et amusent par leur sonorité ; il use même de latinismes, quand le ton s'élève ou que la rime le requiert.

Car il est aussi un extraordinaire versificateur. Sans tomber dans les excentricités trop savantes ou trop compliquées, il a une grande prédilection pour la rime batelée ou intérieure. Il présente la plus grande variété de mètres et de strophes. Pour avoir des rimes rares ou imprévues il prend de toute main et se sert aussi bien des formes picardes que des mots du français commun : c'est, en définitive, un incomparable artisan de rimes. On s'expliquera maintenant le succès qu'il obtint de son vivant et l'on jugera, sans doute, qu'il n'était pas sans intérêt de lui restituer sa vraie physionomie.

INDEX DES NOMS DE PERSONNE

Alecis (Guillaume), 115 n.
Alexandre VI, pape, 69.
Alexandre de Halès, 81.
Anjou (René d'), 107.
Anjou (Marguerite d'), 26.
Aragon (Ferdinand d'), 22, 69.
Aragon (Jean d'), 45.
Aragon (Jeanne d'), 33, 45.
Arc (Jeanne d'), 48.
Aristote, 8.
Autriche (Éléonore d'), 34.
Autriche (Marguerite d'), 20, 24, 25, 29, 32, 34, 35, 44, 45, 74, 99, 108, 109, 110, 125 n, 351.
Autriche (Maximilien d'), 11, 16, 17, 18, 20, 25, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 53, 54, 55, 56, 58, 77, 106, 109, 139, 293, 354.

Balsarin (Guillaume), 72.
Basin (Thomas), 48.
Baude (Henri), 131.
Bauduin (Philippe), 17.
Bavière (Isabeau de), 109.
Bavière (Robert de), 14.
Beaujeu (Anne de France, dame de), 45.
Bède le Vénérable, 125.
Berghes (Henry de), 11, 21, 35, 56, 110, 132.
Bersuire (Pierre), 49, 85.
Bertholz (Hippolyte de), 113, 141.
Binchois (Gilles), 138.
Boccace, 85 n.
Bonvesin da La Riva, 128.
Boèce, 8 n, 82.
Bouchet (Jean), 3, 267 n, 333.
Boullin (Tristan), 11 n.
Bourbon (Louis de), 99, 107 n.
Bourbon (Pierre de, S[r] de Beaujeu), 45.
Bourgogne (Anne de), 56.
Bourgogne (Antoine, bâtard de), 27.
Bourgogne (Marie de), 11, 12 16, 28, 29, 30, 41, 44, 55, 105, 107, 109, 139, 141 n, 295.
Bourlinette (Marguerite), 16.
Bozon (Nicole), 86.
Bretagne (Anne de), 33, 45.
Brimeu (David, dit Athis de, S[r] d'Humbercourt), 50.
Brimeu (Guy de, S[r] d'Humbercourt), 50, 107.
Bruges (Louis de, S[r] de la Gruthuse), 55, 61.
Brunel (Pierrequin), 138.
Brunet Latin, 289.
Budé (Guillaume), 87.
Busnois (Antoine), 7, 24, 138, 139, 140 n.

Caron (Philippe), 24.
Castel (Jean), 2, 130.
Castille (Isabelle, reine de), 20, 37, 69.
Caulier (Achille), 114 n.
César (Jules), 354.
Charles V, roi de France, 49.
Charles VI, roi de France, 108.
Charles VII, roi de France, 9.
Charles VIII, roi de France 5, 22, 33, 45, 53 n, 62, 63, 77.
Charles le Téméraire, 12, 13 n, 14, 15, 16, 27, 31, 41, 42, 43, 44, 46, 48, 50, 53, 55, 56, 58, 59, 99, 104, 106, 108, 129, 139, 141, 296, 306, 354.
Charles-Quint, 16 n, 34, 45, 106.
Chartier (Alain), 1, 2, 298 n, 343.
Cicéron, 1, 302.
Clément d'Alexandrie, 81.
Clèves (Adolphe de, S[r] de Ravestain), 56.
Clèves (Philippe de, S[r] de Ravestain), 21, 30, 45, 53 n, 64, 71, 72, 74, 76, 77, 95, 96, 99, 141, 299 n.
Cluny (Ferry de), 11, 29.
Coincy (Gautier de), 326, 329.
Col (Gontier), 88.
Col (Pierre), 88.
Collerye (Roger de), 121 n.
Colletet (Guillaume), 8 n.
Commynes (Philippe de), 10 n, 14 n, 43, 48, 49, 69, 354.
Compère (Loyset), 24, 135, 139.
Conrad d'Hirschau, 86.
Coppenole (François), 243.
Coppenole (Jean), 243.
Cornuel (Jean, dit Verjus), 139.
Courbeton (Pierre de, dit Gorinchem), 11 n.
Craon (Marguerite de), 43 n.

Crétin (Guillaume), 1, 2, 5, 22, 23, 138, 140, 325, 327, 333.
Crèvecœur (Philippe de, Sr d'Esquerdes), 32, 43, 56.
Croy (Antoine de), 43 n.
Croy (Charles de, Sr de Renty), 56.
Croy (Charles de, comte de Chimay), 22 n.
Croy (Guillaume de, Sr de Chièvres), 53 n.
Croy (Henri de), 62, 63, 64.
Croy (Jean de), 43 n.
Croy (Philippe I de, comte de Porcien), 64 n.
Croy (Philippe de, comte de Chimay), 15, 130 n, 140.

Defontaine (Jean), 42.
Delacourt (Théodore), 13.
Delacroix (Jean), 25.
Deschamps (Eustache), 118 n, 131, 331.
Desmoulins (Laurent), 352.
Des Prés (Josquin), 138.
Desrey (Pierre), 83.
Destrées, chartreux, 3, 351.
Dine Raponde, 49.
Dolet (Étienne), 311.
Donatus (Aelius), 134.
Du Fay (Guillaume), 24, 138.
Du Gardin (Gilliart), 13 n.
Du Hecquet (Adrien), 4, 19 n, 25 n.
Du Pont (Gratien), 289, 330.
Durand de Champagne, 130.
Durant (Guillaume), 82 n,

Éloi d'Amerval, 308.
Erasme (Désiré), 21, 87, 355.

Fabri (Pierre), 4, 69, 70, 87, 289 n, 291, 292, 297, 300, 301 n, 308, 324, 325, 327, 328, 330, 331, 332.
Faugues (Vincent), 24.
Fenin (Philippe de), 22, 139 n, 140.
Foix (Gaston de), 2, 36, 140.
Fouilloi (Hugues de), 126.
France (Claude de), 45.
France (Yolande de), 10.
Frédéric III, empereur, 29, 30, 32, 41, 42, 46, 53 n, 54, 55, 106, 129.
Frédéric le Victorieux, 14.
Fulgence, 83, 84.

Gaguin (Robert), 21, 354.
Garot (Philippot, dit Quesnoy), 11 n.
Geoffroy de Paris, 121.
Germain (Jean), 105.
Gerson (Jean), 80, 86, 88, 100, 134.
Gheldre (Adolphe de), 56.
Gobert (Gilles), 11 n.
Godin (Jean), 137.
Golein (Jean), 82 n.
Greban (Arnoul), 1, 2, 171 n.
Cringore (Pierre), 352.
Grosnet (Pierre), 4, 352.
Guerlins (Jean de), 61, 62.
Guistelles (Jacques de, Sr de Dugelles), 59.

Hémart, musicien, 24.
Hénin (Jean de, Sr de Boussu), 11.
Hénin (Jean de, Sire de Hénin et Louvignies), 28.
Henri VI, roi d'Angleterre, 99.
Henri VII, roi d'Angleterre, 53 n.
Henri d'Andeli, 103 n.
Henri de Hesse, 130.
Henri de Valenciennes, 79.
Herman de Valenciennes, 79.
Holcot (Robert), 86.
Homère, 80, 88.
Hugo (Victor), 6.
Hugonet (Guillaume, Sr de Saillant), 107).
Huon le Roi de Cambrai, 115 n, 151.

Innocent VIII, pape, 51, 53 n.
Isaac (Thomas), 11 n.
Isidore de Séville, 126.

Jacques de Guise, 123, 124, n.
Jacques de Vitry, 86.
Jaspart (Gilles, dit Ferrette). 11 n.
Jean de Garlande, 67, 84.
Jean de Montreuil, 88.
Jean de Ridewall, 84.
Jean de Roye, 69.
Jean sans Peur, 49, 105, 108, 109.

Ladan (Nicaise), 2.
La Fontaine (Jean de), 128.
Lalaing (Philippe de), 3 n.
La Marche (Olivier de), 1, 48, 50.
La Marck (Guillaume de, comte d'Arenberg), 30, 99.
Lanfranc de Milan, 9 n.
Lannoy (Beaudouin de, Sr de Molembais), 18, 33, 141.
La Rue (Pierchon de), 138.
La Tour (Guillaume de), 11 n.
La Trémoïlle (Charles de), 3.
La Trémoïlle (Georges de, comte de Ligny), 53 n.
La Vigne (André de), 333.
Le Clerc (Charles), 25.
Le Daim (Olivier), 98.
Ledoux (Jean), 113.
Le Franc (Martin), 88, 115.
Legrand (Jacques), 68, 290.
Lemaire (Jean, de Belges), 2, 4, 7, 9 n, 25, 70, 105, 123, 306, 313, 351, 353.
Le Noir (Veuve Feu Michel), 72.
Lesturcq (Aimery de, dit Bourgogne), 11 n.
Liège (Jean de), 20, 23, 354.
Ligne (Jean de, Sr de Barbançon), 11.
L'Infortuné, 68, 69.
Loches (Guillaume de, dit Namur), 11 n.
Lombard (Pierre), 83.
Loncle (Jean, dit Fusil), 11 n,

Lorris (Guillaume de), 71, 80, 88, 89, 90, 91, 93, 96, 97, 109.
Louis XI, roi de France, 10, 16, 26, 27, 29, 43, 44, 49, 51, 53 n, 64 n, 68, 69, 74, 75, 76, 101 n, 105, 107, 129.
Louis XII, roi de France, 22, 34, 45, 46, 53 n, 56, 64 n, 76, 77.
Lucène (Vasque de), 1, 354.
Luther (Martin), 87, 355.
Luxembourg (Jean de, Sr de Ville), 37.
Luxembourg (Louis de, comte de Saint Pol), 11, 43, 99.
Luxembourg (Louis de, comte de Ligny), 3, 55.

Mahomet II, 27.
Maillard (Olivier), 21, 36.
Maillart (Jean), 323.
Mallet (Thomas), 14 n.
Marchand (Ernoulet, dit Beauverger), 11 n.
Marmion (Jean), 14 n, 23.
Marmion (Simon), 23, 32, 354.
Marnef (Enguilbert de), 61.
Marnef (Jean de), 61.
Marot (Clément), 4, 6, 311, 313, 331, 353.
Martial d'Auvergne, 117.
Menot (Michel), 83.
Meschinot (Jean), 1, 327, 333.
Meung (Jean de), 2, 71, 75, 80, 88, 89, 90, 94, 95, 96, 97, 99, 100.
Michel (Jean), 171 n.
Miélot (Jean), 130.
Milet (Jacques), 1.
Mol (Pol de), 32, 141.
Molinet (Augustin), 7 n, 16.
Molinet (Balthazar), 16 n.
Molinet (Philippe), 7, 16.
Montpensier (Charles de, 2, 36, 140.
Mori (Gui de), 91, 92, 94.

Nassau (Englebert de), 20, 31, 36, 110 n, 132.
Nesson (Pierre de), 1.
Neuchâtel (Jean de, Sr de Montaigu), 43.
Nicolas de Gonesse, 50.
Nicolas de Lyre, 83, 87.
Nicole de Margival, 133 n., 332,
Nigellus Wireker, 132.

Ockeghem (Jean), 1, 22, 24, 33, 138, 139 n.
Origène, 81.
Orléans (Charles d'), 117.
Orose, 1.
Ovide, 84, 85, 88, 128, 355.

Panier (Jean, dit Franche-Comté), 11 n.
Paul II, pape, 28.
Pétrarque, 85 n, 125.
Philippe de Thaon, 85.
Philippe le Beau, 2, 18, 19, 20, 22, 25, 29, 31, 33, 34, 35, 37, 41, 42, 45, 46, 53, 54, 55, 77, 99, 103, 106, 109, 113, 146, 243, 295, 299 n, 354.
Philippe le Bon, 3 n, 5, 12, 13 n, 26, 27, 28, 43, 50, 54, 58, 64 n, 99, 105, 106, 124 n, 129.
Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, 49.
Philon d'Alexandrie, 80, 81.
Pie II, pape, 27.
Pisan (Christine de), 88, 108.
Ponce le Provençal, voir Sponcius, 290.
Pot (Philippe, Sr de La Roche-Nolay), 43.
Preudhomme (Guillaume), 4.

Quarouble (Jeanne de), 23.

Rabelais (François), 88, 133, 301, 353.
Ranchicourt (Charles de), 35.
Ranchicourt (Jean de), 140, 142, 333.
Régis (Jean), 24, 138.
Régnier (Jean), 131.
Reimbercq (Nicole), 139.
Renart (Jean), 323.
Robertet (François), 2, 23, 125, 140.
Robertet (Florimond), 2, 22, 23, 36, 140, 353.
Robertet (Jean), 3, 22, 125.
Ronsard (Pierre de), 6, 87, 123, 309.
Rosen (Nicolas, dit Limbourg), 11 n.
Ruclerus (Nicolaus), 123.
Ruttre (Nicolas de), 35.

Saint-Ambroise, 126.
Saint-Amour (Guillaume de), 132, 133 n.
Saint Augustin, 125.
Saint Bernard, 129.
Saint Bonaventure, 81, 82, 83.
Saint-Gelais (Octovien de), 1, 2, 3, 354.
Saint Jérôme, 81.
Saint Justin, 81.
Saint-Rémy (Lefebvre de), 11 n.
Saint Thomas, 81, 83.
Saint Victor (Hugues de), 81, 126.
Sainte-Aldegonde (Jean de, dit Lothier), 11 n.
Salel (Hugues), 4.
Savoie (Amédée IX de), 10.
Savoie (Jacques de, comte de Romont), 46.
Savoie (Louise de), 355.
Savoie (Philibert de), 20, 35, 45, 351.
Saxe (Albert de), 35, 110 n, 132.
Scorion (Antoine, dit Frise), 11 n.
Sebillet (Thomas), 307 n, 310, 311, 325, 328, 330, 331, 332, 348.
Sforza (Blanche-Marie), 32.
Sigebert de Gembloux, 84 n.
Simon de Hesdin, 49.
Sixte IV, pape, 14, 28.
Soillot (Charles), 354.

Sponcius ou Poncius, voir Ponce le Provençal.
Stace, 84.
Standonck (Jean), 21, 36.

Tabourot (Étienne), 301 n, 320.
Tacite, 49.
Tinctoris (Johannes), 24.
Tite-Live, 49, 50, 354.
Tory (Geoffroy), 9 n, 87.
Tournay (Jean de), 31, 58, 137.
Trepperel (Jean), 61.
Trivet (Nicolas), 84.

Valère-Maxime, 49.
Vauldrey (Claude de, S[r] de Laigle), 57.
Vendôme (Charles de), 2, 36, 140, 332.
Vérard (Antoine), 61, 62, 64, 72.
Villon (François), 114, 131.
Virgile, 355.
Walahfrid Strabo, 83.
Walen (Augustin van), 20 n.
Walleys (Thomas), 84.
Walter Map, 132.
Wargny (Jean de), 113.

Xénophon, 354.

York (Marguerite d'), 14, 48, 55, 56, 107, 108, 113, 139.

INDEX DES MOTS ET EXPRESSIONS[1]

Abayer le parchemin, 208.
Abelir, 97.
Abouti, 161.
Abye, 167.
Abre, 322.
Acelle, 157.
Acœullier, 161.
A cœur vaillant..., 206.
Acourcheu, 222.
Acouveter, 161, 215.
Adeser, 215.
Affreant, 160.
Agoubille, 215.
Agrappe, 215.
Agrapper s', 215.
Agrouiller, 248.
Ahenner, 215.
Ahennier, 215.
Ahouper s', 251.
Ai pour a, 319.
Ai pour oi, 319.
Aïde, 311.
Aisselle « planche », 215.
Aistre « dalle de cheminée », 167.
Ajutte « accouchée », 159.
A l'enfourner..., 204.
Alenne, 315.
Ambours, 240.
Amboursebier, 241.
Amiral Bacquin, 208.
Ancïen, 199, 310.
Antiochïen, 198.
Appliquant, 167.
Atillon, 223.
Atre « cimetière », 158.
Aubette, voir Hobette.
Aüner, 97.
Auteulx, 315.
Auwe « Oie », 317.
Avoir le bond, 208.

Badrée, 216.
Badroulier 216.
Baesse, 97.
Bafe, 217.
Baille, 74 n, 216.
Barbaquesne, 315.
Barde, 159.
Basme, 318.
Bauwette, 217.
Baux, 159.
Bavière, 166.
Beau parler..., 206.
Behistre, 159, 216.
Behourdis, 216.
Bersauder, 216.
Besant, 160.
Beser, 169, 217.
Besoing faict..., 206.
Bilbotiau, 166.
Blocus, 241.
Bobon, 93 n.
Bolewerc, 241.
Bon droit a..., 207.
Bone « borne », 155.
Borbotorion, 159.
Bosquillon, 217.
Bot, 241.
Bottequin, 241.
Boulaie, 165.
Bourggrave, 241.
Bourguemaistre, 242.
Bove, 217.
Brance, 318.
Briemart, 242.
Brimber, 217.
Brodequin, 242.
Broecq, 242.
Brogne, 162, 217.
Broude, 242.
Broudier, 242.
Buffe, 217.
Buffier, 218.
Buhot, 246.
Buhotter, 218.
Buriau, 160.
Buse, 94 n.
Busquer, 218.
Buste « butte », 166.

C (k) pour ch, 317.
Cabiliau, 243.
Caboche, 218.
Cachoire, 218.
Caler la voile, 208.
Canne, voir quenne.
Capoignier, 218.
Caque, 243.
Casier, 218.
Castille, 218.
Cathoire, 219.
Caudeau, 219.
Caup, 314.
Causel, 319.
Ce, à la rime, 323.
Célestïen, 310.
Centime, 316.
Ch pour ss ou c, 317.
Chaferlique, voir saffrelique.
Charneulx. 315.
Chascune vielle..., 204.
Chassoire, voir cachoire.
Chenes, 96.
Chens, 156.
Chëoir, 308.
Chepier. 200, 219.
Chevauchier à l'estrade, 166.
Chole, 219.
Chouler, 219.

1. Nous n'avons pas relevé les latinismes, qui sont classés méthodiquement, p. 259-288

Christïen, 310.
Chuquet, 219.
Cieux « celui », 167, 316.
Cloqueman, 243.
Cocu « déformé », 220.
Cointise, 96.
Commencement n'est pas fusée, 203.
Consaulde, 314.
Consonne amuie devant s final, 321.
Convoitise fait petit mont, 207.
Coppenole, 243.
Coquiau, 219.
Couper le chérubin, 208.
Crappe, voir grappe.
Crappoulx, 248.
Cré pour créé, 312.
Crebbe, 243.
Credos, 212.
Crennequin, 244.
Crèque, 244.
Crétin « panier », 244.
Cretines, 96.
Cromp, 200, 244.
Croquer la pie, 208.
Cruce, 165.
Cucquelin, 245.
Cugnole, 220.
Cuidiers sont toudis en vendenges, 204.
Curatière, 162.

Dache, 165, 220.
Dachette, 220.
Dan Denier, 157, 209.
Dariole, 220.
De chiens, d'oiseaux..., 204.
De cuir d'autrui..., 205.
De la pance..., 205.
Delofer, 221.
Démoniaque, 322.
Desboquier, 166.
Desbringander, 220.
Desbuchier, 166.
Desbuissonner, 220.
Desgouffer, 221.
Desïs, 309.
Deusïst, (deuist), 309.
Dicque, 245.
Dieu scet..., 207.
Dodenne, 315.
Dolequin, 245.
Donner la baste, 209.
Dossal, 221.
Dosse, 221.
Doulle, 168.
Drame « petite quantité », 166.
Drincquart, 245.
Drincquier, 245.
Ducasse, 221.
Duyère, 94 n.

E ouvert pour é fermé, 320.
Ecquefin, 246.
Effré pour effréé, 312.
Embasmer, 318.
Empotiné, 162, 221.
En et an, 314, 315.
Enbausumer, 156.
En cent ans bannière... 206.
Encheper, 221.
Encoffiner, 221.
Encrucher, 222.
Encruncquier, 221.
Enfeler s', 225.
Enfenoullier, 167, 222.
En le queue..., 207.
En peu d'heure..., 205.
Enracquier, 222.
Ententieu, 316.
Entouiller, 237.
Entre deux verdes..., 204.
Entribouler, 237.
Envis meurt..., 205.
Er pour ar, 319, 320.
Erun, 164.
Esbauwer, 217.
Esberucer s', 93 n.
Escaillon, 166.
Escorcheur de renard, 209.
Escorie, 164, 222.
Escourceu, 222.
Escoutette, 246.
Escouvelier, 222.
Escouvelle, 222.
Escouvette, 222.
Espainte, 223.
Espargne, 324.
Espautrer, 223.
Espeulle, 246.
Espiautre, 163,
Espourris, 223.
Espringale, 246.
Esqualette, 223.
Esquette, 223, 228.
Essapi, 166, 223.
Essuchier, 201, 224.
Estaplier, 246.
Estaque, 247.
Estoupaille, 224.
Estouper, 224.
Estrique, 247.
Ëu pour eu, 310.
Eusist, (euist), 309.
Exeiller, 224.

Faille, 224.
Faire à Dieu..., 209.
Faire sa fosse aux dens, 209.
Fangue, 318.
Fatrouiller, 224.
Faude, 162.
Feé « ensorcelé », 57 n, 169.
Fel, 224.
Ficheau, 225.
Fieulx, 316.
Flegart, 225.
Flimer, 247.
Fouan, 225.
Foufflin, 223.
Fouffrin, 229.
Fourdrine, 225.
Fourel, 165.
Frère frappart, 209.
Fringuerie, 96.
Fu « feu », 316.
Fusist, 309.
Futurs en — erai, au lieu de — rai, 309.

Gadru, 225.
Gaiolé, 225, 235.
Gaiolle, 225.
Galaffre, 226.
Galle, 226.
Gallifre, 226.
Galouffe, 226.
Gantier, 226.
Gargate, 226.
Garloïne, 249.
Gave, 226.
Gentieu, 316.
Giste, 226.

Glaon, 97.
Goreau, 226.
Gorelier, 227.
Goron, 226.
Goudale, 247.
Goudendarde 247.
Gouffre de Satanie, 210.
Grappe « crasse », 248.
Grau, 161, 248, 314.
Grauer, 248.
Gringaude 169.
Grinque, 169.
Grouer, 163.
Gruel, 165.
Gua, 27 n.
Guemaine, 248.
Guichet, voir huicquet.
Guiterner, 201.

Hable, 249.
Hacquebart, 248.
Hacquebutte, 249.
Hacquette, 223.
Haignier, 227.
Haïne, 311.
Hallot, 227.
Halotter, 162, 227.
Hanse, 165.
Haple, 249.
Haque, 250.
Harcelle, 163, 227.
Harler, 227.
Harouge, 165.
Harouget, 227.
Hatreau, 227.
Hayon, 227.
Healme, 318.
Hecq, 249.
Hecquier, 228.
Hecque, 228.
Hequette, 228.
Hobette, 228.
Hoc, 228.
Hocquet, 228.
Honnine, 249.
Hons, 308.
Hooftman, 250.
Hossepot, 250.
Hosteux, 315.
Hostieux, 316.
Houllier, 250.
Houlx, 250.
Houppe « sorte de bière », 250.
Houppeau, 251.
Hue, 251.
Huicquet, 228.
Huitisme, 316.
Hulque, 251.
Hurée, 229.
Huvette, 155.

— *Ie pour iée (— ée)*, 315.

Il n'est danger..., 206.
Immorteux, 315.
Impetuel, 315.
Iselaire, 40.

Jarbe, 229.
Ju, 316.
Juer de le naye, 210.
Juer de le trompille, 210.
Juer de plantain, 210.
Juer du cabas, 210.
Juer des trotignons, 210.
Juïf, 311.

L pour l mouillé, 312.
Lafrer, 229.
Laie, 251.
Lanchart, 229.
Le cœur fait l'œuvre... 205.
Les dois des mains... 207.
Lessu, 92, 93 n.
Lice, 164.
Liège « lige », 316.
Lolin, 97.
Loque, 229.
Lot, 160.
Louchet, 168, 229.
Loudier, 251.
Loufrer, 229.
Lufre, 229.
Luisiau, 229.
Luset, 229.

Macque, 229.
Macquette, 230.
Madre, 251.
Maille à maille... 204.
Mais « mauvais », 230.
Maladieu, 316.
Malette, 160, 230.
Malot, 230.
Mambournie, 252.
Mance « manche », 318.
Mance « panier », 252.
Mande, 252.
Manequin « petit homme » 252.
Manequin « petit panier », 252.
Manne, 252.
Marcheur de pavé, 210.
Marckgrave, 252.
Marien, 167.
Marmiteux, 97.
Maule, 314.
Mauviar, 230.
Mauwe, 317.
Mehaller, 230.
Mengüe, 308.
Mesalé, 161.
Mesquine, 94 n, 97, 230.
Met, 230.
Meur, 316.
Mimonnet, 164.
Minchoir, 158.
Mitaille, 253.
Mite « monnaie », 252.
Mitiguer, 318.
Monnier, 162.
Morme, 324.
Mouchon, 230.
Mouffle, 230.
Mouflace, 231.
Mouflette, 231.
Moye, 158.
Musequin « chopine », 253.

N pour n mouillé, 321.

Nager entre deux eaues, 211.
Naringuier, 253.
Nient, 312.
Nivelet, 231.
Nocquet, 165.
Nocquière, 231.
Noif, 97.

O pour oi, 317.
Octrice, 157.
Occidentel, 319.
On doit donner..., 205.
Onni, 169, 231.
Onques bruhier..., 206.
Oréade, 167.
Original « originel », 319.
Ou pour eu, 320.

Ou pour on, 320.
Ou force règne.., 206.

Paleteau, 97.
Palot, 231.
Paloter, 231.
Pancière, 157.
Patouiller, 216.
Pauchier, 231.
Paux, 162, 314.
Pel, 165.
Pendant, 169.
Pescher derrière la roix, 211.
Peusist, 309.
Pine, 320.
Pineresse, 164.
Piolé, 231.
Placque, 253.
Pleusist, 309.
Plisson, 160.
Ploutre, 232.
Plumeter le festu, 211.
Pochon, 167.
Pocque, 253.
Poire d'angoisse, 211.
Pois (je), 160.
Porée, 232.
Porge, 318.
Porion, 163, 232.
Porter timbre d'escaille, 211.
Pouchon « pieu », 155.
Pouldre d'oribus, 211.
Pouillon, 231.
Poussieux, 316.
Povillon, 161, 231.
Preceux « paresseux », 310.
Presis, 309.
Prodiege, 316.
Protoplaste, 324.

Quaigne, 169.
Quant, 165.
Quayau, 164, 168.
Queneulle, 164.
Quenne « chêne », 315.
Quenne « canne », 159, 253.
Quennequin, 254.
Queue, 232.
Queute, 164, 254.
Qui doit pendre..., 206.
Quinquegenciens, 155.
Qui sert bon maistre... 207.
Qui trop s'abaisse..., 207.
Qui va, il lecque..., 206.

R final dans — er, 322.

Rabucqueur, 218.
Rachier, 159, 232.
Racquet, 254.
Rados, 233.
Ragalette, 223.
Ramener des hayes, 212.
Ramener des meures, 212.
Ramonner, 233.
Ran, 254.
Rassaveter, 156, 233.
Ratasselage, 233.
Ratasseler. 233.
Ratayon, 236.
Ratisier, 233.
Raton, 213, 233.
Ratripeler, 233.
Ravache, 163, 233.
Réal, 319.
Reder, 234.
Rederie, 234.
Rediguer, 318.
Refrinchonner, 234.
Reige, 200, 234.
Requinquer (se), 234.
Resincier, 234.
Rétouper, 224.
Reuwe, 317.
Reveau, 159.
Revid, 168, 234.
Revider, 168, 234.
Ribaudequin, 254.
Rice, 318.
Ricesse, 318.
Rider « monnaie » 254.
Riens ne me va..., 207.
Riet, 235.
Rifler, 255.
Rifter, 255.
Rime « gelée blanche », 255.
Rimée, même sens, 255.
Riolé, 235.
Ripaupé, 235.
Ripeux, 235.
Roïlle, 93 n.
Roïne, 198, 311.
Rostilier, 156.
Royalme, 318.
Ruer en maule, 212.
Ruer sus les gantiers, 160, 212.
Ruer vent de gorge, 212.

S amui devant consonne, 322.
S sonore pour s sourde, 322.
Sace, 318.
Sacqueman, 255.
Sacquer, 235.
Saffrelique, 235.
Sanchier, 236.
Sansonnerie, 236.
Sapion, 236.
Saulde, 314.
Savoir du bas voller, 212.
Sceusist, 309.
Sener, 166.
Senne, 315.
Septime, 316.
Service à court..., 205.
Seur « sûr » 199, 316.
Sole « soûle » 314.
Souf, 169
Stranghe, 255.
Supply (je), 308.
Sur « amer », 199, 316.

Tachette, voir dachette.
Tant crie on Noel..., 205.
Tant grate chièvre..., 207.
Tant va le cane..., 204.
Tant vault li homs..., 207.
Tarabusquier, 218.
Tasse, 167, 255.
Tasseau, 97.
Tavelé, 225.
Taye, 236.
Tayon, 236.
Téguer, 157, 236.
Temple « tempe », 322.
Temporeux, 315.
Tenir le dé, 213.
Tenir le hoc en l'eau, 213.
Tenir pied à boule, 213.
Tercq, 256.
Terreste, 322.
Tesie, 157.
Tigne, 320.
Toreille, 237.
Tost-Tournés de Hasnon, 213.
Touiller, 237.

Toupier, 237.
Touquet, 237.
Tousjours sent..., 205.
Tranline, 237.
Trau, 314.
Trauwer, 317.
Tribouler, 237.
Triboulis, 237.
Triplace, 168.
Triqueballer, 237.
Tristresse, 322.
Troncier, 157.
Trondeler, 238.
Truvet, 238.
Tumereaux de Verbrie, 214, 238.

Un jour de respit,... 206.

Varlotier, 238.
Vault « voulut », 314.
Veler « gemir », 168.
Venir à choron, 214.
Venir à jubé, 214.
Vëoir, 308.
Veuglaire, 256.
Veugle, 256.
Viande, 310.
Vir « voir », 309.
Visage de bois, 214.
Voulsist, 309.
Voult « voulut », 309.
Vraue, 256.

Wacarme, 256.
Wague, 256.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 1, note 4, ajouter :
A. Thomas, *Le musicien Ockeghem*, *La Corresp. hist. et arch.*, VII,1900, p. 354-356 ; cf. K. Chesney, *Œuvres poétiques de Guillaume Crétin*, Paris, 1932, p. 60 et 398.
Page 26, ligne 16, lire : dès 1461 devait régner
Page 43, ligne 1, lire : n'oublia jamais complétement les liens
Page 44, ligne 37, lire : *il estoit fort melancolieux*
Page 51, ligne 8, lire : *thieules et aultres couvertures*
Page 72, note 1, ajouter :
Selon E. Picot et H. Stein, *Recueil de pièces historiques...* p. 14, note 3, Goethals-Vercruysse a fait, vers 1820, la découverte d'un portrait de Molinet. Henri Dillens, en 1833, en fit une copie qu'il offrit au Musée de Boulogne-sur-mer. Le musée de Versailles possède une autre copie du même tableau. Nous avons pu constater que ce portrait ne ressemble nullement à la miniature que nous avons reproduite.
Page 74, ligne 13, lire : en août 1483.
Page 79, ligne 25, lire : surtout à rajeunir
Page 86, note 2, ajouter :
L. F. Flutre, *Li fait des Romains dans les littératures française et italienne du XIII^e^ au XVI^e^ siècle, Paris, 1932.*
Page 103, ligne 7, lire : *os lampadis*
Page 103, note 1, ajouter :
Cf. *Histoire littéraire de la France*, XXXV, p. 329.
Page 104, ligne 15, lire : *seront ici notés*
Page 107, ligne 27, lire : est la jennette
Page 117, ligne 33, lire : *vostre bonté totalle*
Page 120, ligne 6, lire : *audi nos.*
Page 120, ligne 9, lire : *d'ung ivrongne*
Page 125, ligne 19, lire : Bède le Vénérable
Page 125, ligne 29, lire : *on le cache*
Page 127, ligne 32, lire : *ne vallés quatre cresques*
Page 128, ligne 5, lire : *qui souvent n'y a*
Page 128, ligne 26, lire : *Pour decepvoir pasteurs*
Page 129, ligne 6, lire : *De le gouge*
Page 145, ligne 4, lire : chanoine de la Salle
Page 196, ligne 23, lire : que l'auteur de *la Passion*
Page 200, ligne 24, lire : *sous les aisselles mises.*
Page 204, ligne 36, lire : Who follow hawks
Page 249, ligne 37, ajouter :
Cf. A. Thomas, *Romania*, XXVIII, 192.
Page 334, ligne 3, lire : nous examinerons successivement

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . . V.

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I : La Vie 7

La Naissance ; le maître ès arts; le disciple de Georges Chastellain (1435-1475), 7-15. L'historiographe de Charles le Téméraire, de Maximilien d'Autriche et de Philippe le Beau (1475-1507), 16-25.

CHAPITRE II : Liste chronologique des œuvres 26

CHAPITRE III : *Les Chroniques* 38

Comment Molinet a compris et rempli ses fonctions d'historiographe. 40-47. Défauts des *Chroniques*, 48-52. Intérêt des *Chroniques*, 53-60.

CHAPITRE IV : *L'Art de Rhétorique* 61

L'Art de Rhétorique est bien de Molinet ; date de composition, 63-65. Analyse de l'œuvre. 66. Valeur de l'*Art de Rhétorique*, 67-70.

CHAPITRE V : *Le Roman de la Rose moralisé* 71

Date de composition, 72-78. Molinet suit la tradition, en dérimant et moralisant le *Roman de la Rose*, 79-89. La traduction et le commentaire du *Roman de la Rose*, 90-101.

CHAPITRE VI : Les Poésies 102

Poèmes de circonstance, 102-110. Poésies religieuses, 111-115. Les parodies, 116-122. Poésies familières, 123-142.

CHAPITRE VII : Les Mystères 143

Le Mistère de saint Quentin : L'auteur du mystère ; date de composition, représentations, 144-147. Analyse, 148-150. Les sources et leur mise en œuvre, 151-152. La mise en scène et les personnages, 153-154. Le texte et le glossaire de l'édition Chatelain, 155-169.

La *Passion* de Molinet : Analyse, 171-191. Valeur de la Passion, 192-195. La *Passion en rime franchoise* est bien de Molinet, 196-201.

3 9001 02697 8497

Chapitre VIII : Le vocabulaire 202

Locutions proverbiales et populaires, 202-214. Les mots picards, 214-238. Les mots d'origine néerlandaise ou flamande, 239-256. Les latinismes, 257-288.

Chapitre IX : Le style 289

Ornements de la prose et des vers, 291-300. Ornements propres à la prose, 301-304. Les caractères du style, 305-306.

Chapitre X : La Versification 307

Compte des syllabes, 308-313. Les rimes : rimes picardes, 314-318 ; rimes irrégulières, 319-323 ; assonances, 324. Variété des rimes, 325-333. Forme des poèmes : poésies non strophiques, 335 ; poésies strophiques, 336-344 ; poèmes à forme fixe, 345-350.

Chapitre XI : L'influence 351

Conclusion 354

Index des noms de personne 357

Index des mots et expressions 361

S.I.L.I.C., imprimerie, 41, rue du Metz, Lille.

S. I. L. I. C.
SOCIÉTÉ D'IMPRESSIONS LITTÉRAIRES
INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
- - - 41, Rue du Metz, - LILLE - - -

N 22056 . 2